This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,103,258

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

271.1
R45

XXXVIe Année. N° 1. Janvier 1924

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

D. D. De Bruyne. Manuscrits wisigothiques, ... 5
H. J. Vogels. Der Evangelientext des h. Irenaeus. 21
D. J. Chapman. Did the translator of St Irenaeus use a latin N. T.? 34
D. A. Wilmart. La tradition des prières de S. Anselme. Tables et notes. 52
D. P. Volk. Nécrologe de l'abbaye de Neustadt-sur-le-Mein. 72
D. G. Morin. Les *Exceptiones moralium* de Walter d'Aversa. 90
COMPTES RENDUS (*sommaire* à la 3e page de la couverture). 98
D. B. Cappelle. Bulletin d'ancienne littér. chrétienne latine. [81]-[112]

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS IVe
H. CHAMPION
5, Rue Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

AVIS

Nous prions nos abonnés qui n'auraient pas encore payé l'abonnement pour l'année 1924, de bien vouloir s'en acquitter.

Le prix d'abonnement est fixé

pour la Belgique, à 7,50 *francs-or, soit l'équivalent de* 1 *dollar et demi,*

pour l'étranger à 9 *francs-or, soit l'équivalent de* 1.8 *dollar.*

Compte chèques postaux :

Librairie de Maredsous :

Bruxelles 32352. — *Paris* 32340.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

Tome XXXVI. — 1924

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
BÉNÉDICTINE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

1924

ABBAYE DE MAREDSOUS
Belgique.

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Latin
Exemplar
5-16-35

MANUSCRITS WISIGOTHIQUES

M. Ch. U. Clark a publié dans les *Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences* t. 24 un livre dont le titre *Collectanea Hispanica* [1] ne laisse guère deviner le contenu. Les parties principales sont I. une liste des manuscrits wisigothiques (214 numéros) avec des listes supplémentaires a) des manuscrits datés, b) des copistes, c) des lieux de provenance et d) des fac-similés ; II. une étude de l'écriture wisigothique; III. la transcription des fac-similés avec une description plus détaillée des manuscrits; IV. 71 fac-similés en format réduit.

Je crains que ce livre ne soit une déception pour les paléographes auxquels il s'adresse. Le format très réduit des photographies ne donne pas une image exacte, et l'étude de l'écriture n'arrive pas à présenter une synthèse personnelle. En un mot, nous n'avons pas pour l'écriture wisigothique quelque chose qui ressemble, même de loin, au magistral ouvrage de E. A. Lowe sur l'écriture bénéventaine.

L'auteur est le premier à reconnaître ces lacunes : il nous dit que les photographies n'étaient pas destinées à la publication et que son but n'est que d'apporter des matériaux nouveaux, afin « qu'un savant plus versé en la matière, travaillant dans des conditions plus favorables », arrive à déterminer les particularités des différentes écoles locales. En vérité, l'auteur est modeste, mais la modestie doit avoir des limites, et l'on s'étonne que M. Clark, paléographe de profession, ne se soit pas enthousiasmé davantage pour son sujet, et n'ait pas essayé de grouper tous ces matériaux pour en fixer les diversités locales et le développement historique. Pour une étude de ce genre les manuscrits ne suffiraient évidemment pas, il faudrait tenir compte des milliers de chartes écrites en wisigothique, d'autant que ces documents sont en général plus faciles à dater et à localiser.

Comme il s'agit de manuscrits qui ne sont pas à la portée de

1. Paris, Champion 1920. In-8, 244 p. + 71 phototypies, Prix : 100 fr. Voici quelques comptes-rendus importants de ce livre : P. Lehmann dans *Philol. Wochenschrift* 1921, c. 323 ; E. A. Lowe dans *Engl. Hist. Rev.* 1921, p. 461 ; Rand dans *Amer Journ. of Philol.* 1921, p. 354.

Digitized by Google

tout le monde, j'ai pensé rendre service aux lecteurs en ajoutant quelques corrections et quelques renseignements supplémentaires aux parties I et III. J'ai utilisé plusieurs travaux postérieurs aux *Collectanea Hispanica*, pour bien marquer que ces remarques ne sont pas des reproches.

Partie I. Les manuscrits démembrés auraient dû figurer sous un seul numéro : ainsi 502 = Autun 27 + 665 = Paris B. N. n. acq. lat. 1628 f. 17-18 + Paris B. N. n. acq. lat. 1629, f. 21-22; 555 (= Leyden Voss. F. 111) et 653 (= Paris B. N. lat. 8093) forment un seul manuscrit comme l'a demontré récemment M. Tafel. D'autre part les manuscrits reliés ensemble devaient figurer sous des numéros différents ; par ex. 513 les ff. 188-204 (j'ai indiqué *Rev. bén.* 1920, p. 8 l'ordre véritable de ces feuillets) ; 599 les ff. 16-253 ; 627 le dernier cahier (9 ff.) ; 638, 2 ff. de garde ; 703 etc.

Quelques manuscrits wisigothiques ont été oubliés [1] :

1) Autun 107 + Paris *B. N.* n. a. l. 1629 ff. 15-16 : quelques notes marginales en cursive penchée sont d'un copiste wisigothique.

2) Barcelone *Archives* Rivip. 168 : Boèce *De arithmetica* a des notes marginales en wisigothique. Fac-simile Beer, Ripoll, n. XII.

3) Cambridge *Univ.* Add. 3905 : fragment de bréviaire, X/XIe s.

4) Léon *Bibl. Cath.* Fragm. 3, saec. XII, Térence *Andria*. Cf. Beer-Jiménez, p. 42 ; Villada, p. 70.

5) Léon *Bibl. Cath.* Fragm. 4, saec. X homélie ? Cf. Beer-Jiménez, p. 42 ; Villada, p. 70, qui est le premier à indiquer le caractère wisigothique de l'écriture.

6) Lérida. Parmi les mss. provenant de Roda, j'ai trouvé dans le ms. 13 comme feuille de garde un fragment de Bible (Deut. 16-18) en écriture wisigothique, sur 3 colonnes, qui me paraissait du Xe siècle. D'autres manuscrits sont du Xe ou du XIe siècle, mais je n'ai pas noté qu'ils fussent en wisigothique.

7) Madrid *Archivo Hist. Nac.* 1006 B. Voir plus loin la description.

8) Madrid *Ibid.* 1007 B. Voir plus loin.

9) Madrid *Bibl. Acad.* 21 (S. Millan 28), d'après L-H p. 506, contient un feuillet de garde en wisigothique du XIe siècle.

10) Madrid *Bibl. Acad.* 75 (Cardena 11), d'après L.-H, p. 523, contient des fragments wisigothiques du Xe siècle.

---

1. Je dois au professeur Lowe la connaissance des n°s 1, 3, 12, 15-19 et 21, ainsi que plusieurs remarques utiles.

Digitized by Google

11) Madrid dans la bibliothèque de la famille Zabalburu : Leovigilde *De habitu clericorum*, ms. du Xe siècle, provenant de San Millan. Cf. D. L. Serrano, *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. 54 (1909), p. 496-518.

12) New York, bibliothèque de George Plimpton : un feuillet d'une Bible du IXe s.

13) Nogent-sur-Marne : un psautier d'écriture wisigothique. Cf. Omont, *Biblioth. de l'éc. des Chartes*, 74 (1913), p. 742.

14) Osma *Bibl. Cath.* D'après W. Neuss *Die Katalanische Bibelillustration* 1922. p. 64. n. 9, il y a un manuscrit de Beatus de l'an 1086 provenant de l'abbaye de Carracedo ; d'après des renseignements qui m'arrivent de source sûre, l'écriture est wisigothique.

15) Paris *B. N.* 10233 : Oribase. Aux livres I et II on trouve çà et là des notes marginales en wisigothique ; le f. 273, laissé d'abord en blanc, a aussi plusieurs lignes en cursive wisigothique.

16) Paris *B. N.* n. a. l. 641 : ms oncial des *Moralia* de s. Grégoire a les abréviations propres à l'écriture wisigothique.

17) Prague *Univ.* XIII F 11 un fragment de glossaire, qui paraît être en wisigothique. Cf. J. Truhlar, *Catalogus*, t. II, p. 247.

18) Rome *Bibl. Vat.* Ottob. 1210 Lucain, XIIe s.

19) Rome *Bibl. Vat.* Reg. 1024 : Lex Visigothorum en semi-onciale wisigothique avec des additions en cursive wisigothique. Le ms est décrit plus loin, p. 127 et a été oublié dans la liste.

20) Toulouse, Archives départementales + Bibl. municipale ms 33 : quatre feuillets de l'Ecclésiastique. Édition et description : Douais, *Une ancienne version de l'Ecclésiastique*. Paris, 1895 (avec une photocollographie). Wilmart, *Nouveaux feuillets toulousains de l'Eccli.* dans *Rev. bén.*, XXXIII (1921), p. 110.

21) Worcester : fragments onciaux du commentaire de s. Jérôme *in Matthaeum*. Cf. Turner *Early Worcester Mss* 1916, p. X.

Dans son compte-rendu P. Lehmann, se fiant à des suggestions d'autrui, propose d'ajouter à la liste les deux manuscrits Paris 10318 et Vérone LXI. Lowe, après examen personnel des manuscrits, n'a pas pu découvrir de symptômes wisigothiques.

D'autre part supprimez les manuscrits suivants :

N. 509. Il y a à la Bibliothèque provinciale une partie de Bible (Octateuque, Rois, Chroniques, Esdras), mais elle est du XIIe siècle et n'est pas en wisigothique.

N. 706, identique au n. 631.

Digitized by Google

Peut-être faut-il supprimer le n. 500 : ms oncial des Homélies de s. Grégoire + un feuillet oncial des Dialogues. P. Puyol i Tubau dans le *Butlleti de la Biblioteca de Catalunya*, t. V-VI (1918-9), p. 186-194, lui attribue une provenance française. D'autre part il y a dans les abréviations des symptômes hispaniques. Pour résoudre la question de provenance il faudra qu'un paléographe examine tout le manuscrit et en particulier les nombreuses corrections qu'une main contemporaine y a faites.

Dans la liste des manuscrits, voici quelques observations.

N. 505, *lisez* era DCCCCXLVIIII (dans le ms, il y a le signe wisigothique pour XL, c'est-à-dire X avec un crochet). L'erreur n'est que typographique, car le ms est bien daté : 954 ; il en est de même au n. 520.

N. 506. Contrairement à ce que dit Clark, le ms a été utilisé pour l'édition de Vienne, cf. p. 547-550

N. 510. Consultez la description détaillée faite par D. A. Andres dans le *Boletin de la R. Academia de la Historia* LX (1912) p. 101-146.

N. 520, *lisez* era TXIIII (erreur typographique).

N. 525, contient le commentaire de Beatus, non d'Apringius.

N. 526, contient la Règle de S. Benoît.

N. 528, n'est wisigothique qu'en partie et ce sont les feuillets non wisigothiques qui sont palimpsestes.

N. 531, a beaucoup de feuillets palimpsestes, provenant de 3 manuscrits différents, tous onciaux : 1) les ff. 1-8, 25-34, 59, 66, 83-90, 91 et 95 proviennent d'un Octateuque ; 2) les ff. 93 et 94 d'un manuscrit de S. Cyprien (*De Patientia*, éd. Hartel I, p. 404) ; 3) le f. 92 vient d'un troisième manuscrit que je n'ai pas pu identifier.

N. 533-535. Au sujet de ces mss de l'Escurial, consultez G. Antolin *Catalogo de los codices latinos de la R. Biblioteca del Escorial*, dont le t. IV et dernier a paru en 1916. Quant aux nos 536 et 537, je ne puis dissimuler ce que leur cas a d'étrange et même d'inquiétant. Ces deux manuscrits portaient autrefois les cotes *Q II 24* et *25*, sous lesquelles ils furent décrits par L-H ; plus tard ils reçurent les cotes *T II 24* et *25*, sous lesquelles ils furent étudiés par Clark en 1907, par Lindsay et par moi en 1909. Or le catalogue du P. Antolin ne les décrit ni à la lettre *Q*, ni à la lettre *T*, et on se pose la question : ces manuscrits importants sont-ils perdus, ou bien a-t-on oublié de les cataloguer ? La seconde

Digitized by Google

explication me paraît la plus probable, et cet oubli est peut-être dû au changement de cotes, opération toujours pleine de dangers [1]. Le P. Van den Gheyn, qui était cependant un homme prudent et expérimenté, introduisit dans son catalogue de la Bibliothèque Royale de Bruxelles des numéros différents de l'inventaire. Le résultat ne se fit pas attendre. Dès le premier volume un beau manuscrit des Évangiles du Xe siècle, provenant de Gembloux, était oublié, même au supplément. A l'occasion des manuscrits de l'Académie à Madrid, nous verrons plus loin des conséquences plus désastreuses encore d'un changement de cotes.

Plusieurs manuscrits wisigothiques de l'Escurial ont fait l'objet de publications intéressantes du P. G. Antolin, qui méritaient d'être citées. Ainsi

513 *Un Codex regularum* dans *Ciudad de Dios* 1908.

515 *Codice a II 9 de la R. Bibl. de l'Escorial* dans *Boletin de la R. Ac. de la Hist.* 1909.

519 *El codice Emilianense* dans *Ciudad de Dios* 1907.

525 *Un codice visigodo de la explanacion del Apocalipsis* dans *Ciudad de Dios* 1906-7.

514 *Opusculos desconocidos de S. Jeronimo* dans *Revista de Archivos* 1908.

N. 541-548. Au sujet de ces mss de la Cathédrale de Léon, consultez maintenant Z. G. Villada *Catalogo de los codices y documentos de la catedral de Leon* (cf. *Rev. bén.*, 1922, p. 180) et au sujet de certains de ces mss corrigez la confusion qui s'est produite et lisez ainsi :

544. Homélies de S. Grégoire, Facs. : 42.

544a une addition postérieure en wisigothique sur le f. 5 laissé en blanc de ce même ms (et non de 21 comme disent E. A. Lowe et Clark). Contient le commencement d'une description de la Terre-

---

1. Il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que plusieurs autres manuscrits non wisigothiques, décrits dans L.-H., manquent dans le catalogue de G. Antolin. Les voici :

O III 25 du XIIIe s. Poésies de Claudien.

O III 31 du Xe s. Paulus diaconus de verborum significatione (provient de l'abbaye Saint-Pierre de Gand).

S II 22 du XIVe s. Boethius de consolatione.

D'autre part, les cotes ne correspondent pas toujours et, à défaut d'une table de concordance complète, je relève les équivalences entre les cotes de L.-H. et celles de G. Antolin.

L.-H.	Antolin	L.-H.	Antolin
Q I 21	S I 18	R III 25	S III 32
R I 16	S II 26	R III 26	S III 33
R I 17	S I 19	S I 1 (erreur d'impression ?)	S I 11

Digitized by Google

Sainte : « In nomine... ego iachintus in dei nomine sacer. Deum inuoco testem quanto desiderio abui uidendi sanctissima loca etc. » Cette description paraît inédite.

542. Dans l'indication de la date il y a une double erreur : il faut lire « era DCCCCLVIII, anno feliciter » etc. et non « era DCCCL, VIII anno » etc. car Clark admet comme date l'an 920.

547. Leon *Bibl. Cath.* 22.

547[a]. Les 4 derniers feuillets proviennent d'un manuscrit plus ancien (VIIIe siècle) en cursive wisigothique.

N. 549. Au sujet de cette Bible consultez D. Quentin *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* 1922 et W. Neuss *o. c.* Ce dernier ouvrage parle assez longuement p. 62-71 des mss de Beatus dont plusieurs sont en écriture wisigothique.

N. 570, a été vendu à Pierpont Morgan pour 1000 livres st. Voir la description du manuscrit dans le catalogue de Thompson, 2[d] *series of fifty mss* 1902, p. 304-330.

N. 572-604. Il y a dans les cotes de ces manuscrits une confusion inextricable. Il n'y a pas eu deux, comme dit Clark, mais trois cotes successives : 1) le système F suivi d'un chiffre, depuis longtemps hors d'usage, 2) la cote en usage à l'époque de G. Loewe, 3) la nouvelle cote adoptée en 1908 et suivie dans le nouveau catalogue publié dans le *Boletin de la Real Academia*, t. 53 (1908) p. 469-512 [1]. Comme il n'existe pas, dit-on, de concordance entre ces différents systèmes [2], je donnerai la concordance des deux dernières cotes, en y ajoutant les numéros de Clark.

L.-H.	Boletin	Clark	L.-H.	Boletin	Clark
S. Millan 1	1		S. Millan 13	26	589
» 2	5	583	» 16	3	
» 3	8	584	» 17	18	585
» 5	9		» 19	39	598
» 6	13	579	» 22	20	586
» 7	10		» 23	14	573
» 8	25	588	» 24	29	591
» 9	27	590	» 25	24	594
» 12	11	572	» 26	32	574

1. La table alphabétique des ouvrages et la table des miniatures se trouvent *Boletin* t. 54 (1909) p. 5-19.

2. En 1910 le P. Frias de Madrid voulant examiner le manuscrit 13 contenant des Vies de saints, ne put le trouver, car il n'avait que l'ancienne cote. Cf. Z. Garcia. *La lettre de Valerius aux moines du Vierzo* dans *Analecta Bollandiana*, t. XXIX (1910), p. 378.

Digitized by Google

L.-H.	Bolletin	Clark	L.-H.	Bolletin	Clark
S. Millan 27	30	592	S. Millan 47	47	580
» 28	21		» 50	64ter	
» 29	22	587	» 51	53	575
» 30	31	593	» 52	44	599
» 31	23		» 54	52	576
» 32	17		» 58	56	601
» 33	19		» 62	60	602
» 38	34	596	» 63	61	
» 39	33	595	» 64	62	577
» 40	38	597	» 65	63	578
» 42	35		Cardena 6	70	
» 43	64bis	603	» 11	75	
» 44	46	581	» 12	76	604

D'après ce tableau on peut corriger ou compléter les indications de Clark.

N. 600 L'identification avec Tol. 33,2, que propose Dom Férotin, sans apporter aucun argument, n'est pas probable. En effet, ce manuscrit de la Bibliothèque de l'Académie porte encore la cote ancienne F 211 ; de plus, il garde les traces du faussaire qui démarqua tant de manuscrits de San Millan pour leur attribuer une plus haute antiquité.

N. 601 a une note *Dominicus scriptor.*

N. 602 a une note *munnioni prsbr*, probablement le copiste.

N. 634 est actuellement à la *Biblioteca Nacional* avec la cote V-1-4.

N. 637-639. Consultez maintenant M. R. James *Catalogue of the latin mss in the J. Rylands library* 1921 aux nos 83, 89 et 104. C'est par erreur que M. James a identifié ce dernier ms avec le volume de Smaragde écrit à Silos par le prêtre Jean en 945. Ce ms de Silos, en effet, est encore conservé aux Archives de cette abbaye, cf. Clark n. 685.

Il serait à noter que les nos 640 et 641 proviennent du même *scriptorium* et de la même époque. Les notes marginales me font soupçonner qu'ils ont été écrits dans un milieu adoptianiste.

N. 647 contient Ildefonse *De virginitate beatae Virginis.*

N. 681 n'est pas le Sacramentaire gélasien, mais un ms de Fulgence. Cf. Traube, *Vorlesungen*, I, p. 237.

N. 708, Consultez P. Puyol i Tubau dans *Butlleti de la Bibl. de Catalunya*, t. IV, 1917, p. 6-27.

Digitized by Google

Partie III. Des descriptions plus minutieuses accompagnent les fac-simile ; là encore on peut ajouter quelques notes.

Fac-simile 13. Cette Bible superbe a trois écritures différentes, l'onciale ordinaire pour les préfaces, l'onciale penchée pour les sommaires, la wisigothique pour le texte.

Facs. 15 : le texte, qui n'a pu être identifié par Clark, contient les canons du concile d'Ancyre; pour la numérotation des canons ce ms ressemble au ms θ de l'édition de Turner. On trouve aussi ces textes dans Migne, P. L., t. 84, c. 106.

Facs 33-36 : c'est le commentaire de Cassiodore qui a été souvent copié en Espagne.

Facs. 48 donne des additions marginales en wisigothique ; mais ici M. Clark a été victime d'une méprise comique : il a copié, non sans quelques erreurs bien excusables, les 5 lignes au bas du f^{v}, puis les 5 lignes au bas du f^{r} suivant, tandis que les lignes du f^{v} se continuent sur le f^{r} qui suit. Il faut lire ainsi :

| tur indulgentia tue pietatis succurrat /. Pretende dñe fideliuus tuis omi

| s abatibus canonicis monacis seu regibus et gubernatoribus adque consanguineis

[nostr]is que se in nostris conmendauerit orationiuus etsuas nobis largiti sunt elemosi

[nas] etiam ceteris fideliuus utriusque sexus dexteram celestis auxilii ut te toto corde

[req]uirant et que digne postulant consequi mereantur.

La finale de la première prière donne un son connu, mais je n'ai pu l'identifier. La seconde prière est inconnue dans la liturgie mozarable (voir les tables de D. Férotin et de Gilson), mais elle est textuellement dans les sacramentaires gélasien (ed. Wilson, p. 313) et grégorien (ed. Wilson, p. 127). M. Clark dit (p. 75) que le changement de la wisigothique à la minuscule française « accompagna l'adoption de la liturgie romaine ; aussi la wisigothique est-elle étroitement liée à la liturgie mozarabe » C'est très vrai, mais cependant il faut l'entendre *cum grano salis:* voici une prière romaine écrite en wisigothique.

Les transcriptions sont, en général, très exactes, cependant Fac. s. 60 1e col, 2e ligne, les abréviations *Co* et *Ps Co* signifient *communio* et *postcommunio.*

Il est regrettable que dans ces *Collectanea* n'ait pas trouvé place la photographie du ms Escurial a I 13 f 2^{v} qui contient les souscriptions au pacte de Sabaricus. Gustave Loewe avait cependant dit :

Digitized by Google

« paläographisch ist diese Subscription höchst interessant », et j'espère que le problème de la distinction des différentes mains a été résolu dans un article *Les signataires du pacte de Sabaricus*, paru dans la *Revue bénédictine* XXVIII, (1911), p. 80.

Appendix

Les deux manuscrits de l'*Archivo Historico Nacional* indiqués plus haut méritent un examen plus détaillé pour un double motif : d'abord, pour autant que j'ai vérifié, aucun de ceux qui ont énuméré les manuscrits conservés en Espagne n'en fait la moindre mention, ensuite ils contiennent plusieurs textes rares et même inédits. Malheureusement dans l'un comme dans l'autre les feuillets paraissent être en désordre et le temps m'a manqué pour en examiner minutieusement les cahiers. Tous deux semblent provenir de San Millan.

Ms 1006 B a f. 1 le titre suivant écrit au XVIIe siècle *Psalterium David et Flores sti Prudentii et S. Augustini et S. P. N. Benedicti et horationes* Fol 123 *In nomine domini incipit liber ex floribus psalmorum a beato Prudentio editus.* Le Cardinal Mai avait publié la préface de Prudence mais n'avait pas jugé les Flores dignes d'être imprimés. Migne reproduisit la préface et ajouta un résumé des psaumes édité par Tommassi. Par malheur le résumé de Tommassi n'est nullement l'ouvrage de Prudence. Celui-ci est donc encore inédit.

Je relève deux notes intéressantes au point de vue de l'histoire des bibliothèques : la première fol. 1 très effacée, me paraît dater du XIe siècle *agiografa... paralippomenon tres libri salomonis*, l'autre fol. 122^v de la même époque *librorum qui commissi fuere priori et sociis suis : plato, salustius, oracius, ouidius de faustis,... e uirgilii.*

Ms 1007 D contient d'abord 6 feuillets des *Flores Prudentii*, provenant du manuscrit précédent (1006 B), puis fol. 1 commence, mutilé dans le premier livre de S. Jérôme *Contra Iouinianum* [1] ;

F. 32^v. *Apologeticus ad Pammachium* Inc. *Christiani interdum...* (MPL 22, 511) ; puis *Quod ad te hucusque* (MPL 22, 493).

F. 47^v. *Incipit liber sancti Eucerii lucdunensis episcopi :* Inc. *For-*

1. Dans le Ms 18 (ancien S. Millan 17) de l'Académie à Madrid il y a, f 316^v, d'une main du XVe siècle une petite liste d'écrits que Loewe-Hartel p. 499 éditent ainsi : *Liber eruditionum beati neucerii, Pronosticum beati Iuliani toletani episcopi. Liber aeria regia. Epistola sancti Alcoini diaconi turonensis, Formula honeste uite...* Je ne doute pas que cette liste ne se rapporte à notre ms dont elle donne exactement le contenu. Il ne s'agit donc pas d'un « catalogue des plusieurs manuscrits », comme disent L.-H.

Digitized by Google

mulas spiritalis (MPL 50, 727) ; puis les deux livres des *Instructiones*.

Puis la foliotation change. F. 28ᵛ *Prognosticon Iuliani :* Inc. *Tres siquidem libros. Item praefatio. Diem illum.* (MPL 96, 461) (cf. *Bibl. Acad*, 53, f. 1).

F. 69ᵛ. *Incipit nomina locorum uel cursu ribulorum.* Inc. *Tres itaque sedes principales sunt in mundo. Prima est roma.*

F. 71ᵛ. *Via regia. Prefatio.* Le texte est édité plus loin.

F. 98ᵛ. *Liber metricum de eisdem suprascribtis uirtutibus.* Inc. *Impleat ut uestrum domini dilectio pectus.* (MPL 87, 395).

F. 100ᵛ. *Epistola Hieronymi de substantia trinitatis patris et filii et spiritus sancti.* C'est un fragment d'un écrit pseudohieronymien édité par G. Antolin dans la *Revista de Archivos*, XII, 1908, p. 207. D. Wilmart, *Rev. bén.*, 1913, p. 268, a restitué cet écrit à Potamius, l'évêque d'Olisipo (Lisbonne). A la suite de la perte d'un feuillet, nous avons f. 102 l'épître d'Alcuin qui commence mutilée *et consubstantialem patri dei filium...* et finit f. 102ᵛ. *Explicit epistola sancti uiri alchuini diaconi. Incipit formula, honeste uite.* Inc. *Quattuor uirtutum.* (MPL 72, 23).

Après le f. 74, la foliotation recommence f. 71 et nous avons ensuite deux longs acrostiches que nous publions plus loin.

I. Préface de la *Via regia.*

Cet écrit de Smaragde a été publié par d'Achéry et reproduit dans MPL 102, 933 d'après le manuscrit 190 de la Reine Christine où l'épître dédicatoire fait défaut, par suite de la perte d'un feuillet. Cette lettre, trouvée plus tard dans le manuscrit 956 de Vienne, fut éditée par Michel Denis et rééditée dans les *Mon. Germ. Hist. Ep.* IV, 533. Si on compare le texte des deux manuscrits, on constate pour les douze premières et les dix dernières lignes très peu de variantes ; pour le milieu de la lettre, au contraire, il y a une grande divergence, ou plutôt une différence totale. Le manuscrit de Vienne fait tenir à l'abbé de Saint-Mihiel à l'égard du roi un langage efféminé et absurde « amplexus quos nobis dulciter regalis ulna porrexit etc. », le manuscrit de Madrid lui prête le seul langage qui soit digne de l'abbé et de la majesté royale, il est question, non d'embrassements et de baisers, mais de services rendus à l'Église du Christ. Nous avons là, sans nul doute, le texte authentique de Smaragde. La chose étrange est que le texte de Madrid, à cet endroit seulement, paraît corrompu ou plutôt incomplet ; il y manque çà et là des lettres ou des mots : on dirait qu'il dérive d'un modèle peu lisible ou mutilé. Dans l'édition que je donne ces

Digitized by Google

lacunes supposées sont marquées par le signe (...). La solution de l'énigme me paraît être celle-ci : les manuscrits de Vienne et de Madrid dérivent du même modèle illisible ou mutilé, et le copiste du premier manuscrit a préféré tirer quelques lignes de son cru plutôt que de copier un texte inintelligible. Quant au destinataire de la lettre, je laisse aux historiens à décider, s'il est possible de résoudre maintenant la question assez discutée, si Smaragde a envoyé son livre à Charlemagne ou bien à Louis d'Aquitaine.

IN NOMINE DOMINI INCIPIT LIBER QUI UOCATUR UIA REGIA.
INCIPIT PRAEFATIO,

Non nos ad hunc conficiendum libellum spiritus commouit praesumptionis, sed dilectionis et caritatis. Alioquin incongruum omnibus uideretur et ineptum ut serui domino, humillimi excelso, pauperes potenti, famuli clarissimo regi conuiuium praepararent, et quem ab infantia multiplex cornigerum pennigerumque cibus nutriuit, et multigenae regiaeque diuitiae regio edocuerunt in gremio, ad nostrum modicum et olericum regem inuitaremus pabulum, quasi nostra insulsa ned ad purum decocta potestati regiae sufficeret olla. Sed non, ut praefati sumus, nos ad hoc peragendum opus, praesumptionis conmouit audacia. sed dilectionis et caritatis excitauit fiducia. Indesinenter etenim omnia quae de uestra (...) audiuimus recordamur bona et multiplici (...) circa sanctae ecclesiae quod geritis curam et in pauperes domini per amorem christi multa inpenditis solacia, (...) gauisi sumus in domino ualde, qui cuncta dignatus est largiri in uestro regali pectore (...) clementia, ut sitis, quamuis in extremis finibus, sanctae ecclesiae columna et forma, et circa gentem rebellem (...), unde saepius uobis consurgit tribulatio maxima (...) Sed uerba uestra utpote regia, melliflua, dulcia et suauia, uelut thesaurum uestrae mentis archano sunt recondita ut felices dicant omnes homines illos qui quottidie uobiscum uiuunt, felices qui iugiter uobiscum morantur ; vestra enim forma patiens et ornata omnes laetificat, omnes glorificat et exaltat, omnibus munera, dilectionem et amorem ministrat. Hunc nos regio dulcique amore permoti, et regali munere excitati, hunc paruulum libellum digessimus, quem diuinis testimoniis multipliciter confirmauimus. Nomen illi *uia regia* dedimus et tibi regi feliciter legendum direximus, ut uelut rex per regia currens itinera, ad regens regum et ad regiam feliciter peruenias patriam.

EXPLICIT PRAEFATIO.

8 regiaeque *scripsi*, regia eque *cod.* 22 uobiscum] *sequitur rasura 3 fere litterarum.* 23 morantur *scripsi*, morant *cod.*

II. Acrostiche du copiste Vigila.

La première pièce acrostiche est une lettre en vers adressée par le prêtre Vigila à Montanus. Ce dernier, père d'une communauté

Digitized by Google

(v. 81) c'est-à-dire abbé d'un monastère, avait demandé à Vigila de lui écrire un manuscrit contenant les canons des conciles (v. 10, 15); ces canons déterminaient les jeûnes à observer (v. 18-38), les prières à réciter (v. 39-41), les habits des moines (v. 42-44). On peut supposer que les canons parlaient encore de beaucoup d'autres choses. Suit un discours parénétique adressé aux religieux (v. 45-74) ainsi que des vœux et des prières à l'abbé Montanus (v. 75-86). La date elle-même est indiquée en vers : c'est l'ère 1018 (v. 87-89), c'est-à-dire l'année 980. L'acrostiche donne les mots *MEMBRANA MISSA A VIGILANE MONTANO*. Chaque lettre commande un groupe de trois vers finissant par la même lettre.

Cette lettre est la dédicace d'un manuscrit des Conciles que le prêtre Vigila avait copié à la demande de Montanus en 980. Or, nous connaissons un certain Vigila, moine d'Albelda, qui copia un célèbre manuscrit des Conciles, aujourd'hui à l'Escurial avec la cote *d. I. 2*. Il s'agit évidemment du même copiste, mais non du même manuscrit, car celui de l'Escurial est daté de l'an 976.

L'acrostiche est précédé d'une note indiquant le mètre employé. Nous savons par le manuscrit de l'Escurial que Vigila prenait soin de renseigner le lecteur sur ces détails.

METRUM TROCAYCUM DECAPENTA SILLABA ET TRIMETRUM HABET LOCIS OMNIBUS ... TURUS UL ...

Montano dei electo christi namque famulO
vigila licet infimus functus sacerdotiO
felicitatem salutem in domino eternO
En quippe vestra iussio ceu vos direxistiS
mici liquide pervenit qualiter accepistiS
obtimam religionem vel ipsam sequi vultiS
Mihi idcirco iubetis meram fidem scrutarI
quam olim decreberunt in synodis almificI
ut queatis prefinitis antestitum perfruI
Brebia quedam ex multis operibus eoruM
exprimemus ergo rite nancisci proficuuM
unde prosit animabus perenniter gaudiuM
Redeamus ad decreta sanctorum synodicA
vel successores eorum que sequuntur edictA
qualiter posteri possint sequi parsimoniA
Ab anno enim in anno ieiunia oportenT
penitentum atque rite reclusorum sciliceT
obserbari ut edicta sequentia exprimunT

Digitized by Google

Nam licet enim predictis celicolis dominI
perenniter biduana ieiunia tenerI
pane aqua et olere aridiore utI
Ac tridua ieiunia quadragene pariteR
25 letaniarum tridua etiam similiteR
ut bidua ieiunia ab ipsis obserbentuR
Modus nam ieiuniorum residuum omniuM
cum pane atque pulmento vel oleribus auteM
seu cerbes... potu fiat sumens prefatuM
30 In diebus pascalibus vel dominicis eniM
ac diebus octabarum atque apostoloruM
dissolbantur ieiunia a predictis paulatiM
Similiter infra dicta pro defunctorum quiE
atque conventu principum vel ordinum congruE
35 declinentur ieiunia parsimonie dictE
Sollemnibus memoratis celicole vescantuR
oba quippe seu pisces, vino parbo utantuR
cum reliquo alimento festo pasce gratanteR
Ad oram orationis sequestratim dieI
40 hore quippe recitentur noctis ut sui modI
infra diem atque noctem ciantur psalmografI
Ad stratum iacens matam lenam pulbellum habeaT
vestimenta abte ipsi dederiT
infra vestem qua tegitur cilicium induaT
45 Vigilanter pondus ceptum perficere sequatuR
solus manens in agello cunctis suis utatuR
oposculum quantum quumque manu sua agatuR
Item cuncta memorata duriora videntuR
nicil per fragilitatem explere extimentuR
50 tunc iubente seniore cuncta fungi sequantuR
Gratanter nunc o penitens moneo te ideO
ut quandiu in corpore vixeris vigens istO
iam tu cabeas peccare metuenter in evO
Igitur nam considera labentia terreA
55 ac extima supplicia tartarea omniA
ut evadas sulfureas penas deum supplicA
Lugere atque timere pro preteritis maliS
non desinas frequentius perpetrata nam lugeaS
et plangenda iterare nullatenus admittaS
60 Amodo deinceps stude caste iuste honestE
et sobrie atque pie temperanter modestE
in seculo cautissime sollicite viberE
Necnon cabe precordie nequitiam inmundaM
vel aspectum oculorum turpissimum etiaM
65 inpudicumque sermonem et pessimum operuM

Digitized by Google

Equidem nullis seculi causis te admisceaS
nicil enim temporale mundano desidereS
esto velut iam mortuus presentibus caduciS
Modo quicquid ab aliquo vis nam tibi fierI
70 hoc fac et tu per amorem christi dei alterI
hoc quod dico incessanter ne desinas fierI
Omnia hec custodire si recte volueriS
hic celebre et iucundo nomine nam uteriS
post gaudio digniore a domino frueriS
75 **N**unc vernule rite christi cuncti te deprecamuR
ut pro cetu fidelium vibentium iugiteR
vel requie defunctorum deum ores frequenteR
Tua enim religio perenniter valeaT
vita enim mera tua assidue vigeaT
80 corona glorie tue hic et illuc fulgeaT
Almam congregationem per te pater salutO
vel agmina monacorum intueri anelO
quod dominus simul donet nobis bona supplicO
Nunc quippe geniculatim celicola te precoR
85 quia sat est proficua oratio ut reoR
ideo ut suppliceris pro infimo deprecoR
Occubente labentia bis nam quina centenA
semel dena scilicet bis rite quaterna erA
acta sunt a vigiline deo dante editA.

3 *post* domino † deo *erasum* 16 que] qui *cod* 32 ieiunia a pred *in rasura*
42 iacens *et* pulbellum *in rasura* 43 abte ipsi *in rasura*.

III. Acrostiche du copiste Eximinus.

La deuxième pièce acrostiche est plus compliquée et plus difficile : beaucoup de parties sont illisibles, parce que le parchemin est déchiré et usé par le frottement ; les lettres sont minuscules et la photographie que j'ai obtenue de cette page était d'un format assez réduit. Il y a 84 vers disposés en trois colonnes. L'acrostiche doit se lire dans le sens vertical et donne la phrase suivante *AEXIMINUS HOC MISELLUS SCRIBSIT ERA NONAGENTESIMA SEPTUAGESIMA, CURSU NONO DECIMO, KALENDE APRILI.* Les vers, au contraire, doivent se lire dans le sens vertical. Voici le sens que j'ai cru pouvoir deviner : Eximinus présente un manuscrit qu'il a copié et qui contient d'abord l'*Apologia contra Iouinianum* de S. Jérôme (v. 3-7), ensuite un écrit d'Eucher donnant des gloses allégoriques sur la Bible (v. 8), enfin le *Prognosticon futuri saeculi* de Julien en trois livres qui sont résumés avec une certaine

Digitized by Google

Ad litus scribendi libri insum ego misero
Excelso ubertim laudem concrepans suabius
X. ... te mecum fideles simulque doctissimi 3
Isdem hic volumen caput hoc dedere nomini
M sti heres castos docet vivere
In ui celesti suabi palatio 6
Nasi suos narcisumque balsamum
Vim dein istut scema tenet florida
Sic de inpos lis continet loquutio 9
Haud casus mortium firmat hoc timere timidis
Opus et secundi libri plausti firmat genere
Cristo et pie veniente congregatim rapere 12
Mobet in tertius liber pondere iudicii
Id circlo terrore terre post formido quatere
Sursum tulti omnes sancti in eterna gaudia 15
En meis adclinis vobis supplico confratribus
Lebamen utrique unum conferamur invicem
Lues me obvolvent graves criminum frequentia 18
Uulneratus sum ab hoste ex adverso fortiter
Simul mecum cuncti flete cibem summam querite
Spiris malis christe teror eruito misero 21
Corpus ab ipso mortale porto ve dominio
Rapto in extremo fine legis carne cogito
Isdem m sodales amicorum proximi 24
B proximorum funere
S met ipse desque quisquis in hoc legerit
In linea enim prima nomen scribe precip 27
Toth ista fore conscribta alba possidentia 28

Et fulg simento superno solacio
Repend llo dignos esse pronomini
Ast carmen iovinianí proculque abicite
Nempe apologia vocans idem excusatio
Opulenta paradisi puri dandi cordibus
Nablos ibi modulorum cit crepare organa
Ammomum pulvisculorum ex zabernis virginum
Gestans euceri sacra fabella deifica
Exitus futuri secli iuliani presagus
Notat ex stilo conscribto fide iustus vivitat
Terre vivos morituros sortis primo ducere
Et presens arbiter ille rationem ponere
Singulorum facta dicta prorsius discernere
Ius iudicii peracto igne vim conflabere
Mala evasisse gaudent, christo grates personant
Ac sudo pro me rogetis clementemque solium
Sic vosmet iubante promte evadamque tartara
Emolumentoque nullo possim ita consequi
Pigmentariorum nullo conperi ac medico
Tonos angelorum choros alta mentis anelo
Varatri ob solacio
Animam
Gratanter nec dis
Et rupto sarcine corpus oratu confertite
Supplic iugis
Indictis piorum memor pie postulo
Media etenim ita simul era contin
Ac degenti centiesques fratrumque in loc

Corde canam illi promto hac vita dum egero
Vim ipse nec habens permet inprecor iubamine
Renitenti ea virgo doctorque iheronimo
Stupratores telo ferit virginum armigero
Vita mera corpus virgo regno locat supero
Nisi suo ter psallentes sanctusque sepissime
Odor experos frutecti omnigenis ad....
Nodos bibli sive novi nodatim orsificat
Opus tria sic constrinxit uno in uolumine
Deum satis possidere abiecto corpusculo
Ex bucina septimaque cin... vivere
Cohors una omnis turma ei presentavere
Iustis bona malis mala sustinebunt proprie
Malis terre absorbevit cruciandis iugiter
Orant christo solioque in eterno seculo
Kalam suo mensurando diluculo
A que corpus in eternum gratuler
Letale inciso vuln
Et circlo girante solante perio
N appetere
Defossus
E
A
P
R
Ibi iungar hic inc...
L
In honore beat

Digitized by Google

complaisance (v. 9-15). Eximinus demande alors à ses confrères de se souvenir de lui dans leurs prières (v. 16-26). Il avertit le lecteur de chercher dans l'acrostiche le nom du copiste et la date (v. 27). Dans le vers final il indiquait probablement le lieu où il écrivit « in loco... in honore... », malheureusement il est impossible de lire tout.

Eximinus écrivit son volume « era 970 » c'est à dire l'an 932, la 19e année du cycle lunaire (si je comprends bien, cf le ms 8 de S. Millan), le premier avril. Eximinus n'est pas un inconnu ; à la Bibliothèque de l'Académie il y a un manuscrit coté 25 (S. Millan 8) qui a été copié par Eximinus archiprêtre, l'an 946. Mais le manuscrit du Contra Iouinianum, d'Eucher et de Julien de Tolède existe-t-il encore ? On ne peut s'empêcher de songer à notre manuscrit 1007 D qui commence précisément par ces trois ouvrages disposés dans le même ordre.

D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

DER EVANGELIENTEXT DES HL. IRENAEUS.

Von keinem christlichen Schriftsteller der zwei ersten Jahrhunderte ist uns ein Werk überliefert, das so sorgfältige und so zahlreiche Bibelcitate böte wie des hl. Irenaeus fünf Bücher Adversus Haereses. Besässen wir hier umfangreiche Stücke aus einer Bibel des 2. Jahrh., die uns in unversehrter Treue erhalten sind, so könnte die Aufmerksamkeit, mit der wir sie betrachten müssen, kaum gross genug sein, und führte uns eine Untersuchung der Citate zu dem Ergebnis, dass diese Stücke nicht ganz einwandfrei überliefert worden sind, so dürften wir keine Arbeit scheuen, um wiederzugewinnen, was sich gewinnen lässt. Die lange erwartete, jüngst erschienene Sammlung der neutestamentlichen Citate des Irenaeus von W. Sanday — C. H. Turner — A. Souter [1] gewährt eine bequeme Übersicht. Darf diese Ausgabe auch nicht, wie ich Theol. Revue 1924, n° 1 zeigte, ohne Kritik verwandt werden, so bietet sie doch in ihrem seitlichen Apparat einen ausgezeichneten Einblick in die handschriftliche Überlieferung, und dazu erörtert sie in ihrer umfangreichen Einleitung eine Reihe von bedeutsamen Fragen, namentlich die nach Alter und Heimat der lateinischen Übersetzung des irenäischen Werkes.

Unter den Texteszeugen für Adv. Haer. ist der lateinische Übersetzer der wichtigste, nicht allein, weil er für weite Strecken der einzige bleibt, sondern auch, weil er sowohl dem griechischen Text, der sich ja nur aus späteren, weit verstreuten Citaten bruchstückweise und mühsam zusammenlesen lässt, wie auch dem i. J. 1910 entdeckten armenischen Wortlaut der beiden letzten Bücher an Alter und innerem Wert weit überlegen ist. Erwiesen zu haben, dass dieses Urteil auch von den Bibelzitaten des Ir. lat. gilt, ist das Verdienst Souters, der in methodisch vorbildlicher Untersuchung p. CXII ff. zeigt, dass der Übersetzer sich dabei genau an seine Vorlage gehalten hat, ja ich teile Turners Ansicht p. 232, dass in 99 von 100 Fällen der lateinische Irenaeus ein

1. Novum Testamentum Sancti Irenaei Episcopi Lugdunensis, being the New Testament quotations in the old-latin version of the Ελεγχος και παρατροπη ψευδωνυμους γνωσεως, edited from the MSS., with Introductions Apparatus Notes and Appendices by.. W. Sanday.. C. H. Turner.. A. Souter, (Old-Latin Biblical Texts N° VII). Oxford 1923.

Digitized by Google

besserer Zeuge für den ursprünglichen Text von Adv. Haer. ist, als die Citate in den griechischen Vätern. Frühere Gelehrte meinten wohl, dass der Übersetzer bei der Übertragung der Schriftstellen seiner eigenen, natürlich lateinischen, Bibel gefolgt sei. Und es ist allerdings offenbar, dass sich die sprachliche Färbung dieser Stücke aufs engste berührt mit Handschriften, deren Fassungen uns bei afrikanischen Schriftstellern des 3. — 6. Jahrh. begegnen, d. h. in den Evangelien mit dem Codex Bobbiensis (*k*) und dem Codex Palatinus (*e*). Um so bemerkenswerter bleibt es, dass seine staunenswerte Vertrautheit mit dem Text der eigenen Bibel den Übersetzer nirgendwo oder fast nirgendwo verleitete, von dem abzugehen, was seine Vorlage bot. Er hat den griechischen Irenaeus Wort für Wort getreu im Lateinischen wiedergegeben, auch bei der Übertragung der Bibelcitate.

Allerdings wäre es ein Irrtum, wenn wir dächten, den lateinischen Irenaeus in seiner ursprünglichen Gestalt zu besitzen. Schon zwei kurze Stücke, die Augustin gegen 421 ihm entnommen hat, können uns verraten, dass unsere Überlieferung wenigstens hin und wieder etwas getrübt sein muss. Denn Augustin fand hier, wie H. Jordan [1] zeigt, Fassungen, die den unsrigen überlegen scheinen. Und in der Überlieferung war begreiflicherweise nichts so stark gefährdet wie die Bibelcitate. Wir würden zwar fehlgreifen, wenn wir es den Schreibern zuschöben, dass sie die fremdartigen Formen in die ihnen geläufigen ummodelten ; wohl aber haben Männer, die den Irenaeus studierten, Abweichungen von ihrem eigenen Text in der Bibel des Irenaeus festgestellt und hier und dort « berichtigt ». So ist uns wiederholt die ursprüngliche Lesart nur noch durch einen einzigen Zeugen — in den weitaus meisten Fällen handelt es sich um die älteste Hs des Ir. lat., den Cod. Claromontanus, saec. IX — erhalten, und der seitliche Apparat bei Sanday bietet ein treffliches Anschauungsmaterial für den Vorgang, wie die Vulgata mehr und mehr Boden erobert und das alte Gut verdrängt. Natürlich verdient das von der Vulgata Abweichende besonderes Vertrauen, ein Grundsatz, dem Sanday in seiner Ausgabe leider nicht immer Rechnung getragen [2].

Wir stehen also vor der Frage, ob uns überhaupt Ir. lat. die Citate in einer solchen Fassung bietet, dass wir ihn als eine

1. Das Alter und die Herkunft der lateinischen Übersetzung des Hauptwerkes des Irenaeus (Theologische Studien, Th. Zahn... dargebracht, Leipzig 1908) S. 173 f.

2. Ich berücksichtige im Folgenden stillschweigend nur die Fassung, die mir die richtige zu sein scheint.

Digitized by Google

hinreichend zuverlässige Grundlage für eine Untersuchung brauchen können. Seine Überlieferung scheint im allgemeinen, wie es ja bei den seltener vervielfältigten Schriftwerken als die Regel bezeichnet werden darf, nicht schlecht zu sein, aber es unterliegt doch keinem Zweifel, dass hin und wieder das Ursprüngliche verloren gegangen ist. Einen Fall dieser Art nennt Sanday p. XXXIII, wobei mir nur rätselhaft bleibt, warum Mt 13, 17 das *concupierunt* nicht wenigstens an der zweiten Stelle IV, 22, 1 in den Text aufgenommen ward [1]. Einen anderen nennt Turner p. 250. Zwei weitere führe ich in der Theol. Revue an, und da die Sache von Bedeutung ist, so bringe ich auch hier noch ein paar derartiger Stellen.

Jo 1,47 heisst es : *uerus israelita est in quo dolus non est.* Dann fährt Ir. lat. fort (III, 11,6) : *cognouit israelites suum regem.* Man fragt sich, warum ἰσραηλίτης das eine Mal nur transcribiert, das andere Mal (im Bibeltext !) mit lateinischer Endung versehen wird. Dass hier im Bibeltext der ursprüngliche Wortlaut verändert worden ist, zeigt klar der Palatinus (*e*), der *isdrahelites* bietet. Ganz auf der gleichen Linie liegt ein Fall im Citat von Mk 1,3, wo die Hss ausnahmslos bieten : *uox clamantis in deserto*, aber Ir. lat. ein paar Zeilen später schreibt : *clamans in eremo.* Ich denke, dass es nicht zweifelhaft ist, dass *eremo* ehedem auch im Citat gestanden hat. Vgl. ferner Jo. 5,39, wo alle Hss lesen : *quae testimonium perhibent de me*, wie die Vulgata, aber Ir. lat. fortfährt : *quomodo igitur testabantur de eo scripturae.* Es ist darnach recht wahrscheinlich, dass Ir. lat. mit *d* in seinem Bibeltext schrieb : *testantur*, wie er auch Jo. 1.7,8 das μαρτυρεῖν wiedergiebt. Ich führe noch an die Maurinernote zu Mk 1,1 : *quemadmodum scriptum est in prophetis* (citiert III, 10, 6), die wertvoll genug ist, um auch heute noch Beachtung zu finden. Massuet schreibt p. 187 :

> *In Prophetis.*] Sic cum Irenaeo habent excusi noui Test. codd. Graeci. In MSS. uero quibusdam Graecis, ut et in uersionibus Vulgata Latina, Syr. Copt Persic. Arab. et Goth. legitur, *in Ezaia Propheta.* Iam ab Irenaei temporibus uariasse Marci Euangelii codices inde liquet, quod in sequenti capite eadem Euangelii uerba citans legat *in Esaia Propheta;* nisi quis dicere malit haec a librario quopiam ex Vulgata Latina scripta fuisse, quod non abhorret a uerosimili. Siquidem Irenaeus infra cap. XVI. eadem uerba repetens, iterum scribit *in Prophetis* Et quemadmodum hic subiungit : *Manifeste initium Euangelii esse dicens sanctorum Prophetarum*

1. Erst Turner hat p. 237 den Fehler berichtigt.

Digitized by Google

uoces; sic et illic addit : *unum et eumdem sciens Filium Dei Iesum Christum, qui a Prophetis annuntiatus.* Quibus firmatur coniectura, Irenaeum constanter legisse *in Prophetis* ; haec uero *in Esaia Propheta*, a quopiam addita ; cum nihil subjungat, ex quo conjici possit eum hoc posteriori modo legisse.

Das trifft, wie mir scheint, den Nagel auf den Kopf, und der gelehrte Benediktiner würde heute auch nicht zögern, ähnliche Argumente geltend zu machen, wenn er gewusst hätte, dass von Ir. lat. IV, 7, 1, *Elisabeth* als die Sängerin des Magnificat bezeichnet wird, dagegen an der Stelle III, 10, 2, *Maria.* Wie werden fragen müssen, ob nicht an einer der beiden Stellen geändert worden ist, und dann wird kaum zweifelhaft sein, wo man geändert hat. Ob aber die Lesart durch den Umstand, dass Ir. für *Elisabeth* eintritt, an Wert gewinnt, steht auf einem ganz anderen Blatt.

Aber damit ist auch schon die weitere Frage aufgerollt, ob Irenaeus sich überhaupt stets ein und derselben Bibel bedient hat. Da die fünf Bücher Adv. Haer. nicht in einem Zuge geschrieben sind [1], so ist die Frage keineswegs bedeutungslos. Unter den Citaten findet sich eine ansehnliche Menge, wo die gleiche Stelle nicht nur in der sprachlichen Färbung mehr oder weniger von einander abweicht, sondern auch eine verschiedene griechische Vorlage anzunehmen ist. Nach III, 9, 2 und III, 16, 2 lautet z. B. Mt. 1, 23 : *et uocabunt nomen*, hingegen IV, 23, 1 heisst es : *et uocabitur nomen. uocabitur* ist die Lesart von sy^c und Tert, *uocabunt* vertreten fast alle anderen Zeugen mit vg. Liegt hier ein verschiedenartiger Bibeltext zu Grunde, oder ist das *uocabunt* nur ein Eindringling aus vg ? — IV, 8, 3 finden wir Mt 3, 10 = Lk 3, 9 in der Fassung : *omnis enim arbor quae non facit fructum bonum excidetur*, IV, 36,4 lautet dieselbe Stelle : *omnis arbor quae non facit fructum excidetur.* Welche von beiden Fassungen ist die des Irenaeus ? Das γαρ ist bei Mt nur in sy^s sy^{pal} Lucifer und Orig ¼ bezeugt, in Lk gar nicht ; das καλον fehlt in Mt nur bei sy^s, in Lk bei *a* ff^2 vg^{codd}. — IV, 4, 3 liest man Mt 3, 12 (vgl. Lk 3, 17) : *aream suam et fructum congregabit in horreum*, dagegen I, 3, 5 : *aream et colliget frumentum in horreum suum.* Auch hier sind beide Fassungen anderweitig bezeugt, die letztgenannte,die das sprachliche Kolorit von Ir. lat. getreuer zeigt als die erste, bei einer Gruppe, der Irenaeus sonst zu folgen pflegt. — III, 18, 4 citiert Ir. die Stelle Mt 16, 25 : *et qui eam perdiderit propter me saluabit eam. Saluabit* ist die Lesart von Tatian 1. 33, 209 und

1. Vgl. etwa O. Bardenhewer. Geschichte der altkirchlichen Literatur I², Freiburg, i. B. 1913. 405.

Digitized by Google

Orig. Im folgenden Absatz heisst es: *et qui perdiderit inueniet eam. inueniet* ist die Lesart aller übrigen Zeugen. Das *saluabit* an der ersten Stelle würde nach Lk 9, 24 oder Mk 8, 35 hinüberweisen, aber der Zusammenhang zeigt deutlich, dass Ir. den Text des ersten Evangeliums vor sich hat. Wie ist der Wechsel zwischen *saluabit* und *inueniet* zu erklären ?

Es ist nicht ausgeschlossen, dass das Gedächtnis des Kirchenvaters dabei eine Rolle spielt. Seine Citierweise zwar ist im allgemeinen bemerkenswert genau. Manches, was man auf den ersten Blick als gedächtnismässige Freiheit zu betrachten geneigt sein könnte, stellt sich bei näherer Prüfung als genaues Citat heraus. Und ich würde nicht mit Sanday (p. CXLIV) zum Beweis für Gedächtnisirrtum die Stelle IV, 6, 1 anführen, wo Ir. behauptet, dass sich die sog. johanneische Stelle bei den Synoptikern (Mt 11, 27 = Lk 10, 22) bei Mt, Lk und Mk finde, aber nicht bei Jo. Denn was will es besagen, dass wir keinen Mk-Text kennen, wo diese Worte bezeugt sind ? Erinnert uns doch gerade der Evangelientext des Ir., mehr als irgend ein anderer, den ich kenne, an des Hieronymus bekannte Klage über die Verquickung der vier Evangelientexte : *Unde accidit ut apud nos mixta sint omnia, et in Marco plura Lucae atque Matthei etc.!* Aber zweifelhaft muss es uns bleiben, ob nach seinem Lk-Text (7, 15) Jesus wirklich dem auferweckten Jüngling vor dem Stadttor Speise zu reichen befahl, und ob nach 4, 16 die Synagogenpredigt in Kapharnaum statt in Nazareth gehalten wurde. Dass Jairus (Mt 9, 18) zum *summus sacerdos* erhoben wird, ist vielleicht nur ein Fehlgriff des Übersetzers bei der Übertragung von ἄρχων, vielleicht auch ein Versehen des Kirchenvaters. Aber im allgemeinen citiert Ir. jedenfalls mit grosser Gewissenhaftigkeit, und wir dürfen, wenn die bisher erwähnten Vorsichtsmassnahmen beachtet werden, seine Citate mit vollem Vertrauen verwerten.

Treten wir nun an seinen Text mit der Erwartung heran, einer Fassung zu begegnen, die der Urgestalt der neutestamentlichen Schriften besonders nahe steht, so werden wir schmerzlich enttäuscht sein. Aber deswegen ist Ir. doch nicht minder ein sehr wichtiger Zeuge, und ich zweifle nicht daran, dass ihm beim Studium der Geschichte der Textüberlieferung in Zukunft mehr Beachtung geschenkt werden wird, als es in der Vergangenheit der Fall war. Da von Dr. B. Kraft-Augsburg eine Veröffentlichung über das Neue Testament des Irenaeus zu erwarten ist, so beschränke ich mich hier auf die Behandlung einiger Stellen, die uns ein genügend deutliches Bild von der Eigenart seines Textes geben werden.

Digitized by Google

Mt 1, 19-23 : Dehinc, cum [19] *ioseph* cogitaret *dimittere* mariam, quoniam praegnans erat, adsistentem ei angelum et dicentem : [20] *ne timueris adsumere mariam coniugem tuam ; quod enim habet in utero de spiritu sancto est.* [21] *pariet autem filium et uocabis nomen eius iesum. hic enim saluabit populum suum a peccatis suis.* [22] *hoc autem factum est, ut impleretur quod dictum est a domino per prophetam :* [23] *ecce, uirgo in utero accipiet et pariet filium, et uocabunt nomen eius emmanuel, quod est : nobiscum deus* (III, 16,2).

Das nämliche Citat wird IV, 23,1 noch einmal geboten (mit der Einführung : et propter hoc [19] *ioseph* cum cognouisset quod praegnans esset maria et cogitaret *absconse dimittere eam,* [20] *angelus in somnis* dixit ad eum : *ne timueris* etc.) in einer sprachlich etwas abweichenden Fassung, aber mit der gleichen griechischen Vorlage. Nur zwei Abweichungen finden sich : V. 22 heisst es nach *prophetam* noch *dicentem* und V. 23 statt *uocabunt : uocabitur.* V. 22 und 23[a] wird noch ein drittes Mal citiert, wo es statt *a domino per prophetam (dicentem)* heisst : *ab esaia propheta.* Für V. 23 erscheint an einer vierten Stelle wieder das *uocabunt,* und : *quod est interpretatum nobiscum deus.* — Ich will zunächst keinen Wert darauf legen, dass in beiden Einführungsformeln nach *praegnans erat* nicht steht, was man nach dem gewöhnlichen Schrifttext erwarten möchte : *de spiritu sancto ;* denn III, 16, 2 finden sich diese Worte bezeugt, aber sehr wichtig ist das wiederholte *cogitaret,* das namentlich in der zweiten Einführung auf eine im griechischen und lateinischen vollständig unbekannte Variante hinweist, der wir aber in der älteren syrischen Überlieferung ausnahmslos begegnen. Das ἐβουλήθη (Mt 1,19) ersetzen sy[csp] und Ephrem durch *cogitauit,* und dem gleichen Text begegnen wir nun wieder im niederländischen Tatian. [1] Da wir bereits Mt 1,18 die Variante om. ἰησοῦ in sy[s] und der lateinischen Überlieferung, Mt 1,20 die Variante ἰωσηφ statt αὐτῷ in *g*[1] und sy[c] finden, ferner das κυρίου 1,20 auch im niederl. Tatian (Bergsma p. 17) fehlt, so scheint dies Zusammentreffen in 1,19 besonders beachtenswert, und nun werden wir auch darauf hinweisen dürfen, dass die Worte *de spiritu sancto* im Text des niederl. Tatian ebenfalls fehlen (Bergsma p. 15) [2] Aber dies sind keineswegs die einzigen Abweichungen. Dass Ir. Mt 1,22 das Wort ὅλον nicht gelesen hat, zeigt das Fehlen an allen drei Stellen, wo es citiert wird. Wir kennen keine griechische Hs, die es ausliesse, aber die beiden Altsyrer (sy[cs]) bieten es nicht, und das Fehlen von

1. Bergsma p. 17. Vgl. D. Plooij, A primitive text of the Diatessaron. Leiden 1923, 30.
2. Vgl. Plooij. *l. c.*, 30.

Digitized by Google

ὅλον macht uns besonders verständlich, warum Ir. (IV, 23,1) den Vers Mt 1,22 als ein Wort des Engels an Ioseph und nicht als Reflexion des Schriftstellers deutet [1]. — Wichtiger noch ist folgendes : Statt des Textes V. 22 : *a domino per prophetam (dicentem)* liest Ir. an einer Stelle : *ab esaia propheta.* Er lässt hier also das ὑπὸ κυρίου aus, fügt hinter διὰ den Prophetennamen ein und unterdrückt das λέγοντος. Dazu stelle ich von Sodens Apparat : 22 om. υπο κυριου 1454 1289 | add. ησαιου p. δια Tat^{ephr} D 183 1454 1289 sy^{pal} Ir 1 : 2 sy^{cs} it | om. λεγοντος Tat [wäre nicht zu bringen, da sy^{p} den gleichen Text vertritt] 129 Ir 2 : 2 *f* sy^{p} sy$^{pal\ cod.\ C}$ Es fehlt also im ersten Fall Ir 1 : 3, und damit wird das Bild ziemlich verzeichnet. Man sieht so weniger gut, dass der Text το ρηθεν δια ησαιου του προφητου, wie er bei Ir $^{1}/_{3}$ 1454 und 1289 erscheint, die ältere Fassung darstellt, die durch die Hinzufügung von ὑπὸ κυρίου und λέγοντος bei anderen Zeugen der gewöhnlichen Form wieder angenähert worden ist. Ich bin geneigt, diese Fassung als die echte irenäische zu betrachten, namentlich wegen des an allen vier Stellen bezeugten ληψεται statt ἕξει (V. 23), das nur in einer einzigen griechischen Minuskel, dagegen bei den meisten Altlateinern, ferner bei Euseb und anderen Griechen bezeugt ist und fraglos seine Heimat in Is. 7,14 hat. Wer dieses ληψεται eintrug, hat entweder gewusst oder nachgesucht, wie der ungenannte προφήτης von Mt 1,22 hiess, und hat seinen Namen hinzugefügt. Der älteste « Zeuge » für diese Lesarten ist Tatian !

Mt 3, 3 : de quo iterum ait matheus, similiter autem et lucas : [3] *hic enim est qui dictus est a domino per projetam. uox clamantis in deserto : parate uiam domino. rectas facite semitas dei nostri. omnis uallis adimplebitur et omnis mons et collis humiliabitur et erunt tortuosa in directum et aspera in uias planas. et uidebit omnis caro salutare dei* (III, 9. 1).

Sanday wollte das Citat zerreissen und über Mt und Lk verteilen, bei Lk ist es dann versehentlich ausgefallen. Erst Turner hat den Fehler bemerkt, und er notiert p. 214, dass Ir. vielleicht die ganze Stelle bei Mt gelesen habe, ähnlich wie die beiden Altlateiner *a* und *b* (lies : *a c gat*) es machen. Allerdings unterliegt das keinem Zweifel. Einmal wegen der Einführungsformel *ait matheus similiter autem et lucas,* derzufolge Ir. doch mit klaren Worten sagt, dass er ein Mt-Citat bringen will. Dann wegen der Variante *dei nostri*

1. Ebenso erklären Chrysost., Photius, Theophylakt. Euthym. Zigabenus u. s. w., von den neueren z. B. Th. Zahn. Das Evangelium des Matthaeus, Leipzig 1910. 80.

Digitized by Google

in V. 3. So liest mit Tatian auch *b* und sy^{c} in Mt. In Mk 1,2 bieten *a b c f ff*^{2}, ähnlich wie Ir., statt αὐτοῦ : *dei nostri.* In Lk 3,4 hat *r* statt αὐτοῦ : *dei nostri,* und die Syrer : *deo nostro.* Endlich bringt *e* in Jo. 1,23 einen Zusatz : *rectas facite semitas dei nostri.* Das *dei nostri,* das seine Heimat in Is. 40,3 hat, ist erstmals « bezeugt » durch Tatian ! Ich setze das « bezeugt » in Anführungszeichen, weil wir in der Lage sind, festzustellen, dass Tatian für seine Harmonie die alttestamentlichen Citate nachgeschlagen und nach dem Grundtext wiederholt seinen Text « berichtigt » hat. — Aber warum liest Ir. die Stelle Mt 3,3, weit abweichend von aller andern griechischen Überlieferung : *qui dictus est a domino per profetam ?* Den Schlüssel zum Verständnis dieses einzigartigen Textes müssen wir vielleicht bei Mk 1,2 suchen. Denn wer das Isaiascitat nachschlug und das τρίβους αὐτοῦ nach Is 40,3 zu τριβους του θεου ημων abwandelte, hatte doch gar kein Interesse daran, den Prophetennamen zu unterdrücken, im Gegenteil, damit war der Name besonders gesichert. Aber anders lagen die Dinge, wenn auch Mk 1,2 in den Kreis der Betrachtung einbezogen wurde. Mk bietet bekanntlich nicht ein reines Isaiascitat, sondern eine Mischung aus Mal und Is. Dass man dies schon in sehr alter Zeit gefunden hat, bezeugen Mt und Lk, die beide das Stück aus Mal fortlassen. Später, wenigstens in der Mitte des 2. Jahrh., hat man das ἐν τῷ ἡσαΐᾳ τῷ προφήτῃ (Mk 1,2) abgeändert zu εν τοις προφηταις, das in der Masse der griechischen Überlieferung bezeugt ist. Unser ältester Vertreter dieser Lesart ist Ir., ohne dass eine Wahrscheinlichkeit dafür bestünde, dass jenes εν τοις προφηταις auf seine Hand zurückgehe. Als einen Nachklang dieses εν τοις προφηταις möchte ich die Lesart des Ir. Mt 3,3 : *qui dictus est a domino per profetam* betrachten. Wenn Tatian es war, der die Stellen Mk 1,2, Mt 3,3 und Lk 3,5.6 zusammenschob, und dabei gleichzeitig das του θεου ημων « berichtigte », so musste er auch in seinem Isaiastext feststellen, dass die Worte ἰδοὺ [ἐγὼ] ἀποστέλλω τὸν ἄγγελόν μου πρὸ προσώπου σου, ὃς κατασκευάσει τὴν ὁδόν σου nicht bei Is ihre Heimat hatten und half sich mit « den » Propheten. — Es sei noch hingewiesen auf den Dativ *domino* im Irenaeuscitat Mt 3,3. Er findet sich meines Wissens nur bei E^{vg} und bei sy^{cs}.

Mt 10, 28 : *nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. timete autem magis eum qui habet potestatem et corpus et animam mittere in gehennam.* (III, 18, 5.)

Die erste Hälfte des Spruchs lautet genau so, wie die griechische

Digitized by Google

Überlieferung ihn bietet, gerade dass das ἀπὸ τῶν ἀποκτεν[ν]όντων etwas frei übertragen ist mit *eos qui occidunt*, wie die Lateiner (mit Justin und Pseudo-Klemens [2 Cor.]) es tun. Aber mit dem Text *eum qui habet potestatem* schaut Ir. nach Lk 12, 5 hinüber. Der einzige Text, der es ebenso macht, ist der niederl. Tatian (Bergsma p. 57). Etwas öfter bezeugt ist die Umstellung *et corpus et animam*. Sie findet sich in sy^{s} und Pseudo-Klemens, unter den Lateinern nur bei Tert und Hil; darum ist es doppelt bemerkenswert, wenn auch sie im niederl. Tatian wieder erscheint. Der Text *mittere in gehennam* verlässt ebenso wie das *eum qui habet potestatem* den Mt und gehört nach Lk 12, 5. βαλειν εις γεεννα̅ν findet sich bei Justin, Tatian, (vgl. auch Bergsma p. 56), Pseudo-Klemens und sy^{s}.

Mt 13, 10-16. Discipulis dicentibus domino: *quare in parabolis loqueris eis? respondit* dominus: [11] *quoniam uobis datum est nosse mysterium regni caelorum* [13] *illis autem in parabolis loquor, ut uidentes non uideant et audientes non audiant* [14] *ut impleatur erga eos prophetia esaiae dicens:* [15] *incrassa cor populi huius et aures eorum obtura et oculos eorum excaeca.* [16] *uestri autem beati oculi, qui uident quae uos uidetis, et aures uestrae, quae audiunt quae auditis.* (IV, 29, 1).

Diese Stelle behandelte ich bereits im Handbuch der neutest. Textkritik p. 199 f. Dabei nahm ich an, dass der Text von V. 15 laute: *incrassatum est... et.. obtura et.. excaeca*, wie Sanday auch noch ediert hat. Diese Voraussetzung ist jetzt freilich, nachdem wir Einblick in die Überlieferungsgeschichte des Ir. lat. bekommen haben, nicht mehr haltbar. Es ist fraglos mit Cod. Arund. zu lesen: *incrassa cor populi huius etc.*, und weiterhin ist zu urteilen, dass der Text des Ir. hier die älteste uns erreichbare Stufe einer hochinteressanten sekundären Fassung darstellt. Die Lesart *illis autem* statt διὰ τοῦτο... αὐτοῖς in 13, 13 scheint sonst ganz unbezeugt. Ihre Heimat hat sie natürlich in Mk 4, 11, wohin ja auch der Singular *mysterium* (V. 11), das *ut* (V. 13) u. s. w. hinüberschaut. Der Text ist aber in der Hauptsache unverkennbar Mt; nur ist das alttestamentliche Citat der Stelle in einer Form geboten, wie sie weder bei einem der Synoptiker noch bei den LXX, sondern bis jetzt nur im masoretischen Text von Is 6, 10 bezeugt wird. Wer hat die Änderung vorgenommen? Zur Beantwortung dieser Frage wird es gut sein, sich zu vergegenwärtigen, dass der Singular μυστηριον von nahezu der gesamten altlateinischen Überlieferung (*a c d f ff*^{2} *g*^{1} *k l q*) und von den alten Syrern, ausserdem

Digitized by Google

nur noch von Klemens-Alex. geboten wird, ohne dass irgend ein Anlass gegeben wäre, den Singular als den ursprünglichen Text zu betrachten ; er ist lediglich aus Mk herübergeholt. Ferner ist wohl zu sehen, dass die Änderung von ὅτι.. οὐ βλέπουσιν in ινα... μη βλεπωσιν, die das Wort Jesu in der Richtung des Mk-Textes verschärft, bezeugt wird durch die Altlateiner und die Altsyrer, dazu durch D und einige Minuskeln. Da diese bis auf Hieronymus allgemein bezeugte Variante ινα offenbar in engstem Zusammenhang steht mit der Fassung *incrassa... obtura... excaeca*, so scheint mir allein damit klar gestellt zu sein, dass im Abendland der Text *incrassa etc.* die älteste Form ist, was ja übrigens auch ohnedem ein Blick in die altlateinische Überlieferung der Stelle nahelegt ; und bei den Syrern dürfte es nicht anders gewesen sein, wenn uns auch zufällig nichts mehr davon erhalten ist. Höchst bemerkenswert bleibt auch das völlige Fehlen von Mt 13, 12. Man könnte geneigt sein, das für eine Kürzung zu halten, wie Ir. sie gelegentlich wohl vornimmt. Indess hier würde man mit dieser Annahme gewiss fehlgreifen. Da die ganze Fassung des Stücks sich offensichtlich an Mk anlehnt, so ist das Fehlen von V. 12 ebenso zu beurteilen. Ir. hat diesen Vers (mit Mk und Lk) hier in seinem Mt nicht gefunden. In einem Diatessaron stand er viel besser an anderer Stelle, und ich darf nicht unterlassen, darauf hinzuweisen, dass er im Fuldensis (Ranke p. 70 ; Bergsma p. 91) fehlt. Hier finden wir Mt 13, 10. 11 [+Mk 4, 34[b]] + Mt 13, 13 ff. Ich denke, der Tatbestand giebt uns allen Anlass zu vermuten, dass Ir. uns diesmal nahezu reinen Diatessarontext aufbewahrt hat, womit freilich noch gar nichts über die Frage entschieden ist, ob er das Diatessaron gekannt hat.

Mt 19, 29 : et iterum ait : *quicumque dimiserit agros aut domos aut parentes aut fratres aut filios propter me, centuplum accipiet in hoc saeculo, et in futuro uitam aeternam hereditabit* (v, 33, 2).

Auch dieser, von aller sonstigen Überlieferung weit abweichende Spruch ist ein kunstvolles Gewebe aus Mt, Mk und Lk (vgl. dazu etwa Bergsma p. 146, 147).

Mt 23, 26-28 : [26] *pharisaei*, inquit, *ecce emundate quod est intus calicis, ut fiat quod foris est mundum*... propter quod et dicebat dominus : [27] *uae uobis scribae et pharisaei hypocritae quoniam similes estis monumentis dealbatis, foris enim sepulcrum apparet formosum, intus autem plenum est ossibus mortuorum et uniuersa immunditia.* [28] *sic et uos a foris quidem apparetis hominibus quasi iusti, intus autem pleni estis malitia et hypocrisi.* (Die beiden Citate finden sich

Digitized by Google

nahe beieinander IV, 18, 3, das an zweiter Stelle angeführte vor dem ersten. Ich halte es nicht für ausgeschlossen, dass Ir. die Verse in dieser Folge [18, 27. 28. 25. 26] in seinem Mt fand).

Ich stelle dazu lediglich die Varianten, die eine so klare Sprache reden, dass es unnötig erscheint, sie zu kommentieren. **26.** pharisaei... emundate = *c* sy | ecce = L^vg | om. πρῶτον (sonst anscheinend unbezeugt, das Wort wird dadurch verschärft) | om. καὶ τῆς παροψίδος = D Θ 1. 118. 209. 700 *a e ff² r r²* sy^s Clem.-Alex. Chrys. | om. καί = *c e ff² h r²* (steht mit dem Fehlen von πρῶτον in Verbindung) | om. αὐτῶν = 659 *ff²* vg Clem.-Alex. Chrys. (musste natürlich mit om. καὶ τῆς παρ. fallen, oder durch αυτου ersetzt werden, wie B D E Θ 1. 118. 209, Ferrargruppe, 28. 157. 700 *a e* sy^s es machen) | **27** εξωθεν (γρ) ο ταφος φαινεται ωραιος εσωθεν δε γεμει = D Clem.-Alex. (beachte im Text den Wechsel von *monumentum* zu *sepulcrum !*) | **28** ἀνθρώποις] + quasi = *e* sy^c | > pleni estis = lat | > malitia et hypocrisi = sy.

Im Vorstehenden wurde nur eine kleine Auswahl von Stellen getroffen. Die übrigen ergeben genau das nämliche Bild. Wo überhaupt zu Mt eine Parallelstelle vorhanden ist, zeigt sich fast regelmässig deren Einwirkung. Hin und wieder ist die Paralleleinwirkung so stark, dass man nicht recht weiss, ob Ir. ein Stück bei Mt oder bei Lk gelesen hat, z. B. das von Sanday p. 62 angeführte Stück Lk 12,42. Stets geht Ir. gleichzeitig mit den Altlateinern und den Altsyrern. Wiederholt trifft er in auffälligster Weise mit Tatian zusammen. Ich nenne hier nur noch Mt 4,2 om. και νυκτ. τεσσ ; 5,18 + και των προφητων ; 5,24 om. ἐκεῖ ; 11, 12 οι βιασται ; 13, 40 in ignem mittuntur ; 16,21 crucifigi ; 21, 41 vineam suam ; 22,5 abierunt negligentes eum ; 22,9 congregate ; 23, 38 quapropter (eine alte Verwechslung zwischen ἰδοὺ und διο, die jetzt auch bei Bergsma p. 207 wieder ans Licht tritt).

Bei diesem Textcharakter des Mt wird man es doppelt bedauern, dass uns von Mk so wenig erhalten ist. Denn wenn uns schon die altlateinischen Evangelienhandschriften in dem viel weniger gelesenen Mk weit zahlreichere Reste uralter Formen überliefert haben als in den fleissiger benutzten Evangelien des Mt und Lk, so wären wir gewiss bei Ir. zu ähnlichen Erwartungen berechtigt. Aber auch Ir. verwertet bereits das Mk-Evangelium nur noch ganz selten. Sobald einmal der Vierevangelienkanon fest gefügt war, fiel ja dem Armen neben den reicheren Kollegen nur noch die Rolle eines *pedissequus* und *breuiator* zu. So ist uns fast nur

Digitized by Google

der Eingang und der Schlussvers des Mk durch Ir. bezeugt. Sozusagen alles andere, was Sanday bringt, gehört nach Mt. Nur auf eine Stelle möchte ich aufmerksam machen. Mk 8,38 (vielleicht handelt es sich aber auch um Lk 9,26) scheint Ir. mit *k* und sy[s] nicht das Wort λόγους gelesen zu haben, womit die ἐμοί dieses Spruches Jesu « Getreue » werden. Denn Ir. redet III, 18,5, unmittelbar nachdem er von dem Bekenntnis, bezw. von der Verleugnung Jesu gehandelt, von den Martyrern. In Lk 9,26 fehlt das λόγους bei D *e l* sy[c], ferner in *a* (die Ergänzung bei Gasquet II 61 sollte lauten : *me et m*[*eos*]). Man fragt sich natürlich, wie es sich erklärt, dass eine so seltsame Variante sich an der Parallelstelle wiederholt.

Eine Untersuchung des Lk-Textes des Ir. würde ein durchaus gleichartiges Bild ergeben, wie wir es von Mt gewannen. Man prüfe etwa, wenn man das Citat Lk 12, 58. 59 als gnostisches nicht gelten lassen will, die Fassung von 6, 3. 4 ; 6, 29 ; 17, 27-30 ; 17, 35 u. s. w., um zu sehen, wie sich ständig das nämliche Spiel der Paralleleinwirkung und der Verwandtschaft mit dem lateinisch-syrischen Text, d. h. mit Tatian wiederholt.

Aus Jo. nenne ich nur einen einzigen Vers, den letzten, den Ir. citiert.

> Jo 20, 31 : *haec autem scripta sunt, ut credatis quoniam iesus est filius dei et ut credentes uitam aeternam habeatis in nomine eius.*

Hier sind zwei bedeutsame Varianten zu verzeichnen. Einmal lässt Ir. das Wort ὁ χριστός aus ; wie Souter p. CXLIII mit Recht bemerkt, ist die Lesart einzigartig. Dann fügt er *aeternam* hinzu, diesmal begleitet von ℵ CDL 13. 33. 69 *b e f q r d* sy[p]. Im niederl. Tatian (Bergsma p. 271) lesen wir : *mar dese syn gescreven om dat gi gheloeven selt dat Ihesus es Gods sone ende dat gi overmids de gheloeve beyagt dat eeueleke leven in sinen name.* Dass hier der Zusatz *aeternam* erscheint, hat weniger zu besagen als die Auslassung von ὁ χριστός. Denn der Zusatz *aeternam* findet sich auch in einigen jüngeren Vulgatazeugen, dagegen ist die Omission von ὁ χριστός der Welt, innerhalb deren der niederl. Tatiantext gewachsen ist, vollständig fremd. Um so mehr haben wir allen Anlass zu denken, dass uns dieser Vers die ursprüngliche Fassung des Diatessaron giebt, und uns zu fragen, wie es sich erklären mag, dass hier Ir. mit Tatian zusammentrifft.

Hermann von Soden meint : « Irenaeus hat das Diatessaron gekannt, und, im Gegensatz zu Tertullian, nicht ganz selten nach

Digitized by Google

dessen aus den Evangelien kombinierten Text statt nach dem Text des einen oder andern Evangeliums citiert [1] ». Ich sehe nichts, worauf sich diese Annahme stützen könnte. Turner denkt « The appeal to Tatian's *Diatessaron* as the *deus ex machina* by which to explain away the origin of all inconvenient readings, especially ' Western ' readings, is treated by Souter with more respect than is, I imagine, its due [2] ». Vielleicht prüft er sein Urteil noch einmal ruhig nach. Seine Kritik an von Soden ist nicht ganz unberechtigt, aber es scheint doch, dass Tatian in der Überlieferungsgeschichte der Evangelien eine grössere Rolle spielt als Turner denkt. Jedenfalls war der Text der Evangelien, den Irenaeus in Händen hatte, aufs stärkste durch eine Harmonie beeinflusst.

1. Die Schriften des Neuen Testaments I 1620.
2. Nov. Test. S. Irenaei p. XVII.

Bonn H. J. VOGELS.

Digitized by Google

DID THE TRANSLATOR OF St IRENAEUS USE A LATIN N.T. ?

There are many problems connected with the New Testament text of St Irenaeus which can now be comfortably studied with the help of Turner and Sanday's new publication. But before we can deal prudently with the underlying Greek text, we have to examine the Latin text of the quotations, and determine its value. Dr Sanday assumed that the translator had before him an Old Latin version ; hence his volume appears in the series of Oxford « O. L. Biblical texts ». Prof. Souter goes so far as to determine the particular types of text used by the translator (whom I shall henceforward call « Tr. » for short). I propose to show, on the contrary, that Tr always simply translated the Greek before him, without any reference to an existing O. L. version, that he knew no version at all well by heart, and that his slight reminiscences of some existing text are insufficient to determine what text he had actually sometimes perused or heard. There conclusions (the evidence for which seems to me overwhelming) are very important, as they warrant us to trust the Latin as evidence for the Greek.

§ 1. The readings of St Irenaeus have not been modified by Tr.

The task of the investigator is made easy by Souter's altogether admirable lists of the differences between the Latin and the Greek, where the original is preserved. His first list (p. cxiii) gives about 34 verses where there is agreement without special significance, because variants are not known in these places. The second list gives some 80 verses in which variants are known, but the Latin and Greek agree. The third list (p. cxxv) gives 70 places where the Latin actually disagrees with the Greek ; but these differences, Dr Souter points out, « are in many cases so slight that the real number should be put at considerably less than seventy » (p. cxxxix). He notes that in a large number of these cases it is quite clear that the Latin represents St Irenaeus, and the Greek excerptor has altered the text. Prof. Turner boldly declares on

Digitized by Google

p. 232 : « The Latin version is in ninety-nine cases out of a hundred a better witness to the text of St Irenaeus than the quotations of the Greek Fathers ». But the question before us is whether in any of these 70 cases the translator has been led away from the text of Irenaeus by some O. L. version. I only see five places out of the 70 where this seems plausible :

1. Acts ix 20, where the Latin omits *Christus*. But this was probably (as Souter remarks) an insertion by the Greek Catenist who has preserved the passage.

2. 2 Cor. v 5 : ὁ δὲ κατεργασάμενος (with all Greek MSS, even G), lat. *perficit*, with *g* (efficit *d e m* Vg). There is thus evidence for the present in the Latin only. But may we not presume a « Western » reading κατεργαζόμενος? We turn to the Armenian of Irenaeus, and lo, it has the present. So Tr. is right.

3. Eph. iii 21 : The Valentinians are quoted as reading τῶν αἰώνων τοῦ αἰῶνος, for the ordinary τοῦ αἰῶνος τῶν αἰώνων. Tr. gives *in universas generationes saeculi saeculorum*. This does not tally with the O. L., for *d e* have *in omnia saecula saeculorum*, and Vg has *in omnes generationes s. s.* So either Tr. was simply careless (for once), or Latin scribes were incorrect.

4. Eph. v 32 : εἰς Χριστὸν καὶ τὴν ἐκκλησίαν, Tr. *in Christo et ecclesia*. O. L. and Vg have *in Christo* (—*tum* Tert. Cypr.) *et in ecclesia* (—am *d e* Tert). Tr. is therefore faithful to St Irenaeus in omitting the second *in*. Scribes are regularly careless about the cases after prepositions ; but the ablative may have been taken by a scribe from Vg. No influence from O. L. need be assumed.

5. Matt. iii 17 : Σὺ εἶ (in a papyrus fragment of about A. D. 200). Tr. : *hic est*. This case stands alone, as the other four have been easily disposed of. It is the only one from the Gospels. Prof. Turner writes : « Probably this is the hundredth case where the Latin version is wrong : but I am not quite convinced on the point » (p. 232). For myself, I feel no doubt at all that the papyrus is right in giving this Western harmonization (from Lk and Mk). But I do not think that Tr. altered the passage — the evidence for his honesty is too overwhelming. I simply hold that the MSS of the Latin version are at fault, and have followed the Vulgate, as they are inclined to do. Examples will be found further on.

Thus we may agree with Prof. Turner that « it does not appear that Dr Souter's results at all support Hort's sweeping generalization that ' the passages subject to no reasonable doubt render it

Digitized by Google

certain that the translator largely modified biblical quotations in conformity with an O. L. text familiar to him ' », (p. xvi). But we may be more audacious than this, and bravely maintain against Hort's great authority that there is really no evidence at all that the translator ever altered the text to suit a Latin version.

§ 2. The character of the Latin translation is to be recognised in the quotations from Scripture.

So far our conclusion is negative : The case for O. L. influence on readings has broken down. But a positive inference as to the faithfulness of Tr. is suggested by a comparison of his usual style and methods with the quotations from Scripture.

Wherever the Greek has been carefully preserved (as by Eusebius), we perceive the Latin to be so literal as to be servile. Tr. renders, as far as he can, word for word, and scarcely ever alters the order of the words. The result does not read like Latin ; there is not a sentence which is not perceptibly Greek in form. Not only has Tr. no idea of writing in good Latin style, but he is not intelligent ; he misunderstands the Greek, and does not try to make the Latin comprehensible. His ambition is to get the right equivalent for each word, preserving their order, but he does not really care about rendering the sense ; he gives *uerbum e uerbo*, not *sensum e sensu*, as St Jerome would put it. Of course he is a Latin, with a thorough conversational (not scholarly) knowledge of the capacities of his own language, and with a large and elastic vocabulary ; he is incompetent in Greek, and cannot even follow the general sense. That Jordan, and then Souter, should regard him as a Greek is to me quite incomprehensible.

I give some examples of his faults and tricks of style, to show that they occur just in the same way in his renderings of St Irenaeus's quotations as of St Irenaeus's text.

α. He seldom uses *nam*, but regularly *enim*, as Prof. Souter remarks, without perceiving the reason. Obviously, since γὰρ cannot be the first word of a sentence in Greek, whereas *nam* always is, Tr. usually renders by *enim*, as he gives word for word.

β. For the same reason he renders οὐκ οἶδα by two words, regardless of the Latin idiom : Matt vi 3 : *non sciat*, Lk ii 49 : *non scitis*, Lk xvij 27 : *non scierunt ;* so that one is a little (not very) suspicious of the MSS each time *nescire* appears (Matt xxij 29, xxiv 42, 50, Lk xii 46). In 1 Cor ix 24 we shall read *non scitis* with AOQ, against the strong combination CV and OR.

Digitized by Google

γ. Similarly in 1 Cor x 1, we must read *non enim uolo* for οὐ θέλω γὰρ with AOPQR, and Sanday was wrong in following the better family CV — *nolo enim.* (Vg).

δ. The periphrastic use of the relative to represent the definite article is one of the most obvious characteristics of Tr., (e. g. ἡ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους ἐπιστολή, *ea quae est ad Ephesios epistola.* There is not much scope for this ugly habit in the N. T., but τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον becomes *tenebras quae sunt exteriores* (Matt. xxii, 13), and εἰς τὰ κατώτερα τῆς γῆς is *in ea quae sunt sub terra* in iv, 27, 2 though in v, 31, 1, we find merely *in inferiora terrae* (Eph. iv, 9). Note also Acts iv, 2 : *resurrectionem quae est a mortuis* (in iii, 12, 3).

ε. Μέλλω is constantly translated *incipere* by Tr., a peculiarity noted thrice in Codex Beyae. We find the same in quotations, Jo. xiii, 25, *quis esset qui inciperet eum tradere ;* Rom. 8[13] *incipietis mori*, but here Tr. is in the company of *h*, *d*, *g*, Cypr.

ζ. *Alter* very often appears for *alius*, e. g. ii, 1, 3, *altera Pleromata et alteros Bythos ;* iv, 35, 3, *alium quidem... alium uero... alterum uero... alter rursus... alii autem ;* cp. iv, 34, 3, where we find *alter* many times unexpectedly though not incorrectly used, *et passim.* Similarly Matt. xxi, 36 and xxii, 4, *alteros seruos*, and xii, 45, *alteros spiritus septem*, against all other authorities. So Jo. iv, 37, where iv, 23, 1 gives *alius-alius*, whereas iv, 25, 3 gives *alter-alter* alone, and in Acts i, 20, there is the same variation.

η. Prof. Souter has called attention to the affection of Tr. for certain conjunctions : *posteaquam*, *quoadusque*, *quemadmodum*, *quoniam*, *uti.* I have spoken of *enim.* He also prefers *quando* to *cum*, and *quasi* to *tamquam.* *Postquam* perhaps does not occur in the citations ; but *posteaquam* (alone) in Mk xvi, 19.

θ. *Quoadusque*, see Souter's list, p. Lxxxix, where Tr's usage is illustrated. In quotations he similarly has *quoadusque*, once with *k* only, four times against all other Latins, for *donec.* Similarly in Gen. iii 19 and Ps. cix (cx) 1.

ι. *Quemadmodum* for *sicut* is almost the most noticeable characteristic of Tr's vocabulary, for the word is so long, and we are continually stumbling over it. In quotations it occurs 40 times, against *sicut* 29 times. But of the 36 texts involved, *only three* have *quemadmodum* in any other authority (*a* once, Cypr. once, Tert. and r3 once).

κ. *Quoniam*, rather than *quia* or *quod*, after verbs of thinking and saying is a rooted habit in Tr. ; see Souter, pp. cix-xi. It is

Digitized by Google

equally habitual in his quotations ; he has it about 29 times with one or many other Latin witnesses, and 22 times against all others.

λ. Tr. prefers *uti* to *ut;* so in 15 quotations from N. T.

These examples, hastily collected, are sufficient instances to prove the close connexion between the Latin text of St Irenaeus and that of his Scripture quotations. It is unavoidable to infer that Tr. translated the book before him, quotations and all.

But there are further arguments. Tr. does not render the same word by the same word, every time it occurs. On the contrary, he goes in for variety, whether through carelessness or on purpose. Dozens of instances will readily be found. I give the following almost at random.

α. iii, 3, 3 : ἱκανωτάτην γραφὴν is *potentissimas litteras*, whereas in the next paragraph we find *epistola... perfectissima.*

β. The triad φόβος, λύπη, ἀπορία ought obviously to be rendered always by the same words each time it occurs in connexion with the πάθος of Enthymesis. We find in i, 4, 1, *tristitiam, timorem, aporiam,* but in i, 8, 2, *taedium, timorem, aporiam.* So in i, 2, 3, λύπης, φόβον, ἐκπλήξεως, are *taedio, timore, stupore;* while in ii, 18, 7, ἔκπληξιν, φόβον, ἀπορίαν, are *expauescentiam, timorem, consternationem.* Again, in i, 4, 2, *timore et tristitia... tristitia et pauore* (ἐκπλ.)... *aliquando consternabatur* (ἀλλότε διηπόρει), and ii, 18, 6, *in passione consternationis.* In i, 20, 2 we find ἀπορῆσαι rendered by *consternasse* (active !) but in i, 2, 3, it had been rendered by *aporiatam, id est confusam.* A similar double rendering is given for ἀπορία in ii, 24, 1, *consternationem siue confusionem.* But the mere transliterations are given elsewhere, *aporiati* in ii, 4, 2 ; *aporiata esset* in ii, 7, 1 ; and *aporias* (pl.) in ii, 17, 1. But it is astonishing to find in i, 5, 4 ἐκ δὲ τῆς ἐκπλήξεως καὶ ἀμηχανίας translated *de expauescentia uero et aporia.*

γ. The word δεκτικήν is *capacem* in v, 2, 3, but in v, 3, 2 δεκτικὴ ἅμα καὶ χωρητική becomes *perceptrix et capax.* In v, 3, 3, δεκτικήν is *participatricem*, while ἐπιδεκτικά is *participabilia* (so A for *percapabilia,* which may be right) and ἐπιδεκτική is *participatrix.*

δ. In i, 13, 5, we have *amatoria et adlectantia* for φίλτρα καὶ ἀγώγιμα ; but in i, 23, 4, *amatoria et agogima.*

ε. The words *proferre, prolatio* are very frequent for προβάλλω or προβολή ; but *emittere* and *emissio* are nearly as common. Yet one or other rendering ought to have been invariable, for this is the technical term for the positing of one Gnostico-Hegelian category

Digitized by Google

by another. So for προβολεύς we have *prolator* (i, 2, 1 ; ii 2, 3) and *emissor* ii, 17, 3. Both words were doubtless coined by Tr., though Souter's research affords us rare examples of them.

ζ. The names of the Valentinian Acons are sometimes translated, sometimes transliterated. Thus the ordinary reader, if he knew no Greek, would entirely lose the sequence of the mythology. This argues an incredible stupidity on Tr's part ; or rather, it shows that he translated faithfully, without regard to the general sense, which had no interest for him. He goes straight on like a machine through text and quotations, through common and proper names, through abstract and concrete, without troubling about what it all means, and without ever looking back to get consistency, any more than he looked out texts in a Latin Bible. So we get *Logus* or *Sermo* or *Verbum ; Enthymesis* or *Intentio ; Alethia* or *Veritas ; Inenarrabilis* and *Arrhetus ; Sige* and *Silentium, Zoe* and *Vita*. Often the Latin reader must doubt whether an Aeon is meant or a common substantive ; for example i, 29, 3 : « Emissam autem cum homine et Autogene agnitionem perfectam... ex Anthropo autem et Gnosi natum lignum, quod et ipsum Gnosin uocant. » Here *Homo* and *Agnitio* are the same personified categories as *Anthropos* and *Gnosis ;* but what Latin reader would guess this ? In i, 11, 3, Tr. seems to have taken *Noëton et Agennetoton* et *Aoraton* to be three Aeons, as he transliterates these adjectives ! The list in i, 1, 3 « Ageratus et Henosis, Autophyes et Hedone, Acinetos et Syncrasis » is translated (with the help of two *hap. leg.* and a rare word), without being recognised, in ii, 14, 8 : « Insenescibilem, et Unitionem, Naturalem et Delectamentum, Immobilem et Contemperamentum ».

η. Particulary puzzling and awkward is the carelessness in rendering ὑστέρημα, the « falling-short » or abortion of which the Valentinian Demiurge was the fruit. We never once, I think, find *Hysterema*, as we night expect, but most often *Labes*, as i, 18, 4, *mysterium passionis Labis*, or ii, 14, 8, *ex quali Labe mundi fabricatorem emissum docent.* Compare also ii, 4, 1-2, where *labes* is explained as *macula*. In i, 12, 6, we have *sine coniuge Labem genauit ;* yet just below *secundum diminutionem* must render κατὰ τὸ ὑστέρημα or καθ' ὑστέρημα. So we have *fructus labis* is i, 17, 2 ; i. 19, 1 ; ii, 28, 3 (twice), but *postremitatis fructus* in ii *Praef*; and *extremitatis fructum* in ii. 1, 1. But in i, 16, 1 *labes* translates σφάλμα, while in the following paragraph ὑστέρημα become *deminoratio* ! This unusual word apparently stands for ὑστέρημα elsewhere, ii, 13, 6-7 ;

Digitized by Google

ii, 17, 9 ; ii, 18, 1 (but cp. just above this, «non enim deminorabatur magnitudo Patris») ; ii, 18, 1 ; ii, 31, 1.

θ. The habit of sometimes translating, sometimes transliterating is continually to the fore ; infrequent examples, as *ogdoas* and *octonatio*. *gnostici* and *agnitores*, *plasma* and *figmentum*, and so forth ; or in rarer words as *exhomologesin facere* (i, 13, 7) for *confiteri* (i, 13, 5). It is really superfluous to give instances [1].

Now if we turn to the N. T. quotations, we find precisely the same phenomena. When S[t] Irenaeus quotes the same text more than once, the translator is not concerned to render it each time by the same phrase ; he may, or he may not. Where the same word occurs in the Greek of several texts, it will usually be translated by more than one Latin equivalent, apart from obvious cases and the peculiar habits of Tr.

Of course there are many instances of such variation which are not striking. Take the beginning of S[t] Matthew : i, 20 : *in utero* or *in uentre* ; 23 : *accipiet* (thrice) or *concipiet* ; iii, 10 : *abscidetur* or *excidetur* (twice). We might find as much variety in the MSS of Cyprian or Lucifer, who diligently copied out of their O. L. Bibles. We must note also verses which Tr. repeats without change, e. g. i, 18. 21-2 (nearly), iii, 9[b]. But these are easy verses, rendered quite literally, and therefore unaltered when they recur. Let us take examples of words for which Tr. has habitually more than one equivalent.

α. Κηρύσσω and κήρυγμα are rendered not only by *praedicare* and *praedicatio* (iii, 3, 3), but frequently by *annuntiare* (e. g. iii, 12, 3-5), and also (because κήρυξ is *praeco*, as i, 15, 6) by the less obvious *praeconare* (*praeconationem praeconauit*, iii, 12, 3). Sometimes the translation is varied in a single paragraph : iii, 1, 1, *praeconare* and *praedicare*, *annuntiare* and *praedicare* ; iii, 12, 3, *annuntiare* and *praeconare*. Now Irenaeus does not often quote texts with κηρύσσω ; but we find *praedicare* Acts ix 20, 1 Cor ix, 27, and Prov. i, 21 ; *annuntiare* Acts x, 42, 1 Cor i, 23, and xv, 11-12 ; *praeconare* (against all other authorities) Lk iv, 18, Eph. ii, 17 and Isai lxi (iii, 9, 3) [2].

1. Dr Hitchcock. *Irenaeus of Lugdunum*, p. 351 gives examples, all different to the above set.

2. It would have been well if Sanday had compared the quotations taken direct from Isai. lxi in ii, 22, 2, iii, 9, 3 and iii, 18, 3 with St Luke's quotation of that passage (Lk iv, 18) in iv, 23, 1. We find *praeconare* as in Luke. Also *Spiritus Dei* (twice, for *Domini*) ; *curare comminutos corde* (words omitted by St Luke, acc. to most Latin authorities and the « Neutral » Greek) ; *acceptabilem* (once, against, *acceptum* twice). Also Irenaeus has *euangelizare humilibus* (with *a* and Barn. xiv. 9, ταπείνοις, and ἄλλος in Hexapla). for πτώχοις.

Digitized by Google

β. Irenaeus is very fond of quoting 1 Cor. xv 26: καταργεῖται ὁ θάνατος or 2 Tim i, 10: καταργήσαντος μὲν τὸν θάνατον. In v, 36, 2, Tr. has *destruetur mors* with *g r*; but in iii, 23, 7, *euacuatur mors*. Again in iii, 23, 1 (not given by Sanday) and iii, 21, 1, *euacuauit mortem*, but i, 15, 3, *destruxit mortem*. Tr. is very fond of the word *euacuare* (i, 30, 5-7-11-12 frequently). Compare *euac. cum regnante morte*, iii, 23, 6, and *euacuatio est mortis* iii, 27, 7. Yet in 2 Thess. ii, 8 he has *destruet* (thrice), though here Tert. has *euacuabit*.

γ. Jo. i 4-5 (iii, 11, 1) φῶς is twice *lux*; but in i, 8, 5 we find *lux* in v. 4 and *lumen* in v. 5. In vv. 7-8 (iii, 11, 4) *lumen* (*bis*), where Vg has *lux-lumen*. Eph. v, 8 (iv, 37, 4) *lumen-lucis*, where all other Latins have *lux-lucis*. But Tr. uses *lumen* only in v, 39, 3 and 40.

δ. Here are some examples at random: 1 Pet. i, 12: παρακύψαι is *intendere* (iv, 34, 1) and *prospicere* (ii, 17, 9), besides an allusive *uidere* (v, 36, 3). 1 Pet. ii, 16: *uelamen* or *uelamentum*; but in i, 4, 5, κάλυμμα is *coopertio*. In Lk i, 2 αὐτόπται is once *contemplatores* (with *e* only), once *speculatores* (alone). Rom i, 4: *per Spiritum santificationis* is repeated in the same sentence as *secundum Sp. sanctitatis*; whereas elsewhere Tr. gives *secundum Sp. sanctificationis*. Matt. iii, 11. *palam* alone against the usual *uentilabrum* (once).

ε. 1 Cor. vi, 9-10 is given once with *ignoratis* (alone) — *seduci* (alone) — *raptores* (Cypr.), and elsewhere with *nescitis-errare-rapaces* (with O. L. Vg). We might think this second quotation to be from an O. L. version; but both citations agree in *iniusti* (with *r* only), *hereditabunt* (*r* only), *idolatres* (alone); in the next verse *quidam* (with the Greek, so Vg *r*) against the mistaken *quidem* of O. L. The agreements with *r* are apparently due to the fact that *r* represents a revision according to the Greek, while Tr. gives a literal translation, so that both avoid O. L. faults. So for σχῆμα in 1 Cor. vii, 31 we have *figura* twice and *habitus* once, with other variations. In 1 Cor. xv, 53, *incorruptela* (Vg) and *incorruptibilitas* (both favourite words with Tr.) are given for the O. L. *incorruptio*.

ζ. We hear in i, 1, 2 and ii, 14, 8 of the Aeon *Agape*, thus simply transliterated. But this word is usually represented by *dilectio* (1 *Praef.*, iv, 12, 1-2; iv, 33, 8-9 and often), for the verb ἀγαπᾶν is regularly *diligere*. So in quotations we find *dilectio* in Rom. v, 8 (alone), xiii, 10 (with all), 2 Thess. ii, 10 (with some). But in 1 Cor. xiii, 13 we find once *fidem spem dilectionem* (alone), and once *fides, spes, caritas*; while in 1 Cor. viii, 1; Gal, v, 22; Eph. iv, 16, we find *caritas*. Both words are freely used by Tr. in ii, 26, 1.

Digitized by Google

These examples show Tr. using a careless variety, with haphazard coincidences with other authorities, now with one, now with another, and always consistent with his own persistent inconsistency. But his use of transliteration varied by translation illustrated above can be seen in his quotations.

α. *Archisynagogi filiam* (i, 8, 2) becomes *summi sacerdotis filiam* in v, 13, i (Lk vii 14, or rather Mk v, 22).

β. In i 5, 4-5 we find *psychicum, hylicum, choicum;* in 6, *animali, animale* and *psychicum id est animale*, so i, 6, 2. In i, 6, 1, *materialem* followed by *hylicum*. Similarly in quotations, i, 8, 3 : « Et Paulum manifeste dixisse *choicos, animales, spirituales* (1 Cor xv 48) ; but v, 9, 3 : « qualis terrenus, tales et terreni » ; whereas v, 9, 2 : « qui de terra est », and v, 11, 2, « qui de limo est » ; so we have four renderings of χοϊκός for the same passage.

γ. iii, 12, 8, we find *spado* as well as *eunuchus* (Acts viii, 26).

δ. With all the latins authorities to transliterates *hypocrisis* in Matt. xxiii 28. (He uses *hypocrita* with this Latin ending in vii 5, xxiv 51, and Lk xiii 15). But all others have *non ficta* for ἀνυπόκριτος in Tim i 5. where Tr again refuses to translate, giving *sine hypocrisi*. (Contrast iv, 33, 8 *sine fictione*, and *sine falsatione*). In ii, 14, 1, Tr. has *in theatris ab hypocritis*, probably supposing hypocrites and not actors to be meant.

ε. The Aeon called *Arche* (i, 11, 3) is translated *principium* in i, 8, 5 on account of the repeated citation of Jo. i 1, *In principio erat Verbum*, but is called *Initium* in i, 1, 1 (twice) and ii, 1, 1. Hence we get in Eph. i, 21 : « super omnem principatum et *initium* et potestatem (iii, 7, 1) against all authorities, and « super omne *initium* et potestatem » (iv, 19, 2). See Sanday p. 173 for other renderings. So in Col i, 18. Tr. varies between *primatum assumens, primatum tenens, principatum tenens, principatum habet*, for πρωτεύων.

ζ. Im Rom xiii 10, for πλήρωμα (which Tr. so constantly transliterates by *pleroma*, or translates by *plenitudo*, as also in rendering Jo i 16, Col ii 1) we find him giving *adimpletio*, against all other witnesses (iv, 12 2). But in iii, 12, 1 *adimpletio* stands for ἀναπλήρωσις while in v, 30, 3, *adimpletionem prophetiae* represents τὴν ἔκβασιν τῆς προφητείας.

η. 1 Cor xii, 4 : *charismatum*, where the translation *gratiarum* is universal. But χάρισμα is a familiar word to Irenaeus, e. g. iv, 33, 8 ; v, 26, 1.

θ. In Acts vii 43 and, 1 Cor x 6, τύπος is translated by *figura*,

Digitized by Google

as is usual. But in Rom v 14 Tr. transliterates *typus*, where other Latins have *forma*.

η. In Acts x 28, Tr. transliterates *cum allophylo*, where *g* has *ad allophylum*. The rest have *alienigena*.

θ. 1 Cor. ix 25 : *qui agonizatur (agonizat* OQR*)*, where again *g* has *agonizat* (as an alternative), the rest having *qui in agone contendit*. I suppose no one will suspect any connivance between *g* and Tr. The scribe of *g* has simply borrowed from the Greek column of his Ms.

We might have concluded from these examples, taken by themselves, that these varieties of rendering show Tr not to have had any Latin version by heart. But we have seen further that the character of the renderings is exactly similar to the whole of Tr's work.

§ 3. The translation has no traces of any existing Latin version.

This would seem to be the point at which I am bound to reply to Prof. Souter's proofs that Tr. was influenced by several Latin versions. I do not admit the necessity of any such reply.

In the first place, as the Professor holds that Tr. was a Greek, it is paradoxical to suggest that he would know even one type of Latin text ; but that be should he haunted by several seems impossible.

Putting aside the idea that he was a Greek, Prof. Souter's arguments are entirely on my side. For, let us suppose I am right that Tr. is Latin who translates right through, without knowing any version at all well in heart, but gives word for word in order what he finds : — then we shall expect to find him continually agreeing with O. L. authorities and the Vulgate, for they all render word for word and in order, and it is admitted on all hands that they used a Greek text very similar to that of Irenaeus. In simple passages, made up of ordinary words, all will be more or less together ; where various renderings are natural, we shall find Tr. now with one group, now with another ; we shall expect coincidences, just as we shall expect him pretty often to be alone.

Now this is just what Dr Souter has discovered: Tr. is extremely often alone in his renderings ; but he has a number of agreements with some African witness (*k* or *e* or Cypr), and an undeniable series of agreements with the Europeans (*a*, *b*, Lucifer etc.) ; while

Digitized by Google

he has remarkable agreements also with the Vulgate and its « Italian » allies ! Surely Dr Souter has proved up to the hilt that we have in this laborious and unintelligent translation an independent, uninfluenced, uncataloguable rendering of the Greek.

But, let us hasten to add, Tr. naturally shows parallel coincidences with *d* (an independent, but much corrected version), with Tertullian (who himself translated directly from the Greek), and in S. Paul with *g* (a composite and conflate codex) and with *r*, which has been revised from the Greek.

This is all against Dr Souter, since it is in my favour. But yet I must examine his arguments to show the kind of coincidences on which he leans.

Apart from renderings, he has argued that Tr. agrees in readings with Vg. But Prof. Turner has demonstrated (pp. clxx-clxxii) that these agreements are misleading ; for the Armenian version supports Tr. so that it is Irenaeus himself who agrees with the Vulgate. But I return to renderings.

The coincidences with various versions, as pointed out by Prof. Souter, (pp. clv-clxix) when considered in themselves, are singulary inconclusive. I will notice a few.

In the first list (pp. clv-x) agreements with St Cyprian — a large number are also agreements with the O. L. and Vulgate, and the word used is the obvious one. In some cases it is pointed out that Tr. varies in his renderings e. g. between *adpropinquare* and *proximare*, *altus* and *excelsus*, *colligere* and *congregare*, *frumentum* and *triticum*, and so forth ; this naturally suggests that occasional coincidences with St Cyprian must necessarily occur. It is a little more important to notice that *interficere*, *lumen*, *manduco* are slightly commoner in Tr. and in Cyprian than, *occidere*, *lux*, *edere* (in the Gospels Tr. does not use *edere*), but it is not clear that this is more than accident. (*Manduco* is the word elsewhere used by Tr. for eating). The same is perhaps true of *recumbere*, *remittere*, *sermo*. There are a certain number of coincidences with *e* or *k* or Cypr. alone, but none of them are striking, and they are mostly in very ordinary words. I cannot agree with Souter's conclusion (p. clx), (though for other reasons I wish I could), that there are ample and undoubted traces of the « African » version. The most I can infer is that there are some slight indications of resemblance between *e*, *k*, *Cypr.* on the one hand and the Latin (not the scriptural text) of Tr. on the other ; for the table of resemblances with the « European » Mss is decidedly weaker.

Digitized by Google

Mt. Souter declares: « that there are... real « Europeanisms' in our translation cannot be doubted » (p. clxi). *Percurramus singula* : Tr., for συνάγειν sometimes uses *colligere* and sometimes *congregare* ; the former is said to show that he is under African influence, the latter is an « undoubted Europeanism » ! On the other hand he always uses *beatus* and not *felix*, *pauper* and not *egens*, *parabola* and not *similitudo*, *procidere* and not *prosterni*. How on earth can this show that he is under « European influence », except by showing that he is *not* under African influence ?

Let us take a few examples :

συνάγειν :	Matt.	iii, 11.	congregabit (1)	colliget (2)
		xii, 30. [1]		colligunt
		xiii, 30.		colligere
		xxii, 10.	congregauerunt	
	Luke	xvii, 34.		colligere
	Io.	iv, 26.	congregat	
	Acts	iv, 5.	(conuocatis *freely*)	
		» 26.	congregati sunt	
		» 27.	conuenerunt	
		» 31.		sunt collecti
	Apoc.	xiii, 10.	duxerit.	

Will anyone say that only « African » influence could induce a man to render συνάγειν by *colligere*, and only « Europeanism » could enable him to discover the strange word *congregare* ? And what influence produced *conuocare* and *conuenire* ? Besides, *congregate* in iv, 36,5 represents the καλέσατε of Matt. 22,9, whereas for συλλέγειν we have *colliguntur* and *colligent* in Matt. xiii 40, 41.

σῖτος :	Matt.	iii, 11.	frumentum (2)	fructum (1)
		xiii, 25.	frumenti	
		xiii, 30.	triticum	
	Mk.	iv, 28.	triticum	
	Io.	xii, 24.	tritici	
κληρονομεῖν :	Matt.	v, 5.	hereditabunt (*twice*) hereditate possidebunt (*once*)	
		xix, 29.	hereditabit	
		xxv, 34.	percipite hereditatem (*once*) percipite (*once*)	
	Lk.	xviii, 18.	hereditaret	

1. I add this passage from iii, 3, 1 : « qui quoquomodo... praeterquam oportet *colligunt* », as a reference to « qui non *colligit* mecum disperdit ». It not given by Sanday.

Digitized by Google

1 Cor.	vi,	9.	hereditabunt
		10.	possidebunt
	xii,	50.	hereditate possidere (*twice*) (possidere 12 times) (possident, apprehendunt)
Gal.	v,	21.	hereditabunt

To this scriptural evidence add (for instance) v, 9, 4 ; where we have *hereditate possidere* as many as seven times, against *possidere* twice.

δοξάζειν:	Matt.	v, 16.	clarificent (= *k*)
		iv, 8.	clarificauerunt (= *k*)
	Lk.	ii, 20.	glorificantes
	Io.	xvii, 5.	clarifica
	Acts	iii, 13.	glorificauit
	I Cor.	vi, 20.	glorificate
	cp. Acts	iii, 8.	αἰνῶν glorificans (*Iren.* alone).

So δόξα is rendered *gloria* in Lk ii 29, 32, xxiv 26, Io. i 14 (*bis*) xii 4, Acts vii 2, 55, Rom. ii 10, iii 23, viii 18, 21, xv 43, Phil. iii 21 ; but we find *claritas* in Io. xvii 5, 24 and 1 Cor. xv, 41. The Vulgate has *clarificare* in St John, but not in the other Gospels. The two agreements of Tr. with *k* alone are noticeable. But he likes variety. In Exodus xxiii 21, Tr. gives *claritas* against *gloria* (*Ambr. Aug.* ½, *maiestas* Aug. ½). In iv 20, 10-11 we find *gloriae Domini* from Ezek. ii 1, followed immediately by *claritatis Domini*, and *claritatem Patris*. In iii 10, 4, (besides the quotation from Lk ii 20), we find *glorificabant* three times, *glorificauerunt*, and then « *Anna... clarificabat* Deum ».

It remains remarkable that in Matt. v 16, Tr. agrees with *k* Cypr. both in *clarificent* and *lumen uestrum* ; yet it is probably accident, since he has *bona facta uestra* against all other witnesses, and is alone in omitting *sic*. Again in Matt. ix 8, Tr. has *clarificauerunt* with *k* only ; but he sides with the rest against *k* in giving *uiolentes*, and his order *qui dedit potestatem talem hominibus* is exactly that of *d vg*, against Europe and Africa ; and *k* (with *h*) has *tantam* for *talem*. I should not venture to be sure of African influence here.

εὐδοκεῖν:	Matt.	iii, 17.	*mihi complacui*
		xii, 18.	*bene sensi*
	1 Cor.	x, 5.	*bene sensit* $^3/_3$
	Gal.	i, 15.	*complacuit* $^1/_2$, placuit $^1/_2$
	2 Thess.	ii, 12.	*consenserunt* $^4/_4$

Digitized by Google

εὐδοκία	Matt.	xi, 26.	*placitum factum est* (ἐγένετο ευδ.)
	Lk.	ii, 4.	*bonae uoluntatis.*

In the first case Opt. has *bene sensi*; Tert. has it (alone with Tr.) in the second) Irenaeus is alone in the third and fourth, if he had *complacuit*. He has *placitum factum* with *k*, (*a* has *factum est placitum*) but has *in conspectu tuo* against *coram te*, *k*.

In i 12, 4, we find the two renderings given as equivalents: « quapropter *Beneplacitum* uocari, quoniam universum Pleroma *bene sensit* per eum glorificare Patrem ». The expression *beneplacitum habeat* for εὐδοκήσῃ occurs iv, 5, 4, and again *beneplacitum habebit* iv, 20, 12; and notice in iv, 6, 2: « Nisi Patris *beneplacito. Bonum* autem *placitum* Patris Filius perficit ». Thus the coincidence wihth *k* in Matt. xi 26, may well be accidental. There are many such with *d*, many with *a*.

Since it would be too risky to infer any definite African or European influence, are we to conclude further that Tr. knew no Latin version? That would be, I think, more risky still. I should simply say that he did not know any version by heart, or use one so frequently that its wording necessarily recurred to his memory.

But I think he sometimes shows his dependence. We must not look for this in ordinary words, like *gloria* and *claritas*, *colligere* and *congregare*, nor in the man's own particular predilections, like *quasi*, *quoadusque*, *quemadmodum*, *quoniam*, *quando*, *uti*, but in coincidences in unlikely renderings. I give a few at random: I have not looked for them:

Matt. xxi, 34, *de fructibus* for τοὺς καρπούς, *a*, *b*, *e*, *h*, Iren. (*Tert*) *Lucif.*
35, the abl. abs. for λαβόντες (all).
xxii, 10, *a discumbentibus*, *a*, *e*, Iren. (*discumbentium* ceteri).
xxiii, 24, *liquantes* plerique, (exc. f. Vg. *excolantes*).
1 Cor. ix, 27, *liuidum facio*, *d*, *e*, *m*, for ὑπωπιάζω).
Acts viii, 11, *dementasset*, (all).
Eph. v, 6, *diffidentiae*, *d*, *e*, *g. vg*, *Lucif.*

These are merely instances of the sort of thing one might look for, if it were necessary to prove that Tr. did know a Latin version, and that it occasionally, but rarely ran in his head.

But I do not think this version can be identified or restored. The traces are too vague and uncertain.

There are passages indeed where Tr. seems to be exactly with all the Latin authorities. But the explanation seems to be that in

Digitized by Google

these cases it would be awkward to translate in any other way, if the order of the words is preserved. Look, for example at 1 Cor. x. The Vg. has.

> « Nolo enim uos ignorare, fratres, quoniam patres nostri omnes sub nube fuerunt et omnes mare transierunt, [2] et omnes in Mose baptizati sunt in nube et in mari : [3] et omnes eandem escam spiritalem manducauerunt, [4] et omnes eundem potum spiritalem biberunt : bibebant autem de spiritali consequente eos petra ; petra autem erat Christus ».

As given by Sanday, the text of Tr. is exactly the same, except that et *omnes mare transierunt* is omitted by homoeoteleuton, and he has *(bibebant) enim* for *autem.*

1. But I have pointed out above that Tr. certainly wrote *Non enim uolo,* — a proof that he was translating the original, not copying from a Latin Apostolus.

2. We should follow Aμ (this means that some of the MSS OPQR agree with A) in reading *consequenti* without *eos*, which is not in the Greek.

3. The process of introducing Vg readings is plain to see ; for V has *autem* with Vg, A has *enim* ; but C, (OPQR ?) have *autem enim*, having added instead of substituting the Vg reading. We infer that A is a better witness that CV in these four verses.

Thus some of the likeness has gone. The omission of *eos* is confirmed by iv, 14, 3, de sequenti petra, though here we find *bibebant enim.*

But these four verses are part of a longer quotation, having eight more verses, containing a number of renderings peculiar to Irenaeus : *bene sensit, enim sunt, fuerunt* (Cypr.), *quemadmodum, idolatres, quemadmodum, corruerunt, quemadmodum, fiebant* ½ or *ueniebant* ½, *quapropter, putat se.* To these I add *in una die* (A). It is characteristic of Tr. that he has *quemadmodum* thrice against everyone. He has *sicut enim (scriptum)* in v. 7, where *enim* is peculiar, and Vg has *quemadmodum.* In v. 10 I should read *sicuti* with A for *sicut.*

Yet there are two coincidences (this is not much in twelve verses) which are noticeable : ὑπὸ τοῦ ὀλοθρευτοῦ is rendered *ab exterminatore* by all, and κατήντηκεν (or rather, κατήντησεν) by *deuenit* (Vg, deuenerunt). The singular *deuenit* suggests that Irenaeus and O. L. read τὸ τέλος for τὰ τέλη.

I infer therefore, that it is quite certain that Tr. simply trans-

Digitized by Google

lated these twelve verses; though he may conceivably have had *exterminator* and *deuenit* in his head. But I could not build upon this.

As a general result of the whole of my argument, I wish to point out that the date of the Latin translation becomes a matter of very small importance as regards the N. T. readings of St Irenaeus.

§ 4. The MSS are all somewhat influenced by the Vulgate.

The MSS of the Latin Irenaeus are few. The best (*Claromontanus*, C) is 9-10th cent. With it goes V (Voss) 15th. The second family consist of A (Arundel, 12th-13th), and four late Vatican MSS, OPQR. The distinction of families shows itself regularly and unequivocably. Further CV agree in mistakes (e. g. Io. iv, 10 *context* « habens in se potum », they omit *se*); and so do AOPQR, as Io. i, 50, where they give *dolus non est*. But OPQR often differ from A, which is usually better. C is far the best authority; and CV are constantly right against OPQR.

Dr Sanday's *apparatus criticus* gives a few O. L. MSS, omitting the rest. The readings of the Vulgate would have been much more to the purpose. The readings of *a b d e k* help us, it is true, to see that Tr. does not provide us with an O. L. text to compare with them; this saves us some trouble. But a comparison with the Vulgate is desirable at every moment, in order to decide the true text of Tr.

That OPQR and AOPQR have continually corrected according to the Vulgate needs no demonstration. Almost any page of Dr Sanday's text will give an example or two. I give one instance. St Irenaeus quotes Io. i, 13, loosely, giving οἷα ἦν for ὡς. This is rendered by Tr. *qualis erat* (CV and O), but APQR have substituted the familiar *quasi*.

But it is very important to notice that CV have also very often (though not equally often) introduced Vulgate readings. I must give some examples, taken quite at random.

α. Matt. xxiii. 3, *quae* AOPQR with *d* alone; *quaecumque* CV Vg, etc.

β. L K ii 24: « Duos pullos columbarum ». But AOPR have *columbinos* with *e*. This is a very striking « Africanism », whether it belongs to Tr. or only to the archetype of AOPQR.

γ. Matt. xii. 7: *condemnassetis* C V with O, Vg *etc.* But *con-*

Digitized by Google

demnaretis APQR with the Greek 2145 and 2146 (von Soden's ε 1222-3) κατεκρίνετε, « you would not be condemning ». This is a possible case, if not very probable.

δ. Luke xii, 36 : *aperiant* CV, with all Gk and Lat. But *aperiatis* AOPQR ; *aperiat* Armenian. I presume that Irenaeus hastily wrote (but did not read) ἀνοίξητε. The arm. ἀνοίξῃ is nearer to this than to ἀνοίξωσιν.

ε. Luke xiii, 15 : *hypocritae* Vg, and armen ; but *hypocrita* AOQ with *f l d* and greek Δ Θ * *al cur sin* is more likely to be Irenaeus' text. On this page (p. 65) Dr Sanday has frequently followed AOPQR against CV.

I only give a few instances for their intrinsic interest ; more cogent examples are numerous enough. I do not always agree with Dr. Sanday's choice of readings ; and I am sure he only meant them as suggestions. But he is certainly right in following now one family, now the other ; and the rejected reading is most often the Vulgate reading.

From this I wish to make an important inference : since either family may follow the Vulgate, so both may agree in doing so. I fear that there are many cases of this. Where the same text recurs with a different reading, we can sometimes guess that all our MSS are untrustworthy because they agree with Vg in some well-known place. The Armenian may sometimes help us ; so may even the Greek, where it is preserved. But better MSS of the faithful Latin translation would be a greater assistance still.

§ 5. Some suggestions.

Prof. Turner's *Additamenta* (pp. 205-225) have gleaned much after Sanday, but only for the Gospels and Acts. Though I have not myself attempted to glean, yet I happen to have noted a few points which might well have been included. It seems a pity not to add them here, to the few which have come up of themselves.

α. Matt. xvii, 3 (p. 26 : « facie ad faciem confabulatus est ». I think *confabulatus est* might have been italicised and referred to Mk ix 4, where συλλαλοῦντες is rendered *fabulantes* by *c*.

β. Luke i, 26 (p. 49). In the passage from v, 25, 5 *euangelizauit* should have been italicized. It shows that Irenaeus read εὐαγγελίσατο αὐτὴν καὶ εἶπεν. So again in iii, 16, 3, « euangelizans Mariae ait ». The Greek authorities are Λ 229, 565, 262, 1241, 2145 *al*, Justin ;

Digitized by Google

also syr^p ; the Latins are *b* Ado Victor. Pet. (euangelizauit) and *a e ff r l (benedixit*, so also L, the gospels of S. Chad.).

γ. Luke xi, 8 (p. 61), iii, 14, 3 : qui *pulsat* noctu sumere panes », show that Irenaeus had the interpolation *et ille si perseuerauerit pulsans*, which is known in Armenian only besides *c ff i l m r aur* and most Vg MSS (not the best, G FY, JMP), and Latin Fathers, such as St Gregory and St Benedict. St Irenaeus supplies a Greek authority, which is important.

δ. Lk xvi, 9 (p. 68) : quando fugati fueritis. The best Greek reading is ὅταν ἐκλίπῃ. The Armenian Tr. has *when ye change* or *depart*. But ἐκλίπητε is the reading of the common text, and the O. L. and Vg render this by *defeceritis*. I suggest that Tr. wrote *fatigati fueritis*, which an early scribe misread as *fugati*.

ε. 1 Cor. ix, 25. There seems to be a reference to this verse in v, 39, 1 : Nouissimus *agon* hic iustorum, in quo uincentes *coronantur incorruptela* », so that the passage might have been added on p. 136. It is interesting to find the word *agon*, as in this verse Tr. has *agonizatur* ; and twice translates ἀγών by *agonia* (i, 2, 2 ; 3, 1). But in i, 4, 3, ἀγωνία is transliterated by *agonia*.

ζ. Gal. ii, 9 : « James and Cephas and John », the « Western » authorities substitute « Peter, James and John ». Now Irenaeus (iii, 12, 15), in connexion with Gal. ii, 12 foll., has : « Sic Apostoli, quos uniuersi actus et uniuersae doctrinae Dominus testes fecit ; ubique enim simul cum eo assistentes inueniuntur *Petrus et Jacobus et Johannes* », etc. Clearly he read these three names in Galatians, and hastily identified them with the three so often mentioned together in the Gospels in this order, forgetting that James of Zebedee was dead. A point like this is important ; as the great problem as to St Irenaeus is what « Western » readings were in his text, and what were absent.

Downside Abbey. D. JOHN CHAPMAN.

Digitized by Google

LA TRADITION DES PRIÈRES DE SAINT ANSELME.

TABLES ET NOTES.

Si l'on veut suivre les développements du recueil des prières composées par saint Anselme ou à lui attribuées, le moyen approprié consiste en simples tableaux inscrits dans le cadre de l'édition finale, celle de Gerberon-Migne (1675, 1721, 1854).

Migne nous offre en bon ordre — un ordre un peu modifié, certainement meilleur que celui de Gerberon — un « livre de méditations et d'oraisons » qui comprend un prologue, vingt-et-une « méditations » et soixante-quinze « oraisons » : *Patr. lat.*, t. CLVIII, col. 709-820, 855-1016 [1]. C'est cette suite même de pièces que l'on trouvera représentée ci-dessous par des chiffres correspondants, huit colonnes parallèles de lettres indiquant en même

---

1. Les deux séries sont séparées, maladroitement (col. 821-854), par une prétendue « méditation » sur le psaume *Miserere*, dont le texte fut imprimé comme inédit en 1852 par A. Mai (*Nova Patrum Bibliotheca*, I, 505), d'après une copie d'Allatius. Cet opuscule est un commentaire du psaume L, non dépourvu de mérite assurément, mais qu'on ne peut revendiquer pour saint Anselme sans autre preuve. Allatius, qui avait été l'un des pourvoyeurs de Raynaud en 1630, a pu remarquer que l'authentique Méditation III se trouvait presque tout entière incorporée dans l'explication du v. 12 (§ 27-28), et admettre, par suite, que l'écrit était attribuable à l'archevêque de Cantorbéry. A nos yeux, au contraire, le fait mentionné constitue une interpolation. Mais, très probablement, le texte employé était déjà recouvert du nom de saint Anselme. Néanmoins, Raynaud prit le parti de le rejeter, parce qu'il s'aperçut à temps d'une circonstance qui échappa au Card. Mai: tout l'opuscule était déjà imprimé dans la seconde *Bibliotheca Patrum* de Marguerin de la Bigne sous le nom du pape Urbain IV : *Pia in Ps. L Metaphrasis*, t. I, 1589 (d'où *Maxima*, t. XXV, 1677, 335). L'édition *princeps* remontait d'ailleurs à 1519 (Paris. Jod. Badius 8°). Je ne saurais dire ce que peut valoir la référence à Urbain IV (1261-1264); les éditeurs de 1677 ont pensé qu'Urbain III (1185-1187) serait un meilleur candidat. Trois manuscrits seulement sont parvenus à ma connaissance, tous trois du XVe siècle: Laon *34* (*Deuota contemplatio seu expositio beati ac gloriosissimi Bernardi primi Clareuallis abbatis super psalmum penitencialem Miserere mei deus*) ; Bruxelles *2196-2215* (*Humilis et uera confessio ac deuota meditatio et oratio penitentis psalmum quinquagesimum exponendo*) ; Manchester, Rylands Library, *lat. 195* (même titre que Bruxelles, mais, en outre, attribution à Hugues de St-Victor). Ce dernier manuscrit est, paraît-il, d'origine française ; celui de Bruxelles provient de St-Martin de Louvain. Il y a trace d'un quatrième exemplaire chez les Dominicains de Vienne en Autriche, dans un catalogue de la fin du XVe siècle (cf. Th. Gottlieb, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Oesterreichs*, 1915, p. 325, l. 17) ; or, cette fois, nous trouvons déjà saint Anselme invoqué : *Anselmus super Miserere mei* (l'*incipit* et l'*explicit* sont donnés exactement).

Digitized by Google

temps la part de chacune des éditions anciennes et modernes. On pourra voir ainsi d'un coup d'œil comment chaque pièce est documentée, et mesurer aussi l'étendue exacte des groupes.

Les majuscules **A, B, C** désignent les trois principales collections manuscrites. Celles-ci ont été déjà suffisamment définies [1] ; je me borne donc à rappeler brièvement les faits connus, pour permettre au lecteur de lire sans difficulté les tableaux.

A est le recueil authentique des prières composées par saint Anselme, le vrai et pur recueil proprement traditionnel, garanti pratiquement par l'ensemble des manuscrits ; je crois superflu d'y insister davantage. Mais, des vingt-trois articles dont il est formé, cinq ne sont pas attestés de la même façon ni par tous les plus anciens manuscrits [2] ; à savoir : *Prol.*, *Med. 11*, *Or. 9*, *34* et *41*.

---

1. Voir l'étude jointe à la nouvelle traduction de D. A. CASTEL, Maredsous 1923.

2. Le manuscrit perdu du Bec que Gerberon a eu la chance d'examiner (son « *Becc. O* ») comprenait juste ces vingt-trois articles. La grande collection de Cantorbéry (*Bodley 271*, fin du XIIe siècle) a la même composition, mais Or. 34 est donné hors cadre, peut-être par accident. Dessin identique, à part, quelquefois, de légères différences, dans les manuscrits suivants : Arras *825*, XIIe siècle (peut-être première moitié : St. Vaast, lacuneux malheureusement); B. N. *2882*, fin du XIIe siècle (insertion d'Or. 66, puis, à la fin, morceaux tirés du type B) ; B. N. *15045* fin du XIIe siècle (Saint-Victor ; mais avec des interpolations assez graves) ; Troyes *1963*, fin du XIIe siècle (Clairvaux) ; Arsenal *369*, XIIIe siècle (Célestins du Colombier) ; Mazarine *716*, XIIIe siècle (Célestins d'Ambert) ; Berlin *Görres 105*, XIIIe siècle (Himmerod ; omission de Prol.) ; B. M. *Add. 15749*, XIIIe siècle (interpolations) ; B. M. *Add. 18318*, XIVe siècle ; Cambridge, Univ. *KK. IV. 12*. XIVe siècle ; Munich *12105*, XIVe siècle (Pruel); Troyes *958*, XIVe siècle (interpolations) ; B. N. *3268*, XVe siècle (recueil incomplet). Je citerais d'autre part : Troyes *1304*, XIIe siècle, et avec lui, tous les manuscrits du type B, qui omettent Or. 34 (à l'exception de B. M. *Add. 16608*) ; B. M. *Royal 5 E XIV*, XIIIe siècle (omission d'Or 41) ; *Royal 7 A VI*, XIVe siècle (Durham ; omission de Prol. et d'Or. 9, insertion d'Or. 66) ; *Harley 178*. XIVe siècle (omission d'Or. 34) ; *Add. 24641*, XIVe siècle (omission d'Or. 34 et interpolations) ; Mazarine *714*, XIVe siècle (omission de Prol. et d'Or. 34) ; B. N. *2476* XIVe siècle (omission de Med. 11 et Or. 34 ; recueil incomplet) ; B. N. *5584*, XIVe siècle (Fontaine-N. Dame ; omission d'Or. 34 et 41) ; B. M. *Add. 33381*, XIIIe siècle (mêmes omissions). On se représentera naturellement ces témoins imparfaits comme des dérivés de la toute première tradition, ensuite augmentés d'après le recueil complet. Il me reste à énumérer les principaux manuscrits qui ne connaissent pas encore les cinq morceaux particuliers ou ne citent que l'un ou l'autre, exceptionnellement, On aura ainsi quelque aperçu de la tradition générale, c'est à dire abstraction faite de nombreux recueils complexes. D'ailleurs, je ne saurais prétendre ici à un dénombrement complet : Arras *1021*, fin du XIe siècle, me semble-t-il (Saint-Vaast ; Or. 61 ajouté en appendice par une autre main contemporaine) ; Oxford, *Rawlinson A 392*, début du XIIe siècle (Troarn) ; B. N. *2881*, XIIe siècle ; *15677*, fin du XIIe siècle (insertion de Prol.); B. M. *Royal 8 D VIII*, XIIe siècle (Lanthony, interpolations) ; Bruxelles *II 1002*, XIIe siècle (Saint-Martin de Tournai, insertion d'Or. 49, d'autre part omissions) ; Oxford. *Laud. Misc. 79*, fin du XIIe siècle (Reading, interpolations) ; *Rawlinson C 149*, fin du XIIe siècle ; *Auct. D 2. 6*, XIIe siècle (insertion d'Or. 9, interpolations); Grenoble *179*, fin du XIIe siècle (Chartreuse de Portes, interpolations) ; Zwettl *260*, fin du XIIe siècle (insertion d'Or. 41, interpolations) ; B. N. *2084*. XIIIe siècle (Saint-Amand) ; *14591*. XIIIe siècle (Saint-Victor, Or. 9 ajouté à la fin) ; *15694*, XIIIe siècle (Sorbonne) ; Bruxelles *2004*-

Digitized by Google

Il convient donc de tenir ces cinq textes pour des morceaux publiés après les autres, à Cantorbéry apparemment ; ce qui est certain quant à *Med. 11.* Je les distinguerai au moyen de la forme penchée de la majuscule : *A*.

B est le recueil apocryphe qui fut joint à **A** au XIIe siècle, composé de douze prières et de deux hymnes (Or. 40 et 61) ; les douze prières doivent être restituées ensemble, m'a-t-il paru, à Jean de Fécamp [1]. Rigoureusement, il faudrait aussi noter **B** toutes les prières déjà notées **A** (à l'exception d'*Or. 34*). Il m'a semblé préférable d'isoler les éléments propres de la tradition **B**, pour mieux faire saisir la différence des deux recueils fondamentaux dont le rapprochement malheureux a constitué le recueil définitif.

C n'est autre que l'édition du XIVe siècle qui a perpétué ce rapprochement et fourni le dessin des éditions du XVIIe siècle. Il y a lieu de penser que ce vaste recueil a été imaginé en Angleterre au début du XIVe siècle et porté tout aussitôt en France pendant la guerre de Cent Ans [2]. Le premier compilateur a eu entre les mains et amalgamé deux exemplaires au moins : un manuscrit du type **A**, déjà beaucoup interpolé probablement ; un manuscrit du type **B** duquel, vraisemblablement, il a rejeté les deux hymnes ainsi que tous les autres textes qu'il trouvait dans **A**. Mais il est en outre possible qu'il ait lui-même accru ces deux seuls recueils de divers morceaux empruntés à d'autres collections de prières. Quoi qu'il en soit, le nouvel apport est exactement de trente-sept pièces dont il resterait à expliquer l'origine. Les deux recueils fondamentaux se trouvent doublés du coup ; mais il s'en faut encore de vingt-cinq articles pour arriver au total atteint par Gerberon-Migne.

Les minuscules **a, b, c, d, e** désignent la série des éditions ou groupes d'éditions modernes.

a est l'édition *princeps* des prières, incluse dans une édition générale des œuvres de saint Anselme : Nuremberg 1491 (Caspar Hochfeder). Elle ne comprend que cinq textes, et d'ailleurs un seul qui soit authentique : *Med. 11.* Cette édition de Nuremberg a été complétée à Bâle, en 1497 au plus tard (Jean Amerbach, par con-

---

2010, XIIIe siècle ; Oxford, Univ. College, *148*, XIIIe siècle (insertion de Prol., aussi d'Or. 46) ; B. M. *Royal 5 E XX*, début du XIIIe siècle (Rochester, insertion de Prol. et Med. 11) ; *Royal 6 D VIII*, XIVe siècle (Spalding, insertion de Med. 11) ; *Harley 3059*, XIVe siècle (insertion d'Or. 41, recueil incomplet) ; Laon *172*, XIVe siècle (insertion de Med. 11 et Or. 41, interpolations).

1. Cf. *Revue Bénédictine*, XXXV, 1923, p. 143-156.

2. Voir le texte d'une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances*, 1923, p. 152.

Digitized by Google

jecture) ; et de là est sortie une ligne continue d'éditions semblables, qui ajoutent des morceaux authentiques : *Med. 2* et une chaîne d'extraits d'*Or. 50* et *51*. Ces additions sont marquées **a²**. Elles sont données, outre le texte de Bâle, par ceux de Strasbourg avant 1500 (typographe indéterminé), Paris 1544 et 1549 (édition du docteur Antoine de Mouchy : « Démocharès »), Venise 1549 (reprise de Démocharès), Cologne 1573, Cologne 1612 (édition de Jean Picard, chanoine de Saint-Victor de Paris).

b est une nouvelle ligne d'éditions, sans relation directe avec la précédente, et qui rapproche des « méditations » de saint Augustin, saint Anselme, saint Bernard et d'autres prétendus auteurs. Le point de départ est à Brescia en 1498, avec six textes authentiques, demandés sans doute à un exemplaire incomplet du type **A** ; en outre, *Med. 9* est donnée, mais comme un « sermon de saint Bernard », et aussi, du reste, *Med. 14* et *Or. 2, 10, 14*, dans leur vrai contexte, c'est à dire comme parties des Méditations et du Manuel attribués à saint Augustin. Les éditions suivantes sont conformes à ce modèle, à un détail près : Paris 1510 ; Venise 1512 et 1520 (où *Or. 52* fait défaut) ; Lyon 1564 et 1587.

c est une autre ligne d'éditions spéciales, parallèle à la ligne **b**, matériellement, et destinée à la supplanter ; mais, en réalité, elle est dépourvue d'originalité et beaucoup moins estimable. Le jésuite Sommalius (Henri de Sommal) publie à Douai en 1608 un recueil de Méditations analogue, pour l'ensemble, à celui de Brescia et qui aura une immense fortune. Les éditions en sont presque innombrables et n'ont pas cessé d'être réimprimées jusqu'à nos jours : Douai 1608, 1613, 1632 ; Lyon 1610, 1631, 1660 ; Cologne 1614, 1621, 1629, 1631, 1649 ; Paris 1650 etc. Cependant, pour la partie relative à saint Anselme, nous n'avons qu'une reproduction du texte de Nuremberg ; ce qui n'a pas empêché l'éditeur de donner, à côté d'*Or. 2, 10, 14* présentées comme de saint Anselme, la série totale des Méditations dites de saint Augustin.

d est l'édition de Théophile Raynaud S. J. (Lyon 1630). Avec cet auteur infatigable, mais peu exigeant, l'aspect des choses change soudain. De cinq ou six pièces, nous passons au chiffre énorme de quatre-vingt-dix : dix-huit articles en sus du recueil **c**. Outre son tempérament, Raynaud a été la victime de trois fatalités réunies qui nous ont valu l'absurde texte lyonnais, à côté des témoins de la tradition authentique qui subsistaient si nombreux, en France et en Angleterre, et qu'il eût été facile de produire. Les premières éditions **a** et **b**, réduites à quelques morceaux, avaient été conçues

Digitized by Google

en Allemagne et en Italie, c'est à dire, de fait, en l'absence d'exemplaires complets des prières ; Raynaud manquait dès lors d'un guide capable de l'orienter dans le bon sens ou de s'imposer à son jugement. Au collège des jésuites de Vienne en Dauphiné, il fut muni d'une des rares copies du recueil **C** qui pouvaient s'être répandues [1]. Mis en goût par cette découverte, il s'adressa, pour compléter encore son répertoire, à Leo Allatius, l'actif *scrittore* de la Vaticana ; celui-ci ramassa évidemment tout ce qui lui sembla de bonne prise, n'ayant malheureusement rien de sérieux sous la main [2]. J'ai noté **d** tous les morceaux livrés ainsi par Allatius. La plupart proviennent d'un recueil semblable au manuscrit *10622* de la Bibliothèque Nationale, volume composé au XVe siècle chez les Augustins de Rebdorf en Bavière.

e est l'édition même de Gerberon-Migne. On est obligé de lui donner sa place auprès des autres dans une colonne spéciale, à cause des prières nouvelles publiées par Gerberon ; celles-ci sont notées *e*, au nombre de sept. Ayant en effet décidé de transmettre à la postérité le recueil fabriqué par Raynaud, Gerberon ne pouvait faire moins que de suivre l'exemple de son devancier. L'étonnant, c'est qu'il n'ait pas réuni plus de textes inédits, puisqu'il disposait d'un riche fonds de manuscrits où les interpolations de toute sorte ne manquent pas. Le principal tort du Mauriste est d'avoir subordonné sa documentation, qui était excellente et que nous connaissons à peu près, à l'édition lyonnaise. Il lui eût été très aisé, même à défaut d'un exemplaire du type **C**, de faire la critique du texte imprimé, en lui opposant les types **A** et **B** dont il possédait des représentants variés. Avec la douzaine de manuscrits qu'il a collationnés et dont il cite couramment les variantes [3], il devait com-

1. J'ai eu l'occasion, récemment, de retrouver un autre exemplaire complet, exactement semblable à celui de Lyon, et lui aussi du XIVe siècle : manuscrit *230* de la Bibliothèque de Marseille (Chartreuse de Villeneuve); les deux volumes ont sans aucun doute le même archétype. J'ai reconnu, de plus, dans le manuscrit *593* de la Bibliothèque de Cambrai (Saint-Sépulcre), XVe siècle, un témoin parfait de la seconde partie, et j'espère identifier encore deux ou trois autres exemplaires de cette espèce. Pour le reste, voir la préface de la nouvelle traduction de D. Castel, p. IV sq. (deux manuscrits du XVe siècle qui donnent le texte de la première partie sont indiqués).

2. Je ne saurais dire au juste, actuellement, quels manuscrits du Vatican Allatius a déflorés : peut-être le *Vaticanus 517*, XIV-XVe siècle, vaste collection de *preces* diverses dont la suite n'a pas été décrite avec assez de précision. Mais il est clair que les collections du Vatican ne possédaient alors aucun témoin de la tradition normale. — Les copies adressées par Allatius à Raynaud sont conservées de nos jours à Lyon : manuscrit *456*, 121 pages ; la prétendue Méditation sur le psaume *Miserere* précède tout le reste.

3. Gerberon a pour témoins ordinaires les manuscrits suivants : *Beccensis* (perdu) ; Chartreuse de Portes (peut-être Grenoble *179*) ; Corbie *160* (aujourd'hui B. N. *12313*) ; *Floriacensis* (aujourd'hui B.N. *12139*); Saint-Germain *345* (qui paraît être B.N. *13605*, du

Digitized by Google

prendre que la plupart des prières propres à Raynaud sont étrangères à la tradition authentique, et se résoudre, par suite, à reléguer tout ce fatras dans un appendice, sinon à le vouer tout à fait à l'oubli. Au surplus, il a connu, par l'intermédiaire de D. Pommeraye, un manuscrit qui correspond à la première partie du recueil C, analogue au n° *2821* de la Bibliothèque Nationale (XVe siècle), si ce n'est ce même volume qui lui fut signalé. Une belle occasion fut donc perdue pour les bénédictins de Saint-Maur d'ajouter à leurs mérites littéraires celui de rendre sa pureté originale à l'une des œuvres les plus sympathiques du moyen âge. Il est vrai, toutefois, que le texte imprimé par Gerberon est utilisable, tant que des manuscrits sont là pour l'étayer ; le contexte seul, en définitive, est trompeur.

				PROL											*OR*				
	A			C				d	e	1.				C				d	e
										2.				C	a		c	d	e
				MED						3.			B	C				d	e
										4.			B	C				d	e
1.				C				d	e	5.				C				d	e
2.	A			C	a²	b		d	e	6.			B	C				d	e
3.	A			C		b		d	e	7.				C				d	e
4.		B		C				d	e	8.									*e*
5.		B		C				d	e	9.	*A*			C				d	e
6.		B		C				d	e	10.				C	a		c	d	e
7.								*d*	e	11.								*d*	e
8.								*d*	e	12.				C				d	e
9.				C	a			d	e	13.				C				d	e
10.								*d*	e	14.				C	a		c	d	e
11.	*A*			C	a	b	c	d	e	15.			B	C				d	e
12.				C				d	e	16.				C				d	e
13.				C				d	e	17.				C				d	e
14.				C				d	e	18.				C				d	e
15.				C				d	e	19.				C				d	e
16.				C				d	e	20.	A			C				d	e
17.				C				d	e	21.								*d*	e
18.				C				d	e	22.								*d*	e
19.								*d*	e	23.	A			C				d	e
20.									*e*	24.	A			C				d	e
21.								*d*	e	25.			B	C				d	e

XVe siècle); Saint-Victor *KK.16* (pas retrouvé) ; Saint-Victor *RR. 3* (aujourd'hui B. N. *14591*) ; *Thuanus 267* (perdu, je crois, mais tout semblable à B. N. *5584* et à Troyes *958*, l'un et l'autre du XIVe siècle) ; Vauluisant (perdu, mais semblable à Troyes *1304* et probablement dérivé de ce manuscrit). Gerberon mentionne en outre parfois : un manuscrit Bigot (d'après D. Pommeraye ; peut-être B. N. *2821*, manuscrit du XVe siècle provenant de Conches et qui fit ensuite partie, effectivement, du fonds Bigot) ; le *Reginus 2024* (aujourd'hui B. N. *2886*, du XVe siècle) ; et trois manuscrits, point identifiés, de Jumièges, Saint-Médard de Soissons, Saint-Martin de Tournai.

Digitized by Google

26.		B	C			d	e	51.	A		C	²	b	d	e
27.		B	C			d	e	52.	A		C		b	d	e
28.		B	C			d	e	53.			C			d	e
29.		B	C			d	e	54.						*d*	e
30.			C			d	e	55.						*d*	e
31.			C			d	e	56.						*d*	e
32.			C			d	e	57.						*d*	e
33.			C			d	e	58.						*d*	e
34.	*A*		C			d	e	59.						*d*	e
35.			C			d	*e*	60.						*d*	e
36.			C			d	e	61.		B					*e*
37.							*e*	62.			C			d	e
38.							*e*	63.	A		C			d	e
39.							*e*	64.	A		C			d	e
40		B					*e*	65.	A		C			d	e
41.	*A*		C			d	e	66.			C			d	e
42.						*d*	e	67.	A		C			d	e
43.			C			d	e	68.	A		C			d	e
44.						*d*	e	69.	A		C			d	e
45.						*d*	e	70.			C			d	e
46.			C			d	e	71.	A		C			d	e
47.			C			d	e	72.	A		C			d	e
48.			C			d	e	73.			C			d	e
49.			C			d	e	74.	A		C			d	e
50.	A		C	a²	b	d	e	75.	A		C			d	e

*
* *

Pour compléter exactement l'instruction de ces listes, il faudrait faire connaître l'origine des articles qui débordent les deux séries fondamentales ; en d'autres termes, documenter par nos ressources propres les trente-sept formules propres à **C**, les dix-huit propres à **d** (Raynaud), les cinq propres à **e** (Gerberon) [1]. Je suis loin de pouvoir donner raison de toute cette masse apocryphe qui, avec les prières du groupe **B**, a fini par recouvrir, comme par alluvions, les lignes de l'ouvrage primitif. Voici, une à une, les compositions au sujet desquelles j'ai pu recueillir quelques notes. On voudra excuser l'imperfection de ces remarques ; les pièces qui ne sont pas mentionnées n'ont pas été pour cela oubliées, je regrette seulement de n'en pouvoir rien dire d'après les manuscrits qu'il m'a été possible de consulter [2]. D'une façon générale, l'intérêt est pour nous de ressaisir, tant qu'il est possible, les anneaux intermédiaires entre

1. Gerberon a bien édité sept prières nouvelles ; mais deux de celles-ci sont un reliquat du recueil B, non admis par C, et partant ignoré de Raynaud : les deux hymnes Or. 40 et 61.

2. On pourra lire parallèlement la *Censura* de Gerberon (*P. L.*, ib., 28-40). Naturellement, je ne tiens pas compte du manuscrit B. N. *2821* à propos des prières de C. puisque ce manuscrit n'est lui-même qu'un témoin partiel de C.

Digitized by Google

A et **C**, de reconstituer en quelque sorte l'arrière-plan de **C** ; le reste est pure curiosité. La plupart des pièces non mentionnées et qui sont livrées cependant par **C** pourraient donc être tenues pour l'apport original et caractéristique du compilateur de ce recueil ; telle, par exemple, la prière adressée à saint Dunstan, *Or. 73*, qui manque d'attestation par ailleurs.

Med. 7 doit quelque chose de sa forme à Gerberon et aurait pu être notée *e*, à ce titre. Le Mauriste a réuni deux morceaux, séparés dans le texte de Raynaud par *Med. 10*, *Or. 21-22* et une mosaïque de textes tirés de *Med. 2, 3* etc. Il avait d'autre part retrouvé les § 1-2 dans son manuscrit de Saint-Martin de Tournai. Le rapprochement des parties est donc arbitraire. Le manuscrit de Rebdorf que j'ai déjà cité, semblable pour l'ensemble au *Vaticanus* de Raynaud, offre seulement *Med. 7* § 1-2, et dans un contexte un peu différent, sous le titre : *Consideracio periculorum* [1].

Med. 9 est donnée sous le nom de saint Anselme, dans *Laud. Misc. 22*, XIIIe siècle (Chartreux de Mayence), Séminaire de Trèves *129*, XVe siècle (St. Matthias), *Vaticanus 9994*, XVe siècle, et Arsenal *833*, XVIe siècle ; sous celui de saint Bernard, dans les manuscrits d'Utrecht, Univ. *161* (fin du XIVe siècle), de Munich *3038* (XVe siècle), de Troyes *2055* (de l'année 1616), et dans nombre d'autres : d'où *P. L.*, CLXXXIV, 953; sous celui de saint Augustin, dans B. N. *2042*, XIVe siècle ; sous celui de saint Ambroise, dans Charleville *116* et Lambeth Palace *473*, XIVe siècle, Univ. C. Oxford *30*, XVe siècle ; anonyme, dans *Palat. 277*, Melk *77*, Trèves (Ville) *1893*, tous trois du XVe siècle ; rendue enfin à son véritable auteur Ekbert de Schönau († 1184), frère de la voyante sainte Elisabeth, dans divers manuscrits fidèles sans aucun doute à la vraie tradition [2].

Med. 13 appartient encore à l'abbé de Schönau ; mais je ne crois

---

1. En fait, chapitre 8e d'un *liber meditacionum beati Anshelmi Cantuariensis archiepiscopi* en 39 chapitres, qui correspond à peu près aux sections 7 et 8 de Raynaud. Une analyse complète de cette *farrago* serait trop longue.

2. B. PEZ l'a présentée sous ce nouveau jour dans sa *Bibliotheca ascetica* en 1725 (cf. *P. L.*, CXCV, 113) d'après un manuscrit de Windsberg et deux de Saint-Pierre de Salzbourg. Je pourrais ajouter Troyes *219* et Vatican *456*, l'un et l'autre du XVe siècle, qui déclarent de même le véritable auteur. Plus récemment F. W. E. ROTH a édité le texte de nouveau, sous son vrai titre : *Stimulus dilectionis*, conformément à un manuscrit des moniales de Schönau, copié au XIIe siècle (*Die Visionen der hl. Elisabeth und die Schriften der Aebte Ekbert und Emecho von Schönau*, Brünn 1884, p. 216, 224, 293-303, et Anm. p. XXIV sq.). Aussi bien, l'écrit est expressément désigné par Emecho, troisième abbé de Schönau († v. 1197), dans la vie de son prédécesseur : cf. ROTH, *ib.*, p. 350. — Deux manuscrits, l'un du XIVe, l'autre du XVe siècle, attribuent, paraît-il, *Med. 9* à saint Bonaventure : voir *S. Bonaventurae opera omnia*, Quaracchi, t. X. 1902, p. 28 sq.

Digitized by Google

pas qu'on ait déjà fait ce rapprochement, ni Pez en tout cas, qui a donné l'édition d'Ekbert d'après un groupe de manuscrits de Melk attribuant à Richard de Saint-Victor [1], ni même Roth qui a signalé ce même texte, sous sa forme génuine, dans un manuscrit du Séminaire de Trèves [2]. Une référence précise de la vie d'Ekbert par Emecho met encore hors de doute l'authenticité [3]. Il est donc certain désormais que les méditations du bénédictin allemand avaient été portées en Angleterre avant le XIVe siècle, et de plus que le rédacteur de Christ Church auquel, par conjecture, nous devons le recueil C accomplit son œuvre sans beaucoup de scrupules.

Med. 14 est, comme on sait, une portion du *Manuel* pseudo-augustinien (§ 1-9) [4], compilation attribuée aussi à saint Bernard et dont il existe des manuscrits depuis le XIVe siècle tout au moins. Je citerais entre autres B. N. *2042*, de Font-Notre-Dame en Valois, et *2568*, du Mont-Dieu, l'un mettant en avant saint Augustin, et l'autre saint Bernard [5]. Ainsi, dès le XIVe siècle trois concurrents célèbres sont en présence ; les Chartreux font une propagande indistincte ; et pourtant, c'est Jean de Fécamp qui a fourni la portion principale de cet ingénieux opuscule devenu si cher à la piété catholique [6].

Med. 15-17 forment un tout et sont, dans le cadre du recueil anselmien, une nouvelle preuve de l'esprit d'entreprise qui anima le compilateur anglais ; car ces beaux développements ont été détachés du *De institutione* ou *De uita inclusarum* dont l'auteur véritable est le charmant Aelred, abbé cistercien de Rievaulx dans

---

1. Cf. *P. L.*, CXCV, 105-114.

2. *Op. l.*, p. 217, 223, 278-284, Anm. p. XXIII. Nous sommes renseignés aujourd'hui sur le manuscrit du Séminaire, n° *62* ; il remonte au XIIIe siècle et donne ce titre : *Meditatio Eckeberti abbatis de Iesu et Maria* (fol. 78v) ; cf. J. MARX, *Handschriften-Verzeichniss der Seminar-Bibliothek zu Trier*, 1912, p. 51. — D'autres exemplaires du même texte subsistent : à Trèves, Stadtbibliothek, n° 785, f. 136, XVe siècle ; à Utrecht, Univ. *369* f. 1, de l'année 1477 : *Deuotissimum soliloquium Ihesu* ; à Dresde *A. 55*, f. 99v XVe siècle : attribué à saint Bernard ; à Charleville *116* (1°), XIVe siècle, et à Cambrai *142*, f. 155, XVe siècle : attribué à saint Augustin.

3. ROTH, *op. l.*, p. 351.

4. Cf. *P. L.*, XL, 951.

5. Pour le reste, voir B. HAURÉAU, *Notices et extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, III, 1891, p. 177 sq. ; VI, 1893, p. 191 ; mais ces indications devraient être encore complétées.

6. J'ai retrouvé ledit Manuel (§ 1-24), attribué à saint Anselme lui-même (*liber manualis beati Anselmi episcopi*), dans le manuscrit B. N. *10620*, qui provient de Saint-Vaast et remonte jusqu'au XIIIe siècle. Mais c'est là un fait exceptionnel. Les exemplaires de la fin du moyen âge qui attribuent à saint Augustin sont presque innombrables.

Digitized by Google

le Yorkshire († 1166). Cet écrit, publié parmi les œuvres de saint Augustin [1], identifié et repris dans le *Codex regularum* de Lucas Holstenius [2], vaudrait la peine d'une réédition [3]. Les manuscrits de la lignée directe ne font pas défaut : British Museum, *Nero A III*, XIIIe siècle ; *Royal 8 D III*, fin du XIIIe siècle (Ramsey) ; Bodleian Library, *Hatton 23*, *Bodley 36*, *Digby 218*, XIIIe siècle ; Utrecht Université *104 (Eccl. 402)*, fin du XIVe siècle, etc. En outre, on peut lire une version anglaise faite au XIVe siècle [4]. Mais fussions-nous moins riches, le catalogue des ouvrages d'Aelred, établi à Rievaulx peu de temps après la mort de l'abbé [5], suffirait à régler cette question littéraire. J'ai remarqué l'attribution des trois « méditations » ensemble à saint Anselme dans un volume de la Chartreuse de Buxheim en Bavière (B. N. *1007*, XVe siècle, f. 119) : *Epistola seu meditatio beati Anshalmi* (sic) *scripta ad sororem suam de praeteritorum beneficiorum dei memoria ac praesencium experientia futurorumque expectacione* [6].

Med. 18 est le premier des nombreux morceaux étrangers au recueil **B** qu'il faut restituer entièrement à Jean de Fécamp [7] ; les hexamètres qui lui servent de prélude indiquent déjà clairement son origine. Mabillon a eu raison de le revendiquer avec fermeté pour le compatriote et contemporain de l'abbé du Bec [8].

Med. 19 ne subsiste, à ma connaissance, que dans un manuscrit de Saint-Albans copié vers la fin du XIIe siècle et conservé maintenant à la Bibliothèque Bodléenne dans le fonds Laud (*Misc. 363*, fol. 55v et 57v) : à savoir en deux parties sous titres distincts, qui correspondent respectivement à § 3-7 et § 1-2 du texte imprimé

1. Cf. *P. L.*, XXXII, 1451 ; chap. 47-78.

2. Rome, 1661, p. 187-239 (2e partie).

3. Le P. CAVALLERA a déjà fait observer que le texte du Ps. Augustin (chap. 66) était incomplet d'un long passage conservé dans l'édition du Ps. Anselme ; cf. *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, Toulouse, 1918, IX, p. 219. Voir *P. L.*, CLVIII, 792 *d* 1 (*Non paruum*) à 794 *d* 4 (*amoenitates transportabat*). L'édition de la version anglaise par HORSTMANN, avec le Ps. Augustin en regard, rend la comparaison très facile ; cf. *Englische Studien*, 1884, VII, p. 304-344.

4. Cette version faite « *per Thomam N.* » et conservée dans le manuscrit Vernon (vers 1370-1380) est littérale, en dix-neuf chapitres (= chap. 21-66, l. 7 : *intelligere ualeamus*, du Ps. Augustin).

5. Manuscrit de Jesus College, Cambridge, n° *34* ; voir M. R. JAMES, *A descriptive Catalogue...*, 1895, p. 47 (n° 1).

6. On remarque des emprunts au texte de *Med. 16-17* dans le *De diligendo deo* du Ps. Augustin, chap. 11 (*P. L.*, XL, 855), dont l'auteur est apparemment Alcher de Clairvaux (vers 1160) ; l'écrit d'Aelred aura donc été connu de très bonne heure en France. Mais il y aurait lieu d'établir mieux la relation, qui est d'ailleurs certaine.

7. Cf. *P. L.*, CXLVII, 462 (n° XI).

8. *Ib.*, 451.

Digitized by Google

par Raynaud et contrôlé par Gerberon d'après un manuscrit de Tournai ; il y a en outre des différences à la fin de chaque portion. Le contexte fol. 33ᵛ-76ʳ a beaucoup d'intérêt : sept méditations inédites précèdent, la première intitulée : *Meditatio cuiusdam christiani de fide et quia multa quae secundum fidem credimus etiam secundum rationem intelligimus ;* dix autres suivent qui sont presque tous les éléments du recueil **B**, omis seulement la formule initiale (*Or. 29*) et les deux hymnes de conclusion (*Or. 40, 61*). Saint Anselme n'est en aucun cas mentionné [1].

Med. 20 a été publiée par Gerberon, d'après son manuscrit de Thou ; je l'ai trouvée dans deux manuscrits du XIVᵉ siècle : B. N. *5584*, Troyes *958*, et dans deux autres du XVᵉ : B. N. *1769* et *2937*. Elle fait suite à *Med. 2-3*, sous le titre rapporté par Gerberon ; c'est une interpolation évidente et, aussi bien, tout à fait isolée.

Med. 21 est formée d'extraits du *Proslogion*. Cet opuscule est joint en effet, parfois, aux prières, par exemple dans le manuscrit de Himmerod, et il était assez naturel que les copistes missent à part les développements affectifs. Le texte donné par Raynaud est exactement celui de la collection de Rebdorf (*capitulum primum*) [2]. Je puis citer un centon semblable, plus ancien et beaucoup plus étendu, dans le manuscrit de Saint-Victor (B. N. *15045*, fol. 43 à 49) ; les vingt-six chapitres du *Proslogion* y sont morcelés de manière à fournir trois séries de méditations, ceci tout à la suite du recueil **A** et comme le point de départ d'additions variées [3]. A la fin d'une autre collection interpolée, un peu plus récente, (B. M. *Add. 15749*, fin du XIIIᵉ siècle, fol. 32ᵛ-34ᵛ), plusieurs passages de l'opuscule sont dûment annoncés : *Meditaciones extracte de < Prosologion Anselmi >* [4].

Or. 2 est de Jean de Fécamp ; elle provient du contexte auquel

---

1. Peut-être n'ai-je pas attaché assez d'importance à ce recueil (mal décrit par Coxe) en étudiant naguère la composition du recueil B. Tout le contexte que je viens d'indiquer brièvement d'après le manuscrit de Saint-Albans pourrait fort bien être la vraie forme de l'ouvrage dont le compilateur de B n'aurait gardé que la seconde partie, et l'ensemble serait un nouveau livret complet de Jean de Fécamp. L'absence d'*Or. 29* ne contrarie en rien cette hypothèse, puisque cette formule de Jeannelin n'est sûrement pas à sa place dans le recueil B.

2. Voir aussi Mazarine *737*, fol. 88 : XIIIᵉ siècle (Grands-Augustins, mais peut-être d'origine italienne).

3. Dans B. N. *2937*, XVᵉ siècle (fol. 80-87ʳ), on lit sous le titre « *Meditationes beati Ancelmi* » : *Med. 2* et *3*, *Or. 20*, puis « alia meditacio cordis deum inquirentis » c'est à dire les trois premiers chapitres du *Proslogion*.

4. Les derniers mots de la rubrique sont effacés, mais rétablis par une main contemporaine dans la marge ; on lit de même dans la table des titres (fol. 3ᵛ) : *Item excerpta de prosologion Anselmi...*

Digitized by Google

appartiennent *Or. 10* et *14*, et que nous connaissons d'un côté par les neuf premiers chapitres des Méditations pseudo-augustiniennes [1], de l'autre côté par la dixième des oraisons qui complètent les livrets de Jeannelin [2]. La suite doit donc être lue *Or. 10, 2, 14*. On trouve en effet ce même développement dans quelques manuscrits, plus ou moins interpolés, des prières de saint Anselme : Oxford, *Rawl. C 149*, fol. 46, et *Laud. Misc. 508*, fol. 14, tous deux anglais et de la fin du XIIe siècle ; B. N. *3499*, fol. 90, XVe siècle (Trinité de Fécamp). On le trouve aussi modifié de plusieurs manières : 1° réduit à *Or. 10, 2* : B. M. *Royal 5 E XIV*, XIIIe siècle, et *7 A VI*, XIVe siècle ; B. N. *Acq. 333*, XVe siècle (Cluny) ; — 2° réduit à *Or. 10, 14*, mais augmenté d'*Or. 4* : B. N. *5584* et Troyes *958*, XIVe siècle ; — 3° réduit à *Or. 10*, mais augmenté de *Med. 18* : Laon *172*, XIVe siècle. Enfin, on trouve encore *Or. 2* isolée : B. M. *Royal 8 B I* et Troyes *958*, XIVe siècle. Il va sans dire que tous ces textes diffèrent parfois considérablement de l'édition.

Or. 5 a la même origine ; mais je ne saurais dire si, à part le recueil C, elle existe ailleurs qu'à sa place normale (oraison n° 4 de Jean de Fécamp) ou dans la compilation décorée du nom de saint Augustin (Méditations, chap. XXXIV) [3] ; même dans C, le titre authentique a été retenu : *Humilis confessio peccatoris et indigni laudatoris.*

Or. 7 n'est en réalité qu'un doublet de l'Apologie médiévale bien connue *Si ante oculos tuos*, prière composée assurément avant l'époque de saint Anselme [4]. Sous cette forme particulière, je l'ai remarquée deux fois seulement, mais dans des contextes intéressants : 1° *Oratio sancti Augustini*, dans B. M. *Royal 8 D VIII*, XIIe siècle, Lanthony (Gloucester), fol. 18^v : au milieu d'un recueil anselmien, faiblement interpolé ; — 2° *Meditatio cum collatione malorum que meremur et patimur et bon[or]um que ingrati a deo suscipimus*, dans B. M. *Add. 16975*, fin du XIIIe siècle, Lyre, fol. 244^r, collection de *preces* diverses, à la suite d'un psautier liturgique ; aussitôt après, on lit *Or. 9*, attribuée exactement à saint Anselme. Or, le compilateur de C, tout en recevant ce texte

1. Cf. *P. L.*, XL, 901-909.
2. Cf. *P. L.* CXLVII, 462 (voir *ib.*, 452, les remarques de Mabillon).
3. Cf. *ib.*, 452, 461, et XL, 927.
4. Voir par exemple la messe dite de Flacius Illyricus, les missels de Saint-Thierry, de Stavelot etc. : MARTÈNE, *De antiquis ecclesiae ritibus*, l. I, c. IV, art. 12 (éd. de Bassano, 1788, I, p. 180, 195, 211).

Digitized by Google

parmi les « oraisons » de l'archevêque de Cantorbéry, a cru devoir garder quelque prudence ; d'où le titre qu'il a libellé : *Oratio eiusdem uel Ambrosii cum collatione malorum que patimur et bonorum que a deo recipimus.* Autant nous dire que la formule circulait anonyme ou diversement attribuée ; les deux manuscrits montrent précisément, l'un — le plus récent — son milieu normal, l'autre la voie d'approche qui lui a ouvert l'accès du recueil anselmien [1].

Or. 8 est un abrégé de la célèbre Confession d'Alcuin faite pour Charlemagne [2]. Nous devons ce morceau à l'initiative de Gerberon ; le manuscrit de Tournai qui l'a livré ne paraît pas avoir eu beaucoup de valeur. Le texte complet n'a sans doute jamais cessé d'être lu, au moyen âge ; par suite, il a voisiné d'occasion avec les prières authentiques de saint Anselme, comme dans B. N. *15045*, fin du XIIe siècle, Saint-Victor [3], et Arsenal *369*, XIIIe siècle, Célestins du Colombier ; et il était ainsi presque fatal qu'il lui fût attribué plus ou moins expressément, ainsi dans B. M. *Royal 8 B I*, XIVe siècle, et B. N. *Acq. 333*, XVe siècle.

Or. 10 est liée presque toujours à *Or. 2* (voir ci-dessus).

Or. 11 est un doublet, tout factice, du texte authentique *Or. 9* ; cette circonstance montre assez que le manuscrit employé par Allatius était un très médiocre exemplaire. Cette rédaction vicieuse est aussi celle de la collection de Rebdorf, déjà signalée : *VII capitulum : Oratio serui dei se deo totum committentis.* Elle se représente dans un témoin tardif du recueil **B** (*B. M. Add. 16808*, XIVe siècle, Stavelot), intitulée simplement *Oratio cotidiana.*

Or. 12 échappe entièrement à ma documentation et je ne sais trop qu'en penser ; Jeannelin, assez souvent, ne compose guère différemment ses prières. J'incline pourtant à croire que celle-ci est un centon plus artificiel. Tout le début, c'est à dire un cinquième du texte exactement, a été tiré d'une formule déjà courante au IXe siècle [4] ; la plus grande partie du reste est sous l'influence immédiate d'*Or. 20.*

Or. 13, quant à elle, dérive sans le moindre doute des recueils d'oraisons privées du IXe siècle [5]. Le compilateur de **C** a trouvé

---

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai retrouvé encore *Or. 7*, attribuée à saint Anselme, dans le manuscrit n° *30* d'University College, Oxford. (XVe siècle. p. 1) ; mais ce n'est là, très probablement, qu'une épave du recueil C.

2. Cf. *P. L.*, CI, 524, 1404.

3. Manque ici le dernier tiers de la pièce.

4. Cf. *P. L.*, CI. 469, 555, 1386.

5. *Ib.*, 493.

Digitized by Google

à propos de la joindre aux prières authentiques pour les amis et les ennemis (*Or. 23-24*).

Or. 14 est un élément du groupe *Or. 2, 10,* analysé précédemment.

Or. 16-19 sont quatre textes empruntés aussi à Jeannelin, mais maintenant aux livrets eux-mêmes [1], non plus au supplément. Il importe seulement de noter que l'ordre véritable est *Or. 17, 16, 18, 19,* tel que nous l'avons dans les Méditations pseudoaugustiniennes, chap. XXXV-XXXVII [2]. Le coupable est bien cette fois Gerberon ; car le recueil C nous livre cette même série ; après quoi, il donne *Med. 18,* nous retenant encore parmi les développements de Jeannelin.

Or. 21 et *22* sont dues à une copie d'Allatius qui les joignait l'une à l'autre ; le manuscrit de Rebdorf, en effet, les réunit pareillement. Néanmoins, et si semblables qu'elles nous paraissent à la lecture, leur qualité n'est pas de même sorte : *Or. 21* provient du contexte des Méditations pseudoaugustiniennes, chap. X [3] ; *Or. 22* n'est qu'une suite de courtes phrases extraites d'*Or. 20,* prière authentique que les imitateurs ont appréciée, semble-t-il, plus qu'aucune autre.

Or. 30-33 sont encore des Apologies, à peu près pareilles et banales. Trois du moins se présentent fréquemment dans les missels des Xe et XIe siècles [4]. *Or. 32* pourrait être plus rare. Je la retrouve cependant avec les autres, au milieu de nombreuses prières semiliturgiques de la même veine, dans B. N. *15045,* manuscrit maintes fois cité ; en outre, dans une autre collection très complexe où sont réparties la plupart des prières authentiques de saint Anselme : Sainte-Geneviève *1439,* XIIIe siècle. Troyes *914* est une vaste collection analogue, composée dès le XIIe siècle à Clairvaux ; j'y ai noté seulement (fol. 114^v^) une pièce apparentée à *Or. 31* et *32.* Çà et là ailleurs, on rencontre l'un ou l'autre de ces textes dans les

1. Cf. *P. L.,* CXLVII. 459 sq. (n°s III-V). De cette portion en particulier, subsiste un manuscrit complet du XIIe siècle qui provient du Bec et que j'ai identifié avec un rare plaisir : B. N. *13593* (le prétendu « *Reclinatorium animae* »), fol. 40-51.

2. Cf. *P. L.,* XL, 928-936.

3. *Ib.*. 909.

4. Cf. MARTÈNE, *op. l.*, p. 187, 195 sq., 198, 206, 209, 210 ; et H. MÉNARD, dans *P. L.,* LXXVIII, 226 sq. Sur cette espèce de formules, voir *ib.* 514 (note 786) et *DACL*, I, 1907, 2591. Je ne discute pas leur date précise pour le moment : admises communément au Xe et au XIe siècle (lors du retour offensif des livres gélasiens), elles sont sans aucun doute fort anciennes ; on trouvera par exemple *Or. 31* dans le vieux missel d'Angoulême, écrit vers l'an 800 (n° 2192).

Digitized by Google

manuscrits composites ou interpolés [1] ; mais jamais il ne semble qu'on ait songé à les attribuer proprement à saint Anselme en dehors du recueil C. Dans ce recueil, ils sont groupés tout à la fin avec *Or. 25-29* et *Or. 5*, et complétés par *Or. 34* et *35*, le sujet étant en effet toujours le même ; il y a donc ici un arrangement aussi net que possible.

Or. 35 est une pièce peu commune, bien qu'une réplique fournie par Mabillon ait été imprimée par Gerberon lui-même, comme si le texte de Raynaud n'était pas suffisant [2]. Elle figure dans deux des manuscrits que j'ai analysés : B. M. *Add. 15749*, (fol. 21v) recueil de la fin du XIIIe siècle, fidèle pour l'ensemble au type primitif, mais non point sauf d'interpolations ; Corpus Christi C. Cambridge *284* (fol. 135), recueil du XIVe siècle, provenant de St Augustin de Cantorbéry (dernier article du supplément). Le compilateur de C aura disposé d'un exemplaire de cette sorte ; aussi bien, celui-ci sera encore cité plusieurs fois à propos de pièces particulières.

Or. 36 est absolument propre au recueil C, où elle achève la série des prières adressées aux saints, celles-ci authentiques pour la plupart. Je puis indiquer seulement que le début, en l'honneur de la Trinité, est repris d'une vieille oraison privée que nous ont conservée les recueils du IXe siècle [3]. Le contexte de ces mêmes recueils a pu inspirer le rédacteur. *Or. 12* est un cas peu différent, somme toute, et l'on verra que l'auteur de *Or. 49* qui est connu n'a pas procédé autrement.

Or. 37-39 ne se lisent que dans l'exemplaire de Corbie d'où Gerberon a cru bien faire de les tirer : B. N. *12313*, XIIe siècle. Ce manuscrit, on le sait déjà, est un témoin du recueil B ; les trois prières sont groupées à la fin (fol. 42r-44r), pour compléter évidemment les deux hymnes, elles-mêmes factices. Gerberon a d'ailleurs modifié l'ordre et les titres ; on a exactement : *Oratio sub ipsa recordatione miserationum dei cum suffragio sanctorum* (*39*); *Item de eodem* (*37*); *Item oratio ad deum* (*38*).

1. Par exemple, *Or. 31* est dans B. M. *Add. 33381* (2e partie), XIVe siècle ; *Or. 33*. dans B. M. *Add. 16975*, fin du XIIIe siècle ; *Vaticanus 517*, XIV-XVe siècle ; B. N. *3499*, XVe siècle. *Or. 31, 32, 33* sont réparties dans B. N. *Acq. 333*, XVe siècle ; *Or. 32, 31*, puis *34*. dans Cambrai *142*, XVe siècle (faisant suite à *Or. 25, 26, 29*).

2. Cf. *P. L.*, CLVIII, 1035 ; voir MABILLON, *Vetera Analecta*, éd. 1723, p. 448 (éd. 1675, t. IV, p. 401).

3. *Ib.*, CI. 1399 *d*. Ces textes étaient encore lus au XIIe siècle. Celui-ci et les trois précédents sont compris dans le recueil B. N. *2882*, fin du XIIe siècle, fol. 84r. Troyes *914*, fol. 108v. n'a retenu que les oraisons aux trois personnes ; mais, d'un bout à l'autre, il a exploité un ou plusieurs manuscrits du IXe siècle, diversifiant ces formules archaïques au moyen de textes plus récents, ceux de saint Anselme entre autres.

Digitized by Google

Or. 42 vient d'Allatius. Gerberon a relevé les variantes d'un manuscrit de Saint-Germain (B. N. *13605*, XVe siècle, fol. 557^r : *Meditatio Anselmi de sancta cruce*). J'ai retrouvé ce dernier texte, rédigé au pluriel, dans un exemplaire anglais beaucoup plus ancien: Oxford, *Laud Misc. 79*, qui provient de l'abbaye de Reading (fin du XIIe siècle) [1] ; mais l'attribution à saint Anselme n'est pas faite encore, non pas d'ailleurs que la série anselmienne y manque d'interpolations. Cette *oratio ad sanctam crucem* est comprise dans un petit choix de prières qui précèdent le corps du recueil et parmi lesquelles on distingue aussi *Or. 29*.

Or. 43 paraît être une pièce peu commune ; je puis citer seulement deux témoins, qui sont l'un et l'autre des recueils de prières privées: Mazarine *744*, n° 44, XIVe siècle ; Cambrai *142* f. 73^v, XVe siècle.

Or. 45 fait partie des mémoires de la sainte Croix *contra malignos spiritus*, réunies dans le psautier de Lyre (B. M. *Add. 16975*, fol. 235^v): texte rare sans doute, reçu peut-être d'Angleterre ; les collections systématiques comme Troyes *914* et Sainte-Geneviève *1439* sont bien pourvues de prières à la Croix, mais ignorent celle-ci.

Or. 46 a été attribuée d'assez bonne heure à saint Anselme dans plusieurs manuscrits : en Angleterre, témoin deux manuscrits d'Oxford, *Laud Misc. 79*, cité un peu plus haut, *Univ. College 148*, XIIIe siècle (Chichester) ; mais aussi en France, témoin Mazarine *716*, XIIIe siècle (Célestins d'Ambert). Elle figure, de plus, parmi les pièces supplémentaires de Mazarine *714*, XIVe siècle. Pour tout cela, ce n'est pas moins une prière relativement ancienne, rédigée peut-être en Italie ; dès le XIe siècle, le texte en est rapporté dans un psautier napolitain ou sicilien (Dyson Perrins n° *49*, fol. 198^r).

Or. 47 est prescrite par John Grandisson en 1337, dans son légendaire *de commemoracionibus beate Marie*, et donnée comme une composition de saint Anselme expressément [2]. Il n'y a point d'autre trace de cette formule, ni de son attribution à l'archevêque de Cantorbéry. Mais on peut croire que l'évêque d'Exeter utilise déjà soit le recueil C tel que nous le connaissons, soit le document fondamental de ce recueil. Il mentionne en effet, en les rapportant invariablement à saint Anselme *Med. 9* et *15* et les opuscules

1. Toutefois, le manuscrit d'Oxford ajoute une conclusion nouvelle, étrangère au texte de Raynaud comme à celui de Gerberon. Même teneur, exactement, dans la collection systématique de Sainte-Geneviève *1439*, fol. 105.

2. Cf. J. N. DALTON, *Ordinale Exoniense*, Londres 1909, II, p. 530.

Digitized by Google

d'Eadmer sur Notre-Dame [1] ; il fait aussi d'*Or. 49* une prière de Maurille. Or tous ces textes sont bien entrés, avec les mêmes notes, dans le recueil C ; le manuscrit de Lyon *622* nous est garant désormais de l'ensemble, si Raynaud a un peu modifié la suite de son propre exemplaire. La seule différence consiste dans l'emploi fort inattendu que fait Grandisson d'*Or. 55*, pièce étrange produite par Allatius. Mais, précisément, Grandisson ne donne pas *Or. 55* à saint Anselme ; tout au contraire, il la connaît comme un sermon, ou plutôt comme deux fragments de sermons, l'un de saint Maxime, l'autre de saint Augustin [2]. Explique qui pourra ces anomalies ; il reste que le lectionnaire de Grandisson est un témoin précieux des usages anglais, durant la première moitié du XIVe siècle [3] ; tout en éclairant les origines du recueil C, il nous renseigne sur des textes insolites.

Or. 48 est étrangère aux manuscrits qui contiennent les prières de saint Anselme. Le psautier de Lyre la donne parmi diverses oraisons à Notre-Dame, toutes anonymes et peu connues (B. M. *Add. 16975*, fol. 260v).

Or. 49, au contraire, est un texte dont la diffusion a été considérable. J'en pourrais citer une quinzaine de manuscrits. Très tôt, elle est passée subrepticement sous le patronage de saint Anselme ; mais, parallèlement, la mention du véritable auteur s'est conservée longtemps, jusque dans le recueil C qui fait lire ce titre alternatif : *Oratio eiusdem uel secundum quosdam beati Maurelii Rothomagensis ad beatam Mariam uirginem.* Il n'y a aucune raison valable de mettre en doute le bien-fondé de cette indication qui reparaît sous plusieurs formes dans les manuscrits [4]. Maurille fut moine à Fécamp pendant le gouvernement de Jeannelin et devint archevêque de Rouen (1055-1067), illustre d'ailleurs par sa vertu [5]. Quoi de plus naturel qu'il ait écrit des prières comme les personnes de marque à cette époque, et que nous en ayons quelque reste ? Nous voyons, en outre, qu'il s'est inspiré d'un texte

1. Cf. *P. L.*, CLIX, 557, 579.
2. Cf. DALTON, *op. l.*, p. 490 sq., 512.
3. *Ib.*, p. 481-534, et cf. I, p. 49.
4. Grandisson dit de même nettement « Maurille archevêque de Rouen » (cf. DALTON, *op. l.*, p. 527). On trouve encore le nom de Maurille dans B. M. *Royal 8 B I*, fol 72v, XIVe siècle, Sidney Sussex Cambridge 50, XII-XIIIe et Merton Oxford *85*, fol. 157, fin du XIVe. Gerberon avait remarqué cette référence dans son manuscrit de Valuisant. B. N. 2882 et St Johns Cambridge *168* (Witham XIIIe siècle) disent, par une confusion qui s'explique : « Maurille d'Angers ». Enfin, il y a une protestation inusitée du copiste de B. M. *Add. 24641*, XIVe siècle : *Non est Anselmi.*
5. Cf. *P. L.*, CXLII, 1375 sq. (notice de Mabillon).

Digitized by Google

carolingien dont il a fait son exorde sans changement [1], comme pour le développer ensuite à loisir ; cette manière de procéder est aussi assez naturelle.

Or. 53, attribuée parfois à saint Edmond de Cantorbéry qui la récitait quotidiennement († 1240), est une pièce célèbre et presque officielle. Après avoir été répandue partout à la fin du moyen âge dans le cadre des livres d'heures, elle a été publiée à Rome même et par saint Pie V, le restaurateur de la liturgie romaine, en même temps que l'édition définitive de l'office de Notre-Dame (1571) [2]. A ce titre, elle m'a paru digne d'une étude spéciale [3] ; les indices sont que le texte en a été élaboré en France au XIIe siècle dans quelque monastère cistercien.

Or. 55 se présente, curieusement transformée, dans l'Ordinal de John Grandisson, comme on l'a vu tout à l'heure. Tout le groupe *Or. 54-60*, produit par Allatius, doit avoir la même origine ; mais il faudra chercher l'identité de ces textes en dehors des manuscrits du recueil anselmien où ils n'ont jamais été reçus, que je sache.

Or 62 a été copiée assez souvent depuis le XIIIe siècle; au XIVe, elle avait pénétré çà et là dans nos exemplaires interpolés [4].

Or. 66, *70* et *73*, adressées respectivement à saint André, saint Laurent et saint Dunstan, sont les meilleures compositions, certainement, dont on a voulu faire honneur à saint Anselme. A la première lecture, elles semblent être du même auteur, et il se peut qu'il en soit ainsi réellement ; mais leur tradition est beaucoup dissemblable. *Or. 73* n'a pas d'autre appui que le recueil **C** [5]. *Or. 70* a été notée par Gerberon dans son *Thuanus* ; je l'ai

1. Cf. *P. L.*, CI, 1400. Ce texte est donné par d'autres collections que celle de Fleury ; je l'ai noté dans Troyes *1742*, fol. 62v, début du IXe siècle, et Florence, *Ashburnham 10*, fol. 148r, IXe siècle (psautier de Beauvais) ; et plus tard encore, dans B. M. *Add. 16775*, fol. 260v, mais ici un peu transformé.

2. Voir le sommaire de cette édition dans le répertoire d'E. HOSKINS, *Horae beatae Mariae Virginis*, Londres 1901, p. 349 et suiv.

3. *La Vie Spirituelle*, mai 1923.

4. Je citerais : B. M. *Add. 15749*, XIIIe siècle et *16975*, fin du XIIIe; puis trois manuscrits de saint Anselme, au XIVe siècle : B. N. *2476*, B. M. *Harley 3059* et *Add. 24641* ; enfin au début du XVe, *Add. 37787*.

5. W. Stubbs, qui admettait d'après Gerberon l'authenticité de la prière (cf. *Memorials of Saint Dunstan*, Londres, 1874, p. 450), a fait observer que deux passages sont empruntés mot pour mot à la vie du saint Dunstan écrite par Osbern, moine et préchantre du Christchurch, vers 1090, peu après la mort de Lanfranc. La dépendance de la prière n'est pas contestable (voir *P. L.*, CXXXVII, 448 *d* : « In caelum namque deducebaris... », 449 *d* : « O decus ac praemium uirginitatis... », et rapprocher *P. L.*, CLVIII, 1008 *c*) ; ceci confirme l'origine insulaire du texte. Une autre remarque de Stubbs vaut d'être rapportée ; il se demande si saint Anselme, auteur présumé de la prière, n'aurait pas lu la quatrième vie de saint Dunstan, celle d'Eadmer (*op. l.*, p. 453).

Digitized by Google

trouvée de même dans deux manuscrits français du XIVe siècle, apparentés l'un à l'autre et pareils sans doute à ce *Thuanus* : B. N. *5584* et Troyes *958* ; un autre trait commun à ces deux exemplaires est une prière du même genre à sainte Anne, qui n'a pas encore été publiée. *Or. 66* est donnée encore par ces manuscrits et par le *Thuanus* ; mais de plus, elle subsiste : 1° dans deux manuscrits de France : B.N. *2882* et *13605* ; 2° dans quatre manuscrits d'Angleterre, dont deux au moins sont indigènes : *Laud. Misc. 508*, *Royal 7 A VI*, *Add. 15747* et *24641*. De toute façon, l'état de la tradition empêche absolument qu'on rende ces textes, si estimables qu'ils soient, à l'archevêque de Cantorbéry.

Pour résumer cette enquête, les seuls éléments du recueil C au sujet desquels ma documentation reste à court sont *Med. 1* et *12* ; *Or 1*, *12*, *36* et *73* [1]. Le cas des autres textes particuliers permet d'apprécier à peu près la composition et la valeur de l'ensemble. De nouveaux manuscrits pourront être étudiés, et je le souhaite ; les résultats obtenus ne seront jamais beaucoup modifiés [2].

Au reste, j'ai voulu seulement donner une leçon de choses et m'instruire le premier, en éprouvant les fondements d'une édition mal construite. On connaît maintenant le vrai recueil des prières écrites par saint Anselme ; on connaît aussi ses principales transformations ou déformations, soit au moyen âge, dès le XIIe siècle, soit entre les mains des érudits modernes.

Si je puis exprimer un avis au terme de longues recherches qui m'ont occupé pendant plusieurs années au milieu d'autres travaux plus faciles, il serait regrettable que le lecteur de ces textes authentiques ou apocryphes réservât toute son estime aux premiers et n'eût pour ceux de la seconde catégorie que du dédain. Les uns et les autres nous viennent, c'est assez clair, d'un passé vénérable où l'esprit de foi et l'amour des choses divines animaient les âmes et les maintenaient constamment dans le milieu où elles doivent

1. Des recherches plus récentes m'ont permis de retrouver *Or. 1* (première partie) et *Or. 12*, avec *Or. 43* et quelques autres pièces assez rares, dans un recueil complexe de prières privées : Cambrai *142* (Saint-Sépulcre), XVe siècle ; elles y sont anonymes naturellement et ne signifient rien, me semble-t-il, dans ce contexte trop bigarré pour la composition du recueil C.

2. Pendant que ces pages étaient à l'impression, j'ai réussi à identifier l'auteur des Méditations I et XX : Elmer, prieur de Christchurch, Cantorbéry, vingt ans après la mort de saint Anselme (1128-1137). C'est une piste nouvelle, qui mérite d'être suivie. J'aurai donc à continuer ces études. De plus, il me faudra revenir au sujet du recueil complexe qui donne des *Méditations* en trente-neuf chapitres ; d'autres manuscrits en subsistent que celui de Rebdorf, et plus anciens ; elle a même été imprimée complètement (Lubeck 1490).

Digitized by Google

demeurer pour s'épanouir, dans le surnaturel vivant. Si l'expression défaut parfois et même souvent, elle n'est pas la mesure des cœurs qui s'efforçaient, par ces pauvres moyens, de satisfaire leurs désirs profonds. De ce point de vue, tous les monuments qui survivent de la dévotion de nos ancêtres méritent nos égards. Saint Anselme, l'homme de douceur que les contemporains célébraient déjà, est un génie admirable et qu'on aime à fréquenter ; ses imitateurs et ses émules moins doués ne sont pas une compagnie méprisable.

Il est une autre conséquence importante à marquer, pour le bénéfice de l'érudition. Je ne me flatte pas de penser que les notes réunies dans les pages qui précèdent aient par elles-mêmes beaucoup d'attrait. Peut-être donneront-elles l'idée, sinon le goût, à d'autres historiens de poursuivre la tâche ébauchée. Je me suis borné ici, à propos des prières de saint Anselme, à faire une sorte de contrôle des textes édités. Pour représenter exactement cette littérature de dévotion du XIe au XVe siècle, il aurait fallu publier à peu près autant de pièces que celles qui sont déjà imprimées. Une méthode, à la vérité, s'impose, et c'est par où je veux terminer : celle-là même dont les modernes Bollandistes ont donné l'exemple depuis plus de trente années, en traitant des textes hagiographiques, et qu'il y a lieu d'appliquer également (si l'on veut aboutir et ne pas recommencer sans cesse — bien ou mal — une toile de Pénélope) dans l'étude des anciens homéliaires, des sermons du moyen âge, des ouvrages de spiritualité et, j'ose ajouter, des divers livres liturgiques. Nous avons besoin, parallèlement, se complétant, s'éclairant l'une l'autre, de deux séries de travaux érudits: premièrement, des analyses de manuscrits, intégrales, précises et claires, article par article, *incipit* et *desinit* recueillis conjointement ; deuxièmement, des répertoires ou synthèses de formules et de textes, inédits ou imprimés, dans l'ordre alphabétique et selon les besoins de chaque espèce. Avec ces instruments et par eux seuls, nous rentrerions sûrement et définitivement en possession de l'héritage littéraire des siècles passés ; nous aurions, en propres termes, l'inventaire de ces richesses et serions à même d'en estimer le prix.

ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

NÉCROLOGE DE L'ABBAYE DE NEUSTADT-SUR-LE-MEIN.

L'Inc. 128 de la bibliothèque abbatiale de Maria Laach comprend un *Martyrilogium (!) ordinis S. Benedicti*, une *Regula ordinis S. Benedicti* (tous deux incunables) et un nécrologe manuscrit. Conformément à un vieil usage, ces trois livres sont réunis dans un seul volume, parce qu'ils servaient à l'office de Prime. De là, l'expression *in regula conscribi* = noter dans le nécrologe [1]. Le Martyrologe et la Règle ont des notes marginales rognées par le couteau du relieur. A la fin du nécrologe viennent divers actes de confraternité accordés à Pierre de Dottenheim (le 17 novembre 1461, voir au 18 mars), à Endressen Büdtners et Margaretha Straubin (en 1599, voir au 20 et 28 août), à Martin Zentgraff de Rodtenfels (le 18 janvier 1501), au chanoine Valerius de Neumünster de Würzburg (le 24 avril 1615) et à Jean Winheimb, doyen de Neumünster (le 7 octobre 1669). Sur la reliure sont imprimées la date de l'année 1612 et les trois lettres M (artinus) K (nödler) A (bbas). Les trois livres reçurent donc une nouvelle reliure en 1612 sous l'abbé Martin Knödler (1586-1615). Ce fait, de même que les noms et les événements, qui se trouvent dans le nécrologe, indiquent comme lieu de provenance l'abbaye de Neustadt-sur-le-Mein (diocèse de Würzburg). Cette abbaye bénédictine fondée en 725 fut supprimée en 1803 et donnée au prince de Löwenstein-Wertheim comme indemnité pour les biens, qu'il avait perdus sur la rive gauche du Rhin par l'occupation française. La bibliothèque de Neustadt fut très dispersée. Une partie des livres entra dans la bibliothèque du professeur Merkel à Aschaffenburg, bibliothèque vendue à l'enchère par le libraire Isaac St Goar à Frankfurt en 1884. A peu près 400 volumes font partie de celle du prince de Löwenstein-Wertheim à Kleinheubach. Quand, en 1892, l'abbaye de Maria Laach fut occupée de nouveau par les Bénédictins, le prince Charles-Henry de Löwenstein lui fit

1. v. le Liber ordinarius de l'abbaye de St.-Jacques de Liége. ed. P. Volk dans: Beiträge zur Gesch. des alten Mönchtums u. des Benediktinerordens, Heft 10 p. 76 3-11. 77 .

Digitized by Google

généreusement cadeau d'un grand nombre de livres et incunables de l'ancienne abbaye de Neustadt, parmi lesquels l'Inc. 128 [1].

Notre nécrologe de Neustadt est un travail du XVIIe siècle, mais on ajouta des noms jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. D'après l'écriture on peut y distinguer trois mains : la première écrivit tous les noms anciens jusqu'à l'année 1610, la deuxième écrivit de 1617 à 1639 ; les noms plus récents sont de la troisième main. La dernière inscription est de l'année 1734. Peut-être l'auteur de la première partie s'appelait-il *Conrad*, car ce nom est toujours écrit en rouge. Nous donnerons en caractères romains le texte primitif, entre guillemets les ajoutes de la deuxième main et en italiques celles de la troisième. L'auteur du nécrologe s'est servi de sources plus anciennes. Le catalogue primitif contenant uniquement les noms de défunts a reçu dans la suite des notes supplémentaires. On peut poursuivre ce développement dans notre nécrologe. Les mêmes classifications de personnes que dans l'Inc. 128 se trouvent dans le nécrologe de St Maximin de Trèves (X^e-XIe siècle) [2], ce qui prouve que notre nécrologe dérive d'une rédaction plus ancienne.

Les sources auxquelles nous avons puisé pour l'annotation de ce nécrologe sont : J. A. Kraus, Die Benediktinerabtei Neustadt am Main, Würzburg 1856 ; G. Link, Klosterbuch der Diöcese Würzburg, I. II. Würzburg 1873-76 ; A. Amrhein, Verzeichnis der in den Jahren 1520-1803 in Würzburg ordinierten Benediktinermönche, dans : Stud. u Mitt. XXV (1904) 755 sqq. ; F. X. Wegele, Zur Literatur und Kritik der Fränkischen Necrologien, Nördlingen 1864 (Necrologium Swarzahense p. 1-39, Necrologium S. Stephani Wirzeburgensis p. 43-69). Toute la littérature traitant de Neustadt se trouve dans : Die Kunstdenkmäler des Königreichs Bayern, Abtlg. III, Kreis Unterfranken u. Aschaffenburg. Bd. IX 56 sqq.

Les abréviations employées dans l'édition du nécrologe sont : abb. = abbas ; cfr. = confrater ; cv. cva. cvi. = conversus, — a, — i ; diac. = diaconus ; fr. frs. = frater, fratres ; l. la. = laicus, — a ; m. = monachus ; n. cgs. = nostrae congregationis ; n. rec. = nostrae recordationis ; pr. prs. = pater, patres ; pbr. pbri. = presbyter, — i ; prof. = professus ; ppos. = praepositus ; sac. = sacerdos ; subdiac. = subdiaconus.

---

1. Les manuscrits de Neustadt se trouvent dans la bibliothèque de Löwenstein, au *Kreisarchive* de Würzburg et aux archives paroissiales de Neustadt.

2. Ed. F. X. Kraus dans : Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande LVII (1876) 108 sqq.

Digitized by Google

IANUARIUS

1. Henricus abb. n. cgs [1]; Dirpoldus m. et fr. n. cgs; *Ioannes Molitoris abb. n. cgs. 1503* [2].
2. Sigebertus cv. et m. n. cgs; Erbo pr. et m. n. cgs; Reverendissimus Dominus Chilianus [3] Lantz abb. ad S. Stephanum Wirtzeburgi, pr. n. rec. anno 1609.
3. Gerhardus pbr. n. rec.; Otto diac. et m. n. cgs; « Anna Michalin la. n. rec. anno 1617, que multa contulit et monasterio donavit. »
4. Arnoldus pr. et m. n. cgs; Acelius et Christianus prs. n. cgs.
5. Herwicus pr. et m. n. cgs.
6. Heilbertus pr. et m. n. cgs.
7. Conradus et Bernhardus prs. et m. n. cgs; Ioannes Voct [4] sac. et m. ad S. Stephanum Wirtzburgk fr. n. rec. anno 1607.
8. Egidius cv. n. cgs.
9. *P. Paulus Kuhn* [5] *prof. in Trieffenstein* [6] *n. rec. 1685.*
10. « F. Nicolaus Brandt [7] Iubilaeus sac. et m. n. cgs. anno 1628. »
11. *Apollonia Hoelerin Benefactrix n. rec.*
12. Dumolphus, Bernhardus et Siguinus prs. et m. n. cgs.
13. Rupertus pr. et m. n. cgs.
14. Henricus m. n. cgs.
15. Wolframmus subdiac. et m. n. cgs.
16. Rado [8] abb.; Eberhardus Bundelwein pbr. et m. n. cgs.
17. Sigebertus diac. et m. n. cgs; Gerhardus pbr. et m. n. cgs: Meginlach cv. et m. n. cgs; Petrus Fruck [9] prior n. cgs anno 1571.
18. Wolmarus et Engilherus pbri. et m. n. cgs.
19. Waltherus [10] et Raimundus abbates; Beringerus cv. et m.
21. Merhardus et Ioannes Dorichenberg sac. et m. n. cgs; *P. Romanus Reu parochus in Retzbach* [11] *n. cgs 1672.*
23. Conradus sac. n. rec.
24. Gerhardus et Conradus prs. et m. n. cgs; Eberhardus cv. n. cgs; *D. Ioannes Audomarus* [12] *abb. Herbipol. ad S. Iacobum n. rec. 1661.*

---

1. Henr. Schultheis élu abbé en 1416, abdiqua en 1469, mourut en 1470.
2. Élu abbé en 1489, la date de sa mort est ici faussement indiquée, d'après son épitaphe il mourut le 19 octobre, voir au 19 octobre.
3. Le passage en lettres rouges, voir *necrol. Swarz.* 3, *necrol. S. Steph.* 45.
4. *Necrol. S. Steph.* 45 : Joan. Voit cellerarius.
5. Né à Heiligental en 1650.
6. Le couvent des chanoines réguliers de s. Augustin (1102-1803) était doté des biens de Neustadt.
7. Minoré le 16 juin 1573, sous-diacre le 19 septembre 1573, diacre le 18 septembre 1574, prêtre le 22 septembre 1576, voir *necrol. Swarz.* 4.
8. 790-808 abbé de St-Vaast d'Arras, notaire de Charlemagne.
9. Petr. Frick tonsuré et minoré le 22 septembre 1554, sous-diacre le 22 décembre 1554, diacre le 8 juin 1555, prêtre le 21 décembre 1555.
10. Abbé de Schwarzach mourut en 1026 (MG. SS XIII 211).
11. Prévôté O. S. B. 1336-1803.
12. Voir *necrol. Swarz.* 5 : Audom. Joan. Asloan, monasteriorum S. Jacobi apud Herbipolenses et Ratisbonenses abbas optime meritus, Scotus ; il assista le 8 juin 1660 à la bénédiction abbatiale de Bernard de Neustadt.

Digitized by Google

25. Syboco puer et fr. n. cgs. anno 1557; Valentinus Happ pbr. et cellerarius n. cgs. anno 1561.
26. Henricus cv. n. cgs.
27. Henricus custos n. cgs; Wenel pbr. et m.; Lucardis cv. n. cgs.
28. Caroli Magni Confessoris et Imperatoris atque fundatoris huius Monasterii Neustadt [1]; Ditericus et Henricus prs. et m. n. cgs.
29. Adelhardus pr. et m. n. cgs.
30. Waltherus puer et fr. n. cgs. anno 1286; Adelbertus comes; Hugo comes de Lver; Fridericus pr. et m. n. cgs.

FEBRUARIUS

2. Burckhardus pbr. et m. n. cgs.
3. Bernhardus Abbas n. cgs [2] (sepultus iacet in monasterio S. Petri iuxta monasterium Neustadt in medio ecclesiae, ut patet in Epithapio); Matthias Saer Vexilifer et laicus, benefactor ac convictor n. rec. anno 1586 (dedit 600 R, anniversarius eius quatenus infra in vigil. S. Matthiae).
4. Beltzholdus fr. n. cgs; *Georgius Andreas cammerarius novitius n. cgs. anno 1643; 1682 P. Bernardus Kretzer* [3] *prof. in Trieffenstein n. rec.*
5. Henricus pbr. n. cgs; « 1620 venerab. F. Balthasarus Freundt [4] sac. et m. n. cgs. »
6. *F. Michael Busch* [5] *cv. in Trieffenstein n. rec.*
7. Anselmus abb. et fr. n. cgs; Eberhardus puer n. cgs; Bobbo diac. et m. n. cgs; Eberhardus cv. n. cgs; *P. Ioannes Hertz* [6] *n. cgs. 1711.*
8. Richardus pr. et m. n. cgs; Richlint cv. n. cgs.
9. Rupertus pbr. n. cgs.
10. Erckenboldus pr. et m. n. rec; Albertus pr. et m. n. cgs; Wintherus cv. n. cgs; Sigefridus cv. et m. n. cgs.
11. Hellengerus cv. et m. n. cgs.
12. Otto pbr. et m. n. cgs; Gerlacus pr. et m. n. cgs. anno 1425; *P. Augustinus Selner* [7] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1712.*
14. Nanthoth cv. n. cgs; Stindingus et Heroldus prs. et m. n. cgs.
15. Arnoldus pr. et m. n. cgs: Ioannes [8] abb. huius monasterii et pr. n. cgs.
16. Gotefridus ppos. n. rec.
17. Engilbertus diac. et m. n. cgs; Conradus acolytus n. cgs.

---

1. Mourut en 814, tout le passage en lettres rouges.
2. 1222-1226.
3. Né à Lengfurt en 1639, profès en 1659.
4. Sous-diacre le 22 septembre 1601, diacre le 22 décembre 1601, prêtre le 20 septembre 1603.
5. Né à Marktheidenfeld en 1632, profès en 1656, mourut le 4 février 1669 (*Link* II 241).
6. Joh. Merz (Amrhein 760 n. 60) sous-diacre le 6 avril 1669, diacre le 1 mars 1670, prêtre le 5 octobre 1670.
7. Né à Gerolzhofen en 1677, profès en 1699, minoré le 9 juin 1700.
8. Joh. de Weiller 1403-1421.

Digitized by Google

18. Adeloldus et Fridericus prs. et m. n. cgs ; Buggo, Eberhardus, Ludewicus et Neitherus cv. et m. n. cgs.
19. *P. Aquilinus* [1] *prof. in Trieffenstein n. rec.*
20. Dithericus, Marquardus et Donatus prs. et m. n. cgs ; Erckenbertus m. n cgs ; Engelhardus abb.
21. Gotfridus cellerarius et pbr. n. cgs.
22. Conradus et Folmarus prs. et m. n. cgs , Ebermuth cv. et Marquardus cv. et m. n. cgs ; Ioannes Loer [2] prior et pr. n. cgs. anno 1592 ; Ioannes Endres l. convictor et benefactor n. cgs. anno 1610 ; *Ioannes Bischoff* [3] *n. cgs. sacerdos.*
23. Rev. dns. et pr. Conradus Lieb [4] Amorbachensis abb. n. cgs. anno 1554 [5] ; celebratur hic anniversarius Matthiae Saers laici ut supra, n. rec. dedit 600 R ; [6] *1703 P. Matthias Betz n. cgs. subsenior et iubilaeus.*
24. Sygehardus pr. et m. n. cgs ; *D. Joannes Ecchardus* [7] *Eichsfeldensis abb. n. cgs. 1648.*
25. Jacobus Daub pbr. et m. n. cgs. 1526 ; *D. Hartmannus Linder parochus in ...ffringen (?) n. rec* ; *P. Adamus Opilio* [8] *prior et senior n. cgs. 1682.*
26. Bero cv. et m. n. cgs ; Henricus et Albertus sac. et m. n. cgs ; Wipertus cantor et pr. ac. m. n. cgs. ; *P. Gregorius Birzelius* [9] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1698.*
27. *P. Fridericus Krist* [10] *decanus in Trieffenstein n. rec.*
28. Richolfus [11] abb. n. cgs ; Conradus acolytus et m. n. cgs ; fr. Laurentius Opilio [12] ad S. Stephanum Wirtzeburg. prof. n. rec. anno 1610.

MARTIUS.

1. Vinwans et Albertus prs. et m. n. cgs ; Ratholfus l. de Dutenbach n. rec.
2. Wolfnandus diac. et m. n. cgs ; *P. Benedictus Roth* [13] *senior n. cgs. 1729.*
3. Manegoldus abb. et fr. n. cgs ; *D. Christophorus Helm* [14] *ppos. in Trieffenstein n. rec. 1685.*

---

1. Aqu. Zizmann né à Klosterheidenfeld en 1620, mourut en 1674.
2. En lettres rouges, tonsuré le 20 décembre 1567, minoré le 12 juin 1568, sous-diacre le 18 septembre 1568, diacre le 4 juin 1569, prêtre le 18 février 1570.
3. Né à Steinach en 1593, tonsuré et minoré le 11 mars 1617, sous-diacre le 16 mars 1619, diacre le 21 septembre 1619, prêtre le 21 décembre 1619, mourut en 1639.
4. Élu abbé en 1534, devint aussi abbé de Seligenstadt.
5. Tout le passage en lettres rouges.
6. Voir au 3 février, tout le passage en lettres rouges.
7. Élu abbé en 1636.
8. Né à Burghausen en 1607, sous-diacre le 7 mars 1637, diacre le 28 mars 1637, prêtre le 11 avril 1637.
9. Greg. Burzel né à Heidingsfeld en 1666, profès en 1685, mourut en 1689 (*Link* II 245).
10. Né à Bischofsheim en 1651, profès en 1675, mourut en 1708.
11. 1302-1324
12. Voir *necrol S. Steph.* 50.
13. Sous-diacre le 21 décembre 1686, diacre le 20 septembre 1687, prêtre le 18 septembre 1688.
14. 1671-1685.

Digitized by Google

4. Herdein pr. et m. n. cgs ; Adelbertus cv. n. cgs ; Rev. dns. Chilianus Knecht [1] a Retzbach abb. n. cgs. anno 1576.
5. Henricus prior n. cgs. anno 1431 ; Berwardus [2] abb. n. cgs.
6. Henricus l. n. rec.
7. Carolus infirmarius n. cgs ; *P. Maurus Sennefeld* [3] *parochus in Retzbach n. cgs.*
8. Helenbricus subdiac. n. cgs ; Hartmuth pr. et m. n. cgs.
9. Gerhardus et Conradus m. n. cgs ; Conradus acolytus et magister n. cgs.
10. Gerlacus pr. et m. n. cgs.
11. Rabinoldus cv. n. cgs ; Wilhelmus Wentzel ppos. in Retzbach m. n. cgs. anno 1538.
12. Joannes Wendesattel m. n. cgs ; *P. Andreas Cötzner* [4] *prof. in Trieffenstein n. rec.*
13. *F. Josephus Frölich* [5] *cv. in Trieffenstein n. rec.*
14. Richardus [6] abb. n. cgs ; Joannes pr. et m. n. rec ; *P. Bonifacius. Wundrack* [7] *senior n. cgs. 1732.*
15. Henricus Clauber l. et m. n. rec ; Engelfridus et Gerhardus prs. et m. n. cgs.
16. Nicolaus puer. n. cgs.
17. Gertrudis virginis et sororis Caroli Magni Imperatoris [8].
18. Dierolfus et Henricus prs. et m. n. cgs ; Petrus de Dottenheim : habentur anniversarius cum vigiliis et 9 lectionibus et missa apud sepulchrum, ubi et sepultus erat et datur pitantia confratribus ; Henricus pr. et m. n. cgs.
19. Germundus et Otholfus cv. n. cgs.
20. Bilgrimus et Sigeboldus [9] abbates et prs. n. rec ; Gotfridus pbr. n. cgs.
22. Rupertus pr. et m. n. cgs.
23. Manegoldus m. n. cgs ; Henricus cv. n. cgs.
24. Rev. pr. et dns. Joannes abb. in Brunbach n. rec. anno 1563 ; *D. Jacobus* [10] *abb. n. cgs. 1656*
25. Conradus Devmelin pr. et m. n. cgs.
27. Gotfridus m. et custos n. rec.

---

1. Élu abbé 1561.
2. c. 1164.
3. Né à Münnerstadt en 1681. sous-diacre le 22 décembre 1703. diacre le 20 décembre 1704. prêtre le 19 septembre 1705. était maître des novices et sous-prieur.
4. Né à Thüngersheim en 1622, profès en 1646. mourut le 15 mars 1667 (*Link* II 240).
5. Né à Rottendorf en 1616, profès en 1643. mourut en 1683.
6. 1101-c. 1148.
7. Sous-diacre le 20 septembre 1686. diacre le 18 décembre 1688, prêtre le 17 décembre 1689.
8. Tout le passage en lettres rouges : quant à cette *sœur* de Charlemagne. il y a confusion avec Gertrude. fille de Pépin l'aîné. Sa mention dérive probablement de la *passio Kiliani martyris*. Outre cela des documents falsifiés y jouent un rôle. (MG. rer. Merovingi. V 719 note 4 ; 728, 26 sqq ; MG. Diplom. Karol. I 423 n. 283 ; F. Emmerich, der hl. Kilian, Würzburg 1896.)
9. 1100-1101.
10. Jac. Weck élu abbé en 1652.

Digitized by Google

28. Hieroldus pr. et m. n. cgs ; « Venerabilis F. Conradus Gans [1] ppos. in Retzbach 1631. »
29. Spatto [2] Episcopus et abb. n. cgs. (hic tempore Ludowici pii, filii Caroli Magni, praefuit monasterio et roborari fecit fundationem Caroli Magni et augmentari etc. ut patet in eccles. litteris etc.) [3] ; Hartmuth acolytus et m. n cgs ; Rev. dns. Stephanus [4] ppos. in Trieffenstein n. rec ; *D. Conradus Christiani canonicus francfurti ad S. Bartholomaeum benefactor n. rec.*
30. Udalricus de Herthal pr. et m. n. cgs ; « 1619 Venerabilis F. Conradus Deufel [5] sac. et m. n. cgs ; 1633 obiit Adm. Rever. in Cho p. ac. dns. D. Georgius Ehalt [6] abb. huius monasterii, qui bene praefuit annis 14. »
31. Conradus de Linaha cv. n. cgs.

APRILIS.

1. Helengerus cv. n. cgs.
2. Ludowicus pr. et m. n. rec ; Rutwicus cv. et m. n. cgs.
3. Henricus de Wildenstein prior et m. n. cgs ; Rev. dns Christophorus Caseus [7] ab Amorbach abb. n. cgs. anno 1586 [8].
4. Fridehalmus et Bernolfus m. n. cgs ; Conradus pr. et m. n. cgs.
5. Rudolphus pr. et m. n. cgs.
6. Hockerus pr. et m. ; *P. Lambertus Josephi senior et iubilaeus in Trieffenstein n. rec ; P. Guido Kuhn* [9] *n. cgs. 1728.*
7. 1604 Venerabilis dns Egidius Wenner [10] parochus quondam in Wiesenfeldt, [11] convicior et optimus benefactor n. rec.
9. Gerlacus pr. et m. n. cgs ; Gotfridus cv. n. cgs.
10. Catharina l. n. cgs ; *Elisabetha Wüsterin l. n. rec. et benefactrix.*
11. Otto l. et cfr. n. cgs ; Conradus et Theodoricus pbri. et m. n. cgs ; Erbo diac. et m ; *P. Laurentius Haas* [12] *prof. Trieffenstein n. rec. 1713.*
12. Diethericus m. n. cgs ; Hartmannus cv. n. cgs ; *Reverendissimus D. Guido* [13] *abb. n. cgs. 1703.*

---

1. Né à Würzburg, profès en 1583, tonsuré et minoré le 19 décembre 1592, sous-diacre le 18 septembre 1593, diacre le 5 mars 1594, prêtre le 20 mai 1595,
2. Mourut en 823.
3. Tout le passage en lettres rouges.
4. Steph. Schneider 1545-1564.
5. Né à Rothenfels en 1564, entré en 1581, tonsuré et minoré le 1 mars 1586, sous-diacre le 19 décembre 1587, diacre le 17 décembre 1588, prêtre le 23 septembre 1589.
6. Tonsuré le 23 décembre 1582, minoré le 1 mars 1586, sous-diacre le 14 mars 1587, diacre le 19 septembre 1587, élu abbé le 18 février 1619, mourut en 1635 (*Link* I 343).
7. Tonsuré et minoré le 17 mars 1565, sous-diacre le 16 juin 1565, diacre le 21 septembre 1566, prêtre le 24 mai 1567, élu abbé en 1576, voir *necrol S. Steph.* 52.
8. Tout le passage en lettres rouges.
9. Sous-diacre le 24 septembre 1707, diacre le 2 juin 1708, prêtre le 22 septembre 1708.
10. Le nom en lettres rouges.
11. Neustadt jouissait du droit de patronage sur cette paroisse.
12. Né à Ingolstadt en 1662, mourut en 1717 (*Link* II 247.)
13. Guido Bach sous-diacre le 21 septembre 1675, diacre le 30 mai 1676, prêtre le 3 avril 1677, élu abbé le 21 fevrier 1696.

Digitized by Google

13. Bernolfus cv. n. cgs; *D. Adamus Dorbert*[1] *ppos. in Trieffenstein n. rec; Rms D. Chilianus Kneuer*[2] *n. cgs. 1733 aetat. 57, regim 3 et ½.*
14. Heinricus cv. et m. n. cgs.
15. Sygebathos et Adelbertus prs. et m. n. cgs; Berwardus[3] piae memoriae abb. n. cgs; *Adelberus pr. et m. n. cgs.*
16. Conradus de Loer prior et m. n. cgs; Henricus diac.; Ioannes subdiac. m. n. cgs; Marquardus pr. et m. n. cgs.
17. Rev. dns. Iodocus Steygerwaldt[4] abb. n. cgs. anno 1534 (hic reparator huius monasterii fuit post seditionem rusticorum)[5] *praefuit 21 annos.*
18. *P. Aemilianus Thebes*[6] *n. cgs. 1713.*
19. Folcnandus pr. et m.
20. Engelricus cv. et m. n. cgs; Hartmuth cv. et m. n. cgs; Chilianus Gräser[7] acolytus et prof. n. cgs. anno 1578.
21. *P. Henricus Steben n. cgs. 1654.*
23. Adelo pr. et m. n. rec; *1699 F. Antonius Bedel*[8] *prof. in Trieffenstein n. rec; P. Placidus Balthasari senior et iubilaeus n. cgs. 1708.*
25. Diethericus pr. et m. n. cgs.
26. Fr. Ioannes Deufel[9] ppos. in Retzbach et prof. n. cgs. (sepultus iacet in Monasterio Zell prope Wirtzeburgk). « 1619 Venerabilis F. Wolffgangus Götz[10] sac. et m. n. cgs. »
27. Otto pbr. et cfr. n. cgs; *P. Gaudentius Köberlein*[11] *prof. in Trieffenstein n. rec.*
28. Gerlacus l. et fr. n. cgs; Adelbertus pbr. et m; Petrus Holleber[12] prior et prof. n. cgs. 1573.
29. Wolmarus pbr. et m. n. cgs.
30. *P. Henricus Kötzner*[13] *prof. in Trieffenstein n. rec; P. Andreas Kötzner*[14] *prof. in Trieffenstein n. rec.*

MAIUS.

2. Ioannes cellerarius fr. n. cgs; *P. Martinus Molitor*[15] *decanus et iubilaeus in Trieffenstein n. rec. 1713.*

---

1. 1686-1694. voir *necrol. Swarz.* 14.
2. Sous-diacre le 22 septembre 1696, diacre le 21 septembre 1697, prêtre le 19 décembre 1699. élu abbé le 8 octobre 1729.
3. Voir au 5 mars.
4. Élu abbé 1513.
5. La parenthèse en lettres rouges.
6. Né à Lohr, baptisé le 8 octobre 1643. profès 1661, sous-diacre le 19 septembre 1665, diacre le 5 mars 1667, prêtre le 17 décembre 1667.
7. Chil. Kresser tonsuré et minoré le 1 juin 1577.
8. Ant. Beden né à Lohr le 31 décembre 1679.
9. Le nom en lettres rouges.
10. Tonsuré et minoré le 6 mars 1574, sous-diacre le 5 juin 1574, diacre le 22 septembre 1576, prêtre le 1 juin 1577.
11. Né à Kissingen en 1619, mourut en 1684.
12. Tonsuré et minoré le 19 septembre 1556, sous-diacre le 11 mars 1559, diacre le 10 décembre 1561, prêtre le 19 décembre 1562.
13. Né à Würzburg le 5 septembre 1644. profès en 1661, mourut en 1684.
14. Voir au 12 mars.
15. Né à Heidingsfeld en 1641.

Digitized by Google

3. Asso pr. et m ; Conradus pbr. et m. n. cgs ; Gerhardus cv. et m. n. cgs ; *D. Balthasarus Stumpff* [1] *abb. n. cgs. 1652.*
4. Engelhardus sac. et m. n. cgs ; Depositio dni Wolfframi de Tümfeldt [2] abb. n. cgr. anno 1357.
7. Gotefridus pbr. et m. n. cgs ; Ludewicus et Henricus cv. et frs. n. cgs ; *P. Philippus Lintger* [3] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1705; F. Conradus Brandt* [4] *diac. prof. in Trieffenstein n. rec. 1713.*
8. Rev. dns. et pr. Ioannes Mager [5] abb. n. cgs. anno 1483 ; *P. Michael Baumann* [6] *prof. in Trieffenstein n. rec ; P. Adamus Krug* [7] *senior n. cgs. aetat. 65, 1734.*
10. Wimarus pr. et m. n. cgs.
11. *P. Romanus Sem* [8] *n. cgs. 1680 ; P. Iosephus Bloss* [9] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1689.*
13. *P. Antonius Kilian* [10] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1729.*
15. Ioannes l. n. rec. (qui contulit nobis predium Walperthhausen) fr. Paulus Molitor [11] sac. et m. n. cgs. anno 1572.
16. Bertholdus cv. et m. n. cgs.
19. Wilhelmus Dümmer [12] sac. et prof. Wirtzeburgi ad S. Stephanum fr. n. rec. anno 1611.
20. Petrus fr. n. cgs.
21. Conradus pr. et m. n. cgs ; Conradus et Wolfframus cv. n. cgs.
22. *1686 F. Ioannes Endres* [13] *l. in Trieffenstein n. rec.*
23. Goteboldus et Boppo prs. et m. n. cgs.
24. Arnoldus sac. et m. n. cgs ; Conradus subdiac et m. n. cgs ; *1721. P. Marianus Henneberger* [14] *n. cgs.*
27. Arnoldus acolytus n. cgs ; *Matthaeus Fesenmeyer scriba monasterii n. rec.*
28. Admodum perspicuus ac prudens vir Hennericus Landtvockt in Wirtzburckh convictor n. rec. 1616 ; *1697 D. Maurus Dürr* [15] *abb. n. cgs.*
30. Ioannes prior n. cgs.

---

1. Tonsuré et minoré le 17 décembre 1622, sous-diacre le 21 décembre 1624, diacre le 28 mars 1626, prêtre le 29 mai 1627, élu abbé en 1648.
2. 1324-1354 ou 1357.
3. Né à Grünsfeld en 1671.
4. Né à Würzburg en 1689.
5. 1470-1483 (in vigilia ascens. Domini).
6. Né à Würzburg en 1589. profès le 5 mai 1643, mourut en 1659.
7. Sous-diacre le 26 février 1695, prêtre le 7 avril 1696.
8. Diacre le 19 mai 1674, prêtre le 30 mars 1675.
9. Ios. Blur né à Münnerstadt en 1663.
10. Né à Sulzbach en 1682, profès en 1703.
11. Tonsuré et minoré le 11 mars 1559. sous-diacre le 20 décembre 1561,diacre le 23 mai 1562, prêtre le 19 décembre 1562.
12. Voir *necrol. S. Steph.* 55.
13. Né à Lengfurt en 1626, vêtu en 1650, profès en 1652.
14. Sous-diacre le 30 mai 1676. diacre le 3 avril 1677, prêtre le 18 octobre 1677.
15. Sous-diacre le 19 septembre 1665.diacre le 5 mars 1667, prêtre le 17 décembre 1667, élu abbé le 30 septembre 1686.

Digitized by Google

31. Fr. Ioannes Röll [1] Fladingensis ppos. in Retzbach sac. et m. n. cgs. anno 1585.

IUNIUS.

1. Fridericus pr. et m. n. cgs ; Ioannes Gackstadt parochus quondam in Stetten, convictor n. rec. anno 1604.
2. Hergunus cv. n. cgs.
4. Henricus pr. et m. n. cgs ; Rev. pr. Ioannes Zigler, [2] senior ad S. Stephanum Wirtzeburgi n. rec. anno 1612.
5. Gerhardus fr. n. cgs ; fr. Iodocus Gramlich [3] ab Amorbach sac. et m. n. cgs. anno 1568 ; « Reverendus dns Ioannes Martinus [4] abb. in Monasterio Schwarzacensi pr. n. rec. anno 1628. »
6. Conradus subdiac. et m. n. cgs ; Sebastianus Iorg villicus in Einsidel [5] n. rec. anno 1600 ; *P. Ioannes Balthasar* [6] *prof. in Trieffenstein n. rec. 1693.*
7. Ioannes Sigler villicus in S. Margareth [7] n. rec. anno 1600.
9. Gothardus Wilunc cives Herbipolensis n. cgs.
10. *P. Ioannes Beringer* [8] *parochus in Retzbach n. cgs.*
11. Wickhardus cv. n. cgs ; Fridericus [9] imperator ; *P. Petrus Faber* [10] *prof. in Trieffenstein n. rec.*
12. Henricus pr. et m. n. rec.
13. « Rever. pr. Vitus Fennius [11] prior ad S. Stephanum in Wirtzburg fr. n. rec. anno 1625. »
14. Waltherus [12] pbr. et abb. n. cgs ; Sterefridus pr. et m. n. cgs.
15. Wilerus et Odelmanus sac. et m. n. cgs ; Reginhardus [13] eps. Wirtzburgensis abb. n. cgs. anno 1182 [14].
17. Conradus pr. et m. n. rec.
18. Conradus cv. n. cgs.
19. Hermannus m. n. cgs.
20. Wortinus subdiac et m. n. rec.
22. Albertus cv. n. cgs.
23. 1450 Magister Nicolaus de Indagine, eius memoria habetur cum missa et vigilia, dedit nobis centum florenos.

---

1. Tonsuré et minoré le 24 mai 1577, sous-diacre le 20 septembre 1578, diacre le 20 décembre 1578, prêtre le 19 septembre 1579.
2. Voir *necrol. S. Steph.* 56.
3. Tonsuré et minoré le 17 mars 1565, sous-diacre le 16 juin 1565, diacre le 21 septembre 1566, prêtre le 24 mai 1567.
4. 1613-1628, voir *necrol. Swarz.* 19.
5. Une erme de Neustadt.
6. Ioh. Balth. Frühauf né à Neuburg sur Danube en 1627, profès en 1649.
7. Une ferme de Neustadt.
8. Sous-diacre le 27 février 1649, diacre le 29 mai 1649.
9. Fréd. Barberousse mourut le 10 juin 1190.
10. Né à Karlburg en 1613, profès en 1647, mourut en 1677.
11. Voir *necrol. S. Steph.* 57.
12. 1279-1295.
13. Reinhard v. Abensberg 1171-1184.
14. Tout le passage en lettres rouges.

Digitized by Google

25. Gotfridus [1] pr. et m. n. cgs. et abbas in Amorbach; Rev. dns et pr. Adam Haber [2] abb. n. cgs. anno 1512.
27. Giselherus pr. et m. n. cgs.
28. Wolfframmus pbr. et m. n. cgs.

IULIUS.

1. Gerhardus m. n. cgs; fr. Georgius Leyser [3] subdiac. et m. n. cgs. anno 1574.
2. Eberhardus a Hünfeldt pbr. et m. n. cgs.
5. Dithericus [4] abb., Waltherus cv. n. cgs.
6. *P. Carolus Glattbach parochus in Altenmünster* [5] *et Sultzdorff n. cgs. 1723.*
8. Dns Gotfridus a Rineck [6] abb. n. cgs. anno 1386 (qui et multa bona contulit cenobio et sepultus iacet in sacello Beatae Virginis).
12. Henricus cv. n. cgs; Ioannes [7] abb. n. cgs.
13. Conradus cv. n. cgs.
14. Albertus m. et pbr. n. cgs.
15. Conradus et Ioannes m. et pbri. n. cgs; Wolframus puer n. cgs.
17. Harud [8] eps. et abb. n. cgs. [9]
19. Henricus pr. et m. n. cgs.
20. Waltandus cv. n. cgs.
21. Werenhardus [10] abb. n. cgs.
22. Heymolf cv. n. cgs.
23. Heril cv. n. cgs; *P. Anselmus Güttling* [11] *n. cgs. 1731.*
24. Ioannes a Gebsattel [12] abb. n. cgs. anno 1430.
25. « Pridie aut postridie S. Jacobi Apostoli singulis annis commemoratio fiat cum missa privata pro animarum salute Rever. dni Jacobi Haan fiscalis Herbipolensis eiusque fratris Christophori etc., dedit monasterio quinquaginta florenos anno 1623. »
27. Brücker, Nicolaus, Conradus, Waltandt cvi. n. cgs.
29. *P. Sebastianus Kunckel n cgs. 1688.*
30. Rev. et pr. Vitus Bäyringer [13] monasterii S. Stephani Wirtzeburgi prior n. rec. anno 1605.
31. Sapso subdiac. et m. n. cgs.

---

1. C. 1234.
2. Élu abbé en 1503.
3. Minoré le 22 septembre 1571, sous-diacre le 19 septembre 1573.
4. 1137-1142 abbé de Schwarzach (Stud. u. Mitt. XLI (1922) 94).
5. Neustadt jouissait du droit de patronage sur cette paroisse.
6. Élu abbé en 1354.
7. C. 890.
8. C. 940. *Kraus* 159 donne le 11 juillet comme date de sa mort.
9. Tout le passage en lettres rouges.
10. C. 960.
11. Sous-diacre le 9 juin 1691, diacre le 20 septembre 1692, prêtre le 20 décembre 1692.
12. 1421-1428 (Kraus 170).
13. Voir *necrol. Swarz.* 24 : nobiscum sepultus ; *necrol. S. Steph.* 60.

Digitized by Google

AUGUSTUS.

2. Henricus et Udalricus cvi. n. cgs ; Arnoldus puer n. cgs ; Ioannes Krampff [1] ab Arnstein pbr. et m. n. cgs. anno 1555.
3. Megenhardus et Erckenbertus prs. et m. n. cgs.
4. Henricus Blümel [2] abb. n. cgs ; Michael Deutelen [3] ppos. in Triffenstein n. cgs. anno 1545 ; « P. Valentinus Minor [4] n. cgs. sac. et iubilaeus anno 1635 ».
5. Arnoldus pr. et m. n. cgs.
6. Boppo diac. et m. n. cgs ; Conradus sac. et m. n. rec ; Hermannus pr. n. rec.
7. Regenfrid sac. et m. n. cgs ; Wolfgangus Wörndel [5] diac et m. n. cgs. anno 1575.
9. Gerlacus pr. et m. n. rec.
10. Gerhardus cv. n. cgs ; *1691 P. Christophorus Wagner senior et iubilaeus n. cgs.*
11. Rever. pr. Martinus Knödler [6] abb. n. cgs. anno 1615 praefuit 29 annos.
12. Wigandus l. n. rec.
13. Henricus, cv. n. rec ; *P. Bonifacius Hahn [7] parochus in Retzbach n. cgs. 1655.*
14. Fridericus prior pr. et m. n. cgs.
15. Henricus, Conradus et Eberhardus Straub prs. sac. et m. n. cgs.
16. Wicbertus et Syfridus prs. et m. n. cgs.
17. Fridericus sac. n. rec ; Wassmundus cv. et m. n. cgs.
18. Gerlachus cv. n. cgs.
19. Henricus de Essbelbach et Burckhardus pbri. et m. n. cgs ; Walburgis Freundin l. n. rec. (cuius anniversarius celebratur in sacello SS. Petri et Pauli) ; *F. Petrus Hemm [8] diac. prof. in Trieffenstein n. rec. 1691.*
20. Ruggerus pbr. et m. n. cgs ; Trutwinus [9] piae memoriae abb. n. cgs ; Hermannus cv. n. cgs ; Celebratur hic anniversarius Margarethae Straubin, Ioannis Endressen et Ioannis Struben convictorum monasterii dederunt 252 R ; *D. Ioannes Molitor [10] ppos. in Trieffenstein et Heidenfeld n. rec. 1639.*

---

1. Tonsuré et minoré le 22 septembre 1554, sous-diacre le 22 décembre 1554, diacre le 9 mars 1555, prêtre le 8 juin 1555.
2. c. 975.
3. 1535-1545.
4. Val. Minner ou Klein minoré le 4 juin 1569, sous-diacre le 22 septembre 1571, diacre le 16 juin 1573, prêtre le 19 septembre 1573, nommé administrateur 1615-1619.
5. Wolfg. Werndel ou Wernthal tonsuré et minoré le 6 mars 1574, sous-diacre le 5 juin 1574, diacre le 18 septembre 1574.
6. Tonsuré et minoré le 6 mars 1574, sous-diacre le 5 juin 1574, diacre le 18 septembre 1574, prêtre le 28 mai 1575, élu abbé en 1586, voir *necrol. S. Steph.* 60.
7. Sous-diacre le 27 mai 1673, diacre le 19 mai 1674, prêtre le 30 mars 1675, la date de sa mort est faussement indiquée.
8. Né à Eibelstadt en 1668, profès en 1686.
9. 1295-1302, *Kraus* 167 donne le 28 décembre comme date de sa mort.
10. 1617-1637 prévôt de Trieffenstein.

Digitized by Google

21. Bertholdus pr. et m. n. cgs.
23. fr. Ionas Stylius [1] sac et m. n. cgs. anno 1598 aetatis suae 27.
25. Richolfus cv. et m. n. cgs.
26. Nicolaus Gabel ab Anssbach acolytus et m. n. cgs. anno 1550.
27. Berengerus pr. et m. n. rec ; *P. Anselmus Saxen* [2] *n. cgs. 1681.* Reconciliatio ecclesiae et omnium altarium facta est anno 1534, quia in seditione rusticorum et lutherana factione totaliter violata sunt anno 1525.
28. Henrich cv. et m. n. cgs ; Wipertus pr. et m. n. cgs ; Margaretha Straubin l. n. rec. anno 1598.
29. Richardus [3] piae memoriae abb. n. cgs ; Gohwin cv. n. cgs.
30. Hertwigus m. n. cgs ; Sigeloch cv. n. cgs ; *P. Nicolaus Schadt* [4] *n. cgs.*

SEPTEMBER.

1. Heylo diac. et m. n. cgs ; Ludewicus acolytus et m. n. cgs ; Ratoldus cv. et m. n. cgs ; Simon pbr. et m. n. rec.
2. *P. Albertus Bingel* [5] *subdecanus in Trieffenstein n. rec. 1712.*
5. Henricus de Lapide pr. n. rec.
6. Henricus [6] a Selgenstadt abb. et cfr. n. rec ; Henricus sac. et m. n. cgs.
7. Conradus puer n. cgs ; Helenwigus cv. n. cgs ; *1686. D. Bernardus Hoelein* [7] *abb. n. cgs.*
8. « Rev. dns. Joannes Baunich [8] abb. monasterii St. Stephani Herbipoli pr. n. rec. anno 1627. »
9. Henricus subdiac. et m. n. cgs.
10. Cuno pr. et m. n. cgs ; « Henricus Ochsenkopf n. cgs. novitius anno 1639. »
11. Ludewicus pr. et. m. n. cgs ; Conradus pr. et m. n. rec.
13. Dietericus sac. et m. n. cgs ; Udalricus et Henricus cv. n. cgs ; Otto cv. et m. n. cgs.
14. Joannes de Rodenhusen [9] abb. n. cgs. (qui et multa bona egit in structura et renovatione huius monasterii) ; Berengerus diac. et m. n. cgs ; Fridericus cv. n. cgs ; « P. Michael Oertell [10] n. cgs. sac. anno 1635. »
15. Joannes ppos. in Retzbach.

---

1. Joannes Stigl tonsuré et minoré le 8 juin 1591, sous-diacre le 5 mars 1594, diacre le 24 septembre 1594, prêtre le 8 juin 1596.
2. Ans. Sachs sous-diacre le 7 juin 1659, diacre le 18 septembre 1660, prêtre le 3 juin 1662.
3. C. 1209.
4. Sous-diacre le 27 février 1649.
5. Né à Wiesel (Wetterau) en 1648, profès en 1671.
6. 1285-c. 1299.
7. Élu abbé le 26 mai 1656, voir *necrol. Swarz.* 29.
8. 1619-1627, voir *necrol Swarz.* 29, *necrol. S. Steph.* 63.
9. 1449-1460.
10. Minoré le 5 juin 1621, sous-diacre le 18 septembre 1621, diacre le 18 décembre 1621, prêtre le 17 décembre 1622.

Digitized by Google

17. Heymeradus [1] abb. n. cgs ; Anno dni 1464 [2] reconciliatio ambitus cum aliis capellis ac suis coemiteriis totius monasterii facta est ipso die S. Lamperti. In presentia fuit dns Joannes Nicopolitanus eps. suffraganeus.
18. *P. Tobias Neubaur* [3] *parochus in Rottenfels n. cgs.*
19. Albertus pr. et m. n. cgs ; Joannes puer et m. n. cgs ; Joannes Scheiner[4] ppos. in Retzbach et m. n. cgs. anno 1534.
20. Henricus prior n. cgs.
21. Henricus pr. et m. n. cgs.
22. « Anno 1636 obiit Adm. Rev. in Chro. pr. ac dns D. Georgius Frick [5] abb. huius monasterii » ; *1727 Rms. D. Bernardus Krieg* [6] *abb. n. cgs. aetatis 60, regiminis 26.*
24. Pipinus rex et pater Caroli Magni [7] ; Samuel pr. et m. n. cgs ; Sigwinus puer n. cgs ;
25. Godebertus et Rabinoldus cvi. n. cgs.
26. Petrus pbr. et m. n. cgs.
27. Conradus a Karssbach cellerarius et fr. n. cgs ; *D. Joannes Echard primissarius in Röttingen n. rec. benefactor.*
28. Udalricus pr. et m. n. cgs.
29. *D. Samuel* [8] *ppos. in Trieffenstein n. rec.*
30. Engelboldus cv. et m. n. cgs. — « Dominica proxima post Michaëlis celebratur dedicatio ecclesiae Neustadt [9]. »

OCTOBER.

1. Hoholdus [10] abb. n. cgs ; Volcnandus et Conradus cvi. et m. n. cgs ; Bertholdus l. n. cgs.
2. Wehhel cv. n. cgs ; *P. Georgius Cammerzell* [11] n. cgs.
3. Honorandus de Sylva pr. et m. n. cgs.
4. Wehhel sac. et m. n. cgs ; Swicgerus cv. et m. n. cgs.
5. Berndus puer n. cgs.
6. Gotfridus pbr. et m. n. cgs.
7. Joannes [12] abb. n. cgs ; *Ven. D. Josephus Hoffmann* [13] *decanus in Trieffenstein n. rec. aetatis 64.*

---

1. C. 870.
2. En lettres rouges.
3. Diacre le 7 avril 1640.
4. Le nom en lettres rouges.
5. Sous-diacre le 21 septembre 1624, diacre le 21 décembre 1624, élu abbé le 21 mai 1635.
6. Sous-diacre le 9 juin 1691, diacre le 20 septembre 1692, prêtre le 20 décembre 1692, élu abbé le 26 avril 1703, mourut en 1729 (*Link* I 343).
7. Mourut en 768, tout le passage en lettres rouges.
8. Sam Mattenklott 1650-1671.
9. En encre verte sur la marge inférieure de la feuille.
10. 1184-c. 1195.
11. Tonsuré et minoré le 23 décembre 1623, sous-diacre le 21 septembre 1624, diacre le 15 mars 1625, prêtre le 7 mars 1626.
12. C. 920.
13. Né à Würzburg en 1669, élu doyen en 1719, mourut en 1733.

Digitized by Google

8. Joannes a Hutten diac. et m. n. cgs ; Philippus Sigler villicus ad S. Margareth n. rec. anno 1572.
9. Ruckerus cv. n. cgs.
10. Fridericus diac. et m. n. cgs ; Engelholdus cv. et m. n. cgs ; Beltzoldus n. cgs ; *P. Bonifacius Hoffmann* [1] *n. cgs.*
11. Joannes Rettersbach m. n. cgs ; Bernhardus cv. n. cgs.
12. fr. Anthonius Blim pbr. et m. n. cgs. anno 1551.
13. Gündelbach cv. n. cgs ; Laurentius Pfannes scriba et benefactor n. rec. anno 1604 ; Petrus Ritter l. et convictor n. rec. anno 1607 (hic ad vitae finem pro victu prebendo domum suam minus exiguam in civitate Carolstadt monasterio ad perpetuum usum legavit.)
14. Bertholdus cv. n. cgs.
15. « 1623. Ven. P. Joannes Zeilfelder [2] sac. et m. n. cgs. »
16. Ioannes cantor et fr. n. cgs ; Conradus l. n. cgs ; « anno 1639 P. Willhelmus Fesser [3] n. cgs. sac. »
18. Henricus cellerarius pr. n. cgs. anno 1377.
19. Conradus a Gaylhausen [4] pr. et m. n. cgs (qui hic nutritus et abbas effectus multa bona contulit nobis et hic inde in Selgenstatt in abbatem receptus ut patet sequens, nempe) Conradus abb. et fr. n. cgs. qui hic nutritus ; Ioannes Molitoris dictus Külsamer [5] abb. et pr. n. cgs. anno 1503.
20. Richolfus cv. n. cgs ; Henricus, Heroldus et Udalricus prs. et m. n. cgs.
22. Helengerus diac. et m. n. cgs.
24. Radoldus [6] abb. n. cgs ; « 1633 Ven. P. Georgius Warmuth [7] n. cgs. sac. »
25. Marquardus pr. et m. n. cgs ; Ioannes m. n. cgs.
26. Liepgysus pr. et m. n. cgs ; Henricus Schiffer prior et m. n. cgs. anno 1520.
28. Cuno pr. et m.; Wilhelmus m. et pbr. n. cgs.
31. Eberhardus Helfferich prior et m. n. cgs ; « 1635 F. Georgius Opilio [8] n. cgs. sac. »

NOVEMBER

1. Fridericus pr. et m. n. rec ; Eberhardus cv. n. cgs ; « 1635 F. Ioannes

---

1. Sous-diacre le 17 décembre 1667, diacre le 6 avril 1669, prêtre le 1 mars 1670.
2. Tonsuré et minoré le 20 mai 1595, sous-diacre le 14 février 1598, diacre le 19 décembre 1598, prêtre le 26 février 1600.
3. Né à Würzburg, tonsuré et minoré le 7 mars 1637, sous-diacre le 28 mars 1637, diacre le 11 avril 1637, prêtre le 6 juin 1637.
4. 1268-1278.
5. Élu abbé en 1489.
6. C. 990.
7. Né à Mellrichstadt en 1555, tonsuré, minoré et sous-diacre le 31 mars 1581, diacre le 22 septembre 1582, prêtre le 25 février 1584.
8. Tonsuré et minoré le 23 décembre 1623, sous-diacre le 2 mars 1624, diacre le 21 décembre 1624, prêtre le 20 septembre 1625.

Digitized by Google

[illegible]

2. [illegible] Gremlinger [illegible]
3. Fr. Wolfgangus [illegible] [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
7. [illegible] Joannes [illegible]
9. [illegible]
10. Joannes [illegible]
11. Joannes [illegible]
13. [illegible]
15. [illegible]
17. Joannes [illegible]
18. 1635 F. Maximus [illegible]
20. [illegible]
24. [illegible]
25. Eggeberus [illegible]
26. Joannes [illegible]
27. Carolus [illegible]

---

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible] 2 mars 1624 [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]
10. C. 1687 — [illegible]
11. [illegible]
12. Né à [illegible] en 16[illegible].
13. [illegible] tembre 1584.
14. Voir au 24 octobre.
15. C. 1694.
16. Né à [illegible] en 1634, profès en 1655.

Digitized by Google

28. Hermannus diac. et m. n. cgs ; Berungerus cv. n. cgs.
29. Depositio dni Walderici [1] abb. n. cgs ; Heroldus pr. et m. n. cgs ; « Fr. Ioannes Streidt [2] sac. et m. n. cgs. 1616 Herbipoli in hospitale Iulianaeo [3]. »
30. Egelolfus pr. et m. n. cgs.

DECEMBER

1. Hartungus pr. et m. n. cgs ; Sigefridus cv. n. cgs.
2. *P. Sigismundus Demmerath [4] prof. in Trieffenstein n. rec. 1719.*
3. Cuno cv. et m. n. cgs.
4. Berengerus pr. et fr. n. cgs ; Lücardis cv. n. rec.
6. Otto eps. Wirtzenburgensis et cfr. n. cgs. anno 1345 [5] ; Megenhardus et Conradus prs. et m. n. cgs ; Andreas puer et m. n. cgs.
7. Conradus Hawr pbr. et m. n. cgs.
8. Gotefridus et Timo prs. et m. n. rec ; Hartungus diac. et m. n. cgs ; Henricus Schwager pbr. et m. n. cgs. anno 1530.
9. Truhclipp cv. et m. n. cgs ; Eberhardus de Dottenheym pr. et m. n. cgs. et secundus ppos. in Retzbach [6].
10. Billunc pr. et m. n. cgs.
13. Arnoldus pr. et m. n. cgs ; Ioannes, Gertrudis, Elizabeth, Conradus, Nicolaus, Ioannes et Ioannes, Conradus, Elizabeth, Elysa l. n. rec. (hic quoque eorum peragitur anniversarius).
14. Arnoldus et Siboco cv. n. cgs ; Egidius Prodelmeyer sac. et capellanus n. cgs. anno 1541 ; Sebastianus Haber [7] prior et m. n. cgs. anno 1563 ; Ioannes Heroldt librorum compactor in Wirtzburgk n. rec. anno 1609.
15. *P. Burchardus Melchior [8] primissarius in Retzbach n. cgs. 1718.*
16. Udalricus diac. et m. n. cgs ; « Rev. pr. Albertus Vohman prior in monasterio Schwartzach fr. n. rec. anno 1627. »
17. Dango eps. et abb. n. cgs [9] ; Hiltigunt cva. et Sigefridus cv. et m. n. cgs ; Conradus pbr. et m. n. cgs.
18. Henricus [10] abb. et fr. n. cgs.
19. Eberhardus pr. et m. n. cgs ; Eckert cv. et m. n. cgs ; Kleyn Heintz cv. n. cgs. 1420 ; *Anna Maria Schäfferin benefactrix n. rec.*
20. Conradus pbr. n. cgs.
21. Neudungus cv. et m. n. cgs ; Dittherus pbr. et m. n. cgs.

---

1. 794-796.
2. Sous-diacre le 8 juin 1596, diacre le 14 février 1598, prêtre le 19 décembre 1598.
3. Fondé par le prince-évêque Echter v. Mespelbrunn de Würzburg le 16 mars 1576.
4. Né à Würzburg en 1690.
5. Otto v. Wolfskehl 1333-1345. *Gams*, Series episcoporum, donne le 23 août comme date de sa mort ; tout le passage en lettres rouges.
6. A partir du passage *et secundus* lettres rouges.
7. Tonsuré et minoré le 22 septembre 1554, sous-diacre le 9 mars 1555, diacre le 21 décembre 1555, prêtre le 3 avril 1557.
8. Sous-diacre le 19 septembre 1676, diacre le 3 avril 1677, prêtre le 18 décembre 1677.
9. En lettres rouges, mourut en 808, évêque de Verden, abbé d'Amorbach (MG. SS XIII 170, 343 ; Script. rer. Brunsvic. ed. Leibnitz II 212).
10. 1266-1270.

Digitized by Google

23. Bobbo acolytus n. cgs.
24. Bertholfus pbr. et m. n. rec ; Hemmericus acolytus n. cgs ; pr. Eberhardus Bayer [1] abb. n. cgs anno 1489.
25. Conradus et Marquardus cvi. n. cgs ; *P. Emmanuel Kirsmann* [2] *decanus in Trieffenstein n. rec.*
26. Conradus pr. et m n. cgs.
27. Petrus de Hartten pbr. et m. n. cgs.
28. Rutmarus [3] abb. n. cgs.
30. Gernodus diac. et m. n. cgs ; Gotfridus pbr. et m. n. cgs.
31. Dittericus diac. et m. n. cgs ; *P. Christianus Kramer* [4] *decanus in Trieffenstein n. rec. 1718 ; P. Iosephus Braun* [5] *cooperator in Carbach* [6] *n. cgs. 1720 ; P. Romanus Stephan* [7] *parochus in Carbach n. cgs. 1722.*

A la fin du nécrologe :

Carolus cognomento Magnus Galliarum rex ac Romanorum imperator, divus faelix augustus coenobii praesentis fundamenta iecit atque regia liberalitate dotavit anno a Xpo nato 794 [8].

Gertrudis D. Caroli imperatoris soror germana liberalitate auxit anno Xpiani natalitii 812[9].

Ludovicus primus, dictus pius, Caroli filius ac idem Germaniae imperator faelicissimus fundamenta parentis corroboravit, ampliavit anno Dominicae Incarnationis 823.

---

1. Élu abbé en 1483.
2. Né à Oderberg (prov. Brandenburg) en 1606, profès en 1624, mourut en 1655.
3. C. 1060.
4. Né à Eibelstadt en 1666.
5. Sous-diacre le 24 septembre 1707, diacre le 16 mars 1709, prêtre le 5 avril 1710.
6. Cette paroisse fut incorporée à l'abbaye de Neustadt en 1336.
7. Sous-diacre le 22 décembre 1691, diacre le 20 septembre 1692, prêtre le 20 décembre 1692.
8. MG. Diplom. Karol. I 357 n. 252.
9. Ibidem I 423 n. 283.

Maria Laach. PAULUS VOLK.

Digitized by Google

LES *EXCEPTIONES MORALIUM* DE WALTER D'AVERSA.

Le manuscrit de Zagreb MR (Metropolitan.) 138 contient un Abrégé des *Morales* de s. Grégoire le Grand, composé par un certain Walterius, abbé du monastère bénédictin de Saint-Laurent d'Aversa, dans l'Italie méridionale, vers la fin du XIIe siècle, à ce qu'il semble. Max Manitius, dans sa *Geschichte der lat. Literatur d. Mittelalters* I, 98-101, et G. Krüger, *Die christl. lat. Litteratur von Augustinus bis Gregor d. Gr.*, p. 612, énumèrent toute une série d'Extraits semblables de ces Livres des Morales, considérés par tout le moyen-âge comme la somme par excellence de l'ascétique chrétienne [1]. Comme ni l'un ni l'autre ne font mention de Walter, et que celui-ci est encore à cette heure un inconnu pour tous les faiseurs de répertoires, sans en excepter Ulysse Chevalier, il ne sera pas hors de saison de faire connaître sommairement son travail, et surtout la lettre-préface mise en tête, préface qui jette une lueur intéressante sur la personnalité de l'abbé compilateur, et par là-même sur un des milieux monastiques les moins connus de l'Italie, aux approches de l'an 1200.

Le codex en question est un petit in-4° mesurant $0^m,268 \times 0,175$: écrit sur deux colonnes de 43 lignes, réglées à la pointe sèche ; feuillets non numérotés, reliure en basane, peut-être du XVIIe/XVIIIe siècle. L'écriture est celle que l'on rencontre généralement dans les mss. français de la fin du XIIe siècle, très nette, très correcte; mais la forme de certaines initiales en rouge et bleu annonce déjà le XIIIe.

Fol. 1^v, enluminure curieuse représentant, dans deux cercles l'un au-dessus de l'autre, le pape s. Grégoire qui transmet par une banderole son ouvrage à s. Léandre de Séville. Lettre d'envoi : « Reverendissimo et sanctissimo fratri Leandro .... Dudum te, frater beatissime, in Constantinopolitana urbe....» Finit f. 3 « ex utraque parte fulciatur. EXPLICIT PROLOGUS BEATI GREGORII PAPE.

1. Parmi les compilations que Manitius énumère, il faut, je crois, supprimer celle que sur la foi du catalogue Becker 37, 58 il attribue à l'abbé Samuel de Lorsch ; Samuel étant, comme on sait, le surnom de Taio de Saragosse, c'est visiblement d'un exemplaire de ses *Collectiones* qu'il s'agit.

Digitized by Google

INCIPIT LIBER PRIMUS. Inter multos sepe queritur.... » — f. 5ᵛ « ut valeamns mentem postmodum de allegoriarum fructu satiare. » Puis, grand titre en capitales, lignes alternativement rouges et bleues :

STEPHANO VENERABILI
DEI GRATIA THELESINE
ECCLESIE ABBATI · WAL
TERIVS AVERSANORVM
FRATRVM HUMILIS SERVVS
SA LV TEM

Fol. 5ᵛ, en haut de la col. *b*, grand O bleu, au milieu duquel WALTERIVS ABBAS, revêtu de la tunique et de la coule monastique d'une teinte tirant sur le brun, et assis sur un faldistoire recouvert de coussins, trace au pupitre la première ligne de sa lettre à l'abbé Étienne. La miniature se détache sur un fond d'or au centre de l'O, lequel est lui-même compris dans un carré jaune clair, avec coins or et vert. La lettre « Obediens tue sanctissime voluntati, Stephane pater egregie.... » finit avec le f. 6ᵛ, col. *b* : « dulcedinis et utilitatis ex lectione proveniet. » Fol. 7, col. *a* :

INCIPIUNT EXCEPTIONES MORALIUM
EDITE A WALTERIO VENERABILI AB
BATE BEATI LAURENTII DE AVERSA.
INCIPIT LIBER PRIMUS.

Le texte des *Exceptiones*, comme celui de chacun des livres suivants, commence par une grande initiale splendidement enluminée : « Vir erat in terra Hus nomine Iob. Idcirco vir sanctus ubi habitavit dicitur, ut... » L'ouvrage est distribué en trente livres, dont le dernier débute ainsi : « Quia iste ultimus huius operis liber est », et finit « si, cum per me verba accipit, pro me lacrimas fundit. EXPLICIT LIBER XXX. »

Tout à la fin, quelques notes liturgiques ajoutées au XVIᵉ (?) siècle fournissent la preuve que le livre appartenait encore, à cette date, à un monastère bénédictin : parmi elles figurent les antiennes de Magnificat et de Benedictus d'un office de s. Benoît : *Pater amabilis atque invicte* (avec mention des ss. Maur, Placide et Scolastique) et *Sanctissime confessor domini.*

Je donnerai d'abord le texte de la lettre de Walter à l'abbé Étienne : elle est, comme on le verra, assez bien écrite, et renferme quelques particularités intéressantes, les seules que nous possédions

Digitized by Google

jusqu'à présent sur l'abbé d'Aversa et le caractère de sa compilation. Notre exemplaire est, en outre, d'une telle correction, et transcrit avec un luxe si inusité, que je ne puis me défendre du soupçon qu'il pourrait fort bien provenir du milieu même où il fut composé, présomption rendue plus vraisemblable encore par ce fait qu'on n'en a signalé ailleurs aucune autre copie.

Stephano venerabili Dei gratia Thelesine ecclesie abbati, Walterius Aversanorum fratrum humilis servus salutem.

Obediens tue sanctissime voluntati, Stephane pater egregie abbas Thelesini cenobii, antiquo quoque meo desiderio satisfeci, et opus diu a me cogitatum, nec umquam presumptum, ut potui, modo te suadente peregi. Librorum Moralium latitudinem ingrediens, non sicut qui de diversis patrum sententiis sibi faciunt codicillos, sed de redundantia agri pleni cui benedixit Dominus suffitienter assumens, satisque relinquens, librum de libro composui, universale totum in alterum totum sic dividens, ut de Moralibus Moralia, et de integro quoddam alterum integrum secundum competentem sibi spetiem habeamus.

Cum enim inter ecclesiasticos libros, ad instituendos mores eorum qui cor sursum nituntur habere, liber Moralium beati GREGORII perutilis habeatur, unde et nomen accepit, et pro magnitudine sui a paucis habeatur, et a quibus habetur vix etiam a valde otiosis legatur in integrum, ad utilitatem ut credo multorum, visum est michi per orationem tuam hunc eundem librum servata integritate sententiarum in hystoria et allegoria et moralitate ex parte non minima in talem redigere quantitatem, ut et a pluribus possit haberi legi et relegi, et ex magna parte memorie commendari. | f. 6, col. *a* |

Traxi ergo beatum Iob de illa sancti GREGORII sententiarum et verborum silva densissima, ubi vix per tempora longa a studiosissimis lectoribus poterat repperiri quesitus, et ad plurimorum conspectum videndum produxi. Cui placet, legat et relegat quod factum est; cui non placet, si librum principalem habet, et studiosus in legendo si valde sitit, melius facit, si fontem pro rivo non deserit : qui tamen rivus tam vicinus et similis est suo fonti, ut, si quantitate differt, sapore tamen non differat, et tam habundans, ut possit cuilibet sufficere sitienti.

Quicumque ergo ad has Moralium decisiones lector accedis, si me presumptorem novarum rerum et detruncatorem sacrorum voluminum existimas, ne queso tibi quod exceptum est tam cito displiceat, donec lectionem per ordinem percurras, et intentionem excipientis agnoscas. Non enim hoc ideo feci, quasi in toto corpore Moralium vel unum verbum putem esse superfluum: immo lectionem illam vite humane et religioni christiane tam fore necessariam dico, ut, qui eius flagrantiam non senserit vel virtutem nescierit, se nesciat, et qui eius familiaris extiterit, sibi quoque incognitus esse non possit. Parum dixi : quia pro dignitate libri omnis laus inferior. Qui enim

Digitized by Google

diligenti studio et cura sepe cuncta relegerit, ad supereminentem scientiam karitatis pertingere, et cum omnibus sanctis poterit comprehendere, que sit longitudo latitudo sublimitas et profundum. Ad amorem namque divine contemplationis erectus, cognoscet de
45 ministeriis angelorum, quomodo et ad ministeria exequenda prodeant, et a conspectu divine substantie non recedant. Cognoscet etiam modos divine loqutionis ad angelos, angelorum ad deum, dei ad animas sanctorum, animarum ad deum, dei etiam ad diabolum, diaboli ad deum, et alias speties multas loqutionis divine | f. 6, col. *b* |

50 Cognoscet etiam, que sit virtutum et que vitiorum origo, que virtutes ex quibus virtutibus, que vitia ex quibus vitiis oriantur, et quomodo vitia sepe se non esse vitia sub virtutum spetie mentiantur. Dabitur quoque ei, qui in hac lectione fuerit assiduus, contra multimodas artes diaboli peritia dimicandi, ut nec a fatie, nec
55 a tergo, nec a latere valeat supplantari. Hereticorum contra ecclesiam cum beato Iob perversa dogmata destruet, inflatas in ecclesia arrogantium predicationes contempnet. In hoc quoque libro plenaria est de resurrectione cognitio. Hic diligenter describitur voce dei, non hominis, quanta nunc quidem sit in presenti tempore
60 in hoste humani generis potentia, et quam multiplex addatur ei in diebus novissimis fortitudo, quando per illum perditum hominem ferrum reputabit ut paleas, et ut lignum putridum es, qui precipitabitur cunctis videntibus ; cum sublatus fuerit, timebunt angeli, et territi purgabuntur.

65 Cum fugienti de seculo hec lectio prima michi occurreret, totum me michi ostendit, et ad increpationes illius et consolationes mea lasciva deploravi primordia : ita instructus per eam, ut neque in hac, neque in aliis sanctis libris ad deponendum veterem hominem quererem aliud nisi solam materiam lacrimarum. Fallebar vero
70 multum in quodam cogitatu meo non tam malitioso quam simplici, putans illum fervorem novitium, qui nascitur in conversis, non fieri dei inspiratione occulta, sed surgere ex hominis natura et propria voluntate, nec hominem peccatorem dignum visitatione divina. Sed postmodum didici in exercitatione mea dicere cum gemitu et cantare
75 cum lacrimis, *Misericordia eius preveniet me*, et *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vite mee*. Nam ut de ceteris taceatur divinitus inspiratis bonis, intellectu conceptis, opere exhibitis, | f. 6v, col. *a* | cum intellectuales simus natura, ipse tamen intellectus bonus, quo deus cogitatur colitur et amatur, a deo postulatur, cum
80 dicitur, *Da michi intellectum, ut discam mandata tua*, et deus : *Intellectum tibi dabo, et instruam te* et cetera. Itaque qui prius dicebam *in habundantia mea, Non movebor in eternum*, postmodum mei ipsius modum non excedens dixi : *Domine, in bona voluntate tua prestitisti decori meo virtutem. Avertisti faciem tuam a me, et factus*
85 *sum conturbatus*. Et reviviscentes prioris vite mee rebelles concupiscentiae, quibus ex parte relinquebar, utinam ut filius corrigendus a servis, multum me retardabant, ne cito ingrederer in quoddam

Digitized by Google

sanctuarium dei, ad quod nondum me idoneum mater gratia blandiens invitabat ; a quo introitu longe repulse iacent sordescentes
90 anime, delectabiliter inferius alligate. Nec quorumlibet dico, sed eorum quoque qui libenter presunt populis, non ad purum profitiendi ministerium, sed quodam suavi appetitu honoris et reverentie, qui militat vento superbie, ad intima capienda sunt oculi lippientes, quibus non est totum gloriari in cruce dominí nostri Iesu Christi. Qui
95 vero crucifixus est mundo, et cui mundus, cui excellere inter alios magis est oneri quam honori, et quibus preest non se tam prelatum quam servum reputat et ministrum, quanto minus amore detinetur et implicatur ad ima, liberior est ad summa. Illum dico secundum capacitatem boni sibi datam et anime puritatem posse habere unde
100 excedat deo, et unde sobrius sit subiectis. Sed ut ad nostra priora revertamur, que ad hoc tantum scribo, ut sciam et ostendam quantum ex occasione regiminis et quam flebiliter mea distent a primis novissima, cum per cotidianas lacrimas de remissione preteritarum culparum post aliquantum temporis ex eisdem libris quedam iam
105 michi securitas nasceretur, et ingeniolum michi esset acutum et memoria bona, iniuncto etiam michi inter fratres a prioribus meis predicationis offitio, cepi iam querere in scripturis non tam | f. 6v, col. *b* | edificationem anime quam scientiam litterarum, et non tam ut verbum dei placeret per me, quam ut ego placerem per
110 verbum. Suborta est quoque michi cogitatio, quam non facile poteram superare, multos sine litteris in prelationem assumi : indignum valde videri, si ego, qui alicuius scientiole esse putabar aliquando ad regimen assumerer, quod et ab hominibus dicebatur quorum verba sepe presagia sunt, et non essem saltem ad quedam
115 usitata questionum genera solvenda utcumque munitus, et aliquantula scientia divinitatis instructus. Sed cum hec cogitatio paulatim de die in diem cresceret, et plus occurreret animo quam sancto proposito conveniret, timens ne per usum mentem in ambitionem duceret, cepi sacros libros communiter et transitorie quasi non legens legere,
120 non secundum scientiam que inflat, sed secundum karitatem que edificat, ea tantum tradens memorie, que ex nimia legendi assiduitate sine labore poterant inherere, et mirabar quomodo in sanctis viris tanta potuit esse cum tam magna karitate scientia. Post multum vero temporis, ad honorem prelationis promotus, hanc pre ceteris
125 post duo testamenta scripturam dilexi, que me de seculo exeuntem in suis cunabulis susceperat renascentem. Cui promotioni nec nolens nec ambiens ob hoc vel maxime consensi, ne dei dispositioni contrairem, et ne quibusdam malignis et ambitiosis in ordine nostro, quibus inerat libido maxima dominandi, pertingendi ad offitium
130 quod michi iniungebatur licentia, vel nocendi bonis occasio preberetur. Pro causis igitur supradictis et aliis multis feci has adbreviationes librorum Moralium, non vobis, quibus est maximum studium in libris divinis, sed michi seni, et his qui circa maiora negotia occupati maiori lectioni vacare non possunt, et eis qui libros illos

Digitized by Google

135 fortasse non habent. Quas adbreviationes ex suis sententiis ita ut credo continuavimus, ut et his qui usi sunt libris illis parum quid, et qui non usi sunt nichil videatur detractum. Credo igitur quia legenti hec simpliciter et sine invidia plus iocunditatis et dulcedinis et utilitatis ex lectione proveniet.

4 *cenobii* avec deux sortes d'accents aigus sur les *i*. pour les distinguer de l'*u* ; de même ci-dessous l. 7 *sententiis* et autres cas semblables. 8 Je crois superflu de noter ici les passages bibliques dont la lettre est toute parsemée, suivant l'usage de l'époque. 13 *Cum*] C rouge, agrémenté de filets bleu et vert. 31 *Quicumque*] Q initial bleu, ornementé en rouge et vert. 65 *Cum*] de nouveau initiale ornée aux trois couleurs. 72 *et propria voluntate*] mots suppléés de 1 m. au-dessus de la ligne. 85 *mee*] par exception, avec un crochet au-dessus du second *e* (signe ordinaire pour *ae*), mais pareillement sous les deux *ee* (pour *esse*) l. 123 ; autrement le copiste ne fait nulle part usage de la diphtongue. 134 *eis*] *i* corr. de *e* 1 m.

Sur l'abbaye bénédictine de Telese dont Étienne, le destinataire, était abbé, je n'ai pu réunir que quelques maigres notices sans intérêt ; mais la ville est très ancienne, et l'évêché attesté dès le Ve siècle pour le moins. Aversa, au contraire, est une localité plutôt récente, ne datant guère que des débuts de la domination normande au XIe siècle. De l'abbé Walter ou Gautier, on ne sait rien, à ce qu'il semble. Il est vrai que nous trouvons au moins deux Gautier dans la liste des évêques d'Aversa, l'un mort en 1063, et qui fut peut-être le successeur immédiat du célèbre moine-évêque Guitmond ; l'autre, contemporain du pape Alexandre III, élu, dit-on, en 1158, et encore en vie en 1178. Il n'est pas impossible que ce dernier soit identique à notre abréviateur des *Morales* ; mais le nom de Gautier était si commun à cette époque, qu'il serait imprudent de rien déduire de cette coïncidence de nom, de date et de lieu. Contentons-nous donc de ce que notre Walter nous fait connaître lui-même dans sa préface.

Comme on l'a vu, c'est à la demande de l'abbé de Telese qu'il a réalisé le travail conçu par lui depuis longtemps ; et ce travail, il le caractérise ainsi. Il ne se contentera pas de faire un choix quelconque de belles sentences, à la manière de beaucoup d'autres : non, il entend que son recueil représente vraiment les *Morales* en petit, qu'il forme réellement un tout détaché d'un grand tout : il reproduira donc de son modèle tout ce qui est indispensable pour suivre l'exposé que fait Grégoire du triple sens littéral, allégorique et moral du livre de Job. Ainsi, ceux qui n'ont pas d'exemplaire complet de cet ouvrage, relativement rare à cause de son étendue, et pourtant d'une utilité incontestable pour la formation spirituelle, ou bien qui, l'ayant, manquent des loisirs ou du courage nécessaires pour le

Digitized by Google

lire en entier,en trouveront la substance condensée dans cet Abrégé, facile à lire, à relire, et même à apprendre par cœur. Ce qui n'empêchera pas ceux qui en auront la possibilité, de recourir à la source même, de préférence au ruisseau ; pour les autres, ils pourront constater que ce ruisseau est tellement semblable à la source, qu'il n'en diffère guères que par la quantité, la saveur étant la même, et l'onde même assez abondante pour désaltérer toute âme assoiffée de vérité.

Il ne faut donc point se méprendre sur l'intention de l'auteur : il n'y a pas dans tout l'ouvrage des *Morales* un seul mot qui soit à ses yeux superflu ; c'est un livre qui restera toujours au-dessus de l'éloge qu'on en pourra faire. Et Walter développe avec autant de conviction que d'élégance la somme de connaissances théologiques qu'on peut acquérir à l'aide du Commentaire de Grégoire ; et il le fait de telle manière que les grands scolastiques du XIIIe siècle, S. Thomas d'Aquin en tête, n'auront guère qu'à réaliser, sous ce rapport, le programme tracé par lui.

Après cela, il en vient à parler de l'expérience intime et personnelle qu'il a faite des *Morales*, sa première et unique lecture à l'époque de son entrée dans le cloître. C'est cette lecture qui lui a appris à connaître et déplorer les fautes de sa vie antérieure, et il n'y a cherché d'abord qu'un moyen d'obtenir le don des larmes. Puis, peu à peu, surtout à partir du jour où les supérieurs l'ont chargé d'exercer vis-à-vis des frères l'office de la prédication, il s'est mêlé à son ardeur pour la lecture certain sentiment d'ambition vaniteuse, qui finit par lui faire rechercher plutôt le savoir littéraire que l'édification spirituelle : son but était moins de faire aimer à ses auditeurs la parole de Dieu, que de se servir de cette parole pour arriver lui-même à plaire aux hommes. Il avait une mémoire heureuse, était conscient de la vivacité de son petit génie : si, un jour, comme le lui soufflaient à l'oreille certains personnages dont les paroles pouvaient passer pour des présages, il venait à se voir élevé au rang de supérieur, il devait bien se mettre en état de résoudre au moins les problèmes théologiques les plus importants. Mais bientôt il s'aperçut du danger qu'il y avait pour lui de se laisser guider par ces pensées d'avenir ; et, passant à un excès contraire, il ne voulut plus rien retenir de ses lectures que ce qui lui restait dans l'esprit tout naturellement et sans étude, à tel point qu'il en arriva à ne plus comprendre comment quelques saints avaient pu allier tant de science à un si haut degré de charité. Finalement pourtant, lorsque, après un long espace de temps, il se

Digitized by Google

vit élevé à l'honneur de la prélature, (dignité qu'il a acceptée pour ne pas s'opposer aux desseins de Dieu, et aussi pour barrer le chemin à certains confrères ambitieux qui n'eussent pas demandé mieux que de s' emparer de cet office pour le malheur des bons) il revint à ses premières amours : après le Vieux et le Nouveau Testament, il mit de nouveau tout son zèle à approfondir la somme de théologie mystique que constituent les *Morales*. Et, maintenant qu'il est vieux, il a cru bien faire de mettre leurs trésors à la portée de tous ceux qui sont empêchés de les puiser à la source même. C'est ce désir qui lui a fait entreprendre et mener à fin ces *Exceptiones Moralium*, dédiées par lui à l'abbé Étienne de Telese.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

A descriptive catalogue oj the library of Samuel Pepys. P. III Mediaeval Mss by M. R. James. Londres, Sidgwick et Jackson, 1923, X-128 p. Prix : 12 s. 6 d.

S. Pepys, qui mourut en 1703, avait réuni une bibliothèque remarquable, surtout pour ce qui concerne la marine. Elle occupe aujourd'hui une salle de Magdalen College à Cambridge. Le catalogue des manuscrits qui regardent la marine et celui des anciens imprimés ont été publiés en 1914. M. James vient de publier le catalogue des Mss médiévaux d'après la méthode qu'il a suivie pour les autres catalogues de Cambridge.

Le principal intérêt de ces volumes réside en leurs miniatures. En ce qui regarde le texte, il y a des manuscrits précieux au point de vue de la littérature anglaise, quelques livres de médecine, de science, d'histoire. Les paléographes remarqueront le n. 2981 qui contient des fragments intéressants : trois en écriture insulaire (VIIIe siècle ?), deux en écriture onciale provenant de Durham ; je ferai remarquer que le fragm. 9 provient de l'homélie XXXIV de s. Grégoire sur les Évangiles.

D. DE BRUYNE.

Catalogue of miniatures, leaves and cuttings from illuminated manuscripts. Londres, H. M. Stationery office, 1923 — 101 p. et 26 pl. Prix : 2 sh.

Imprimé pour la première fois en 1908, le catalogue des fragments de manuscrits conservés au Musée Victoria et Albert vient d'être réédité avec des accroissements notables. Il est divisé par pays et les Pays-Bas (en y comprenant la Belgique) y sont à la place d'honneur (p. 7-34). On n'a rien négligé pour déterminer la date et la provenance, et pour indiquer les autres fragments des mêmes manuscrits conservés ailleurs. Qu'on me permette d'ajouter quelques identifications que je dois aux recherches de mon confrère D. Th. Réjalot. Le fragm. 8998 B doit venir d'Averbode, car Gérard Vander Schaeft qui est nommé, y fut abbé de 1501 à 1532. La Bible dont il y a 13 fr. vient des environs de Dinant puisqu'on y cite Gilles de Romereet et Jean d'Hastières ; le nom de la femme (l'épouse de J. d'Hastières ?) doit sans doute être lu *Magrite de Martinvoisin*, qui est l'ancien nom de Martouzin (canton de Beauraing). Les belles planches permettent d'ajouter quelques corrections ou de préciser davantage. Ainsi le n° 8985 H. (cf. pl. VI) n'est pas tiré d'une Bible, mais d'une *Historia Scholastica* (cf. Migne P. L. 198). Le n. 4012 (pl. VII) est tiré d'un graduel, c'est l'initiale du Dimanche de la Trinité. Le n. 3068 (pl. IX) vient encore d'un graduel, c'est l'initiale de l'introït *Terribilis*, et la miniature représente la dédicace d'un autel. Le Père Chantre fait remarquer que le n. 8997 D (pl. I) est découpé d'un responsorial à la fête de s. Jean l'Évangéliste *Va(lde hono)r(andus)* et le n. 7940 (pl. IV) d'un responsorial à l'office de plusieurs martyrs *Abst(erget)*; puisque la miniature représente un pape et un évêque, il faut supposer qu'il s'agit des saints Corneille et Cyprien.

D. DE BRUYNE.

C. J. GADD. **The fall of Nineveh. The newly discovered Babylonian Chronicle.** Londres, British Museum 1923. In-8, 42 p. Prix 4. 6 sh.

Digitized by Google

Le livre renferme : 1° La reproduction phototypique du document récemment découvert et conservé au British Museum sous le n° 21901 ; 2° sa description ; 3° son contenu commenté par l'Auteur ; 4° sa transcription en écriture anglaise ; 5° sa copie, sur 6 planches, en cunéiformes.

Le document tracé sur une tablette est assez facile à déchiffrer, vu l'état de conservation relativement bon de celle-ci. Il semble avoir fait partie d'un ensemble, constituant les annales de Babylone depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque perse et pourrait être appelé « Chronique de Nabopolassar. » Pourvu qu'on sache faire la part de son caractère officiel qui demandait l'exagération des succès et l'atténuation des revers de Babylone, la Chronique constitue une autorité hors pair et sans appel pour les événements contemporains. Or elle nous apprend des choses tout à fait surprenantes. La chute de Ninive eut lieu en 612 et non en 606. La part qu'y prirent Nabopolassar et les Babyloniens ainsi que les Scythes fut plutôt secondaire, le rôle principal ayant été joué par Cyaxare et ses Mèdes. Le roi Sin-shar-ishkun, le Sardanapal ou Sarakos des historiens grecs, périt bien dans l'action ; mais son fils Ashsur-uballit, parvint à s'échapper avec une partie des assiégés et transforer à Harran le centre de l'empire assyrien.

La voilà donc définitivement fixée, cette fameuse date de la destruction de Ninive discutée si longtemps sans résultat. Ninive tombée, Cyaxare part; Nabopolassar va partager le butin à Nisibe. Il n'a de cesse, les années suivantes, qu'il n'ait, après d'infructueux efforts isolés, avec l'aide des Scythes, pris Harran, la nouvelle capitale assyrienne en 610. Ashur-uballit tente en vain de la reconquérir avec le secours d'une armée égyptienne.

Pour l'année 619 déjà, la Chronique avait noté la coopération des Assyriens et des Égyptiens. L'année 609 est témoin d'une nouvelle action commune des deux puissances. Ces faits montrent que les Égyptiens pratiquèrent à cette époque, une politique persévérante d'alliance avec l'Assyrie défaillante contre les barbares toujours menaçants du Nord. Ils s'efforcèrent ainsi d'arrêter bien loin de leur pays un ennemi redoutable qui ne leur inspirait pas moins de frayeur qu'aux Assyriens. La bataille de Megiddo (608), où fut défait et tué Josias, roi de Juda, en voulant s'opposer à Néchao en marche vers l'Assyrie viendrait de la sorte se ranger tout naturellement dans la suite de ces expéditions égyptiennes en faveur de l'Assyrie. Dans ce cas le « roi d'Assyrie » du v. II Reg. XXIII, 29, contre lequel s'avança Néchao ne saurait être que le roi du royaume d'au-delà de l'Euphrate, c.-à-d. ici le roi de Babylone. Karkémish marquerait la victoire définitive de Babylone et des barbares du Nord sur les Égyptiens, et leurs alliés, les Assyriens. On voit que pareille façon de voir nous forcerait de réformer nos idées sur la politique de l'Égypte de la 26me dynastie.

Un détail concernant le déchiffrement de la tablette : La leçon I-dig-lat (Tigre) devinée par Dhorme dans *Rev. d'Assyr.*, VIII, 60, 97 pour le groupe syllabique NI. NI. LAT. se trouve confirmée et mise hors de doute par les lignes 15, 18, 41 de notre document. Les opérations militaires décrites dans ces passages se font toutes sur le Tigre ou le long de ses rives.

D. M. L.

Digitized by Google

CHARLES-F. JEAN. *Le milieu biblique avant Jésus-Christ, I Histoire et Civilisation.* — Paris, Geuthner, 1922, 8°, IX-339 p. Fr. 20.

Le livre est le premier volume d'un ouvrage qui doit aider le « Bibliste » à se représenter d'une manière vivante et concrète le milieu biblique, c.-à-d. l'ensemble des hommes et des choses dont il est question dans l'Ancien Testament. Or, celui-ci commence par la création et finit par la guerre des Macchabées. Il embrasse, par conséquent, une suite de siècles innombrables. Vouloir donner une idée suffisamment nette d'un aussi long espace de temps en un nombre aussi restreint de pages — le corps du livre en compte 208 — paraît une entreprise hardie, sinon téméraire. L'Auteur en a tenté l'exécution. Dans ce but, il a compulsé quantité de livres et de revues, les meilleurs du reste et les plus récents, qui ont traité la matière, les citant par endroits textuellement, les résumant ailleurs ou en notant les conclusions. Aussi bien, il n'avance pas une opinion, ne raconte pas un fait sans faire appel aux autorités qu'il a prises comme guides. Si l'ouvrage y perd nécessairement en originalité, il peut y gagner en sûreté scientifique. Encore fallait-il, vu l'exiguïté de l'espace, savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire pour ne mettre en valeur que celui-là et faire le sacrifice de celui-ci. Maints Biblistes n'ayant pas à leur disposition tous ces moyens de renseignement et encore moins peut-être le temps requis pour les employer, sauront gré sans doute à l'auteur de partager avec eux les fruits de ses études.

M. Jean met en tête de son livre la bibliographie sur le sujet. (6 pages.) Il fait ensuite l'exposé de l'histoire et de la civilisation du Milieu c.-à-d. des Assyro-Babyloniens, des Élamites, des Égyptiens, des Perses, des peuples du monde égéen, des Grecs et des Romains, ayant soin d'en marquer la multiple influence sur le peuple élu. Suit une série de listes d'époques géologiques et préhistoriques, de pharaons, de souverains babyloniens, assyriens et élamites, listes qui ne sont pas sans utilité. Une table alphabétique des matières et un lexique closent le livre.

Parmi les lapsus assez nombreux, les suivants ont paru valoir la peine d'être signalés.

On ne peut plus admettre avec l'A. une égale distribution de la chaleur, des climats identiques à l'ère primaire (p. 2), depuis qu'on a démontré l'existence de dépôts glaciaires cambriens.

Remplacez à la page 115 « dévonien » par « cénomanien » ; p. 125 « suzerains » par « vassaux » ; p. 248 « punique » par « médique » ; p. 251 « Sarakos » par « Nabopolassar » ; p. 280 « Lydiens » par « Lyciens » ; p. 305 « questeurs » par « questeurs plébéiens » ; p. 314 « l'Égypte » par « l'Assyrie ».

D. M. LANG.

A. C. HEADLAM. **The Life and Teaching of Jesus the Christ.** — Londres, Murray, 1923. In 8°, VII-338 p. — Prix 12 sh.

L'A. fait le récit de la vie et de l'enseignement de N. S. en usant avec la plus scrupuleuse objectivité des documents en notre possession : évitant à la fois la critique à idées préconçues, et le dogmatisme a priori.

Dans son introduction il pose le problème synoptique, qu'il résout par l'hypothèse des deux sources. Après un examen assez fouillé de Mt, Mc et Lc, il conclut que ces évangiles représentent la tradition chrétienne des tous premiers âges de l'Église, et que cette tradition reproduit le pur enseignement du Christ. Parmi eux, l'évangile de St Marc fournit l'histoire la plus certaine de la vie du Christ. Quant à l'évangile de St Jean, l'A. le croit influencé par une théologie chrétienne plus tardive, cependant il

Digitized by Google

représente aussi une réelle tradition. Son auteur a connu l'enseignement du Christ, et s'il l'a interprété selon les idées de son temps, cela ne veut pas dire que ses sources ne soient bonnes, ni son interprétation correcte (p. 41).

L'auteur emploiera donc les quatre évangiles comme tout historien emploierait des documents authentiques : en les confrontant, et en ne prenant de chacun d'eux que ce qui s'harmonise avec le caractère du personnage dont ils retracent le portrait, et avec le milieu dans lequel il vivait.

Aussi pour mettre le lecteur à même de saisir combien les récits évangéliques concordent avec ce que nous connaissons de la vie juive à l'époque de N. S., étudie-t-il longuement l'état politique et religieux de la Palestine.

Puis il cherche à retrouver l'influence du milieu sur l'éducation de Jésus, montrant comme elle se fait sentir (on aimerait mieux : comme N. S. se conforme au milieu où il vit) dans ses paraboles, ses interprétations de l'Écriture, et ses manières de parler.

Ayant posé ainsi dans son cadre le récit évangélique, l'A. aborde la vie publique de N. S. envisageant d'abord ses rapports avec St Jean-Baptiste, puis le suivant dans ses voyages en Galilée. Pour finir il résume l'œuvre du Christ par ces mots du Seigneur lui-même : « Non veni solvere, sed adimplere ». Le Christ achève la Loi. Tout son enseignement la reprend, mais toujours il la dépasse. La morale de la Loi était surtout négative, le Seigneur la mue en principes positifs, dont le sens devient universel. L'Écriture parlait du règne de Dieu. Ce concept avait donné libre cours à l'imagination juive. Elle y trouvait l'occasion de grouper toutes ses espérances en un retour de la puissance de David, bien que des âmes d'élite entrevissent dans ce royaume, le triomphe de Dieu par la domination du peuple d'Israël. Jésus annonce un royaume spirituel, intérieur, dont l'essence est l'accomplissement de la volonté du Père. Enfin Jésus achève la Loi parce qu'il affirme qu'en lui sont accomplies les prophéties annonçant le Messie ; non pas un Messie triomphant, victorieux d'ennemis terrestres, mais le Messie qui vient sauver le reste d'Israël.

Voilà brièvement résumées les idées maîtresses de ce beau livre ; l'auteur le conclut en disant que cette esquisse de la vie de N.-S. — esquisse probablement plus fidèle que si elle avait été obtenue en élaguant d'abord les sources d'après un critère subjectif, comme le font les critiques rationnalistes, qu'il raille agréablement en maints endroits — montre par son harmonie, sa cohérence, sa parfaite adaptation au milieu, que le récit des évangiles est authentique, et entièrement digne de confiance ; que l'enseignement de Jésus, tel qu'il y est rapporté, n'est pas une collection d'opinions tenues par différentes personnes au cours d'un demi-siècle ou plus, mais un tout homogène, venant d'un seul maître.

On le voit l'A. s'est gardé des écueils de la haute fantaisie exégitique ; et ce que sa critique y gagne en bon sens et en solidité, elle ne le perd nullement en finesse et en pénétration. L'ouvrage abonde d'ailleurs en observations judicieuses et en renseignements utiles, permettant de replacer dans un cadre vivant et concret la vie et les enseignements de Jésus.

Digitized by Google

Évidemment un lecteur catholique devra faire des réserves. En voici quelques-unes. La théorie des sources est sujette à caution, et comme on le disait récemment ici-même, elle a le tort de renverser une tradition bien établie. — On a peine à croire que les possédés que guérissait N.-S. étaient de simples malades nerveux (p. 183 seq.). L'auteur dit très bien que N.-S. n'a pas voulu se poser en thaumaturge, et que tous ses miracles ont été inspirés par la compassion (p. 189 seq.). Il n'en est pas moins vrai que le but des miracles du Christ était de manifester sa mission divine, et c'est bien ainsi que l'ont compris ses contemporains. — L'A. estime que N.-S. a été considéré comme disciple de Jean-Baptiste (p. 154): cela me semble bien difficile à concilier avec le récit du 4e évangile. — A relever aussi (p. 223) au sujet de l'ascétisme une imprécision. L'A. semble attribuer à l'Église primitive une doctrine sur le mariage qu'elle a, au contraire, maintes fois condamnée ; et la chasteté parfaite qu'elle proposait, était une réaction, non pas naturelle, mais surnaturelle contre l'immoralité ambiante. L'A. semble avoir cédé à un préjugé protestant, comme encore lorsqu'il dit : Or perhaps rather (the early Church) should have seen in the Eucharist a symbol of the teaching wich Jesus by His action had meant to give (p. 279), ce qui explique d'après lui le rapport établi dans l'évangile de St Jean, entre la multiplication des pains et l'Eucharistie — et on nous permettra de regretter que les deux seuls exégètes de langue française cités par l'auteur soient Renan et Loisy.

Les réserves faites, ce livre sera lu avec beaucoup d'intérêt. Il faut remercier l'A. de s'être mis à cette tâche de longe haleine, et espérer qu'après cette partie négative, nous verrons paraître l'affirmation de la pensée que l'on sent percer à maints endroits : le Christ est vraiment Dieu.

D. R. R.

H. Lietzmann *An die Korinther I, II. An die Galater* 2e éd. (Handbuch z. N. T. 9. 10) Tubingen Mohr 1923. In-8, 160 et 42 p. Prix : 4 et 1,10 M (G).

La première édition de I Cor. a paru en 1907, II Cor. en 1909, Gal. en 1910, elle n'avait en tout que 184 pages. Lietzmann donne une traduction des épîtres en même temps qu'un commentaire sobre et clair. Il abandonne à la collection Meyer le soin de faire l'histoire de l'exégèse et de discuter en détail les interprétations diverses ; les auteurs modernes sont seuls cités ici, les polémiques sont rares, les démonstrations très courtes. Il est tenu spécialement compte des recherches les plus récentes sur la langue de l'époque et sur l'histoire des religions. Partout on remarque un effort sincère d'impartialité et d'objectivité, la littérature catholique est mieux représentée que dans la plupart des ouvrages protestants, cependant le commentaire de Lagrange sur les Galates 1918 aurait dû être cité.

Voici quelques détails. Le célèbre passage I Cor. 7, 36-38 est expliqué non du père qui hésite s'il donnera sa fille en mariage, oui ou non, mais du fiancé qui hésite entre le mariage spirituel et le mariage charnel. Cette opinion paraît exigée par le parallélisme entre les vv. 36 et 37 et l'objection tirée de γαμίζειν n' est pas insurmontable, I Cor. 14, 37 ; l'A. adopte le texte occidental, mais au v. 33 il ne l'admet pas, malgré l'autorité de

Digitized by Google

Harnack. Les vv. 33b-36 sont d'une authenticité douteuse. On voit que L. laisse parfois au lecteur le soin de juger entre deux opinions. Il en est de même I Cor. 15, 23 : L. propose timidement de traduire ειτα το τελος non par « ensuite (viendra) la fin (du monde), » mais « ensuite (ressuscitera) le reste », c.-à-d. ceux qui sont morts dans le paganisme ou le judaïsme et auront fait pénitence après leur mort, de sorte que tous seront vivifiés εν χριστω comme il est dit au v. 22. Je ne crois pas que cette explication soit admissible.

Pour II Cor L. n'admet pas l'hypothèse récente et, à mon avis, très probable qui distingue quatre ou cinq lettres plus ou moins bien combinées, il ne dissimule pas qu'il y a des passages abrupts, des transitions choquantes, p. ex. 6, 3 ; 6, 14 ; 7, 1 ; 10, 1 etc ; mais il croit pouvoir les expliquer par des interruptions dans la dictée ; ainsi entre les chap. 9 et 10 il suppose « que Paul a passé une mauvaise nuit ». Je préfère la conjecture ingénieuse qu'il propose aux vv. 8, 18 et 8, 22 : un nom propre est tombé ou plutôt a été supprimé quand on a fait le recueil des lettres ; il s'agirait de chrétiens dont on aurait eu à se plaindre plus tard ; peut-être ont-ils apostasié. Plus d'une fois L. n'hésite pas à corriger la première édition, p. ex. 5, 16 et 11, 6 ; à ce dernier endroit il admet une corruption dans le texte d'où dépendent tous nos manuscrits. Il y a une erreur à la p. 3 : *Kopfleiste S. 81*. Ce chiffre était celui de la première édition et n'a plus de raison d'être.

Les commentaires de L. sur les épîtres de saint Paul ne sont pas d'une lecture facile, mais ils peuvent être rangés parmi les meilleurs que nous ayons.

D. DE BRUYNE.

M. RAUER. « *Die Schwachen* » in Korinth und Rom nach den Paulusbriefen. (Biblische Studien XXI Bd. 2 u. 3 H.) Freiburg, Herder 1923. XVI-192 p. Prix 4 M. (G).

Le Docteur Rauer vient d'étudier la question des ἀσθενεῖς à Corinthe et à Rome dans une excellente monographie que distinguent la parfaite ordonnance de l'exposition et la solidité de son exégèse. Voici les conclusions de l'auteur :

A Corinthe les ἀσθενεῖς ne sont pas un parti, mais une minorité composée d'individus, convertis du paganisme et que domine la crainte révérentielle des démons. Ils redoutent de donner prise par l'usage des idolothytes aux puissances hostiles et mystérieuses. Rauer a donné dans son chapitre VIII — un des meilleurs de l'ouvrage — une bonne mise au point sur la croyance aux démons dans le monde paien et juif à cette époque.

L'interprétation du chapitre XIV des Romains est plus délicate. Le texte n'énonce pas clairement le problème et il est malaisé de déterminer le genre de scrupuleux qui sont ici visés. Rauer a dégagé les éléments suivants, comme essentiels : il s'agit de faibles dans la foi, ils sont une minorité, ils rejettent l'usage de la viande comme d'un aliment impur en soi (XIV, 14 en lisant δι' ἑαυτοῦ), ils ont une attitude agressive à l'endroit de ceux qui croient pouvoir manger de tout et ils les condamnent. Cependant Paul les ménage, réclame à leur égard de la condescendance, et prend la défense, non pas de leur doctrine, tant s'en faut, mais de leur intérêt spirituel que lèse le dédain des forts. En groupant ces traits divers Rauer définit les ἀσθενοῦντες de Rome. Ce ne sont pas des judaïsants, ni les faibles à la manière de Corinthe, ce sont des ascètes, venus du paganisme et de la religion des mystères ; ils ont transporté leur ascèse dans la religion nouvelle, comme une habitude chère, et ils s'y fortifient sous

Digitized by Google

l'empire des idées eschatologiques en vogue à cette époque primitive des origines chrétiennes.

Une telle solution pourra paraître bien précise. Elle dépasse assurément les textes. Rauer eût mieux fait en s'arrêtant à la détermination d'ascétisme, et en y ajoutant comme probable l'origine paienne. Il rejette trop légèrement (p. 92, n. 1) la note de fragilité qu'imprime à ces ascètes timides — encore qu'ils soient agressifs, l'un et l'autre pouvant fort bien aller ensemble — le danger de tomber où les décrit l'Apôtre. Ce trait de caractère avait sa valeur, et il fallait le retenir.

Somme toute, Rauer a voulu pousser dans le dernier détail, la physionomie des « ἀσθενεῖς » ; mais il semble bien que les textes n'en livrent que la silhouette. Il reste que cette étude est fort instructive par la somme des matériaux qu'elle renferme, et la méthode avec laquelle l'auteur les met en valeur. Pour les œuvres françaises, la bibliographie, pour vouloir être conplète, est assez disparate.

H. D.

A. Rucker. **Die syrische Jakobsanaphora nach der Rezension des Jakob von Edessa. (Liturgiegeschichtliche Quellen, H. 4)** — Munster, Aschendorff, 1923, 8° XXXII - 88 p. Prix : 3 M (G).

En empruntant à la Palestine l'Anaphore dite de S. Jacques, l'église de l'ancienne Osroène, destinée à devenir le centre du monophysitisme, avait dû la traduire dans son idiome et l'adapter à ses us et coutumes. De là, cela va sans dire, mainte modification du texte original. Aussi vers 700 Jacques d'Édesse crut-il bon de reviser la rédaction syriaque sur le grec. C'est cette « recension » que l'A. s'est proposé d'éditer d'après le plus ancien manuscrit complet. Celui-ci ne reproduit pas le plus fidèlement la dite recension, mais étant complet, il se laisse continuellement comparer aux autres témoins de la tradition syriaque ainsi qu'au texte grec et aux traductions arménienne, géorgienne et éthiopienne.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les variantes présentées par les témoins de la tradition syriaque pour constater qu'ils forment deux groupes principaux de leçons tranchant nettement sur notre recension.

Le premier de ces groupes semble fournir un texte antérieur à la recension, sans lui avoir pour cela servi de base. De ci, de là cependant, il a été remanié sur elle.

Quant au deuxième type, il représente le « textus receptus », devenu canonique et imprimé comme tel. Il est le résultat d'une longue évolution, revient en plus d'un endroit au texte du premier type, et vise à l'exactitude dogmatique.

D'ores et déjà, le dégagement de ces trois types de textes paraît hors de doute à l'A. qui regrette de n'avoir pu collationner, par les temps qui courent, tous les anciens manuscrits et notamment ceux du British-Museum. Avec leur secours il aurait pu donner à son travail plus d'ampleur et d'envergure, au lieu de se résigner à le laisser provisoire et inachevé. Mais tel quel, il le juge propre à rendre service aux travailleurs. C'est à ceux-ci encore qu'il destine les glossaires des mots les plus importants des textes syriaque et grec qui closent son livre.

On peut dire que le professeur Rücker a tiré le meilleur parti du matériel plutôt restreint qu'il avait à sa disposition. D. M. L.

Digitized by Google

Mélanges thomistes *publiés par les dominicains de la province de France à l'occasion du VIe centenaire de la canonisation de S. Thomas.* Kain, le Saulchoir, 1923. In-8,408 p. Prix : 28 fr.

Ce volume, le troisième de la « Bibliothèque thomiste », contient dix-sept études de genres très inégaux, publiées par les savants les plus distingués, philosophes, théologiens et historiens de la scolastique, que possède aujourd'hui la province dominicaine de France. L'ouvrage débute par une étude richement documentée du R. P. MANDONNET, sur « la canonisation de s. Thomas ». Ces pages sont dignes de l'historien dont nous connaissons depuis longtemps les vues larges et l'érudition. Souhaitons qu'un jour, le R. P. puisse nous donner une biographie complète du saint Docteur, selon le modèle qu'il nous présente ici. — Suivent ensuite deux études d'un caractère exclusivement critique : l'une du R. P. DESTREZ sur « les disputes quodlibétiques » de s. Thomas, fruit d'une recherhe considérable, à en juger par l'inventaire précieux des mss des *Quodlibeta* que l'auteur a joint à son article ; l'autre traitant du « Commentaire sur les quatre évangiles », par le R. P. SYNAVE. — Le R.P.CHENU nous donne un commentaire sur le 2^d article de la 1ère question de la II^a II^ae: *Utrum objectum fidei sit aliquid complexum per modum enuntiabilis.* Ce travail s'inspire d'une méthode jusqu'ici peu employée, mais que nous jugeons digne des plus vifs encouragements : l'article en question est replacé dans son cadre historique, apparaissant ainsi sous un jour nouveau qui en facilite singulièrement l'intelligence. L'auteur a le grand mérite de n'avoir point oublié que s. Thomas a alimenté son génie aux mouvements et tendances intellectuels de son siècle, et que pour le comprendre à fond, il faut être initié à la littérature de ses devanciers tout autant qu'à celle de ses meilleurs disciples. Après une étude du R. P. MISSEREY sur « l'histoire du vœu solennel », d'après les principes du docteur angélique, et une autre du R. P. LEMONNYER intitulée « Les apôtres docteurs de la foi d'après s. Thomas », s'ouvre une série d'articles d'allure purement spéculative, et qui constitue l'intérêt majeur du volume. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de chacun d'eux ; signalons-en brièvement le caractère. — Le R. P. SERTILLANGES entreprend sous ce titre « l'être et la connaissance » un travail que s. Thomas n'a point fait — parce que inutile à son époque, — mais que l'on peut refaire à l'aide des principes posés par lui : l'ébauche d'une critique de la connaissance. Cet essai eût paru audacieux il y a quelques années ; le R. P. se contente de le trouver « un peu hasardeux, mais nullement décourageant... ». — A propos de « la première donnée de l'intelligence » qui, dans l'ordre de la réception est, selon les scolastiques, l'*ens concretum quidditati sensibili*, le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE réfute les différentes formes du panthéisme et de l'agnosticisme moderne, en les prenant chacune par leur notion d'*être*. — Fine et délicate est l'étude du R. P. GARDEIL sur « la perception expérimentale de l'âme par elle-même (en son état d'union avec le corps), où est exposée avec profondeur une des nuances les plus attachantes de la philosophie thomiste. — Parmi les travaux qui suivent, dont nous devrons nous contenter d'une simple nomenclature

Digitized by Google

— R. P. BLANCHE : « La théorie de l'abstraction chez s. Thomas » ; R. P. ROLLAND-GOSSELIN : « La théorie thomiste de l'erreur » ; R. P. NOBLE : « L'action volontaire » ; R. P. HERIS : « L'amour naturel de Dieu d'après s. Thomas, » — signalons ce dernier comme traitant un point de vue parfois négligé dans les manuels, et qui est d'importance pour les problèmes théologiques. — Après trois études de morale et de sociologie (R. P. GILLET : « Le moral et le social » ; R. P. BÉSIADE : « La justice générale d'après s. Thomas » ; R. P. HUGUENY : « L'état et l'individu »), figure, pour clore la série, un « Essai sur David de Dinant » d'après Albert-le-Grand et s. Thomas, extrait d'un ouvrage qui paraîtra ultérieurement dans la bibliothèque thomiste, par le R. P. THÉRY.

Le volume des « Mélanges thomistes » fait honneur aux courageux travailleurs de la province dominicaine française. C'est d'elle que sont sortis, depuis trente ans, les promoteurs les plus zélés de la renaissance thomiste, qui assure pour notre siècle, les meilleures garanties d'un labeur sérieux dans le domaine de la philosophie. D. O. R.

R. P. THÉODORE O. C. D. *Essai sur l'Oraison selon l'École Carmélitaine.* Bruges, Beyart 1923. X-151 p. Prix : 10 fr.

Nous trouvons en ces pages l'expression de la pensée des nombreux théologiens et auteurs mystiques qui après Ste Thérèse et S. Jean de la croix illustrèrent l'ordre du Carmel. L'auteur a cherché avant tout, non à dire sa pensée, mais à rendre celle de l'École carmélitaine, tant sur l'oraison discursive que sur la contemplation. En terminant il a dressé une liste, avec notices biographiques, des auteurs de son ordre sur les travaux desquels il a appuyé son exposé.

Remarquons, d'après ces auteurs que l'oraison discursive carmélitaine est nettement orientée dans le sens affectif. Ste Thérèse n'a-t-elle pas écrit : « l'avancement ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup ». — L'existence de la contemplation acquise : aboutissement des oraisons affectives selon le mode naturel, n'est pas même mise en doute. — La contemplation infuse est le plein développement de la vie de foi. Tout chrétien peut donc désirer tendre à « l'union actuelle et fruitive avec Dieu ». — Nous aurions souhaité que l'auteur citât quelques interprétations des Maîtres de l'école sur les oraisons que Ste Thérèse nomme : goûts divins et sommeil des puissances.

La préface que le R. P. Garrigou-Lagrange O. P. voulut écrire à ce beau livre, prouve mieux que nos éloges l'estime qu'il mérite. D. I. R.

DOM LOUISMET. *La Contemplation chrétienne.* Paris. Téqui. 1923. 416 p. Prix : 7.50 fr.

Ce livre est l'expression d'une pensée personnelle, d'une expérience bien sentie de vie intérieure ; il révèle encore une grande bonté d'âme, bonté communicative et très encourageante. — Mais il faut regretter en ces pages une terminologie parfois indiscrète, et la généreuse utopie qui voit en tout bon chrétien un contemplatif véritable voire un mystique encore qu'à ses débuts.

D. I. R.

JEAN DE CASTEL. — *De l'Union avec Dieu.* — Saint-Maximin, Éditions de la Vie spirituelle (1923). 126 p.

C'est le célèbre opuscule *de adhærendo Deo*, attribué depuis le XVe siècle au B. Albert le Grand († 1284) dont les bénédictins de Wisques se sont fait les traducteurs. L'opuscule est un appel convaincu, grave, pressant vers la vie de recueillement en Dieu ; c'est un ouvrage très simplement composé mais

Digitized by Google

révélant une profonde maturité de l'esprit. — Jean, l'auteur de ce traité, était moine de la célèbre abbaye bénédictine de Castel (Kastl.) dans le Haut Palatinat. La date de 1410 est la seule de sa carrière qui soit connue. L'étude et la découverte de plusieurs manuscrits par le Dr Grabmann ont permis d'attribuer avec certitude au moine Jean la paternité du traité et d'y ajouter sept chapitres traduits et publiés ici pour la première fois. Les traducteurs ont écrit une courte préface et ajouté un tableau des sources utilisées par l'auteur. Cet examen confirme l'attribution du traité à un auteur du début du XVe siècle.

D. I. R.

Œuvres spirituelles du vén. LOUIS DE BLOIS. Tome III, *Miroir des âmes religieuses. Manuel des humbles.* Traduction par les Bénédictins de Wisques. Tours, Mame, 1922. XIX-327 p.

Excellente traduction des deux principaux traités d'ascétique monastique de l'abbé de Liessies : le *Speculum monachorum*, et l'*Enchiridion parvulorum*. Cette spiritualité est simple et encourageante, forte et discrète. S. François de Sales appréciait si haut les écrits du saint abbé qu'il écrit à propos de l'un d'eux : « je l'ai fait lire à la table, et l'ay goustée incroyablement » (lettres XII. p. 169).

La traduction est précédée d'une sérieuse étude sur la doctrine spirituelle de Louis de Blois (1-92) ramenée à ces points essentiels : confiance au Christ, tendance à l'union contemplative, dépouillement de soi par un abandon joyeux. — Le livre se clôt par une table analytique des doctrines contenues dans les trois tomes parus.

D. I. R.

D. P. BASTIEN, O. S. B., **Directoire canonique à l'usage des Congrégations à vœux simples.** Bruges, Beyaert, 1923. In-8°, XVI — 416 p. Prix : 20 frs.

Le guide canonique de D. Bastien est si universellement et si avantageusement connu qu'il est inutile de présenter longuement cette nouvelle édition, dont plusieurs canonistes distingués viennent de faire un éloge sans réserve.

Complètement refondu et mis à jour d'après le nouveau code et les derniers décrets de la cour romaine, le nouveau *Directoire* a gardé généralement la division en trois parties, ce qui en facilite l'usage aux nombreux lecteurs déjà familiarisés avec l'ancienne édition. La première partie traite de la vie religieuse et de ses obligations, la seconde est consacrée au gouvernement extérieur, la troisième au gouvernement intérieur des instituts à vœux simples. D. B. enrichit son livre de plusieurs appendices : I. Des sociétés, soit d'hommes, soit de femmes, vivant en commun sans vœux. II. Des filles de la charité de s. Vincent de Paul. III. Texte de différents documents pontificaux antérieurs ou postérieurs au Code, dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence exacte du droit des religieux ; y figure aussi, très opportunément, la récente instruction de la S. Congrégation des religieux sur la relation quinquennale.

Plus encore que les précédentes, cette nouvelle édition se distingue par la sûreté de la doctrine, la clarté dans l'exposition des principes, l'abondance de conseils judicieux et de remarques pratiques. Le commentaire des canons et décrets est précis et complet.

Dans les questions controversées, l'auteur donne et justifie son opinion avec prudence et réserve, mais avec un remarquable souci de vérité il

Digitized by Google

reconnaît, s'il y a lieu, la probabilité des opinions qu'il ne partage pas personnellement : ainsi p. ex. au can. 522, si vivement discuté, D. B. voit dans la question du lieu une condition de validité pour la confession exceptionnelle des religieuses, mais ne nie point la probabilité extrinsèque de l'opinion contraire, défendue par le P. Creusen S. J. et d'autres.

Pour certains points toutefois, l'auteur semble être plus exclusif : c'est ainsi qu'au même can. 522 il passe sous silence l'opinion suivant laquelle la religieuse pourrait, en cas exceptionnel, se confesser validement (?) à tout confesseur même « invité » exprès à cet effet. (Vermeersch, *Epitome* I, Addenda, n° 498). On pourrait citer d'autres exemples. Mais ce silence s'explique par le fait que l'auteur, soucieux de nous donner un guide vraiment « sûr », évite à bon escient de préconiser certaines opinions dont la probabilité est trop discutable. D. A. SANDT.

Fr. Klimke, S. J. **Institutiones historiae philosophiae.** 2 vol. in 8°, x - 388 et iv - 452 p. Roma. Univ. gregoriana. Prix : L. 43.

Le R. P. Klimke, actuellement professeur d'histoire de la philosophie à l'Université grégorienne est déjà connu par de nombreux ouvrages et spécialement par son étude sur le *Monisme* où il a résumé les multiples systèmes, modernes surtout, groupés autour de cette conception qui a rallié tant d'esprits audacieux et d'ailleurs fort disparates. Un tel travail préparait excellemment son auteur à l'enseignement de l'histoire de la philosophie et à la publication d'un cours complet relatif à cette matière : la partie la plus difficile était faite, il restait néanmoins beaucoup de travail pour exposer l'ensemble des doctrines philosophiques depuis l'origine jusqu'à nos temps. L'abondance des renseignements bibliographiques sur chaque question en est une preuve manifeste.

Dans les 2 volumes qui paraissent aujourd'hui, on ne s'étonnera pas de voir se révéler la compétence spéciale de l'A. quant à la philosophie moderne et contemporaine. L'antiquité et le moyen âge sont traités brièvement, et d'une façon peu originale. Il est vrai, comme nous en avertit la préface, qu'il y a déjà beaucoup de bons livres et manuels qui exposent la philosophie des Grecs et des Scolastiques, alors qu'il n'y en a presque pas qui nous donnent un aperçu complet sur les XVIIIe et XIXe siècles : il y avait plus de services à rendre en insistant sur cette dernière partie de préférence à la première. Néanmoins, puisqu'un cours complet est censé se suffire à lui-même dans toutes ses parties, nous exprimons le regret de ne pas voir la philosophie des Grecs, celle d'Aristote notamment, traitée d'une façon plus approfondie. Avec Zeller et ses adhérents, l'A. nous affirme sans discussion que le Dieu d'Aristote est exclusivement cause finale, que vraisemblablement il ignore le monde ; et chose singulière, qu'il n'exerce sa Providence que sur le genre humain seulement « negat providentiam Dei erga res alias excepto genere humano » (p. 47). Il ne fait que mentionner sans y insister, la théorie du double intellect.

Dans la philosophie des Pères de l'Église, c'est S. Augustin évidemment qui attire l'attention : c'est une exagération à notre sens, que de statuer (p. 108) que le Platonisme constitue la caractéristique principale de toute la philosophie de S. Augustin. La pensée si personnelle du grand Docteur,

Digitized by Google

que l'A. ne manque pas de signaler (p. 113), le rend souvent indépendant du Platonisme, même quand il en parle la langue.

La « metaphysica lucis » de S. Aug. démontrerait encore combien il suivait de près la philosophie platonicienne. La digression consacrée à cette métaphysique de la lumière est intéressante, elle ne fait pas mention du rôle que la lumière occupe dans le Nouveau Testament et dans l'enseignement du Christ lui-même (Matt. v. 14; vi. 23; Luc xi. 35; Joann. viii, 12 etc.), ce qui suffirait, indépendamment du Platonisme, à expliquer la place que la lumière et la vérité occupent dans la philosophie augustinienne. L'exposé de la philosophie du M. A. s'inspire souvent des idées de M. de Wulf : la division est la même, les notions de scolastique, de réalistes et antiréalistes sont celles que le savant professeur de Louvain a fixées le premier. Comme lui aussi il range S. Anselme parmi les réalistes exagérés (notons toute fois que M. d. W. a tempéré cette assertion dans sa dernière édition de l'histoire de la phil. médiévale); surtout nous n'admettons pas que S. A. ait expliqué la transmission du péché originel à l'aide de cette conception. Dans l'exposé de la philosophie de S. Thomas, très complet, il oppose nettement l'idéologie thomiste à celle de l'école augustinienne. Parmi les scolastiques du xvie siècle il donne le premier rang à Suarez, non tant à cause des particularités de sa philosophie, mais en raison de sa méthode historico-positive et plus indépendante que celle des anciens commentateurs. Ici nous sommes déjà dans la philosophie moderne. La période antérieure à Kant, l'orientation nouvelle due au Cartésianisme est bien développée; les limites de l'ouvrage n'ont pas permis les discussions sur les questions controversées telles que la nature du doute cartésien, la portée de ses diverses démonstrations de l'existence de Dieu, ni ses théories physiques particulières. Le chapitre concernant l'illuminisme au xviiie siècle est bien documenté.

A partir de Kant, qui commence le 2e vol de l'ouvrage, mais surtout dans la période post-Kantienne, l'A. s'engage dans un terrain plus ardu, où les vues d'ensemble sont plus difficiles à saisir. Les deux principales divisions se déduisent de l'idéalisme Kantien et du positivisme; selon les pays, de multiples nuances ont été données à tous les systèmes. L'exposé de l'A. saisit les parties essentielles de ceux-ci, et sans entrer dans le fouillis de terminologie et de méthodes en fait ressortir la vraie signification. On est assez habitué à voir donner la principale part à l'Allemagne pour tout ce qui concerne les innovations Kantiennes, aussi faut-il louer le zèle avec lequel le P. K. a su poursuivre le mouvement philosophique dans les autres pays, un effort très réel notamment a été fait pour caractériser les diverses manifestations récentes de la pensée en France. Parmi les tenants de l'idéalisme français il range les éclectiques, le néo-criticisme de Renouvier, la métaphysique de la liberté (Boutroux) et la philosophie religieuse de Sabatier; en d'autres endroits il signale les positivistes (Comte - Littré, etc.), les matérialistes, les socialistes — le positivisme sociologique de M. Durkheim pourtant n'est pas nommé : il eût merité une mention, non à cause de sa valeur, mais du retentissement qui l'a accompagné — le chapitre relatif à l'intuitionisme a, plus que les autres,

Digitized by Google

le mérite de l'inédit; c'est là qu'on rencontre Leroy, Bergson et leur école. Le terme: « antiintellectualisme platonicien » appliqué à la philosophie de l'intuition n'est peut-être pas des mieux choisis; mais en somme ce qui est dit de Bergson est juste (p. 113 et 206, sq): il faut toutefois avouer qu'avec les 3 pages y consacrées, l'étudiant ne pourra pas se faire une idée adéquate du système: c'est inévitable, en peu de lignes, et pour surcroît de difficulté en latin, on ne saurait présenter un aperçu fort intelligible d'une théorie toute remplie d'idées singulières et souvent malaisées à définir. Pour donner une notion de ces sortes de systèmes, nous pensons que la meilleure méthode est de procéder par comparaison avec la philosophie scolastique, censée connue du lecteur; on dira p. ex. que Bergson n'a aucunement compris la différence entre la sensation et la pensée, ni la nature de l'activité intellectuelle de l'homme dont l'intelligence saisit l'être, que partout il est radicalement nominaliste et empiriste à l'excès, etc. L'idéalisme rationnel de M. Brunschwicg eût opportunément indiqué les tendances les plus récentes de la philosophie en France. La vue d'ensemble sur la philosophie moderne est bien synthétisée: certaines recherches utiles, dit l'A., ont été faites au XIXe siècle dans des domaines particuliers, la nécessité d'une métaphysique s'est fait sentir, la séparation s'est établie entre les sciences physiques et la philosophie, mais la connaissance profonde des premières causes n'y a pas gagné. Aussi l'expérience a-t-elle prouvé à quelles aberrations en vient la philosophie qui s'est déclarée indépendante de toute autorité religieuse.

C'est à la philosophie catholique depuis Descartes jusqu'à nos jours qu'est consacré le 12e et dernier livre de l'ouvrage: l'étendue en est relativement très considérable (t. 11, p. 230 - 335). L'examen des directions diverses qui ont été suivies par les catholiques forme en effet un chapitre très instructif et trop peu connu de l'histoire de la philosophie, soit dans les écarts, soit dans les progrès de la pensée catholique. En passant, nous sommes heureux de faire remarquer que de nombreux bénédictins, par ex. de l'école de Salzbourg, de la Congr. de St-Maur, ont reçu la notice qui leur revient.

Pour finir, des tableaux synoptiques remettent sous les yeux les divisions de toute l'histoire de la philosophie, c'est une sorte de résumé très utile pour se fixer dans l'esprit les linéaments essentiels des systèmes avec les dates correspondantes. Une table alphabétique des doctrines, et une autre des noms cités, achèvent de donner au cours du P. Klimke le caractère d'une œuvre bien soignée et de nature à rendre les plus grands services.

D. R. PROOST.

B. MEISTERMANN O. F. M. *Guide de Terre Sainte.* Nouvelle édition, refondue et corrigée. Paris. Picard, 1923. XXXVI-748 p. Prix: 25 fr.

La Custodie de Terre-Sainte publie une nouvelle édition de son Guide à l'usage des pèlerins. On y a tenu compte des changements matériels qui ont été introduits en Palestine depuis l'occupation anglaise, et on y a ajouté quelques cartes et quelques plans de villes.

A ce point de vue le Guide suit le progrès, mais du côté de l'histoire et de la topographie il y a recul. On peut s'en rapporter au jugement des spécialistes: la *Revue Biblique* qui a suivi inlassablement le R. P. dans ses

Digitized by Google

aventures archéologiques, et qui a longtemps cherché à redresser ses écarts, semble aujourd'hui bien près de perdre patience [R. B. 1923. p. 637]. C'est que le R. P. a aggravé son cas ; il ne se contente plus de s'entêter sur des positions ruineuses [ed. 1907 Ramleh-Arimathie, Emmaus-Qoubeibeh, Sion occidental, etc.], il passe à l'offensive par allusions. Grâce à lui le pieux pèlerin flairera de l'escamotage aux chantiers de fouilles de S. Étienne, du Gallicante, d'Amouâs et d'ailleurs. Cette édition, refondue et corrigée, n'était pas celle que nous attendions de la Custodie de Terre-Sainte, le retranchement de quelques fautes d'orthographe compense mal l'augmentation de l'incurie scientifique et de l'esprit de clocher. H. D.

MGR LEYNAUD, archevêque d'Alger. *Les Catacombes Africaines. Sousse-Hadrumète.* 2e éd. rev. et augm. Alger, Jules Carbonnel. 1922, in-8°. XXXVI-501 p.

Découvertes en 1888 par des officiers français, méthodiquement fouillées et explorées à partir de 1902 par M. Leynaud, curé de Sousse, les catacombes d'Hadrumète trouvèrent en celui-ci leur premier historien (1910).

« Arraché à (ses) chères fouilles par un ordre de Rome, au commencement de 1917 » — ce sont ses propres expressions — et sentant que désormais les soucis de l'épiscopat ne lui laisseront plus le loisir de les poursuivre par lui-même, l'érudit prélat revoit son travail antérieur, et l'enrichit non seulement d'une quantité de matériaux entièrement nouveaux, mais encore de réflexions et de conclusions auxquelles il est récemment parvenu. Parmi les acquisitions scientifiques qui marquent cette 2e éd., il en est trois qui se placent bien en vue : 1° L'étude de la vaste catac. dite « *de Sévère* », révélée postérieurement à janvier 1910. 2° La chronologie approchée de tout le système des hypogées d'H. et des origines mêmes de l'Église d'Afrique. La chrétienté d'H. se trouvait organisée, on le savait déjà, au IIe s. ; mais à quelle date fallait-il reporter la naissance de ses catac. ? Une discussion serrée (p. 13-15 ; 423, 424 : analyse d'une inscription portant le nom d'un consul), dans laquelle interviennent différents savants, autorise cette assertion : les galeries furent commencées en plein IIe s. Dès lors « *les origines de l'Église africaine (paraissent) remonter à la fin du Ier s., c.-à-d. à l'âge apostolique*, comme St Augustin le disait d'ailleurs en termes formels aux chrétiens de son temps » (p. 15). 3° Un chapitre de conclusions dogmatiques, qui intéresse la théologie et l'apologétique.

La topographie même des hypogées trace le plan de l'ouvrage. Les 1re, 2e et 4e parties en sont respectivement consacrées aux trois grandes catac. chrétiennes, dénommées par Mgr L. « *du Bon Pasteur* », « *d'Hermès* », « *de Sévère* ». Dans chacune de ces monographies, l'ordre d'exposition adopté est sensiblement uniforme : historique de la découverte et journal des fouilles ; tombeaux et galeries ; inscriptions ; emblèmes, lampes, tuiles des loculi ; enfin, s'il y a lieu, monuments ou objets d'origine païenne. Retenons que la c. du Bon Pasteur contient approximativement 7000 tombes, et qu'on a pu y recueillir 139 textes. Parmi les symboles de l'antique foi africaine on relève l'ancre cruciforme, la colombe, le poisson, le Bon Pasteur, le monogramme primitif du Christ, etc. Contemporaine de la précédente, la c. d'Hermès n'est guère moins intéressante : on y signale en particulier de belles mosaïques, et des lieux de réunion relativement nombreux. Enfin celle de Sévère, riche de près de 5000 loculi ou tombeaux creusés dans le sol même des galeries, est dotée de nombreux lucernaires, de mosaïques tombales, de longues et belles inscriptions, et, parmi celles-ci, de l'épitaphe consulaire qui a fourni un repère précieux à la chronologie des origines.

La 3e partie du livre étudie en quelques pages la petite c. païenne, dite « *d'Agrippa* », enclavée entre les deux hypogées chrétiens du Bon Pasteur et

Digitized by Google

d'Hermès. La 5e consiste en un aperçu sur les *Autres C. africaines*, celles d'Égypte, de Tunisie, d'Algérie : quelques heureuses découvertes que ménage l'avenir, il ne semble pas que les c. d'Hadrumète doivent perdre le premier rang que présentement elles tiennent parmi les nécropoles chrétiennes de l'Afrique du nord. — Les *Conclusions* qui terminent le livre s'adressent, dans un de leurs chapitres, aux professionnels, aux protecteurs officiels et aux amis de l'archéologie, pour attirer leur sollicitude sur ces précieux hypogées d'H. qu'on laisse, hélas ! détruire par les intempéries ; dans un autre, aux théologiens et aux apologètes qui y peuvent recueillir, sur les épitaphes ou les emblèmes, des témoignages très sérieux en faveur de maints objets dogmatiques, ainsi : plusieurs des attributs divins, le Christ Sauveur, la communion des saints, le Ciel, le Purgatoire, l'Eucharistie.

Entièrement original par ses matériaux ; unissant la science archéologique à la clarté de l'exposition ; écrit dans un style limpide qu'anime par moments la joie du pionnier ; semé de gravures, d'inscriptions, et de graffites, qui sont des attraits pour l'œil du profane et des documents suggestifs pour celui de l'érudit : l'ouvrage de Mgr L. nous paraît à la fois accessible et capable de plaire à tout lecteur cultivé, et propre à retenir l'attention et la curiosité critique du savant [1]. J. G.

J. B. Bury. **History of the Later Roman Empire, from the death of Theodosius I to the death of Justinian.** (A. D. 395 à A. D. 565.) Londres, Macmillan 1923. 2 vol. in-8, XXV-471 et X-494 p. Prix 42 Sh.

Dans sa préface, l'A. nous avertit que ce travail est la reprise de son *Later Roman Empire*, publié en 1889, et depuis longtemps épuisé. Le présent travail n'embrasse pas même la moitié de la période du précédent ; c'est donc une étude approfondie. On pourrait intituler le tome premier : « la conquête germanique de l'Europe occidentale, » et le second : « Le siècle de Justinien ». Pour tout ce qui regarde l'histoire politique, le savant professeur de Cambridge est un guide excellent. Nulle part sans doute on ne trouvera un exposé plus complet du règne si important de Justinien. Les questions militaires semblent traitées avec une rare compétence ; il est tenu grand compte de la géographie et de la topographie, comme on peut voir par de nombreuses descriptions disséminées dans les deux volumes et par le chapitre consacré à Constantinople (I p. 67-88). Les questions littéraires et juridiques sont exposées parfois avec ampleur (II p. 395-416); il y a tout un chapitre sur le code de Justinien.

Je regrette de devoir constater que les questions religieuses ne sont pas traitées avec une égale compétence, ni avec cette sérénité qui convient à l'histoire. P. 362, note 2, à propos de l'affaire de Sicca, déposé par son évêque, et qui fait appel à Rome, l'A. incrimine le pape Zosime d'appuyer sa sentence sur un canon du concile de Nicée, alors que c'est un canon de Sardique. Il s'agit d'une simple erreur de fait, dont B. aurait pu trouver l'explication au tome III, p. 244, de l'*Histoire ancienne de l'Église* de Duchesne. La voici : « dans les livres romains, les canons de Sardique

1. L'archevêque d'Alger ne s'offensera pas d'une observation qui n'atteint que très extérieurement son volume : le début de celui-ci eût gagné à être allégé de maintes lettres de compliments, bien insignifiantes, et dont la publication n'a même pas dû être toujours prévue par leurs signataires.

Digitized by Google

figuraient à la suite des canons de Nicée ». Parlant du concile de Turin, (I, 363, n. 4) l'A. déclare que M. Babut, la premier, a réussi, à en indiquer la date et à en montrer toute l'importance. En 1904, ce concile a donné lieu à une nouvelle discussion : « faut-il tenir qu'il y a eu un ou deux conciles de Turin ? » M. Babut, — contrairement à l'opinion reçue — tient qu'il y en a eu deux ; mais il n'a réussi à convaincre ni Mgr Duchesne, dont on peut lire dans la *Revue Historique* 1905, p. 278-302, une magistrale réfutation ; ni M. Ch. Pfister, *l. c.*, p. 312-316. Si maintenant l'on veut savoir pourquoi l'opinion de Babut seul est mentionnée, cela ne peut avoir été sans intention. Il est difficile, en effet, d'admettre que notre A. ignorait la discussion à laquelle avait donné lieu ce concile. Nous soupçonnons que le professeur anglais a cédé à une manie anti-romaine, qu'il partage avec M. Babut. Ce dernier avait tiré de sa thèse cette conclusion que le concile de Turin était « le 1er épisode de la querelle de l'Église gallicane... et la tendance ultramontaine ». De fait, p. 364, parlant du décret de Valentinien III du 8 juillet 445, Bury prend à son compte un autre point de la thèse de Babut, à savoir que l'institution de la monarchie ecclésiastique romaine, rêvée par Zosime en 417, fut effectuée trente ans plus tard, et par l'intervention de Valentinien III, au profit de saint Léon. Voici comment, dans un compte-rendu du travail de M. Babut, paru dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain 1905, p. 210, D. A. W(ilmart) juge cette assertion : Ce point de vue « est trop évidemment tendancieux pour mériter d'être considéré : si des papes du IVe et du Ve siècle, comme saint Damase, saint Sirice, Zosime, saint Léon savent exprimer fortement leurs prétentions, c'est bien dans le sens « de la plus ancienne tradition ecclésiastique. » Voir aussi Duchesne, *Les Églises séparées*, p. 113-163 et surtout p. 196. A la p. 366, M. Bury remarque que les anciennes religions païennes étaient accueillantes ; par contre, « le dieu de la nouvelle religion officielle de Constantin était un maître intolérant. » Telle quelle, cette phrase, pour être juste, demandait un mot d'explication. Les anciennes religions étaient des religions nationales, et par suite, intolérantes de leur nature, et aussi, M. B. ne peut l'ignorer, de fait ; elles ne sont devenues tolérantes que par politique : en ouvrant leur Panthéon aux divinités des nations vaincues, on espérait gagner ces nations elles-mêmes. La religion devait servir de ciment. Cependant M. B. oublie-t-il que, les empereurs païens persécutèrent les Chrétiens ? Quant au Dieu de Constantin, il prétendait, lui, c'était sa singularité, être le seul vrai ; il ne pouvait donc tolérer d'autres divinités, la vérité étant, de soi, exclusive de l'erreur. Et cet exclusivisme devient ainsi, non plus un défaut, comme semble le faire entendre l'A., mais une suprême qualité.

P. 372. Contraint de reconnaître qu'il n'avait fallu qu'un siècle au Christianisme pour convertir l'Empire, M. B. ne peut se résoudre à attribuer ce succès extraordinaire à ses vertus intrinsèques propres : « Ce succès, affirme-t-il, il le dut à ce qu'il s'altéra et devint plus ou moins païen. » Pour appuyer cette thèse, qui n'est plus neuve, l'A. cite ses sources : E. Lucius, Das Anfänge des Heiligen Kults in der christlichen Kirche, 1904, et P. Saintyves, les Saints Successeurs des dieux, 1907 ; J. Rendel Harris,

Digitized by Google

The Dioscure in the Christian Legends, 1903, et, Cult of the Heavenly Twins, 1906. En cette question hagiographique, on s'attendait à voir citer les Bollandistes, maîtres incontestés en la matière. L'A. y aurait trouvé un exposé assez différent et, sans doute, plus exact. Tous ceux qui se sont occupés de ces questions savent combien elles sont difficiles et demandent, à qui les traite, de modération et de doigté. Autre chose est de soutenir : les Saints, successeurs des dieux, autre chose de reconnaître que le culte des saints aida et facilita, en quelque manière, l'entrée des païens dans le sein de l'Église.

P. 381. A propos du concile de Carthage (411) et de la mission du Comte Marcellus, notre A. conclut, de nouveau, que « Rome ne jouissait pas encore de la juridiction qu'elle eut plus tard ». Alors comment explique-t-il la lettre synodale du concile de Sardique (en 343) adressée au pape Jules, dans laquelle le concile professe « qu'il est aussi excellent que convenable que de toutes les provinces et de chacune, les évêques réfèrent au siège de l'Apôtre Pierre, c.-à-d. *à la tête* » ? Comment explique-t-il ces paroles prononcées par Saint Augustin en 417, après le reçu de rescrits du pape Innocent : « Iam enim de hac causa duo concilia missa sunt ad sedem apostolicam, inde etiam rescripta venerunt. Causa finita est » ? Pour Reuter « l'autorité du siège romain est placée là si haut que l'on est obligé de dire qu'un vrai ultramontain (Römling) a écrit ces mots. » Cf. Batiffol, *Le catholicisme de S. Augustin*, I (1920) 199.

Bury (p. 383) remarque que le mouvement monastique « a pu être encouragé par l'exemple des austérités des Esséniens et des Manichéens. » Quant aux Manichéens, ce n'est point l'avis de saint Augustin qui les a vus de près, à Carthage et à Rome; « il raconte à leur propos des histoires peu édifiantes et va jusqu'à dire que tous ceux qu'il a connus avaient été ou surpris en faute ou fortement soupçonnés ». Cf. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église* III, p. 660, où on peut lire encore le procès d'une affaire scandaleuse, conduite par saint Léon ; à la suite de quoi Valentinien renouvela contre eux les lois portées depuis « les temps païens ». C'étaient là, en vérité, de précieux encouragements !

Sur la question du célibat ecclésiastique, Bury (p. 388) fait sienne l'opinion de Lea, lequel déclare qu'elle fut : « une des multiples formes du sacerdotalisme de Rome ». Le sacerdotalisme de Rome n'a rien à faire ici. Le célibat ecclésiastique est tout entier déjà dans les paroles de Jésus-Christ. Les apôtres et les fidèles ne firent que tirer la conclusion de ces prémisses.

Par ces lignes, on voit quel est l'esprit de M. Bury. Il n'aime pas l'Église catholique, c'est pourquoi il n'a pas compris son rôle.

D. G. DIRKS.

GEOFFROY DE GRANDMAISON et FRANÇOIS VEUILLOT. **L'Aumônerie Militaire pendant la guerre 1914-1918.** Paris, Bloud et Gay, 1923. In-8, XIX-336 p. Prix : 15 fr.

Admirablement documenté, écrit dans une langue simple et élégante à laquelle les choses dites communiquent de la vie et de l'émotion, ce livre répond certainement à une attente et obtiendra une large faveur.

Digitized by Google

Au moment où le patriotisme français alarmé enfantait la « loi de 3 ans », un décret (5 mai 1913) avait jeté sur le papier l'esquisse d'un service d'aumônerie militaire. Lorsqu'enfin, à l'heure de la mobilisation, on songea à faire passer le projet dans le domaine de la réalité, ce ne fut que pour qu'en éclatât à tous les yeux la lamentable insuffisance : 200 aumôniers titulaires pour toute l'armée française ! D'un besoin qui se révélait ainsi, angoissant, au début d'août 1914, surgit soudain « *le Bureau de l'Aumônerie Volontaire* ». Cette désignation va former le titre de la *Ire Partie* du présent ouvrage, où l'on nous dépeint la belle initiative du comte Albert de Mun, puis, après la mort de ce dernier (6 oct. 1914), le fonctionnement persévérant de l'organisme qu'il avait créé : ce sont M. M. de Grandmaison et Veuillot qui l'assurèrent. Quelque désir qu'aient ceux-ci de s'effacer derrière la grande figure du fondateur, la France a le devoir d'unir dans sa gratitude les noms des trois hommes qui furent l'âme du *Bureau*. Entre l'autorité militaire et l'Eglise, qui par suite de la « loi de séparation » s'ignoraient légalement, celui-ci a formé une liaison active et souple, et réussi, moyennant le dévouement du clergé, à suppléer, pour le plus grand bien de l'armée et du pays, à une institution qui manquait.

Ne pouvant songer à mettre proprement en œuvre la masse des documents que leur a fournis, au cours de quatre années, la plume de leurs correspondants, les A. A. se proposent seulement, par de sobres prélèvements, de donner sur l'œuvre de l'aumônerie « une impression d'ensemble » (p. XIX), aussi sincère et vraie que les lettres mêmes que chaque jour on leur adressait, sans arrière-pensée, du front, de l'arrière ou des ambulances. Suivons le fil des chapitres qui constituent le corps du livre : *IIe Partie, L'Action des Aumôniers* (p. 41-214).

On nous conte *L'Accueil* qui leur est fait (*I*) ; leur *Vie au front* (*II*) et la façon dont graduellement ils organisent leur apostolat : affectés par les règlements aux groupes de brancardiers de division ou de corps, ils s'échappent à tout moment de leurs entraves officielles, pour rejoindre les tranchées et les combattants ; là ils communient pleinement aux dangers, aux fatigues épuisantes, au sacrifice des soldats, ils distribuent inlassablement les sacrements, et agissent par la bonté et par l'exemple sur ceux mêmes qui n'acceptent pas leur ministère. Un de leurs principaux soucis a été naturellement de soutenir moralement les prêtres-soldats, perdus au milieu de la troupe : de ces nombreux prêtres on va bientôt, pour obéir à un vœu qui se dégage des masses, tirer une nouvelle catégorie d'aum., les « *Aum. bénévoles* » (*III*) ; ceux-ci se verront reconnus *de fait* dans un grand nombre de régiments ou de bataillons ; particulièrement bien placés pour connaître individuellement les hommes de leur paroisse itinérante, leur zèle sacerdotal sera extrêmement fructueux. Plus classique, mais combien encore riche en occasions de dévouement, est le rôle des aumôniers *Dans les Ambulances* (*IV*), soit *Auprès du front*, soit *A l'Arrière*. Sur certains terrains (*V, Les troupes indigènes ; VI, En Orient*), l'intervention du Bureau et l'action des ministres du culte sont partiellement contrariées, tantôt par les mesures administratives, tantôt par l'opposition de quelques chefs, tantôt par les circonstances. Dans d'autres missions enfin, qui,

Digitized by Google

méritent la qualification d'*Extraordinaires*, l'industrie charitable des prêtres s'adapte à une diversité imprévue de besoins et de détresses (*VII, Dans les camps d'Allemagne*, etc.). — Conformément à son titre, toute cette IIe Partie du livre, abondante et magnifique leçon de choses, a déployé sous l'œil du lecteur l'action exercée par les aum. militaires : un chapitre particulier rassemble les hommages les plus caractéristiques rendus à (*Leur*) *Influence* (*VIII*) ; et on achève d'en saisir le secret, quand on voit *Comment* beaucoup d'entre eux (*savent*) *mourir* (*IX*).

La *IIIe Partie* de l'ouvrage réunit un ensemble d'observations et de réflexions, hautement instructives. Une *Enquête* critique *sur l'Aumônerie*, telle que l'autorité militaire l'avait instituée, révèle de graves erreurs de conception, une insuffisance extrême de personnel, un manque d'organisation : défauts et lacunes auxquels on a vu l'initiative privée s'ingénier à porter remède, mais sans y réussir complètement. Puisse l'expérience n'être pas perdue, en haut lieu ! — Une autre *Enquête*, qui porte *Sur l'âme des Soldats*, renferme des données d'un très vif intérêt, touchant *Le moral et la vie religieuse des hommes*, les retours à la pratique et *Les Conversions*, enfin les vicissitudes que, dans l'ordre spirituel, l'armée a traversées au cours de l'interminable lutte.

Les conclusions du livre sont mesurées et prudentes. Sans doute les promesses — par trop belles — du début de la guerre ne pouvaient être tenues. Néanmoins l'observateur chrétien qui, profitant du recul, revient aujourd'hui sur les faits, en emporte une impression réconfortante. Et si un rapprochement, sensible à tous les yeux, s'est opéré entre le clergé et le peuple de France, ce résultat, de tout point avantageux à la religion et à la patrie, est dû avant tout aux prêtres et aux religieux qui, les uns se rendant sans balancer à l'appel de la loi, les autres serviteurs volontaires, ceux-ci en soutane et ceux-là sous l'uniforme bleu-horizon, ont partagé la vie et les souffrances du soldat, — et gagné son estime et son affection.

A l'*Appendice* (325), on eût aimé trouver un recensement d'ensemble du personnel de l'aumônerie : à côté des *titulaires* (200 prêtres séculiers) et des *volontaires* (261 séculiers ; 134 religieux : tous ceux-ci « libres de toute obligation militaire »), les *bénévoles* (combien, approximativement ?) ; et également un rappel du nombre total des prêtres mobilisés, tant comme combattants que dans les services auxiliaires. — Dans la partie historique de la préface, on regrette de voir oublier (p. VII) les Franciscains qui marchaient avec l'armée de Jeanne d'Arc.

Ce volume ne s'occupe en aucune manière de l'aumônerie de la marine.

D. M. FESTUGIÈRE.

P. CHARLES, S. J. *La Robe sans couture*. Un essai de Luthéranisme catholique. Bruges, Beyaert, 1922. In-8. XII-187 p. Prix 8 fr.

Le titre principal du livre ne semble pas en indiquer fort adéquatement l'objet, c'est l'objet formel qu'il énonce : le principe à la lumière duquel l'A. entend examiner son sujet, ce principe c'est celui que symbolise la robe sans couture du Christ, à savoir que la vérité religieuse ne saurait être scindée et répartie entre des églises diverses (p. 159).

Si donc il y a des hommes qui veulent fonder une église distincte de celle qui possède la vérité intégrale, ils font fausse route, malgré leurs bonnes

Digitized by Google

intentions et leurs sentiments religieux. Ce sera le cas de la nouvelle *Haute Église* allemande, fondée en 1918, qui par son nom se réclame d'une certaine analogie avec la Haute Église d'Angleterre et en imite la direction conservatrice. Elle a trouvé des adhérents parmi les protestants de diverses sectes, qui ont ressenti le vide du protestantisme actuel, et sont d'accord pour reprendre quelques-unes des anciennes traditions catholiques : les dogmes principaux, les sacrements, la Messe avec la présence réelle, la hiérarchie épiscopale, ils veulent aussi des cérémonies, une liturgie qui emprunte quelques éléments au Bréviaire et au Missel Romain. Avec cela ils préconisent l'indépendance de la religion à l'égard du pouvoir civil, et ne s'inspirent d'aucune pensée nationaliste dans leur essai de rénovation religieuse. Munis de cette somme de doctrine et de culte, les *Hochkirchler*, comme ils s'appellent, se sont arrogé le nom de catholiques (chap. I) ; mais par malheur ils ont aussitôt ajouté qu'ils sont luthériens (chap. II). Ils protestent absolument contre l'identification : catholique = romain, ils veulent être comme l'expression supérieure de l'évangélisme (p. 53) et manifestent quelque sympathie envers les vieux catholiques. Ils entendent se rattacher au Luther primitif, conservateur et représentant de la vraie tradition chrétienne. — Après cet exposé, l'A. met au point la position de ces partisans d'un catholicisme luthérien, il montre que le luthéranisme ne peut fournir qu'un concept sans précision à cause des innombrables variations qui se sont accusées chez Luther lui-même (chap. III), et ensuite (chap. IV) il prouve dans un exposé dogmatique à la fois et apologétique, que c'est la vraie notion de l'Église qui caractérise le catholique, notion qui fait défaut à la nouvelle église, où, comme chez tous les protestants, l'autorité individuelle se substitue à celle de la société religieuse. Le dernier chapitre, consacré à l'avenir de la Haute Église allemande, signale les dangers qui la conduiront à sa perte : défaut de doctrines solidement établies, manque d'appui dans l'État allemand actuel, et surtout l'aversion pour l'Église romaine, tendance qui la fera rentrer fatalement dans l'ornière protestante. On peut certes espérer que quelques individualités finiront par se rallier à l'Église véritable, il y en a parmi les *Hochkirchler* qui parlent un langage vraiment catholique, et qui même ont composé des hymnes latines du meilleur goût (p. 12) en l'honneur de l'Église, source de tous les biens.

L'ouvrage du P. Ch., aussi modéré dans le ton que ferme dans les principes, est, on le voit, intéressant à plus d'un titre. L'étude de l'évolution luthérienne et de la ruine doctrinale du protestantisme est fort instructive, ensuite la description du mouvement de réaction qui s'accuse dans la nouvelle église nous révèle un phénomène d'ordre religieux assez important, et que les événements de ces dernières années avaient laissé presque inaperçu de ce côté du Rhin.

D. R. PROOST.

A. Brou, *Le Dix-huitième siècle littéraire*. Paris, Tequi 1923, In-12, XXII-460 p. Prix : 7.50 fr.

On pouvrait croire le sujet « épuisé », mais il y a toujours à dire du neuf — et heureusement — même sur ce qu'il y a de vieux. Le livre du P. Brou pourtant a sa place indiquée dans les lettres, il comble un vide, l'espace compris entre les deux études magistrales du P. Longhaye sur le 17e et le 19e siècle.

Sans doute chez l'un et l'autre la façon de procéder est assez différente, — en pouvait-il être autrement ? — mais l'esprit demeure bien le même. D'aucuns le jugeront dogmatisant, exclusif, étroit; nous ne sommes pas de cet avis.— Qu'est le mouvement littéraire du 18e siècle, en lui-même d'abord, dans ceux qui le représentent principalement, dans les genres qu'ils ont fait prévaloir et évoluer, au point de vue du style, de la langue, mais surtout pour le fond d'idées mis en circulation, l'âme qui anime cette littérature, en la jugeant des sommets des

Digitized by Google

croyances traditionnelles de la vieille France ? — Ici, en ce dernier point, gît le plus grand intérêt de cette œuvre, ici se trouve son principal mérite. Les jugements sont précis, enchâssés daus une phrase courte, martelée, souvent lumineuse, inclinant, c'est possible, vers un peu de sévérité. — Au reste, ce livre fait désirer le suivant, embrassant la 2me partie du siècle, depuis l'apparition de l'Encyclopédie. D. H. M.

Mgr P. W. von Keppler. **Aus Kunst und Leben**, 6e-8e éd. Fribourg, Herder 1923. In-8°, XII-380 p., 6 pl. et 145. Prix : 20 M. (G.)

L'évêque de Rottenbourg est déjà avantageusement connu. Son livre *Mehr Freude* a conquis l'admiration de toute l'Allemagne, des traductions dans toutes les langues ont réjoui et réconforté les âmes en tout pays. Son style est coulant et clair, sa pensée est noble et élevée ; les images originales, pittoresques jaillissent d'une émotion sincère et profonde qui touche le cœur et élève l'âme.

Ce nouveau livre est un recueil de plaquettes traitant de sujets très variés. Toutes les beautés de la nature, de l'architecture, de l'art et surtout de la Religion font vibrer délicieusement cette âme délicate et sensible.

1. Et d'abord la cathédrale aimée entre toutes, le « Dom » de Fribourg. Il l'a vu et contemplé à toutes les heures du jour. Il en analyse la conception grandiose, la force élégante par l'harmonie impeccable des masses. Il la compare aux autres cathédrales gothiques allemandes, sans dire mot des cathédrales de l'Ile de France. Cependant à celles-ci sont apparentées certaines parties du Dom. L'auteur craint sans doute de rappeler de douloureux souvenirs.

2. L'île d'Helgoland a éveillé en l'auteur cette triste et douce mélancolie propre à l'âme germanique. Il s'apitoie sur l'héroïque et fier rocher qui succombe lentement sous les assauts furieux des vagues et du vent auxquels s'ajoute maintenant la haine de l'Angleterre. Dans le fracas de la tempête il l'entend réclamer le secours du proche continent dont il fit partie, mais comme un écho le continent lui répond : « Je ne puis rien pour toi, ton sort sera un jour le mien ».

3. Les pages les plus intéressantes et les plus neuves sont consacrées aux derniers édifices : églises, monastères, bibliothèques élevés par les moines dans le Wurtemberg avant la Révolution. Renaissance, baroque, roccoco, ces styles mouvementés, désordonnés, visant au grandiose, Mgr v. Keppler les a étudiés avec la bienveillance à laquelle tout art a droit. Son goût, sa perspicacité ne s'aveuglent pas sur le manque de logique, sur la faiblesse constructive de cette architecture, mais fait valoir la hardiesse du rêve colossal, les efforts prodigieux fournis par les artistes pour le réaliser. La sculpture couvre tout d'ornements capricieux, exubérants, de statues aux poses passionnées, aux vêtements en tempête. La peinture cherche à conquérir à l'œil des espaces vertigineux où se superposent de nouvelles colonnades et d'autres coupoles, où se meuvent et s'agitent des groupes sans nombre. Quelle habileté, quels tours de force pour réussir les raccourcis et les perspectives ! Mgr v. Keppler ne peut se défendre d'admirer ces ébats prodigieux, un peu échevelés. Il fait remarquer, non sans une fine ironie, que nous qui ne savons guère que copier et imiter les

Digitized by Google

anciens, nous sommes petits et pauvres devant ces maîtres étourdissants.

4. Que l'auteur se plaise infiniment à passer en revue, en admirant, les Madones de Raphaël, à excuser le grand artiste d'avoir appelé à la glorification de la Mère de Dieu tous les charmes du corps et du vêtement, nous devions nous y attendre. La joie des yeux et la beauté de la nature ravissent trop et l'écrivain et le peintre. Mais que Raphaël ait réalisé l'idéal des Madones « et dans l'appréciation des intellectuels et dans la mémoire du peuple chrétien... » nous ne sommes pas d'accord. Les poses et le modelé de beaucoup de ces Madones nous éloignent un peu trop de la Vierge du Magnificat.

5. Sienne et Venise, l'auteur les a visitées, il a subi leur enchantement. Il décrit leur site, leur ciel, leurs monuments et leur histoire dans un lyrisme plein d'idées et de comparaisons d'une touchante poésie.

6. Son enthousiasme déborde de reconnaissance et de tendresse quand il célèbre la Papauté. Il raconte ses entrevues avec les derniers Pontifes : Leon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI.

Il fut au dernier Congrès eucharistique à Rome. Il nous communique son émotion aux moments les plus solennels d'une unique et inoubliable splendeur : la nuit eucharistique à St-Pierre, où Pie XI, assisté de huit évêques, distribua la communion à 10,000 adorateurs ; la Communion des enfants au Colisée, la procession ou marche triomphale qui a arraché à un spectateur israélite ce cri étonné : « l'Eglise est aujourd'hui plus puissante qu'elle n'a jamais été ».

D. P. ROX.

L. ROURE, S. J. *Le Spiritisme d'aujourd'hui et d'hier.* Paris, Beauchesne, 1923. In-8, VIII-170 p. Prix : 5 frs.

Ce petit livre, et l'auteur aurait pu le dire dans sa préface, est une réédition un peu remaniée de plusieurs articles d'ailleurs fort intéressants parus dans les « Études » en 1921 et 1922.

Il ne faut pas y chercher une discussion complète et approfondie d'un sujet périlleux que le savant jésuite a déjà abordé dans son livre « Le Merveilleux Spirite ». Mais, on y trouvera exposées, avec une documentation de choix et dans une lecture captivante et parfois amusante, les dernières expériences tentées par des savants de bonne foi ou d'habiles exploiteurs de la crédulité humaine dans le domaine mystérieux des sciences occultes.

Les neuf conclusions qui terminent l'avant-dernier chapitre (p. 116) serviront de directives aux lecteurs catholiques exposés à se laisser égarer ou duper par les fantômes d'outre-tombe.

D. B. d. M.

F. RAUGUEL. *Les orgues de l'abbaye de Saint-Mihiel.* Paris, Doily, 1919. In-8, XV-94 p. et 10 pl. Prix : 10 fr.

Ce livre est un délicieux compagnon dont la conversation pleine de ferveur vous entraîne en un pèlerinage artistique aux orgues du pays mosan. Hélas, ces magnifiques buffets d'orgue n'exposent plus que des trous à nos regards attristés. Notre guide, heureusement, a recueilli l'histoire de chacun de ces instruments et son talent d'évocateur nous transporte dans le passé : nous voici par exemple sur le chantier de l'orgue de St-Mihiel ; le facteur, maître Adam, travaille fiévreusement, tandis que l'enthousiaste frère Jean a l'œil à tout, et bientôt nous croyons discerner la note étincelante que les cornets, cymbales, tierces et nasards jettent dans le chœur des jeux de fonds, il nous semble entendre sous les voûtes abbatiales la voix joyeuse et perlée de nos orgues d'autrefois.

D. C. SKERRETT.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS

L. BREMOND. *Le Diable existe-t-il? Que fait-il?* Paris, Téqui, 1924. In-12. 158 p. Prix : 3.50 fr.

LECOMTE. *Le don de Dieu.* Paris, Téqui, 1923. In-12, VII-179 p. Prix : 1.50 fr.

Mgr. CHAPON. *La foi chrétienne devant la raison et le cœur.* Paris, Téqui, 1923. In-12, X-174 p. Prix : 3.50 fr.

J. MILLOT. *L'Œuvre des Vocations.* Paris, Téqui 1923. In-18, 338 p. Prix : 3 fr.

A. MONNIN. *Esprit du curé d'Ars.* 28e éd. Paris, Téqui, 1923. In-24, 370 p. Prix : 2 fr.

M. d'AUBIGNY. *Formation chrétienne de « Mes Tout-petits ».* Paris, Tolra, 1923. In-18, 255 p. Prix : 4.50 fr.

P. THEODORE de S. Joseph. *Les ascensions de l'âme dans la B. Thérèse de l'Enfant Jésus.* Bruges, Beyaert, 1923. In-8, VIII-96 p.

J. DESCOSTES, S. J. *La lumière intérieure, Jean-Charles.* Paris, Éditions Spes, 1923. In-8, XII-217 p. Prix : 6 fr.

A. DE LA BARRE, S. J. *Une âme droite, André de La Barre de Carroy.* Paris, Editions Spes, 1923. In-8, VI-124 p, Prix : 4 fr.

D. G. M. BEYSSAC. *Note sur la Bible de Mayence de 1462.* Extrait du *Bull. du Bibliophile.* Nouv. série, t. II, 1923, p. 447-465.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS
SOMMAIRE

A descriptive catalogue of the library of S Pepys. P. III. (D. De Bruyne) 98

Catal of miniatures, leaves and cuttings from illuminated Mss. (D. De Bruyne) ... 98

C. J. GADD. *The fall of Nineveh. The newly discovered babylonian chronicle* (D. M. Lang) 98

CH. J. JEAN. *Le milieu biblique avant Jésus-Christ* t. I. (D. M. Lang) 100

A. C. HEADLAM. *The life and teaching of Jesus the Christ* (D. R. Rom) 100

H. LIETZMANN. *An die Korinther I, II. An die Galater* (D. De Bruyne) 102

M. RAUER. *Die Schwachen in Korinth und Rom* (D. H. D.) 103

A. RUCKER. *Die syrische Jacobsanaphora* (D. M. L.) ... 104

Mélanges Thomistes (D. C. Rousseau) 105

P. THÉODORE. *Essai sur l'oraison selon l'École carmélitaine* (D. I. R.) 106

D. LOUISMET. *La contemplation chrétienne* (D. I. R) ... 106

JEAN DE CASTEL. *De l'union avec Dieu* (D. I. R.) ... 106

LOUIS DE BLOIS. *Œuvres spirituelles* t. III (D. I. R.) ... 107

D. P. BASTIEN. *Directoire-Canonique à l'usage des congrégations à vœux simples* (D. A. Sandt) 107

FR. KLIMKE. *Institutiones historiae philosophiae* (D. R. Proost) 108

B. MEISTERMANN. *Guide de Terre Sainte* (D. H. D.) 110

MGR LEYNAUD *Les catacombes africaines* 2e éd. (J. G.) ... 111

J. B. BURY. *History of the later Roman Empire* (A. D. 395 — A. D. 565) (D. G. Dirks) 112

G. DE GRANDMAISON et F. VEUILLOT. *L'aumônerie militaire pendant la guerre 1914-1918* (D. M. Festugière) 114

P. CHARLES. *La robe sans couture* (D. R. Proost) ... 116

A. BROU. *Le dix-huitième siècle littéraire* (D. H. M.) ... 117

MGR V. KEPPLER. *Aus Kunst und Leben* (D. P. Rox) ... 118

L. ROURE. *Le spiritisme d'aujourd'hui et d'hier* (D. B. d. M.) 119

F. RAUGUEL. *Les orgues de l'abbaye de Saint-Mihiel* (D. C. Skerrett) 119

Digitized by Google

Les Fragments de Freising
(épîtres de S. Paul et épîtres catholiques)

ÉDITÉS

par D. Donatien DE BRUYNE

BÉNÉDICTIN DE MAREDSOUS

Gr. in-8°; de XLVIII-68 pages, avec 3 pl. phototypiques

Prix : 12 fr.

COLLECTION " PAX "

Ascèse, mystique et histoire bénédictines et monastiques

Précédemment parus :

MÉDITATIONS ET PRIÈRES
DE S. ANSELME

Traduites par D. A. CASTEL, de l'abbaye de Ligugé

Introduction par D. A. WILMART de l'abbaye de Farnborough

Un vol. in-12, LXIV-240 pages. Prix : 6 fr. 50

MARGUERITE D'ARBOUZE
ABBESSE DU VAL DE GRACE

par M. H. DELSART

Un vol. in-16, XII-350 pages. Prix : 7 fr. 50

LA CONCEPTION IMMACULÉE
DE LA Bse VIERGE MARIE

par EADMER

MOINE DE CANTORBÉRY

Traduit par D. B. DEL MARMOL, de Maredsous

Un vol. in-16, XII-80 pages. Prix : 2 fr. 50

Vient de paraître :

UN PROMOTEUR DE L'ÉRUDITION FRANÇAISE BÉNÉDICTINE

DOM GRÉGOIRE TARRISSE
PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE ST-MAUR

par F. ROUSSEAU

Un vol. in-16, XII-240 pages. Prix : 2 fr. 50

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

1 1.1
45

XXXVIe Année. N° 2-3. Mai 1924

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

D. D. De Bruyne, D. A. Wilmart. *Membra disiecta.* 121
D. H. Quentin, D. D. De Bruyne, F. C. Burkitt. La critique de la Vulgate. 137
D. B. Capelle. Sermon de S. Jérôme pour l'Épiphanie. 165
D. G. Morin. Deux nouveaux sermons retrouvés de St Augustin. 181
C. Callewaert. La semaine *mediana* dans l'ancien carême romain et les Quatre-Temps. 200
D. A. Wilmart. La préface de la lettre aux frères du Mont-Dieu. 229
D. A. Dold. Ein « Corpus fidei catholicae » im St. Galler Palimpsestkodex 908. 248
D. P. Volk. Der Stifter von Maria Laach (Pfalzgraf Heinrich II) aus dem Hause Luxemburg-Salm. 255
D. Anger. Le nombre des moines à Cluny. 267
COMPTES RENDUS (*sommaire* à la 3e page de la couverture). 272
D. U. Berlière. Bulletin d'histoire bénédictine. 1*-48*

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS IVe
H. CHAMPION
5, Rue Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRA DISIECTA.

Nous donnerons sous ce titre une liste de manuscrits déclassés ou démembrés. Les premiers sont des tomes destinés à former une série continue et qui sont maintenant disjoints, soit dans une même bibliothèque, soit dans des dépôts différents. Les derniers sont des manuscrits désagrégés, dont les cahiers ou les feuillets sont dispersés.

L'utilité de listes de ce genre n'est pas douteuse. Tous ceux qui s'occupent de paléographie et d'histoire littéraire, ceux qui s'intéressent à la formation et à la dispersion des bibliothèques du Moyen-Age, et, de cette manière, à l'histoire de la civilisation, tous les éditeurs de textes ont intérêt à connaître la cohérence de ces débris épars. Parfois même les bibliothécaires pourront réunir les parties aujourd'hui divisées et rétablir les manuscrits dans leur état primitif.

Nous voudrions n'indiquer ici que des manuscrits dont l'unité n'a pas encore été affirmée. Par conséquent, il semblerait méthodique de dresser d'abord la bibliographie du sujet. J'ai craint que cette longue liste d'ouvrages ne soit trop ennuyeuse et j'y ai renoncé. Les catalogues de manuscrits, les ouvrages de paléographie [1], et les revues d'érudition indiquent beaucoup d'identifications de ce genre. La Revue bénédictine, en particulier a donné deux listes, respectivement de six et de deux « manuscrits démembrés » [2].

Il n'est pas possible d'observer dans cette liste un ordre satisfaisant, mais une table ajoutée à la fin permettra de se retrouver dans cette masse un peu confuse.

1. *Paris B. N. 49, 79, 95 et 114.*

Ces manuscrits ont appartenu au maréchal de Noailles, et on sait qu'une partie des volumes de ce bibliophile vient de Châlons où son frère était évêque de 1680 à 1695. En fait on voit que les quatre manuscrits ont cette provenance, non par quelque indication d'un bibliothécaire soigneux, mais par des griffonnages que les

1. La liste des mss onciaux dressée par Traube-Lehmann *Vorlesungen und Abhandl.* I (1909) énumère une foule de *membra disiecta.* La liste des semi-onciaux que E. A. Lowe publiera prochainement en contient aussi un grand nombre.

2. *Rer. bén.* t. 28 (1911) p. 257-269 par Dom H. Quentin et t. 29 (1912) p. 367-8 par M. Al. Souter.

Digitized by Google

petits choristes n'ont pas craint d'écrire dans les marges. Voici quelques exemples : ms 49 f. 77v. *a moy nicolas nottaire anfant de choeur a chaalons* ; ms 79 f. 3 *claude adam chalons 1636*, j'ai lu quelque part dans le ms 95 *louis cosson enfant de coeur* et dans le ms 114 *Laurent Vacher 1580*. Il faut disposer les volumes dans l'ordre 49, 79, 114, 95. Nous avons donc une Bible incomplète avec Oct | Rois Chron | Livres sap | Job Tob Jud Est Mach. C'est un ordre assez fréquent, qu'on trouve dans les nos 65-69 de S. Berger [1]. Il ne manque que le Psautier qui fait souvent défaut, les Prophètes et le Nouveau Testament. C'est aussi par erreur que le catalogue date le premier ms du XIIe siècle et les trois autres du XIIIe ; ils me paraissent tous de la fin du XIIe siècle.

2. *Paris B. N. 51 et 89.*

Les cotes anciennes respectives 3609 et 3610 du catalogue de 1682 montrent suffisamment que ces manuscrits doivent être rapprochés. Le volume contenant les Prophètes et les Sapientiaux devait être entre les deux qui nous restent. Ainsi on obtient l'ordre des livres assez répandu et indiqué par S. Berger sous le n. 41. On peut supposer que le Psautier et les Évangiles manquaient.

3. *Paris B. N. 52, 135 et 305.*

Ils sont déclassés depuis longtemps : dans la bibliothèque de Colbert ils portaient les nos 146, 138 et 2348. Leur cohérence n'est cependant pas douteuse ; ils ont encore les marques plus anciennes et plus intéressantes, N, O et P ; ils ont le même format et 2 colonnes à 39 lignes. C'est une Bible incomplète disposée pour la lecture liturgique. cf Berger, n. 206. Or le ms 305 me semble provenir de Saint-Denis, bien qu'il ne figure pas dans la liste dressée par Delisle *Cabinet* I p. 203 ; III p. 356 et 391. Il porte en effet la cote caractéristique III lxiiii. De là nous pouvons tirer deux conclusions : d'abord les deux autres mss 52 et 135, proviennent sans doute de la même bibliothèque ; ensuite s'il est vrai que les mss de Saint-Denis portaient au XIIIe siècle, comme dit Delisle, «une ou deux lettres majuscules suivies d'une croix », la croix n'est pas indispensable. Je profite de l'occasion pour signaler un autre ms de la célèbre abbaye, Paris, B. N. lat. 2504 ff 77-123, car cette partie du volume contient la note de provenance *Iste liber est beati dionysi* et deux cotes, celle du XIIIe siècle B C + et celle du XVe siècle X xiiii^{xx}iiii. Voici quelques cotes anciennes qu'on peut ajouter à la liste de Delisle.

1. Ici et pour les Bibles qui suivent, je cite les tables de Berger *Hist. de la Vulg.* (1893) p. 331-342, où il énumère 212 ordres différents.

Digitized by Google

Paris B. N. lat. 2	III	lxi		Cf. S. Berger, p. 400.
Londres B. M. Burney, 38	XV	iiii^{c}	xliii	Cf. R. bén. 1911, p. 369.
Caen, 28	XXIII	vii^{c}	xxviii	Cf. Catalogue.
Paris B. N. 2769 f. 55-84	XLI	xiiii^{c}	xviii	Cf. ms.
Copenhague anc. roy 4°, 1588	XLI	xiiii^{c}	xx	Cf. Catalogue.

4. *Paris B. N. 55 et 116.*

Ils ont des cotes anciennes qui montrent leur origine commune : 3565, 25, CLXXV et 3466, 26, CLXXVI. Tous deux ont 2 colonnes à 50 lignes. Les cahiers du premier sont marqués de I à XXVIII, le second continue XXX etc. C'est une Bible complète dans l'ordre Oct Rois Proph Job | L. sap Chron Esd Est Tob Jud Mach Ev Ac Cath Paul Ap, à laquelle on a ajouté après coup le Psautier et Baruch. Cf Berger, n. 20 à 35.

5. *Chalons 80 ? Paris B. N. 80 et 96.*

Les deux manuscrits parisiens proviennent de la collection du maréchal de Noailles, et on peut se demander s'ils n'ont pas été tirés, comme ceux dont j'ai parlé plus haut (n. 1), de la cathédrale de Châlons. Ils ont évidemment la même provenance et doivent se suivre. Or il y a encore à Châlons un ms de même date et qui compléterait exactement les volumes conservés à Paris. Nous aurions donc une Bible disposée selon la lecture liturgique Oct Jer Ac Cath Ap | Rois L sap | Job Tob Jud Est Mach Ez Dan 12 Proph Is. Cf Berger n. 201 + 205.

6. *Paris B. N. 97 et 150.*

Ces deux manuscrits provenant de la collection de Mazarin ont les cotes anciennes 3573 et 3574. Je crois cependant qu'il faut établir la succession suivante : un volume disparu, 150 et 97, avec l'ordre < Oct > | Jer Act Cath Ap Rois L sap | Job Tob Jud Est Mach Ez 12 Proph Is Paul ; cf Berger n. 201 + 205 [1].

7. *Paris B. N. 235 et 243.*

Ces mss se suivaient dans la bibliothèque de Colbert avec les cotes 6273 et 6274. Chaque page a 22 longues lignes. L'Octateuque manque ; il y a les livres suivants : Rois Chron | L sap Job Tob, ce dernier livre inachevé ; cf Berger n. 65 et suiv.

8. *Paris B. N. 14395, Maz. 102 et B. N. 14396.*

Ces trois volumes proviennent de Saint-Victor et les livres se suivent dans cet ordre : Oct Rois | 3 Proph 12 Proph Job Sal Dan Chron | Esd Est 2 Sap Tob Jud Mach Paul Ac Ap ; cf Berger n. 10.

1. Berger a oublié de noter la présence de l'Apocalypse.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRA DISIECTA.

Nous donnerons sous ce titre une liste de manuscrits déclassés ou démembrés. Les premiers sont des tomes destinés à former une série continue et qui sont maintenant disjoints, soit dans une même bibliothèque, soit dans des dépôts différents. Les derniers sont des manuscrits désagrégés, dont les cahiers ou les feuillets sont dispersés.

L'utilité de listes de ce genre n'est pas douteuse. Tous ceux qui s'occupent de paléographie et d'histoire littéraire, ceux qui s'intéressent à la formation et à la dispersion des bibliothèques du Moyen-Age, et, de cette manière, à l'histoire de la civilisation, tous les éditeurs de textes ont intérêt à connaître la cohérence de ces débris épars. Parfois même les bibliothécaires pourront réunir les parties aujourd'hui divisées et rétablir les manuscrits dans leur état primitif.

Nous voudrions n'indiquer ici que des manuscrits dont l'unité n'a pas encore été affirmée. Par conséquent, il semblerait méthodique de dresser d'abord la bibliographie du sujet. J'ai craint que cette longue liste d'ouvrages ne soit trop ennuyeuse et j'y ai renoncé. Les catalogues de manuscrits, les ouvrages de paléographie [1], et les revues d'érudition indiquent beaucoup d'identifications de ce genre. La Revue bénédictine, en particulier a donné deux listes, respectivement de six et de deux « manuscrits démembrés » [2].

Il n'est pas possible d'observer dans cette liste un ordre satisfaisant, mais une table ajoutée à la fin permettra de se retrouver dans cette masse un peu confuse.

1. *Paris B. N. 49, 79, 95 et 114.*

Ces manuscrits ont appartenu au maréchal de Noailles, et on sait qu'une partie des volumes de ce bibliophile vient de Châlons où son frère était évêque de 1680 à 1695. En fait on voit que les quatre manuscrits ont cette provenance, non par quelque indication d'un bibliothécaire soigneux, mais par des griffonnages que les

1. La liste des mss onciaux dressée par Traube-Lehmann *Vorlesungen und Abhandl.* I (1909) énumère une foule de *membra disiecta.* La liste des semi-onciaux que E. A. Lowe publiera prochainement en contient aussi un grand nombre.

2. *Rev. bén.* t. 28 (1911) p. 257-269 par Dom H. Quentin et t. 29 (1912) p. 367-8 par M. Al. Souter.

Digitized by Google

9. *Paris B. N. 16741, 16773 et 16742.*

Les deux mss 16741 et 16742 proviennent du couvent des Feuillants, ils sont assez mutilés, mais c'est à tort que Berger dit « il manque un volume à cette Bible » (p. 183) ; il faut seulement y ajouter, ou plutôt placer entre les deux premiers le ms. 16773. Ainsi nous obtenons la suite : Oct Rois | 3 Proph 12 Proph Job Ps Salomon <Dan> | Chr Esd Est 2 Sap Jud Tob Mach Ev Ac Cath Paul Ap ; cf Berger n. 2.

10. *Paris 17215, 10401 f. 224-246, 10400 f. 125 et 10399 f. 20-25.*

Le ms 17215 est du Xe siècle et vient de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. Il est composé de deux mss primitivement séparés, mais déjà réunis à Compiègne : I f. 1-137 à 24 longues lignes contient les livres sapientiaux, mutilés ou commencement et à la fin : le premier cahier est perdu et le f. 1 commence *ges ex omno tuo* (Prov. 6, 9), le dernier finit *inimicorum* (Sir. 47, 14) ; II f. 138-193 à 29 longues lignes, contient les épîtres de s. Paul mutilées à la fin : le dernier feuillet se termine par *pacem habete* (1 Thess, 5, 13). Nous trouvons le début de I dans le ms 10401, f. 241-246, mais il manque encore le premier et le dernier feuillet du cahier. Nous trouvons la suite de II dans le même ms 10401 f. 224-240 (fin de 1 Thess, 2 Thess, Col, 1 et 2 Tim, Tit, Phlm) et la fin de II dans le ms 10400 f. 125 où on lit les derniers versets de l'épître aux Hébreux. Le texte reste mutilé, mais nous sommes un peu dédommagés de cette perte par la très intéressante souscription où nous apprenons le nom du copiste et l'existence de deux autres traités qui étaient écrits de la même main et réunis aux lettres de s. Paul :

Leuthtardus christi famulus supraemus iesu
Codicis hoc manibus nuper opus istius egit
Scripsit enim propriis illud calamoque uerenter
Auctor adest paulus cuius hic dicta tenentur
Denique magnarum necnon duo munera rerum
Compotus atque canon dignum est nobis quibus uti
Gaudia sumenti ueniant illumque legenti
Sepe recurre istum librum quia ualde necesse est
Non solum, lector, pueris etiam senibus set.

Il suffit de juxtaposer tous ces fragments pour constater qu'ils proviennent d'un seul ms. Du reste on peut encore lire, ms 10401 f. 241 en marge cette note *S. Cornelii Conpediensis* et en bas le contenu du volume *1° libri salomonis, 2° epistole pauli, 3° Constitutiones (?)* .. Où est la troisième partie du volume ? Dans le ms 10399 il y a f. 20-25 un débris de ms canonique du Xe s. Les feuillets

Digitized by Google

doivent être placés dans l'ordre 21, 20, 23, 22, 24, 25 ; ce dernier porte une note de provenance *hic est liber beato cornelio.* Ne serait-ce pas la fin du manuscrit 17215 ?

11. *Paris B. N. 10399 f. 4, 5, 46 et 10400 f. 27.*

Ces quatre feuillets sont les précieux débris d'un ms oncial de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe traduite par Rufin. Il y a 28 longues lignes. Les ff. 4 et 5 sont conjugués et occupaient le centre du quaternion. Le texte correspond à I 4, 9-5, 1 (éd. Mommsen p. 43-45). Les deux autres ff. correspondent à V 7, 2-8, 5 (éd. p. 441-5) et V 10, 4-13 (éd. p. 453-5) ; le texte entre ces deux feuillets devait remplir un double feuillet ; nous avons donc probablement le 3e et le 6e feuillet d'un quaternion. Si la liste des mss donnée par Mommsen est complète, nous avons là le plus ancien fragment de la traduction de Rufin [1].

12. *Douai 247, 257, 281² et 342 feuillets de garde.*

En 1907 j'ai trouvé dans ces quatre mss des feuillets de garde en lettre onciale provenant d'un même ms des *Moralia in Job* de s. Grégoire. Il y a, semble-t-il, 30 longues lignes par page. Dans le ms 342 j'ai noté l'existence de 4 feuillets, le plus lisible contient *Mor* I 17-18 ; dans le ms 257, le dernier feuillet de garde contenait *Mor* I 47-48 ; dans le ms 247, il y a *Mor* I 48-49 ; enfin dans le ms 281² on trouve 2 feuillets conjugués avec *Mor* II 10-13. Le catalogue de l'abbé Dehaisnes (1878) signale l'existence de ces feuillets en onciale aux mss 281 et 342, mais sans identifier exactement le texte. Ces manuscrits viennent de Marchiennes, à l'exception de 257 qui vient d'Auchin. Pour savoir comment les précieux débris des Morales ont pu être distribués entre des mss d'origine différente, je me suis adressé à M. le bibliothécaire de Douai qui m'a répondu ce qui suit : « Le ms 257 n'existe plus. Il est complètement détruit, ayant été enfoui, au début de la guerre, dans des conditions qui n'aboutirent malheureusement pas au but de protection visé ».

13. *Paris B. N. 10400 ff. 141, 142 et Paris B. N. 17282.*

Le f. 142 contient la table suivante

hic continentur sequentia
primo expositio tropologica supra osee, amos, iohel et alios VII prophetas minores
sermones ade abbatis de persenia

1. L'inventaire de Delisle pourrait faire croire que le f. 28 du ms 10400, oncial lui aussi, provient du même ms. En réalité, il contient un fragment de la vie de s. Macaire d'Egypte. Cf. Migne, *P.L.*, 74, 268.

Digitized by Google

tractatus de penitentia
septem petitiones et septem vitia
sermo sive omelia super *Ductus est iesus*
meditationes beati bernardi
tractatus eiusdem de praecepto et dispensatione

puis une note qui peut servir à nous indiquer à quelle bibliothèque appartenait le ms.

Ex dono magistri petri de ailliaco episcopi, quondam magistri huius collegii

Pierre d'Ailly est un des grands théologiens du collège de Navarre et le ms qu'il a légué existe encore, c'est le n° 17282.

14. Paris B. N. 2769 f 1-23 et 4808 f. 53-65.

Ces deux fragments en écriture onciale sont célèbres ; on peut voir dans Traube-Lehmann n°s 181 et 182 les nombreux ouvrages où ces mss ont été minutieusement décrits. Personne n'a encore remarqué qu'ils sont les *membra disiecta* d'un seul volume. Les deux parties ont le même format et 31 longues lignes par page. L'indication du contenu rendra l'unité encore plus évidente. Le premier fragment contient les *Formulae spiritalis intelligentiae* d'Eucher, f 14 un écrit attribué à Isidore, f 15^{v} *Aduentio sanctae crucis*, f. 22 un fragment — qu'on n'avait pas identifié — du sermon 110 de s. Augustin, il se termine par *non porrexisset. Explicit de arborem ficulnea.* Puis sous des arcades vient le titre de l'ouvrage suivant *In hoc corpore continetur cosmografia id est mundi describtio.* Ici se termine le fragment, la Cosmographie manque, mais elle est précisément dans le ms 4808.

15. Paris B. N. 10400 f 136 et Bruxelles 9170-3 (1347) [1].

Quand la France révolutionnaire eut conquis la Belgique, nos vainqueurs voulurent s'enrichir de nos trésors les plus précieux, de nos objets artistiques et de nos manuscrits. M. Delisle a justement appelé cet acte « un criant abus de la force ». Environ 1500 mss de nos provinces furent ainsi portés à la Bibliothèque Nationale en avril 1796. Après la chute de Napoléon, en 1815, les alliés exigèrent la restitution de leurs manuscrits [2]. Entre ces deux dates,

1. Pour les mss de la Bibliothèque royale de Bruxelles dont ils est question ici et dans la suite, je mets entre parenthèses le n° du catalogue commencé en 1901 par le P. Van den Gheyn.

2. Il nous manque toujours une histoire détaillée de cette période critique pour nos bibliothèques et une liste des mss enlevés et rapportés. Le P. Van den Gheyn note ordinairement les traces qu'a pu laisser sur nos mss leur passage à Paris, c'est-à-dire l'estampille rouge de la Bibliothèque Nationale ou la reliure napoléonienne. Cependant les mss de Bruxelles 9170-3 et 9653 ont certainement passé par Paris, bien que le Catalogue n'en parle pas.

Digitized by Google

on avait enlevé à plusieurs manuscrits leurs feuillets de garde qui restèrent à Paris et entrèrent dans la formation des mss 10399-10401. Il y a dans le ms 10400 neuf fragments provenant de l'abbaye de Saint Laurent à Liége, mais il n'est pas toujours possible de dire à quel ms ils ont appartenu. Le f. 136 donne la note *Iste liber est conventus sci laurentii iuxta leodium* et la table du ms 9170-3 de Bruxelles qui vient de cette abbaye.

16. Paris B. N. 10400 f 137 et Bruxelles 9534-6 (925).

On lit la note *Incipit prologus ecclesiastice historie rufini presbiteri et pertinet monasterio sci laurencii iuxta et extra muros civitatis leodiensis sito.* Le ms 9534-6 correspond parfaitement pour le contenu et la provenance.

17. Paris B. N. f 140 et Bruxelles 9625 (2650).

Le feuillet porte la marque de provenance *sci laurentii in leodio,* une ancienne cote $\frac{LL}{43\text{-}6}$ barrée et remplacée par une autre $\frac{KK}{4\text{-}9}$ et l'indication du contenu *Nicolai Simerici De inquisitione contra haereticos.* Je suppose que ce feuillet a appartenu au ms de Bruxelles 9653 qui contient le traité susdit avec la même faute *Symericus* au lieu de *Eymericus* ; il n'y a cependant aucune marque de provenance.

18. Paris B. N. 10400 f 143 et Bruxelles 9525-30 (2078).

Outre la marque de provenance et la table qui correspond exactement au contenu du ms de Bruxelles, le feuillet parisien nous fait connaitre les cotes anciennes : $\frac{LL}{4\text{-}5}$ remplacée d'abord par $\frac{KK}{3\text{-}14}$ et plus tard par $\frac{KK}{41\text{-}13}$

19. Paris B. N. f 138 Bruxelles 9398-9 (1170) et 9361-7 f 96-100.

Le feuillet de Paris a la marque de provenance *sci laurentii prope leodium* et une très longue table que j'ai transcrite, mais qu'il n'est pas nécessaire d'imprimer en entier. Je reproduis les détails essentiels et j'ajoute aussitôt la cote des mss qui répondent à cette description.

In subsequenti volumine continentur per ordinem subscripta

primo vita beati anthonii ahbatis
.....
sexto decimo libri XII cum capitulis et titulis... qui intitulantur instituta sanctorum patrum *(en marge* Cassiani de institutione monachorum libri 4 et de vitiis capitalibus libri 8).

} Bruxelles 9398-9

Digitized by Google

item post predicta liber sci isidori de conflictu rationis et anime item dicta ammonicio ysidori item liber de conflictu vitiorum et virtutum. item de vita conversioneque... marie egyptiace item narracio mirabilis de quodam vicedomino item vita sce eufrasine virginis item vita sce paule edita a b. ieronimo presbitero	Bruxelles 9361-7 f 89-110

L'identité affirmée ci-dessus est certaine. La description que nous trouvons dans la table des matières est encore plus minutieuse que celle du P. Van den Gheyn. Le manuscrit a donc été démembré. Les deux mss de Bruxelles ont la marque de provenance de Saint-Laurent. Le second n'a pas encore été décrit dans le catalogue, mais on en trouve une description dans le *Catalogus codicum hagiographicorum* t. II p. 325. On voit que ce ms est composé de deux parties autrefois séparées.

20. *Bruxelles, II 1766 (1510) f. 7 et 312-20 (1124).*

Le feuillet 7 du ms II 1766 contient la table suivante :

In hoc uolumine continentur magni patris sancti aurelii augustini ypponensis epischopi opera infrascripta	
Omeliae decem super prima canonica beati iohannis	folio I
Omelia una super lectione libri salomonis Mulierem fortem quis inueniet	XLVI
De fide et operibus liber unus	LII
De libero arbitrio libri tres	LXVI
De sancta uirginitate liber unus	CVII
De professione sancte uiduitatis liber unus	CXXI
De moribus ecclesie catholice et moribus manicheorum libri duo.	CXXIX
Contra adversarium legis et prophetarum libri duo	CLXI
Contra adimantum manichei discipulum liber unus	CLXXXVIII
Super epistola ad romanos liber unus	CCVIII
Super epistola ad galatas liber unus	CCXIX
De fide ac symbolo liber unus	CCXXXVII

Or le manuscrit 312-20 mutilé au commencement, ayant une ancienne foliotation LXXIII-CCXLII contient la seconde partie du *De libero arbitrio* puis les livres suivants, énumérés ci-dessus, qui commencent tous à l'ancien folio indiqué dans la table. Ce feuillet appartient évidemment au manuscrit 312-20 qui vient des augustins de Rouge-Cloître lez Bruxelles et fut écrit *per manus Adriani Mes sacerdotis professi in eadem domo.* Ce résultat est confirmé par le témoignage du *Catalogus fratrum regularium coenobii Rubeae Vallis* où nous lisons : *Frater Adrianus Mes optimi ingenii, tritus*

Digitized by Google

quodammodo in 7 artibus liberalibus... scripsit Augustinum super canonicam Johannis [1].

Le copiste a écrit après la table quelques vers, inédits jusqu'ici, qui sont sans doute de sa composition. Nous les publions pour permettre aux lecteurs de juger si Adrien Mes était vraiment « très versé dans les arts libéraux. »

Vox libri

Barbara quid prodest aut quid romana trophea
Nosse, quid aethereas solis adire vias
Quid leges, quid iura iuvat, quid cuncta tenere,
Si tibi nulla anime cura salutis erit
Nil facit ex istis ad veram crede salutem,
Nec sapiunt anime noxia verba deo.
Quere igitur virtutis opus quod ad ethera ducat,
Quod doceat maneant gaudia quanta piis.
Ipse ego sum qui te superas comitabor ad artes ;
Me lege qui rectum dirigo qua sit iter

Vox librarii

Quid prodest homini celi lustrasse meatus,
Arctoi ve poli sidera nosse iuvat ?
Ut graiis helice tiriis cynosura petatur
Dux maris egiptus suda canopon habet
Dicere vel causas cur tanto rupta fragore
Incutiant nobis fulmina sepe metum
Vel motus terre, ventorum nomina, cur nix
Mollior hiberno tempore grando cadit,
Durior estivo, si anime sperare salutem
Perpetuam infelix his nequeat studiis.
Hanc Augustini lepidis inquire libellis
Quos emendatos lector habere potes

21. *Bruxelles 19982-7 (613) et 20787-9 (3264).*

Le manuscrit A 84 de l'abbaye de Saint-Jaques de Liége est décrit en détail par Bouxhon [2] dont je résume les paroles dans le tableau suivant :

1 f. I-XXXVI hymni glossati } = Bruxelles 19982-7 f i-liii
2 f. XXXVII-LIII vocabularium }
3 f. LIIII-LVIII de signis monachorum
4 f. LIX-LXIIII experimenta medicinae = Brux. 19982-7 f 54-(59)
5 f. 65-78 synonima Mathiae Vindocinensis
6 f. 79-94 aequivoca eiusdem

1. *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans* ed. Bollandistes, p. 250.
2. Ce catalogue inédit se trouve dans le ms 13993 de Bruxelles.

Digitized by Google

7 f. 95-102 contemptus mundi = Brux. 20787-9 f. 8-15
8 f. 103-109 vita s. Agnetis versificata = Brux. 27787-9 f. 1-7
9 f. 110-120 versus < de Pamphilo > = Brux. 20787-9 f 16-26
10 f. 121-124 expositio orationis dominicae
11 f. 125-130 versus deleti < de Tobia > } = Brux. 19982-7 f (60)-(71)
12 f. 131-132 < versus > Piresceal

Le ms 19982-7 provient de la bibliothèque de Saint-Jacques, car au feuillet de garde il y a *Liber monasterii sancti Jacobi leodiensis cuius titulus est Ymni glosati* et au f. 1 se trouve la cote ancienne A 84. Que le ms 20787-9 ait fait primitivement partie du ms 19982-7, on le constate aisément, car non seulement il contient les traités qui manquent à celui-ci, mais encore à côté de la foliotation récente 1-26 on voit les vestiges d'une foliotation effacée 103-109, 95-102, 110-120. Le n. 8 fut écrit en juin 1358, comme nous l'apprend la souscription du copiste. Une autre main presque contemporaine a ajouté cette note intéressante : *Lecta est vita agnetis in sancto trudone anno sexagesimo mensis februarii die XIIII*[1]. Nous n'avons aucun motif de douter que le manuscrit n'ait été écrit à Saint-Jaques. Moins de deux ans après il était déjà prêté à l'abbaye de Saint-Trond.

Une note récente attachée au ms 19982-7 nous apprend que le volume était encore complet [2] quand il fut exposé en vente chez Leduc-Duvivier au commencement de 1851. Peu de temps après il fut démembré, car le ms 19982-7 fut vendu chez Heberlé le 28 avril 1851, le ms 20787-9 fut vendu chez le même libraire le 17 mai 1852.

22. *Bruxelles 8511-12 (3200) et 20677-81 (3263) f. 43-50.*

Le manuscrit hagiographique 8511-2 est du XIIe siècle et provient de la chartreuse de Zeelhem ; il contient les six premiers documents de la table qui figure en tête. Vers le XVe siècle on a ajouté à cette table les chiffres des folios et la même main a sans doute folioté le manuscrit qui était encore complet. Je donne d'après cet index les documents qui manquent [3].

---

1. Le P. Van den Gheyn lit *in stochore*, mais à tort.

2. J'entends par ces mots le manuscrit tel que l'a vu Bouxhon ; avant lui il avait déjà perdu plusieurs feuillets, car au n. 7 *(contemptus mundi)* il manque la fin ; quant au n. 11, il est mutilé au commencement, au milieu et à la fin et ses feuillets portent à la marge inférieure une foliotation en chiffres romains : f. 125=XVI, f. 126=XVII, f. 127=XIX, f. 128=XX et f. 129=XXIX.

3. D. B. Sodar a copié pour moi plusieurs tables de mss de Bruxelles, celle-ci entre autres. J'ai abrégé en quelques endroits le texte.

Digitized by Google

VII	Passio sci Andreae apli	II. Kl Decembris	XLVI
VIII	Passio sce Lucie uirg. et mr	Idus decembris	XLIX
VIIII	Assumptio sci Iohannis apli et euang.	VI Kl Ianuarii	LII
X	Pars una de passione sci Sebastiani	XIII Kl febroarias	LIX
XI	Passio ss uirginum Agnetis et Emerentiae	XII Kl [eiusd.]	LXII
XII	Passio sci Vincentii mr.	XI Kl. eiusdem	LXVII
XIII	Passio sce Agathe, uirginis et mar.	Non. febr.	LXXI
XIIII	Sermones III s. Leonis pp in nat. ss Petri et Pauli		LXXV
XV	De uita sancti Bonifacii epi.	Non Ianuar.	LXXIX
XVI	Passio sci Viti mr	XVI Kl Iul.	LXXXII
XVII	Passio beatorum martyrum Iohannis et Pauli.	V. Kl.[eiusd.]	LXXXVII
XVIII	Passio sci Stephani pape.	IIII Non. Aug.	LXXXVIII
XVIIII	Uita ac transitus sci Odalrici epi.	IIII Non. Iul.	XCIII
XX	Passio sci Kyliani et sociorum eius	VIII ID Iul.	CVI
XXI	Inuentio corporis s. Stephani protomartyris.	III. Non. Aug.	CXII
XXII	Conuersatio sce Afre mar.		CXV
XXIII	Passio sce Afre		CXVIII
XXIIII	Passio ss Cyriaci, Sisinni, Smaragdi, Largi et Saturnini		CXIX
XXV	Passio sci Xysti epi	VIII ID Augusti.	CXXIIII
XXVI	Passio sci Laurentii mr.	IIII. ID Augusti	CXXVI
XXVII	Passio ypoliti mr.	ID. Aug	CXXX
XXVIII	Reuersio sce Crucis	XV Kl. Septembris	CXXXII
XXVIIII	Passio sci Cypriani epi	XVIII Kl. Octobr.	CXXXIIII
XXX	Eodem die passio sci Cornelii pape		CXXXV
XXXI	Passio sci Mauricii et Socior. eius	X Kl. octobr.	CXXXVI
XXXII	Passio sci Dionysii mr et Socior. eius	VII ID. octobr.	CXL
XXXIII	Passio ss Valeriani Tyburtii Maximi et Ceciliae		CLII
XXXIIII	Passio sci Clementis epi	VIII Kl. dec.	CLIII
XXXV	Passio sci Crisanti et sce Darię	III Kl. Dec.	CLVII
XXXVI	Passio sci Cesarii diaconi	IIII. Non. Novembr.	CLXV
	Passio sci Albani mart. Sociorumque eius		CLXVI

Dans le manuscrit 20677-81 on trouve fol. 43-50 un cahier provenant du manuscrit 8511-2 et faisant immédiatement suite au texte qui y est conservé. Celui-ci finit *Nam quod finem habet videbitur*, celui-là continue *nec fuisse cum esse desierit*. La foliotation de celui-ci va jusque XLI et continue dans l'autre jusque XLIX.

D. DONATIEN DE BRUYNE.

23. *Boulogne 27 et Saint-Omer 150.*

Les deux manuscrits proviennent de Saint-Bertin. Ils sont, pour le reste, étrangers l'un à l'autre ; mais on y trouve quelques débris qui ont une origine commune. Un petit fragment en lettres onciales du VIe siècle (semble-t-il) est inséré dans la reliure du manuscrit de Boulogne. Le texte appartient aux *Enarrationes* de saint Augustin

Digitized by Google

(Psaume CII, v. 6). D'autres feuillets du même exemplaire des *Enarrationes* ont servi à séparer plusieurs pages du manuscrit de Saint-Omer (fol. 3, 6, 7, 10, 11, 14, 15, 18).

24. *Troyes 1592 et 1629.*

Ces deux manuscrits correspondent à l'unique cote H. 37 de l'inventaire et à cette notice : «Item ung autre petit volume en XXI cayers relie seulement en parchemin contenant les sermons de s. Bernard *de tempore et sanctis* ». Mais le n° 1629 a été formé par les premiers cahiers et se trouvait donc au commencement du recueil, qui est tout entier de la même main et du XIIIe siècle ; l'auteur du catalogue moderne a rapporté par distraction le n° 1592 au XIVe siècle.

25. *Troyes 657 et Autun 20A.*

Le manuscrit *657* de Troyes (ancien fonds Bouhier C. 26) est évidemment dépareillé ; il donne le commentaire de Cassiodore sur les Psaumes, depuis le 51e psaume jusqu'au 100e. En le rapportant au VIIIe siècle, l'auteur du catalogue a noté justement qu'il offrait un grand intérêt pour l'étude de l'écriture minuscule. On constate en effet qu'il est l'œuvre collective de sept copistes fort adroits, exercés au même style[1] et, particulièrement, que cette calligraphie, assignable aux dernières années du VIIIe siècle, a pour trait caractéristique un *h* incliné à gauche. Examinant de plus près cet important volume, je me suis aperçu que la dernière page (fol. 204v) offrait, dans la longueur de la marge extérieure, le reste d'une souscription qui se laisse reconstituer sans trop de peine :

lib(er) s(an)c(t)i petri flauiniacensis.

Il était donc certain que Bouhier avait fait entrer dans sa collection un ancien volume de Flavigny en Bourgogne, non loin d'Autun. Or l'on conserve à Autun même, provenant de l'ancien Chapitre, plusieurs manuscrits apparentés entre eux et dont l'un, au moins, porte l'ancienne marque de Flavigny (Autun 4)[2]. J'ai eu l'occasion d'examiner en détail tout ce fonds, à la demande du Prof. W. M. Lindsay, et reconnu dans le manuscrit *20A* la troisième partie du commentaire de Cassiodore dont la Bibliothèque de Troyes possède la seconde partie ; l'analyse du volume d'Autun permet d'y retrouver exactement la part de chacun des scribes qui ont collaboré au

1. L'analyse du style et des procédés graphiques permet de distinguer très clairement : fol. 1-39 et 70v ; 40-77 ; 78-112 ; 113-144 et 195v ; 145-186r ; 186r-195r ; 196r-204v.

2. Cf. L. DELISLE, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, LIX, 1898, p. 380 sq.

Digitized by Google

volume de Troyes [1]. Nous sommes sûrs désormais que ces deux volumes ont été faits dans le même temps à Flavigny. Peut-être retrouvera-t-on ailleurs, quelque jour, la première partie. Mais, en attendant, la souscription du manuscrit de Troyes, rapprochée de celle d'Autun *4*, nous autorise à faire dériver de Flavigny les autres manuscrits d'Autun du même type graphique — à savoir les n^os^ *21*, *23* et *27*, et probablement aussi le manuscrit de Montpellier n° *141* (ancien Bouhier C. 53) [2].

26. *Lyon 449 et 462.*

Le manuscrit *462* de la Bibliothèque de Lyon a été décrit par L. Delisle [3], et présenté même en facsimilé [4]. Une inscription du premier feuillet fait connaître qu'il a été offert à l'Église de Lyon par l'évêque Amolon (841-852). Il faut ajouter que les quatre cahiers (31 feuillets) dont se compose maintenant le volume sont loin de représenter complètement la collection originale d'Amolon. Nous avons toute la suite du commentaire de Bède sur les quatre livres des Rois dans le manuscrit de Lyon n° *449* (19 cahiers : 146 feuillets). Les deux manuscrits sont en effet l'œuvre d'une seule main calligraphique. La coupure du texte se présente dans la citation de la Première aux Corinthiens qui achève le chapitre X du premier livre : ... *probet seipsum homo* || *et sic de pane illo edat...* [5]

27. *Lyon 466 et Paris B. N. 152, fol. 21-25.*

Le manuscrit *152* de la Bibliothèque Nationale est un recueil de fragments formé par Baluze. Nombre de ces morceaux [6] proviennent de l'Église de Lyon. Le quatrième (fol. 21-25) fournit les dernières pages du commentaire de saint Jérôme sur Isaïe : || *et diuersi generis uehicula angelica possumus intelligere...* [7] A la fin, on lit la signature de l'évêque Leidrade (798-814), signature dont

1. Soit, fol. 2-30^v^ ; 31-56^v^ ; 57^v^-85^v^ ; 86-115 ; 116-147 et 238-245 ; 148-176 et 246-253 ; 177-207 ; — plus une huitième main : fol. 208-237.

2. Une indication donnée récemment dans *Palaeographia Latina*, II, 1923, p. 31, pourrait induire en erreur. Lyon *402* n'est pas la partie complémentaire d'Autun *20^A^* et de Troyes *657*, puisqu'aussi bien ce volume contient les homélies d'Origène-Rufin sur l'Octateuque. Au surplus, il n'y a aucune raison de supposer qu'il ait été écrit ailleurs qu'à Lyon. Il est vrai seulement que Lyon *402*, Lyon *599* et Paris B. N. Acq. *1740*, fol. 193-197 (provenant de Lyon), sont d'un type graphique voisin de celui d'Autun-Flavigny

3. *Notices et Extraits*, XXIX, 2, 1880, p. 392.

4. *Album paléographique*, 1887, pl. 20, 1.

5. *P. L.*, XCI, 532 *c*. — La plaisanterie sur *Truannus*, rapportée par Delisle (*Not. et Extr.*, p. 393) d'après le manuscrit *462*, f. 1, reparaît dans deux autres essais de plume du manuscrit *449* : *truannus uir dei saltem me reget* (f. 8^r^) ; *truannus humilis suddiac (onus). et patrem habere didicerunt finit sermo..... ei* (f. 113^v^).

6. Les n°s 2 à 6, à mon avis.

7. *P. L.*, XXIV, 670 *c*, l. 10 (*al.* 696 *c* l. 3).

Digitized by Google

L. Delisle a publié une reproduction [1]. Or la portion principale de de l'ouvrage est conservée encore à Lyon sous le n° *466*, comprenant 336 feuillets [2], et rédigé par trois copistes. Le troisième copiste a commencé sa part au fol. 94, et c'est son style que nous retrouvons dans le fragment de Baluze. Aussi bien, les derniers mots de fol. 336 rejoignent exactement les premiers du fragment... *et mulos atque carucas* ||

28. *Chartres 51, fol. 134-135, et 69, fol. 127-128.*

Ces deux *bifolia*, dont le premier est appelé dans le *Catalogue général* « fragment de pénitentiel », proviennent d'un bel exemplaire de la *Concordia regularum*, écrit au IXe siècle et, apparemment, à Saint-Père. Les feuillets 127-128 étaient le second élément d'un cahier dont les feuillets 135-134 (dans cet ordre) constituaient, si l'on peut dire, la charnière intérieure. En d'autres termes, il faut établir cette suite lacuneuse : 127 * 135-134 * 128 ; et, quant au texte qui nous est livré : *Concordia* XXX § 15—XXXI § 1 ; XXXI § 13—XXXII § 3 ; XXXII § 7-10 [3]. Ces morceaux sont importants, eu égard à la date de leur rédaction, et nos manuscrits n'étant pas d'ailleurs très nombreux.

29. *Saint-Omer 24, 25 et 208.*

Ces trois volumes sont passés ensemble de Clairmarais à Saint-Omer. Ils remontent à la seconde moitié du XIIe siècle et nous restituent la collection complète des extraits de saint Augustin, distribués par Florus de manière à former un commentaire continu des Épîtres de saint Paul. On sait que les exemplaires de cet ouvrage sont extrêmement nombreux et divisés ordinairement en plusieurs volumes. Les parties de celui-ci ont été remarquablement déclassées en prenant place sur les rayons de la Bibliothèque de Saint-Omer. On aurait dû les distribuer comme suit : *25* (Romains) ; *208* (I-II Corinthiens) ; *24* (Galates etc., Hébreux).

---

1. *Notices et Extraits*, XXXV, 2, 1898, p. 838 sq., et pl. III, 3. Une des signatures qui subsistent de Leidrade a échappé à Delisle : celle du manuscrit de Lyon *599*, fol. 1r. Nous possédons au total cinq manuscrits « authentiques » de Leidrade (voir à ce sujet la plaquette de F. DESVERNAY, *Lettre de Leidrade, évêque de Lyon, à Charlemagne...*, Lyon 1899, 30 p. et 2 pl.) ; je me suis convaincu qu'il faudrait joindre à ce groupe le n° *402* de Lyon.

2. Manquent toutefois les quatre premier cahiers.

3. Cf. *P. L.*, CIII, 981 *b* — 983 *a* ; 992 *c* — 1000 *a* ; 1006 *b* — 1009 *a*. A noter que le chapitre XXXI § 10, que Ménard a cherché en vain à identifier, est intitulé : *Ex regula sancti Cassiani, cap. XIII* ; cf. H. PLENKERS, *Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte der aeltesten lateinischen Moenchsregeln*, Munich 1908, p. 77, 84.

Digitized by Google

30. *Saint-Omer 51 et 78.*

On a ici une seconde collection de Florus, mais incomplète et provenant de Saint-Bertin. Les deux manuscrits, rédigés au XIIe siècle, allaient certainement ensemble : *51* (Romains, I Corinthiens) ; 78 (II Corinthiens, Galates et première partie des Ephésiens). Il ne semble pas, d'ailleurs, que la suite ait jamais été transcrite.

31. *Amiens 82 et 90.*

Troisième collection de Florus, incomplète comme la précédente: *82* (Romains) ; 90 (I-II Corinthiens). Les deux manuscrits viennent de Sélincourt et remontent au XIIe siècle. Il est dont extrêmement probable qu'ils ont été réunis par leurs anciens propriétaires. Toutefois, je ferai remarquer que le n° *90* est d'un format plus grand et d'une autre main que le n° *82*.

32. *Saint-Omer 156 et Boulogne 38.*

Une collection des lettres de saint Jérôme en deux volumes, comprenant 95 et 60 ou 61 lettres, est assez répandue. Tel, par exemple, le manuscrit *61* de Saint-Omer (Clairmarais, XIIe siècle). Cette distribution se présente dans deux manuscrits de Saint-Bertin, partagés entre Saint-Omer : n° *156*, et Boulogne : n° *38*. Seulement, je rapporterais le n° *156* au XIe siècle et le n° *38* plutôt au XIIe. Il est possible qu'on ait fait la collection en deux temps.

33. *Saint-Omer 79 et 186-187.*

Sous le n° *79*, on a réuni, à Saint-Omer, deux volumes provenant de l'ancien Chapitre, qui seraient, d'après le catalogue, les parties d'un homéliaire du XIIe siècle. En réalité, les volumes sont disparates. Le premier correspond à la partie d'hiver d'un très beau « Paul Diacre », composé au XIe siècle. Le deuxième volume n'est pas antérieur au XIIe siècle et devrait être défini un « Paul Diacre » factice pour le Carême et Pâques. En revanche, nous possédons sous les nos *186-187* la continuation exacte de *79*[1], c'est-à-dire la partie d'été du même homéliaire, adapté aux usages du XIe siècle dans l'ancien cadre que Paul Diacre avait tracé à la demande de Charlemagne; seulement, cette seconde partie avait été divisée en deux tomes pour une raison de commodité.

34. *Saint-Omer 27 et 75.*

Ces deux volumes sont encore des homéliaires, mais qui proviennent de Saint-Bertin et ne remontent qu'au XIIe siècle. Le n° *75* donne les lectures d'hiver, le n° *27* celles d'été. Dans la pra-

Digitized by Google

tique, je crois qu'ils étaient réellement associés, encore qu'ils diffèrent un peu l'un de l'autre pour l'aspect extérieur (format et style graphique) ; le premier me paraît être plus ancien.

35. *Valenciennes 178 et 220.*

Autre homéliaire de la première moitié du XIIe siècle, composé pour le monastère de Saint-Amand. Mais, en fait, ce n'est que la partie d'été au complet, le n° *178* se rapportant au cycle dominical, le n° *220* aux fêtes des saints depuis l'Annonciation. Il y a des signes assez nets que les deux volumes étaient unis à l'origine et ne furent détachés que vers la fin du XIIe siècle. Je n'ai pas retrouvé la partie correspondante pour l'hiver.

36. *Douai 306 (fol. 1-2 et 95-96), et 344 (feuillets de garde).*

Les deux volumes appartenaient à Marchiennes et sont, pour le reste, totalement étrangers l'un à l'autre (saint Grégoire sur Ézéchiel, « Haymon » sur l'épître aux Hébreux). Les feuillets de garde du n° *344*, qui sont deux feuillets doubles non catalogués, ont été empruntés à la première partie d'un « Paul Diacre » de la fin du IXe siècle ; les feuillets 1-2 et 95-96 du n° *306*, à la deuxième partie de ce qui me paraît être le même recueil.

37. *Arras 570 et 585.*

Ces deux manuscrits de Saint-Vaast, dont la date probable est le Xe siècle, rendent ensemble la seconde partie des *Enarrationes* de saint Augustin sur les psaumes : *585* (Ps. LI-LXX), *570* (Ps. LXXI-C) ; le compte des cahiers se poursuit d'un bout à l'autre des deux volumes.

38. *Chartres 141, 142, 144.*

A l'analyse, ces trois volumes du Chapitre apparaissent comme un seul ouvrage, à savoir un homéliaire complet de la fin du XIIe siècle, qui représente l'état de « Paul Diacre » à cette époque dans une grande cathédrale française. Mais il faut suivre l'ordre inverse : *144* (depuis le quatrième dimanche avant Noël jusqu'au second dimanche de Carême) ; *142* (depuis la deuxième férie de la seconde semaine de Carême jusqu'à l'octave de la Pentecôte) ; *141* (depuis le second dimanche de la Pentecôte jusqu'à la vigile de saint André).

On possède encore dans le n° *499* (fin du XIe siècle) le modèle de cette recension développée.

D. ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

LA CRITIQUE DE LA VULGATE

Celui qui propose une méthode nouvelle en critique doit s'attendre à des objections. De plus, c'est une tâche ardue que de donner une classification achevée des manuscrits de la Vulgate, et de tirer de cette classification des principes rigides pour l'établissement du texte. Je ne m'étonne donc pas que Dom De Bruyne dans la *Revue Bénédictine* (avril, 1923. *Bulletin d'anc. litt. lat. chrét.* n° 146) et M. Burkitt, dans le *Journal of Theological Studies* (octobre, 1923) aient consacré à mon *Mémoire sur le texte de la Vulgate* des Comptes rendus où les objections sont nombreuses. J'essaierai d'être bref dans les explications qui vont suivre. Mon but est de donner plus de lumière sur les points critiqués.

Dom De Bruyne m'a fait, sur des erreurs de détail, plusieurs reproches qui sont parfaitement justifiés. C'est ainsi que j'ai commis, à la p. 124, une méprise grossière en écrivant *Ecclésioste* pour *Ecclésiastique*, omis à tort *Cant.* et *Tob.*, à la p. 260, dans la description des manuscrits théodulfiens, et, surtout, oublié, à la p. 342, que le *Toletanus* est incomplet du début, ce qui m'a amené à développer un argument inexact.

Les observations de M. Burkitt, dans le même ordre d'idées, sont elles aussi fort exactes. Je ne crois pas que *repos* pour *repas*, à la p. 336, soit tout à fait aussi amusant en français que le pense mon critique, mais il est incontestable que les fautes d'impression abondent dans mon *Mémoire* et qu'il y a de nombreuses erreurs, même dans les relevés de chiffres fournis par les variantes caractéristiques. M. Burkitt m'a surtout signalé, à propos de l'*ipsa* ou *ipse* de GEN. III, 15 (p. 467), une différence notable entre mes relevés et ceux de S. Berger au sujet des deux manuscrits *Tol.* et *Mar.* Je m'empresse de reconnaître ici que c'est moi qui ai tort ; ces deux manuscrits ne portent *ipsa* que de seconde main et je dois ajouter que la faute est entièrement mienne, car les collations de ces manuscrits exécutées par les Dames Bénédictines de Maredret et par Dom Cottineau, que je viens de revoir à mon retour à Saint-Callixte, sont parfaitement exactes sur ce point, comme d'ailleurs sur l'ensemble : elles ont été faites avec le plus grand soin et une parfaite compétence. Sans prétendre m'excuser, je dirai simplement

Digitized by Google

que si la préparation de mon volume a été longue, sa composition, par suite des circonstances, a été un peu hâtive et que j'en ai surveillé l'impression en pays de langue différente, seul et au plus fort de l'été. J'aurais dû cependant revoir avec plus de soin les mille détails dont il est rempli.

D'une manière générale, les questions de méthode n'ont pas été examinées à fond par mes deux critiques : ils m'ont plutôt fait des observations portant sur des points de détail.

1. Il existe d'excellents modèles d'édition fondés sur des principes généralement admis : Dom De Bruyne observe que je m'écarte de ces principes et que je « préconise une méthode nouvelle qui consiste à comparer les manuscrits par groupes de trois ».

A vrai dire, je ne présente pas la comparaison des manuscrits par trois comme une méthode « d'édition ». Cette comparaison n'est que l'une des opérations préliminaires à l'édition : recherche et collation des manuscrits, comparaison des manuscrits entre eux (quelquefois par groupes de trois), établissement de la généalogie résumant les rapports des manuscrits entre eux et avec l'archétype. C'est de la généalogie que sort le canon critique spécial à chaque texte et sur lequel s'appuie l'édition.

Voici, en réalité, ce qui caractérise la méthode proposée dans mon *Mémoire :* c'est que j'y divise les variantes, soit de tout l'ouvrage, soit de parties seulement, lorsque l'ouvrage est considérable, en trois catégories : variantes à témoin unique, variantes à témoins rares, et variantes à témoins multiples. La première catégorie est inutile pour le classement ; à la seconde je demande le groupement des manuscrits en familles ; la troisième sert à classer les manuscrits dans l'intérieur des familles et les familles entre elles. Mais ces dernières variantes ne sont pas toutes admises ; elles sont d'abord l'objet d'une sélection rationnelle.

On me reproche à ce propos, d'éliminer les omissions, les additions, les passages présentant de l'intérêt à quelque point de vue et de me priver ainsi de précieux éléments de classement. Je reconnais l'importance de ces passages et j'entends bien les utiliser à l'occasion ; mais lorsqu'il s'agit de formuler une règle logique de critique, ils doivent être impitoyablement éliminés, parce que l'instrument de classement vraiment utile est, non celui qui, *dans certains cas*, peut donner un bon résultat, mais celui qui, *dans aucun cas*, n'en peut donner de mauvais.

2. Les variantes à témoins multiples, retenues après la sélection sont disposées sous forme d'apparat positif, c'est-à-dire qu'il n'y a

Digitized by Google

plus ni leçons ni variantes, mais, pour chaque point visé du texte, le relevé complet des formes rivales, avec l'indication de tous leurs témoins manuscrits. Dom De Bruyne me reproche à cette occasion de ne pas apprécier les variantes et de confondre bonnes et mauvaises leçons.

C'est ici une question qui touche au fond même du problème critique. L'idée de bonnes et de mauvaises leçons dérive de celle d'original. L'idée de simples formes du texte au contraire, s'appuie sur celle d'archétype. De là sortiront deux formules d'édition bien différentes. Dans un cas, on cherchera à reconstituer aussi exactement que possible le texte original idéal de l'auteur ; dans l'autre, on visera seulement à obtenir la leçon de l'archétype des manuscrits conservés.

La seconde formule, celle de l'archétype est celle que j'ai adoptée, car elle est la seule qui doive être visée au moins dans la première phase de l'édition et, en tout cas, la seule qui soit capable d'une mise au point objective. En face de leçons diverses, je ne me demande donc pas *à priori* lesquelles sont les bonnes, mais seulement quelles étaient celles qui, d'après les données de la tradition manuscrite, figuraient dans l'archétype des manuscrits conservés, et ce sont celles-là que j'adopte tout d'abord. Si, en examinant ensuite le texte obtenu, je viens à constater qu'il y a ici ou là des endroits évidemment mauvais, j'en conclurai que, sur ces points, l'archétype différait certainement de l'original et, après en avoir averti le lecteur, j'appliquerai à ces passages le traitement qui paraîtra le mieux approprié. Mais commencer, avant tout classement des manuscrits, par déclarer en face d'une leçon donnée : elle est bonne ou elle est mauvaise, c'est évidemment introduire à la base même du classement, une source d'erreurs fatales, et c'est là, sans aucun doute, ce qui a causé la fausseté de tant de classements exécutés d'après la méthode de Lachmann.

3. C'est donc sur l'examen des formes diverses du texte disposées avec tous les témoins en apparatus positif, que je classe mes manuscrits. Les variantes à témoins multiples employées à cet effet dans mon *Mémoire*, sont au nombre de 91. La principale préoccupation a été d'exclure l'arbitraire et d'asseoir solidement les résultats : chaque comparaison porte sur l'ensemble des 91 variantes caractéristiques. C'est là, on le reconnaîtra, un nombre considérable et si je constate que jamais, c'est-à-dire dans aucun des 91 cas, les manuscrits A et B, par exemple, ne s'accordent contre le manuscrit C, je puis avoir confiance dans le résultat obtenu. C est bien

Digitized by Google

intermédiaire entre A et B, car s'il ne l'était pas, il serait vraiment par trop extraordinaire que l'accord de AB contre lui ne se fût pas réalisé au moins quelques fois sur les 91 cas examinés et pris dans des livres différents.

Dom De Bruyne me fait ici un reproche auquel je ne me serais pas attendu. « Que faut-il penser de la nouvelle méthode écrit-il?... *A priori* je trouve la base trop étroite : on ne peut pas, au moyen de 91 variantes, classer tous les manuscrits de l'Octateuque. » Ainsi je me contenterais pour tous mes classements, des 91 variantes dites caractéristiques. Ce serait, cette fois-ci, assez peu. Mais ai-je besoin de rappeler encore les trois phases : classement par familles, classement des exemplaires à l'intérieur des familles, et classement des familles entre elles. J'emploie, il est vrai, mes variantes caractéristiques pour la seconde et pour la troisième opérations, mais je fais appel pour le classement des manuscrits en familles à de nombreuses variantes à témoins rares : j'en relève 19 pour le groupe théodulfien, 18 pour les alcuiniens, 21 pour les espagnols, 20 pour les cassiniens, 45 pour les italiens, 13 pour les textes de l'Université, ce qui, joint aux 91 de ci-dessus, donne un total de 227 variantes différentes. Je ne pense pas que beaucoup d'éditeurs en emploient un plus grand nombre pour leurs classements.

4. Au sujet du classement des manuscrits théodulfiens. M. Burkitt a examiné les chiffres donnés pour le *Bernensis* et a conclu à l'inanité des résultats obtenus.

Dans toutes les comparaisons de manuscrits par groupes de trois, les deux chiffres extrêmes obtenus n'ont qu'une importance secondaire : celui qui est essentiel est, nous l'avons vu plus haut, l'intermédiaire; plus il est proche du zéro, plus le résultat est net. De même lorsque l'on fait appel à tous les manuscrits d'une famille pour rechercher la position d'un manuscrit (A), le point essentiel est de constater s'il y a un autre manuscrit (B) avec lequel il s'accorde lorsqu'il est lui-même en désaccord avec tous les autres, et avec lequel il est en désaccord lorsqu'il est lui-même d'accord avec tous les autres. Si le fait se réalise, A est intermédiaire entre B et le reste du groupe. Le nombre des concordances de A avec B et avec le reste du groupe importe assez peu ; ce qui importe c'est que ce soit le même manuscrit B qui se détache du groupe dans les deux combinaisons ci-dessus mentionnées.

Or, c'est ce qui se réalise pour le *Bernensis* : 39 fois il va avec tout le groupe sans exception, 5 fois il s'accorde avec tout le groupe contre *Hub* et 4 fois avec *Hub* contre tout le groupe. *Bern.* apparaît

Digitized by Google

donc comme intermédiaire entre *Hub* et le reste du groupe. M. Burkitt donne un tout autre sens à ces chiffres et, sans se soucier des 39 cas où *Bern* est d'accord avec *Hub* comme avec tous les autres, il déclare que 4 accords ne suffisent pas pour établir une relation entre *Bern* et *Hub*. Évidemment ce n'est pas moi qui soutiendrai que 4 leçons concordantes donnent un indice suffisant de voisinage entre deux manuscrits ; mais je nie que tel soit le cas de *Bern* et de *Hub*.

Je n'admets pas davantage que *Bern* soit présenté comme un manuscrit non théodulfien, mais simplement « conformé en partie à la recension théodulfienne». Pour 69 leçons considérées, en effet, (à cause des lacunes de *Hub* et de *Bern* lui-même), *Bern* donne la liste de concordances suivante : *Anic* 51, *Gep* 51, *Hub* 45, *Theo* 44, *Cav* 38, *Paul* 38, *Am* 36, *Tol* 36, *Mar* 35. Ces chiffres sont les indices absolument certains d'un fond théodulfien : jamais une simple « conformation » ne donne pareil résultat. *Bern* est donc un manuscrit théodulfien en partie déformé. M. Burkitt, après avoir laissé le *Bernensis*, propose un curieux dédoublement du manuscrit de Saint-Hubert, mais je ne m'arrêterai pas à discuter ici ce qu'il avance au sujet de ce manuscrit, parce qu'il se place au point de vue du Nouveau Testament que je me suis défendu de traiter et qui, d'ailleurs, ne prouve absolument rien pour l'Ancien Testament.

5. A Dom De Bruyne « le classement de la famille alcuinienne paraît entièrement satisfaisant ». M. Burkitt, au contraire, le trouve « quelque peu hasardeux », et il donne un exemple : « D. Quentin place *Rorig* avant *Vall* parce que *Rorig*, çà et là, est d'accord avec de plus anciennes leçons que *Vall*, et il ne paraît pas avoir suffisamment pris en considération la possibilité que de plus anciennes leçons survivent à travers une correction imparfaite exécutée d'après le type alcuinien ». Si je place *Rorig* en tête de la série alcuinienne, ce n'est pas à cause de leçons plus anciennes qu'il aurait, mais parce que dans toutes les comparaisons par trois instituées sur *11514*, *Zur*, *Grandv*, *Vall*, *Paul* et lui, il se place toujours en tête du groupe partiel, puis, parce que comparé au préalcuinien *Mordr* et à *11514*, il se révèle intermédiaire entre les deux. La qualité, l'antiquité des leçons n'ont rien à faire ici.

On ne manquera pas d'observer que, dans les lignes que je viens de citer, M. Burkitt paraît considérer *Rorig* comme un manuscrit «conformé» au type alcuinien. Il suffit de constater que les listes de concordances de ce manuscrit donnent des chiffres d'accord comme les suivants : *Zur* 85, *Vall* 84, *Paul* 84, et *Theo* 47, *Tol* 44, pour

Digitized by Google

se convaincre que *Rorig* est un manuscrit pleinement et entièrement alcuinien. Le cas des exemplaires «conformés» ou «déformés» ne m'a d'ailleurs pas échappé : je leur ai consacré mon chapitre dixième, sur « quelques manuscrits secondaires. »

6. Sur le groupement des manuscrits espagnols Dom De Bruyne me fait l'observation suivante. « On sera étonné, écrit-il, de voir une généalogie où le Ms. *Laud*, du IXe siècle, et même le Ms. *Lugd*, du VIIIe siècle, dérivent de *Leg* qui n'est que du Xe siècle. De même *Tol* qu'avec la plupart des paléographes nous croyons être du VIIIe siècle, et non du Xe, serait l'arrière petit-fils de *Cav* qui est du IXe siècle. » Si je mérite cette critique, n'est-il pas étonnant, vraiment, que Dom De Bruyne ait pris la peine de consacrer cinq pages à mon *Mémoire*? La vérité, c'est que mes généalogies s'appliquent non aux manuscrits eux-mêmes, mais aux types de transmission du texte qu'ils représentent ; j'ai fait cette observation à plusieurs reprises et, en particulier, dans ma conclusion générale, p. 519, n° 6, où j'écris : « Il est bien entendu que ni le *Turonensis*, ni l'*Amiatinus*, ni l'*Ottobonianus* ne sont les manuscrits mêmes dont dérivent les familles, mais ils représentent de très près le type d'où elles proviennent, et ils appartiennent à la même tradition. Cette remarque s'applique à tous nos classements.» Dom De Bruyne lui-même, trois lignes après l'observation de ci-dessus, ne renvoie-t-il pas à ce passage dont il se sert pour me critiquer sur un autre point ?

Parmi les manuscrits espagnols, le *Legionensis* est celui auquel j'ai consacré l'étude la plus longue : j'y ai résolu négativement la question de sa dépendance, même partielle, vis-à-vis de la recension alcuinienne. Ma raison est double : 1) absence de leçons alcuiniennes; 2) présence de sommaires dont le texte dérivé de l'ancienne version latine est moins influencé par la Vulgate que le texte de même espèce inséré dans les Bibles alcuiniennes. J'ai donné trois exemples : *Gen.* Somm. 18, *acceperunt sibi uxores angeli* (Leg Hist Mordr), *filii dei* (Zur Paul) ; *Exod.* Somm. 134, *et stolarem sacerdotalium* (Hist), *et stolam rem sacerdotalium* (Leg. Mordr Vall) *et stolam rerum sacerdotalium* (Zur Paul) ; *Exod.* Somm. 136, *a fera comestum non manducandum* (Leg), *fera comestam non manducandum* (Mordr), *feram comestam non manducandum* (Zur), omission du passage (Vall Paul). J'ajoute : « On voit que dans ces trois cas, le *Legionensis* et son dérivé *Hist* se trouvent toujours du côté de la leçon la plus ancienne, alors que le groupe alcuinien, en tout ou en partie, substitue à celle-ci une correction. » Dom De Bruyne trouve

Digitized by Google

que « la preuve n'est pas convaincante, car 1) la leçon υἱοὶ τοῦ Θεοῦ se trouve dans la plupart des manuscrits grecs, il serait étonnant qu'elle n'ait pas existé en latin, de fait saint Augustin l'a connue ; *angeli* est une interprétation qui a été substituée parfois au texte véritable » Il me semble que c'est plutôt le contraire qui devrait être prouvé. Peu m'importe, en effet, que *filii dei* puisse quelquefois se trouver dans l'ancienne version ; *filii dei* est la leçon de tous les manuscrits de la Vulgate ; *angeli*, au contraire, ne se trouve jamais chez eux, mais seulement dans l'ancienne version ; donc *Leg Hist Mordr* en donnant *angeli* sont plus proches de l'ancienne version ; et *Zur Paul*, en donnant *filii dei* plus proches de la Vulgate, ce qui est l'unique point à considérer. De même dans le Sommaire 134 de l'Exode, j'admets volontiers que la vraie leçon ne soit dans aucun manuscrit, pas même dans *Leg* et qu'il faille la restituer par conjecture : *stolarum sacerdotalium*, mais il n'en reste pas moins vrai que *Hist* avec sa leçon : *stolarem sacerdotalium* qui ne diffère que d'une lettre de l'original, est infiniment plus proche de celui-ci que la correction des alcuiniens : *et stolam rerum sacerdotalium*. De même encore, au Sommaire 136, quelle que soit l'origine des mots insérés dans *Leg*, ils indiquent un stade du texte évidemment antérieur à celui qui est représenté par *Mordr*, puis plus lointainement par *Zur* et enfin par l'omission de *Vall* et de *Paul*.

Dom De Bruyne ajoute, il est vrai, une observation qui semble lui donner raison : « Il y a, écrit-il, d'autres passages qui pourraient résoudre la question qui ne manque pas d'importance. En voici un. Le Sommaire 30 du Lévitique dit : *Sanguinem et sibi mortuum non manducandum (Mordr)*, que l'on a corrigé en : *et per se mortuum non manducandum (Alc Leg)*, ou bien en : *sive mortuum*. Sans nul doute *sibi* est authentique et il est confirmé par le Pentateuque de Lyon. Est-il probable que *Leg* et *Alc* aient fait la même correction l'un indépendamment de l'autre ? » A mon grand regret, je dois rectifier ici la lecture de mon confrère. Le *Legionensis* ne porte pas *et per se mortuum* comme les Alcuiniens, mais avec *Hist*, il donne *et sive*, ce qui confirme absolument ma thèse. Je n'ai donc rien à modifier à ce que j'ai écrit sur les rapports, ou plutôt sur l'absence de rapports entre *Leg* et la recension alcuinienne.

7. Le Pentateuque de Tours dont la description suit, dans mon *Mémoire*, la classification des manuscrits en familles a fourni à M. Burkitt la matière d'une note spéciale intitulée : *Note on the pictures of the Pentateuch of Tours*. Je ne sais pourquoi mon critique a cru devoir y insister sur ce fait que l'ouvrage de von

Digitized by Google

Gebhardt n'a pas perdu sa valeur après ma description. Je suis le premier à le reconnaître. Mes dix-huit petites pages apportent bien quelque chose de nouveau sur le manuscrit, mais elles n'ont pas la prétention de faire oublier les vingt-quatre grandes pages in-folio de von Gebhardt et leur description très détaillée des peintures. Quoi qu'il en soit, M. Burkitt me prend à partie au sujet du folio 56 recto.

Il y a sur ce feuillet peint une double couche d'inscriptions explicatives des sujets représentés ; l'une a été écrite à l'encre, antérieurement à l'exécution des peintures, l'autre est tracée en couleur sur la peinture achevée. J'ai fait observer que la seconde série était plus proche de la Vulgate que la première, sans tirer de conclusions spéciales de ce fait. Par ailleurs je laisse voir que je considère l'auteur des peintures comme un artiste original. M. Burkitt n'est pas de cet avis ; il veut que le peintre ait reproduit un modèle et que ce modèle ait servi à illustrer un manuscrit de l'ancienne version latine. Et voici l'argument qu'il imagine : « Un grand nombre de scènes sont représentées sur la même page. Avant que la peinture fût commencée, le peintre lui-même ou son maître a écrit à la plume les sujets à représenter. Ces inscriptions ont, sans aucun doute, été copiées sur le modèle. Lorsque les peintures furent achevées, l'artiste y ajouta les inscriptions (en couleur), mais maintenant que les scènes étaient peintes, le besoin de modèle ne se faisait plus sentir ; il a donc décrit les dessins en employant les mots qui lui étaient familiers ». Ceci est fort ingénieux, mais j'y ai fait difficulté par avance en écrivant, au sujet de la double couche d'inscriptions, que « la première écrite à l'encre, *accompagne les esquisses également à l'encre* sur lesquelles l'artiste a ensuite étendu les couleurs ». M. Burkitt, par suite « s'aventure à croire » que ma description est moins exacte que celle de von Gebhardt qui ne s'exprime pas aussi clairement sur les esquisses. Mais ne s'agit-il pas ici d'un fait matériel ? Il suffisait de regarder le manuscrit. Or j'ai encore revu, à Paris, ces jours derniers, le Pentateuque de Tours que j'avais tenu et étudié fort longtemps il y a quelques années : toute personne qui a le manuscrit sous les yeux peut constater que ce feuillet est entièrement esquissé à la plume et de la façon la plus nette et la plus minutieuse : les scènes sont dessinées dans tous leurs détails. Il ne fallait donc pas plus avoir un modèle écrit devant soi pour décrire ces claires esquisses, que cela n'était nécessaire pour décrire ensuite les peintures. L'argument de M. Burkitt repose uniquement sur une erreur de fait.

Digitized by Google

8. Il est temps de venir aux objections qui ont été faites contre le canon critique exposé dans ma quatrième partie. Auparavant, Dom De Bruyne a mis en question, en quelques mots, et l'appartenance de tous les manuscrits aux trois familles, et le rapport des trois familles avec les manuscrits *Am Ottob* et *Tur*, et la dépendance de ces trois manuscrits vis-à-vis d'un archétype unique. J'ai donné d'assez nombreuses preuves de tous ces points pour ne pas me croire obligé d'y revenir en présence de simples affirmations. L'une d'elles doit cependant être relevée. « Il n'est pas probable, écrit Dom De Bruyne, que les trois familles dérivent des trois manuscrits privilégiés, et, à l'avant-dernière page de son *Mémoire*, Dom Quentin le dit lui-même. » Le sens dans lequel je le dis n'est pas celui qui m'est prêté ici. Je fais observer que mes généalogies portent sur les types représentés par les manuscrits et non sur les manuscrits eux-mêmes et que, par suite, les alcuiniens, par exemple, ne proviennent pas du *Codex Amiatinus*, mais d'un manuscrit du type de l'*Amiatinus*, et ainsi des autres. Or, il va de soi que cette remarque ne détruit en rien la valeur des rapports que j'ai par ailleurs établis entre chacune des trois grandes familles du texte et les manuscrits *Am Ottob* et *Tur*, rapports contre lesquels, encore une fois, on n'apporte aucun argument.

9. Après avoir établi que les manuscrits de la Vulgate se divisent en trois grandes familles, puis que les trois manuscrits anciens placés par le classement en tête de ces familles dérivent d'un archétype commun, je n'ai pas eu de peine à formuler le canon critique sur lequel doit s'appuyer l'édition : La leçon des manuscrits *Am Ottob* et *Tur* réunis ou de deux d'entre eux contre le troisième doit l'emporter.

On trouve cette règle trop simple. « Le travail d'assimilation, de croisement a commencé de bonne heure, écrit Dom De Bruyne, par conséquent ces manuscrits (*Am Ottob* et *Tur*) ont pu être contaminés et la bonne leçon se maintenir dans l'une ou l'autre famille. » Pour M. Burkitt, le canon est « trop beau pour être juste. Je crains, écrit-il, que ce que Dom Quentin dit fort bien de la perpétuelle correction des textes bibliques par le recours à des exemplaires plus anciens ou plus approuvés n'ait introduit dans les leçons des manuscrits une complexité trop grande pour qu'aucune règle mécanique ne soit capable de nous tirer de ce labyrinthe. »

Je crains, à mon tour, que l'on n'exagère un peu cette complexité. Il y a certes de nombreuses variantes dans nos textes, mais le fond même de ces textes est d'une étonnante fixité ; leur

Digitized by Google

trame, à travers douze siècles de transmission manuscrite, s'est conservée avec une pureté qui tient du prodige. Il est entendu que la vie y est intense, qu'une variante introduite dans une famille ne tient la place que pour un temps et que, par suite, on trouve difficilement ici des leçons caractéristiques permanentes ; mais, en fin de compte, le mouvement se fait dans un cercle tel, qu'entre un manuscrit de la Vulgate écrit au VIe siècle, et un autre datant du XIVe, la différence est infiniment moins grande, par exemple, qu'entre les huit ou dix manuscrits des X-XIIe siècles dont le P. Delehaye vient de se servir pour éditer les deux recensions des Actes de saint Marcel le Centurion. Cependant, il est incontestable qu'il y a dans la Vulgate une certaine complexité. Elle a principalement pour cause le voisinage des anciennes versions latines, et nous savons que l'influence de celles-ci a commencé à se faire sentir de bonne heure, puisque saint Jérôme s'en plaint déjà. Il faut donc en tenir compte, mais sans l'exagérer.

Ceci posé, essayons de définir ici plus exactement notre cas.

Combien de copies furent-elles tirées de l'original même de saint Jérôme pour les livres de l'Octateuque ? Nous l'ignorons. Chacune de ces copies fut vraisemblablement transcrite à son tour un certain nombre de fois. De quel exemplaire dérive notre tradition manuscrite ? De l'original même, d'une des copies immédiates, ou de l'une des copies subséquentes ?

Il est établi par une série de fautes communes à toute notre tradition que l'archétype n'était pas l'original même de saint Jérôme. Était-ce une des copies immédiates ? Nous ne pouvons pas le savoir, mais je montrerai tout à l'heure que ce ne peut pas avoir été une copie bien éloignée ; la date même de nos plus anciens manuscrits s'y oppose. Les fautes communes établissent aussi un autre point : c'est que notre tradition remonte à un manuscrit unique, et ceci est important à observer. On pourrait, en effet, en mettant sur le même pied la dérivation principale et les influences qui se sont exercées sans cesse au cours de la transmission, imaginer une série de doubles descendances qui remonteraient jusqu'aux origines. Mais les fautes communes en établissant l'unité d'archétype, montrent que tel n'a pas été notre cas. Chaque fois que le fait de la double source s'est produit chez nous il y a eu entre les deux sources cette différence que l'une était la base de la copie, tandis que l'autre ne fournissait que des corrections. La ligne de transmission passant par ces bases de copie devait nécessairement aboutir à un archétype unique.

Digitized by Google

Et maintenant, quel a pu être le nombre des copies intermédiaires entre l'archétype et les plus anciens de nos manuscrits ? Tout porte à croire qu'il n'a pas été grand. Le *Turonensis* est du VIIe siècle, peut-être du VIe. L'*Ottobonianus* de la fin du VIIe ou du VIIIe. On y relève des fautes comme *vidi eas* pour *ut discas*, *dolor est immolatus* pour *dolore simulatus*, qui prouvent qu'il a été copié sur un exemplaire notablement plus ancien ; l'*Amiatinus* est de la fin du VIIe siècle ou tout à fait du début du VIIIe. Si nous nous souvenons que l'original lui-même était du début du Ve siècle, nous ne sommes nullement obligés de supposer de nombreuses étapes de la transmission manuscrite pour rejoindre la fin du VIe ou le début du VIIe siècle.

Mais enfin, si peu nombreuses qu'aient été ces étapes, elles ont néanmoins existé, et pour perdues que soient actuellement les copies immédiates de l'original et toutes les copies médiates, en dehors de la ligne de transmission de notre archétype, ces copies n'en ont pas moins pu et dû exercer leur influence sur les manuscrits existants ou perdus qui constituent notre tradition. Or, c'est précisément cette influence, jointe à celle des anciennes versions latines et des causes ordinaires de corruption qui engendre la complexité où l'on voit un obstacle à l'adoption du canon critique proposé.

Comment s'exerce cette influence dans le cas d'une triple tradition ? Personne ne soutiendra, je pense, que, d'une manière habituelle et constante, la même modification à l'archétype a pu, dès l'origine, s'introduire dans deux des familles sur trois. Il est incontestable, cependant, qu'avec le temps les possibilités augmentent ; mais, d'une part, jamais le phénomène ne peut devenir habituel, ni se produire pour des séries entières de passages, il reste toujours fortuit, et, d'autre part, la distance entre nos plus anciens manuscrits et l'archétype n'est pas assez grande pour qu'il ait eu le temps de se produire bien souvent avant la transcription de *Am*, de *Ottob* et de *Tur* dans chacune des trois branches de la tradition.

Si l'on admet ces considérations on arrivera nécessairement à cette conclusion que toutes les influences possibles, si nombreuses qu'elles puissent avoir été, n'ont et ne peuvent avoir eu, au moment où elles venaient s'insérer dans la tradition de nos trois familles, que la valeur d'une variante quelconque et isolée, comme serait une faute du copiste ou une correction faite par lui de son propre mouvement : elles ne modifiaient que l'un des trois courants ; les deux autres poursuivaient leur cours sans en être troublés, et, par

Digitized by Google

leur accord, nous révèlent aujourd'hui le texte de la source. Il faudrait, pour que nous soyons trompés, que l'un des deux autres courants eût déjà été contaminé sur le même point, précisément par le même mot, et à la même place, ce qui, encore une fois, ne peut être qu'un cas fortuit et ne sera jamais l'ordinaire. Ainsi notre canon répond à la logique pour l'établissement du texte de l'archétype et l'archétype, par sa date probable, a toutes les chances d'être un bon représentant de l'original.

Il y a un cas cependant où notre règle sera d'une certaine manière en défaut. Supposons qu'une faute s'est introduite dans l'archétype : elle passe dans la triple tradition, mais un de nos manuscrits la corrige par un emprunt fait à un exemplaire appartenant aux traditions disparues et qui, sur ce point, remontait à l'original. Évidemment, le manuscrit corrigé a ici la *bonne* leçon et l'accord des deux autres ne donne qu'une leçon fautive. Il y a plus : les trois manuscrits principaux peuvent avoir la mauvaise leçon et l'influence de l'original ne se faire sentir qu'à un stade plus avancé de la tradition. Que devient alors notre canon ?

Il reste ce qu'il est, c'est-à-dire un instrument humain ; mais je ne crains pas de dire que, là comme ailleurs, il conserve sa valeur, car il nous donne la seule chose que nous puissions lui demander et qu'en réalité nous puissions habituellement atteindre, à savoir la leçon de l'archétype. Certes dans la supposition qui vient d'être faite, la leçon du manuscrit corrigé était la bonne, puisque, à la base même de l'hypothèse, nous avions mis la faute de l'archétype ; mais, dans la pratique, nous ne possédons, le plus souvent, aucun moyen absolument sûr de discerner la faute, la leçon originale et la correction heureuse : la critique interne, si l'on recourt à elle, n'offre qu'incertitudes.

10. Il n'est pas besoin, d'ailleurs, d'aller bien loin pour voir à quoi l'on aboutit si l'on veut substituer les résultats de cette critique interne à la leçon donnée par l'étude des manuscrits comme étant celle de l'archétype. J'ai, dans la dernière partie de mon *Mémoire*, tiré des 33 premiers chapitres de la Genèse et étudié 80 leçons de l'archétype sur lesquelles quelque discussion est possible et j'ai fait valoir les raisons pour lesquelles je crois que ces leçons, le plus souvent, sont aussi celles de l'original. Dom De Bruyne en a examiné trois et, sur l'une d'elles, M. Burkitt a donné son avis. Il s'agit de GEN. IV, 6 : *quare mestus es* ou *quare iratus es*. Je présente *quare mestus es* comme leçon de l'archétype et comme très acceptable dans l'original. M. Burkitt déclare que mes argu-

Digitized by Google

ments constituent « a reasonable plea ». Dom De Bruyne, au contraire, tient pour assuré que l'original était *quare iratus es*. Je ne reprendrai pas ici la discussion ; mais est-ce que ces positions différentes ne sont pas la preuve de l'incertitude du cas ? Est-ce que, si la leçon *quare iratus es* était si sûrement celle de l'original, mes deux critiques ne seraient pas d'accord sur elles ?

Le second cas porte sur GEN. XVI, 7. Nos manuscrits, en cet endroit, ne donnent pas moins de neuf formes diverses ; l'une d'elles : *qui est in deserto Sur* est attestée par *Am Tur ;* je la tiens pour leçon de l'archétype et je donne les raisons pour lesquelles il me semble que rien ne s'oppose à ce qu'elle soit aussi leçon de l'original. Dom De Bruyne veut que l'original ait été *qui est in via Sur*. Or, nous trouvons bien *quae est in via Sur* à une époque déjà tardive de la tradition, dans *Tol Osc Matrit*, qui forment, à l'extrémité du groupe espagnol, une famille très cohérente, mais *qui est in via Sur* ne se trouve dans aucun manuscrit. Devrons-nous, sincèrement, pour obtenir une prétendue bonne leçon, ajouter une dixième forme — forme conjecturale — aux neuf déjà attestées par les manuscrits ?

Plus étonnante encore est la solution proprosée par mon critique pour le troisième cas. Les manuscrits *Am Ottob* et *Tur*, et aussi un représentant du groupe théodulfien, *Anic*, donnent pour GEN. XIX, 8, la leçon *sub umbraculum tegminis mei*. La chute des deux syllabes *um teg*, due à quelque accident de transcription a produit la variante *sub umbra culminis mei* qui devait nécessairement avoir plus de succès parce que la forme ablative est plus commune avec *sub* que l'accusatif cependant classique. Nous la trouvons dans les espagnols et les alcuiniens. La variante *sub umbraculum culminis* de *Gep* et *Theo* est une leçon amalgamée dont l'origine est facile à saisir. *Anic*, en effet porte encore, nous l'avons vu, la leçon de l'archétype : la substitution de *culminis* à *tegminis* dans *Gep Theo* est due à l'influence alcuinienne qui est constante dans la famille théodulfienne. A cela qu'oppose Dom De Bruyne ? « Par la Concordance, écrit-il, on voit que Jérôme n'emploie ni *tegmen*, ni *tegimen*, ni *tegumentum*, ces mots ne se rencontrent que dans les livres qui ont conservé l'ancien latin. » Mais est-ce qu'il ne s'agit pas précisément ici de fournir aux futurs auteurs de Concordances un matériel plus scientifique et plus exact que celui dont les anciens compilateurs ont pu se servir ? Et je demande à mon tour : « Combien de fois *culmen* figure-t-il dans les Concordances ? » Deux fois seulement, en dehors de celle-ci :

Digitized by Google

à GEN. XI, 4 et à II REG. XVIII, 26. Or, aucune des deux fois le mot n'a le sens qu'il aurait dans le cas présent si l'on admettait que *culmen* est la leçon de l'original. Il signifie, non un toit, mais le sommet de la tour de Babel : *cuius culmen pertingat ad caelum*, et le faîte d'une porte : *speculator vero qui erat in fastigio portae super murum... vociferans in culmine ait...* Que devient alors l'argument de la Concordance appliqué à *tegmen* ?

Il n'est pas nécessaire, me semble-t-il, de prolonger cette discussion et ces remarques. Le lecteur qui a eu la patience de les suivre est maintenant renseigné sur le but que je poursuis. Ce but est la reconstitution de l'archétype des manuscrits conservés de la Vulgate. Cet archétype représente l'état du texte le plus rapproché de l'original auquel nous puissions atteindre et ses leçons doivent, par suite, être considérées comme ayant d'ordinaire les plus grandes chances d'être celles de l'original même ; elles ne peuvent être abandonnées qu'en cas de faute évidente, le lecteur étant alors dûment averti par un signe convenu. Je reconnais que sur plusieurs points de détail cet archétype pourra être légèrement différent de ce que saint Jérôme aura écrit, mais nous n'avons aucun moyen infaillible de toujours savoir ce que saint Jérôme a écrit, tandis que l'archétype est l'aboutissant logique et sûr de la critique des manuscrits existants. A lui s'arrête le résultat vraiment scientifique; au delà peut certes s'exercer une grande science, mais, le plus souvent, dans le domaine de la simple conjecture.

H. QUENTIN.

Rome. Saint-Callixte. Novembre 1923.

Nous avons accueilli avec plaisir l'intéressante communication de Dom Quentin et pour aider nos lecteurs à se faire un jugement dans cette question importante, mais embrouillée, nous ajoutons les observations suivantes.

1. Nous concédons volontiers à Dom Quentin que *Leg* semble

Digitized by Google

être indépendant des manuscrits alcuiniens [1]. L'observation que nous avons faite au sujet des sommaires communs à ces manuscrits n'est cependant pas inutile. Il est bien vrai, comme Vezzosi l'avait déjà remarqué, que ces sommaires ont été rédigés sur un texte biblique préhieronymien, mais les éditeurs qui en différents pays (France, Espagne, Italie) les introduisirent dans la Vulgate, ne les ont pas empruntés directement au texte ancien. Un homme a remanié d'abord, avant le IXe siècle, ces vieux sommaires, et d'un même endroit le texte ainsi remanié s'est propagé en divers pays. Comme c'est en France qu'on rencontre les témoins les plus anciens et les plus nombreux, il est probable que c'est en France que l'adaptation a été faite et que *Leg* l'a empruntée à un manuscrit français, non alcuinien, mais un précurseur d'Alcuin, plus ou moins semblable à Mordramne.

2. Dom Quentin insiste, et avec raison, sur la différence qui existe entre une édition qui cherche à donner le texte original de l'auteur et une autre qui se contente de reconstituer l'archétype des manuscrits conservés. Quand les manuscrits sont notablement plus récents que l'original, les éditeurs ne visent qu'à reconstituer l'archétype. Tel est le cas pour le Nouveau Testament grec dans l'édition de von Soden et pour les LXX dans celle que prépare M. Rahlfs. Quand, au contraire, on a un certain nombre de manuscrits anciens, peu éloignés de l'original, on peut espérer rétablir le texte primitif. Tel est sans doute le cas des Évangiles dans la traduction hiéronymienne. Très souvent l'éditeur ignore lui-même si le texte qu'il édite est l'original ou l'archétype. La découverte de quelque manuscrit ancien lui révèle parfois un texte meilleur là où il n'avait pas soupçonné de corruption. Ces distinctions sont connues de tout le monde et ne sont pas liées avec la question de méthode que nous discutons.

Pour reconstruire l'archétype, un jugement sur la valeur des variantes n'est pas inutile. Car, en général, les bonnes variantes que l'on rencontre dans la tradition devront être attribuées à l'archétype. Je dis « en général », car il y a une exception, et Dom Quentin en parle p. 148, il s'agit du cas où une bonne leçon

1. A strictement parler, cette concession ne porte que sur les sommaires et les chapitres utilisés dans le *Mémoire*. Ces pages étaient déjà imprimées quand j'ai reçu de Dom John Chapman le renseignement suivant, avec prière de le communiquer à nos lecteurs : « *Leg* a certainement subi l'influence d'Alcuin ; il y a même des alcuinismes dans *Ca*, mais ils sont plus rares. Les huit chapitres étudiés par Dom Quentin sont absolument insuffisants pour déterminer le caractère du manuscrit. » Si ce renseignement est exact, les craintes exprimées plus loin § 5 n'étaient que trop justifiées.

Digitized by Google

a été introduite dans un manuscrit, soit par conjecture, soit par emprunt à une tradition disparue. Mais avant de supposer cette exception, il faut démontrer d'abord que le manuscrit qui a la bonne variante appartient vraiment à telle famille qui a la variante fautive, ensuite qu'il n'est pas un des meilleurs manuscrits de cette famille, mais plutôt de qualité inférieure. Sinon, il est probable que la variante fautive n'appartient pas à la famille elle-même, mais à un groupe secondaire. On voit que le jugement sur la qualité des manuscrits conserve sa raison d'être.

Il y a plus. Pour reconstruire l'archétype, il faut même recourir parfois à la conjecture. Gen. 16,7 nous fournit un exemple frappant : comme je dirai plus loin, la leçon conjecturale *qui est in via Sur*, avec la glose marginale *in deserto*, est l'archétype, car elle est à la base des formes rivales et elle explique leur diversité ; la même leçon conjecturale sans la glose est le texte original.

3. Dom Quentin a peu de confiance en la critique interne, elle « n'offre qu'incertitudes », dit-il p. 148. Ceci est manifestement exagéré. A vrai dire, la critique interne ressemble un peu à la langue dont parle Ésope, on en peut dire beaucoup de bien et beaucoup de mal, elle est en même temps indispensable et dangereuse ; elle a toujours été pratiquée par les éditeurs, même par ceux qui publièrent la Clémentine ; elle sera pratiquée jusqu'à la fin du monde, même par les éditeurs les plus consciencieux.

Il ne sera pas hors de propos d'observer ici que dans l'original lui-même il peut y avoir des fautes que l'éditeur a le droit et le devoir de corriger. Cette observation, qui ressemble à un paradoxe, peut se démontrer sans peine. Luc. 15,8, les innombrables manuscrits des Évangiles s'accordent à dire de la femme qui a perdu sa drachme *nonne... everrit domum*. Après avoir longtemps, mais vainement, cherché un manuscrit ayant la bonne leçon, je crois pouvoir attribuer cette très ancienne faute à l'original lui-même, non sans doute à S. Jérôme qui sûrement a dicté *everrit*, mais au *notarius* qui écrivait sous la dictée et qui aura mal entendu. On voit en même temps que la critique interne aboutit ici à la certitude.

4. A une objection au sujet de la sélection des variantes à témoins multiples, Dom Quentin répond qu'il ne conserve que les variantes qui, *dans aucun cas*, ne peuvent donner de mauvais résultat. Si on examine les 91 variantes conservées, on en trouve un certain nombre qui sont inefficaces, qui ne peuvent pas servir à montrer une parenté ou une filiation. Il s'agit surtout des variantes qui reposent sur une confusion des lettres *e* et *i*, phénomène

Digitized by Google

fréquent chez les copistes précarolingiens, qui écrivaient, par exemple, *dilecta* pour *delicta* et réciproquement. Dans la liste des variantes « aptes » elles occupent les n°s 34, 42, 49, 50, 51, 58, 61 et 62. Si, au cours de la discussion, on élimine ces variantes comme « peu aptes », ainsi que Dom Quentin fait à plusieurs reprises[1] (*Mémoire*, pp. 306, 308 n. 2, 394), il est inutile de les ranger p. 235 parmi les « variantes aptes ». Si, au contraire, on ne les élimine pas, elles risqueront évidemment de troubler les rapports entre les manuscrits. Quant aux omissions et interpolations, je ne vois pas pourquoi elles risqueraient, plus que d'autres variantes, de donner, *dans certains cas*, un mauvais résultat. Croit-on que les copistes suppléaient aux omissions ou éliminaient les interpolations spontanément, sans l'aide d'un autre manuscrit ? Et s'ils employaient un autre manuscrit pour contrôler leur modèle, ne pouvaient-ils pas corriger beaucoup d'autres variantes, remplacer un *propter*, qui, employé dans le sens de « auprès de », devait les choquer, par la préposition plus usuelle *prope* etc. ? Enfin, on ne comprend pas pourquoi une variante « intéressante » peut servir au classement des manuscrits en familles et doit être éliminée dans le classement des manuscrits à l'intérieur des familles ou des familles entre elles.

5. Les critiques recommandent de ne faire le classement définitif des manuscrits qu'après l'étude des collations complètes. On pourra discuter quelques passages d'une façon plus approfondie, mais ils seront toujours choisis à dessein. Dom Quentin prend au hasard un chapitre de chaque livre de l'Octateuque et il établit avec les matériaux fournis par ces chapitres des règles fixes et définitives qui seront appliquées à tout l'Octateuque. Cela ne tient évidemment pas à la méthode, c'est plutôt un défaut dans l'usage de la méthode ; mais on se demande si le résultat final ne serait pas modifié par l'examen des autres chapitres.

6. J'ai essayé de définir nettement en quoi la méthode de classement préconisée par Dom Quentin diffère de celle qui est généralement enseignée par les maîtres de la critique. Comme on n'a rien objecté à cet exposé, j'ai lieu de croire qu'il est exact. Au risque de me répéter, je relève les points principaux.

a/ Dom Quentin ne se contente pas de classer les manuscrits en groupes et en familles, il veut encore établir la généalogie des textes. La connaissance de cette généalogie serait sans doute très

1. Dom Quentin élimine ces variantes quand elles empêchent le zéro désiré, mais jamais ailleurs. Il y a là un peu de partialité.

Digitized by Google

désirable, mais l'unanimité des critiques déclare que pour les textes copiés fréquemment — et nul texte n'a été copié aussi souvent que la Bible latine — il est impossible d'établir une généalogie. Il est vrai que Dom Quentin croit avoir un instrument nouveau qui rendrait la chose possible, c'est la comparaison des manuscrits par groupes de trois. Remarquons cependant que le résultat obtenu par cette comparaison n'indique pas *per se* la filiation directe, mais seulement une parenté plus ou moins étroite, qui peut être soit parenté collatérale, soit généalogie descendante ou ascendante, médiate ou immédiate, soit conformation partielle. Pour chaque cas on doit se demander : la relation de père à fils est-elle la seule hypothèse possible ? On trouvera, je pense, que Dom Quentin est parfois bien prompt à affirmer.

b/ Dom Quentin pose, comme il le dit lui-même, « des principes rigides » (plus haut, p. 137), « une règle de fer » (*Mémoire*, p. IX). Habitudes littéraires de S. Jérôme, son vocabulaire, son style, et, puisqu'il s'agit d'une traduction, la concordance avec l'hébreu, tous ces critères sont déclarés illégitimes et impitoyablement écartés. Par la généalogie on arrive à trois manuscrits dont le témoignage compte à l'exclusion de tous les autres ; quand ils sont en désaccord entre eux, il faut suivre deux contre un. Ces règles mathématiques sont très commodes, elles épargnent les hésitations et les doutes, elles permettent d'échapper aux dangers du subjectivisme et de l'éclectisme. Nous croyons cependant que les règles critiques doivent être plus souples, que nos instruments de travail, quelque ingénieux qu'ils soient, sont faillibles, que des règles, qui conduisent parfois à des conclusions fausses, ne peuvent pas être parfaites et qu'on n'a jamais trop de lumières pour se guider dans ces dédales tortueux.

7. Les discussions sur la méthode sont arides et souvent stériles. J'espère que l'examen des textes choisis sera plus facile à suivre et plus efficace. J'ai indiqué quelques exemples où le canon critique me paraît aboutir à une mauvaise leçon. Je reviens sur deux cas déjà discutés et j'ajoute un troisième nouveau.

a/ Au sujet de Gen. 4, 6, Dom Quentin se contente d'opposer mon opinion à celle de Burkitt. J'aurais préféré une réponse directe à l'argument apporté. J'estime beaucoup l'autorité du savant professeur de Cambridge, mais ici je ne puis me rallier à son opinion. Le verbe hébreu peut signifier soit *irasci*, soit *mestus esse*. C'est entendu. Mais ces deux sens sont différents, et le verbe hébreu doit avoir le même sens au verset 6 et au verset 5. Il est vrai que les

Digitized by Google

LXX le rendaient toujours par λυπειν, mais Jérôme le rend toujours par *irasci*.

b/ Gen. 16, 7. Après les mots *iuxta fontem in solitudine* les manuscrits se divisent

1 *quae est in via Sur* Tol Osc Matr
2 *qui* (*quae* Casin Burg) *est in deserto Sur* Am Tur Casin Burg
3 *qui* (*quae* Cav Co Sess) *est in deserto in via Sur* Ott Geo Cav Co Sess
4 *qui* (*quae* Leg² Hist) *est in via in deserto Sur* Leg Anic Theo Hist
5 *qui* (*quae* Mar) *est in via Sur in deserto* Mordr Zur Vall Paul Ital Mar

La bonne traduction de l'hébreu, la seule bonne, facile et obvie, fidèle en même temps qu'élégante, serait *iuxta fontem in solitudine, qui est in via Sur*, le relatif se rapportant à *fontem*.

Si on étudie les différentes leçons des manuscrits on constate deux phénomènes.

1°/ L'introduction fréquente des mots *in deserto* qui sont venus se mettre soit après *est* (3), soit après *in via* (4), soit après *Sur* (5) et qui parfois ont pris la place de *in via* (2). L'insertion à des endroits différents est précisément un des indices des gloses qui de la marge se glissent dans le texte [1].

2°/ Le relatif *qui* a été changé en *quae* dans certains manuscrits de toutes les familles. Rien de plus naturel. La confusion qu'on rencontre le plus souvent dans les manuscrits anciens est celle de *i* et de *e* (ou *ae*). Ensuite c'eût été un miracle que le relatif *qui*, venant après *solitudine*, n'aurait pas été changé en *quae*. Il n'est par conséquent pas téméraire de supposer une forme *qui est in via Sur*. Il est illogique de ne pas accepter ici une conjecture fondée sur une confusion fréquente des copistes et de corriger Gen. 24, 32 la leçon commune à tous les manuscrits *pedes camelorum* en une leçon qui ne lui ressemble pas du tout *pedes eius*.

Quel était le sens de la glose marginale *in deserto*? Il est difficile d'y voir une variante ou une explication se rapportant à *in solitudine*. Si un lecteur notait cette variante puérile, les marges de son manuscrit devaient être bien chargées. En supposant un manuscrit

1. On pourrait objecter que les mots *in via* sont une glose marginale qui a passé par toutes les étapes que j'attribue à *in deserto*. Il reste néanmoins qu'il faut choisir entre deux formes simples *qui est in via Sur* et *qui est in deserto Sur*. De ces deux formes la première seule correspond à l'hébreu.

Digitized by Google

à colonnes étroites dans le genre de *Tur Ott Am*, la glose était écrite une ligne plus bas que *in solitudine*, comme on voit par la place qu'elle a prise dans le texte. Nous la regarderons donc comme une note géographique se rapportant à *Sur*.

c/ Aux exemples cités dans mon compte rendu, je crois pouvoir en ajouter un nouveau. Il s'agit de Gen. 3, 15 *ipsa conteret*. Sans doute ce passage a donné lieu à bien des discussions, mais il m'a semblé que certaines remarques utiles n'avaient pas encore été faites. En hébreu le pronom se rapporte à la postérité de la femme. Beaucoup d'exégètes modernes l'étendent à tout le genre humain ; mais les anciens le restreignaient au Messie. En tout cas, il ne se rapporte pas à la femme. Les LXX ont admis l'interprétation messianique et ont traduit αυτος. Les chrétiens les ont suivis ; aussi Cyprien *Testim.* II 9, Lucifer *De sancto Athanasio* I 1, S. Jérôme en trois passages différents : *Quaestiones hebraicae in Genesim* ad h. loc, *In Isaiam* ad 58, 12, *In Ezechielem* ad 47, tous citent *ipse*.

Ceux qui citent *ipsa* sont, d'après Sabatier, S. Ambroise *De fuga* 7, 43; S. Augustin, *De Genesi contra Manichaeos* II 1, et *De Genesi ad litteram* XI 1 et 36 ; enfin, S. Grégoire *Moralia in Job.* I 36. Au sujet de ces témoins de *ipsa*, il faut faire quelques observations. 1) Ambroise doit être compté parmi les témoins de *ipse* et tous les éditeurs se sont trompés. Le dernier en date, C. Schenkl, remarque que les deux manuscrits principaux sont ceux de Saint-Omer 72 et de Paris 1913 ; or tous deux ont *ipse* ; il en est de même de deux manuscrits secondaires, Reichenau CXXX et CCXIII. 2) Le cas de S. Augustin De Gen. ad litt. est douteux : au n° 1 un ms ancien (Paris 1804 du IXe s.) a *ipse*, au n° 36 deux mss anciens (Paris 2706 et Saint-Gall 161 du VIIIe et IXe s.) ont également *ipse*. Il est vrai que, s'il faut en croire l'édition viennoise, le ms principal (Sessorianus 13 du VIIe s.) a *ipsa*, mais j'ai constaté pour d'autres passages qu'il a subi des corrections tardives et que l'éditeur Zycha n'a pas tenu compte de la leçon de la première main [1]. 3) Quant au *De Gen. contra Manich.* et aux *Moralia*, je n'oserais rien affirmer, car il n'existe pas encore d'édition critique.

Revenons à S. Jérôme. Quand il traduisit la Bible hébraïque, il n'avait aucune raison d'abandonner le *ipse* auquel il était habitué. Le changer en *ipsa*, c'eût été non seulement s'éloigner du grec et du latin, mais encore trahir l'hébreu, c'eût été rompre avec son propre usage et avec l'opinion commune de son temps. Et pourquoi ?

1. *Notes de philologie biblique*, dans la *Revue biblique*, 1921, p. 403.

Digitized by Google

Quel motif pouvait-il avoir d'introduire cette nouveauté ? Aucun. Il est vrai, *ipse* est une interprétation plutôt qu'une traduction littérale ; mais on sait que c'est là précisément un des caractères ou, si l'on veut, un des défauts de la Vulgate, surtout dans l'Octateuque : Jérôme accentue souvent dans sa traduction le sens messianique du texte hébreu [1]. Quant à l'attestation manuscrite en faveur de *ipse*, elle me paraît suffisante.

Je ne comprends pas la remarque de D. Quentin « Jérôme n'aurait pas rapproché *semen tuum* et *ipse* » (*Mémoire*, p. 467). Il a rapproché *semen illius* et *ipse*, et cette *constructio ad sensum* ne devait pas lui paraître dure, car, depuis de longs siècles, toute l'Église tant grecque que latine y était habituée en ce passage. Nous pouvons conclure que le vrai texte de la Vulgate est *ipse*, et tel était aussi l'avis de S. Berger [2].

Il est plus difficile d'expliquer l'origine et l'étonnante diffusion de *ipsa*. Si on était sûr que telle était la leçon d'Augustin et de Grégoire, je verrais volontiers dans l'influence de leurs écrits le facteur qui a corrompu le texte de la Vulgate. L'origine première de la faute est ou bien une erreur accidentelle d'un copiste somnolent, ou bien une conjecture d'un correcteur mal avisé qui n'a pas compris à quoi se rapportait le masculin *ipse*. En tout cas, cet imbécile n'est pas saint Jérôme.

8. Sans doute plus d'un lecteur regrettera qu'on ait abandonné les principes qui sont généralement admis et qui — Dom Quentin le reconnaît p. 138 — ont produit des éditions excellentes, pour suivre une méthode nouvelle, ingénieuse sans doute, mais qui n'a pas encore été soumise à l'expérience. Mais il est trop tard pour reculer. Du reste — je l'ai dit et j'aime à le répéter — le canon critique prôné par Dom Quentin donnera souvent, très souvent, la bonne leçon, il ne la donnera pas toujours. Il aboutira parfois à un texte moins bon que la Clémentine, et d'autres fois à un texte moins bon que celui qu'aurait donné, semble-t-il, la méthode ordinaire.

Un critique bienveillant recommandait aux érudits d'employer les principes de Dom Quentin à leurs propres travaux. Je m'associe volontiers à ce vœu. Ce n'est que par l'usage que l'on verra clairement les qualités de cette méthode ou ses défauts, que l'on trouvera

1. Cf. Cornely, *Historica et critica Introductio in U. T. Libros sacros* I, p. 446, Condamin, *Les caractères de la traduction de la Bible par S. Jérôme*, dans *Rech. de science relig.* III (1912), p. 132.

2. *Histoire de la Vulgate*, p. 93 et 198.

Digitized by Google

peut-être le moyen de développer celles-là et d'éliminer ceux-ci. L'expérience est la pierre de touche des théories. Si un jour on trouve que cet instrument, après avoir reçu quelques perfectionnements indispensables, est utile et efficace, je me réjouirai, comme je me réjouis de tout ce qui nous permet d'atteindre plus sûrement cette grande chose, qui est au-dessus de tout, la vérité.

Janvier 1924.

D. DONATIEN DE BRUYNE.

THE Editor of the *Revue Bénédictine* has most courteously allowed me to say a few words relative to my Review of Dom Quentin's *Mémoire* on the text of the Vulgate Octateuch in the *Journal of Theological Studies* for October 1923, and to Dom Quentin's reply in the present number of this Review. The points at issue are technical and detailed; the doubtful readings are for the most part mere peculiarities of expression of little intrinsic interest. But they involve rival theories of the history of the text of the Bible in the early mediaeval period, a history which is of interest in itself. Moreover there is this special interest at the present time, that the Vulgate Commission is actually at work. The result of their labours will be a new standard text of the Latin Bible, a text which, once fixed, will not be easily changed; it is therefore eminently desirable that it should be founded on sound principles of textual criticism. It is desirable, of course, that a standard text shall be correct, at whatever cost: *magna est veritas*. But of the two errors it is better that a standard text should incline to be commonplace than fanciful. Therefore it is the more necessary to test Dom Quentin's theories, if they are to be immediately used to construct a standard text of the Scriptures for future generations.

First of all, let me express my satisfaction with what Dom Quentin says in his reply (p. 137) about *ipsa* or *ipse* in Gen. III 15. The express statement of Berger (*Vulg.* p. 93, note 2) made it clear that here either Dom Quentin was wrong, or the collations

Digitized by Google

were inaccurate, and I am sure Dom Quentin is as glad as I am that the fault was not with the collations, for that would have gone far to nullify the work of the Commission itself. Dom Quentin seems to complain that I have confined myself to observations upon points of detail, but this instance shews how important details may be. It was indeed a study of the details presented by Dom Quentin in the matter of the Theodulfian Mss that led me to maintain — the phrase is Dom Quentin's, not mine — "l'inanité des résultats obtenus".

I must press this question of the Theodulfian Mss: in Dom Quentin's scheme it is not an unimportant detail, but a theory that he regards as demonstrated at the outset of the critical part of his work, and the result is subsequently treated as assured. The Theodulfian recension is found in four Mss: *Theo Anic Gep* and *Hub*: of these *Theo Anic* and *Gep* are always very close together indeed, while *Hub* is a little more individual. Dom Quentin adds to the group another text called *Bern*, and by a comparison of the readings comes to the conclusion that *Hub* is the most characteristic of the group, while *Theo Anic* and *Gep* are inferior and later representatives that have suffered contamination.

Let us now apply Dom Quentin's own method to this question, the method by comparison of Mss in groups of three. It will be remembered that his basis of comparison is a set of 91 tabulated *variae lectiones*: let us then compare *Theo Hub* and *Bern* in these readings. The first sixteen drop out, as *Hub* is not extant for Genesis II, so that we have 75 readings in all, numbered from 17 to 91. Well, then, we have

Theo Hub Bern in agreement		= 39
Theo Hub > *Bern* =	23, 38, 43-46, 52, 62, 66-68, 77 89-90	= 14
Theo Bern > *Hub* =	21 24 31, 75, 78 87 91	= 7
Theo > *Hub Bern* =	32 33, 37 41, 60, 69, 82 83	= 8
Theo > *Hub* < *Bern* =	85	= 1
Bern missing =	53-58	= 6
		75

It is quite evident that *Bern* has an element akin to *Theo* and *Hub*, but I do not see from these figures why Dom Quentin should conclude that *Hub* is the truest to type of the Theodulfian family, the archetype from which the others are more or less

Digitized by Google

derived. His answer is, I suppose, given on p. 256 : " toutes ou presque toutes les fois que *Hub* se sépare de *Theo* et d'*Anic* c'est pour aller avec les manuscrits les plus anciens et les meilleurs ". But this assumes that an eclectic text constructed by a ix^th^ century scholar like Theodulf will have a 'better' text than contemporary Mss mechanically copied. I doubt it. I should expect such an eclectic text to be more mediocre, 'safer', with less blunders but with fewer rare readings derived from ancient sources.

The difference between Dom Quentin's view and mine is, I venture to think, less than appears. When he writes "*Hub* ⋖ *Theo*" he does not mean that the codex *Theo* is derived from the codex *Hub*, but that *Hub* represents a stage of text earlier than *Theo*. In a sense this is obvious. *Hub* contains many ancient readings, both genuine Jerome and early aberrations from Jerome's text, all of which have been corrected out of the recension represented by *Theo*. But I do not feel convinced that all these readings properly belong to the Theodulfian branch. I think that a good many readings *Hub* > *Theo* (and Hub^1 > Hub^2 *Theo*) are nothing more than survivals of the text of a non-Theodulfian Ms, the immediate ancestor of our *Hub*, which had been not quite completely corrected to agree with the Theodulfian standard [1].

In any case the place assigned by Dom Quentin to *Bern* in the Theodulfian family appears to me unduly prominent. It seems to me nothing more than the descendant of a codex which had a strong Theodulfian element in it, but I cannot see that the evidence suggests that this element was of the special type represented, by *Hub*. This is just the sort of case where the complaint of a " base trop étroite " is justified. Not only is the alleged special agreement of *Hub* and *Bern* based only upon eight variants, (32, 33, 37, 41, 60, 69, 82, 83), but most of there are by their very nature so slight that it is unsafe to build anything whatever upon them. 82 is a variant between *dereliqueris* and *derelinqueris*, 83 is a variant between

1. Dom Quentin considers my reference to the Gospel-text of *Hub* and *Theo* irrelevant, but it carries with it very notable deductions, unless the view of *Hub* here suggested be taken. In the Gospels *Theo* and Hub^2 (i. e. *Hub* as corrected by an almost contemporary hand) are so much alike that the natural inference would be that *Theo* was a transcript of *Hub* after correction. In that case we should have to regard *Hub* as Theodulf's archetype, the actual parent of the Theodulfian Mss. This is impossible, for the other parts of the Bible are not similarly corrected Therefore it is *Hub* that has been corrected to agree with *Theo*, i. e, it is the product of a school or workshop of Mss. in which not only were new standard codices copied out, but also old codices were corrected, not always completely, to the standard text.

Digitized by Google

antea nesciebas and *ante nesciebas :* can we be certain in such cases that any Ms remains true to type ? Dom Quentin remarks that the consistency of our witnesses " tient du prodige " (p. 146), but there is also " a certain complexity ", and if you tabulate the readings of any particular text you are often embarrassed by occasional cross-groupings : such cases I feel sure sometimes arise from inaccuracy or (what is the same thing) caprice. The indications furnished by small groups, e.g. by eight readings out of seventy-five, are chiefly useful as suggestions, as pointers for special lines of investigation, which a fuller collection of the instances over a wider field may, or may not, confirm.

It is the same with the Alcuinian group. What Dom Quentin writes about the base of this revision being akin to *Am*, and the relation of *Am* and the Alcuinians to *Mar* and *Mordr* is excellent, though the figure by which he represents this relation is, in my opinion, liable to be misunderstood. As I understand the evidence, *Mar* and *Mordr* are not the sources of the Alcuinian text; but the source or sources that produced those varieties of the Amiatine (or Northumbrian) text, which are represented respectively by *Mar* and *Mordr*, are also the source or sources of the variety of the Amiatine text that produced the Alcuinian text. On the further question, which of the Alcuinian Mss most accurately represents Alcuin's text, which should be taken as the type standard, I still feel unconvinced. *Rorig* is nearer *Mar* and *Mordr* than *Vall :* in other words, *Vall* corresponds to *Theo* and *Rorig* to *Hub*. Granted: but as I have tried to shew in the case of *Hub* the presence of ancient readings in a Ms belonging to a definite recension does not always prove its superior conformity to the recensional type. A good deal depends on the actual method employed in the workshop; if corrected older Mss were used as exemplars, chance survivals of older texts get propagated by later Mss, and some of these older readings are not at all of the recensional type. But all the Alcuinian Mss are so much alike that their classification is a matter of secondary importance.

One final remark. On pp. 291-2, Dom Quentin has drawn up a very important and interesting list of the variants noted in the margin of *Theo* for the book of Exodus. The table has for its object to prove that these variants are taken from *Alc* or *Tol* or both. But it is not quite clear to me whether in this case *Alc* means Alcuin's recension, or the sources of Alcuin's recension. N°s. 2 and 3 of the list come from Exod II, and in each of these the marginal

Digitized by Google

reading is that of *Am Tur Ottob* and *Cav.* Dom Quentin's explanation of the critical marks by which these marginal readings are introduced may be correct, but one cannot be sure before the whole attestation is produced. At present it seems hard to say why in Exod II 23 *ab* and Exod XX 25 *super eo* should both be marked 'ij', when *ab* is supported by *Am Tur Ottob Cav Tol Osc Alc*, whereas *super eo* has *Alc* but not *Am Tol* or *Paul.* It would, I am sure, be well to tabulate the full ancient attestation for all these readings of the Theodulfian margin.

F. C. BURKITT.

Cambridge, December 1924.

Dans l'excellent compte-rendu qu'il a fait dans la *Revue biblique*, 1924, p. 115-123, le P. Lagrange cherche à maintenir une position intermédiaire entre le système de Dom Quentin et la remarque que j'avais faite au sujet des variantes aptes au classement des manuscrits. Je ne crois pas que le R. P. ait saisi la pensée de D. Q. Dans la première phase du travail (classement), bonnes ou mauvaises, douteuses ou certaines, toutes les variantes ont la même efficacité ; telle est la doctrine du *Mémoire*. Quant aux variantes douteuses que le P. L. consent à introduire, leur cas me paraît clair : elles peuvent être un indice de famille, elles peuvent aussi provenir de l'archétype. Le P. L. avoue que si les variantes douteuses sont reconnues bonnes après coup, l'argument perdrait presque toute sa force. C'est le cas de répéter que « l'instrument de travail utile est celui qui, dans aucun cas, ne peut donner de mauvais résultat » (plus haut, p. 138). Pour ce motif aussi il faut conclure que les variantes à témoins rares ne suffisent pas à grouper les manuscrits en familles : *Am* et *Tur* ont des variantes rares communes, supposez-les plus nombreuses encore et toutes bonnes, D. Q. n'en conclurait pas qu'ils appartiennent à la même famille mais il nous inviterait à admirer ces excellents manuscrits qui, seuls et néanmoins indépendants l'un de l'autre, auraient gardé le bon texte, et je ne vois pas ce qu'on pourrait lui répondre. — Les variantes

Digitized by Google

mauvaises elles-mêmes ne suffisent pas à démontrer la parenté, elles doivent être telles que plusieurs copistes ou reviseurs n'aient pas pu les introduire spontanément. Ainsi l'omission ou l'addition de *et*, de *est*, la substitution d'*enim* à *autem* ou leur omission ne seront ordinairement pas des variantes aptes.

Parmi les 80 textes choisis, le P. L. rejette une douzaine de solutions apportées par D. Q. et il fait à leur sujet des remarques très judicieuses. Sans prétendre épuiser la matière, voici encore deux cas où le canon critique de D. Q. me paraît aboutir à un mauvais texte.

Gen. 9, 21 *inebriatus est et nudatus in tabernaculo suo* Am Mar Mordr Ror Zur Anic Theo
nudatus + *est* Ott Tur Theo[1] ?
nudatus + *iacuit* Cav Co Tol Osc.

Au sujet de ces variantes Dom Quentin fait deux remarques. 1) Les mots *in tabernaculo suo* ne se rapportent pas à *inebriatus*, mais seulement à *nudatus*. D'accord. 2) Dans le texte donné par Am Mar etc. ces mots doivent se rapporter aux deux verbes *inebriatus* et *nudatus*, donc cette leçon « implique un contre-sens » (*Mémoire*, p. 471). Les latinistes n'accepteront pas cette décision. Voyons l'usage de saint Jérôme lui-même. On lit II Par 35, 24 au sujet du roi Josias *mortuusque est et sepultus in mausoleo patrum suorum*. Il n'a cependant pas été enterré vivant et il n'est pas mort dans son tombeau. Il faut interpréter de même Jug. 10, 2 *mortuusque est ac sepultus in Samir* et les phrases semblables Jug. 10, 5 ; 12, 7. 10. 12. 15 Judith, 16, 28. Où sont morts tous ces personnages ? Nous n'en savons rien ; l'auteur sacré n'a voulu indiquer que le lieu de la sépulture. Jérôme, qui connaissait le latin, a suivi, semble-t-il, la règle suivante : quand les deux participes sont très rapprochés, il ne répète pas *est* ; quand ils sont assez éloignés, il le répète. J'ai donné assez d'exemples du premier cas ; voici des exemples du second : Gen. 35, 8 *mortua est Debora, nutrix Rebeccae et sepulta est ad radices Bethel*, cf. Jug. 6, 32 ; Judith 8, 3 ; Luc 16, 22. Remarquez qu'il ne dit jamais *mortuus et sepultus est in mausoleo* ou une phrase du même genre, parce que les deux participes sont si étroitement unis que le complément se rapporterait aux deux ; si je ne me trompe, il met *est* entre les deux pour les séparer et pour empêcher que le complément se rapporte au premier. Un jour, dans un moment de ferveur, le solitaire de Bethléem s'accuse d'être « cicéronien ». Voilà le cicéronien puni :

Digitized by Google

on lui inflige *inebriatus est et nudatus est*, et il est menacé de *mortuus est et sepultus est*. Le péché était véniel, le châtiment est dur.

Gen. 31, 53 *reversusque* Ott
reversus Am Tur Tol.
reversusque est Mordr. Rorig Zur Cav
reversus est Mar
revertens Theo Leg

J'accorde à D. Q. qu'il y a presque sûrement une faute dans l'archétype. C'est même, d'après moi, le seul cas où l'ont ait démontré l'existence d'une faute dans l'archétype. Mais quel était l'archétype ? *Reversus* dit D. Q. Comment alors expliquer la leçon d'Ott ? Une correction et une leçon encore plus difficile ? Impossible. Au contraire, si on prend *reversusque* comme archétype, toutes les variantes s'expliquent comme différents essais de correction, il fallait évidemment supprimer *que* ou ajouter *est*. Alors aussi on n'hésite plus sur la manière de corriger l'archétype, il faut lire *reversusque est*, qui est aussi la traduction la plus naturelle de l'hébreu. Je ne vois aucun argument pour dire que cette faute n'a pas existé dans l'original. Quand le copiste transcrivit en clair la sténographie prise à la dictée, il a pu omettre *est*. Personne ne s'étonnera que Jérôme n'ait pas aperçu l'erreur.

Les lecteurs qui ont accepté les corrections faites pas le P. Lagrange et celles qui ont été proposées ici, peuvent tirer une conclusion. Sur 80 textes étudiés, il y a 68 cas où deux des manuscrits préférés s'opposent au troisième et 15 cas où le canon majoritaire donne un mauvais résultat. De plus, il y a dans *Am Tur* des fautes communes de telle nature qu'elles ne peuvent pas être nées spontanément, je signale surtout les n°s 5, 30 et 65. Par conséquent le dilemme est inéluctable : ou bien ces deux manuscrits appartiennent à une même famille, ou bien il y a eu contamination.

Février 1924 D. DONATIEN DE BRUYNE.

Digitized by Google

SERMON DE S. JÉRÔME POUR L'ÉPIPHANIE.

Il n'est pire disgrâce pour une pièce authentique que de se voir reléguée parmi les rebuts d'un « appendix ». Elle risque d'y végéter dans l'oubli et si quelqu'un entreprend un jour d'en rechercher la provenance, le dernier auteur auquel il songera sera évidemment celui qu'un jugement apparemment motivé avait exclu.

Ainsi est-il échu au bref et nerveux sermon *Dies Epiphaniorum* que les premières éditions de s. Jérôme tenaient pour authentique. D'un geste brusque, Érasme le rejeta dans les « spuria »[1]. Plus tard, sous une forme très altérée, presque méconnaissable, il fut présenté comme œuvre de s. Ambroise[2], tandis que Vignier[3] en faisait honneur à s. Augustin[4] sur la foi d'un ms Barberini[5] dont il transcrivit le texte médiocre. Les Mauristes reprirent, sans l'améliorer sérieusement, le sermon de Vignier, le renvoyant dans l'appendice[6]. Enfin — dernier avatar — Bruno Bruni, l'ayant rencontré dans le cod. Sessorianus 55 de s. Maxime, crut y reconnaître l'empreinte littéraire de l'évêque de Turin et le proclama authentique[7].

De ces quatre attributions, trois sont dès l'abord condamnées. Il suffit de lire dix lignes du sermon pour voir que ni s. Maxime, ni s. Ambroise, ni s. Augustin n'en sont l'auteur. Pas s. Maxime car aucune des notes de son style ne s'y retrouve[8]. Pas s. Ambroise dont l'éloquence est très différente et dont le nom n'est invoqué que par une tradition manuscrite relativement tardive. Pas s. Augustin enfin, malgré le suffrage de témoins anciens. Tout, en effet, dans le sermon, proteste contre ce faux témoignage : le style concis, les transitions brusquées, le texte biblique, le sens de la fête

1. PL 30, epist. 26 : « nec de hac quicquam habeo quod pronuntiem, nisi non esse Hieronymi ».
2. Dans l'édition romaine (1579-1587) sous le n° 18 des sermons.
3. Supplem. I, p. 396 de l'éd. 2 (1655).
4. Au moins pour une partie : « habet quaedam a s. Augustino non aliena ».
5. Côté aujourd'hui XIV. 44 (anc. 230). Il est du IX° siècle. Cf. Reifferscheid I, 168.
6. PL 39 c. 2015. D'après leur notice ils ne semblent pas soupçonner qu'il ait jamais été attribué à Jérôme !
7. PL 57 c. 551.
8. Cf. *Rev. bén.* 34 (1922), p. 89.

Digitized by Google

elle-même dont il s'agit : l'homéliste affirme qu'elle ne peut rappeler les mystères de l'enfance du Sauveur, or Augustin les commémore dans toutes ses homélies sur l'Épiphanie [1].

L'attribution à s. Jérôme n'offre aucune de ces évidentes impossibilités. Le premier contact ne révèle rien dans les pensées ni dans le style qui soit indigne du rude écrivain de Bethléem et invite plutôt, malgré le jugement sommaire d'Érasme [2], à un examen attentif. Poursuivi jusqu'au bout, celui-ci découvre de telles correspondances avec la doctrine, l'exégèse, la critique et les procédés littéraires de Jérôme, qu'il oblige impérieusement à lui restituer ce bien qui lui appartient.

C'est ce que je voudrais montrer brièvement, après avoir précisé le témoignage de la tradition manuscrite et donné de la pièce à examiner un texte correct.

*
* *

Le sermon *Dies Epiphaniorum* occupe généralement dans les manuscrits la seconde place d'un groupe de 6 homélies se rapportant à Noël, l'Épiphanie, le Carême et Pâques. Voici, numérotés les éléments de la série :

1. *Hodie uerus sol* (Noël [3]. PL 30 ep. 25) ;
2. *Dies Epiphaniorum* (Epiphanie. PL 30 ep. 26) ;
3. *Quomodo miles* (Carême. PL 30 ep. 27) ;
4. *Hodie populus Israël* (« *de esu agni* ». Vigile de Pâques. PL 30 ep. 28) ;
5. *Non queo* (Pâques. PL 30 ep. 29) ;
6. *In omni quidem psalterio* (« *de ps. 117* ». Pâques. PL 30 ep. 22).

Les 3 dernières pièces sont certainement hiéronymiennes : dom Morin en a donné le texte critique en même temps qu'il en établissait l'origine [4].

L'ensemble de la collection paraît avoir été primitivement incorporé aux lettres de s. Jérôme. On l'y rencontre encore dans nombre de manuscrits. Mais assez tôt ses éléments servirent aussi

1. Cf. PL 38 c. 1022-1039.

2. Érasme n'avait du sermon qu'un texte corrompu. La comparaison avec l'édition de Bâle 1492 montre clairement qu'il n'a pas consulté de ms nouveau. Il s'est borné à corriger çà et là, par conjecture.

3. Dans plusieurs mss anciens (p. ex. Sessor. 55 ; Laurent. I plut. XIV ; Vatic. 1267) ce sermon est rapporté à l'Épiphanie.

4. *Anecdota maredsi*. III, II, 405. 413. 416.

Digitized by Google

à enrichir les homiliaires et se trouvèrent dispersés. C'est ainsi que, mêlés à des sermons d'Augustin et d'Ambroise, ils furent souvent rangés sous leur nom.

Voici, à titre documentaire, une liste de mss où les six pièces sont attribuées à Jérôme. On y pourra constater que cette attribution est ancienne. L'astérisque indique les mss où les sermons se trouvent parmi les lettres [1].

Date du ms	Cote et feuillets du ms	Sermons					
VII s.	Sessor. 55 (f. 154-155. 169. 174v-176)	[1]	[2]	3	4	5	6
IX s.	* Veronensis XVI (f. 315-319v)	1	2	3	4		6
X s	* Escorial. a. II. 3 (f. 19-22v)				4		6
X s.	* Taurinens. G. V. 3 (f. 61)	1					
X/XI s.	Paris. Mazar. 1708 (f. 57v-58v)				4	5	
XII s.	Vindob. lat. 967 (f. 67v-72v)	1	2	3		5	6
XII s.	Monacens. 2560 (f. 102-107)	1	2	3		5	6
XIII s.	* Escorial. a. I. 1 (f. 172v-174v)	1	2	3	4	5	6
XIII s.	* Casin. 92 (p. 459)	1	2		4		

Seule la mention du *Sessorianus 55* appelle quelques remarques, d'autant qu'il fournit le texte le plus ancien et le meilleur du sermon *Dies Epiphaniorum*.

Ce beau codex, originaire de Nonantola (= N) [2], contient, à partir du f. 129v, plusieurs séries d'homélies groupées approximativement suivant la succession des fêtes liturgiques. Un recueil analogue, même matière et semblable ordonnance, se retrouve dans le cod. *Sangallensis 188* (= G) de la même époque [3] (VIIe s.). Les deux mss n'étant pas en dépendance directe [4], leur concordance fournit un texte qui peut remonter au VIe s. Dans G, la collection est placée sous le nom de s. Augustin. C'est probablement la même attribution qui, dans N, a été grattée pour faire place à la mention plus jeune : *sci Ambrosii*.

Le scribe de G était moins soigneux que celui de N ; il s'est aussi permis quelques corrections de détail, notamment dans les textes bibliques. En revanche, le transcripteur de N a plusieurs fois

1. Joindre le cod. Corbeiensis du IXe s. dont parlent les Mauristes (PL 39 c. 2015) où le sermon *Dies Epiphaniorum* «reperitur sine nomine post epistolam sancti Hieronymi». Dans Casin. 92 et dans d'autres mss (cf. PL 57. c. 545) le n° 1 a subi une interpolation empruntée au n° 2. La solidarité des deux sermons a toujours été très étroite.

2. Description dans Reifferscheid I p. 119-125.

3. Le catalogue de St-Gall le décrit (p. 66-68) mais n'en analyse pas le contenu. On trouvera l'incipit des sermons dans Gerbert, *Iter alemannicum*, éd. 2 (1773) p. 94-102.

4. Certains sermons sont omis par N (e. g. les 2 homélies sur s. Eusèbe, avant le sermon sur les Apôtres f. 132v). certains autres par G (e. g. sur l'Épiphanie f. 154).

Digitized by Google

modifié l'ordre de la collection et substitué aux sermons fournis par son modèle, des pièces étrangères. Jusqu'au f. 159 (soit pour 50 sermons) l'accord N G est presque parfait : les deux mss reproduisent un recueil ancien des homélies authentiques de s. Maxime. Mais de f. 159ᵛ à f. 162, N, dans un but liturgique sans doute, intercale 7 pièces [1]. Ayant alors rejoint G (de f. 163 à f. 168), il l'abandonne [2] enfin définitivement pour transcrire seul 11 sermons empruntés à divers auteurs.

C'est là qu'on trouve, sous la mention : *sci Hieronimi*, les nᵒˢ 3, 4, 5 et 6 de notre petite collection hiéronymienne. Quant aux n 1 (*Hodie uerus sol*) et 2 (*Dies Epiphaniorum*), ils appartiennent à la première partie, commune à N et G. Avec une 3ᵐᵉ pièce (*Duplex est temtationum species* [f. 155 de N]) dont l'auteur est Rufin traduisant s. Basile, ils forment, au milieu des sermons de s. Maxime, une curieuse petite enclave inauthentique déjà insérée dans l'archétype de N et de G puisque G la contient [3] à la même place que N. Aucune mention de la source où le copiste a puisé, mais la solidarité des 3 morceaux est évidente : elle s'accuse déjà par l'identique doxologie qui les termine, d'autant plus notable que les homélies authentiques qui les entourent n'en portent aucune.

Bref, *Dies Epiphaniorum* est, dans N G, anonyme [4] ; son insertion est très ancienne et sans rapport avec celle des autres pièces (3, 4, 5, 6) de la collection.

***

L'établissement du texte correct de notre homélie n'était pas difficile.

N et G servent de base. Ils ont été renforcés de deux autres mss presqu'aussi bons : 1) *Vat. lat. 1267* (= R) du XIIᵉ s. Recueil d'homélies. Malgré quelque désordre dans la succession des pièces, il semble que le sermon y soit attribué a s. Ambroise [5].

2) *Sessor. 99* (ancienne cote) (= S). Le ms lui-même est perdu mais une copie du XVIIIᵉ s. (due à Cipriano

1. Elles paraissent authentiques. Peut-être le copiste les a-t-il trouvées dans son modèle et s'est-il borné à les déplacer.

2. G renferme encore 49 homélies authentiques.

3. Sauf *Hodie uerus sol* supprimé sans doute comme faisant double emploi avec le sermon suivant.

4. C'est ce qui a motivé, dans la liste de la p. 167, la restriction marquée par des crochets.

5. Mais il appartient à la même famille que *Casin. 92* où le sermon est rapporté à Jérôme.

Digitized by Google

Terevegati) subsiste [1]. Le texte de S est presque celui de N sans que, probablement, il en dépende.

Ont été ajoutées les variantes des témoins suivants :

a) *Veron.* XVI (= V) offrant déjà malgré son âge (IXe s.) presque tous les traits de la mauvaise tradition.

b) *Vat. lat. 344* (= Z) du XVe s., texte modèle des premières éditions.

c) *Cod. Barber.* XIV. *44* (= B) du IXe s., reproduit d'après Vignier [2].

Enfin j'ai donné chaque fois que c'était utile pour éclairer l'histoire du texte, les leçons des éditions : Bâle 1492 (*bas*), Érasme (*er*), Romaine (*rom*), Mauristes (*ben*) [3].

DE DIE EPIPHANIORUM, DE EUANGELIO UBI DOMINUS BAPTIZATUS EST ET DE PSALMO XXVIII.

Dies epiphaniorum graeco nomine sic uocatur ; quod enim nos adparitionem aut ostensionem dicimus, hoc graeci ἐπιφάνειαν uocant. Hoc autem ideo quia dominus noster et saluator adparuit in terris. Licet enim olim natus esset ex maria et XXX iam annorum explesset aetatem, tamen ignorabatur a mundo. Eo tempore cognitus est quo ad iohannem baptistam, ut in iordane baptizaretur, aduenit et uox de caelo patris intonantis audita est : « *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi conplacui* ». Quem pater e caelis uoce monstrauerat, hunc spiritus sanctus, uersus in columbam et super caput illius

1. *Bibl. Vitt. Eman.* n. 2103. — Renseignements fournis par mon confrère dom O. Rousseau.

2. Avec grand empressement le Dr don Turrini, vice-bibliothécaire de Vérone, m'a copié V. Je dois la collation des mss romains à mon confrère dom G. Laporta.

3. Je n'ai reproduit les variantes purement orthographiques que pour N et G.

9 cf. Ps. 28[3] Mt 3[17] 11 cf. Mt 3[16]

Titulus: item (*om* R) de die ephyfaniorum (epyphaniorum R) et (*om* R) de euangelio ubi dominus baptizatus est et de psalmo XXVIII GNR ; de die Epiphaniorum ubi dominus baptizatus est et de psalmo XXVIII S ; de Epiphania V ; sermo de Epiphania exponens graecum uocabulum et de saluatoris baptismo pertractans, cui accommodat et exponit psalmum uicesimum octauum (XXVIII *bas*) : « Afferte domino » (*add* Epistola XVII *bas*) Z *bas*.

3 ephyfaniorum GN uocantur V nos : *om* V, apud nos Z *bas* 4 apparitionem G uel BVZ *bas er ben* didicimus V hoc : *om* VZ *bas er*, id B *ben* επιφανειαν : ephyfaniam GN, epiphaniam *ceteri codd.* 5 ideo dicimus B *ben* quia hodie B *ben* et saiuator : hodie et saluator V *er*, hodie saluator Z *bas* apparuit G, apparuit secundum carnem B *ben* terris : tenebris VZ *bas er* 6 iam *om* B 8 a Ioanne baptista B iordanne G 9 inthonantis G 10 mihi *om* V bene conplacui GB *bas er ben* _ _ e G, de *ceteri codd.* caelo N *rom* monstrauerat uoceVZ *bas er* 11 scs sps G uersa Z, uerus B *ben* quasi in B *ben* columba GVZB *ben* capud G, capite ipsius V

Digitized by Google

sedens, tactu quoque ipso uoluit demonstrare, ne quis alius dei filius putaretur ex populo. Quid hac humilitate sublimius? quid hac uilitate nobilius? Baptizatur a seruo, et a deo filius appellatur. Inter publicanos et meretrices et peccatores ad lauacrum uenit, et sanctior est baptizatore suo. Lauatur a iohanne in carne, sed ipse iohannem in spiritu lauat. Aquae quae cetera mundare consueuerant, domino nostro lauante mundatae sunt. Iordanes fluuius qui, eo tempore quando populum israhel dux iesus in terram repromissionis induxit, exsiccatus est, nunc, totis si potuisset undis, in unum locum uoluerat congregari, ut domini corpus intingeret.

Uidete, fratres, quomodo id quod in euangelio lectum est, in XXVIII psalmo fuerit ante praedictum. *Uox domini super aquas.* Locutus est enim dei filius ad iohannem : « *Sine modo, sic enim oportet nos adimplere omnem iustitiam.* » Sequitur : *Deus maiestatis intonuit*, quando pater filio testimonium reddidit dicens : « *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi conplacui.* »

Uox domini confringentis caedros. Baptizatus est enim christus, et erecti prius atque sublimes daemones conruerunt. *Succidit eos* dominus *quasi caedros libani et conminuit eos tamquam uitulus*, fragmenta arborum uentilans et calcibus stirpes in diuersa dispergens.

At econtrario de saluatore quid dicitur? *Et dilectus sicut filius unicornium.* Dilectus dominus noster atque saluator est filius unicornium, filius crucis, de quo dicitur in cantico abbacuc : « *Cornua in manibus eius, ibi abscondit fortitudinem suam.* » Postquam ergo dilectus iste crucifixus est, inpletum est illud quod dicitur in psalmo : *Uox domini intercidentis flammam ignis :* illo enim baptizato,

---

18. Jos. 3[17] 23. Ps. 28[3] 24. Mt 3[15] 25. Ps. 28[3] 26. Mt 3[17] 28. Ps. 28[5] 29 Ps. 28[5.6] 32 Ps. 28[6] 34 Hab. 3[4] 37 Ps. 28[7]

12 quoque ipso *om* B *ben* filius dei B *ben* 13 ex populo : *om* V, a populo *er* quid hac (2°) *om* B *ben* utilitate B 14 domino Z *bas er* 15 venit ad lauacrum R 16 baptista VZ *bas er* lauatur : baptizatur B *ben*, lauatus Z ab N et ipse VZ *bas er* 17 consueuerunt VZ *bas er* 18 nostro : notum G iordannis G 19 populum israhel eduxit (eduxit israhel V) iesus VZ *bas er* duxit iesus B *bas* ad terram VZ *bas er* et ad terram B *ben* induxit *om* VZ *bas er* 20 et siccatus est G fuerat siccatus V fuerat exsiccatus BZ *bas er ben* et nunc G totis : toti G, membris domini tactis Z *bas er* undas *er* in unum locum : uno loco VZ *bas er* noluerat Z, voluit B *ben* 21 congregare V *er* intingeret G adtingeret *ceteri cod.* *add.:* iordanis, inquit, reversus est retrorsum B *ben* 22 lictum G 23 fuerat RVZB *bas ben* 25 implere Z *bas er* intonuit maiestatis Z 26 filium G 27 mihi *om* V bene conplacui VZ *bas er* 28 confringentes G enim est N enim *om* Z *bas* 29 dae mones atque sublimes N 30 dominus — eos *om* Z quasi : tamquam *bas er* et *om* G eos dominus VZ *bas er* uitulos VB *ben* frangmenta G 31 calcans B in stirpes diuersa dispergens *bas* dispergens diuersa Z 32 at : ad G, ait Z, et *bas er*, *om* B *ben* quid : quod V, et Z dicit Z *bas er* 33 unicornuorum GRS (*in ras.*) dilectus — unicornium *om* G *bas* noster *om* B *ben* atque *om er* filius : filius dei B *ben* 34 abbacum N, ambacu G 35 ergo : autem B *ben* 36 impletum N illut N dicitur : sequitur VZB *bas er ben* 37 intercidentes G flamma NG ignis *om* V.

Digitized by Google

et uniuerso mundo, christo lauante, mundato, gehennae ignis extinctus est.

40 *Uox domini concutientis desertum.* Deserta fuit ecclesia, quae prius filios non habebat. Ad praedicationem christi, deserta ista *conmota est* et « *parturiuit et peperit, et nata est in una die gens tota simul.* » Illa quae ante dicebatur *desertum cades*, hoc est desertum sanctitatis — siquidem non habuerat sanctitatem —, coepit *parere ceruos*, et 45 sanctorum suorum emittere greges, qui serpentes in terris interficiunt, qui uenena contemnunt. Quibus discurrentibus et in toto orbe christi euangelium praedicantibus, *in templo eius omnes dicent gloriam* deo.

Sequitur : *Dominus diluuium inhabitare facit.* Consideremus totum 50 orbem, respiciamus barbaras nationes, romanum quoque mente lustremus imperium : ubique in christo credunt, ubique in nostrum dominum baptizantur. Et ita fit ut non una aqua sed quodammodo sit diluuium baptismorum.

Quapropter, fratres carissimi, quoniam *consummatum est tabernaculum* — hoc enim psalmi istius titulo praenotatur —, quoniam 55 ecclesia uiuis lapidibus structa est, *adferamus domino filios dei, adferamus ei filios arietum* — apostolorum atque sanctorum — et imitemur saluatorem nostrum qui ipse et pastor, et agnus, et aries appellatur : qui pro nobis immolatur in aegypto, qui pro isaac 60 cornibus tenetur in sentibus, et dicamus : « *Dominus pascit me et nihil mihi deerit, in loco pascuae ibi me conlocauit, super aquam refectionis educauit me* », cui est gloria et imperium in saecula saeculorum.

***

---

40 Ps. 28[8] 41 cf. Ps. 28[3] 42 cf. Is. 66[7] 43 cf. Ps. 28[8] 44 cf. Ps. 28[9] 47 cf. Ps. 28[9] 49 Ps. 28[10] 54 Ps. 28[1] 56 cf. Ps. 28[1] 59 cf. Ex. 12[6] Gen. 22[13] 60 Ps. 22[1-2] 62 cf. 1 Petr. 4[11].

40 desertam Z aeclesia G prius *om* Z *bas* 41 filium V sta *om* VZ *bas er* commota G 42 parturit Z et peperit *om* G et (3°) *om* B 43 illa die NS, in illa V antea RSB *ben* dicebatur antea R cadens S 44 quae non *bas er*, non *om* V parire N 45 tuorum G, *om.* VZ *bas er* in terris *om* VZB *bas er ben* 46 et *post* orbe VZ *bas er* in *om* B 47 urbe G 49 faciet G considerimus G 51 in *om* B *bas* christum Z *bas er* nostrum : christum B, nomine *er* 52 domini *er*, deum *bas* 53 sit : fit NGS 54 fratres carissimi quoniam *om* VZ *bas er* 55 titulu G et quoniam *ben* 56 aeclesia G ex uiuis *er* structa NG[1], extructa RSVZ *bas er*, constructa BG[2] *ben* afferamus N, adferamus — dei *om* V filio G deo GS 57 afferamus N ei *om* G aritum G atque : et *er* 58 et ipse *ben* et aries *om* B *ben* 59 appellatur : immolatur *bas* qui (1°) : et qui R immolatur : appellatur *bas* isac G 60 cornibus *om* B *ben* 61 mihi : mi G pascue N pascui G collocabit S super : cum Z aquas V aqua Z 62 educabit S, edocauit G gloria et imperium : gloria et honor G, honor et gloria Z *bas er*, gloria B *ben* 63 *add* amen RSZB *bas er ben*.

Digitized by Google

La simple lecture de cette homélie montre déjà l'analogie de son plan avec celui des *Tractatus* de s. Jérôme. Il aimait à commenter dans un même sermon l'évangile et le psaume, mais non simultanément comme faisait s. Augustin : Jérôme traitait les deux sujets l'un après l'autre [1]. Ainsi notre homéliste.

Au plan identique répond l'identique méthode de développement: la manière d'exposer le texte biblique par brèves remarques, adoptée dans notre sermon, est celle de la plupart des *Tractatus de psalmis* et des *Commentarioli in psalmos*. Style d'exégète plus que d'orateur.

Entrant maintenant dans le détail des comparaisons et suivant ligne par ligne le sermon, on constatera vite que tout y est hiéronymien : forme et fond.

Forme d'abord.

La liste suivante, encore qu'assez longue, est incomplète. Nous avons si peu de textes critiques des œuvres de Jérôme et si peu de tables pour aider les confrontations que, malgré l'effort, beaucoup de choses échappent. Les ouvrages surtout consultés sont les *Tractatus de psalmis* (ed. Morin. = *Tract.*), les *Commentarioli in psalmos* (ed. Morin. = *Comm.*), les *Commentaires sur Jérémie* (ed. Reiter. = *In Hier.*) et les *Lettres* (ed. Hilberg = *Epist.*) [2].

l. 5 et l. 33. DOMINUS NOSTER ATQUE SALUATOR] Groupement élégant très fréquent dans Jérôme. — *Tract.* : Dicit DNS ATQUE SALUATOR 69, 1, 86, 19 ; sicut et DNS ATQUE SALUATOR NOSTER 69, 9 ; uis comedere ipsum DNM TUUM ET SALUATOREM 72, 17 ; DNS ergo NOSTER ATQUE SALUATOR narrat 103, 29 ; loquitur et DNS NOSTER ATQUE SALUATOR 108, 19 ; DNS NOSTER ATQUE SALUATOR 111, 5 ; dns uenit, DNS ATQUE SALUATOR 141, 20 ; etc. *In Hier.* : 17^{9} 22^{29} 30^{8} 32^{26}.

l. 7. EO TEMPORE cognitus est QUO ; l. 18. EO TEMPORE QUANDO populum] Deux expressions employées couramment par Jérôme.

---

1. Hoc interim de psalmo [IX] breviter disputatum est... nunc de evangelio legamus... (*Anecd. mar.* III, II, 27)

Licet multa de evangelio dixerimus, tamen debemus et de psalterio quaedam dicere (*id.*, 278).

« *Deus ultionum* » [ps. XCIII]... Sive Patrem, sive Filium, sive Spiritum sanctum dixeris, iuxta rationem Trinitatis quam in evangelio exposuimus. (*Anecd. mar.* III, III, 81).

Antequam de evangelio disputemus, de titulo psalmi [XCV] videntur nobis pauca dicenda (*id.*, 86).

2. Certains commentaires ont eu dans Migne deux éditions avec pagination différente. Pour éviter toute méprise nos citations indiqueront le chiffre du verset initial de la section biblique commentée à l'endroit cité.

Digitized by Google

— *Tract.* : EO inquiunt TEMPORE QUO surrexit 18, 25 ; EO TEMPORE QUO de saul scribitur 20, 9 ; EO TEMPORE QUO perdebat 35, 22; etc. EO enim TEMPORE QUANDO mortua est 19, 24 ; EO TEMPORE QUANDO dicit 20, 17 ; EO TEMPORE QUANDO deus locutus est 54,24 ; ILLO TEMPORE QUANDO fuit david 64, 20 ; EO TEMPORE QUANDO salomon 111, 13 ; etc.

l. 9. uox de caelo patris INTONANTIS AUDITA EST... [l. 13] QUID HAC humilitate SUBLIMIUS? QUID HAC uilitate NOBILIUS ? BAPTIZATUR A SERUO et a deo filius appellatur] BAPTIZATUR A SERUO sed uox desuper dei INTONANTIS AUDITUR... QUID HAC stultitia PRUDENTIUS. uarietate distinctius, sapientia obscurius ? *In Eph.* 3^{11}.

Pour UILITAS désignant l'abaissement de l'Incarnation : Te scandalizat UILITAS corporis, *Tract.* 200, 1 ; non adsumpserunt corpus, non adsumpserunt aliquam UILITATEM, *Tract.* 356, 12 ; carnis quam suscepit .. UILITATEM, *Comm.* 57 ; in hominis UILITATE, *Epist.* 121, 5.

l. 11. Sps scs... super caput illius sedens... NE QUIS alius dei filius PUTARETUR ex populo] Sedit quoque columba super caput Jesu NE QUIS PUTARET uocem patris ad joannem factam, non ad dominum *In Mt* 3^{16}.

Cf. outre cette très remarquable correspondance d'idées, l'usage fréquent de NE... PUTARET : NE fides... eloquentia fieri PUTARETUR, *id.* 4^{20} ; NE quis PUTARET, *id.* 5^{3} ; NE PUTAREMUS, *Tract.* 234, 14; NE QUIS PUTET, *id.* 326, 4 ; etc. *In Hier.* : 8^{10} 24^{1} 31^{20}.

l. 19. quando populum israel DUX IESUS IN TERRAM REPROMISSIONIS INDUXIT] IESUS DUX qui populum eductus fuerat de Aegypto, *Tract.* 100, 24.

Ille nos INDUXIT IN TERRAM REPROMISSIONIS, *id.* 57, 14. 19 ; INDUXIT EOS IN TERRAM REPROMISSIONIS, *id.* 73, 26; [Ezras] INDUXIT IN TERRAM REPROMISSIONIS, *id.* 113, 25; Iesus filius naue .. de solitudine populum IN TERRAM REPROMISSIONIS INDUXIT, *In Agg.* 1^{1}.

Cf. *In Hier.* : 2^{18} 3^{18} 32^{20}.

l. 21. ut dn̄i corpus INTINGERET] Docent omnes gentes deinde doctas INTINGUNT aqua, *In Mt.* 24^{28}; fidei INTINGERENT sacramento, *id.*

l. 29. ERECTI prius atque SUBLIMES daemones CONRUERUNT] Ces trois mots sont employés par Jérôme à chaque instant. Voyez pour les *Tract.* ERIGI : 276, 3 ; 281, 7 ; 282, 3 etc. ; SUBLIMIS : 329, 24 ; 349, 30 ; 413, 3 ; 416, 16 etc. ; CONRUERE : 338, 19 ; 358, 6 ; 406, 12 etc.

En groupement : Jubentur portae IN SUBLIME ERIGI, *Tract.* 416, 15 ; ERIGIMUR ergo qui prius CONRUERAMUS, *Comm.* 28, 14 ; quanto quis SUBLIMIOR fuerit debet timere ne CONRUAT, *In Ez.* 15^{15} ; timere debemus ne DE SUBLIMIBUS CONRUAMUS, *In Joel.* 2^{18} ; DE SUBLIMIBUS in terram conruere faciam, *In Hier.* 23^{36}.

Digitized by Google

l. 32. at E CONTRARIO] Innombrable chez Jérôme : *In Hier.* : AT illi E CONTRARIO responderunt 6^{16} ; AT nunc E CONTRARIO 7^{29}; et E CONTRARIO sapientia 8^{9} ; E CONTRARIO 15^{6} 17^{7} etc.

In Phil. prolog. : AT E CONTRARIO qui...

Tract. : 7, 8. 17 ; 20, 4 ; 47, 3 ; 76, 18 etc.

l. 33. Filius unicornium filius CRUCIS, de quo dicitur in cantico abbacuc (3^{4}) : « *cornua in manibus eius, ibi abscondit fortitudinem suam* »] « *Cornua in manibus eius* » uexilla et tropaea *crucis*, et in ipsis cornibus « *abscondita est fortitudo eius* » ... in cruce paulisper abscondita est, etc. *In Abacuc* 3^{4}.

Noter que l'ancienne version lisait tout autre chose que « *abscondita est fortitudo eius* » [1]. Jérôme cite ici librement sa propre traduction.

l. 45. qui serpentes in terris INTERFICIUNT, qui UENENA CONTEMNUNT] Ceruorum natura est ut serpentum UENENA CONTEMNANT, quin potius naribus suis extrahant de cauernis ut INTERFICIANT atque dilacerent, *Tract.* 411, 11. Cf. 273, 16 : ceruus... INTERFICIT serpentes ; 105, 26 : hoc animal serpentes occidit et ipsos comedit.

Cette propriété des cerfs est un lieu commun de l'ancienne symbolique zoologique mais l'expression en est ici très particulière. Noter surtout : UENENA CONTEMNERE.

l. 46. quibus DISCURRENTIBUS et IN TOTO ORBE euangelium PRAEDICANTIBUS] Apostolos intelligi uolens... ut mundi et pulchri essent ad PRAEDICANDUM et IN TOTO ORBE DISCURRERENT, *In Isai.* 52^{7} ; aduersariae potestates dicuntur esse caelestes quae inter caelum et terram DISCURRUNT, *id.* 50^{2} ; Euangelia haerent mutuo et IN TOTO ORBE uolitantia huc illucque DISCURRUNT, *In Ezech.* 1^{8}.

l. 50. respiciamus BARBARAS NATIONES, ROMANUM quoque mente LUSTREMUS IMPERIUM] L'opposition entre les deux parties de l'univers est couramment exprimée par Jérôme par ces deux mots.

1) *In Hier.* : De ROMANO tacet IMPERIO 5^{6} ; contra IMPERIUM ROMANUM fecisse 25^{26}. *Epist.* : 121, 11 (quatre fois) ; 128, 5 : ROMANI IMPERII caput ; 130, 7 : hostem ROMANI IMPERII.

2) *Epist.* 133, 9: BARBARAE NATIONES moysen... cognouerant. *In Dan.* 6^{25} : signa fieri per seruos dei apud BARBARAS NATIONES ut... religio praedicetur ; *In Gal.* 4^{1} : deos... et BARBARAE NATIONES... uenerentur.

Voyez aussi : *Epist.* 50, 3 LUSTRARE nobilium domos. ; *Epist.* 53, 1 : quosdam LUSTRASSE prouincias, etc.

l. 55. HOC enim PSALMI istius TITULO PRAENOTATUR] *Tract.* : Ps. V HOC TITULO PRAENOTATUR 10, 7 ; PSALMI TITULIS PRAENOTANTUR 17, 10 ; « *Intellectus Asaph* » HOC TITULO PRAENOTATUR

1. Voyez p. ex. la citation d'Augustin, *de Civ. Dei* 18, 32 : « *et posuit caritatem firmam fortitudinis suae.* »

Digitized by Google

58, 8 ; LXXX ps. HOC TITULO PRAENOTATUR 92, 3 ; quoniam IN TITULO « *alleluia* » PRAENOTATUM EST 206, 1 etc. ; *Comm.* 60, 5 : « *intellectus* » IN TITULO PRAENOTATUR.

l. 55. quoniam ECCLESIA UIUIS LAPIDIBUS STRUCTA EST]. Cum corpus domini ecclesia sit, et ECCLESIA de UIUIS LAPIDIBUS CONSTRUATUR. *In Eph.* 4[11].

Voyez aussi pour STRUERE : cogitent quid ipsi STRUANT mendacii *In Hier.* 18[18] ; quales uiri eam [= ecclesiam] fundauerint, STRUXERINT. — *De uiris inlustr.* prolog. (TU XIV, 1 p. 2).

l. 57. adferamus ei filios ARIETUM — apostolorum atque sanctorum — et IMITEMUR SALUATOREM nostrum qui ipse et pastor et agnus et ARIES APPELLATUR]. ARIETES sunt qui configurantur dominicae passioni ut IMITENTUR UERUM ARIETEM. *In Ez.* 46[18].

l. 59. qui pro nobis IMMOLATUR IN AEGYPTO, qui PRO ISAAC cornibus tenetur IN SENTIBUS]. Iste est agnus qui IMMOLATUR IN AEGYPTO, *In Ez.* 46[12]. Crediderit quod... PRO ILLO [= isaac] aries IMMOLATUS coronatusque SENTIBUS, passionem domini deformarit, *In Philem.* v. 4.

Voyez pour SENTES : Uidit eum SENTIBUS coronatum, *Tract.* 384, 29 ; peccatorum SENTIBUS praegrauatum, *Epist.* 130, 8 ; malarum cogitationum SENTIBUS occupetur, *In Ez.* 16[48] ; rhamnus plena SENTIBUS, *In Abac.* 3[17].

l. 60. et dicamus : « *Dns* PASCIT *me et nihil... refectionis educauit me* »]. Jérôme cite avec excès ces 2 versets. — Voyez surtout pour les commentaires des Prophètes : pascentur in ecclesiae pratis et dicent : *Dns* PASCIT *me*... etc. (*In Isai.* 5[17]) ; pascentur et dicent : *Dns* PASCIT *me*... etc. (*id.* 15[28]) ; possintque cum psalmista dicere : *Dns* PASCIT... etc. (*id.* 35[4]); pascentur... et dicent : *Dns* PASCIT... etc. (*id.* 49[8]) ; requiescant... et dicent : *Dns* PASCIT... etc. (*In Ez.* 34[1]) ; potest dicere : *Dns* PASCIT... etc. (*id.* 45[13]) ; ut possint dicere : *Dns* PASCIT... etc. (*In Mich.* 5[4]).

Noter que toujours Jérôme lit PASCIT, jamais *regit* et que dans presque toutes les citations (5 sur 7) le psaume est cité jusqu'à EDUCAUIT ME c'est-à-dire exactement comme dans le sermon.

l. 62. CUI EST GLORIA ET IMPERIUM IN SAECULA SAECULORUM] Cette finale est celle des *Tractatus in ps.* 87, 91 et 93. Dans les autres on lit : CUI EST GLORIA IN SAECULA SAECULORUM, à peine différent.

Une suite si constante de rencontres est significative. C'est du Jérôme que nous avons lu, du Jérôme sans grand effort d'originalité — encore que la phrase reste soignée, concise et musclée — mais conforme jusqu'aux moindres détails aux inconscientes habitudes littéraires que trahissent les autres œuvres oratoires du moine de Bethléem. Si l'on tient compte que ce faisceau d'indices con-

Digitized by Google

corde avec l'affirmation des manuscrits, est-ce trop s'avancer que de l'appeler une preuve ?

De la forme passons au fond, comparant les pensées et l'exégèse du sermon avec les idées personnelles de Jérôme.

1. L'auteur a sur le sens de la fête qui se célèbre, une opinion arrêtée : Celle de Jérôme, que l'on trouve exprimée dans ses commentaires sur Ezéchiel (1[3]).

Sermon	*Commentaires*
Dies EPIPHANIORUM graeco nomine sic uocatur... quia dns noster et saluator adparuit in terris. LICET ENIM OLIM NATUS ESSET EX MARIA... TAMEN IGNORABATUR A MUNDO. Eo tempore cognitus est quo... uox de caelo patris intonantis audita est : « *Hic est filius meus* », etc.	EPIPHANIORUM dies hucusque uenerabilis est NON, UT QUIDAM PUTANT, NATALIS IN CARNE : TUNC ENIM ABSCONDITUS EST ET NON APPARUIT. Quod huic tempori congruit quando dictum est : « *Hic est filius meus* », etc.

Déjà *Epiphania*, neutre pluriel, est à signaler : forme plus correcte que le féminin, plus rare aussi. Mais on notera surtout l'exclusion si ferme de toute autre commémoraison que celle du baptême de Jésus : seul avec Jérôme, Maximin l'arien [1] — dans une région presque orientale — est témoin de cet usage en Occident où, partout ailleurs, on rappelait aussi les mystères de l'enfance [2]. Et l'on observera que pour justifier leur pratique, les autres en appellent simplement à la tradition [3] ; Jérôme, lui, prend soin de donner la raison théorique, empruntée aux grecs [4] : la naissance du Sauveur n'étant pas une *adparitio*, ne se peut appeler *Epiphanie*. Notre sermon adopte donc exactement le point de vue hiéronymien, unique parmi les latins.

2. Le commentaire du psaume 28e fournit matière à comparaisons, Jérôme l'ayant annoté dans ses *Commentarioli* et en ayant souvent parlé ailleurs.

Par un prodige de souplesse, l'auteur du sermon réussit à appli-

1. Cf. *Journal of th. St.* XVI p. 163. 174.

2. Voyez, pour l'Espagne : Prudence (Cath. XII) ; pour l'Italie : Paulin (Carm. 27, 45), Ambroise (hymne : *Illuminans Altissimus*), Pierre Chrysologue (Serm. 157), Léon-le-Grand (Sermon 33) ; pour l'Afrique : Augustin (Serm. 203).

3. Ainsi Jérôme lui-même dans son sermon pour Noël (*Anecd. Mar.* III, II, 396)

4. Cf. Chrysostome *De Bapt. Chr.* 2 (PG 49, 365-6).

Digitized by Google

quer tout le psaume au baptême du Christ. Exégèse forcée dont ni Eusèbe (écho d'Origène ?) [1], ni Hésychius de Jérusalem, ni s. Basile, ni Didyme, ni Théodoret, ni s. Augustin, bref aucun des commentateurs connus — Jérôme mis à part — ne lui a fourni le modèle. La plupart d'entre eux ne voient même dans le psaume aucune allusion au baptême.

Par contre l'explication de l'homélie est celle des *Commentarioli*, et plusieurs fois Jérôme a affirmé que tout le psaume doit être ainsi expliqué [2].

Voici, à titre d'exemple, deux passages particulièrement significatifs :

Sermon (*l. 37 et 51*).	*Commentarioli*.
Uox dn̄i intercidentis flammam ignis : illo enim baptizato et uniue·so mundo... mundato GEHENNAE IGNIS EXTINCTUS EST.	*Uox dn̄i incidentis f. ignis.* Poenitentiam Ioannes in deserto praedicans, omnem GEHENNAE RESTINGUEBAT ARDOREM.
Diluuium inhabitare facit ...UBIQUE in nostrum dn̄m baptizantur. Et ita fit ut NON UNA AQUA SED quodammodo sit DILUUIUM baptismorum.	Adtende... quod NON dixerit AQUAS sed DILUUIUM : ut ABUNDANTIAM gratiae spiritalis ostenderet [3].

Il faut la volonté d'interpréter tout le psaume du baptême pour trouver ce sens recherché à *flammam ignis* et à *diluuium*. Aussi bien, les autres commentateurs n'ont-ils pas repris l'étrange exégèse. Remarquer encore qu'il n'y a ici nul plagiat : la forme littéraire des deux parallèles atteste leur indépendance.

3. Rapprochement plus caractéristique encore avec les *Commentarioli :* il ne s'agit plus seulement d'exégèse concordante mais, en sus, d'erreur commune dans le texte biblique.

Sermon (*l. 30-31*)	*Commentarioli*
Et conminuit eos tamquam uitulus, fragmenta arborum uentilans et CALCIBUS stirpes in diuersa dispergens.	*Et conminuet eas ut uitulus Libani*, ramos earum [arborum] et uirgulta CALCIBUS uerberans.

1. Le commentaire d'Origène est presqu'entièrement perdu. Les *Analecta* de Pitra contiennent cependant l'exégèse de 28[9] (III, 3) ; elle ne ressemble en rien à celle des *Commentarioli*.

2. « Omnia baptismi salutaris et ecclesiae mysteria concinuntur » dit-il, *In Isaiam* l. 17, prologue. Voyez encore la lettre *ad Sunniam*, ad loc.

3. Même idée *In Isai*, l. 17 prol.: « ut multitudinem credentium demonstraret, intulit : *Dn̄s diluuium inhabitare facit.* »

Digitized by Google

A noter d'abord la similitude de forme littéraire : le participe présent et ce descriptif *calcibus*, évoquant le jeune animal qui déchire de son sabot les branches des cèdres. A noter ensuite la correspondance du symbole: les cèdres dont les orgueilleux, avant tout les démons — *erecti atque sublimes* —. Le vigoureux «*uitulus*» qu'est le Christ les réduira en miettes. Exégèse originale nulle part rencontrée [1]. A noter surtout que tout ce symbolisme repose sur une mauvaise traduction : *uitulus* au lieu de *uitulum*, laquelle est contraire à l'hébreu, contraire aux LXX (ὡς τὸν μόσχον), contraire à toutes les versions latines connues [2] mais, par contre, conforme à la traduction *Iuxta Hebraeos* de s. Jérôme.

4. Dernier parallèle, et le plus significatif. Le sermon (l. 40-45) est comparé avec les commentaires sur Isaïe et sur l'Ép. aux Galates.

> SERMON : « *Uox dn̄i concutientis desertum* » DESERTA fuit ecclesia quae PRIUS filios non habebat. AD PRAEDICATIONEM CHRISTI deserta ista conmota est et « *parturiuit et peperit et nata est in una die gens tota simul* ». Illa quae ante dicebatur desertum Cades, hoc est desertum sanctitatis — siquidem non habuerat sanctitatem — coepit PARERE ceruos et sanctorum suorum emittere greges.

A rapprocher des 3 passages suivants :

> a) IN ISAI. 35[1] [PL 24, 387] « *Laetabitur deserta et inuia* » etc... quae PRIUS deserta fuerat, DE QUA IN PSALMO DICITUR : « *Uox dn̄i concutientis desertum* » etc. mutabitur in rerum abundantiam... omnis candor et... dabuntur desertae quondam Ecclesiae.
>
> b) IN ISAI. 66[7] [PL 24, 684] « *Si parturiuit terra in die una ; aut si nata est gens simul quia parturiuit et peperit sion paruulos suos* » etc... quod scilicet qui omnes homines creauit ex nihilo possit de uniuersis gentibus unam partem in se credentium ecclesiam facere. Denique IN 28° PSALMO ubi nos legimus : « *Uox dn̄i concutientis desertum* », in hebraeo scriptum est : « *Uox dni* PARERE FACIENS *desertum* » ut DESERTA PRIUS ecclesia generet, et perficiantur cerui... sensus est quod uno tempore AD PRAEDICATIONEM EUANGELIORUM una gens totius orbis oriatur... quae PRIUS fuerat sterilis, postea PARTURIUIT ET PEPERIT.
>
> c) IN GAL. 4[27] [PL 26, 418. Jérôme commente la citation d'Isaïe 54[1] (*Laetare sterilis quae non paris* etc.) où l'Apôtre voit décrite l'Église des Gentils.] Sterilis... ecclesia, sine uiro christo... diu IACUIT IN DESERTO sed... statim ut est uiro iuncta, concepit et

1. Pour tous les autres commentateurs le *uitulus* n'est pas l'agent mais la victime de cette terrible *comminutio*.

2. Au point que la traduction courante *uitulum* a réagi sur les mss du psautier « Iuxta Hebraeos » de Jérôme : Vallarsi, comme Martianay, imprime *uitulum*. *Uitulus* a été restitué par de Lagarde et par Harden.

Digitized by Google

peperit. Et in isaac exclamat dns per prophetam : « *si est gens nata simul* » [Is. 66[7]] quando UNA DIE — in actibus apostolorum — tria milia et quinque milia hominum crediderunt.

L'idée de Jérôme est une combinaison des éléments suivants : 1) le *desertum* du psaume est l'Église, d'abord sans enfants puis féconde; 2)cette fécondité date de la Pentecôte « *ad praedicationem euangeliorum* » ; 3) ce jour-là se vérifie la prédiction d'Isaïe 66[7] : « *in die una nata est gens simul* » [1].

Ces éléments sont réunis par une exégèse arbitraire car le *desertum* du psaume n'est nullement l'Église ; la mention de l'Église n'appelait pas nécessairement celle de la Pentecôte ; moins encore devait-on s'attendre au rappel d'un obscur passage d'Isaïe. Ce conglomérat inconnu des autres commentateurs est une création de Jérôme. Que le sermon le présente si clairement, si complètement, et sans rien copier, est révélateur de son origine. On aura remarqué qu'il adopte implicitement la leçon « PARERE FACIENTIS DESERTUM ». Nouvelle et dernière empreinte hiéronymienne.

***

Quand Jérôme composa-t-il cette homélie ? On n'a que peu d'éléments pour le fixer avec précision. Quelques points de repère, cependant, invitent à descendre assez bas.

1. L'exégèse du psaume 28e accuse un progrès sur les *Commentarioli*. Là Jérôme, dépendant des sources grecques dont il s'inspirait [2], distinguait encore entre *Dominus*, Jésus et *Vox Domini*, Jean-Baptiste. Dans le sermon, il s'est dégagé de cette subtile distinction. Tout le commentaire y est, d'ailleurs, plus ferme et plus simple. Cela nous reporte après 392 [3].

2. La lettre sur les étapes d'Israël dans le désert, qui est de 400, rejette l'interprétation « *sancta* » pour *Cades* [4], adoptée dans notre sermon (l. 43) ; mais Jérôme la reprend lui-même à la dernière page de ses commentaires sur Ézéchiel [5], écrite en 414. On éloignera donc de 400 et rapprochera de 414 la composition du sermon. Ce voisinage de 414 s'accorde aussi avec les données littéraires : c'est

1. Cf. *Epist.* 69 n. 6. ; *In Jonam* 2[9] ; *In Hier.* 31[8].
2. Voyez le pseudo-Basile *In ps.* 28[m] PG 30 c. 71.
3. La chronologie adoptée ici est celle du P. Cavallera dans son *Saint Jérôme* I. t. 2,
4. *Epist.* 78, 35 : « *Cades* non, ut plerique aestimant, *sancta* dicitur, sed *mutata* siue *translata* ».
5. *In Ezech.* 48[23] : « usque *Cades*, quae interpretatur *sancta* ».

Digitized by Google

dans l'*In Ezechielem* que Jérôme justifie le sens donné à « Epiphanie », les parallèles les plus frappants sur la signification de *deserta* se lisent dans l'*In Isaiam* presque contemporain (410), et c'est alors surtout que se constate l'entrain de Jérôme à citer les versets : *Dominus pascit me...*

3. Enfin pourquoi les allusions et symboles du sermon sont-ils seulement suggérés tandis qu'ailleurs (p. ex. *In Abac. Tract.*) Jérôme se donne la peine de les expliquer, sinon parce qu'il suppose que ses auditeurs en ont l'intelligence, pour en avoir entendu souvent l'exposition ? Ainsi le symbole d'Abacuc (l. 34), l'allusion à Isaïe, à la Pentecôte (l. 42), le symbolisme des cerfs (l. 45).

La netteté de la pensée, la hardiesse de certaines expressions [1], le style simple, dégagé des recherches oratoires, plaident aussi pour une date assez tardive.

Le sermon doit avoir été écrit, non simplement sténographié à l'audition comme les *Tractatus*, dont il n'a ni la verve ni les longueurs. Le style est correct et élégant, parfois incisif. Il n'a pas au même degré que certaines lettres la verdeur et le mordant qui font saillir la pensée. Il se rapproche plus de la langue des commentaires et des épîtres exégétiques. Quant au contenu, il est intéressant sans plus. On en retiendra surtout l'attestation probable de la lecture du psaume 28e à l'office de l'Épiphanie [2]. Ce renseignement, joint à ceux des *Tractatus*, permettrait peut-être de délinéer la liturgie en usage au monastère de Bethléem et d'en discerner les attaches.

Le plus réel intérêt de cette courte homélie restera néanmoins d'être sortie de la plume de Jérôme. Il était assez grand pour que rien de ce qui le touche ne nous laisse indifférents.

D. B. CAPELLE.

---

1. Surtout l. 11 ce *uersus in columbam* vraiment très dur. Cf. Epist. 18, 4.

2. Jérôme ne l'affirme pas expressément mais la comparaison avec les autres *Tractatus* où psaume et évangile liturgiques se trouvent pareillement commentés, autorise cette hypothèse que recommande encore l'usage fréquent, dès les temps anciens, de ce psaume à l'Épiphanie.

Digitized by Google

DEUX NOUVEAUX SERMONS RETROUVÉS DE SAINT AUGUSTIN

Le ms. B. III. 3. de la Bibliothèque de l'Université de Bâle provient de la Chartreuse du Val Sainte-Marguerite, au Petit-Bâle : c'est un des livres relativement anciens et précieux dont le doyen de Rheinfelden, Antoine Rütschmann, dans la première moitié du XVe siècle, fit don à cet établissement. Il porte au dos une première cote B. 1, peut-être celle sous laquelle il figurait dans la bibliothèque de cet ecclésiastique, qui semble avoir fait faire la reliure actuelle, avec son triple A. (Antonius ?) gravé sur la partie métallique du fermoir ; dans celle des Chartreux, il portait la cote f. lxix 1um. Il se compose de 289 feuillets : 0^m^,336 × 0^m^,257. Le texte, en belle minuscule carolingienne du IXe siècle, est disposé sur deux colonnes de 27 lignes chacune ; la façon dont il se présente montre assez qu'il reproduit un modèle écrit *per cola et commata* : presque aucun signe de ponctuation, membres de phrases séparés seulement par des intervalles en blanc et des mises à la ligne à tout bout de champ. L'ornementation est sobre, se réduisant presque à des *Incipit* et *Explicit* en onciale rouge ou noire ; on trouve bien çà et là, comme jetées au hasard, quelques initiales plus ornées, mais elles se rapprochent plus, comme dessin et comme coloris, des productions grossières de l'époque mérovingienne que des chefs-d'œuvre paléographiques de l'art carolingien. En fait de particularités qui pourraient dénoter le pays d'origine, je signalerai spécialement le redoublement de certaines consonnes, par exemple, dans *mittigare, ammare, ammittere, hyemme, errogare*, etc. ; l'*h* remplacé au-dessus de la ligne par une sorte de trait vertical coupé à droite par un trait horizontal plus petit ' (*'arescent, 'aurias, in'iare*, etc), parfois tout à fait supprimé *(abere, in ac uita, adibere)* ; l'r aussi omis, ou suppléé après coup, *(petinet)* ; le bétacisme *(adiubent, iuba*, au contraire *deuita*, pour *debita)*. Les abréviations sont assez rares : j'ai remarqué, entre autres, *h̄o* pour *homo*. Une fois aussi, j'ai noté *praessus*, pour *praensus*, ce qui donne lieu de croire que l'*n* de l'archétype affectait la forme d'un *s*.

Quant au contenu du volume, le titre mis en tête par les Char-

Digitized by Google

treux indique simplement AUGUSTINUS SUPER IOHANNEM ; mais, comme on le verra tout à l'heure, le codex contient deux pièces qui n'ont rien à faire avec les *Tractatus* du saint évêque sur le quatrième évangile, et la disposition même de ces *Tractatus* mérite que nous nous y arrêtions un instant, comme pouvant nous renseigner sur les relations d'affinité de ce recueil avec les autres exemplaires du même ouvrage signalés jusqu'ici.

Disons tout de suite que l'aspect sous lequel se présente ici la série des *Tractatus* ne laisse pas de surprendre par son caractère anormal. En effet, elle commence sans la moindre apparence de titre, fol. 3rb, par l'*Incipit* du premier discours : « Intuentes quomodo (*pour* quod modo) audiuimus ex lectione apostolica... » Et elle est immédiatement précédée d'un Sermon attribué à s. Augustin sur les versets 12 et 13 du Psaume XCIII.

Autre particularité étrange : une première série de *Tractatus in Iohannem* prend fin fol. 155va par les mots EXPLICIT SERMO XXI ; mais il se trouve que ce prétendu vingt-et-unième discours est en réalité le XXIVe, les pièces XX-XXII ayant été omises par le copiste, on ne sait trop pourquoi. Sur l'espace libre qui restait après ces XXI *Tractatus*, on a transcrit de première main, et sans nom d'auteur, un sermon sur le figuier stérile, dont il sera question plus loin.

Au recto du fol. 158, commence une nouvelle série, non point celle qui devrait faire suite au Tract. XXIV, mais une autre qui comprend les soixante-dix dernières pièces, à partir du récit de la Cène jusqu'à la fin de l'évangile selon s. Jean. Et cette dernière série, parfaitement en ordre et complète (à l'exception de la plus grande partie des Tract. CXVII-CXX, qui remplissait un cahier déjà manquant lors de la reliure du volume, au XVe siècle), semble former un tout à part, une subdivision ancienne de l'ouvrage : car elle est précédée, fol. 158-160, d'une liste de *Capitula*, allant de I à LXX, et terminée par la rubrique suivante : « Explicit capitula sermonum sancti Aureli Augustini, id est a cena usque ad finem numerum LXX. »

La composition même matérielle du volume montre assez qu'il a été constitué tant bien que mal, à l'aide de ce qui restait de deux codices, l'un et l'autre de même époque, de même main peut-être, mais primitivement séparés. En effet, tandis que les cahiers formant la première partie ont été presque à l'origine marqués de chiffres romains, de I à XX, la seconde portion, au contraire, comprenant les soixante-dix derniers *Tractatus*, se compose de dix-sept cahiers

Digitized by Google

désignés au moyen de minuscules allant de *a* à *r*. Encore est-il visible qu'il ne restait que des débris de cette seconde partie, à l'époque où le tout fut relié ensemble ; car non seulement il y manque, comme je l'ai dit, le cahier *p* tout entier, mais on a dû après coup suppléer trois feuillets après le cahier *l*, deux autres après le cahier *o*.

Dans la bibliothèque de l'Église d'Hippone, au dire de Possidius, l'ouvrage d'Augustin était réparti en six volumes. Les Mauristes ne signalent point d'exemplaire où il se trouve divisé en trois séries, la première comprenant vingt-et-un *Tractatus*, et la troisième soixante-dix, comme c'est ici le cas. Mais si nous jetons un regard sur le catalogue des manuscrits que possédait, au milieu du IXe siècle, le monastère de Saint-Gall, nous y verrons la mention suivante :

> Augustini super euangelium Iohannis uolumina tria.

Et cette mention semble bien devoir être interprétée d'après cette autre, que nous fournit le catalogue de Reichenau de l'an 821/822 :

> De opusculis sancti Augustini. In Ioannem euangelistam sermones XXI in codice I. Item in alio codice sermones XXXIV. Item in tertio codice usque ad finem euangelii.

Nous avons donc ici un exemplaire d'une distribution toute semblable à celle que représente notre *Basil.* B. III. 3 : trois parties, dont la première comprend 21 *Tractatus*, et la troisième 70.

Il serait intéressant de rechercher si les trois volumes de Reichenau existent encore aujourd'hui à Karlsruhe ou ailleurs. Alfred Holder a identifié, sans hésiter, le premier des trois avec le cod. Augien. LXXVI, du commencement du IXe siècle, et tout porte à croire qu'il a raison en cela. Mais il n'a pas, semble-t-il, retrouvé le second ; quant au troisième, c'est évidemment à tort qu'il l'identifie avec le cod. Augien. XLVII : celui-ci, en effet, contient la série entière des *Tractatus*, au lieu qu'il s'agit, dans le Catalogue de 821/822, d'un manuscrit où figurait seulement la dernière portion, comprenant ce qui restait après les 21 premiers *Tractatus* et les 34 (ou 33 ?) suivants, à partir du récit relatif à la cène.

Il m'est actuellement impossible de déterminer au juste de quel scriptorium proviennent les deux portions reliées ensemble dans le

Digitized by Google

Basil. B. III. 3, et comment elles sont venues aux mains du doyen de Rheinfelden, pour passer ensuite à la Chartreuse de Bâle ; mais ce qu'il est du moins permis de conjecturer, c'est qu'elles ont dû être transcrites dans un milieu en relations plus ou moins directes avec les deux grandes abbayes de la région alémanique, Reichenau et Saint-Gall.

Après ces quelques mots jugés nécessaires pour donner une idée de l'aspect et de la composition du cod. Basiliensis, j'en viens à ce qui constitue l'objet principal de cet article, signaler deux pièces jusqu'ici inaperçues de notre recueil, à savoir un sermon encore inédit de s. Augustin, et la teneur primitive d'un autre sermon qu'on ne connaissait qu'à l'état de remaniement postérieur.

Le premier aurait dû depuis longtemps attirer l'attention, puisque c'est par lui que débute le volume. Il commence fol. 1ra et finit au bas du fol. 3ra, couvrant ainsi neuf colonnes entières. Le titre déjà est bien fait pour frapper tout lecteur averti : INCIPIT SERMO SANCTI AGUSTINI HABITU IN BASILICA MAIO <RUM>, cette importante basilique de Carthage, où étaient conservés les corps des martyres Perpétue et Felicité, et où s. Augustin prononça plusieurs discours, entre autres les sermons 34, 165, 258 et 294. Pareille inscription peut être considérée, à priori, comme une garantie d'authenticité : je ne sache pas qu'on ait rien relevé de la sorte en tête d'une pièce apocryphe. Le langage est, d'un bout à l'autre, celui de l'évêque d'Hippone : chacune des phrases ramène quelqu'une de ses pensées maîtresses, comme on pourra s'en rendre compte par les nombreux passages parallèles alignés au bas du texte ; s'il y a çà et là certains endroits défectueux, cela tient à la maladresse du copiste unique qui a eu du moins le mérite de nous en transmettre la teneur. Les philologues lui sauront gré d'avoir fidèlement transcrit l'adjectif *vigidus*, dont on n'avait d'exemples jusqu'ici que chez Claudien Mamert. Quant aux citations scripturaires, une des pierres de touche pour reconnaître les sermons véritables du s. Docteur, elles concordent, en général, avec ce que nous savons des versions bibliques employées par celui-ci : si quelques-unes semblent de nature à causer quelque difficulté, il s'agit alors, si l'on vient à y regarder de près, de passages qu'Augustin lui-même n'a pas toujours cités de la même façon ; il faut tenir compte aussi de la tendance inévitable des scribes de l'époque carolingienne à retoucher incon-

Digitized by Google

sciemment leurs modèles dans le sens de la Vulgate hiéronymienne, dont le texte leur était familier.

Le contenu du discours peut se résumer brièvement en ces mots. On venait de chanter, probablement en guise de répons ou d'antienne, les deux versets du psaume XCIII : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et ex lege tua docueris eum : ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea.* Qu'est-ce que l'homme doit apprendre de la loi de Dieu ? Quels sont ces jours mauvais, contre lesquels nous avons besoin d'un adoucissement ? En quoi consiste cette fosse qui se creuse pour le pécheur ? L'enseignement à recevoir, c'est que la prospérité apparente des méchants en cette vie ne doit point nous scandaliser, ni nous faire douter de la justice de Dieu. Nous traversons ici-bas comme la période d'hiver, période durant laquelle la mauvaise herbe parfois semble pleine de vie, tandis que l'arbre fruitier, dépouillé de ses fleurs et de ses fruits, offre l'aspect désolé du bois mort. Mais il n'est pas mort, il vit par la racine cachée dans le sol. C'est l'été qui décidera du véritable état de choses, l'été où le foin se dessèche, où l'arbre se couvre de végétation et de fruits, sous l'influence des rayons du soleil. Il en est de même de nous : les méchants ici-bas étalent une apparence de vie et de prospérité, au lieu que les bons sont privés de tout ce qui pourrait leur donner quelque éclat. Mais leur vie n'est que cachée en Dieu avec le Christ ; c'est là qu'est leur racine. Vienne le jour où le soleil de justice se lèvera, l'époque fixée pour le jugement final, alors ce sera l'été pour l'humanité : le foin desséché sera jeté au feu éternel, l'arbre fécond ira parer de son exubérance de vie le royaume préparé aux bénis du Père, réalisant ainsi pleinement le symbole de cette plante qui a pour nom : « Elle vit toujours ». Et l'on verra clairement que la prétendue félicité du méchant n'était en réalité que la fosse creusée par lui-même sous ses pas, dans son aveuglement à s'imaginer que Dieu n'a cure des choses de la terre, et qu'on peut l'offenser impunément, sans pour cela cesser d'être heureux. Telles sont les grandes pensées qu'Augustin développe au début, et qui ramènent, comme en d'autres endroits parallèles, ces passages de l'Écriture : Ps. 36, 1. 2 ; Is. 40, 6-8 ; Coloss. 3, 3. 4 ; Matth. 25, 31-34. 41.

De là, l'orateur en vient à recommander à ses auditeurs de ne point s'attacher à cette félicité terrestre, qui peut devenir si facilement pour chacun de nous la fosse du pécheur. Si, parmi les fidèles, il en est qui ont reçu la richesse en partage, il n'y a pas de mal à cela : l'Apôtre ne condamne pas ceux qui sont riches, mais ceux

Digitized by Google

qui veulent le devenir. L'essentiel est de ne point appliquer son cœur aux biens passagers, de peur qu'ils ne nous entraînent après eux. Donc, le chrétien ne doit pas soupirer après la possession de l'or et de l'argent, ni surtout, s'il a le devoir de rendre la justice, faire dépendre cette justice des dons qu'il attend en retour, et ainsi la considérer comme une chose vénale. Car la cupidité est la racine de tout mal, la racine du foin destiné à se dessécher et périr. Ici encore reviennent les textes bibliques familiers à Augustin, chaque fois qu'il est amené à traiter ce sujet de l'usage des richesses : I Tim. 6, 8 suiv.; Ps. 61, 11.

Les pauvres ont aussi leur part de la leçon. D'abord, ils doivent se garder de mépriser leur condition : ils possèdent la foi, et il n'est point de richesse comparable à celle-là. Qu'importe que la maison matérielle soit dénudée de tout, si la conscience, ce coffre-fort intérieur de l'âme, est remplie de trésors sur lesquels ni les divers accidents de la vie, ni les efforts mêmes du démon ne peuvent rien ? C'était le cas de Job, qui, réduit à l'indigence la plus extrême, proférait ces paroles admirables de résignation à la volonté divine, qui sont comme autant de gemmes d'un prix inestimable. Qu'eux non plus ne se laissent pas abattre, à l'aspect de la félicité des méchants : le jour viendra, pour eux aussi, où il n'y aura plus ni de méchant heureux, ni de juste malheureux.

Comme conclusion, une dernière et touchante exhortation aux riches, à se montrer faciles à faire part aux pauvres de ce qu'ils ont de superflu. Pourquoi y aurait-il à cela la moindre difficulté ? C'est précisément du mot *facilité* que les richesses sont appelées « facultates ». Il ne s'agit pas pour eux de se dépouiller du nécessaire, mais seulement, comme dit s. Paul, de communiquer à leur compagnon de route, moins favorisé, ce qu'ils ont reçu en trop ; ce qui pour eux constitue un fardeau, qu'ils s'en déchargent, en le faisant servir au soutien des pauvres. Après tout, il n'y a en cela que profit de leur part, car, en se réservant pour eux-mêmes leur superflu, ils n'en retireront rien au sortir de ce monde, au lieu qu'en le confiant aux pauvres, ils font, pour ainsi dire, de ceux-ci leurs « porte-faix » pour transporter leurs biens dans la seule région où ils puissent compter les retrouver un jour. La mise en pratique de ce conseil de l'Apôtre fera qu'ils n'auront pas à craindre pour eux le sort de l'herbe à la verdeur éphémère : ils seront comme l'olivier, qui conserve sa parure même durant l'hiver, l'olivier chargé de fruit que chante le Psalmiste, parce qu'ils auront mis leur confiance dans la miséricorde de Dieu, non et dans l'instabilité des richesses.

Digitized by Google

Voici maintenant le texte, au moins provisoire, de ce nouveau spécimen si heureusemeut retrouvé de l'éloquence augustinienne.

SERMO SANCTI AGUSTINI
HABITU<S> IN BASILICA MAIO<RUM>

1. Cantauimus domino, *Beatus homo quem tu erudie<ris>, domine' et ex lege tua docueris<eum>: ut mitiges eum a diebus malignis,* 5 *donec fodiatur peccatori fouea.* Eruditus ergo homo a domino ex lege dei, non eruditus in lege dei, sed a domino ex lege dei, mitigatur a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fouea. In isto enim saeculo felicitas malorum fouea est peccatorum. Solent autem hinc moueri homines, et plerumque religiosi, et qui non audent repre- 10 hendere dominum, tamen mirari apud semetipsos, quare sint mali plerumque felices ; et maxime hii mouentur, qui, cum se melius uiuere nouerint, miseriis et ca<la>mitatibus aguntur. Ipsi enim uident malos in omnibus, licet terrenis et temporalibus, tamen bonis omni felicitate pollere ; et suspirant in miseriis suis, et uix a 15 reprehensione dei sua corda refrenant. Audiant ergo psalmum, et sint beati : erudiat eos dominus ex lege sua ; dicat eis ex alio psalmo, [fol. 1rb] *Noli zelare in malignantibus, neque aemuleris facientes iniquitatem.* Porro autem tu, qui zelabas, et aemulabaris, nihil aliud dicebas quam, Quare florent ? Audi ex lege dei : *Quoniam sicut* 20 *fenum cito arescent.* Floret fenum : quid laudes uiriditatem ? Interroga aestatem, cito arescent. *Omnis caro fenum : <fenum> aruit, flos decidit.* Vide tu, ubi habeas radicem : *Verbum domini manet in aeternum.* Sunt ergo illi impii florentes tamquam fenum, hyeme uigidum, aestate aridum : tu autem fixa radice in uerbo dei, quod

---

1 sq. AGUSTINI HABITU ms ; ce titre en onciale rouge 2 MAIO, puis une déchirure où il y a place pour trois ou quatre lettres 3 *quaem tu erudie*, et de nouveau déchirure 4 *eum* aussi disparu 5 *fouea*] Ps. 93, 12. 13, avec les particularités habituelles à Augustin, *ex lege*, au lieu de *de lege* ; *mitiges eum*, au lieu de *ei* ; *malignis*, au lieu de *malis*. Il est vrai qu'il a ici ordinairement *vir*, au lieu de *homo*, sauf Serm. 25, 3 où les deux mots reviennent à côté l'un de l'autre : je soupçonne que *homo* provient d'une version plus ancienne, dont la teneur persistait dans l'usage liturgique. 6 *mittigatur* 8 *felicitas m. f. e. peccatorum*] Aussi ailleurs dans Augustin, par ex. Enarr. ps. 93, n. 16 : « Felicitas peccatorum, fouea ipsorum est... Fossa peccatorum, ipsa felicitas peccatorum est. » 9 *repraehendere dnm*, peut être pour *deum* 11 *hii*, second *i* gratté 12 *miseriis*, second *i* suppl. s. l. *calamitatibus*, grattage au lieu de la syllabe *la agantur* 13 *terraenis* 14 *suspirent* 15 *repraeh.* *sua*] *quia* ms., sans doute à cause du modèle, où le *s* affectait la forme d'un *q* 17 *zelare*] rétabli d'après le *zelabas* de la ligne suivante ; *zelari* ms. *aemulaeris* 18 *iniquitatem*] Ps. 36, 1. Dans l'Enarr. sur ce psaume, Augustin a dans les deux membres du verset le verbe *aemulari* 20 *arescent*] Ps. 36,2 ; *sicut* et *cito* aussi chez Aug., au lieu de *tamquam* et *velociter* de Vulg. 21 *estatem c. harescent* 22 *decidit*] *decidet* ms. Isaïe 40,6 sq. J'ai rétabli le second *fenum*, comme dans le Serm. 25 6 : « Fenum aruit, flos decidit, Quo me teneo ? Verbum domini manet in aeternum. » 23 *aeternum*] Is. 40.8. Autre parallèle dans l'Enarr. ps. 91, n. 8 : « et flos decidit. Omnia ergo arescunt et decidunt, non uerbum illud. Verbum enim domini manet in aeternum. Transit fenum, transit claritas feni ; sed habes quo te teneas : Verbum domini manet in aeternum. 24 *uigidum*] Cf. 8 Claudien Mamert, De statu animae III, 10 et 13 ; pas d'autre exemple, semble-t-il, de l'usage de cet adjectif.

Digitized by Google

25 manet in aeternum, esto arbor uiua in occulto. *Mortui enim estis*, apostolus dicit, *et uita uestra abscondita est cum Christo in deo.* Ibi est radix tua, ibi uiuis : ibi enim spem posuisti, si non ficte credidisti. Non te ergo contristet tempus hyemale, quo tempore multae arbores fecundae atque fructuosae sine honore foliorum tempore
30 hyemis et sine honore fructu<um> sunt similes aridis, sed non sunt aridae. Quando floret fenum, illae nec folia habent : sed, quod dixi de feno, hoc dico et de arbore in occulto uiuente. [fol. 1va] Quid dixi de feno ? Si miraris uiriditatem, interroga aestatem. Quid dicam de illa arbore ? Si putas ariditatem, interroga aestatem. Inter
35 herbam feni hyeme uirentem et arborem fructiferam hyeme arescentem iudex aestas est : sic inter pios in hoc saeculo laborantes et impios in hoc saeculo uirentes quasi tempore hyemali iudex sol iustitiae Ecce uenit iudicium. Dicit arbor florente feno : Quid te extollis ? ueniet aestas, quae nos probat. Ut ergo arbores huiusmodi
40 mitigentur a diebus malignis, adloquitur eas et consolatur apostolus, praedicens aestatem, promittens uiriditatem. *Mortui*, inquit, *estis, et uita uestra*, ubi est radix uestra, *abscondita est cum Christo in deo* : quando erit aestas, *cum Christus apparuerit uita uestra*, ubi uiriditas, *tunc uos cum illo apparebitis in gloria.* Denique ipsius solis
45 iustitiae, quid est facturus aestate, disce sententiam. *Ueniet enim filius hominis*, inquit, *in maiestate sua, et omnes angeli cum eo, et congregabuntur ante eum omnes gentes.* Modo uide arbores et fenum : *diuidet eos, sicut pastor diuidit oues ab haedis, et ponet oues ad dexteram, haedos autem* [fol. 1vb] *ad sinistram.* Ecce iudicium aestatis.
50 <Aesta>te aestus. Qui sunt aestus ? Etiam in arboribus fecundis aestus : sed illos aestus <uir>iditas sequitur. Qui ergo sunt aestus ? *Cum rex iustus sederit in throno, quis gloriabitur castum se*

---

26 *in deo*] Coloss. 3, 3 ; texte ramené par thème identique, Serm. 25,7 et Enarr. I. in ps. 36, n. 3. 27 *figte* 28 *multe* 30 *hyemmis fructuum*] *fructu* ms. 35 *hyemme* 37 *hyemmali* 38 *iuditium florente*] l'*e* final ajoute s. l. ; p. e. pour *florenti* ? 40 *mitigentur* 44 *uiriditas*] *uirilitas* ms. *in gloria*] Coloss. 3,4. Tout ce passage est à comparer avec l'Enarr. I. in ps. 36, n. 3 : « Vilia quaedam sunt, et superficiem terrae tenentia, altam radicem non habent. Proinde per hyemem uirent : at ubi sol aestatis feruescere coeperit, arescent. Modo ergo tempus est hyemis, gloria tua nondum apparet : sed si alta radix est caritatis tuae, sicut multarum arborum per hyemem, transit frigus, ueniet aestas, id est iudicii dies ; tunc arescet uiror feni, tunc apparebit arborum gloria. Mortui enim estis, ait apostolus ; quomodo uidentur arbores per hyemem, quasi aridae, quasi mortuae. Ergo quae spes, si mortui sumus ? Intus est radix : ubi radix nostra, ibi et uita nostra : ibi enim caritas nostra. Et uita uestra, inquit, abscondita est cum Christo in deo. Quando arescit, qui sic habet radicem ? Quando autem erit uer nostrum ? quando aestas nostra ? quando nos circumuestit dignitas foliorum, et ubertas fructuum locupletat ? quando hoc erit ? Audi quod sequitur : Cum Christus apparuerit uita uestra, tunc et vos cum ipso apparebitis in gloria. » Autres passages très ressemblants dans le Serm. 36, n. 4 et dans l'Enarr. in ps. 148 citée plus loin. 46 *magestate* ms. 47 *gentes*] Mt. 25, 31 sq. 48 *diuidet o. ab hedis et ponit* ms. 49 *hedos, s* suppl. s. l. *sinistram*] Mt. 25, 32 sq. *iuditium* 50 *Aestate*] rétabli par conjecture : nouvelle déchirure à cet endroit, il ne reste plus que les deux lettres *te* 51 *uiriditas*] Par suite du même accident, les trois premières lettres ont disparu, mais la restitution est certaine 52 *trono* ms.

Digitized by Google

habere cor? quis gloriabitur mundum se esse a peccato? Graues aestus. Sed iudex ipse consolatur, qui timebatur : cito dat aestibus
55 uel aestuantibus refrigerium. Viuebant enim in radice, non erant arbores aridae. Videte ergo uiriditatem eorum. *Venite, benedicti patris mei.* Venite : quod expectastis percipite, quod credidistis uidete, quod sperastis habete, quod amastis tenete. *Venite, benedicti patris mei, percipite regnum.* Haecce est uiriditas in aestate
60 arborum per hyemem quasi arescentium, sed in occulto uirentium. Adtendite nunc ariditatem feni. Aridum fenum cui destinatum est? *Ite in ignem aeternum.* Ergo in arboribus bonis atque fructiferis, quae mitigatae sunt a diebus malignis, aestum consolatur refrigerium praemiorum, consolatur refrigerium regni caelorum. Ibi sem-
65 per uiuitur : quod nominatur in <h>ac terra herba quaedam « Semper uiuit », [fol. 2ra] ibi uerum locum habet ; ibi semper uiuit, uita sola est ibi, corruptio nulla, ind<igen>tia nulla est, uiriditas aeterna obtine<tur>, ariditas non timetur. *Ite in ignem a<eternum>* dicitur impiis. Illa est fouea peccatoris : ipsa foditur,
70 hoc in isto tempore agitur. Felicitas peruersi hominis, fouea est peccatoris. Putat enim, quando mala facit et felix est, quia deus res humanas non curat. Ipsa est fouea peccatoris.

2. Alloquor ergo caritatem uestram : non ametis huius saeculi felicitatem, et qui eam forte habetis, non <in> illa speretis :
75 mendax est, decipit, non habetur ; et si habetur, non ametur, non in illa speretur, et non erit fouea. *Praecipe*, inquit apostolus, *diuitibus huius saeculi*, praecipe *diuites sint.* Sed diuites huius saeculi christiani sunt, fideles sunt : praecipe illis, quid? *Non superbe sapere neque sperare in incerto diuitiarum.* Sicut et psalmus dicit : *Diuitiae si fluant,*

---

53 *cor?*] Prov. 20, 8 sq. selon les Septante ; ainsi cité par Augustin et par d'autres jusque dans le bas moyen âge 57 *quia expectatis* ms. *credidistis* 58 *ammatis* 59 *regnum*] Mt. 25,34 *Haecce*] corrigé par conjecture, de *Ecce* 60 *hyemmem* ms. 62 *aeternum*] Mt. 25,41 *adque* 63 *aestum consol. refrig.*] Cec de 1ere main. corrigé plus tard à tort *aestus consolatur per refrigerium* 65 *in ac* ms. *herba quaedam, Semper uiuit*] Cette plante est mentionnée par Augustin dans son Tract. 48 in Ioh., n. 5 : « Solet quaedam herba dici, Semper uiua ; ibi solum uiuere inuenitur. » Il est intéressant d'observer que les Mauristes, tout en adoptant la leçon *Semper uiua*, avouent que leurs manuscrits portent, comme le nôtre, *Semper uiuit* 67 *indigentia*] Le ms. est de nouveau troué à cet endroit, et il ne reste plus que le commencement et la fin du mot *ind...tia* ; de même, et pour la même raison, la finale de *obtinetur* a disparu à la ligne suivante, et il ne reste plus de *aeternum* que la première lettre 71 *enim*] corr. de *enit.* *facit*] corr. de *fecit* 74 *in*] suppléé par conjecture, d'après la ligne suivante 75 *habetur*] changé apres coup en *hametur*; je soupçonne qu'après ce mot quelque chose est tombé, qui permettrait de compléter ainsi le texte : « Non habetur? <non appetatur> ; et si habetur » etc. 76 *praecipe*] corrigé de *praecipet*, aux deux endroits 77 *saeculi*] I Tim. 6,17 ; Aug. a généralement ci *mundi*, mais parfois aussi *saeculi*, par ex. Tract. 22 in Ioh., n. 3. *diuites sint*] version habituelle d'Aug. pour le *diuites fieri* de Vulg. I Tim. 6,18 78 *fideles sunt*] cf. Serm. 36,5 : « Inter hos qui fide sunt diuites, sunt quidam diuites huius mundi ; praecipe illis... » *quid*] *d* suppl. s. l. *superbae* 79 *diuitiarum*] I Tim. 6,17 *si fluant*] Ps. 61,11 ; leçon suivie par Aug. dans l'Enarr. sur ce psaume, n. 16 : « Diuitiae si fluant, id est si exundent, tamquam de fonte currant .. »

Digitized by Google

80 quasi de fonte, unde haurias quantum uolueris sine labore, et quod hauseris continuo periturum : Si fluant, ne adponas cor, ubi fluit. Si fluit, fluuium facit : adponis cor, et rapit. Si ergo contigerit tibi et diuitem fieri, noli tamen cupiditate [fol 2rb] inhiare : oblata suscipere, non aliena rapere : Oblata suscipere, sed non
85 iustitiam uendere. Nam si iustitiam uendis, noli te putare oblata suscipere. Tunc oblata suscipis, quando dat qui uult, non quando dat et qui non uult. Iustitiam, inquit, uendo : quid mali de bono accipio ? Ergo iustitia tibi in hac terra uenalis est ; iustitiam non ideo habes, ut praemium pro illa caeleste percipias, sed ut eam in
90 terra uendas. *Amen dico vobis, perceperunt mercedem suam.* Donatum sponte ab amico tuo hereditate derelictum, en ubi innocentia non laeditur. Ideo non enim diuites damnauit scriptura, ubi ait : *Victum et tegumentum habentes, his contenti sumus. Nam qui uolunt*, inquit, *diuites fieri.* Non dixit, qui diuites sunt, sed, qui uolunt diuites fieri,
95 per ipsas suas cupiditates *incidunt in temptationes et desideria multa et noxia, quae mergunt homines in interitum et perditionem.* Vis nosse quid accusabat ? *Radix est omnium malorum auaritia.* [fol. 2va] Noli habere talem radicem : radix est enim feni arescentis.

3. Ergo, fratres mei, qui pauperes estis, nolite uos contempnere.
100 Nihil tam diues quam fides : inanis est exterior cellula uestra, plena est interior arca uestra. Arca plena, conscientia bona. Omnia, quae forinsecus possidebat, sancto uiro diabolus abstulit . ad istam arcam non penetrauit. In illa diues erat, qui dicebat. *Dominus dedit, dominus abstulit.* Dominus dedit, non glorietur diabolus, dominus
105 abstulit. Hoc enim malus abstulit, quod bonus ille permisit, qui uoluit probare temptando, ut proponeret ad imitandum. *Sicut domino placuit, ita factum est : sit nomen domini benedictum.* Si pauper

---

80 *haurias*] l'*h* représenté par une sorte de petit trait vertical coupé à droite par un autre trait horizontal, ajouté au-dessus de la ligne 81 *hauseris*] de même 82 *adponis cor, et rapit*] Aug. Enarr. ps. 61, n. 16 : « Non uides quia, si ibi cor posueris, et tu flues ? » Et cette pensée ramène comme ici, le passage de l'ép. à Timothée 83 *noli*] corrigé par conjecture, de *non* *inhiare*] l'*h* comme ci-dessus, l. 80 et suiv. 87 *et* exponctué ensuite 88 *hac*] *ac* ms. 90 *suam*] Mt. 6,5 ; *perceperunt* est bien la leçon d'Aug. 91 *en*] corrigé par conjecture, de *Et* 93 *sumus*] I. Tim. 6,8 ; version suivie par Aug. 94 *fieri*] ibid. 9 *Non dixit, Qui diuites sunt*] etc. Cf. Serm. 177,6 : « Nam et ipse apostolus non ait, Qui diuites sunt, sed, Qui uolunt diuites fieri » ; Serm. 61,10 : « Qui uolunt diuites fieri. Aliud est, esse diuitem ; aliud, uelle fieri diuitem. » 95 *temptationes*] p. ê. faute de copiste, pour le singulier, qu'on trouve chez Aug. comme partout 96 *perdictionem* ms ; I. Tim. 6,9. Après *multa*, Augustin insère d'ordinaire l'adjectif *stulta*, p. ê. tombé ici par accident ; mais il l'omet également serm. 177,6 et serm. 61,10 97 *auaritia*] leçon d'Aug. I. Tim. 6,10 où Vulg. a « cupiditas » 100 *Nihil tam* (corr. de *tamen* ms.) *diues quam fides*] Cf. Serm. 41,2 « pauper est, sed magnam possessionem habet fidem » ; Serm. 36,8 « plus lucet fides, quam aurum » *cellula*] *u* sur *o* 101 *Arca plena, conscientia bona*] Serm. 177,4 « Muni arcam interiorem, hoc est, conscientiam... Neque enim uere inanis erat, quamuis forinsecus nihil habere uideretur, qui dicebat, Dominus dedit, Dominus abstulit » etc. 103 *paenetrauit* 104 *abstulit*] Iob 1,21 *gloriaetur* 107 *benedictum*] Iob 1,21.

Digitized by Google

erat, unde tam pretiosa fundebat? Arca interior plena erat, cuius lucra erogando crescebant; denique fundebat, et non amittebat. Quicumque ergo pauperes estis. magis date operam habere interiores diuitias, habere plena corda uirtutibus, iustitiam, pietatem, caritatem, fidem, spem. [fol. 2vb] Hae sunt uerae divitiae, quas nec naufragio potestis amittere. Et<ne bo>nos afficiat tristitia felicitas <ma>lorum, mitiget uos deus a diebus malignis. Transeunt dies maligni, ubi uidetur ista quasi peruersitas; et uenient dies, ubi nullus malus sit felix, nullus bonus infelix.

4. Vos autem, quicumque in hoc saeculo diuites estis, facite quod apostolus monet: *Diuites*, inquit, *sint in operibus bonis: facile tribuant.* Quare enim difficile, quando est unde facile tribuant? Puto enim propterea dictas facultates, quasi dicerentur facilitates: nam et inopia difficultas uocari solet. *Facile* ergo *tribuant, communicent*; habeant et ipsi, sed dent egenti; et comitem adiuuent et se exhonerent. O diues, comes tibi in ista uita factus est pauper. Vides illum laborare non habendo, te habendo: ille, non habendo, non habet unde fulciatur; tu, multum habendo, habes unde premaris. Iuua inopiam, et minue sarcinam. [fol. 3ra] Ideo dictum est, *communicent.* Dicit enim et alio loco idem apostolus: *Non enim ut aliis sit refectio, u<obi>s angustia.* Ergo communic<en>t. Habeant: sed quod plus habent..., et tenent quod sufficit, et non amittunt quod dederint; magis possidebunt, quam quod tenebunt. Nam quod tenebunt, hic relicturi sunt, aut in suis usibus consumpturi; quod autem dederint, q id inde fiat, id ipsum audi. Sequitur: *Thesaurizent sibi fundamentum bonum in futuro, ut adpre-*

---

108 *unde tam* (*praeciosa* ms.) *fundebat?*] Serm. 344,10: « Certe pauper est (Iob), certe nihil habet. Si nihil remanet, de quo thesauro gemmae istae laudis Dei proferebantur? » 109 *errogando* *ammittebat* 111 *iustitiam p. c fidem*] cf. I Tim. 6,11 112 *quas nec naufragio p. a.*] Serm. 177,4 « Sectare ergo iustitiam, fidem, pietatem, caritatem. Haec te diuitem faciant... has diuitias non tibi latro... non denique naufragium poterit auferre » 113 *Et ne bonos*] restitué par conjecture; le parchemin est troué à cet endroit, il ne reste plus que les syllabes *et....nos* 114 *malorum*] *ma* a aussi disparu *mittiget* 116 *nullus bonus infelix*] Enarr. ps. 93, n. 16 « Maligni enim sunt dies, quibus uidentur florere peccatores, et laborare iusti. » 119 *tribuant*] I Tim. 6,18: cf. ci-dessus l. 77 120 *quasi dicerentur facilitates*] Serm. 245,7 « Quid dicuntur diuitiae? Facultates. Angeli habent magnas facultates, qui habent magnas facilitates » 121 *inopia difficultas u. solet*] Serm. 61,11 « Facile tribuant, habent enim unde. Quare non faciunt? Paupertas difficultas est »; Serm. 177,10 « Ad hoc diues esto, ut facile tribuas. Pauper enim uult tribuere, et non potest: apud illum difficultas, apud te facilitas » *tribuent* ms. *communicent*] I Tim. 6,18 122 *ipsi, sed dent*] restitué par conjecture; *ipsis edent* ms., corrigé ensuite *ipsi dent* *adiubent* 132 *exhonerent*] corr. s. l. de *exhonorant*. Cf. Serm. 61,12 « Sed non solum te fecit, sed et pauperem tecum. Dedit uobis unam uiam istam uitam: inuenistis uos comites, unam uiam ambulatis. Ille nihil portat, tu nimium oneratus es; ille nihil secum portat, tu tecum plus portas quam opus est. Oneratus es: da illi de eo quod habes; et illum pascis, et onus minuis » 125 *praemaris* 126 *Iuba* *minuae* 128 *uobis*] les lettres *obi* ont disparu par suite d'une déchirure *augustia*] II Cor. 8, 13: leçon habituelles d'Aug. *communicent*] disparues également les deux lettres *en* 129 Après *quod plus habent* il manque qqch., peut-être faut-il répéter le verbe *communicent* 133 *Tesaurizent* *adpraehendant u. uitam*] I. Tim. 6,19.

Digitized by Google

hendant ueram uitam. Quid ergo magni est quod dedisti, si de loco
135 isto, ubi omnia pereunt, migrare disposuisti ? Quod pauperibus dedisti, laturarios tuos fecisti. Si ergo tales eritis, non sicut fenum in istius saeculi transitu florebitis, sed sicut oliua et per hibernum uiridis est ; et ex uestra uoce dicetur : *Ego autem sicut oliua fructifera in domo dei.* Sed quasi oliua fructifera in domo dei uide
140 quod sequitur : *Speraui in misericordia dei,* non *in incerto diuitiarum.* [fol. 3rb] EXPLICIT SERMO SANCTI AUGUSTINI.

* * *

Le second sermon n'est point proprement inédit, mais le texte qu'en donne notre manuscrit offre, à certains égards, plus d'intérêt encore que celui de la pièce précédente. Il a été transcrit, de première main, et sans aucun signe de ponctuation, sur les feuillets 155va-157vb, laissés en blanc entre les XXI Tractatus du début et les LXX de la dernière partie, sous ce titre en onciale rouge : DE ARBORE FICI IN QUA DOMINUS FOLIA TANTUM INUENIT. Une note d'un chartreux du XVe siècle fait observer que cette pièce n'a rien de commun avec l'explication du quatrième évangile : trompé probablement par la différence d'incipit, il ne semble pas avoir remarqué que ce sermon anonyme faisait partie de la célèbre collection augustinienne *De verbis domini,* où il figure d'ordinaire sous le numéro 31. Il a passé de là au tome V de l'édition bénédictine des Œuvres de s. Augustin, où il forme le sermon CX, parmi ceux que dom Coustant a reconnus comme authentiques.

Authentique, il l'est, sans aucun doute, mais dans quelle mesure ? C'est ce que personne n'eût pu préciser de longtemps, si notre

---

135 *migrare disposuisti ?*] Comparer avec ce passage du Serm. 61, n. 11 « Non enim quia dico, inquit, Facile tribuant, communicent, exspoliare illos uolo, nudare illos uolo, inanes relinquere uolo. Doceo lucrum, cum ostendo, Thesaurizent sibi : non enim uolo ut pauperes remaneant. Thesaurizent sibi. Non ut perdant, dico, sed quo migrent ostendo. » 136 *laturarios tuos fecisti*] Serm. 18,4 « Minimos meos egentes quando uobis in terra posui, laturarios uobis institui » ; Serm. 38,9 « Laturarios tibi pauperes feci » ; Serm. 60,8 « Si migranda sunt quae habemus, in eum locum transferamus, unde non ea perdamus. Quid sunt pauperes, quibus damus, nisi laturarii nostri, per quos in caelum de terra migramus? Da : laturario tuo das, ad caelum portat quod das ». Autre passage parallèle avec retour du mot « laturarius » dans le Sermon sur les huit Béatitudes récemment publié par moi en janv. 1922 dans Rev. Bén. 34,9. 137 *et per hibernum uiridis est*] Cf. Enarr. ps. 148 n. 16 « Ipsa erit aestas nostra. Modo fructus per hibernum de radice non apparent, adtendis quasi aridas arbores per hyemem... procedit honor foliorum, fecunditas fructuum... O uitis arida, adtendis iuxta te uitem nudam in hiberno, sed non aridam. Aestas ueniet, ueniet Dominus, honor noster, qui latebat in radice... Audi apostolum : Mortui estis. Quasi per hyemem mortui apparebant. Audi quia uiuunt : Et uita uestra abscondita est cum Christo in deo » etc. 139 *dei*] Ps. 51,10 *Sed quasi o. f. i. d. dei*] ajouté entre les lignes, d'une encre plus noire 140 *diuitiarum*] I. Tim. 6,17 141 cet *Explicit* en onciale rouge.

Digitized by Google

manuscrit bâlois n'était venu à propos nous fournir un exemple typique du sans-façon avec lequel le compilateur de la collection en question s'est permis d'interpoler et de retoucher les discours qu'il y a fait entrer. A première vue, presque tout lecteur eût lu ce sermon CX sans y soupçonner malice, et même le coup d'œil si perçant du meilleur critique d'entre les Mauristes ne paraît y avoir rien trouvé à redire. Mais ce n'est pas en vain que, dans la préface du tome V, il avait mis le lecteur en garde, d'une façon générale, à l'endroit de ce recueil, aussi bien que des deux autres recueils, également anciens, intitulés *De verbis apostoli* et *Homiliae quinquaginta* : « il n'en est aucun, dit-il, qui ne renferme quelques pièces non authentiques ». De là à la possibilité de remaniements plus ou moins considérables infligés à celles qui sont authentiques, il n'y a qu'un pas. Cependant, je le répète, tout se serait borné à des soupçons, si le *Basileensis* B. III. 3. ne nous eût procuré l'occasion de prendre l'interpolateur sur le fait, de nous faire une idée exacte de la façon dont il a exécuté sa besogne, dans un cas pour le moins, et aussi probablement dans d'autres.

Je l'avoue, j'ai failli d'abord prendre le change : ma première impression a été que le texte du manuscrit ne représentait qu'un résumé plutôt sec, l'ossature, pour ainsi dire, du sermon CX. Mais en examinant la chose plus attentivement, je ne tardai pas à m'apercevoir que les deux passages principaux que l'édition des Mauristes avait en plus, les quatre ou cinq lignes du début, et les sept lignes au commencement du § 5, trahissaient ouvertement leur provenance étrangère : ils n'ont d'autre raison d'être, que de remédier à la tournure un peu abrupte de l'exorde, tel qu'il avait été transcrit par les sténographes (*notarii*), et d'insérer vers la fin, en guise d'application pratique, certaines réflexions qui ne font qu'entraver la suite logique du discours. Et il en est de même des autres retouches et interpolations moindres, que l'on constate presque à chaque ligne : chacune d'elles révèle la maladresse, l'incompréhension manifeste du sens et du rythme, de la part de celui qui a pris sur lui d'améliorer le langage du grand évêque. On ne saurait mieux comparer sa méthode qu'à celle qu'ont suivie l'éditeur du texte interpolé de la *Regula monachorum* de Benoît de Nursie, et l'excellent mauriste Deforis dans son naïf rhabillage des sermons de Bossuet.

Pour mettre le lecteur à même d'en juger, je donnerai ici, à peu près tel quel, le texte du manuscrit de Bâle, en notant à la marge inférieure les multiples modifications qu'il a subies en passant dans

Digitized by Google

le recueil *De verbis domini.* Je dis, à peu près tel quel : car il faut tenir compte de ce que ce texte authentique nous est connu jusqu'ici par un manuscrit unique, œuvre d'un copiste qui ne semble pas avoir été grand clerc. Il y aura donc lieu parfois d'accepter certaines corrections suggérées par le texte reçu ; mais je ne le ferai qu'en cas de nécessité évidente, et en signalant dans l'*apparatus* final chacun de ces changements. J'ai dû également suppléer la ponctuation, qui fait complètement défaut dans le codex ; quant à la division en paragraphes, c'est celle du texte reçu, qu'il n'y avait aucun inconvénient à conserver.

Le sermon, comme il a été dit plus haut, commence au verso du feuillet 155^{v}, vers le milieu de la première colonne, par ce titre en onciale rouge :

DE ARBORE FICI IN QUA DOMINUS FOLIA TANTUM INUENIT.

1. Arbor ficulnea, genus humanum est ; triennium autem, tria sunt tempora : unum ante legem, alterum sub lege, tertium sub gratia. Non est autem inportunum, ut arbor ficulnea intellegatur genus humanum. [f. 155vb] Primus enim homo, quando peccauit, foliis ficulneis pudenda uelauit. Haec uelauit, unde nati sumus : membra, quae ante peccatum fuerant glorianda, post peccatum pudenda sunt facta. Denique *nudi erant, et non confundebantur* : non erat unde erubescerent, quando peccatum non praecesserat ; nec poterant de sui creatoris operibus erubescere, quia operibus creatoris sui bonis nullum malum opus suum miscuerant. Natum est ergo inde genus humanum : homo de homine, obnoxius de debitore, mortalis de mortale, peccator de peccatore. Hos ergo, appellat in hac arbore, qui per omne tempus fructum dare noluerunt ; et inminebat securis radicibus arboris infructuosae. Intercedit colonus : [f. 156ra] differtur supplicium, ut adhibeatur auxilium. Quod

2 *Arbor ficulnea*] L'édition interpolée (= M) met en tête ce petit exorde : *<De arbore ficulnea, quae triennium habebat et fructum non afferebat, et de muliere, quae decem et octo annos habebat in infirmitate, quod dominus donauerit audite>* 6 sq. M a ici une ponctuation fautive, qui a nécessité l'insertion d'un *enim* après *quae* : *haec uelauit, unde nati sumus, membra. Quae <enim> ante peccatum...* 8 *Denique*] M insère *antea*, ne voyant pas que le mot introduit immédiatement une citation de Gen. 2, 25. *non erat*] de nouveau un *enim* ajouté entre ces deux mots. 11 Après *nullum*, un *adhuc* vient alourdir la phrase. Après *miscuerant*, interpolation plus notable et vulgaire, à l'usage de ceux qui n'auraient pas compris ce qu'Augustin entend par « malum opus suum » : *<Nondum enim manducauerant de ligno scientiae boni et mali, unde manducare prohibiti erant. Postea ergo quam manducauerunt et reccauerunt>* 12 *inde*] changé arbitrairement en *de illis*. *humanum*] M insère un *<id est>* superflu et banal. 15 *et <propter hoc>* M, toujours avec l'effet de ralentir à chaque pas le rythme si rapide et si libre de l'orateur. 16 *Quod autem*] M a lu *Qui autem*, ce qui l'oblige à ajouter un *<est>* avant, et un *<qui>* après *sanctus*.

Digitized by Google

autem intercedit colonus, omnis sanctus intra ecclesiam orat pro eis qui sunt extra ecclesiam. Et quid hoc, *Domine, dimitte illi et hoc anno?* Id est, tempore isto sub gratia. Parce peccatoribus, parce
20 infidelibus, parce sterilibus, parce infructuosis. Circumfodio ei, adhibeo cophinum stercoris: si fecerit fructum, bene; si minus, ueniens amputabis eam. Veniens, quando? In iudicium. Veniens, quando? *Inde uenturus es<t> iudicare uiuos et mortuos.* Interim modo parcitur. Quid est autem, fossam circumfodere, nisi humili-
25 tatem, paenitentiam docere? Fossa enim humilis terra est. Cophinum stercoris in bono intellege. Sordes sunt, sed fructum dant. Sordes cultoris, dolor est peccatoris: qui agunt paenitentiam, in sordibus agunt, si tamen intellegant, et ueraciter agant. Huic ergo arbori dicitur, [f. 156rb] *Agite paenitentiam, adpropinquauit enim*
30 *regnum caelorum.*

2. Quid illa mulier, decem et octo annos habens? Recolite. Sex diebus deus perfecit opera sua. Ter seni, decem et octo. Quod ergo significabat triennium in arbore, hoc decem et octo anni in illa muliere. Curua erat, sursum aspicere non poterat, quia « Sursum
35 cor » sine causa audiebat. Sed erexit eam dominus. Est spes, sed filiis. Quousque ergo ueniat dies iudicii, multum sibi dat homo. Et quid est homo? Nec iustus aliquid, quantum pertinet ad ipsum hominem. Iustus enim homo magnum aliquid est homo, sed tamen iustus homo gratia dei est iustus homo. Nam *quid est homo, nisi*
40 *quod memor es eius?* Vis uidere quid sit homo? *Omnis homo mendax.* Cantauimus *Exsurge domine, non praeualeat homo.* Apostoli non homines erant? Martyres non homines erant? Ipse Iesus homo esse dignatus est. Quid est ergo, *Exsurge domine, non praeualeat homo,* [f. 156va] si omnis homo mendax? Exurge ueritas, non
45 praeualeat falsitas. Homo ergo si uult esse aliquid, non de suo: si de suo esse uoluerit, mendax erit; si uerax esse uoluerit, de dei, non de suo erit.

3. Ergo *exsurge domine, non praeualeat homo.* Tantum ualuit

---

18 *hoc*] *orat* M. 21 *<et> adhibeo* M. *sin <autem> minus uenies <et> amputabis* M. 22 suiv. De nouveau passage mal ponctué et altéré par M, pour n'avoir pas vu qu'il s'agissait d'une citation du symbole: *Venies: quando? In iudicio uenies, quando uenturus es iud* De là aussi la suppression du mot *Inde.* 24 *Quid est autem fossa <? quid est> circumfodere, nisi humil. <et> p.* M, changement des plus malheureux. 31 *habens*] M ajoute *<in infirmitate>*, mais ces mots sont sous-entendus comme dans s. Jean 5, 6. *Recolite*] omis par M. 32 *et octo*] *<faciunt>* ajoute M, sans aucune raison. 33 *significabat*] changé en *significauit* M. 35 Il se peut que la ponctuation de M soit ici, par exception, préférable à celle du ms: *Est <ergo> spes, sed filiis, quousque ueniat dies iudici. Multum sibi dat homo.* 37 M a laissé tomber la phrase *Nec iustus aliquid, q. p. a. i. hominem*, et omet conséquemment l'*enim* après *Iustus.* 40 *sit*] *est* M. Après *homo*] peut-être faut-il restituer ces mots conservés par M: *Quid est, non praeualeat homo?* Leur omission dans le ms. s'explique facilement par l'homœoteleuton. 41 suiv. M a préféré *Nonne apostoli... nonne martyres...* 42 *Ipse <dominus> Iesus <deus esse non desistens>* M, sans doute par un souci exagéré d'orthodoxie. 45 *aliquid <boni>, non <sit> de suo <proprio>; si <enim>* M, interpolations plus malheureuses l'une que l'autre.

Digitized by Google

mendacium ante diluuium : post diluuium octo homines remanse-
50 runt : per ipsos terra impleta est hominibus mendacibus. Electus est populus dei. Facta sunt tanta miracula, praerogata diuina beneficia. Ad terram promissionis perductus est, ab Aegyptiorum seruitute liberatus est : prophetae ad illum missi sunt, templum accepit, sacerdotium accepit, unctionem accepit, legem accepit ; sed *filii*
55 *alieni mentiti sunt mihi.* Ad extremum missus est ille promissus. *Non praeualeat homo*, uel quia deus iam factus est homo. Sed etiam ipse faciens diuina contemptus est, praestans tanta [f. 156[vb]] beneficia prensus est, flagellatus est, suspensus est. Hoc usque praeualuit homo, dei filium prendere, dei filium flagellare, dei filium spinis
60 coronare, dei filium ligno suspendere. Tantum praeualuit homo : sed quousque depositus ligno, positus in sepulchro. Si ibi remansisset, praeualuisset homo. Sed prophetia ista etiam ipsum adloquitur: Domine, in carne uenire dignatus, Verbum caro, Verbum super nos, caro ante nos, Verbum caro inter deum et hominem, uirginem
65 unde nascereris secundum carnem elegisti, uirginem concipiendus inuenisti, natus uirginem reliquisti. Sed non agnoscebaris : apparebas, et latebas : apparebat infirmitas, latebat potestas. Hoc totum, ut sanguinem funderes pretium nostrum. Fecisti tanta mirabilia, ualetudinibus aegrotorum praestitisti beneficia : recepisti mala pro
70 bonis, insultatum tibi est [f. 157[ra]] ; pependisti in ligno, agitatum est caput ab impiis ante te, et dictum est : *Si filius dei es, descende de cruce.* Ita ne tu perdideras potentiam, an potius demonstrabas patientiam ? Et tamen illi insultauerunt, tamen illi inriserunt, tamen illi te occiso quasi uictores abierunt. Et ecce in sepulchro iaces.
75 *Exurge domine, non praeualeat homo* : non praeualeat impius inimicus. non praeualeat caecus Iudaeus. *Exurge domine, non praeualeat homo.* Et factum est. Et quid restat, nisi ut *iudicentur gentes in*

---

49 *<ut> post diluuium o. h. remansissent* M ; on reconnaît à ce dernier subjonctif l'influence barbare du VIe siècle et d'après. 50 *terra <rursus>* M. *<et> electus* M ; on voit que l'interpolateur méconnaît constamment le rythme qui caractérise d'un bout à l'autre ce discours d'Augustin. 51 *tanta miracula*] *miracula multa* M ; altération systématique, comme ci-dessous l. 57 et 105. 58 *Hucusque* M 61 *sed quousque <nisi quousque>... sepulcro <?>* M, pitoyable à tout point de vue. *depositus <de> ligno positus <est>* M, leçon recevable. 62 *<uere> homo praeualuisset* M, altération destructive du rythme. *ipsum <dominum Iesum> alloquitur <aiens, Exsurge domine, non praeualeat homo>* M, toujours soucieux de mettre les points sur les i. 63 *dignatus <es>, Verbum caro <factus>* M. 64 *ante*] changé par M en *inter*, ce dont eût dû le dissuader l'autre *inter* entre *caro* et *deum*. 67 *Hoc totum <factum est>* M, encore une addition inutile, et même nuisible. 68 *<quod est> pretium nostrum* M, sans plus de raison. *mirabilia*] *miracula* M. 69 *aegrotorum <sanitatem tribuisti>* M, encore une insertion dont on peut se passer. *beneficia <multa> praestitisti, <et> recep.* M, interpolant et transposant à sa guise. 70 *est tibi, in ligno pependisti* M. 73 *<et> tamen* M. 74 *abierunt*] *discesserunt* M, et omet l'*Et* qui suit, quoique si expressif. 76 *Iudaeus*] M insère cette platitude : *<Cum enim crucifigereris, praualuisse sibi uisus est Iudaeus caecus>*. 77 *Et factum est, <omnino factum est>* M. Il se peut que ces trois derniers mots soient tombés dans notre ms. ; ils sont assez conformes à la manière d'Augustin.

Digitized by Google

conspectu tuo ? Resurrexit enim, sicut nostis, ascendit in caelum, inde uenturus iudicare uiuos et mortuos.

80 4. Eia, arbor infructuosa, non derideas, quia parcitur tibi : dilata est securis, noli esse secura : ueniet, amputaberis. Crede, uenturus est. Ista omnia, quae uides, non erant. Christianus populus toto orbe terrarum aliquando [f. 157[rb]] non erat : in prophetia legebatur, in terra non uidebatur ; modo autem et legitur, et uidetur Ipsa eccle-
85 sia sic est conpellata ; non ei dictum est « Vide filia, et audi » sed *Audi, et uide* : audi praedicta, uide completa. Quomodo ergo, carissimi, non erat natus Christus de uirgine : promissus est ; non fecerat mirabilia : promissa sunt, et fecit ; nondum erat passus : promissum est, et factum est ; non resurrexerat : praedictum est, et inple-
90 tum est ; in caelum non ascenderat : ante dictum est, et inpletum est ; nomen eius per totum mundum non erat : praedictum est, et inpletum est ; idola deleta et fracta non erant : et factum est ; haeretici inpugnantes ecclesiam non erant : praedictum est, et inpletum est ; sic dies iudicii nondum est, sed, quia praedictum
95 est, inplebitur. In tantis uerax apparuit : in die iudicii mendax erit ? Promissorum suorum nobis chirografum fecit : [f. 157[va]] promittendo enim se deus fecit debitorem, non mutuo accipiendo. Possumus ei dicere, Redde quod accepisti ? *Quis prior dedit illi, et retribuetur ei ?* Non possumus dicere, Redde quod accepisti ; sed
100 plane dicimus, Redde quod promisisti.

5. Promisit patribus nostris : sed cautionem fecit, quam legeremus et nos. Si faciat uobiscum rationem, qui dignatus est facere

---

79 Après *uenturus* M ajoute un *est* pas nécessaire ici. 81 *ueniet* <*et*> M, cacophonie. *Crede* <*quia*> *vent.* M. 85 *conpellata*] changé en *completa* par M, lequel n'a pas vu que le mot se rapportait à ce qui suit. 86 *carissimi*] <*fratres*> *carissimi* M, ce qui rappelle la boutade « ad fratres carissimos pertinet » par laquelle Érasme rejette sans pitié parmi les apocryphes toute une série de productions oratoires attribuées, soit à Jérôme, soit à Augustin. 90 suite. M omet toute la phrase *in caelum non ascenderat : ante dictum est, et inpletum est*, peut-être par suite de cette succession de finales identiques. 92 *et factum est*] Au lieu de cette variation qui remédie à la monotonie de l'énumération, M répète *praedictum est, et impletum est.* 94 *sic* <*et*> M *praedictum*] *praedictus* M, leçon recevable, mais qui ne s'impose pas. 95 <*An fieri potest, ut qui*> *in tantis v. a.* M, comme toujours, d'une platitude désespérante. *in die*] *de die* M, correction puérile. 96 *erit*] *sit* M, suite nécessaire de l'interpolation du début de la phrase. *fecit :* <*non debendo enim, sed*> *promittendo debitorem se deus fecit,* <*id est*> *non mutuo accipiendo* M, de tout point misérable à cet endroit. 98 *Possumus ei dicere. R. q. accepisti ?*] L'éditeur du texte interpolé n'a pas compris qu'il fallait ici un point d'interrogation, et a corrigé en conséquence : <*Non*> *possumus* <*ergo*> *ei dicere*, tautologie par rapport à ce qui suit, l. 99. Pour le même motif, il insère un *Quoniam* après *accepisti.* 99 *dicere* <*ei*> M. 100. Entre les mots *promisisti* et *Promisit*, qui se font suite si naturellement, M s'est permis d'interpoler tout un développement de sa façon, inspiré par son louable désir d'agir davantage sur le moral de l'auditeur, mais dont le manque d'à propos saute aux yeux : <*In le namque est, uod audemus quotidie dicere, Aduenat regnum tuum : ut aduenientе regno eius, et nos cum illo regnemus. Quod nobis his uerbis promissum est : Tunc dicam illis, Venite, benedic i patris mei, percipite regnum, quod uobis paratum est ab origine mundi. Sed plane si fecerimus, quod ibi sequitur : Esuriui enim, et dedistis mihi manducare, etc.*>

Digitized by Google

cautionem, et dicat, legite debita mea, hoc est, promissionum mearum, et conputate quae reddidi, conputate, uidete quod debeo :
105 quanta reddidi ! modicum est quod debeo, modicum quod restat : infidelem me promissorem putatis ? Ergo qui sterilis est, agat paenitentiam, et faciat fructum dignum paenitentiae. Qui curuus est, et terram intuetur, terrena felicitate laetatur, istam solam putat esse uitam, ubi beatus esse possit, aliam non credit : quicumque
110 tam curuus est, erigatur ; si per se non potest, [f. 157vb] inuocet deum. Numquid enim et illa mulier per se erecta est. Vae illi esset, si manum ille non porrexisset. EXPLICIT.

---

103 *debita mea, hoc est* <*debita*> *promission.* M, répétition bien inutile. 104 A *uidete quod* M substitue *etiam quae*, qu'il fait dépendre de *computate.* 105 *quanta*] *quam multa* M ; cf. ci-dessus l. 51 et 57. *modicum*] 2° l. ; *pro modico* M 106 *putatis ?*] <*esse*> *putabitis ?* <*quid respondebimus contra manifestissimam ueritatem ?*> Cette dernière interprétation rappelle tout à fait celle de l'édition interpolée du Prologue à la Règle de s. Benoît « erimus heredes regni caelorum ». Dans les deux cas la phrase commence par « Si » ; dans les deux cas, pour des motifs différents, elle fait l'impression d'être restée interrompue. 108 *et*] om. M. 109 *uitam* <*beatam*> M, interpolation d'un effet fâcheux, immédiatement avant *ubi beatus.* 110 *per se* <*ipsum*> M 111 *per se* <*ipsam*> M, le langage n'y gagne pas en élégance.

---

1. DE ARBORE FICI] Le titre dans Maur., *De uerbis evangelii Lucae* etc., semble bien avoir été rédigé par l'arrangeur de la collection « De uerbis domini » ; celui que donne notre ms. donne sûrement une idée plus exacte du contenu de la pièce, que celui qu'on lit dans Possidius *De muliere curua decem et octo annos habente in infirmitate* ; à tel point qu'on peut se demander si l'identification proposée par les Mauristes est fondée 2 *ficulneae* ms., mais *ficulnea* l. 4. 4 *inportuno* 8 *non erant* 9 *peccato poterant*] *t* final s. l. 13 *mortale*] j'ai cru devoir conserver cette finale en *e*, à cause de l'assonance de ces quatre membres ; *mortali* Maur. 15 *colonis, difertur suplicium ut adibeatur auxilio* 16 *Quod*] corrigé par moi de *quid* ; l'interpolateur, pour avoir préféré la leçon *qui*, s'est vu obligé d'ajouter *est* avant *omnis* 18 *ho*] *orat* Maur., leçon recevable, par suite de la confusion possible *horat* et *hoc* ; toutefois le changement ici ne s'impose pas 21 *adibeo cophynum* 22 *ueniens*] *inueniens* ms. *iuditium* 23 *uenturus est*] j'ai ajouté le *t* de la fin, l'*Inde* qui précède montrant qu'il s'agit d'une citation du symbole 25 *cophynum* 27 *dolor est*] *dolores sunt* Maur. ; peut-être faut-il lire simplement *dolores*, sans verbe *penit.* 28 *Huic*] Maur. ; *Hinc* ms. 29 *arbori*] *i* suppl. 1. m. 32 *Ter seni*] *Ters enim* ms. *decim* ms., mais *decem* ligne suiv. 37 *pertinet*] *r* suppl. s. l. 44 *homo*] abrégé *ho̅* 49 *mendatium* 50 *implaeta* 58 *prensus*] *praessus* ms. 59 *praensere* 60 *lignum susp.* 61 *depositus ligno*] correction conjecturale ; *depositum lignum* ms. 62 *prophaetia* 64 *ante*] j'ai hésité à remplacer par l'*inter* de Maur., *ante nos*, devant nous, sous nos yeux, pouvant être une sorte d'opposition au *super nos* qui précède, au lieu que les deux *inter* de suite ont quelque chose de choquant 66 *relinquisti* 68 *funderis praetium* 69 *egrot. praestetisti* 71 *capud* 73 *pacient.* 74 *occisum* 77 *restat*] *resistat ms.* 80 *Eia*] leçon de Maur ; *Etiam* ms : peut-être pourtant pourrait-on retenir *Et iam*, « et maintenant » *infructuosa*] *in* sur grattage 81 *ueni & amputaueris* 83 *prophaetia* 85 *conpellata*] du ms. m'a paru à retenir, à cause de ce qui suit ; *completa* aux deux endroits, Maur. 86 *completa*] Maur. ; *conpellata* ms., ici évidemment à tort 93 *heretici* 94. 95 *iuditii* ms., la seconde fois corrigé de *iudicii* 96 *cyrografum* 99 *retribuatur* 103 *deuita* 106 *sterelis* ms. 108 *terraena* 112 *ue.*

Digitized by Google

Il paraîtra étonnant, et presque incroyable, que ces manuscrits de Bâle, exploités par Érasme et par tant d'autres humanistes, puissent encore fournir, en plein XXe siècle, des pièces inédites de S. Augustin. Il y a là une confirmation de ce que j'ai dit ailleurs, des surprises que ménageraient à un chercheur dûment préparé maintes bibliothèques de l'Europe, surtout parmi celles où les bénédictins français n'ont pas eu l'occasion de pénétrer, ou qu'ils n'ont pu explorer que d'une façon hâtive. Je suis heureux, pour ma part, de payer ainsi un tribut de gratitude, tout en continuant les glorieuses traditions littéraires de cette noble cité rhénane, jadis proclamée bienheureuse pour avoir donné le jour à l'édition princeps (Amerbach 1495) des Sermons *De tempore* attribués à l'évêque d'Hippone :

Crede mihi, dices Basileam iure beatam !

D. G. MORIN

Post-scriptum. Au cours de la correction des épreuves de l'article qui précède, je me suis aperçu que la pièce XVI du recueil contenu dans le Clm. 22266^a commence par les mots : « Triennium tria sunt tempora... » ; c'est peut-être un autre exemplaire du texte primitif du sermon 110 d'Augustin. Le manuscrit, si je ne me trompe, est du XI/XIIe siècle. Il existe un remaniement du même sermon par s. Césaire d'Arles dans l'important recueil ms. 152 de Montpellier (XIe s.), dont je crois avoir déjà parlé ailleurs, et dans le Clm. 17059 (cf. *Rev. Bén.* 1893, 481 suiv. 529 suiv.) ; il commence par les mots : « Sic habet, fratres, miseriae nostrae conditio... ».

D. G. M.

Le témoin le plus ancien du texte primitif de ce sermon est sans doute le ms oncial de Paris B. N. 2769 dont il est question plus haut, p. 126. Le feuillet 22 commence à la ligne 41 de l'édition, « Exurge domine non praeualeat homo. Apostoli etc. ». De bons juges attribuent ce ms au VIe siècle.

D. D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

LA SEMAINE *MEDIANA* DANS L'ANCIEN CARÊME ROMAIN ET LES QUATRE-TEMPS.

La semaine qui suit le dimanche de la mi-carême est connue dans l'ancienne liturgie romaine sous le nom de *Mediana*. « On sait, écrivait en 1910, Dom G. Morin, que les liturgistes ont toujours eu assez de peine à rendre compte de cette dénomination [1] ». Aujourd'hui encore le problème n'a pas reçu de solution définitive. Si le savant bénédictin que nous venons de citer, accepte l'explication de Dom Mabillon, M. Fischer, le dernier historien des Quatre-Temps, estime que la question de la *mediana Quadragesimae* et de ses rapports avec les ordinations romaines mériterait un examen spécial [2].

Au moment où M. Fischer signalait cette question, il y avait beau temps que la solution du problème nous préoccupait. Mais tandis que nous voyions s'accumuler nos notes, la question nous apparaissait bien plus large et plus importante que nous ne l'avions supposé. La *mediana* plonge des racines profondes dans la première organisation du carême : elle se rattache intimement à une série de particularités, restées très obscures, de la liturgie et de la discipline ecclésiastique : mi-carême, organisation des rites du catéchuménat, ordinations sacerdotales, jeûne quadragésimal et Quatre-Temps. Nous avons donc cru devoir traiter la question avec une ampleur dont le lecteur s'étonnera peut-être, mais qu'il nous pardonnera, nous osons l'esperer, quand il aura constaté combien d'intéressants problèmes elle soulève, si elle ne les résout pas.

I. La *Mediana* particularité de la liturgie de Rome.

La dénomination *mediana* appartient en propre à la liturgie de Rome.

On la cherche en vain à Milan, en Espagne. En Gaule, les érudits l'avaient signalée depuis longtemps dans le *Comes emendatus*

1. *Revue Bénédict.*, t. XXVII, 1910, p. 52, note.

2. L. Fischer, *Die Kirchlichen Quatember. Ihre Entstehung, Entwicklung und Bedeutung.* München, 1914, p. 109, note.

Digitized by Google

d'Alcuin, une adaptation gallicane du lectionnaire de l'église romaine. Le mercredi et le samedi qui suivent le dimanche *Laetare* « in vigesima » y sont désignés « in mediana ». Mais des publications récentes établissent que cette dénomination n'est pas une infiltration gallicane. Car elle se retrouve aux mêmes jours dans le *Comes* de Murbach [1] du VIIIe siècle qui a très peu subi l'influence gallicane ; elle apparaît surtout dans le précieux *Comes* de Wurzbourg [2] qui représente le pur usage romain du VIe-VIIe siècle. Ce qui plus est, dans ce dernier document, outre le mercredi et le samedi, le dimanche suivant, lui aussi, est désigné « in mediana [3] ».

L'appellation reparaît dans les *Ordines Romani*. Elle y est appliquée notamment, comme dans le Comes précédant, au dimanche de la Passion. « Incipit ordo a *Dominica mediana* usque ad octavas Paschae. Igitur a Dominica *quam Sedes Apostolica* MEDIANAM *nuncupari* voluit... », lisons-nous dans l'*Ordo* publié par Hittorp [4] et dans l'*Ordo I* de Mabillon [5].

Bien avant la date de tous ces documents, le nom était connu à Rome. Le Samedi de la *mediana* avait été fixé par le Pape Gélase, en 494, comme une des dates ordinaires des ordinations : « Ordinationes etiam presbyterorum et diaconorum nisi certis temporibus et diebus exercere non debent, id est quarti mensis jejunio, septimi et decimi, sed et etiam Quadragesimalis initii ac *medianae Quadragesimae* die Sabbati jejunio circa vesperam noverint celebrandas [6]. » Le Pape Pélage I (556-561) écrit à Laurent, évêque de Centumcellae : « Veniente *mediana septimana Paschae* unumquemque per officia quae praediximus promovere non differas [7]. » Plus tard, le décret de Gélase est repris en termes à peu près identiques dans un document du *Liber diurnus* [8], dans une lettre de Grégoire II en 715 [9], dans le 11e canon du concile romain de 743, qui omet toute-

1. Dom A. WILMART, *le Comes de Murbach* dans *Rev. Bén.*, t. XXX, 1913, p. 40.

2. Dom G. MORIN, *Le plus ancien Comes de l'Eglise Romaine*, dans *Rev. Bén.*, t. XXVII, 1910, p. 53,

3. Dans son essai de reconstitution de l'antiphonaire grégorien, M. Gastoué intitule ce même dimanche *Dominica mediana*, la veille *Sabbato* tout court et le mercredi précédent *Feria IIII in traditione Symboli* (Le *Graduel de l'Antiphonaire romain*, Lyon, 1913, pp. 66, 67). Sur quelles données repose cet amalgame ?

4. HITTORP, *De divinis officiis ac ministeriis*. Romae, 1591, p. 29.

5. Migne, P. L. t. 78, c, 950.

6. THIEL, *Epist. Rom. Pontif.* p. 368. Le décret a été inséré dans le Décret de Gratien, can. *Ordinationes*, 7. dist. LXXV.

7. Migne., P. L., t. 69, c. 416.

8. Migne., P. L., 105, c, 75.

9. *Epist. IV Ad clerum et plebem Thuringi consistentem*. Migne, 89, 502.

Digitized by Google

fois la mediana [1], par Urbain II au concile de Clermont, can. 24, en 1095 [2], et dans l'*Ordo officiorum ecclesiae Lateranensis*, publié récemment par M. L. Fischer [3].

A partir du VII-VIIIe siècle, la dénomination *mediana* commence à tomber en désuétude. Elle ne se rencontre plus dans les documents Gélasiens et Grégoriens.

Nous l'avons signalée plus haut dans le corps du *Comes* de Wurzbourg : elle n'est plus mentionnée dans la table, qui a été ajoutée plus tard. De même, les *Capitula evangeliorum* de Wurzbourg n'en ont plus gardé le souvenir : cette liste de péricopes évangéliques représente cependant l'usage romain, mais un usage plus récent, postérieur de quelques années au *Comes* de l'Eglise de Rome.

Une première conclusion importante se dégage de ces données. C'est à *Rome*, et d'une façon plus précise, dans l'*ancienne liturgie romaine*, antérieure au VIe siècle qu'il faut chercher l'origine et l'explication de la *mediana*.

II. La *Mediana* et les Quatre-Temps.

Comme la *mediana*, les Quatre-Temps sont une particularité de la liturgie locale de Rome, dont l'origine remonte bien au delà du pontificat de S. Léon le Grand (441-468). Mais cette communauté d'origine n'est pas le seul point de contact entre les deux institutions.

D'après les textes cités, la *septimana mediana* se présente comme une semaine extraordinaire. Son organisation diffère absolument de la structure habituelle de la semaine liturgique. En règle générale, c'est le dimanche qui ouvre la semaine, comme c'est le dimanche qui commande la dénomination et la liturgie des féries suivantes. La semaine *mediana* au contraire, se termine par le dimanche et celui-ci emprunte son nom et son caractère aux jours qui précèdent. Dans toute la liturgie occidentale, nous ne connaissons qu'une seule disposition analogue : celle des semaines des Quatre-Temps.

---

1. MANSI, *Concilia*, t. XII, 384.

2. MANSI, *Concilia*, t. XX, c. 818.

3. *Bernhardi Card. Ordo officiorum ecclesiae Lateranensis*, München und Freising. 1916, p. 34. Le terme *mediana* se rencontre également dans un document apparenté au précédent, le clm, 16104^a, du XIIe siècle, : « Quod in Sabbato in *mediana quadragesimae* ordinationes fieri possint. » *L. Fischer. o. c.*, p. LXI. Un Pontifical manuscrit de l'abbaye Saint-Bertin, du XII-XIIIe siècle, conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Omer, ms. 98, contient avant l'oraison de l'*ordinatio ostiarii* la rubrique suivante : « Si in XL^a vel Sabbato *medianae XLme* evenerit, dicitur Flectamus genua. »

Digitized by Google

Dans le Comes d'Alcuin comme dans celui de Murbach qui est, lui aussi, du VIIIe siècle [1], le dimanche des Quatre-Temps du carême est appelé « Dominica prima mensis primi », comme le mercredi précédent est intitulé « feria IV mensis primi ». Le dimanche qui suit les Quatre-Temps a déjà, dans ces lectionnaires, sa messe propre. A une époque antérieure, il était considéré comme n'ayant pas de liturgie à lui. Aussi le lectionnaire et l'évangéliaire de Wurzbourg l'appellent *Dominica vacat.* Cette dénomination caractérise la célébration primitive des Quatre-Temps : l'office du samedi avec ses douze lectures constituait une véritable vigile, une παννύχις, qui occupait la plus grande partie de la nuit, si bien que la messe proprement dite n'était célébrée qu'après minuit. En apparence le dimanche n'avait pas de liturgie et méritait d'être appelé « vacat » ; en réalité il avait sa liturgie eucharistique : mais celle-ci était commandée par la liturgie du samedi précédent [2].

En effet, lorsque plus tard on anticipa l'office de la vigile, il fallut bien doter le dimanche d'une liturgie propre. Mais au lieu de composer une messe nouvelle, on se contenta généralement à Rome de composer un formulaire avec des matériaux de remploi. Parmi ceux-ci figurent régulièrement l'évangile du samedi et les morceaux de l'antiphonaire du mercredi précédent [3]. C'est la messe du vendredi qui est le moins mis à contribution.

Ainsi, les jours des Quatre-Temps formaient un groupe qui n'était pas régi par le dimanche précédent mais qui influençait le dimanche suivant au point de lui prêter son nom d'abord, et plus tard même un formulaire liturgique propre [4]. De même la dénomination *mediana* ne se trouve appliquée dans les documents liturgiques qu'au mercredi, au samedi et au dimanche suivant.

---

1. Dom A. WILMART, *Le Comes de Murbach*, dans *Rev. Bénéd.*, XXX, p. 32.

2. C'est à cette pratique primitive que fait nettement allusion la formule usuelle par laquelle on annonçait, déja du temps de S. Léon-le-Grand, les Quatre-Temps à Rome : « Quarta igitur et sexta feria jejunemus ; Sabbato autem in idipsum consueta devotione vigilias celebremus ». (Voir p. ex. *S. Leonis Sermo 75, de Pentec.* I dans Migne, 54, 403.) Nous savons qu'à Rome les trois jours des Quatre-Temps étaient des jeûnes obligatoires. Si d'après la formule citée le mercredi et le vendredi seuls sont annoncés comme jours de jeûne, c'est que la longue et solennelle vigile donnait au samedi sa physionomie tout à fait spéciale qui le mettait hors pair ; d'ailleurs l'office liturgique ne commençant que le soir, présuppose le jeûne ecclésiastique qui coïncidait encore à cette époque avec le jeûne naturel eucharistique.

3. Voir dans les *Collationes Brugenses*, t. XVIII et XIX, notre étude sur *La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église Latine*, t. XIX, p. 266 s. L'*Ordo officiorum ecclesiae Lateranensis*, que nous venons de citer dit p. ex. dans ses rubriques au sujet du second dimanche du carême : « Ad mis-am resumitur officium de antecedenti IIII^a feria *Reminiscere.* Tractus *De necessitatibus.* Alius tractus *Confitemini domino.* Evangelium *Assumpsit Jesus.* Offertorium *Meditabor.* Communio *Intellige* ».

4. L'*Ordo officiorum ecclesiae Lateranensis*, n. 15.

Digitized by Google

Le vendredi ne se rencontre pas avec la qualification *in mediana;* il n'a qu'une seule leçon et sa station se célèbre dans une église titulaire ordinaire, ad sanctum Eusebium. Aux Quatre-Temps également le vendredi a toujours eu le moins de relief. Aucun document ne lui assigne plus d'une leçon. Et l'église des SS. Apôtres où la messe stationnale est célébrée, n'a acquis une réelle importance que lorsqu'elle fut splendidement rebâtie sous le Pape Pélage I (556-561). Il est même possible qu'elle ait été église titulaire avant la fin du VIe siècle [1].

Au contraire, au mercredi et au samedi de la *mediana* et des Quatre-Temps, les foules chrétiennes sont convoquées dans une des vastes basiliques patriarcales, qui constituaient les grands centres de la vie liturgique à Rome, spécialement pour les solennités religieuses les plus anciennes [2].

La liturgie de ces deux jours est également plus développée qu'aux féries ordinaires ; elle conserve d'ailleurs encore aujourd'hui des particularités qu'on cherche en vain à d'autres époques, sauf à la Semaine Sainte. Comme le mercredi des Quatre-Temps, celui de la *mediana* garde encore sa double lecture avant l'évangile. Le samedi des Quatre-Temps avait probablement jadis douze leçons : les anciens documents l'appellent d'ordinaire *sabbatum in XII lectionibus ;* aujourd'hui il en a conservé six. Le samedi de la mediana n'a actuellement qu'une seule lecture, mais il en a eu deux depuis le VIIe siècle jusqu'au milieu du moyen âge [3] sans qu'il soit possible de déterminer si jamais il en a eu davantage.

La cérémonie du *Flectamus genua* — *Levate* est conservée aux mercredis et samedis des Quatre-Temps, ainsi qu'aux mercredi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte. Elle l'est également au mercredi de la *mediana.*

Nous aurons à relever encore, au cours de cette étude, d'autres points de contact très importants entre la *mediana* et les Quatre-Temps. Il convenait d'appeler d'abord l'attention sur les rapprochements signalés : ils sont assez suggestifs, croyons-nous, pour qu'on ne les perde pas de vue dans la recherche des origines de la *mediana.*

---

1. L. FISCHER, *o. c.*, p. 86 ; L. DUCHESNE, Le *Liber Pontificalis*, I, p. 225, note 4 ; ID. *Notes sur la topographie de Rome*, II, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VII, 1887, p. 235.

2. Voir D. G. MORIN, *Rev. Bénéd.*, XXVIII, 1911, p. 324.

3. Voir p. ex. le *Comes* romain de Wurzbourg, le *Comes emendatus* d'Alcuin, le *Comes* de Murbach, le *Micrologus*, c. 52. DURAND *Ration.* VI, 59, 2 en signale encore deux « in quibusdam ecclesiis ».

Digitized by Google

III. La *Mediana* et la Mi-carême.

Dans les documents la dénomination *mediana* désigne tantôt tel ou tel jour en particulier, notamment le mercredi, le samedi ou le dimanche après la mi-carême ; tantôt elle s'étend à la semaine qui comprenait ces jours : le texte cité de Pélage et la manière de déterminer les jours *in mediana*, ne laissent aucun doute à ce sujet.

A s'en tenir à la signification étymologique, la *septimana mediana Paschae* de Pélage, la *mediana Quadragesimae* de Gélase doivent désigner une semaine « du milieu » du carême.

Pour l'éditeur des œuvres de Socrate, Henri de Valois [1] cette semaine était celle de la Passion. Ignorant les textes qui nous font connaître le mercredi et le samedi de la mediana, et fort de l'autorité de Socrate qui croyait que les Romains ne jeûnaient que les trois dernières semaines avant Pâques, il était amené tout naturellement à considérer comme médiane, la seconde semaine du jeûne des Romains, notre cinquième semaine du carême.

Mabillon rejette à bon droit cette manière de voir et reporte la *mediana* à la quatrième semaine de notre Quarantaine. Le carême comptant six semaines, dit-il, on peut le diviser en deux parts égales, par le dimanche de la mi-carême. La première semaine de la seconde moitié pourra être appelée mediane parce qu'elle est la première après la *media Quadragesima*. Mais comme le début du carême, — le *caput Quadragesimae* — était fixé au lundi, ainsi la semaine médiane commençait de même le lundi et comprenait donc le dimanche suivant — dimanche de la Passion — qui était appelé de ce chef du même nom « mediana » [2]. La mediana romaine ne serait donc qu'une modalité ou une conséquence de la célébration de la Media quadragesima ou de la Mi-carême.

Cette explication nous paraît inadmissible. Prétendre, en effet, que la semaine mediana ne pouvait commencer que le lundi après la mi-carême, parce que le carême entier ne débutait que le lundi, c'est d'abord écarter précisément la mediana de la media quadragesima, séparer la tête du tronc et appliquer à celui-ci une dénomination qui ne convient qu'à celle-là ; c'est ensuite baser son calcul par analogie sur une erreur. Car il est certain que le *caput* ou l'*initium* Quadragesimae était fixé partout en Occident, et notamment à Rome, au sixième dimanche avant Pâques [3]. Même les

1. Dans ses notes au texte de Socrate, *Hist. ecclés.*, V, 22.

2. Migne, P. L., t. 78, 924.

3. Voir notre étude sur *La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église Latine* (Bruges, 1920) passim ; en particulier pour Rome, p. 55 ss.

Digitized by Google

liturgies qui, comme la Mozarabe, affirment nettement que le jeûne ne commençait que le lundi, attestent avec non moins de netteté que la sainte Quarantaine était solennellement inaugurée le dimanche [1].

D'ailleurs, la *mediana* est une particularité de la liturgie romaine et remonte pour le moins au Ve siècle. La *media Quadragesima* au contraire — nous espérons en fournir une autre fois la preuve — n'est attestée par aucun texte antérieur au VIe siècle, elle n'a joui d'une véritable importance que dans la liturgie mozarabe, et n'a obtenu à Rome un certain relief qu'après l'époque carolingienne, lorsque s'introduisit la cérémonie de la bénédiction de la rose d'or.

Et si même l'hypothèse de Mabillon pouvait nous faire comprendre le pourquoi du nom *mediana*, elle n'explique aucune des particularités liturgiques de cette semaine, et ne tient aucun compte de son frappant air de famille avec les semaines des Quatre Temps, sur lequel nous sommes amené à revenir.

IV. La *Mediana*, époque légale des ordinations.

Les Quatre-Temps ont conquis et gardé leur importance, en grande partie parce que le samedi des Quatre-Temps est devenu la date légale et ordinaire des ordinations.

Dès le principe probablement, on avait choisi de préférence pour la collation des ordres sacrés, la solennelle réunion liturgique du dimanche ou de la vigile dominicale. La coutume peu à peu se transforma en loi. Nous rencontrons les premières traces de celle-ci dans les lettres de S. Léon. Ce pape réprouve une ordination faite le vendredi [2]; il se plaint qu'on ordonne des prêtres et des diacres « passim quolibet die » [3]. Les ordinands doivent obtenir, dit-il, « ordinis consensus et plebis » : leur ordination doit donc être publique ; elle doit avoir lieu « legitimo die... die sabbati vespere quod lucescit in prima sabbati vel ipso die dominico » [4]. Dans sa lettre à Dioscore, patriarche d'Alexandrie, le Pape est plus explicite encore. « Post diem sabbati, dit-il, ejus noctis quae in prima sabbati lucescit exordia deligantur, in quibus his qui consecrandi sunt *jejunis et a jejunantibus* sacra benedictio conferatur. Quod ejusdem observantiae erit, si mane ipso Dominico die, *continuato sabbati*

1. Voir C. CALLEWAERT, *Le carême primitif dans la liturgie Mozarabe*, dans *Rev. d'hist. ecclés.*, t. XV, 1914, p. 23-33.

2. *Epist. CXI, ad Marcianum Augustum, 1* (Migne, t. 54, c. 1021).

3. *Epist. VI, ad Anastasium Thessalonicensem episcopum*, VI (Migne, ibid., c. 620).

4. *Epist. X, ad Episcopos per provinciam Viennensem constitutos*, VI (Migne, c. 634).

Digitized by Google

jejunio, celebretur, a quo tempore praecedentis noctis initia non recedunt, quam ad diem resurrectionis... pertinere non dubium est. » Le Pape justifie la condition du jeûne et la détermination du jour. La tradition, dit-il, le veut ainsi, et à bon droit. Car les apôtres n'ont imposé les mains à Paul et à Barnabé que « *jejunantes* et *orantes* » ; et le dimanche est le jour par excellence « in quo collata sunt omnia dona gratiarum [1] ».

En fait, à Rome, les ordinations sacerdotales se célébraient d'ordinaire au mois de décembre, évidemment à une vigile dominicale, très probablement aux Quatre-Temps d'hiver [2]. En pratique, les conditions exigées par S. Léon et la tradition, ne se trouvaient jamais aussi bien réalisées qu'à la solennelle vigile du samedi des Quatre-Temps : toute la communauté chrétienne, clergé et fidèles, était assemblée et pouvait rendre témoignage de l'idonéité des ordinands ; tout le monde s'était purifié par trois jours de jeûne, de prières et d'aumônes, et l'ordination conférée avant la messe solennelle du dimanche matin venait se placer tout juste à ce soir du samedi « quod lucescit in prima sabbati vel ipso dominico die ». Une seule vigile dominicale pouvait lutter avec celle des Quatre-Temps : la grande vigile de Pâques : mais celle-ci était en grande partie prise par la longue et importante cérémonie de l'administration du baptême. Il en était à peu près de même de celle de la Pentecôte. Les vigiles dominicales ordinaires étaient tombées en désuétude, au moins pour le commun des fidèles. Aussi, lorsque, un demi-siècle après S. Léon, le pape Gélase se décida à restreindre le nombre des jours réservés à la collation de la prêtrise et du diaconat, il choisit précisément les samedis des Quatre-Temps [3] ; et personne ne s'en étonnera [4].

Mais il y ajoute le samedi de la *mediana Quadragesimae* [5]. Et ce choix paraît d'autant plus étonnant que le samedi de la *mediana* n'est distant que de trois semaines de celui des Quatre-Temps du printemps. Mais voilà entre la *mediana* et les Quatre-Temps

---

1. *Epist. IX. ad Dioscorum, Alexandrinum episcopum*, 1 (Migne, t. 54, c. 625).

2. Le *Liber Pontificalis* fixe régulièrement au mois de décembre les ordinations faites par les premiers Papes. S. Simplice (468-481) et S. Gelase (492-496) sont les premiers qui ont fait des ordinations aux mois de décembre et de février.

3. Voir le texte cité plus haut, p. 203.

4. La vigile de Pâques n'était pas exclue par le nouveau statut de Gélase. Nous trouvons p. ex. dans les *Regesta Rom. Pont.* de Jaffé nn. 1015 et 1017 deux lettres de Pélage I invitant un candidat à se faire ordonner « sabbato ipso *noctis magnae* post baptismum », afin de ne pas devoir attendre « usque ad quarti mensis jejunia ». Le Samedi Saint est encore aujourd'hui jour légal des ordinations.

5. Dans les *Regesta* de Jaffé, les nn. 995 et 1002 traitent d'ordinations « in mediana. »

Digitized by Google

un nouveau et singulier point de contact sur lequel il convient d'insister.

Dans son énumération, Gélase n'appelle pas les Quatre-Temps le « jejunium mensis primi » mais bien « jejunium quadragesimalis initii ». La raison en est sans doute que, pour lui, les Quatre-Temps du printemps devaient nécessairement coïncider avec la première semaine du carême. Mais il n'en fut pas toujours de même en dehors de Rome. Les Quatre-Temps du printemps étaient parfois attachés à telle semaine du mois de mars : ils pouvaient ainsi tomber en dehors de la première semaine du carême.

C'est cette situation que vise sans aucun doute la prescription suivante insérée dans la 6e formule : « Synodale quod accipit episcopus » que donne le *Liber diurnus* : « Ordinationes vero presbiterorum seu diaconorum non nisi primi, quarti, septimi et decimi mensium ieiuniis, sed et ingresso quadragesimali atque mediane vespere sabbati noverit celebrandas » [1].

Il convient de souligner l'importance de ce texte. Il en ressort non seulement qu'il peut y avoir six semaines d'ordination, dont trois très rapprochées, mais encore et surtout que les semaines initiale et mediane du carême le sont indépendamment de toute coïncidence avec les Quatre-Temps. C'est pour elles-mêmes qu'elles ont été choisies comme époques d'ordination. Évidemment on n'a pas cherché simplement à multiplier les occasions de conférer les ordres : sans quoi on aurait davantage espacé les termes. Pourquoi donc ces deux semaines furent-elles ajoutées ? Parce que ces semaines vérifiaient, aussi complètement que celles des Quatre-Temps, les conditions que S. Léon et la tradition exigeaient pour la collation des ordres et que S. Léon avait exprimées en disant « jejunantes et orantes » : les réunions liturgiques étaient plus solennelles et plénières, le jeûne était général et obligatoire. Dans le régime du carême actuel, tel que nous le connaissons depuis le VIIe siècle au moins, ces conditions se trouvent plus ou moins vérifiées durant toute la période quadragésimale. Mais dans les siècles antérieurs, dans cette période primitive dans laquelle nous devons précisément chercher l'origine de la *mediana*, ne peut-on pas supposer les réunions liturgiques plus solennelles et le jeûne plus rigoureux et plus général durant ces semaines initiale et mediane que pendant les autres semaines de la période quadragésimale ?

1. Edit. Sickel, Vienne 1889, p. 6 ; Migne, t. 105, c. 75 (tit. IX).

Digitized by Google

V. Les particularités liturgiques des semaines initiale, médiane et finale du carême.

Que notre hypothèse soit fondée en ce qui concerne les synaxes liturgiques, nous en avons la preuve dans les documents liturgiques. Le Comes de Wurzbourg, qui remonte aux premiers temps du VIIe siècle, ne donne plusieurs lectures avant l'évangile que pour trois semaines du carême : la semaine initiale, la médiane et la finale. Les trois mercredis ont deux lectures qu'ils ont gardées jusqu'aujourd'hui. Quant aux samedis, le samedi saint a, aujourd'hui encore, douze leçons ; malgré le nom de *Sabbatum in XII lectiones* que les anciens documents lui donnent [1], le samedi des Quatre-Temps n'avait plus au VIIe siècle que six leçons et ce nombre est resté ; enfin le samedi « in mediana » avait, d'après le Comes de Wurzbourg, ceux de Murbach et d'Alcuin, deux leçons tirées d'Isaïe : la seconde *Omnes sitientes* (55, 1) a disparu du missel, mais nous gardons encore l'introït qui lui était emprunté.

La ressemblance entre ces trois semaines est déjà très remarquable au VIIe siècle. Mais on peut supposer avec raison qu'elle était plus frappante encore aux siècles antérieurs. Car nous savons qu'au cours des temps le nombre et la longueur des lectures tendaient à diminuer partout où des cérémonies spéciales n'ont pas empêché les suppressions. Or la solennelle vigile du Samedi Saint était prise par la longue préparation des candidats au baptême ; à la vigile du samedi des Quatre-Temps il y avait régulièrement des ordinations [2], tandis que, trois semaines seulement plus tard, au samedi de la *mediana*, ces ordinations devaient être plutôt rares [3]. La tendance à raccourcir a donc eu plus beau jeu au samedi de la mediana qu'aux autres samedis.

Remarquons en outre que les offices des mercredi et samedi de

---

1. Il est très probable que primitivement, il y avait en réalité douze leçons tout comme au Samedi Saint. Signalons à cette occasion que l'*Ordo* de Montpellier (P. BATIFFOL, *Hist. du bréviaire*, 2e éd. Paris, 1895, p. 329 ss.) en parlant des « stationes publicae » des Quatre-Temps, indique comme suit celle du samedi : « tertia cum XII lectionibus ad Sanctum Petrum » (p. 330), « et ieiunium cum XII lectionibus in ipso sabbato consumantur » (p. 332). Voir à ce sujet A. BAUMSTARK, *La riforma del Salterio Romano*, Rome, 1912, p. 13-16 ; L. FISCHER, *Die Kirchl. Quatember*, p. 70 ss.

2. D'après le *Liber Pontificalis*, le Pape Gélase a conféré des ordinations « mense Decembri et Februario ». Dans sa lettre au diacre Corvin (17 Janv : 494) le même invite le diacre à venir recevoir l'ordination « ad initium quadragesimae ». Au reste, les Sacramentaires gélasiens donnent les prières des ordinations au samedi des Quatre-Temps du carême.

3. Est-ce peut-être à cause de ce motif que le Pape Zacharie, au concile de 743, a omis la *mediana* dans l'énumération des temps d'ordination ? Voir plus haut p. 201.

Digitized by Google

la première et de la quatrième semaine du carême [1] et ceux des quatre derniers jours de la semaine sainte avaient lieu dans une des grandes basiliques romaines, tandis qu'à toutes les autres féries du carême la station se célébrait dans une des vingt-cinq églises paroissiales ou tituli de la ville de Rome. Or on constate en règle générale que les stations célébrées dans les basiliques patriarcales étaient précisément les plus anciennes et les plus importantes. Aussi les offices des jours cités constituent, avec ceux des dimanches, le noyau primitif de la liturgie quadragésimale, antérieur au groupe des stations des églises titulaires [2].

Si les trois semaines dont nous nous occupons priment les autres semaines du carême par leur relief liturgique il n'est pas étonnant que les anciens documents leur aient donné un nom spécial. Nous avons entendu le pape Gélase et le *Liber diurnus* qualifier la première de *quadragesimale initium* ou *ingressus quadragesimalis ;* la seconde s'appelait couramment *mediana* et la troisième *hebdomada major* ou *authentica* [3]. Au point de vue liturgique la *mediana* méritait donc parfaitement son nom, surtout avant l'introduction de la station quadragésimale quotidienne. Elle le méritait peut-être tout autant en raison de l'observance du jeûne.

VI. Trois semaines de jeûne plus rigoureux dans le carême.

Les historiens transportent trop facilement la conception actuelle du carême aux temps anciens. Ils prétendent ou supposent généralement que dès le IVe siècle le jeûne strict était la pratique essentielle du carême et que les jours où l'on ne jeûnait pas ne pouvaient entrer en ligne de compte pour atteindre le nombre sacré des quarante jours de la « Quadragesima ». Nous avons prouvé longuement l'inexactitude de cette conception. En réalité, la sainte « quarantaine » était une période ininterrompue qui s'ouvrait le sixième dimanche avant Pâques et se clôturait le Jeudi Saint, la

1. D'après le missel romain actuel, la station du samedi avant la Passion est à S. Nicolas in carcere, une église de moindre importance. Mais au VIe-VIIe siècle, d'après le Comes de Wurzbourg, elle avait lieu « ad S. Laurentium » à la basilique Constantinienne de Saint-Laurent hors-les-murs.

2. Voir G. Morin, *Liturgie et basiliques de Rome au milieu du VIIe siècle*, dans *Rev. Bénéd.*, t. XXVIII, 1911, p. 236.

3. C'est le nom que lui donnent, à Rome, Arnobe le Jeune, au milieu du Ve siècle (*Praedestinatus*, Migne, LXIII, 615); dans la Haute-Italie, le codex Forojuliensis (*Rev. Bénéd.*, 1913, p. 213) et le codex Rehdigeranus ; en Gaule, le lectionnaire de Luxeuil (Migne, t. LXXII, c. 187) ; en Allemagne, le lectionnaire mérovingien de Schlettstadt (*Rev. Bénéd.*, 1908, p. 162).

Digitized by Google

veille du *Pascha crucifixionis*, et qui comprenait donc exactement quarante jours.

Elle était tout entière consacrée à la purification spirituelle, à l'abstinence et à une ascèse plus intense. Le jeûne en constituait sans doute un élément important, mais les dimanches et les jours où le jeûne strict était défendu ou n'était pas universellement pratiqué n'étaient ni exclus du carême ni considérés comme des interruptions de la quadragesima.

Cette conception admet donc une assez grande latitude dans la manière d'observer le jeûne en carême, et nous explique au moins en partie les nombreuses divergences que signalent les historiens Socrate et Sozomène.

Les Romains, écrit Socrate, jeûnent trois semaines continues avant Pâques, excepté le samedi et le dimanche [1]. En Illyrie, par toute la Grèce et à Alexandrie, le jeûne dure six semaines avant Pâques, et ce jeûne est appelé une « quadragésime ». D'autres encore suivent un usage différent : ils commencent leur jeûne la septième semaine avant Pâques, et tandis qu'ils se contentent de jeûner par intervalles, trois semaines seulement, de cinq jours chacune, eux aussi ils appellent néanmoins cette période une « quadragésime » [2].

Les mêmes divergences sont signalées par Sozomène qui note également le jeûne de trois semaines qui ne se suivent pas [3].

Ces *trois semaines espacées*, tout porte à le croire, doivent correspondre aux semaines initiale, médiane et finale que la liturgie à Rome met en relief. Il faut regretter que Sozomène n'ait pas songé à indiquer dans quelles églises la coutume qu'il mentionne était en vigueur. Heureusement, les sermons de S. Pierre Chrysologue et de S. Maxime fournissent la preuve de l'existence des trois semaines de jeûne respectivement à Ravenne et à Turin. Ils nous permettent d'assister à une période spécialement intéressante de l'évolution du carême. Dans leurs églises respectives les deux zélés prédicateurs ont énergiquement travaillé à transformer la période de pénitence et de purification qu'était le carême au IVe siècle en une période de jeûne strict et quotidien.

L'un et l'autre insiste avec force sur le caractère sacré de la « quarantaine » quadragésimale, et la nécessité de l'observer d'une manière uniforme en jeûnant tous les jours, sans autre interruption que le dimanche. S. Pierre Chrysologue développe, avec un luxe

1. Nous reviendrons plus loin sur ce texte.
2. *Hist. eccles.*, V. 22. Éd. H. Valesius. Paris, 1886, p. 234.
3. *Hist. eccles.*, VII, 19. Éd. H. Valesius, *ibid.*, p. 596.

Digitized by Google

d'érudition scripturaire et symbolique, que le nombre quarante est un nombre mystique depuis les origines et qu'il caractérise toutes les grandes œuvres divines depuis le déluge jusqu'au jeûne de Jésus-Christ au désert [1]. Il faut donc — et cette conclusion pratique nous indique en même temps le but principal de l'orateur et la raison des longs développements qu'il donne à sa thèse théorique — il faut jeûner tous les jours d'une manière uniforme.

Il faut condamner cette « variété », cette « nouveauté » qui consiste à observer des *semaines d'un jeûne rigide entrecoupées de semaines de relâche*. Et cette alternance dans l'observance du jeûne n'est pas une pure hypothèse de rhétoricien : l'évêque doit l'avoir constatée parmi ses ouailles : nous en avons pour garant la précision des détails par lesquels il caractérise les fluctuations [2] contre lesquelles il proteste.

A Turin quelques années plus tard, S. Maxime sera un adversaire encore plus décidé du jeûne quadragésimal par tranches. Sa thèse favorite c'est que notre carême doit imiter, dans la mesure du possible, le jeûne ininterrompu du Sauveur dans le désert ; la quarantaine déjà sanctifiée par des « jejunia continuata » sous l'Ancienne Loi, a été consacrée définitivement par l'exemple du Christ ; elle a été rendue obligatoire pour nous par la volonté du Législateur Nouveau ; elle forme « un corps de jeûne », un tout compact, qu'il est défendu de raccourcir, d'allonger ou d'interrompre [3]. C'est donc tous les jours, répète-t-il à satiété, qu'il faut jeûner, sans interruption. Il ne suffit pas notamment de jeûner par groupes de deux ou de cinq jours ; il ne suffit pas davantage de jeûner par *semaines intermittentes* [4]. Contre cette dernière pratique surtout, S. Maxime

---

1. Voir surtout *Sermo* 166. Migne, t. 52. c. 634-636. Le sermon a été prêché le premier dimanche de la « Quadragésime ». le jeûne proprement dit commençant le lendemain (c. 634).

2. *Sermo 166*. Migne, c. 636 : « Si ergo quadraginta dierum simplex, purum, aequale, tantis testimoniis, sub tanti numero sacramenti traditum nobis a Domino ieuinium perdocetur, unde ista varietas, unde novitas ista. unde hebdomadae nunc resolutae, nunc rigidae, nunc indulgentes nimium, nunc severae? Unde intemperati ieiunii usus iste qui aut afficiat sine venia, aut remittat ad crapulam? Hoc est separatim calida, separatim frigida, separatim salis, separatim cibi remedia suis usibus deputare, et totum vitae negligere Conditorem? » Si l'orateur appelle cette pratique une *novitas*, c'est en opposition avec « tant de témoignages » et d'exemples qu'il a allégués depuis Noé jusqu'à Jésus-Christ.

3. Il est certain qu'à Turin comme à Ravenne, le carême ne comportait que six semaines. Le texte cité plus haut de Socrate au sujet des sept semaines ne peut donc pas s'appliquer à ces églises. Voir notre étude *Le carême à Turin au Ve siècle d'après S. Maxime*, dans *Rev. Bén.*, 1920, p. 132-144.

4. *Sermo XXI*, Migne, t. 57, c. 578. « Non dico hebdomadas, non duplicata, non multiplicata jejunia, sed vel singulos dies absque ciborum nimietate transeamus ».

Digitized by Google

s'emporte avec une véhémence dont il n'est pas coutumier. Elle est une « prévarication », une transgression « des préceptes du Christ ». Et néanmoins il n'ose la faire passer ni pour une nouveauté ni pour une singularité : il avoue même — ce qui est très grave, dit-il — qu'elle est pratiquée par un grand nombre de ses ouailles [1]. Et remarquons que les semaines où l'on dînait, gardaient encore leur caractère de pénitence. Elles n'étaient des semaines de relâche que par opposition à la rigueur des autres : « nunc *resolutae*, nunc *rigidae* » dit S. Pierre. On ne jeûnait pas, mais on y renonçait aux mets succulents, nous apprend S. Maxime.

L'usage du jeûne intermittent et notamment de l'alternance des semaines de jeûne rigoureux et de pénitence mitigée nous est donc révélé, occasionnellement mais avec certitude, pour les deux extrémités de l'Italie du Nord. Existait-il dans d'autres églises de la Péninsule ? On peut le conjecturer sans témérité.

Les particularités liturgiques que nous avons signalées à Rome, nous autorisent à supposer que l'Église Romaine, elle aussi, a connu le régime cher aux fidèles de Ravenne et de Turin.

S. Jérôme semble y faire une allusion discrète dans sa lettre *ad Marcellam*. Il y relate comme un fait extraordinaire et digne de tout éloge, que la pieuse Asella jeûnait presque toutes les semaines du Carême sans interruption [2].

Un demi-siècle plus tard, les sermons de carême de S. Léon-le-Grand ne contiennent, il est vrai, aucune mention de la coutume si énergiquement réprouvée par S. Maxime. Mais aussi quelle différence entre la prédication du Pape et celle de l'évêque de Turin. Le grand Docteur de Rome plane généralement dans ces régions sereines où les grandes vérités religieuses apparaissent dans leur pleine lumière, mais d'où l'on distingue moins bien ces particula-

---

1. *Sermo XVII*, Migne, t. 57, c. 568: «Sunt enim *plerique*, quibus cum hic jejunandi sacratissimus numerus indicitur, *interpositis hebdomadis* divinitus statutum tempus violant comedendo ». Et voici ce qui est plus explicite encore : « Hoc enim ideo dico, quia audio *complures quod gravius est*, fideles *alternis in Quadragesima hebdomadis* abstinere, et consecratum illorum dierum numerum gulae intemperantia violare. hoc est *prandere septem dierum curriculo* et *septem dierum spatio jejunare* » *Sermo* XXVI, c. 583. Ce sermon a été attribué à S. Ambroise (Sermo XXVI parmi les *Sermons S. Ambrosio hactenus adscriptos*, dans l'édition Bénédictine). La comparaison avec les sermons de S. Maxime prouve que c'est une erreur manifeste, que P. Ballerini a eu tort de maintenir dans son édition.

2. « Quumque per omnem annum, iugi ieiunio pasceretur, biduo triduoque sic permanens, tum vero in quadragesima, navigii sui vela tendebat *omnes paene hebdomadas* vultu laetante *conjungens*. Et quod inpossibile forsitan hominibus ad credendum, Deo praestante possibile est, ita ad quinquagenariam pervenit aetatem... » *Ad Marcellam, de vita Asellae*. ep. XXIV, ed. Hilberg, Vindob. 1910, vol. LIV, 216.

Digitized by Google

rités de la pratique que l'évêque de Turin suivait avec une attention soutenue. Au reste, les deux orateurs expriment, au sujet du carême, des conceptions assez diverses, qui répondent sans doute à des stades différents de l'histoire de la discipline quadragésimale. L'image que S. Léon nous dépeint du carême est celle d'un temps de lutte contre le démon, d'une période de purification annuelle, qui s'impose à tout le monde, parce que tous, à des degrés différents, sont exposés aux tentations et ont contracté des souillures. Car il faut que la communauté chrétienne soit sans tâche pour célébrer la Pâque, la grande fête de la mort et de la résurrection du Sauveur. Cette purification aura évidemment un caractère de pénitence nettement tranché ; elle comportera la mortification corporelle et le jeûne, mais aussi la prière, l'aumône, le pardon des injures et en général une pratique accentuée de toutes les vertus chrétiennes. Le carême, c'est un « jejuniorum stadium » [1] sans doute, comme ce sont des « dies reconciliationis » [2] ou une « quadraginta dierum exercitatio » [3]. Mais S. Léon ne met jamais le jeûne strict et rigoureux dans ce relief tout à fait spécial que lui donnent les prédicateurs du Nord. Dans aucun de ses sermons, il n'insiste sur l'uniformité ou la stricte obligation du jeûne ; il suppose et il demande que ses auditeurs s'appliquent à la « purification du corps et de l'âme » par le jeûne, la pénitence et la mortification corporelle et spirituelle, mais ce n'est pas lui qui dira, comme S. Maxime, qu'il faut « jeûner tous les jours » et que « violer un seul jour de jeûne, c'est être coupable de transgresser toute la quarantaine » [4]. S. Léon reste donc encore attaché à la conception primitive du carême, et celle-ci, on le voit, se concilie sans difficulté avec des fluctuations dans la rigueur ou la généralité du jeûne, avec l'existence de jours ou même de semaines de relâche ou de pénitence mitigée [5].

Aussi ne devons-nous pas être surpris de rencontrer une série de témoignages et de faits qui indiquent que les Romains jeûnaient beaucoup moins le jeudi que les autres jours de la semaine [6].

---

1. S. Leonis, *Sermo* XXXIX, 5.
2. S. Leonis, *Sermo* XLI, 3.
3. S. Leonis, *Sermo* XLII, 1.
4. S. Maximi, *Homilia*, XXXVIII (Migne, t. 57, c. 307).
5. Probst écrit dans le même sens : « une différence (entre les diverses semaines du carême) peut exister, notamment dans la rigueur du jeûne ou la généralité de l'obligation de jeûner, comme aussi dans la position des Quatre-Temps du printemps au début du carême et dans la solennité plus grande que ceux-ci entraînent » *Sakramentarien*, p. 98.
6. Voir Coustant, *Epistolae Roman. Pontif.*, c. 337 ss. S. Augustin, parfaitement au courant des usages de Rome, nous dit : « ibi ieiunandnm quinta sabbati non videtur »

Digitized by Google

Rien donc ne doit nous empêcher d'admettre à Rome, au temps de S. Léon encore, une alternance de semaines de jeûne plus rigoureux et de semaines de pénitence mitigée, analogue à celle que les évêques de Turin et de Ravenne cherchaient à supprimer dans leurs églises respectives.

N'est-ce pas un écho, malheureusement confus et déformé, de cet usage que nous entendons résonner dans le texte cité plus haut de Socrate sur la manière dont les Romains célébraient le carême : « τρεῖς πρό τοῦ πάσχα ἑβδομάδας πλήν σαββάτου καί κυριακῆς συνῆμμένας νηστεύουσιν » [1].

Il ne paraît pas douteux que l'historien a fait erreur en exceptant le samedi. Les Romains préconisaient avec tant d'ardeur le jeûne de tous les Samedis de l'année [2], qu'il n'est pas admissible qu'ils aient fait une exception pour leur jeûne le plus solennel. Mais l'historien peut avoir été induit en erreur par quelque expression analogue à la formule d'annonce des Quatre-Temps [3].

Dans son sens obvie et naturel, le texte de Socrate doit, semble-t-il, s'entendre de trois semaines qui se suivent (συνῆμμένας) sans autre interruption que le samedi et le dimanche. Le jeûne quadragésimal aurait donc commencé le troisième dimanche avant Pâques à la mi-carême. Cette assertion est insoutenable. A Rome, comme en Afrique, en Espagne, en Gaule et dans toute l'Italie, la « quadragésime » s'ouvrait au sixième dimanche avant Pâques [4]. Et à Rome, la première semaine était certainement une semaine de « jeûne », c'était celle des Quatre-Temps [5].

N'y a-t-il toutefois pas un fonds de vérité dans l'assertion de Socrate ? Il n'est pas défendu de l'admettre. Malgré tout ce que le témoignage de l'historien grec contient d'inexact, le fond c.-à-d.

(Epist. 36 *ad Casulanum* n. 10 ; cf. Epist. 54. *Ad inquisitiones Januarii*, n.5). D'ailleurs l'auteur du *Liber Pontificalis* n'aurait sans doute pas songé, au début du VIe siècle, à attribuer au Pape Melchiade un décret défendant de jeûner le dimanche et le jeudi, s'il avait vu le jeûne se pratiquer autour de lui, le jeudi aussi bien que les autres jours. Aux Quatre-Temps, le jeudi ne fut jamais un jour même de simple abstinence. Les jeudis du carême n'ont été dotés d'une messe propre que sous le pontificat de Grégoire II. (*Micrologus*, c. 50).

1. *Hist. eccl.*, V, 22. Voir plus haut p. 12.

2. Voir p. ex. la lettre d'Innocent I à Decentius, n. 4. Socrate lui-même affirme, dans le chapitre cité, qu' « à Rome on jeûne tous les samedis ». Au reste, il est certain qu'à Rome comme partout on observait un jeûne rigoureux le samedi saint.

3. Voir plus haut. Dans son commentaire sur le passage cité de Socrate, Henri Valois lui-même a pris le change sur le sens de la formule d'annonce.

4. Voir *La durée et le caractère du carême ancien*, passim.

5. *Les Origines du culte chrétien*, ch. VIII, § 4, 3° Le carême (p. 233, note).

Digitized by Google

les trois semaines de jeûne strict en carême — concorde si bien avec la conclusion à laquelle nous ont conduit les données liturgiques, qu'on ne peut pas ne point en être frappé. Aussi souscrivons-nous pleinement à l'opinion qu'émet à ce sujet Mgr Duchesne : « Je serais plutôt porté à croire, que les trois semaines de jeûne, suivant l'usage primitif de Rome, étaient espacées, que l'on jeûnait la première, la quatrième et la sixième semaine. La première est actuellement consacrée aux Quatre-Temps du printemps ; la quatrième, appelée autrefois *mediana*, a conservé des spécialités liturgiques ; la sixième est la semaine sainte. Ces trois semaines sont des semaines d'ordination. »

Si nos déductions sont exactes, le régime que nous révèle la *mediana*, nous permet de voir un peu plus clair dans l'histoire encore bien obscure de l'évolution disciplinaire et liturgique du carême romain et des Quatre-Temps, deux institutions de pénitence, dont les nombreuses affinités se sont déjà imposées à notre attention.

VII. L'évolution primitive du carême à Rome.

A Rome, sans doute, comme en Afrique, durant les trois premiers siècles, l'année ecclésiastique était très simple. Chaque semaine ramenait régulièrement la joyeuse synaxe du dimanche ainsi que les demi-jeûnes et les réunions liturgiques du mercredi et du vendredi. En dehors des anniversaires des martyrs locaux et des services pour les défunts, une seule grande fête universelle venait se dessiner en relief sur cette trame assez uniforme : Pâques, la grande solennité de la Rédemption du genre humain. Cette « solemnitas mirabilis », ce « sacratissimum triduum crucifixi, sepulti, et resuscitati [Salvatoris] », comme l'appellera plus tard S. Augustin [1], était célébré par deux jours de deuil et de jeûne rigoureux [2] auxquels succédait le joyeux alleluia du dimanche pascal, dont les échos se répercutaient dans la liturgie durant cinquante jours jusqu'à la fête de Pentecôte.

Au IVe siècle on voulut se préparer à cette « Solemnitas solemnitatum, » comme Notre-Seigneur s'était préparé à sa vie publique par une période ininterrompue de quarante jours d'une ascèse de purification qui comportait surtout le jeûne et l'abstinence, la prière privée et publique, l'aumône et les œuvres de charité.

1. *Contra litteras Petiliani II*, n. 211 (Migne, P. L., t. 43, c. 330) ; *Epist.* 55, n. 24 (Migne, P. L., t. 33, c. 215).

2. Voir notre étude sur *La durée et le caractère du carême ancien*, chap. III : Le jeûne pascal, p. 13 ss. Bruges, 1920.

Digitized by Google

Durant cette quarantaine, grâce aux exhortations pressantes des chefs [1], les réunions liturgiques ordinaires, cela va de soi, auront été suivies avec plus d'assiduité et se seront sans doute multipliées ; les « semiieiunia » hebdomadaires du mercredi et du vendredi [2] seront devenus des jours de jeûne complet ; l'habitude de jeûner cinq ou six jours chaque semaine, suivie en temps ordinaires par des clercs et des moines [3], sera devenue plus générale. Mais tandis que les plus fervents auront soutenu ce régime durant toute la quarantaine, d'autres, sans doute en plus grand nombre, se seront contentés d'observer quelques semaines de jeûne rigoureux en les entrecoupant de semaines d'une pénitence plus modérée. Mais le jeûne de tous les jours — le dimanche évidemment excepté — n'était ni officiellement obligatoire, ni, semble-t-il, consacré par des offices publics.

Il convenait cependant de donner à cette longue et importante période de l'année ecclésiastique une consécration officielle. La solennisation des offices dominicaux s'imposait : à cet effet on les célébra dans les grandes basiliques constantiniennes [4] auxquelles le peuple de toute la ville fut convoqué.

Pour inaugurer l'ouverture de la sainte quarantaine, l'office du premier dimanche prit un relief tout spécial [5], il fut célébré à la basilique de Saint Jean de Latran [6]. En outre avec cette sage modération pratique qui caractérisa toujours l'esprit romain, l'autorité ecclésiastique, tenant compte sans doute des habitudes existantes, chercha à sanctifier publiquement certains jours — les mercredis et les vendredis [7] et certaines semaines déterminées.

La semaine sainte s'imposait en tout premier lieu. L'anniversaire

---

1. Qu'on se rappelle les nombreux sermons « de quadragesima » que les grands prédicateurs des IVe, Ve et VIe siècles nous ont laissés : S. Augustin en Afrique, les Priscillianistes et S. Grégoire d'Elvire en Espagne, S. Léon à Rome, S. Ambroise, S. Pierre Chrysologue et S. Maxime dans l'Italie du Nord, S. Valérien, Fauste de Riez et S. Césaire en Gaule.

2. TERTULLIEN, *De ieiunio*, 13.

3. S. AUGUSTIN, *Epist.* 36, 8 (Migne, P. L., t. 33, c. 137).

4. Elles sont encore indiquées dans le missel actuel.

5. A Rome, à Naples, à Capoue, à Milan, à Turin, à Aquilée, en Espagne, en Gaule, en un mot dans toutes les églises occidentales, on lisait non seulement le même évangile relatant le jeûne de quarante jours de Notre-Seigneur, mais encore la même épître (II Cor., 6, 1-10) exposant le programme de vie pour le carême. Il y a là un fait très suggestif qui plaide en faveur de l'unité de toutes les liturgies occidentales.

6. Il en était déjà ainsi à la fin du IVe siècle, d'après le témoignage d'Arnobe le Jeune. Voir *Rev. Bénéd.*, 1911, p. 172.

7. On a l'impression que le groupe des évangiles et des épîtres des mercredis et vendredis constitue un fond plus ancien que les lectures des autres messes fériales ordinaires du carême.

Digitized by Google

de la passion et de la mort du Sauveur lui avait donné un relief puissant bien avant l'introduction du carême. Elle reçut le nom d'*hebdomada major* ou *authentica*. Puisqu'il convenait de marquer nettement la durée et par conséquent le début de la quadragesima, la première semaine encore s'indiquait tout naturellement : les papes la désigneront sous le nom d'*initium* ou *ingressus quadragesimalis*. Si, enfin, on voulait espacer les semaines, il ne restait plus qu'à choisir entre la troisième ou la quatrième. C'est cette dernière qui a été préférée : elle reçut tout naturellement le nom de *mediana*. Mais elle n'a peut-être jamais eu, en tout cas elle n'a pas su garder — cela se conçoit — l'importance qu'ont prise les deux autres.

Ces trois semaines se distinguaient non seulement par un jeûne plus rigoureux et plus général, mais encore — c'était la condition ordinaire — par des solennités liturgiques spéciales.

En raison des grands événements religieux qu'elle commémorait, la liturgie de la Semaine Sainte devait avoir à Rome, comme partout, une solennité exceptionnelle et un caractère tout particulier. Elle comportait entre autres et surtout la grande vigile pascale, que S. Augustin appelle la « mater omnium sanctarum vigiliarum » [1].

L'organisation liturgique des semaines de l'*ingressus* et de la *mediana*, dans les traits qui les distinguent des semaines ordinaires, est spécifiquement romaine. Et elles ont entre elles et avec les Quatre-Temps du quatrième, du septième et du dixième mois des ressemblances si frappantes que la question d'une influence commune ou d'une dépendance des unes envers les autres se pose nécessairement.

VIII. Les Trois-Temps primitifs et les Quatre-Temps actuels.

Nous sommes ainsi amené à l'énigme des origines des Quatre-Temps, dont la solution est recherchée actuellement avec autant d'érudition que d'ardeur !

Les études récentes établissent que primitivement il n'y avait que Trois-Temps, ceux de l'été, de l'automne et de l'hiver, le « jejunium mensis quarti, septimi et decimi ». Ces Trois-Temps paraissent antérieurs au Carême. Comme période de quarante jours de pénitence, celui-ci ne remonte pas au delà du premier quart du IVe siècle, et il nous apparaît en Orient plus tôt qu'à Rome.

1. *Sermo* 219 (Migne. P. L., 38, 1088). Cf. *S. Augustini tractatus sive sermones inediti*, ed. G. Morin, Kempen, 1917. Sermo IV de nocte sancta I, 17.

Digitized by Google

Au contraire, le fonds primitif de l'organisation des Quatre-Temps nous vient de l'église de Rome et semble appartenir au IIIe siècle.

Le *Liber Pontificalis* en attribue l'institution au Pape S. Callixte (219-223) : « Hic constituit ieiunium die sabbati ter in anno fieri, frumenti, vini et olei, secundum prophetiam ». Les historiens se montrent actuellement assez enclins à admettre le bien-fondé de cette assertion. M. Fischer, il est vrai, estime que la seconde partie de la notice *(frumenti...)* est une ajoute faite au texte primitif [1]. Dom G. Morin ne partage pas cette manière de voir : « Que penserait l'auteur lui-même de sa démangeaison d'affirmer, écrit-il dans un compte-rendu de l'ouvrage de M. Fischer, si on lui montrait, pièce en main, que dès le IVe siècle pour le moins, il circulait en Occident un texte de Zacharie 8, 19, où il n'était question que d'un triple jeûne, non de quatre, et que dès lors aussi on mettait ce triple jeûne en relation avec la triple récolte du froment, du vin et de l'huile ? Or, c'est là ce que je me propose de faire à la première occasion [2] ». Acceptons-en l'augure et en attendant la publication de ce texte important, admettons avec les deux auteurs : « que les jeûnes des « trois Temps » peuvent remonter véritablement au pontificat de Callixte [3] ».

Le libellé de la notice du *Liber Pontificalis* ne laisse pas moins de nous intriguer. Il ne mentionne que le « ieiunium sabbati », alors qu'à l'époque de sa rédaction (vers 530) chaque semaine des Quatre-Temps comportait certainement trois jours de jeûne. L'au-

---

1. *Die kirchlichen Quatember*, p. 14 ss.

2. *Rev. Bén.*, t. XXXI, 1914, p. 350.

3. *Rev. Bén.*, ibid. Nous n'avons pas à préciser en quoi l'intervention de Callixte aurait consisté, ni à déterminer les vrais motifs qui ont inspiré l'introduction des jeûnes aux diverses époques de l'année. Qu'on nous permette cependant d'exprimer notre étonnement d'entendre affirmer sans hésitation que le jeûne de l'automne est attesté par Tertullien, *De jejunio*, 2 (L. FISCHER, *o. c.* p. 42). Tertullien, il est vrai, « attribue aux Psychiques, c'est-à-dire aux catholiques, l'opinion que le jeûne du dixième jour du septième mois était l'un de ceux qui avaient été institués par Dieu lui-même ». (D. G. MORIN. *Rev. Bénéd.*, 1913, p. 231, n. 4). Mais la thèse complète attribuée par Tertullien aux Psychiques est la suivante : Le jeûne ne doit être imposé ni par une autorité purement humaine (si humana praesumptio est) ni par un ordre de l'Esprit montaniste (si spiritalis indictio est) mais par Dieu lui-même : tel était le jeûne du septième mois dans l'ancien Testament. Sous la loi évangélique (in Evangelio) les jours assignés au jeûne sont ceux « in quibus ablatus est sponsus » et ce sont les seuls jeûnes légaux des chrétiens, parce que les anciennes prescriptions de la Loi et des Prophètes ont été abolies « et hos esse iam *solos legitimos* ieiuniorum *christianorum*, *abolitis legalibus et propheticis vetustatibus* ». (*De jejun.*, I, II). Les Psychiques prétendent donc que le jeûne du septième mois, quoique institué par Dieu dans l'Ancien Testament, ne peut être obligatoire pour les chrétiens, parce que les préceptes rituels de l'ancienne Loi ont été abolis. Mais il se peut bien que les Psychiques aient néanmoins pratiqué ce jeûne, comme ils observaient les jours de stations, sans les considérer comme obligatoires.

Digitized by Google

teur ne mentionne-t-il que le samedi parce que le jeûne et la vigile de ce jour constituent en réalité l'élément le plus important et la vraie caractéristique des Quatre-Temps [1] ? Ou bien les particularités du samedi sont-elles vraiment le fond primitif de l'institution ? Il serait difficile de le dire. En tout cas, il aura suffi de renforcer le demi-jeûne ordinaire des jours de stations et de solenniser les synaxes habituelles du mercredi et du vendredi [2] pour arriver à l'organisation fondamentale des semaines des Quatre-Temps.

C'est certainement sous cette forme que S. Augustin doit avoir connu la pratique à Rome vers la fin du IVe siècle. Dans sa lettre *ad Casulanum*, écrite en 396, le Docteur Africain parle de ceux « qui quarta et sexta et ipso sabbato ieiunare consuevit, quod frequenter Romana plebs facit [3] ». Et il a bien en vue une institution officielle de l'Église de Rome : « Romanam Ecclesiam ubi et his hebdomadibus in quibus quarta et sexta et sabbato ieiunatur [4] ».

On peut regretter que S. Augustin n'ait pas déterminé le nombre de ces semaines ni spécifié leur caractère ; mais on ne peut douter

---

1. MGR DUCHESNE, *Les origines du culte chrétien*, § Les Quatre-Temps.

2. Un phénomène analogue s'est produit au Ve-VIe siècle pour la semaine du mercredi des cendres. Le carême primitif s'ouvrait en Occident au sixième dimanche avant Pâques, *Caput Quadragesimae*. Le mercredi et le vendredi de la semaine précédente étaient des *dies stationis* ordinaires. Mais le carême devenant une des plus importantes périodes de l'année liturgique, on voulut s'y préparer. A une solennité ecclésiastique on se préparait régulièrement par le jeûne et les offices liturgiques (*Collationes Brugenses*, XXIII (1923), p. 463 ss.). Mais la préparation au carême ne s'étendit d'abord qu'au mercredi et au vendredi. Dès le Ve siècle, on transforma les semi ieiunia de ces deux jours de station en jours de jeûne strict : « Nonnullorum est consuetudo advenientes Quadragesimae dies devotiore ieiunio praevenire », dit S. Maxime dans un sermon qui doit avoir été prêché le mercredi de cette semaine (*Rev. Bénéd.*, 1920, p. 141 s.). Le mercredi devint ainsi le *Caput jejunii*. Il en était encore ainsi pour le commun des fidèles au VIIe-VIIIe siècle. « Primum autem ieiunium quarta et sexta feria post quinquagesimam, id est una ebdomada ante quadragesimam apud eos publicae agitur » (BATIFFOL, *Hist. du Bréviaire*, 1911, p. 139). Ces deux jours reçurent, également dès le Ve siècle, leur messe propre. L'organisateur de la liturgie férialе du carême, le pape S. Hilaire (461-468), assigna à ces deux jours comme église stationnale un des 25 tituli de Rome (C. CALLEWAERT, *La durée et le caract. du carême*, pp. 67, 86 ss.). Le même pape ou un de ses premiers successeurs (S. Gélase ?) rattacha encore plus manifestement ces deux jours au carême en les englobant dans la série régulière des antiennes ad communionem tirées des psaumes d'après l'ordre du psautier (ID. *o. c.* pp. 67, 91 ss.). Les deux autres jours ne reçurent leur liturgie propre que beaucoup plus tard : Grégoire II (715-731), fixa celle du jeudi ; celle du samedi apparaît dans les documents vers 700. Mais longtemps encore on continua à considérer le dimanche comme l'*initium Quadragesimae* (Voir p. ex. THEODULFI AURELIAN. *Capitula ad presbyt. parochiae suae*, c. 36 ; Migne, P. L., 105, col. 203). Bien que d'aucuns la défendent encore, il faut abandonner l'opinion un peu simpliste, d'après laquelle on se serait trompé à l'origine en ne comptant que 36 jours pour une vraie quarantaine, et quand après plusieurs siècles on se serait aperçu de l'erreur, on l'aurait corrigée en ajoutant quatre jours avant le caput Quadragesimae.

3. *Epist.* XXXVI, 8, (Migne, P. L., 33, 139).

4. Ibid. n. 19 (Migne, P. L., 33, 145).

Digitized by Google

que parmi elles il n'ait compté les jeûnes institués par S. Callixte [1]. Ceux-ci n'étaient, d'après le *Liber Pontificalis*, qu'au nombre de trois, et ils étaient mis en rapport avec la triple récolte du froment, du raisin et de l'olive [2].

A quelle époque donc et pour quel motif a-t-on ajouté un « quatrième » jeûne, qui a complété l'organisation des Quatre-Temps et la sanctification du cycle annuel des quatre saisons ? Nous n'en trouvons aucune trace avant S. Léon. Mais les historiens ont posé nettement et discuté la question si S. Léon lui-même a connu les Quatre-Temps du Carême comme tels. Les réponses sont très divergentes [3]. Et vraiment, il n'y a pas lieu de s'en étonner en présence de l'extrême pauvreté des renseignements fournis par l'abondante prédication du Pape.

S. Léon affirme, il est vrai, dans un de ses sermons que des jeûnes sont assignés aux quatre saisons en vue de nous apprendre que nous avons à nous purifier durant tout le cours de l'année [4]. Une autre fois, précisant la même pensée, il énumère les jeûnes des quatre saisons : « vernum in Quadragesima, dit-il, aestivum in Pentecoste, autumnale in mense septimo, hiemale autem in hoc qui est decimus celebramus [5] ».

Mais c'est tout ce que nous trouvons au sujet du quatrième Temps dans les 21 sermons sur les Quatre-Temps et les 12 sermons *de Quadragesima*. Dans ces derniers en particulier, on rencontre une seule fois la formule d'annonce qui termine régulièrement les sermons sur les Quatre-Temps : encore les éditeurs l'ont rejetée

---

1. Au moment de la correction des épreuves, nous recevons une importante étude de M. K. Holl, *Die Entstehung der vier Fastenzeiten in der Griechischen Kirche*. (*Abhandl. der Preuss. Akad. der Wissenschaften*, Berlin 1924). Traitant la question de l'origine des Quatre-Temps, l'auteur trouve que toute la notice du *Liber Pontificalis* table manifestement sur les innovations introduites aux IVe et Ve siècles (p. 29, note 5). Mais comment expliquer, dans cette hypothèse, que l'auteur du *Liber Pontificalis* ne parle que du Samedi ? M. K. Holl est d'avis (p. 30) que le jeûne de Pentecôte n'est pas antérieur à l'époque de S. Athanase, et que les jeûnes de Septembre et de Décembre sont plus récents et pourraient bien avoir été introduits par le pape Damase (366-344). Cette origine relativement récente peut-elle se concilier avec la manière de parler de S. Léon, de S. Augustin et peut-être de Tertullien ?

2. Il est assez remarquable que S. Léon parle de cette triple récolte dans plusieurs de ses sermons *De ieiunio mensis decimi*, et pas dans les autres.

3. On peut les trouver avec les noms de leurs auteurs et leurs arguments dans L. Fischer, *o. c.*, p. 52-56.

4. « Ideo ipsa continentiae observantia *quatuor est assignata temporibus*, ut in idipsum *totius anni redeunte decursu*, cognosceremus nos indesinenter purificationibus indigere » *Sermo XCIV, De ieiunio septimi mensis* IX, c. 3. (Migne, t. 54, c. 459).

5. *Sermo XIX, De jejunio decimi mensis VIII*, c. 2 (Migne, c. 54, 186).

Digitized by Google

parce qu'elle ne se trouve que dans les manuscrits les plus jeunes [1]. Pour le reste, pas un mot qui fasse allusion à la semaine des Quatre-Temps. On a beau faire observer que celle-ci tombait toujours en carême ; on ne peut s'empêcher de trouver étrange que celui qui a, plus que n'importe quel autre prédicateur, développé le thème des Quatre-Temps, ne lui ait pas accordé, au moins une fois, une petite mention spéciale.

Cette sobriété excessive nous paraît inexplicable dans l'hypothèse communément admise par les auteurs, d'après laquelle les particularités de la première semaine du carême auraient été introduites en vue de faire de cette semaine le pendant et le complément des trois autres semaines de jeûne. Mais la manière de parler de S. Léon nous semble pouvoir s'expliquer tout naturellement dans une autre hypothèse, dont nous croyons avoir établi le bien-fondé dans les pages précédentes.

Le carême, à Rome, étant considéré comme une période continue de pénitence et de purification, qui admettait des alternances de rigueur et de modération dans le jeûne et l'abstinence, on avait renforcé la rigueur du jeûne et la solennité des synaxes liturgiques durant les semaines initiale, médiane et finale de la quadragésime. L'organisation des deux premières, nous l'avons vu, avait des ressemblances si frappantes avec celle des « Trois »-Temps de Callixte que l'idée d'un rapprochement semblait devoir s'imposer un jour [2] et se développer jusqu'à l'assimilation complète et l'organisation définitive des Quatre-Temps. Les peintures des catacombes et les textes des Pères prouvent que les chrétiens de Rome étaient préoccupés de la division de l'année en quatre saisons, et le jeûne quadragésimal se présentait régulièrement à la seule saison à laquelle Callixte n'avait pas assigné un jeûne spécial. On pouvait donc s'habituer peu à peu à voir, soit dans le carême, soit spécialement dans la semaine de l'initium quadragesimale, le « quatrième » Temps et le complément d'une institution ecclésiastique qu'on considérait de plus en plus comme une sanctification régulière de l'année dans ses quatre saisons.

Cette évolution était sans doute dans une phase encore relati-

---

1. Dans le *Sermo de Quadragesima* IV : « secunda igitur et quarta et sexta feria ieiunemus ; sabbato autem apud beatum Petrum apostolum vigilias celebremus » (Migne, 54, 281). Mais pourquoi la feria secunda vient-elle s'ajouter ici à la quarta et sexta ? Ne serait-ce pas peut-être parce que ce lundi était le premier jour du « jeûne » du carême ?

2. Est ce peut-être ce rapprochement qui a contribué à faire dire à S. Augustin que le peuple de Rome jeûnait « frequenter » le mercredi, le vendredi et le samedi ?

Digitized by Google

vement peu avancée au temps de S. Léon, puisque d'une part il a rapproché entr'eux les jeûnes des quatre saisons de l'année, et que d'autre part il n'a rien de spécial à dire du jeûne du printemps, qu'il considère uniquement comme jeûne « quadragésimal ».

Lorsque, un demi-siècle plus tard, en 494, le Pape Gélase fixe définitivement les époques des ordinations, il met le jeûne des semaines initiale et médiane du carême sur le même pied que les jeûnes primitifs. Mais tandis que ceux-ci sont nommés *jejunium quarti mensis, septimi et decimi*, il appelle le premier le jeûne *quadragesimalis initii*. L'assimilation n'apparaît donc pas encore comme complète. Elle l'était certainement un siècle plus tard, car le lectionnaire de Wurzbourg a noté pour la première semaine du carême la « feria IIII... mensis primi » et « sabbato... in XII lectiones mense primo ». C'est l'appellation qui restera, jusqu'au moment où elle devra céder la place à la dénomination « quatuor temporum » commune aux jeûnes des quatre saisons.

L'hypothèse que nous proposons explique adéquatement pourquoi les Quatre-Temps du printemps coïncident toujours, à Rome [1], avec la première semaine du carême, même lorsque celle-ci tombe au mois de février. En dehors de notre explication, on ne voit pas trop pourquoi les Romains se seraient résignés à célébrer fréquemment le ieiunium vernum ou mensis primi, avant le printemps et en dehors du premier mois.

L'expérience des autres églises paraît assez suggestive à ce point de vue. La situation, en effet, n'était pas la même en dehors de Rome. La célébration des Quatre-Temps n'a été admise dans les églises occidentales que sous l'influence de la liturgie romaine, grâce sourtout aux efforts des Papes, qui avaient fixé au samedi des Quatre-Temps la date des ordinations. Elle ne s'est d'ailleurs propagée qu'au moment où déjà cette institution était formellement et définitivement considérée comme la consécration des quatre saisons « in mense primo, quarto, septimo et decimo ». Or aucune des liturgies occidentales ne connaissait les particularités liturgiques propres aux semaines de l'ingressus quadragesimalis et de la mediana. Elles n'avaient donc pas la même raison que Rome pour fixer à la première semaine du carême le ieiunium mensis primi.

1. Voir les sacramentaires Gélasien et Grégorien ; les lectionnaires de Wurzbourg, de Murbach, d'Alcuin, de Theotinctus, les *Capitula evangeliorum* de Wurzbourg, l'*Ordo* de Montpellier, le *De institutione catholica dialogus* d'Egbert d'York. (Migne, t 89 c. 441).

Digitized by Google

Aussi constatons-nous une double tendance divergente : les uns acceptent à la fois la solennité et la date romaines des Quatre-Temps ; les autres, tout en empruntant à la liturgie romaine le principe et les particularités de la célébration des Quatre-Temps [1], fixent le « ieiunium mensis primi » à une semaine déterminée — d'ordinaire la première — du « premier mois », c-à-d. du mois de mars [2]. La dénomination et le concept même de la sanctification des saisons leur semblait exiger la fixation de cette date [3]. Pour nous, le problème, s'il y en a un, n'est pas difficile à résoudre, et il est inutile de chercher à Rome, comme le fait M. Fischer [4], l'origine de la détermination de la première semaine de mars comme terme fixe du jeûne du printemps.

Si notre hypothèse est fondée, il faut s'attendre à voir la liturgie des Quatre-Temps du carême porter beaucoup plus l'empreinte du temps Quadragésimal que celle des Quatre-Temps. Or, les historiens constatent précisément une différence fondamentale entre les Quatre-Temps du carême et les autres. Il nous reste donc à examiner la liturgie de ces jours.

IX. La liturgie des Quatre-Temps du Carême.

Le cadre est le même pour la liturgie des quatre saisons ; mais les pièces liturgiques qu'il contient pour le printemps ont une signification tout autre qu'aux Quatre-Temps de Pentecôte et de Septembre, qui ont le mieux gardé le caractère propre de cette institution [5]. L'action de grâces et la demande de protection pour les fruits de la terre, les péricopes évangéliques racontant l'expulsion des démons, et les leçons tirées des petits prophètes, sont signalées comme des caractéristiques de la liturgie des Quatre-Temps [6] : elles manquent totalement ou apparaissent à peine à la première semaine du carême.

Les lectures cadrent au contraire parfaitement avec la discipline quadragésimale. Pour quelques-unes, la chose est de toute évidence. Dès le IVe siècle, les anciens prédicateurs rappellent fréquemment que la Sainte Quarantaine fut instituée en imitation des jeûnes de

1. Voir p. ex. la décision du synode de Mayence en 813 (Mansi, XIV, 73).
2. Voir les détails dans L. FISCHER, *o. c.*, p. 149 ss.
3. Le même phénomène se représente pour les Quatre-Temps de Pentecôte. Nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment.
4. *O. c.*, p. 152.
5. Toute la liturgie des Quatre-Temps de Décembre s'inspire de l'Avent. Encore un problème bien obscur !
6. D. G. MORIN, *o. c.*, p. 339 et 345 ; L. FISCHER, *o. c.*, p. 52 s.

Digitized by Google

quarante jours, pratiqués par Moyse et Élie sous l'ancienne Loi et surtout par le Christ lui-même, le législateur de la loi évangélique [1]. Aussi la péricope évangélique racontant le jeûne du Sauveur a été fixée, dès avant le pontificat de S. Léon, au dimanche qui marquait l'ouverture du carême [2]. Les pages de l'Ancien Testament qui rapportent les exemples de Moyse et d'Élie furent choisies pour le premier mercredi du carême : et nous sommes très portés à croire que ce choix fut arrêté à une époque où le lundi et le mardi n'avaient pas encore leur liturgie propre, donc avant le pontificat de S. Hilaire (461) [3]. Car on aura certainement cherché à placer ces lectures tout au début de la période quadragésimale, comme on l'a fait d'ailleurs dans les liturgies gallicane et mozarabe [4].

Lorsque le Christ fut transfiguré sur le Thabor, Moyse et Élie vinrent s'entretenir avec lui de sa mort qui devait s'accomplir dans Jérusalem (Luc. 9, 31) ; et quand la vision eut disparu, le Christ défendit aux trois apôtres qui en avaient été les heureux témoins, d'en rien révéler jusqu'au jour de sa résurrection. La péricope évangélique (Matth. 17, 1-9) qui groupe les trois maîtres du jeûne de quarante jours, en faisant allusion à la mort et à la résurrection du Christ, terme final du carême, fut à bon droit choisie pour être lue à la solennelle réunion liturgique de la nuit, premier samedi du carême [5]. S. Léon a prêché une homélie sur cette péricope évangélique [6] qui avait donc été fixée si pas avant, au moins durant son pontificat.

Il est à peine moins clair que l'évangile du mercredi (Matth. 12,

---

1. S. BASILE, *hom. I de ieiunio ;* S. AMBROISE, *In Lucam*, IV, n. 15 ; *De Elia et ieiunio*, II, 3 ; IV, 16 ; S. AUGUSTIN, *Serm.* 205, 1 ; 210, 9 ; 252, 10 ; 270, 3 ; *Epist.* 51, 28; PRISCILLIEN (ou Instantius) *Tractatus Paschae* (ed. Schepss).

2. C'est bien à Rome, croyons-nous, que ce choix a été fait. Il fut ratifié par la pratique de toutes les églises occidentales. Voir notre étude *Le carême à Milan, au temps de S. Ambroise*, *Revue Bénéd.* 1920, p. 17 ss.

3. Voir C. CALLEWAERT. *La durée et le caractère du carême*, p. 81-91.

4. Le jeûne d'Élie, Reg, 19, 3-15 se lisait en effet au Caput Quadragesimae, d'après le missel de Robbio et le *Liber comicus* de Tolède.

5. La liturgie actuelle nous a gardé le souvenir de cette célébration nocturne dans le graduel qui suit la quatrième leçon du samedi des Quatre-Temps du carême et de Septembre : Elevatio manuum mearum *sacrificium vespertinum*.

6. AUGUSTIN, *Sermo* 252, 10 (Migne, P. L., 38, 1177.....): Non invenis alium ieiunasse quadraginta diebus, praeter Dominum, et Moysen et Eliam. Dominus tanquam Evangelium, Moyses tanquam Lex, Elias tanquam Prophetia : quia Evangelium testimonium habet a Lege et Prophetis. Ideo et in monte, quando voluit ostendere Dominus noster Jesus gloriam suam, inter Moysen et Eliam stetit ». La même péricope était assignée dans la liturgie mozarabe, en préparation au carême, au dimanche *ante carnes tollendas*. Dans la liturgie Gallicane elle était fixée au dimanche post *cathedram Petri*. Comme cette fête se célébrait le 22 février, le dimanche en question revenait *régulièrement* vers le début du carême.

Digitized by Google

38-50) a été choisi, lui aussi, en vue du carême. Il rappelle en effet d'abord, dans la figure de Jonas, le terme du carême, le triduum sacré de la mort du Sauveur ; ensuite le caractère purificatoire et ascétique du carême : faire pénitence comme les Ninivites et écouter la sagesse du nouveau Salomon, afin d'échapper à l'esclavage du démon, et accomplir, comme Marie, la volonté du Père céleste. Les mêmes idées se retrouvent dans un autre évangile du carême, celui du troisième dimanche. (Luc. 11, 14-28).

L'évangile du vendredi (Jean 5, 1-15) accentue nettement le caractère pénitentiel du carême, en racontant la guérison du paralytique de la piscine de Bethsaïda, avec, comme épiphonème, le conseil : « ecce sanus factus es, jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat » [1]. La lecture d'Ézéchiel (18, 20-28) qui sert d'épître à ce même vendredi, développe le même thème pénitentiel : chacun portera la responsabilité de ses propres actes ; mais si l'impie se convertit et fait pénitence, il trouvera la vie tandis que le juste qui se détourne de la justice, mourra [2].

Dans toutes ces lectures rien ne rappelle spécifiquement les Quatre-Temps, mais tout reste parfaitement dans la note dominante du carême. Les textes semblent donc avoir été choisis en vue du carême, et probablement dès la première organisation liturgique de la sainte quarantaine.

Si nous passons aux leçons du samedi, la raison déterminante du choix de ces péricopes ne saute pas aux yeux. Ce qui frappe dès l'abord c'est que la première leçon, tirée du Deutéronome, 26, 12-19 [3], débute par une allusion aux dîmes (vv. 12-14), tout comme nous trouvons au samedi des Quatre-Temps de Pentecôte, le début de ce même chapitre du Deutéronome (26, 1-3 et 7-11) et un passage du Lévitique (23, 10-11, 15-17, 21) se rapportant tous deux aux prémices. Or nous savons que le moyen-âge a mis la solution des dîmes ecclésiastiques en rapport, d'une part avec les dîmes et les prémices de l'ancienne Loi, et d'autre part, avec les Quatre-Temps [4]. Mais précisément le passage du Deutéronome (26, 12-14) qui traite des dîmes, est une ajoute du moyen-âge. Le comes romain de Wurz-

1. La même péricope est assignée au même jour dans l'évangéliaire de Burchard. Dans la plupart des autres églises elle est lue au temps pascal. Voir *S. Beissel*, *Die Entstehung der Pericopen*, 1907.

2. Le pendant de cette péricope prophétique, tiré du même chapitre d'Ezéchiel (18, 4-9) fut choisi plus tard par Grégoire II comme épître du jeudi précédent.

3. A noter plusieurs omissions, p. ex. le v. 15 et une partie du v. 14.

4. Voir FISCHER, *o. c.*, p. 132 ss.

Digitized by Google

bourg publié par D. Morin et le comes de Murbach omettent ce début et commencent la leçon au verset 15 : *Respice de sanctuario...* On ne peut donc rien en conclure.

On peut encore comparer l'idée fondamentale de la première leçon ancienne (Deut. 26, 16-19) : *Dominum elegisti hodie ut sit tibi Deus... Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris...* avec la finale de la quatrième leçon du samedi de Pentecôte (Levit. 26, 3-12) : *et ero Deus vester, vosque eritis populus meus.* Il y a un rapprochement analogue à faire entre la seconde leçon du samedi du carême (Deuter. 11, 22-25) et la quatrième du samedi de Pentecôte (Levit. 26, 3-12) : si vous êtes fidèles à observer mes commandements, je vous comblerai de bénédictions. Il y a toutefois une importante réserve à faire. Dans la leçon de Pentecôte, comme dans la première du mercredi des Quatre-Temps de Septembre (Amos, 9, 13-15), on insiste sur l'abondance des moissons et des fruits des arbres tandis que celle du carême ne met en avant que la victoire sur les nations ennemies et l'extension du royaume d'Israël.

Les indices en faveur de l'influence des Quatre-Temps sont donc bien faibles. Cherchons dès lors dans une autre direction, et voyons si les lectures en question n'ont pas été inspirées par l'idée des ordinations. Dans cette hypothèse, la première leçon (Deut. 26, 16-19) célèbre la grandeur de la vocation sacerdotale, l'importance des obligations du prêtre et le lien spécial qui l'unit à son Dieu. *Dominum elegisti hodie... Dominus elegit te hodie...* La seconde (Deut. 11, 22-25) met en avant la puissance spirituelle du prêtre qui sera fidèle à aimer et à servir le Seigneur : il pourra étendre le royaume de Dieu avec une puissance à laquelle personne ne pourra résister. La troisième, la seule qui dans la liturgie des Quatre-Temps soit tirée des Machabées (II Mach. 1, 23-26, 27[b]), rappelle le sacrifice et la prière des prêtres en faveur d'Israël (l'Église). La quatrième, tirée de l'Ecclésiastique (36, 1-10), est une admirable prière pour la conversion des païens « ut cognoscant te sicut et nos cognovimus quoniam non est Deus praeter te, Domine ». La cinquième leçon (I Thess. 5, 14-23), qui a été supplantée à cette place plus tard par la lecture actuelle de Daniel, et qui est devenue ainsi l'épître de notre missel, trace aux nouveaux ordonnés un excellent programme de vie et d'action sacerdotales. La sixième enfin (I Thess. 4, 1-7), qui a passé comme épître dans la messe actuelle du dimanche suivant, insiste sur la sainteté de la vie en général et sur la fuite de toute faute contre la chasteté : *non enim vocavit nos Deus in immunditiam sed in sanctificationem in Christo Jesu Domino nostro.*

Digitized by Google

Si maintenant nous nous demandons quand et par qui ces leçons furent assignées à l'office du premier samedi du carême, nous ne pouvons, semble-t-il, ne pas tourner les regards vers l'organisateur des ordinations, le Pape Gélase (492-496). C'est lui qui, en 494, fixait ce samedi comme jour des ordinations ; nous savons que lui-même a plusieurs fois conféré les saints ordres à cette date, qu'il ne mettait pas encore sur le même rang que les Quatre-Temps des autres saisons. Enfin dans le sacramentaire qui porte son nom, les prières des ordinations sont données à la suite du premier samedi du carême. Autant d'indices qui semblent inviter à chercher dans Gélase l'organisateur de la liturgie du samedi des Quatre-Temps du carême [1].

---

1. Nous avons émis autrefois l'hypothèse que S. Hilaire aurait " englobé dans l'organisation des stations fériales du carême *toutes* les églises titulaires ,, (*La durée et le caract. du carême*, p. 89) et que le pape Gélase aurait substitué à un des tituli l'église de S. Marie Majeure. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivé ne semblent-elles pas augmenter la probabilité de cette supposition ?

Bruges. C. CALLEWAERT.

Digitized by Google

LA PRÉFACE DE LA LETTRE AUX FRÈRES DU MONT-DIEU.

La célèbre Lettre aux Frères du Mont-Dieu [1], qui décrit avec une rare pénétration d'analyse les étapes de la vie spirituelle, était généralement tenue, au moyen âge, pour un écrit de saint Bernard [2] ; on a trace de cette attribution dès la seconde moitié du XIIe siècle [3].

---

1. Texte dans *P. L.*, CLXXXIV, 307-354, d'après l'édition de 1719, qui est celle de Mabillon, retouchée par Massuet d'après le manuscrit de Pontigny; je décompte le prétendu troisième livre ajouté par Massuet (*ib.*, 353-364), dont il est facile de montrer le caractère adventice.

2. On me permettra de renvoyer à une étude sur la Lettre, dans laquelle je me suis surtout appliqué à ruiner « l'autorité » de Guigues le Chartreux ; cf. *Revue d'ascétique et de mystique*, V, 1924 (janvier et avril). Voir d'autre part la récente dissertation de M. l'abbé ADAM : *Guillaume de Saint-Thierry*, Bourg 1923, p. 76 sqq. Je puis dire ici que c'est un hasard si le résultat de mes recherches relatives à la Lettre n'a pas été exposé dès le mois de novembre 1922 ; ma première rédaction remonte à cette époque. Je me félicite d'ailleurs aujourd'hui d'avoir laissé le temps faire son œuvre.

3. Je me réfère spécialement au manuscrit de Berlin *Goerres 71* (fol. 62r) ; ce volume provient de Himmerod, fondation de Clairvaux au diocèse de Trèves (1134). Au XIIIe siècle, l'attribution à s. Bernard est courante ; témoin l'usage que fait de notre texte s. Bonaventure. — Mais c'est surtout entre les mains des auteurs spirituels des XIVe et XVe siècles qu'il est intéressant de retrouver la Lettre, jouissant d'un immense crédit, non pas seulement à cause de ses propres mérites, mais davantage encore et nécessairement, en raison du nom qu'elle portait communément et que l'on ne songeait pas à révoquer en doute. Gerson (1363-1429) compte la Lettre aux Frères parmi les ouvrages essentiels touchant la contemplation (éd. DU PIN, III, 1706, 434) ; il la cite plusieurs fois (*ib.*, 382c, 386b, 394a, 1125), et si, en une occasion, il note : «*caute legatur*», ce n'est sûrement pas pour l'incriminer — s. Bernard est au dessus de tout soupçon — mais parce que le docteur parisien a pressenti la relation de la Lettre et de «L'Ornement des noces spirituelles», ouvrage dont il ne veut pas accepter la doctrine. Ruysbroeck en effet (1293-1381) dépend apparemment du Ps. Bernard, lorsqu'il enseigne l'intuition mystique de l'essence divine. Le R. P. Léonce Reypens S. J., qui vient de publier à ce sujet une remarquable étude (cf. *R. d'asc. et de mystique* IV, 1923, p. 256, et V, 1924, p. 33), a bien voulu m'écrire qu'il avait réuni des témoignages convaincants qui permettent d'établir l'influence directe de Guillaume de St-Thierry sur l'école flamande : Ruysbroeck s'inspire de la Lettre aux Frères, sans toutefois la nommer ; pareillement, Gerlach (1378-1411) dans son Soliloque ; quant à Jean de Schoonhoven (1358-1431), autre disciple de Ruysbroeck, il cite juste, pour défendre son maître, deux passages caractéristiques (*dicit beatus Bernardus in epistola ad fratres de Monte Dei...*) ; enfin, Denys de Chartreux (1394-1471) tire argument, à maintes reprises et longuement, de l'opuscule dont il a connu la préface complète, ce qui ne laissait pas d'embarrasser sa croyance à l'autorité de s. Bernard. Le R. P. Reypens se propose d'étudier complètement la question. Il est clair dès lors que la Lettre aux Frères va prendre une importance considérable dans l'histoire de la mystique médiévale et que son véritable auteur, Guillaume de Saint-Thierry, apparaîtra enfin, quoi qu'il en ait, un personnage de premier plan.

Digitized by Google

Un autre aspect de sa tradition littéraire, qui ne fut jamais oublié complètement [1], la montre comme un ouvrage de Guillaume de Saint-Thierry, composé dans la retraite de Signy, peu d'années avant la mort de son auteur (8 septembre 1149 ?) [2]. Le Mont-Dieu en effet, au diocèse de Reims, venait alors d'être occupé par une colonie de Chartreux et attirait beaucoup l'attention ; Guillaume habitait à peu de distance et l'on est certain qu'il rendit visite aux solitaires. Au surplus, les raisons proprement littéraires d'attribuer la lettre à ce remarquable écrivain sont très fortes. Trithème, Bellarmin, Henriquez, Horst eurent le pressentiment de la vérité, à cet égard. En 1662, Bertrand Tissier, s'autorisant de plusieurs manuscrits cisterciens, édita enfin l'opuscule sous le nom de Guillaume [3], et Mabillon se rallia à cette thèse ouvertement [4]. Tout semblait réglé, quand, au début du XVIIIe siècle, Martène fit la découverte, à Pontigny, d'un exemplaire daté de l'année 1156, qui mettait en avant le nom de Guigues le Chartreux (cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, 1109-1136) [5]. L'antiquité de ce manuscrit, soutenu par un manuscrit semblable de Chaalis, parut au mauriste un argument irréfutable. Il fit partager son opinion à Massuet, qui se chargea de lui donner corps, très habilement, dans la troisième édition bénédictine des œuvres de saint Bernard [6]. Migne a reproduit loyalement les deux séries d'arguments, en plaçant côte à côte les « admonitions » de 1667-1690 et de 1719. Néanmoins, il a reçu le texte de Massuet en trois livres et adopté son titre, qui restitue l'ouvrage à Guigues. Dès lors, le public, désorienté, ne sait trop que penser de la Lettre et de son auteur. Les historiens n'ont pas réussi à se mettre d'accord ; on les renvoie dos à dos, en refusant prudemment de connaitre leurs débats.

Nous lisons, par exemple, dans un livre récent ce jugement sommaire au sujet de la Lettre : « D'un auteur inconnu : Jean Gerson

---

1. Parmi les auteurs ou les érudits du moyen âge qui ont retenu le nom de Guillaume de Saint-Thierry, on peut citer Humbert de Romans et « Henri de Gand ».

2. Date admise par Dom Ganneron, historiographe du Mont-Dieu au XVIIe siècle ; cf. *Les Antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu*, publiées par Paul LAURENT, Paris 1893, p. 154. — M. ADAM, *op. l.*, p. 98, s'en tient à l'opinion de M. VACANDARD. (*Vie de s. Bernard*, I, 1897, p. XX), qui propose alternativement les années 1147 et 1148. Mabillon admettait comme date ultime 1150.

3. Cf. *P. L.*, CLXXX, 203 sq. ; mais l'édition est à chercher dans la *Bibliotheca patrum Cisterciensium*, IV, p. 1-22.

4. *P. L.*, CLXXXIV, 297-300.

5. Ces dates valent mieux décidément, comme me l'a fait remarquer Dom J. Huyben, que la période 1110-1137. J'y reviendrai.

6. *Ib.*, 299-308.

Digitized by Google

l'attribuait à S. Bernard ; Mabillon, à un ami de S. Bernard, Guillaume de Saint-Thierry ; Dom Massuet, à Guigues... [1] » Ainsi, parfois, les difficultés apparentes de l'histoire littéraire sont-elles aplanies finalement par des procédés qui dissimulent le véritable état des choses, sous prétexte d'impartialité. Dans la circonstance, la question de fond n'en reste pas moins assez simple, si l'on consent à en saisir les termes. Mabillon a vu clair dès l'origine. A deux reprises, dans l'*Histoire Littéraire* [2], Clément maintint avec fermeté la sentence du maître. Le Couteulx lui-même et tous les Chartreux, généralement, résistèrent à la tentation de revendiquer le traité écrit en leur honneur [3]. Il reste à éconduire décidément Massuet moyennant de bonnes raisons.

On établit assez facilement que Guigues l'ancien ne peut avoir composé ces pages pour les Chartreux du Mont-Dieu, en dépit des indications notées dans l'exemplaire de Pontigny [4]. On peut aussi faire voir, par une étude directe de l'opuscule, qu'il offre des traits particuliers où se révèle d'une manière indéniable la personnalité de l'ancien abbé de Saint-Thierry [5]. Mais il est un argument plus précis encore, qui intéresse, en même temps que la Lettre, l'œuvre entière de Guillaume.

L'auteur envoya sa rédaction au prieur du Mont-Dieu, accompagnée d'une lettre proprement dite d'envoi, qui joue pour le lecteur moderne le rôle d'une préface. Ce morceau, qui a toujours été joint par la tradition au traité, se présente sous deux formes, l'une brève, l'autre prolixe. La forme brève a été éditée la première, saint Bernard servant de prête-nom. La forme prolixe, qui est exactement deux fois plus longue, ne fut mise au jour qu'assez tard, dans l'édition de 1662 qui restituait tout l'ouvrage à Guillaume de Saint-Thierry. Sa partie propre consiste, de fait, en un inventaire des écrits de Guillaume, inventaire tellement circonstancié qu'il est dû sans doute possible à l'auteur lui-même ; de là pour Mabillon et pour les autres partisans de Guillaume, une preuve irréfragable des droits de ce dernier sur l'ensemble. Survint, comme je l'ai rappelé,

1. Cf. P. POURRAT, *La Spiritualité chrétienne: Le Moyen Age*, Paris, 1921, p. 194, n. 1.

2. XI, 1759, p. 654 (= *P. L.*, CLIII, 590) : notice de Guigues ; — XII, 1763, p. 315 (= *P. L.*, CLXXX, 189) : notice de Guillaume.

3. *Annales Ordinis Cartusiensis*, II, 1888, p. 91-106.

4. C'est surtout ce que j'ai tâché de faire dans l'article cité de la *RAM*, consacré aux écrits spirituels des deux Guigues.

5. Je m'appliquerai, dans un autre travail, à bien marquer ce point, en reprenant diverses remarques du P. ROUSSELOT, (*Pour l'histoire du problème de l'amour au moyen âge*, Münster 1908). Il est notable que ce pénétrant philosophe s'est abstenu de tirer parti de la lettre, la tenant sans doute pour une œuvre de Guigues.

Digitized by Google

Massuet, se recommandant du manuscrit de Pontigny pour faire prévaloir les droits de Guigues. Le manuscrit de Pontigny ramenait à la forme brève de la préface. Celle-ci en effet, selon la nouvelle hypothèse, était nécessairement la recension authentique ; et, non moins nécessairement, l'inventaire des écrits de Guillaume qui distingue la forme prolixe devait être tenu pour un supplément factice et vicieux : *merum assumentum, scribarum vitio perperam additum* [1]. Massuet prétendait d'ailleurs que ladite forme prolixe n'existait que dans un manuscrit de Signy, et là même, de seconde main. Le système lui parut dès lors si solide que, renonçant au texte de Mabillon, il se contenta de rééditer la forme brève et relégua le reste dans un paragraphe de son « admonition ».

Par suite de ce nouvel arrangement, nous n'avons plus sous les yeux la rédaction complète de la préface, et il nous est assez difficile d'en prendre une juste idée. C'est la première raison qui m'a déterminé à donner un nouveau texte, dès que m'est apparue l'illusion de Massuet. Aussi bien, je n'ai pas eu de peine à retrouver d'autres témoins que le manuscrit de Signy. Enfin, je crois que tout lecteur attentif et sans parti-pris constatera l'unité parfaite du morceau et, non moins sûrement, le caractère inachevé de la forme brève. En conséquence, Guillaume de Saint-Thierry est l'auteur incontestable de la Lettre aux Frères du Mont-Dieu, et lui-même, dans la préface, vient nous proposer, au terme de sa carrière littéraire, une liste fort précieuse de ses ouvrages.

Il est vrai que Tissier n'a connu la préface complète que grâce au manuscrit de Signy [2], conservé maintenant à Charleville sous le n° *114*. Massuet a décrié cette rédaction particulière, en s'appuyant sur le témoignage de Martène. De la seconde partie du prologue, il affirme : *ipsum se ultro prodit adulterinum additamentum a recentiori quopiam sciolo factum*.. [3]

1. *P. L.*, CLXXXIV, 303 sq. (§ 9).

2. De ce manuscrit il dit : « vidi... quo et usus sum » ; des manuscrits de Longpont et de Chaalis, il dit simplement : « vidi ». Il mentionne encore le manuscrit des Dunes, signalé par Henriquez. Cf. *P. L.*, CLXXX, 203 sq. Mabillon qui eut l'occasion de remarquer quelques autres manuscrits de la Lettre (*P. L.*, CLXXXIV, 297 sq. : § 3) ne paraît avoir rencontré nulle part la forme prolixe. Au contraire, Le Couteulx cite plusieurs exemplaires complets qui furent accessibles à Ganneron (*Annales*, II, p. 97) : mais il est malaisé de les identifier aujourd'hui. Au dire de Tissier (*l. l.*), Ganneron aurait même eu sous la main, au Mont-Dieu, l'autographe et en aurait tiré copie. Toutefois, aucun détail ne nous est donné sur ce volume et Ganneron a pu se tromper. Il est assez étrange que Tissier ait appris par Ganneron lui-même l'existence de l'autographe, et négligé de s'en servir. On verra que l'édition du prologue insérée dans les *Annales Ordinis Cartusiensis* et censée celle de Ganneron est, au total, très défectueuse.

3. *P. L.*, CLXXXIV, 305 sq. (fin du § 9).

Digitized by Google

Mais ceci n'est point conforme aux faits. D'abord, à en juger par l'écriture, l'addition est contemporaine de la copie principale. Ensuite et surtout, cette addition ne commence pas avec la seconde partie, mais comprend aussi les dernières lignes de la première partie [1]. D'autre part, si l'on en croyait une note du catalogue des manuscrits de Charleville, le recueil qui forme le manuscrit *114* aurait été « probablement exécuté sous les yeux de l'auteur »[2], Guillaume de Saint-Thierry. Et c'est encore une assertion qui ne peut être admise sans contrôle. En aucun cas, le volume ne saurait passer pour un archétype. J'estime qu'il remonte seulement à la fin du XIIe siècle. Voici comment, tenu compte du détail, il est loisible de se représenter la composition du manuscrit de Signy ; on est obligé, à cet égard, d'être assez minutieux, afin de n'avoir plus à y revenir [3].

En haut du second feuillet, qui commence le premier cahier et donne le début de la lettre elle-même, c'est-à-dire la préface étant exclue, le copiste a tracé cette « rubrique » qui exprime un programme ; soit avant, soit après l'exécution, peu importe : *In hoc uolumine q(ue)dam opuscula domni Wilelmi abbatis sancti Theoderici postea monachi signiacensis.* Il a, en effet, transcrit successivement quatre opuscules, mais sans déterminer leur nature, laissant chaque fois à un reviseur — peut-être le bibliothécaire de Signy — le soin d'en marquer les titres. Ces titres qui me paraissent être du même temps, à peu près, que la transcription du texte nous annoncent :

1° *Epistola domni Willelmi ad fratres de monte dei ;*
2° *Hic liber domni Willelmi monachi sign(iacensis) uocatur speculum fidei* [4] *;*
3° *Liber domni Willelmi qui dicitur Enigma fidei ;*
4° *Expositio domni Willelmi super cantica canticorum.*

Ce dernier ouvrage qui remplit la troisième partie du volume est le commentaire original qui fut interrompu, sommes-nous informés [5], par la controverse avec Abélard. On a donc bien au total — supposé que la Lettre soit authentique — un petit recueil, soigneusement composé, de plusieurs œuvres de Guillaume. La place qu'y occupent, aussitôt après la Lettre, les deux livres connexes sur la foi, intitulés respectivement *Speculum* et *Enigma* par référence à un texte de saint Paul [6], — cette place induit à conjecturer que l'ensemble procède de la collection première envoyée au Mont-Dieu par l'auteur. Mais il faudra supposer de plus que, dans l'inter-

1. Depuis les mots : *tenebris ad purioris uitae exercitia...* (ci-dessous l. 29).
2. *Catalogue général des bibliothèques publiques des départements*, V (série 4°). 1879, p. 601.
3. Le compte des feuillets n'ayant pas encore été établi au moment où j'ai examiné ce manuscrit, il n'est pas possible de le décrire régulièrement. — Le volume est de moyen format, et tout écrit — à part les feuillets que j'indiquerai — d'une seule main impersonnelle, selon les règles du style cistercien. A la fin, une main moderne (XVIe siècle ?) a noté : *Liber signiaci c(um)* (?) *numero 10.*
4. Entre ce livre et le suivant, une main un peu postérieure a introduit quelques extraits des Méditations, remplissant une page et demie, sous ce titre : *Excerpta de meditationibus domni Willelmi.*
5. Voir l'édition ci-dessous, l. 57.
6. I *Cor.* XIII, 12.

Digitized by Google

valle, cette collection avait été modifiée par l'initiative des Chartreux. Car le manuscrit de Charleville nous livre un texte particulier de la Lettre qui donne lieu à quelques observations.

A la suite de la rédaction normale attestée par la quasi unanimité des exemplaires, on lit un développement sur la béatitude éternelle et ses quatorze *dotes*, qui n'a évidemment aucun rapport avec la description des états spirituels du chrétien sur terre. Ce morceau, nous le connaissons d'ailleurs, puisqu'il est devenu « le troisième livre » de la Lettre dans l'édition finale, Massuet l'ayant trouvé dans son manuscrit de Pontigny et dans deux manuscrits de Chaalis [1]. Mais c'est un fait que, hors ces trois manuscrits, maintenant perdus [2], et notre manuscrit de Charleville, la Lettre est toujours dépourvue de cet appendice ; et c'est un autre fait qu'en trois de ces exemplaires, nécessairement apparentés, ledit appendice est très exactement distingué de la Lettre et rapporté à son véritable auteur, saint Anselme de Cantorbéry. Par exemple, dans le manuscrit de Charleville, une main de la fin du XIIe siècle a noté, au point de raccord :

> *Finit opusculum domni W. ad fratres de monte dei. Sermo domni anselmi cantuarie archiepiscopi* [3].

Il y a donc ici une interpolation certaine qui n'a pas échappé à d'anciens lecteurs et dont, pour le malheur de Massuet, le vrai caractère n'a été masqué que dans le manuscrit de Pontigny [4].

Cette première remarque faite, on s'attend bien à rencontrer dans l'exemplaire de Signy la même préface brève qui figure dans ses congenères et que Massuet a imprimée. Il ressort même de la disposition du premier cahier qu'aucune place n'avait été réservée tout d'abord pour la préface. Le copiste dut s'apercevoir tôt ou tard de son oubli et avisa au moyen de le réparer. A cet effet, il inséra un feuillet liminaire ; je croirais même un feuillet double dont nous n'avons plus que le premier élément.

---

1. *P. L.*, CLXXXIV, 301 (§ 3 et 4), 305 (§ 10).

2. J'ai seulement retrouvé à Paris, dans l'ancien fonds Saint-Germain (B. N. *12326*, p. 63-122), une copie du XVIIe siècle *ex manuscripto codice anni millesimi centesimi quinquagesimi sexti qui extat in bibliotheca pontigniacensi*. Le texte, divisé en trois livres, est intitulé : *Guigonis Cartusiae prioris de vita solitaria libri tres ad fratres de monte dei*. Les deux premiers livres n'offrent aucun sous-titre ; le troisième présente ceux qu'on lit dans Migne, écrits par une autre main. Cette copie pourrait avoir été faite par un moine de Pontigny. En tout cas, c'est celle qui a servi à l'édition de Massuet. Les pages qui précèdent renferment une courte dissertation où l'on a déjà les principaux arguments de Massuet : *Admonitio in tres libros Guigonis Cartusiae prioris de vita solitaria ad fratres de monte dei* (p. 59-62) ; je ne puis dire si ce travail est l'œuvre de Martène ou un premier essai de Massuet lui-même.

3. Semblablement, dans le premier manuscrit de Chaalis : *Explicit opusculum ad fratres du Monte Dei. Incipit libellus Anselmi archiepiscopi de vera beatitudine.* (cf. *P. L.*, CLXXXIV, 301 : § 4.) Nous n'avons pas la notice du second ; mais Massuet en assure le sens : « liber vero tertius eadem manu Anselmo archiepiscopo tribuitur » ib., 305 : § 10).

4. Ce n'est pas que Massuet ait ignoré l'attribution à saint Anselme ; mais il n'en a pas vu la portée. Son illusion a précisément consisté à mettre au premier rang, au lieu du dernier, l'exemplaire de Pontigny. Dès lors, le nom de Guigues comptait seul ; ceux de Guillaume et, pour le prétendu troisième livre, d'Anselme disparaissaient devant l'inscription trompeuse.

Digitized by Google

De fait, nous n'avons de première main qu'une seule page du texte, transcrite sur le verso et qui, je l'ai déjà indiqué, ne correspond pas complètement aux deux premiers paragraphes. La suite se présente sur un autre feuillet rapporté, mal assorti d'ailleurs [1] ; et cette fois, c'est la forme longue de la préface, qui se continue jusqu'au point final. Or les corrections faites par ce reviseur au morceau initial suffisent à établir que première copie était conforme à la recension écourtée. Une chose est donc sûre : le reviseur disposait à Signy, vers la fin du XIIe siècle, du texte complet de la préface ; ce qui coupe court à l'explication de Massuet. Et une seconde chose est très probable : ce reviseur s'est servi, pour amender un texte imparfait, d'un texte reçu à Signy, sinon de l'autographe lui-même. De la sorte, si le raisonnement est correct, le manuscrit de Charleville, reconnu de mauvaise tradition, redevient, en ce qui concerne la préface, un témoin de premier ordre.

Il y a d'autres témoins encore, non point aussi anciens, importants cependant, parce qu'ils montrent que la vraie tradition s'était conservée ailleurs qu'à Signy, par la voie du Mont-Dieu sans doute. J'ai noté la même recension complète dans cinq manuscrits parisiens :

1° B. N. *2042* (Chartreuse de Font-Notre-Dame en Valois), début du XIVe siècle : la partie propre de la forme prolixe est transcrite sur un demi-feuillet (coté 152), peut-être par le principal copiste, en tout cas par une main semblable ; une note nous renseigne exactement sur l'objet du morceau : *Hec additio prohemii deficiens ad tale signum Q. debet subiungi seu scribi*, le signe *Q.* étant répété en regard des dernières lignes du prologue écourté (fol. 153^r) ;

2° B. N. *13822* (Gesvres *161*) XIVe siècle (d'une autre chartreuse, mais indéterminée) : ici le texte est continu (fol. 139^r), attribué ainsi que toute la Lettre à saint Bernard ; c'est aussi le cas des trois manuscrits suivants :

3° B. N. *14876* (Saint-Victor) XVe siécle, fol. 1 ;

4° Arsenal *273* (Célestins de Paris) XVe siècle, fol. 97^v ;

5° Sainte-Geneviève *1363*, XVe siècle, fol. 170^v : autre exemplaire des Célestins de Paris.

Il serait étonnant que ce fût là tout le reste de la tradition directe. Une enquête plus étendue ferait découvrir, vraisemblablement, plusieurs autres exemplaires du type que je viens d'indiquer. Ganneron paraît en avoir eu entre les mains. Denys le Chartreux en a sûrement connu un [2]. Toutefois, les sondages qu'il m'a été permis de faire, en divers dépôts, sont demeurés infructueux et autorisent à conclure que le groupe n'a jamais été très dense, surtout en comparaison des manuscrits à préface brève qui sont presque innombrables.

Raréfaction, si j'ose dire, d'une part ; de l'autre, diffusion : on devine dès maintenant ce que signifient ces phénomènes inverses et qui devaient

1. Massuet dit exactement, de la part de Martène : « in charta breviori » (ib., 305 : § 9).

2. Cet auteur cite la préface prolixe dans son *De praeconio sive laude ordinis Carthusiensis* (art. 5), — se demandant si la Lettre est ou non de s. Bernard. Ceci d'après HORSTIUS, *Ad lectorem* de son tome V des œuvres de s. Bernard (1641) ; d'autre part, *D. Dionysii Cart. Opera omnia*, 1896-1912, t. XXXVIII, p. 420.

Digitized by Google

presque fatalement se produire. Mais il vaut mieux n'en proposer l'explication qu'après avoir apprécié le sens même du texte.

Pour donner une idée plus précise de la tradition matérielle, je vais présenter d'abord, d'après un choix de manuscrits, le double titre et l'adresse. L'adresse, notamment, offre un cas assez complexe et difficile, dont l'édition ne suffirait pas à faire saisir la réalité ; en outre, elle a une très grande importance.

L'opuscule est précédé habituellement d'un titre général qui le désigne ainsi que son auteur ; ce titre est parfois accompagné d'un second titre plus particulier qui se rapporte à la lettre d'envoi.

I. Le titre de l'ouvrage revêt trois formes principales, selon qu'il mentionne Guillaume, Guigues ou Bernard. A vrai dire, la rédaction qui nomme Guigues est isolée, et reléguée après la préface. Le nom de saint Bernard, au contraire, a donné naissance à une riche variété de formules. Je fais encore remarquer au préalable : (1°) que ces titres — et les sous-titres à plus forte raison — sont certainement secondaires par rapport à l'adresse, celle-ci étant nécessairement l'élément original ; mais (2°) que, sauf le cas de Guigues, les noms des auteurs supposés ne sont transcrits complètement que dans ces titres ; à cet égard, le procédé est très digne d'attention et le cas particulier de Guigues n'est pas le moins intéressant.

1° *Epistola domni Willelmi quondam abbatis sancti Theoderici ad fratres de monte dei :* Charleville *114 ;* B. N. *2945* (Foucarmont), fin du XIIe s. ; et aussi, semble-t-il, (d'après le catalogue) Bruges *131* (Dunes), XIIIe s.

Epistola domni Willelmi Signiacensis ad sanctos fratres karthusienses: Br. Museum, *Add. 15218*, fin du XIIe s. ; et de même, à peu de chose près, Bruxelles *II. 1064* (Aulne), XIIIe s. ; *II. 2556* (Villers), XIIIe s. ; Metz *305* (Saint-Arnoul), XIIIe siècle.

Liber ////////////// clarissimi uiri ad fratres de monte dei : Reun *21*, fin du XIIe s.

2° *Incipit liber eiusdem Guigonis :* le manuscrit de Pontigny et la réplique de Chaalis (d'après Massuet).

3e *Liber beati bernardi de uita solitaria :* B. N. *14876* (voir ci-dessus).

Liber beati bernardi ad (Cartusienses) [1] : B. N. *3640* (Saint-Martial), XIIIe siècle.

Epistola beati bernardi ad fratres de monte dei de uita solitaria : Arsenal *273* (voir ci-dessus) ; *324* (Grands-Augustins), XIVe s. (les derniers mots sont omis) ; *502*, XIVe s. ; Br. Museum, *Add. 11420*, XVe siècle.

Beati Bernardi epistola seu tractatus ad fratres de monte dei : Urbino *90*, XVe s.

1. *Caturienses* (sic) Ms.

Digitized by Google

Bernardus de uita solitaria : Sainte-Geneviève *1303* (voir ci-dessus).

Bernardus ad fratres de monte dei hii sunt Cartusienses : Cassin *184*, XIVe s. (collection d'œuvres de saint Bernard).

II. Le sous-titre fait double emploi avec le titre ; quelquefois, il en tient lieu. Je ne l'ai remarqué que dans un seul des manuscrits fidèles à la tradition « Guillaume ». On a donc seulement :

1° *Prefacio in epistola Willelmi quondam abbatis sancti theoderici ad fratres de monte dei :* B. N. *9574* (Longpont), fin du XIIe s.

2° *Incipit prooemium in libro Guigonis prioris Cartusiae ad H. priorem de monte dei :* Pontigny et Chaalis (d'après Massuet).

3° *Prologus epistole* (al. *in epistolam, in epistola, super epistolam*) *beati bernardi abbatis ad fratres de monte dei :* B. N. *2042, 13822, 14876* (ajoute : *de uita solitaria*) ; Sainte-Geneviève *1363* ; Douai *374*.

Prologus beati bernardi abbatis Clareual. in epist. ad fratres de monte dei directa per eundem : Escurial *f. IV. 19*, XIVe s.

Prefacio epistole beati bernardi : Troyes *433* (Clairvaux), XIIIe s. ; Br. Museum *Add. 22349*, XIIIe s. ; Berlin, *Görres 71* (Himmerod), fin du XIIe s. (ces deux derniers manuscrits ajoutent : *ad fratres de monte dei*).

III. Le tour de l'adresse a été déformé, je ne sais comment, par tous les éditeurs, Le Couteulx excepté ; l'exactitude de celui-ci est d'autant plus notable qu'il n'a pas craint de changer arbitrairement la deuxième initiale ; cette audacieuse conjecture est démentie par toute la tradition. Je rapporte donc en premier lieu la série des textes imprimés, pour qu'on puisse mieux voir les différences des manuscrits. Dans tous les cas, il faut ajouter à la fin, uniformément, les mots *sabbatum delicatum*.

1° *Carissimis fratribus et dominis N. priori et ceteris :* Modène (1491), Brescia (1495), Horstius (1641), Tissier (1662).

Carissimis fratribus et dominis H. priori et ceteris W. : Mabillon (1667, 1690).

Carissimis fratribus et dominis Haimoni priori et ceteris Guigo : Massuet (1719).

Dominis et fratribus H. priori et S. frater Willelmus : Le Couteulx (éd. 1888).

2° *Dominis et fratribus H. priori et H. frater W. :* Charleville *114 ;* B. N. *2944* (Saint-Germer), XIIe s. ; *2945 ; 9574 ;* Sainte-Geneviève *1363 ;* B. N. *2042* (omet *frater*) ; Reun *21* (omet *frater*) ; B. N. *14876* (*fratri* en lieu de *frater*).

Dominis et fratribus Karthusii in domino commorantibus frater W. monasterii signiacensis omnium minimus : Br. Museum *Add. 15218*.

3° *Dominis et fratribus H. priori et H. Guigo :* les deux manuscrits de Pontigny et de Chaalis (d'après Massuet).

Digitized by Google

4° *Dominis et fratribus H. priori et W.* : Br. Museum *Royal 6. B. XI*, début du XIVe s. ; Cassin *184* (*V.* au lieu de *W.*) ; Escurial *f. IV. 19* (*W°* sic) : ces trois manuscrits attribuent d'ailleurs la lettre à saint Bernard

Dominis et fratribus H. priori et W. B. : B. N. *3640*.

Dominis et fratribus H. priori et B. W. : Berlin *Phill. 1722* (Citeaux), XIIIe siècle.

Dominis et fratribus B. priori et W. : Br. Museum *Add. 22349* ; Douai *374*.

Dominis et fratribus B. priori et H. W. Berlin *Görres 71*, Metz *305*.

Dominis et fratribus B. priore H. et W. : édition de Cologne (1480).

Dominis et fratribus H. priori et H. frater B. : B. N. *13822* (*Bernardus*) ; Arsenal *273* (*fratri*).

Devant ces variantes classées, aucun philologue n'hésitera à rétablir la rédaction première telle qu'elle est donnée ci-après ; de même, il aura la perception très nette que le nom de Guigues (3°) est une conjecture d'érudit, dénuée de valeur par elle-même, et que l'attribution de la Lettre à saint Bernard n'a pas réussi à transformer complètement la physionomie originale de l'adresse.

Dominis et fratribus H. priori et H. frater W.
sabbatum delicatum.

1. Pene impudenter et plus quam decebat os meum patet ad uos, karissimi in Christo fratres. [Non possum tacere, deus scit.] Ignoscite, quia cor meum dilatatum est. Dilatamini et uos, obsecro, in uisceribus uestris et capite nos, quia totus uester sum in eo, in cuius uisceribus inuicem cupimus nos. Ideo ex quo recessi a uobis usque nunc qualemcumque laborem meum cotidianum statui dedicare, non uobis qui non indigetis, sed fratri Stephano et sociis eius fratribus iunioribus et nouitiis uenientibus ad uos, quorum doctor solus deus est, ut habeant et legant, si forte aliquid ibi inuenerint utile sibi, ad solatium solitudinis suae et sancti propositi incitamentum. Offero quod possum, bonam uoluntatem, ipsamque a uobis repeto cum fructibus suis. Dauid saltando placuit deo, non propter saltum, sed propter affectum. Similiter et mulier quae unxit pedes domini laudata est a domino, non quia unxit, sed quia amauit ; et quia quod habuit hoc fecit, et in eo iustificata est.

2. Deinde uobis etiam arbitratus sum dedicandum aliud quoddam opusculum quod in consolationem suam et in adiutorium fidei facere me compulit fratrum quorumdam plus anxia quam periculosa necessitas. Quorum tristicia plurimum mihi solet facere gaudium, nisi quod contristatos eos uidere non possum. Pre magnitudine quippe non solum fidei, sed etiam amoris, exosum adeo habent

Digitized by Google

quicquid esse uidetur contra fidem, ut si uel ad modicum, seu ex spiritu blasphemiae, seu ex ipso sensu carnis super hoc fuerint adtemptati uel pulsati, quasi ex solo auditu uel attactu, lesam omnino in se ipsis estiment conscientiae pietatem et miserabiliter defleant semet ipsos quasi reprobos circa fidem. Quibus contingit a saeculi tenebris ad purioris uitae exercitia uenientibus quod contingere solet repente prodeuntibus ad lucem a diutinis tenebris, ut, sicut in illis lux ipsa qua cetera uidenda sunt primo irruens infirmis oculis fit molesta, sic et isti ad primum fidei lumen cecutiant nec insolitos nouae lucis radios possint sustinere, donec ipso lucis amore assuescant.

3. Diuiditur autem idem opusculum in duos libellos, quorum primum, quia planus est et facilis, Speculum fidei, alterum uero, quia rationes et formam fidei secundum dicta et sensus catholicorum patrum summatim continere uidetur et est aliquantulum obscurior, Enigma fidei uocari statui, plus in huiusmodi studio fugiens ociositatem inimicam animae — quippe quem et senium et egritudo a communi labore iam non quidem ut emeritum, sed ut pigrum et inutilem relaxat — quam ceterorum eruditioni insistens, quae re uera non est speciosa in ore peccatoris et illos tantummodo decet qui quod docendo plantant uiuendo confirmant. In primo, quo accedere debeat, in secundo, qua etiam cautela incedere rudis docetur auditor. Nam hoc quoque ordine dominus ad discipulos dicit : ET QVO EGO VADO SCITIS ET VIAM SCITIS. Vnde et propheta : DIVITIAE, inquit, SALVTIS SAPIENTIA ET SCIENTIA. Nam etiam in psalmo primum DIES DIEI ERUCTAT VERBVM ; postea uero NOX NOCTI INDICAT SCIENTIAM.

4. Sunt preterea et alia opuscula nostra : tractatus duo, primus De contemplando deo, alter De natura et dignitate amoris ; libellus De sacramento altaris ; Meditationes nouiciis ad orandum, formandis spiritibus non usquequaque inutiles ; et Super Cantica Canticorum, usque ad illum locum : PAVLVLVM CVM PERTRANSISSEM EOS INVENI QVEM D. A. M

5. Nam Contra Petrum Abahelardum, qui predictum opus ne perficerem effecit — neque enim integrum mihi fore arbitrabar tam delicato intus uacare otio, ipso foris fines fidei nostrae nudato, ut dicitur, gladio tam crudeliter depopulante — contra ipsum ergo quod scripsi, quia de fontibus sanctorum patrum hausi quod dixi, quemadmodum in epistolam ad Romanos et in ceteris de quibus infra dicturus sum — in quibus aut nichil omnino aut non multum de meo dixi — melius est, si ita uobis placuerit, ut suppresso nomine nostro inter anonima relinquantur quam ut perdix quae non peperit congregare uideatur. Excerpsi enim etiam ex libris sancti Ambrosii quicquid in eis disseruit super Cantica Canticorum opus grande et inclitum ; similiter et ex beati Gregorii, sed diffusius quam Beda fecerit. Nam idem Beda, ut nostis, ultimum in Canticis suis librum hanc ipsam exceptionem constituit. Sententias de fide, quas de

Digitized by Google

beati maxime Augustini libris extraxi, si uultis transcribere — fortes nimirum et graues sunt — cum supradicto opusculo quod Enigma fidei intitulari placuit magis congruunt.

6. Est etiam aliud opusculum nostrum De natura anime scriptum sub nomine Iohannis ad Theophilum, cui, ut de toto homine — quasi enim congruere uidebatur — aliquid perstringerem, premisi etiam de natura corporis, hoc ex eorum qui corporibus medentur, illud autem ex eorum qui curandis animabus inuigilant, libris decerpens.

7. Itaque legite omnia, et si non primi, tamen, si ita uidetur, uel ultimi, ne, si in eorum manus deuenerint qui nichil ipsi facientes aliorum omnia rodunt, ego quoque, utpote senex et deficiens, sicut de Ysaac legitur, deficiens, inquam, non gressu, sed sensu, illesus non possim effugere. Denique melius arbitror, si inutilia repperiantur, ut ea amicorum non tam iudicio quam consilio ultor ignis absumat, quam ut in ea liuor irruens detractorum offendat In pace enim uocauit nos deus, et prouidenda sunt bona non solum coram ipso sed etiam coram hominibus, ut, si fieri potest quod ex nobis est, cum omnibus pacem habeamus. Hoc enim summopere monet idem apostolus iudicandum, ne ponamus offendiculum fratri uel scandalum. Quamquam siquis ea fraterno animo legerit, etiamsi nullam ex eis consolationem uel edificationem accipiat, nichil tamen in eis unde scandalizari uel stomachari uelut contra presumptorem debeat reperturus est. Et, ut de edificatione taceam, qui amicus est sustinebit et in hoc, si qua est, insipientiam meam nec sinistro oculo interpretabitur simplicitatem meam, tum maxime propter causam quam superius dixi, quod scilicet, forensium prorsus ignarus operum et non solum etate sed insuper infirmitate iam fractus, nisi sub huius studii patrocinio, ociositatis quae teste scriptura multa mala docuit nullatenus effugere dominium potuissem.

CITATIONS, EMPRUNTS ET RÉFÉRENCES. — Il est délicat surtout d'indiquer les emprunts ou citations implicites. Comme s. Bernard, l'auteur de ce morceau insère fréquemment dans la trame de son discours, pour exprimer sa propre pensée, des phrases ou des membres de phrase tirés des Écritures. Cette habitude est pareillement très sensible dans la *Lettre aux Frères*, à laquelle ces pages servent de préface, et dans toute l'œuvre de Guillaume de Saint-Thierry (rapprocher sa remarque sur la connaissance que saint Bernard avait de l'Écriture et l'emploi qu'il en faisait : *Vita Bernardi* § 24, P. L. CLXXXV, 241). Je noterai les passages qu'il m'a été possible d'identifier ; plusieurs, probablement, m'ont échappé. En outre, certaines expressions ou certains mots isolés paraissent bien avoir été employés sous l'influence de la Bible, sans qu'il y ait citation d'un passage particulier : par exemple, *propositum* (12), *necessitas* (21), *exosum habere* (23), *senium* (40), *eruditio* (42), *plantare* (44), *usquequaque* (54), *nudare gladium* (59), *depopulari* (60), *ignis absumit* (85), *effugere* (100), etc. C'est là un fait, difficile souvent à démêler, mais dont on ne peut pas ne point tenir compte dans l'appréciation littéraire. Il est observable, sans doute, dès l'antiquité, notamment chez s. Augustin ; si je ne m'abuse, il tient une place beaucoup plus considérable, soit par mode, soit en raison du genre de vie, au XIIe siècle, chez des écrivains tels que s. Bernard et son ami Guillaume. Dans le cas d'emprunts caractérisés, pour mieux montrer le procédé, je rapporterai (autant qu'il est nécessaire) les textes de la Bible qui sont repris. 2. Cf. Es. LVIII, 13: *Et uocaueris s.d. et sanctum.* 3. Cf.

Digitized by Google

II Cor. vi, 11[1] : *Os nostrum p. ad u. o Corinthii.* 4. Cf. II Cor. xi, 11; xii, 2, 3 : *Deus scit* ; mais évidemment, il n'y a pas référence précise ; voir l'apparat critique, au sujet de toute cette incise, qui fait difficulté. 5. Cf. II Cor. vi, 11[2] : *cor nostrum d. e.* 5. Cf. ib., 13[2] : *d. et uos.* 5. Cf. ib. 12 : *non angustiamini in nobis, angustiamini autem in u. u.* 6. Cf. *ib.* vii, 2[1] : *c. nos.* 7. Cf. Phil. i, 8 : *testis... est deus quomodo cupiam omnes uos in uiseeribus Iesu Christi.* 9. Cf. I Thess. v, 1 : *non indigetis ut scribamus uobis.* 14. Cf. II Reg. vi, 14, 16. 15. Cf. Luc. vii, 37 sq., 47. 17. Cf. Mc. xiv, 8 : *quod habuit haec fecit.* 28. Cf. II Tim. iii, 8; ce n'est sans doute pas une référence directe, néanmoins l'expression *r. c. f.* dérive certainement de la phrase de l'Apôtre. 36. Cf. P. L. clxxx, 365-398. 39. Cf. ib. 397-440. 40. Cf. Regvla S. Benedicti, c. xlviii (première phrase) : *Otiositas inimica est animae.* 43. Cf. Eccli. xv, 9 : *non est speciosa laus in ore. p.* 47. Io. xiv, 4. 48. Es. xxxiii, 6. 49. Ps. xviii, 2. 51. Cf. P. L. clxxxiv, 365-380. 52. Cf. ib., 379-408. 52. Cf. P. L. clxxx, 345-366. 53. Cf. ib. 205-248. 54. Cf. ib. 473-546. 55. Cant. iii, 4. 57. Cf. P. L. clxxxii, 531-533 ; clxxx, 249-282. 62. Cf. P. L. clxxx, 547-694. 65. Cf. Hier. xvii, 11 : *perdix fouit q. n. p.* 67. Cf. P. L. xv, 1851-1962. 68. Cf. P. L. clxxx, 441-474. 69. Cf. P. L. xci, 1225-1236 (lib. vii). 65. Au sujet de ce recueil, cf. Rev. Bén., xxxv, 1923, 263 sqq. ; le titre pourrait être rapproché d'une phrase de Guillaume, dans sa lettre à Geoffroi de Chartres et à l'abbé de Clairvaux, relative aux erreurs d'Abélard : *nouae eius sententiae de fide et nova dogmata per provincias et regna deferuntur* (P. L. clxxxii, 531 c l. 1). 74. Cf. P. L. clxxx, 695-726. 77. Cf. ib. (Prol) : *Scias autem quae legis non mea esse, sed ex parte philosophorum uel physicorum, ex parte uero ecclesiasticorum doctorum... ipsa eorum, sicut ab eis edita sunt, dicta uel scripta, quae excerpta ex eorum libris hic in unum congessi.* 83. Cf. Gen. xxvii, 1, 2. 86. Cf. I Cor. vii, 15 : *In pace autem u. n. d.* 87. Cf. Rom. xii, 17-18 : *prouidentes b. non tantum c. deo s. e. c. omnibus hominibus. Si f. p. q. ex nobis e. c. o. hominibus p. habentes.* 90. Cf. Rom. xiv, 13 : *sed hoc iudicate magis ne ponatis o. f. u. s.* 94. Cf. II Cor. xi, 1 : *Vtinam sustineretis modicum quid insipientiae meae.* 97. Voir ci-dessus 40. 99. Cf. Eccli. xxxiii, 29 : *Multam enim malitiam d. otiositas.*

Annotation critique. — La rédaction qui précède reproduit aussi fidèlement que possible — sauf réserve — le texte du manuscrit de Signy : **S**. J'ai indiqué plus haut les circonstances matérielles dans lesquelles ce texte se présente. Il est possible que, pour tel ou tel point minime, il mérite correction ; mieux vaut cependant le retenir tel quel, étant reconnu l'autorité que lui confère sa provenance. Aussi bien, il est appuyé par les témoins suivants, déjà qualifiés [1] : **F** (Paris B. N. *2042*) ; **G** (B. N. *13822*) ; **V** (B. N. *14876*) ; **A** (Arsenal *273*) ; **C** (Ste-Geneviève *1363*). La plupart des variantes des trois premiers manuscrits sont notées ci-dessous ; je ne cite les autres qu'exceptionnellement. En outre j'emploie quatre exemplaires de la rédaction abrégée ; **E** (B.N. *2944*) ; **L** (B.N. *3640*), très souvent fautif ; **M** (B.N. *2945*) ; **P** (B.N. *9574*) ; mais seul, le premier a été collationné entièrement. Enfin, je relève les différences de Mabillon (1667, 1690) : **m**, et la plupart de celles de Le Couteulx (moins les fautes de l'édition de Montreuil, 1888, dont plusieurs sont grossières) : **c** (Le Couteulx mentionne cinq manuscrits, qui auraient été employés par Ganneron : deux du Mont-Dieu, passés l'un chez de Thou, puis chez Colbert, l'autre chez les Jésuites de Paris ; les trois suivants, du Liget, de la chartreuse de Paris et de la collégiale de Longpré au diocèse d'Amiens. Notre manuscrit **F** me paraît s'identifier avec l'un de ces exemplaires ; je n'ose dire lequel). — Les trois premiers paragraphes correspondent exactement à ceux de Mabillon ; toute la fin, qu'il était utile de partager selon le sens (§ 4-7), est réunie chez Mabillon sous un seul chiffre (§ 4).

1. Le cas de l'adresse est exposé ci-dessus complètement. 3. *deceat* S[2] (correction

1. J'ai déjà eu l'occasion de caractériser tous ces manuscrits, en discutant le cas des titres et de l'adresse ; je renvoie à ces indications. — D. G. Godu a bien voulu revoir mes collations des manuscrits de la Bibl. Nationale.

Digitized by Google

postérieure qui peut être d'un reviseur contemporain, mais dont, réellement, l'âge n'est pas déterminable). 4. *in ch.* de 2e main dans V; *fratres in ch.* m. *non p. t. d. scit* : m et toutes les éditions modernes portent ces cinq mots ; leur authenticité est pourtant mal assurée, au moins sous cette forme. Dans S, il n'y a qu'un grattage, où l'on pourrait situer tout au plus *non possum tacere* La recension brève du prologue, représentée par EMP, offre seulement *non p. d. s.* ; et c'est aussi ce qu'on trouve dans FCV[1], tandis que A a retenu seulement *d. s.* et *G* omet l'incise entière. *Tacere* n'apparaît que dans V, ajouté par une main du XVe siècle. L, un des témoins du texte écourté, fait lire: *non possum aliud d. s.* Ceci donne une idée suffisante de la tradition. Il n'est pas impossible que l'auteur ait écrit : *non possum, deus scit* ; le mot *possum* devrait être alors pris absolument. On pourrait aussi supposer un défaut dans l'archétype dont procèdent tous nos manuscrits et rétablir : *non possum* < *tacere* > ou bien < *negare* > (cf. ACT. IV, 16). En toute hypothèse, *tacere* n'est qu'une conjecture. On rapprochera le début de la lettre à saint Bernard (P. L., CLXXXII, 531) : *Confundor, deus scit, apud uos...* 5. *obsecro et uos* P. 6. *uestris* omis par M. 6. *uester t. s.* V, *s. uester t.* c. 7. *inuicem* de 2e main dans V. 7. *nos : uos* m ; c. a de même *uos*, mais ajoute dans la marge : « al. *nos* ». 9. *quia* GL. 10. la graphie *nouiciis* de M serait préférable. 11. *deus solus* L c m. 11. *ibi aliquid* m. 15. *mulier* omis par M P. 16. *domino: christo* m. 17 dans S une main contemporaine a ajouté *quia* ; ce mot se trouve dans tous les autres textes et doit être authentique 17 *et* omis par c m. 18. *etiam uobis* G M P. *aliud q. opusculum :* ces mots, omis par Massuet, sont omis en effet par tous les témoins de la recension courte ; m et c les offrent, ainsi que les témoins du texte complet ; dans S, ils ont été insérés par un reviseur contemporain. 19. *fidei :* c note en marge : « in aliquibus codicibus deest hoc verbum ». 21. *solet mihi* F V. 22. *eos contristatos* c m. *possum :* F ajoute *et*. 24. *uidetur esse* G m. 25. *carnis sensu* F. *fuerint super hoc* c m. *attentati* G V c m, *ac temptati* A. 26. *quasi ex* de 2e main *dans* V. 27. *in se ipsis omnino* G. *estimant* G. *pietatem: puritatem* c m, qui indiquent l'un et l'autre *pietatem* comme leçon alternative. 28. *quibus* : E F M ajoutent *etiam*, c m *et*. *saeculi* : c'est après ce mot qu'a lieu le changement de main dans S. 30. *diutissimis* G, *diuturnis* c. 32. *fit* : *sit* V c. 33. *ipsos* F. 34. *assuescant* : avec ce mot prend fin la recension brève. 35. *idem* : *illud* m, *hoc* c. 36. *est* omis par m. 39. *uocare* m. *huius* F c. 40. *quam* F. *et* 1° omis par c m. 41. *quidam* F. 42. *eruditionem* F. *insistere* c. 43. *quae* : *quia* V. *speciosa* : *sponsa* F, un reviseur a corrigé et ajouté *laus ;* de même *laus* a été ajouté dans V. 44. *in primo* : c ajoute *siquidem* 45. *etiam* : *et* G ; *etiam qua* c. 46. *auditor docetur* c. *doceatur* F. *nam* : G ajoute *etiam*. *ordine* omis par c. *ad disc. dom. c.* 47. *et* 1° de 2e main dans G. 49. *etiam* : *et* c. 49. *uero* : c ajoute *et*. 53. *meditationes* : c ajoute *pro*. 56. *inuenit* F ; la suite du texte est transcrite entièrement dans la plupart des manuscrits. 57. *nam* : *non* F. *abailardum* G V c *aballardum* F *abaëlardum* m. 58. *mihi integrum* c. 59. *intus* de 2e main dans V. 60. *gladio* : *ense :* c. *ipsum ergo* : *i. inquam* m *ergo i.* c. 62. j'écris *epistolam* avec m, S F G V ont *epistola*. 63. *aut* 2° omis par F. 64. *uobis* omis par c m. *supremo* F. 65. *uestro* F. *relinquatur* F G V. *perdix* : le copiste de S avait d'abord écrit *p(er)dix(it), praedixi* c m. *peperi* c m. 66. *uidear* c m. *excerpsit* F G. *etiam* biffé par un correcteur de S, omis en effet par F G V c m. *ex : de* F. *sancti* omis par c. 67. *deseruit* F. 68. *et* omis par F. *difficilius* F. 69. *fecerit... beda* omis par F. *canticis: ceteris* m. *suis librum : libris suis* m, c écrit seulement *librum* et note en marge : *libris suis*. 70. *except. ipsam* c, qui note en marge l'autre leçon. 70. *sententias... congruunt* (73): tout ce passage omis par G. 72. *sunt* : c ajoute et. 73. *placuit :* V ajoute *sed*. *congruunt* de 2e main dans V. 74. *etiam*: *et* F c. 75. *cui:* S avait écrit tout d'abord *cuius*, semble-t-il. 76. *congrue* F. *aliquid* omis par c. 77. *etiam : et* c. *ex* : *est* m. 78. *aliud* F *ex : de* m. *animis* c. 80. *legite* de 2e main dans V. *et* omis par F G V c. *primi :* G ajoute *uel*. *tamen... ultimi : saltem ultimi si ita tamen uidetur* c. *ita* omis par F G V. *uel* omis par F. 81. *manibus* F. 83. *dicitur de Ysaac* F G V. 84. *effugere non possum* G. 84. *repe-*

Digitized by Google

rientur V[1] *rapientur* F. 85. *ea : cum* G. *assumat* F G V. 86. *ut* omis par F V. 87. *nos uoc. d.* V *nos d. u.* c. 88. *coram :* c ajoute *deo.* 88. *quod : quantum* F. 89. *idem* omis par c. 90. *iudicandum* c. 91. *ea* omis par m. 91. *animo : amore* V *etiamsi : etsi* c. 92. *consolationem ex eis* m. *in : ex* G. 94. *caueam* G. 95. *est* omis par G. *insipientia mea* F G V c. 96. *tum : cum* F c. 97. *quod : quia* m. *florensium* V *florencium* A G *florentium* C *florentius* F. 99. *otiositatem* (*oc.*) F G V c 100. *dominium* omis par A C F G V c. *potuisse* C *ualuissem* m.

Massuet soutient que le développement authentique prend fin avec le second paragraphe, ayant alors son sens complet. Nous prétendons au contraire — après Tissier, Mabillon, Le Couteulx — que tout le morceau, tel qu'il vient d'être édité, représente la rédaction originale et qu'on n'en peut rien retrancher, sans lui causer un grave préjudice. Il me semble que le lecteur impartial n'hésitera pas longtemps entre ces deux vues, même s'il n'a point pris connaissance des observations préliminaires. Le second parti est seul acceptable.

Remarquons d'abord les difficultés, ou plutôt les invraisemblances tout à fait incroyables de la position défendue par Massuet. A la rigueur, le premier paragraphe pouvait se suffire à lui-même. C'eût été, en ce cas, un billet d'envoi, relatif uniquement à l'opuscule sur la vie parfaite des solitaires ; billet pourtant un peu court, après une première phrase très emphatique. Mais le second paragraphe, même déchargé des trois mots trop précis (*aliud quoddam opusculum :* l. 18), n'est guère intelligible, si on ne lui donne aucune suite. Pourquoi cette longue explication, si vague, sur un ouvrage mystérieux concernant la foi ? Puis, après en avoir tant dit, pourquoi s'arrêter brusquement ? La pensée reste en l'air, manifestement. Enfin, pour justifier ce texte étrange, il faut encore supposer qu'un copiste ait eu l'idée vraiment fantastique d'entendre le second paragraphe des deux ouvrages de Guillaume de Saint-Thierry qui traitent de la foi [1], et, plus étonnamment encore, d'ajouter une note acéphale, composée par Guillaume lui-même au sujet de ses principaux écrits. Or la merveille suprême est que ce raccord donne un sens parfait et que tout l'ensemble désormais se tient sans fissure.

A l'inverse, remarquons combien il était simple et sans malice de détacher les paragraphes *3* et suivants, trop personnels, peu attrayants pour les lecteurs ordinaires. C'est ce qui put être fait de très bonne heure et, sans doute, au Mont-Dieu, dans le dessein d'alléger la préface et pour permettre aux gens du dehors de s'inté-

1. Bien plus, d'insérer les mots *aliud quoddam opusculum*, au début du paragraphe.

Digitized by Google

resser à l'ouvrage annoncé. Le billet d'envoi avait un sens précis, de la part de Guillaume et entre les mains des destinataires immédiats. Ce billet circonstancié perdait sa raison d'être ou du moins ne s'accordait plus au contexte, du jour où la Lettre aux Frères devenait bien commun. Il y eut même si peu de calcul dans l'opération supposée qu'on fit encore la coupure trop bas. Le second paragraphe était réellement inutile ; il fallut aussi le rendre insignifiant, en modifiant la première phrase dont un détail avait trop de précision.

Il reste à établir positivement l'unité du morceau complet. Non pas qu'elle soit susceptible d'une véritable démonstration ; cette prétention serait excessive, les textes littéraires n'étant pas une matière de laboratoire que l'observateur traite à son gré. Mais je crois que, moyennant un peu d'attention, on devient sensible à l'équilibre du développement total et aux ressemblances de forme que présentent les deux parties.

1. La pensée apparait nette et continue d'un bout à l'autre, achevée seulement avec les dernières réflexions, si, négligeant les arguments subsidiaires, on prend soin d'en suivre les grandes lignes. Il est clair dès lors que l'auteur a un dessein arrêté et qu'il le remplit entièrement, celui de passer en revue ses propres ouvrages et de caractériser chacun et l'ensemble, pour l'instruction des Chartreux du Mont-Dieu qui liront ces livres [1]. Voici donc, en s'attachant à l'ordre des paragraphes, comment on pourrait résumer la lettre. — L'écrivain, revenu du Mont-Dieu et tout dévoué à ses amis, a consacré ses loisirs à la rédaction d'un ouvrage destiné aux jeunes frères et aux novices. Il l'envoie comme un témoignage de

1. En même temps que la Lettre aux Frères, il est sûr que Guillaume a envoyé au Mont-Dieu les deux livres mentionnés tout d'abord (§ 2-3). J'incline fort à croire qu'il a communiqué à ses amis chartreux toute la série de ses ouvrages et qu'il les désigne les uns après les autres pour cette seule raison. Aussi bien, nous avons trois indices assez nets : à propos des cinq opuscules rédigés sous l'influence immédiate des Pères (§ 5), il dit que ses correspondants feraient mieux de supprimer son nom dans le titre (l. 64 : *si ita uobis placuerit*) ; il prévoit en particulier que les Chartreux voudront copier les Sentences tirées de saint Augustin (l. 71 : *si uultis transcribere*) ; enfin, l'énumération faite, il leur demande poliment de tout lire (l. 80 : *Itaque legite omnia... si ita uidetur*), admet qu'ils pourront juger ces livres inutiles, mais réserve qu'ils n'y trouveront pas scandale. Quant à la mention spéciale du *Speculum* et de l'*Enigma*, on l'expliquerait soit par la date récente de ces ouvrages soit, mieux encore, par les circonstances de leur composition qui permettaient de les rapprocher de la Lettre : ils avaient été destinés pareillement à de jeunes religieux. Pour le reste, si cette « préface » ne nous apprend pas tout ce que nous désirerions savoir et peut, par suite, sembler incomplète à un lecteur moderne, c'est qu'elle suppose des conversations préalables où maints détails avaient été réglés, par exemple au sujet de l'envoi des manuscrits. Il est vraisemblable que les Chartreux avaient sollicité de vive voix leur illustre visiteur.

Digitized by Google

sa bonne volonté et de son affection (§ *1*). Il adresse en même temps un opuscule que ses propres frères lui ont demandé dans l'inquiétude d'une foi quelque peu ombrageuse, disposition qui ne doit pas surprendre chez de jeunes religieux (§ *2*). Cet opuscule est en deux parties qui se complètent, intitulées respectivement le Miroir et l'Énigme de la foi. En s'appliquant ainsi, l'auteur a plutôt pour but de fuir l'oisiveté, faute d'une occupation plus active, que d'en remontrer à autrui (§ *3*). Outre cela, il a composé plusieurs opuscules : cinq sont énumérés (§ *4*). Cinq autres ouvrages, également désignés, ne renferment au total que des extraits des Pères et pourraient être laissés anonymes (§ *5*). Un dernier opuscule traite du corps et de l'âme, toujours par mode d'emprunts (§ *6*). Les correspondants sont invités à lire tous ces écrits. L'auteur, que l'âge rend sans force et sans défense, aime mieux avoir pour lecteurs des amis bienveillants, ceux-ci estimeraient-ils son œuvre inutile, que des critiques jaloux et pointilleux ; il a d'ailleurs conscience que les premiers ne rencontreront rien qui puisse les scandaliser ; et aussi bien, il a pour excuse la vieillesse et la maladie qui l'obligent à fuir de cette façon les dangers de l'oisiveté (§ *7*). — Il est superflu d'insister sur la cohérence et la progression constante de ces remarques. Non seulement la rupture que Massuet envisage à la fin du second paragraphe n'existe pas ; mais les paragraphes suivants, surtout le troisième, sont indispensables au sens du morceau.

2. La rédaction littéraire, de même, est d'une seule venue jusqu'à la fin. On ne perçoit de part et d'autre aucune différence de style, aucune disparate. Je parle maintenant de la forme générale et du mouvement de la phrase, et dois me contenter de noter cette impression qui, tout en étant vraie, échappe à peu près à l'analyse, comme il en est toujours lorsqu'il s'agit du style d'un auteur. La phrase est habituellement — aussitôt après le début (§ *1*) — longue, chargée, nuancée ; et c'est bien la manière naturelle de Guillaume, un peu lente et lourde, quand il ne s'observe pas. La Lettre elle-même, beaucoup plus soignée, est aussi plus brillante d'ordinaire, remplie de phrases élégantes et vives, dans le genre du premier paragraphe de notre préface.

3. Un procédé, pourtant, du style est très apparent et contribue à l'unité du discours : les emprunts continuels à la Bible. J'ai indiqué ceux-ci à dessein, après l'édition. On sait que l'abbé de Clairvaux avait aussi cette habitude d'exprimer sa pensée au moyen de formules scripturaires ; mais le style de saint Bernard est, pour le reste, beaucoup plus coulant.

Digitized by Google

4. D'autre part, Guillaume, bien qu'en possession d'un riche lexique, ne laisse pas de se répéter parfois et de préférer certaines expressions ; je le montrerai tout à l'heure clairement. Pour le moment, je voudrais seulement faire remarquer quelques récurrences dans les deux parties que l'on a opposées imprudemment l'une à l'autre : *opusculum* (l. 19, 35, 51, 74); *labor* (8, 41); *arbitratus sum* (18) et, avec le même sens, *statui* (39); *quippe* (23, 40); surtout *irruens* (31, 86) [1].

5. Dans le même ordre de choses, j'ajoute une dernière preuve, divergente il est vrai, mais plus frappante, qui consiste à comparer les deux premiers paragraphes, mis en cause directement par Massuet [2] au reste des œuvres de Guillaume [3]. Le résultat est beaucoup plus remarquable qu'on n'eût osé l'espérer. Une lecture relativement superficielle m'a permis de réunir un certain nombre de faits assez curieux, dont l'ensemble suffit selon moi pour que le début de la préface soit restitué fermement à son auteur [4] :

ex quo (7), dans le sens temporel: cf. CANT. (504 d); Guillaume emploie d'autre part ces mots comme une particule de coordination avec valeur consécutive.

bona uoluntas (13) : très fréquent chez Guillaume, cf. DE CONT. DEO 14 (374 d); SPEC. (371 d, 387 a, 388 b); CANT. (479 a, 499 b, 543 c, 546 d), etc.

affectus (15) : autre terme favori, cf. DE NAT. AM., 14 (389 a) ; MED. XI (241 b) XII (246 c); CANT. (536 d), etc.

« *Quod habuit hoc fecit* » (17) : voir le commentaire de MED. V (221 d).

deinde uobis arbitratus sum (dedicandum) (18): cf. EP. CCCXXVI, 4, (532 c): *primo uobis a. s. offerenda.*

in consolationem suam et in adiutorium fidei (19) : cf. SPEC. (389 d): *in adiutorium fidelium et consolationem pro fide...*

me compulit fratrum quorumdam... necessitas (20) : cf. VITA S. BERN. (Praef : 225 c) : *me fratrum quorumdam pia beneuolentia... impellit.*

fratrum .. necessitas (20) : cf. MED XI (242 b).

---

1. Rapprocher *irruens inimicus* (P. L., CLXXXII, 532 a : § 2).

2. Les paragraphes suivants donneraient lieu à des observations analogues. Puisque leur authenticité n'est ni discutée ni discutable, mieux vaut négliger ce supplément de preuve, nécessairement encombrant. Je note seulement : *emeritus* (41), cf. MED. XI (P. L., CLXXX, 240 c); *fines fidei* (59), cf. MED. IX (ib. 234 c, bis) et SPEC. (375 b: *terminos f.*); et le tour *Sunt preterea et alia opuscula nostra* (51), cf. EP. CCCXXVI § 2 (P. L., CLXXXII, 532 d : *Sunt autem, ut audio, alia eius opuscula quorum nomina sunt...*).

3. Exclu les commentaires dont la substance est tirée des Pères et la majeure partie de la *Vita S. Bernardi* qui est aussi faite d'emprunts ; en outre, plusieurs ouvrages, tels que la *Disputatio adversus P. Abelardum*, le *De sacramento altaris*, le *De natura corporis et animae*, ne m'ont rien fourni d'utile.

4. Les références visent la collection des ouvrages de Guillaume : P. L., CLXXX : exception faite pour la lettre à saint Bernard: P. L. CLXXXII, le *De contemplando deo* et le *De natura et dignitate amoris*: P.L., CLXXXIV, et la *Vita S. Bernardi*: P.L. CLXXXV.

Digitized by Google

contristatos (22) : cf. SPEC. (376 c).
magnitudo (22) : cf. SPEC. (387 c, 390 c).
fidei sed etiam amoris (23) : cf. SPEC. (372 a, 392 d); AEN. (427 a).
spiritu blasphemiae (25) : cf. SPEC. (377 d).
sensu carnis (25) : cf. SPEC (388 c, 389 d).
a temptati (25) : cf. EP. CCCXXVI (532 d), AEN. (434 a).
uel ad modicum (24)... *lesam*... (26) : cf. CANT. (501 b): *nec laesionem uel minimam fidei pati possit ipsa amoris teneritudo ;* d'autre part, tout ce passage de la préface sur la tentation de la foi correspond évidemment aux développements de SPEC. (376, 380, 381 b, 384 a).
conscientiae pietatem (27) : cf. AEN. (427 a) ; CANT. (478 d) : *fidei pietas ;* d'autre part DE NAT. AM. 43 (406 b) : *conscientiae puritas.*
« *reprobos circa fidem* » (28) : cf. SPEC. (388 b).
quibus contingit... quod contingere solet repente prodeuntibus ad lucem... (28 sq.) : cf. MED. II (209 d): *contingit mihi quod contingere solet ebriis a somno uel infirmis oculis... ;* cette même comparaison de l'aveuglement causée par la lumière est employée dans AEN. (397 c).
exercitia (29) : cf. MED. XII (247 d) ; CANT. (507 a, 544 c, 546 c), etc.
caecutiant (32) : cf. DE CONT. DEO, 6 (369 d).

Je puis conclure rapidement, après cette longue étude, qui exigeait beaucoup de soin et n'a été entreprise qu'en vue de la décision finale.

La « préface », démontrée *une*, permet d'attribuer en toute sécurité à Guillaume de Saint-Thierry la Lettre aux Frères du Mont-Dieu.

D. A. WILMART.

Digitized by Google

EIN « CORPUS FIDEI CATHOLICAE » IM ST. GALLER PALIMPSESTKODEX 908

Im Palimpsestkodex 908 von St. Gallen findet sich vor pg 1, von der Hand des St. Galler Bibliothekars Ildefons von Arx geschrieben, folgender Eintrag :

> Quarta pars huius voluminis (nempe a 3 usque 70, et a 297 usque 349 fere omnes paginae) iustum, antequam rescriberentur, efficiebant librum, S. Leonis M. epistolas continentem, conscriptum saeculo VI. uncialibus minutissimis. Confirmatur id S. Leonis eiusdem epistola, quae inter editas vigesima quarta est [1], Flaviano patriarchae Constantinopolitano directa (pg 25). Cum autem ea, quae pagg. 6, 7, 12, 23, 27, 28, 54, 299, 305 resuscitaveram, in praefati doctoris operibus nondum repererim, suspicor ea aut inedita, aut alterius opus esse authoris.

Obgleich also I. v. Arx nur auf pg 25 positiven Anhaltspunkt dafür hatte, dass dortselbst Text aus Leo d. Gr. stehe, und ihm für die wenigen von ihm sonst noch (auf pg 27, 28, 54 u. 299) gelesenen und herausgeschriebenen Worte der Beleg aus den Schriften dieses Kirchenlehrers nicht gelang, so trug er doch kein Bedenken, über 93 Seiten des Kodex die Aufschrift zu setzen : Epistolae S. Leonis Magni. — Diese Angabe über den Inhalt der genannten Palimpsestblätter wurde denn auch in der Folgezeit in das von G. Scherrer herausgegebene « Verzeichnis der Handschriften der Stiftsbibliothek von St.-Gallen » (Halle, 1875) übernommen.

Mancher Forscher mag seither den Kodex eingesehen haben, willens, den Text dieser für das 6. Jh. angesprochenen « Leobriefe » weiter zu untersuchen und wo möglich festzustellen. Aber mit Bedauern musste wohl jeder in kurzer Zeit einen Entzifferungsversuch dieser Teile des Bandes mit « Leotexten » trotz der durch I. v. Arx zur Lesbarmachung reichlich aufgetragenen Reagentien als aussichtslos erklären und die Hoffnung begraben, aus ihnen einigen nutzbaren Text erheben zu können.

Ohne von dieser Behandlung des Kodex mit Reagentien — über deren Anwendung durch ihn I. v. Arx freimütig am Schluss von

1. Die Zahl ist offenbar nach einem vor der Ausgabe von Ballerini vorhandenen Drucke angegeben. Heute wird dieser Leobrief allgemein als XXVIII. gezählt.

Digitized by Google

einleitenden Bemerkungen zum Kodex berichtet — noch zu wissen, beschloss das Palimpsest-Institut der Erzabtei Beuron, gereizt durch das genannte Alter dieser « Leobriefe » (und der anderen in dem Kodex noch weiter überlieferten Palimpsesttexte), einen Versuch zu machen, den Texten mittels der photographischen Kunst beizukommen. — In vorbildlicher Weise deckte die Verwaltungsbehörde der Stiftsbibliothek St. Gallen die Kosten der palimpsestphotographischen Untersuchung.

Gross war freilich zunächst die Enttäuschung, als im Fluoreszenzlicht die Spuren der chemischen Mittel sichtbar wurden, da diese die Lesbarmachung durch die Palimpsestphotographie nahezu unmöglich machen. Doch zum Glück waren auch viele Blätter, weil offenbar einst für eine Lesung gar nicht in Frage kommend, von solcher Behandlung verschont geblieben oder waren doch nur teilweise an aussichtsvolleren Stellen, wo freilich wahrscheinlich ebensogut mit bewaffnetem Auge einige Buchstaben zu entziffern gewesen wären, damit bedacht worden.

Dieser unfreiwilligen Rücksichtsnahme verdanken wir heute unser Wissen vom wahren Inhalt der Blätter des Schriftwerkes. Die Palimpsestphotographie deckte allmählich soviel von der alten Schrift auf, dass es gelang, deren Texte seitenweis bald nahezu vollständig wieder zu entziffern, bald nur aus einigen Satz- und Wortresten zu bestimmen oder sie wenigstens an Hand zusammenhängender Vorder- und Hinterblätter und teilweise darauf lesbarer Stücke mit Sicherheit festzustellen.

Von dem einst im Ganzen 51 Blätter umfassenden, von gleicher Hand beschrifteten Buch sind heute noch 50 Blätter — einige mehr als I. v. Arx hatte unterscheiden können — vorhanden ; sie waren, wie die Untersuchung ergab, ehedem in folgender Lagenordnung [1] beisammen :

I.	II.	III.
3 / 4	17 / 18	39 / 40
7 / 8	47 / 48	19 / 20
27 / 28	21 / 22	43 / 44
23 / 24	1 / 2	11 / 12
29 / 30	37 / 38	5 / 6
25 / 26	51 / 52	45 / 46
9 / 10	15 / 16	fehlt.
13 / 14	31 / 32	49 / 50
	41 / 42	
	35 / 36	

1. Die mit ! versehenen Blätter (bezw. Seiten) sind kopfstehend zur alten Beschriftung mit den jetzigen (oberen) Texten beschrieben worden, was die umgekehrte Folge der nach der jetzigen Textfolge paginierten Blätter im alten Buche bedingt.

Digitized by Google

335 / 336	IV.	329 / 330	V.	57 / 58	VI.
315 / 316		310! / 309!		53 / 54	
308! / 307!		306! / 305!		55 / 56	
304! / 303!		328! / 327!		59 / 60	
302! / 301!		312! / 311!		61 / 62	
298! / 297!		300! / 299!		67 / 68	
323 / 324		296! / 295!		69 / 70	
341 / 342		347 / 348		63 / 64	
				66 / 65	

Bevor wir nun auf den näheren Inhalt der Texte unserer Blätter zu sprechen kommen, sollen sie erst noch in palaeographischer Beziehung kurz besprochen und einige weitere interessante Beobachtungen mitgeteilt werden.

Wir hörten bereits, dass I. v. Arx das einstige Buch als mit « uncialibus minutissimis » geschrieben schilderte. Diese winzig kleine, auf einer jeweiligen Schriftfläche von 16,5 × 12 cm über 100 Seiten füllende Unzialschrift dürfte in der Tat ein Unikum sein! Messen doch die einzelnen Buchstaben zwischen Grund- und Oberlinie selten einmal mehr als 1,5-2 mm. Was das Alter der Schrift anlangt, so möchte ich sie, entgegen I. v. Arx, nach mannigfachen Vergleichungen lieber erst ins beginnende 7. Jh ansetzen und erachte sie ihrer Herkunft nach für gallisch.

Bei dem grossen Umfang der niedergeschriebenen Texte dürfte besonders auch die in Bezug auf Ausschreiben oder Kürzung zutage tredende Schreibtechnik interessieren. Der Schreiber beginnt auf seinem ersten Blatt (= 3/4) und schreibt unter alleiniger Anwendung von Kürzung bei den Nomina sacra auf eingeritztem Linienschema von zunächst 24 Zeilen jedes Wort und jede Silbe (auch ‚que' und ‚bus') vollständig aus, höchstens ist ab und zu ein Schluss-m durch Überstreichen angedeutet oder die Praeposition ‚per' mit ‚p' gekürzt. So fährt er fort bis zur 3. Lage. Hier fängt er an, 25 Linien zu schreiben und auch die Kürzungen zu mehren. In der 4. Lage kehrt er zwar zur 24 zeiligen Beschriftung zurück, die Kürzungen aber werden immer häufiger, die Schrift immer kleiner und gedrängter, in der 5. Lage geht er wieder auf 25 Zeilen, in der 6. gar plötzlich auf 31 Zeilen hinauf und die Kürzungen sind ihm wie zur Gewohnheit geworden. Diese Schreibtechnik scheint insofern Beachtung zu verdienen, als daraus hervorgeht, wie das Freisein einer Handschrift von Kürzungen absolut nicht sicheres Zeugnis für höheres Alter zu sein braucht. Dieselbe Hand, die später aus Sparsamkeitsgründen mehr Zeilen schreibt, die Schrift zusammen-

Digitized by Google

drängt und kürzt, wo sie kann, war, wie wir sahen, zuerst peinlich darauf bedacht, jedes Wort voll und ganz wiederzugeben.

***

Wir wenden uns jetzt dem Inhalt unserer Palimpsestschrift zu! Sie beginnt (pg. 3) mit den *Canones des Concilium Arausicanum II.* In grösseren durchbrochenen Buchstaben stehen auf Zeile 1 die Worte : INCIP CANNONES, hernach noch auf der gleichen Zeile, aber bereits in kleiner Unzialschrift : arausica(ni), worauf Zeile 2 der Text mit : Cum ad dedicationem.. anhebt (Vgl. Migne, P. L. 51, col. 723-729). — An bemerkenswerten Abweichungen seien, soweit die Lesung der Texte solche erkennen liess, folgende genannt : Abschnitt XIII ist überschrieben : De liberatione libertatis. Vor ‚Ac sic secundum' (Migne, Abschnitt XV) steht eine weitere Abschnittszahl XVI. Die Namenunterschriftsliste nach den Canones fehlt.

Auf diese Canones, die pg. 25 Z. 4 enden, folgt alsbald (pg. 25 Z. 5 - pg. 2) ohne jeden Schriftunterschied die *Epistola dogmatica S. Leonis Magni ad Flavianum Episcopum Constantinopolitanum* (Migne, P. L. 54, col. 755-781), einfach eingeleitet mit : Fratri Flabiano epo Leo episcopus. L(ectis) etc. In Kapitel I bietet unser Text das Zitat aus Ps. 35,4 in der merkwürdigen Fassung : noluit intel(legere) ut ben(e ageret, i)niquita(tem eg)o corde (medi)tabar in cubili (... ?).

Wahrscheinlich noch auf pg. 2 oder doch sicher auf der folgenden pg. 37 — auf beiden Seiten sind kaum mehr als Spuren von Buchstaben erhalten — folgt die Schrift : *De unitate trinitatis*, die unter den Werken des Vigilius von Tapsus steht (Migne, P. L. 62, col. 333-352). Die Schrift füllte unsere Blätter bis pg. 304 incl.

Auf der Rückseite (pg. 303 setzt die unter den Werken von Capreolus befindliche an diesen gerichtete *Epistola Spanorum Vitalis et Constantii* ein (Migne, P. L. 53, col. 847-849), die den Schriftraum der folgenden Seite 302 und die 7 ersten Zeilen von deren Rückseite 301 beanspruchte, worauf alsbald ohne Schriftunterschied zu lesen ist : Incipit cons(tantii) [sicher fehlerhaft statt : capreoli] responsio. Zeile 9 beginnt sodann mit ‚Dilectissimis' der eigenliche Text der *Epistola II. Capreoli* (Migne, P. L. 53, col. 349-358). Im Capreolusbrief lautet das Zitat aus II Cor 5, 18-19 (am Schluss von Abschnitt VIII): (omnia [inquit] ex do, qui reconciliauit nos sibi per xpm et) dedit nobis menisterium reconciliationis *quemadmodum quia* ds erat in xpo mundum reconcilians sibi. Der Über-

Digitized by Google

gang zu Vers 19 mit seinem ‚quemadmodum quia' anstatt des bei Migne verzeichneten einfachen ‚quia' verdient insofern Beachtung, als uns diese Wendung sonst nur noch zweimal belegt ist. Sie findet sich in dieser Gestalt bei Aug pecc mer 1, 27/44 (Vrba & Zycha, 1913, pg. 43, 20) und im Codex r (De Bruyne : Les fragments de Freising 1921, pg. 26). Merkwürdigerweise beginnt alsbald nach diesem Zitat der 9. Abschnitt unseres Capreolusbriefes mit den Worten : Quaero *quemadmodum*. Dieser Capreolusbrief endigt auf pg. 312 Zeile 20 wie bei Migne mit ‚docuerunt', hat aber noch folgenden leider nicht mehr vollständig lesbaren Zusatz : S(inat nos ds ?) incolumes in fide dni xpi permanere / ..... religiosissimi filii (Zeile 21).

Darauf folgt in grosser Kapitalschrift in zwei Zeilen die Überschrift : ADVERSUS HERESIM EUTYCIANI ARII / ..... LIBER PRIMUS, sowie das erste Wort der Abhandlung : MAGNUM (Migne, P. L. 62, col. 95-112), die bis zum Schluss des 2. Buches zur Abschrift gelangte. Dieses endigt auf der Rückseite des offenbar als Halbblatt der 6. Lage beigefügten Blattes (66)/65 auf der 9. Zeile, ohne dass das dritte Buch noch begonnen wird.

*
* *

Damit haben wir den wahren Inhalt der bisher schlechthin als « Leobriefe » geführten Texte [1] der angegebenen Palimpsestblätter des Kodex 908 von St. Gallen aufgedeckt. Die bezeichneten Stücke, wie sie nacheinander vorliegen, bilden aber geradezu ein literarisches Problem, das noch Besprechung verdient. Welcher Plan, welcher Grundgedanke leitete die Auswahl und Reihenfolge der Schriften ? — Für den ersten Augenblick scheinen da Kanones einer Synode, ein Papstbrief, der Dreieinigkeitstraktat des Pseudo-Vigilius, der Anfragebrief der spanischen Bischöfe an Capreolus und dessen Antwort und endlich die ersten zwei Bücher vom Werk des

1. Um auch ein Urteil über die in den Texten begegnende *Orthographie* zu ermöglichen, bieten wir folgende Proben : acciperit (pg 49), adlego (pg 299), adtinuatum (pg 24), contegerit (pg 25), daetinere (pg 9), difinitionis (pg 24), dileguere (pg 24), dilixit (pg 24), discipolis (pg 24), displacit [= displicet] (pg 24), extantia (pg 316), fondata (pg 41), fuissit (pg 9), gihenna (pg 316), menisterium (pg 309), pollulare (pg 24), prodeest (pg 41), radice [= radice] (pg 24), scribturis (pg 302), serbato [= seruato] (pg 40), stranguilat [= strangulat] (pg 299), susciperit (pg 9), tradedit (pg 63), ueretatem (pg 25). — Von Namen und fremdsprachigen Ausdrücken wurden beobachtet : abraham (pg 29) u. (h)abram (pg 69), (aristo)theli (pg 41), arrius (pg 61), neben : arii (pg 312), (euty)ches (pg 25) neben : eutyciani (pg 312), flabiano (pg 25), fotinus (pg 61), hirusolimis (pg 69), omousion (pg 41), sapbachani [so wahrscheinlich l] (pg 302).

Digitized by Google

Vigilius von Tapsus gegen Eutyches wahllos zusammengeschrieben zu sein.

Bei näherem Zusehn dürfte aber doch ein geordneter Gedankengang zu Grunde liegen. Wir sehen in den vorhandenen Schriften eine ganze Reihe von Haeresien bekämpft. Das zweite Konzil von Orange wendet sich gegen den Semipelagianismus, der Leobrief gegen den Monophysitismus, die in Dialogform abgefasste, dem hl. Augustin und dem Felicianus in den Mund gelegte Dreieinigkeitsschrift hauptsächlich gegen den Arianismus ; in dem Brief der Bischöfe Vitalis und Constantius berichten diese von nestorianischen Einflüssen, die sich in ihre Sprengel einschleichen wollen, legen diesen gegenüber ihren Glauben dar und bitten Capreolus um Unterweisung. Die Antwort von Capreolus legt die Lehre von der Vereinigung der göttlichen Natur mit einer vollkommenen menschlichen Natur in der einen Person Christi klar und die Schrift des Vigilius von Tapsus « Contra Eutycheten » wendet sich wiederum gegen den Monophysitismus, Arianismus, Sabellianismus und verwandte Haeresien.

Es muss nun auffallen, dass in unserer Sammlung dieser Schriften keine zeitlich geordnete Folge nach den einzelnen bekämpften Haeresien obwaltet. Nicht gegen die Lehre des Arius († 337) wird zuerst Stellung genommen, sondern in Gegenteil den Kanones des im Jahre 529 abgehaltenen Konzils von Orange die erste Stelle eingeräumt. — Sollte aber nicht vielleicht gerade diese Tatsache uns ein Fingerzeig sein, welche Gesichtspunkte den Schreiber oder Auftraggeber unserer Zusammenstellung leiteten ? Wie wir aus der Schrift entnehmen zu dürfen glaubten, entstand die Niederschrift unserer Texte in Anfang des 7. Jhs in Gallien ; gerade das berühmte 2. Konzil von Orange aber steht dann zeitlich und örtlich unserer Niederschrift verhältnismässig nahe. Offenbar übte dieses Konzil mit seinen über die Gnade und den freien Willen handelnden Kanones als eine in grossem Ansehn stehende kirchliche Lehrentscheidung noch lebhafte Nachwirkung aus und deshalb wies der Zusammensteller unserer Texte seinen Erlassen die erste Stelle an. Überragendes allgemeines Ansehn hatte indes zuvor schon für die Verteidigung der Orthodoxie in der Gesamtkirche die bedeutungsvolle Epistola Leos d. Gr. an den Patriarchen Flavian von Konstantinopel (um 448) erlangt. Sie erscheint deshalb an nächster Stelle.

So bilden denn für unsere Sammelschrift die Kanones des Arausicanum II. und die Epistola Leos gewissermassen die beiden

Digitized by Google

Pfeiler, an welche die übrigen genannten Schriften gegen die verschiedenen Haeresien, besonders den Arianismus, Nestorianismus und Monophysitismus sich anlehnen.

Unsere Sammelschrift darf somit unbedenklich als eine zu dogmatischen Zwecken zusammengestellte Glaubenslehre, als ein « *Corpus fidei catholicae* » bezeichnet werden. — Bemerkenswert dabei ist besonders auch die Mitverwendung der Schrift des Vigilius von Tapsus « contra Eutycheten », in deren 4. Buch gerade auch die Verteidigung der « Epistola dogmatica » Leos sich findet, deren Wortlaut uns ausser in den Schriften ihres Verfassers Leos d. Gr. eben auch bei Vigilius nochmals überliefert ist (Migne, P. L. 62. col. 503-508). Vielleicht mag gerade der Umstand, dass die Epistola dogmatica Leos bereits vorangestellt war, dazu bewogen haben, die Schrift « contra Eutycheten » nicht mehr vollständig zur Abschrift zu bringen.

Jedensfalls ist die Väterwissenschaft dankbar dafür, nun Sicherheit darüber zu haben, welches der Inhalt der vielen Palimpsestblätter des Codex Sangallensis 908, die bisher einfach als « Leobriefe » gingen, in Wirklichkeit ist [1]. Neue, wenn auch nicht mehr in allen Teilen lesbare Textzeugen wertvoller patristischer Schriftwerke sind in ihnen aufgedeckt. Der genaue Wortlaut der Texte, der ev. bei Textneuausgaben doch von Wert ist, wurde darum, soweit entziffert, Zeile für Zeile auf die zwischen die Pergamentblätter des Kodex eingefügten Papierblätter zur bequemen Benützung umgeschrieben.

Beuron.

P. ALBAN DOLD.

---

1. Danach ist auch die Notiz, die E. Chatelain in *Les Palimpsestes latins* (École pratique des hautes études, Annuaire 1904 [Paris. 1903]) auf pg 25, n. 54, über die Blätter bringt, zu berichtigen und zwar nicht bloss in Bezug auf Umfang u. Inhalt, sondern auch in Bezug auf den Schriftcharakter, eine reine Unziale, nicht Halbunziale.

Digitized by Google

DER STIFTER VON MARIA LAACH (PFALZGRAF HEINRICH II.) AUS DEM HAUSE LUXEMBURG-SALM.

Unter den seit Otto dem Grossen hervortretenden vier Pfalzgrafschaften des Reiches war die lothringische zur grössten Bedeutung gelangt. Der Vorrang des lothringischen Pfalzgrafen beruhte wohl auf seinen Beziehungen zur Kaiserpfalz in Aachen ; galt doch Aachen als seine amtliche Residenz. Schon früh kam das Pfalzgrafenamt an ein mächtiges Geschlecht, dessen Stammherr Erenfried war und der bereits als Graf im Bonngau sowie im Zülpich- und Eifelgau erscheint. Als der letzte Sprosse aus dem Hause Erenfrieds in geistiger Umnachtung starb, hatte sich deutlich eine Verschiebung der pfalzgräflichen Macht nach Süden bemerkbar gemacht. Die Würde der Pfalzgrafen bei Rhein, wie seit dem 12. Jahrhundert die lothringischen Pfalzgrafen auch genannt werden, kam nun an Männer verschiedener Herkunft, und damit verschob sich der Schwerpunkt ihrer Besitzungen immer mehr rheinaufwärts. Als Friedrich Barbarossa die Pfalzgrafschaft seinem Stiefbruder Konrad übergab, hat dieser durch die Verbindung von pfalzgräflichem und salisch-staufischem Besitz sich ein zukunftsreiches Territorium geschaffen, das allmählich auch auf das rechte Rheinufer hinübergriff und bald den untern Neckar mit Heidelberg einbezog.

« Erst in diesem neuen Gebiet ist der Pfalzgraf zu seiner besonderen Stellung in der Reichsverfassung aufgestiegen, als Inhaber des Reichstruchsessenamtes, des vornehmsten unter den Hofämtern, dessen Besitz 1198 bezeugt ist, und seit dem 13. Jahrhundert als vierter rheinischer Kurfürst mit dem Anspruch auf ein Richteramt über den König und auf Reichsverweserschaft, wenn der Thron unbesetzt ist. Diese Vorrechte sind entwickelt worden, als die Beziehungen zu der Pfalz Karls des Grossen allein im Titel fortlebten und nur mehr ein winziger Teil des Territoriums dem einstigen Lotharingien angehörte. So hat sich der pfalzgräfliche Machtbereich weit nach Süden verschoben, von den ribuarischen Grafschaften und Burgen Tomberg und Siegburg über Laach, die Pellenz und Cochem zur Kurpfalz an Neckar und Rhein. Als ein Zweig der

Digitized by Google

Wittelsbacher im 17. Jahrhundert aus dem Streit um die Jülich-Klevische Erbschaft den Besitz von Jülich und Berg davontrug, kehrten die Pfalzgrafen wieder zu den Gegenden zurück, von denen sie im 10. Jahrhundert ausgegangen waren [1] ».

Aus dieser stolzen Reihe der Pfalzgrafen kennen wir nur von wenigen ihre Ruhestätte oder ihr Grabdenkmal; aber wohl das eigenartigste Grabmal eines lothringischen Pfalzgrafen, das auf uns gekommen ist, birgt noch heute in Maria Laach die Gebeine des 1095 verstorbenen Gründers von Laach, des Pfalzgrafen Heinrichs II. Das Hochgrab, das aus einem steinernen Sarkophag und einem hölzernen Grabdeckel mit der darauf liegenden Stifterfigur besteht, wird von einem baldachinartigen Kuppelbau überdeckt, die beide ursprünglich nicht für einander gearbeitet waren [2]. Links und rechts zu Häupten der Pfalzgrafenfigur sind auf dem Sargdeckel zwei Wappenschilder angebracht, das rechte zeigt den springenden, goldenen pfalzgräflichen Löwen mit roter Zunge und schwarzen Krallen in blauem Felde, das Amtswappen Heinrichs; das linke einen hellroten Adler mit silbernem Schnabel, silberner Krone, silbernen Fängen in dunkelrotem Felde, das Zeichen der Grafen von Are und Hochstaden. Es lag somit die Vermutung nahe, ja man glaubte in den Wappenschildern den besten Beweis dafür zu haben, dass Pfalzgraf Heinrich von Laach der Familie Are und Hochstaden[3] angehöre. Doch wurden gewichtige Stimmen laut, die ihn zum Geschlecht der Luxemburger rechneten [4]. Beide Ansichten sind auf ihren geschichtlichen Wert zu prüfen.

Nach den Ausführungen in den Annalen des Niederrhein XV [5] soll es feststehen, dass Heinrich von Laach dem Hause von Hochstaden entsprossen ist; ob von väterlicher oder mütterlicher Seite bleibt unentschieden. Schippers folgt dieser Ansicht in seiner

1. *W. Levison*, Politische Geschichte des Rheinlandes vom Ende der Römerherrschaft bis zum Interregnum, in: Geschichte des Rheinlandes von der ältesten Zeit bis zur Gegenwart, hgb. v. d. Gesellschaft f. rheinische Geschichtskunde I (Essen 1922) 104.

2. *P. A. Schippers* hat diesem Grabdenkmal eine eingehende Studie gewidmet « Die Stifterdenkmäler der Abteikirche Maria Laach im 13. Jahrhundert « als Heft 8 der « Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens. »

3. Die Bezeichnung « Grafen v. Are-Hochstaden » (Annalen des Niederrhein XV 43) ist für die Zeit Heinrichs v. Laach falsch; denn erst 1147 erheiratete Otto v. Are mit der Erbtochter des Grafen Gerhard v. Hochstaden diese bedeutende Grafschaft.

4. Man hat ihn auch zu einem Sohne Heinrichs des Wütenden gemacht. Von diesem Sohne — sein Name wird nirgends genannt — wissen wir nur, dass er von Erzbischof Anno erzogen wurde (MG. SS XI 480). Die Grundlagen dieser und ähnlicher Ansichten sind so unsicher, dass es sich nicht verlohnt, näher darauf einzugehen.

5. Historisch-Kritische Erörterung zur Geschichte der Pfalzgrafschaft am Niederrhein mit besonderer Berücksichtigung des Auelgaues und der Abtei Brauweiler, in: Annalen des Niederrhein XV (1864) 11.

Digitized by Google

Arbeit über die Laacher Stiftungsurkunde [1]. Aber in einer anderen Schrift [2] lässt er Heinrich gemäss der Auffassung des 13. Jahrhunderts aus der Familie Are oder Hochstaden entstammen, während er neuestens [3] dies nur mehr für höchstwahrscheinlich hält. Den Beweis für ihre Aufstellungen erbringen die Annalen XV 42 aus dem Güterbesitz um den Laacher See. Pfalzgraf Heinrich nannte sich « *von Laach* » weil er in dieser Gegend seine Erbgüter besass und dort sein Schloss stand. Nun heisst es in der Bestätigungsbulle Innocenz II. für die Abtei Laach « *dimidium mansum et dimidiam partem lacus a Gerardo comite donatum* [4] », und in voller Uebereinstimmung mit der päpstlichen Urkunde lautet die Stelle im Laacher Nekrologium zum 5. Juli « *Gerardus comes de Hostade, qui dedit ecclesie nostre dimidietatem laci* [5] ». Wenn aber Erbgüter unter zwei Personen geteilt sind, müssen sie aus einer gemeinsamen Quelle stammen, also besteht zwischen Heinrich von Laach und Gerard von Hochstaden ein gemeinsames Ursprungsverhältnis. Die Annalen XV bleiben uns jedoch den Beweis schuldig, dass wir es hier mit einer Teilung von Erbgütern [6] zu tun haben. Sicher ist bezeugt, dass die Familie von Are nördlich des Laacher Sees begütert war. Die grosse Wohltäterin der Abtei am See, Gräfin Hedwig von Are, hatte ihr Schloss in Nickenich. Dass aber am Laacher See die Güter zweier verschiedener Familien zusammenstiessen, macht ein bis jetzt ganz übersehener topographischer Umstand glaubhaft. Auf der westlichen Seite des Sees gehen nördlich des Laacher Kopfes vom Sattel durch eine Talsenkung drei uralte Gräben [7] von Westen nach Osten zum See hinab. Im Volksmund heisst die Stelle « am drei Graben ». In der Verlängerung dieser Gräben steigt auf der Ostseite des Sees beim sogenannten

---

1. *A. Schippers*, Die Stiftungsurkunde Pfalzgraf Heinrichs II. für Laach (1093), in : Trierisches Archiv XV 70 Anm. 1.

2. *A. Schippers*, Maria Laach und die Kunst im 12. und 13. Jahrhundert, Trier 1911, 95.

3. *Schippers*, Die Stifterdenkmäler 19.

4. *H. Beyer*, Mittelrheinisches Urkundenbuch I (Coblenz, 1860) 562.

5. Registrum Tilmanni fol. 135 v. (Stadtbibliothek Koblenz, deponiert beim Staatsarchiv Koblenz, Abt. 701 n° A VII 1, 69a).

6. *W. Günther* (Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus I (Coblenz 1822) 245 Anm. 3) behauptet ohne Quellenbelege dafür zu erbringen, dass die ganze Laacher Gegend mit dem See noch im 10. Jahrhundert im Besitz der Voreltern der Grafen v. Are u. Hochstaden war. Die Hälfte dieser Gegend und des Sees brachte Gräfin Mechtild v. Are-Hochstaden ihrem Gemahl Pfalzgraf Heinrich I. v. Aachen als Mitgabe zu.

7. Ganz unhaltbar ist die Meinung, dass hier das alte Kölner und Trierer Gebiet zusammenstiess. Ihre Grenze ist vielmehr der Vinxt-Bach, der bei Breisig in den Rhein mündet.

Digitized by Google

Lorenzfelsen ein alter Graben die steile Höhe hinan. Ganz in seiner Nähe stossen heute die Gemeindewaldungen von Nickenich an den Staatsforst. Diese Gräben teilen Gegend und See in zwei Hälften, auf deren südlicher die in den See vorspringende Bergnase, die ehedem die Burg des Stifters trug, und das Kloster liegen. Bei der Teilung eines Familienbesitzes hätte man schwerlich solche Grenzgräben gezogen; es muss sich in unserm Fall also um mehr gehandelt haben. Später soll gezeigt werden, dass dieser südliche Teil des Landbesitzes und Sees Eigen der Luxemburger war. Vorweggenommen sei, dass ein Graf Wilhelm von Luxemburg-Gleiberg in Thür bei Mayen begütert war.

Ein Zeugnis für verwandtschaftliche Bande, die Pfalzgraf Heinrich mit den Are und Hochstaden verbunden habe, scheint allerdings in den nahen Beziehungen dieser Familien zum Kloster Laach ausgesprochen zu sein, die Schippers [1] in sorgfältiger Weise zusammengestellt hat. Doch ist hierbei zu beachten, dass diese Beziehungen erst nach 1138 einsetzen, während Pfalzgraf Heinrich bereits 1095 gestorben ist. Der nähere Zusammenhang rührt nun höchst wahrscheinlich von der Vermählung Gertruds von Nordheim mit Otto von Rheineck [2] 1113 her. Gertrud war Witwe des Pfalzgrafen Sigfrid, den Heinrich von Laach adoptiert hatte. Wenn wir nun vernehmen, dass Otto v. Rheineck blutsverwandt mit den Brüdern Graf Lothar v. Are, Graf Ulrich v. Nürburg und Otto v. Are, Graf v. Hochstaden [3] war, so liegt nahe, dass man in späterer Zeit an eine Verwandtschaft des Stifters von Laach mit den Are und Hochstaden glauben konnte.

Als unter Abt Theoderich von Lehmen (1256-95) das Hochgrab des Stifters in der Kirche errichtet wurde und seine Bemalung erhielt, gedachte man offenbar nur mehr der verwandtschaftlichen Beziehungen Heinrichs zu den Familien von Are und Hochstaden und brachte deshalb auf dem Sarkophag des Stifters neben seinem Amtswappen das der Familie Are und Hochstaden an. Hinzu kommt noch ein Umstand, der befremden muss, wenn die Feststellungen der Annalen XV und Schippers richtig sein sollen, dass nach Heinrichs Tode, als der Bau von Kirche und Kloster auf Jahre hinaus stockte, seine in der Nähe wohnenden Verwandten

1. *Schippers*. Maria Laach ù. d. Kunst 95.

2. Bezüglich der genealogischen Zusammenhänge beachte man stets die beigegebene Stammtafel.

3. *Beyer*, UB. I 591. Der Vater dieser Brüder war Graf Theoderich v. Are, Vogt der Klöster Steinfeld und Münstereifel.

Digitized by Google

sich um die Fortführung des Baues nicht kümmerten. Laachs Vollendung hätte ihnen am Herzen liegen müssen, da es doch für sie eine Familienstiftung gewesen wäre, die das Andenken ihres Geschlechtes in die fernen Jahrhunderte hinüberretten sollte. Anderseits schwindet jedes Befremden, wenn verwandtschaftliche Beziehungen fehlen. Und in der Tat lässt sich Heinrich von Laach nicht in dieser Sippe unterbringen, wohl aber führt uns eine Spur zu einem anderen Geschlecht, dem Luxemburger Hause, das gerade damals als eines der angesehensten im Reich galt. Dass auch dieses Geschlecht am Weiterbau der Kirche nicht interessiert war, soll weiter unten berücksichtigt werden.

Mit der Frage, ob Pfalzgraf Heinrich dem Luxemburger Hause angehörte, hat sich zuerst Gfrörer [1] etwas näher beschäftigt, während Schmitz [2] sie nur streift. Erst Witte [3] hat ihr in seinen weit ausgreifenden Studien mehr Beachtung gewidmet. Schenk zu Schweinsberg [4] ging in dieser Frage eigene, neue Wege.

Das Luxemburger Geschlecht gehörte zu den ältesten Grafengeschlechtern im Westen des Reiches, es besass Güter in den Ardennen, im mittleren Moselgebiet und an der Saar. Ein Graf Sigfrid hatte schon die Vogtei des Klosters St Maximin in Trier inne. Mit Heinrich I., dem unglücklichen, letzten Erben aus dem Hause Erenfrieds, sank das erste pfalzgräfliche Haus der Lothringer in die Vergessenheit zurück. Ihm folgte als Pfalzgraf Hermann II. Unser ganzes Wissen über ihn beschränkt sich auf wenige Andeutungen in den Quellen, die aber seine Herkunft im Dunkel lassen. Versuche in älterer und neuerer Zeit sie zu klären, sind Vermutungen geblieben. So haben Gfrörer I 101, Annalen XV 37, Schmitz 32 und Witte 443 ff., auch Meyer von Knonau III 418 [5] ihn zu einem Sohne Friedrichs, Grafen im Mosel- und Hessengau († 1019) machen wollen; Pfalzgraf Hermann soll identisch sein mit dem Grafen Hermann von Gleiberg. Graf Friedrich von Luxemburg hatte die Erbin von Gleiberg und Tochter des Grafen Heribert von der

1. *F. Gfrörer*, Papst Gregorius VII. und sein Zeitalter, I Schaffhausen 1859.

2. *M. Schmitz*, Die Geschichte der lothringischen Pfalzgrafen bis auf Konrad von Staufen, Bonner Dissertation 1878.

3. *H. Witte*, Genealogische Untersuchungen zur Reichsgeschichte unter den salischen Kaisern, in: Mitteil. des Inst. f. österr. Geschichtsforschung, Ergänzungsband V, Heft 2, 309 ff.

4. *G. Frhr. Schenk zu Schweinsberg*, Alt-Giessen, in: Beiträge zur Geschichte der Universitäten Mainz und Giessen, Darmstadt 1907, 219 ff.

5. *G. Meyer v. Knonau*, Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich IV. u. Heinrich V., III Leipzig 1900.

Digitized by Google

Wetterau zur Frau. Die Annalen XV 36 beweisen unzweifelhaft, dass das Haus Luxemburg in Franken begütert war und dass auch ein Zweig der Luxemburger den Namen der dort gelegenen Burg Gleiberg führt, was seinen Grund wohl in der erwähnten Heirat hat. Es entspricht keineswegs dem Quellentext, wenn die Annalen XV 36 behaupten, dass die Genealogiae com. Flandriae [1] unter den Söhnen des 1019 verstorbenen Friedrich von Luxemburg einen Grafen Hermann aufführen. Aber der Name Hermann wird uns durch eine Urkunde vom 13. November 1045 bekannt. In diesem Jahre verpfändete Herzog Heinrich von Bayern seine Besitzungen zu Creglingen und Rintbach [O. A. Mergentheim] unter Vorbehalt der Wiedereinlösung durch seine Brüder « *Heremannus et Dietericus vel aliorum fratrum suorum quisquam.* » [2] Witte 443 gibt zu, dass damals die Luxemburger Brüder noch in sehr jungen Jahren waren, aber trotzdem will er zeitlich kein Hindernis sehen, dass der genannte Hermann es war, der 1064 die Pfalzgrafschaft erhielt. Wir möchten aber doch auf diese Feststellung Gewicht legen. Wenn es in den Annales Bertholdi zum Jahre 1077 von Pfalzgraf Hermann heisst : « *qui gener regis Roudolfi* (Rudolf von Rheinfelden) *futurus erat* » [3], so lässt diese Stelle auf einen jüngeren Mann schliessen, während doch der in der Urkunde von 1045 genannte Hermann um 1077 wenigstens nahezu fünfzig Jahre alt sein musste. Pfalzgraf Hermann und der als Bruder des Bayernherzogs Heinrich aufgeführte Hermann können also unmöglich ein und dieselbe Person sein, was sich auch noch ergibt aus der Ehe des Pfalzgrafen Heinrich von Laach mit der Witwe des Pfalzgrafen Hermann II., Adelheid von Orlamünde, wovon weiter unten die Rede sein wird. Wären wirklich Pfalzgraf Hermann und Hermann von Gleiberg gleichzusetzen, so liesse es sich nicht erklären, wie derselbe Hermann in einer Urkunde vom 15. April 1064 [4] *comes palatinus* und in einer Urkunde von 1064/66 [5] dagegen nur *comes de Glizberc* genannt wird, also seine Standeserhöhung ganz ausser acht gelassen wäre. Damit sind alle Kombinationen, die die Annalen XV 37 ff. [6] und Witte 444 ff. an ihre Aufstellung knüpfen, hinfällig.

1. MG. SS IX 318.
2. Wirtembergisches Urkundenbuch I (Stuttgart 1849) 268.
3. MG. SS V 294.
4. *J. Lacomblet*, Urkundenbuch f. d. Geschichte des Niederrheins I (Düsseldorf 1840) 129.
5. Ebd. I 131 Anm. 4 ; vgl. auch S. 130 Anm. 1.
6. Durchschlagend schien das Argument zu sein, das sie aus einer Notiz über die Güter der Abtei Siegburg zu Bendorf beibrachten. Aber Oppermanns Untersuchungen haben den Beweisgang entkräftet (vgl. Westdeutsche Zschrift f. Geschichte und Kunst XXI 83).

Digitized by Google

Ueber die Herkunft des Pfalzgrafen Hermann weiss man nichts Sicheres. Er muss einem vornehmen und angesehenen Geschlecht entsprossen sein, denn er besass mit König Heinrich IV. im Jahre 1082 einen Forst bei Remagen, auch wird er einmal *cognatus* des Königs Heinrich V. genannt, an den auch ein Teil seiner Erbschaft fiel. Hermanns geplante Ehe mit einer Tochter des Gegenkönigs Rudolf und seine Heirat mit Adelheid von Orlamünde beweisen seine vornehme Herkunft. Seine Beziehungen zum Kloster Brauweiler lassen vermuten, dass er mit dem Hause des Pfalzgrafen Ezzo, dem seine Vorgänger im Palatinat entstammten, verwandt war. Die späteren Beziehungen seiner Witwe Adelheid zu Limburg a. d. Lahn leiten sich her aus ihrer dritten Ehe mit Pfalzgraf Heinrich von Laach [1].

Nachdem Witte 442 irriger Weise Hermann von Gleiberg mit Pfalzgraf Hermann gleichgesetzt hatte, blieb ihm nur noch Hermanns Bruder Theoderich von Luxemburg übrig, an den er die Linie der Luxemburger anknüpfen will, die sich ausschliesslich nach Gleiberg benennt. Ein Sohn dieses Theoderich ist nach Wittes Auffassung Pfalzgraf Heinrich von Laach. Aber Theoderich muss als Stammvater der Gleiberger Familie ausgeschaltet werden, da seine beiden Söhne, Graf Theoderich, später Vogt der Trierer Domkirche, und Heinrich bekannt sind, während die Gleiberger von den Brüdern Friedrich und Hermann († vor 1095) abstammen [2], als deren Vater Graf Hermann von Gleiberg, der Bruder Theoderichs von Luxemburg, anzusehen ist. Der Name des zweiten Sohnes Hermann († vor 1095) macht dies auch sehr wahrscheinlich, während Theoderichs von Luxemburg ältester Sohn den Namen seines Vaters trägt. Wäre nun Hermann von Gleiberg identisch mit Pfalzgraf Hermann II. und wäre Pfalzgraf Heinrich von Laach ein Sohn Theoderichs von Luxemburg, dann müsste Heinrich von Laach ein Neffe des Pfalzgrafen Hermann sein. In diesem Falle hätte Heinrich von Laach die Witwe seines Vatersbruders geheiratet. Eine solche Ehe konnte aber abgesehen von dem Altersunterschied (Adelheid war zudem schon das zweite Mal verwitwet) aus eherechtlichen Gründen nicht eingegangen werden. Man werfe nicht ein, dass vielleicht eine Ehedispens vorlag. Ehedispensen im eigentlichen Sinn und für den Abschluss einer Ehe sind vor Innocenz III. mit Sicherheit nicht nachweisbar [3]. Erinnert sei nur an die Ver-

1. Vgl. *Schenk z. Schweinsberg* 228.
2. Vgl. *Schenk z. Schweinsberg* 227, ebenso zum Folgenden.
3. Vgl. *M. Leitner*, Lehrbuch des kath. Eherechts, Paderborn 1913, 389.

Digitized by Google

wandtenehe Ottos von Hammerstein mit Irmingard und die sich daran knüpfenden Verwickelungen.

Auf eine Zugehörigkeit Heinrichs von Laach zum Hause Luxemburg kann man schliessen aus seiner uns als Fälschung überkommenen Stiftungsurkunde für das Kloster Laach. Wenn in der gleichfalls nicht einwandfrei überlieferten Zeugenreihe zwei Vertreter des Luxemburger Hauses von Heinrich *cognati mei* genannt werden, so spricht doch jedenfalls viel dafür, dass Heinrich ein Luxemburger war. Auch würden die Mönche bei der Neuanfertigung des Stiftungsbriefes es vermieden haben, ihn einem Geschlechte zuzuweisen, als dessen Verwandten sie ihn nicht sicher kannten.

Doch steht uns noch eine sichere, positive Quelle zur Klärung der Familienverhältnisse des Pfalzgrafen Heinrich von Laach zur Verfügung in einer Notiz des Marianus Scottus vom Jahre 1103 bzw. 1081 [1] : « *Suevi in autumno Cuonradi fratrem Herimannum, Henrici de Lacha fratris filium, pro Rodulfo faciunt regem* » [2]. Somit war Heinrich von Laach ein Vatersbruder des Gegenkönigs Hermann von Salm. Witte 445 und vor ihm Schmitz 38 (gestützt auf Annalen XV, 40 Anm. 1) glauben, Marianus Scottus habe Heinrich von Laach mit Herzog Heinrich von Bayern, Sohn des Grafen Friedrich von Luxemburg, verwechselt. Es ist kein Grund ersichtlich, weshalb die Richtigkeit der Notiz des Marianus Scottus zu beanstanden sei, besonders da die Stelle im Codex Palatinus 830 (Originalhandschrift des M. Sc.) zweifellos gleichzeitig ist. Schon Gfrörer I 101 trug kein Bedenken, den Bericht des Marianus in dem gegebenen Wortlaut auszuwerten. Den Vater des Gegenkönigs Hermann von Salm nennen uns die Brauweiler Annalen : « *in eius (Rudolfi) locum Saxones Herimannum filium Giselberti de Luocelenburch substituerunt* » 3. Bisher nahm man immer an, dass dieser Giselbert von Luxemburg ein Sohn des Grafen Friedrich von Luxemburg gewesen sei. Das muss abgelehnt werden, da sonst auch Heinrich von Laach zu Friedrichs Söhnen zu zählen wäre, worüber die Quellen nichts berichten. Ueberdies ist schon ein Sohn mit Namen Heinrich, nämlich Herzog Heinrich von Bayern, vorhanden. Die Schwierigkeit löst sich folgendermassen : die beiden Giselbert von Luxemburg und Giselbert von Salm müssen getrennt werden, da es zwei ganz verschiedene Persön-

1. Marianus Scottus weicht in seiner Weltchronik um 22 Jahre in der Zeitrechnung von Dionysius ab.

2. MG. SS V 562.

3. MG. SS XVI 725.

Digitized by Google

lichkeiten sind, und zwar ist Giselbert von Salm [1] († vor 1047) der Vater des Giselbert von Luxemburg, und Heinrich von Laach der jüngere Bruder des Giselbert von Luxemburg [2]. Die Annahme, Heinrich sei ein Stief-bzw. Halbbruder Giselberts gewesen (Gfrörer I. 101, Schenk z. Schweinsberg 225 f), findet in den Quellen keine Begründung. Unsere Festsetzung hat den Wert, dass sie den Wortlaut der Quellen, wie er vorliegt, benützt und die Quellen nicht zu verändern braucht; sie ist veranlasst durch die Verschiedenheit der Ueberlieferung dieser beiden Giselbert. Schon die Genealogiae com. Flandriae nennen als Brüder Giselbert von Salm und Giselbert von Luxemburg; es kann sich hier nicht um eine zufällige Namensgleichheit unter Brüdern handeln, auch die verschiedenen Bezeichnungen von Salm und von Luxemburg geben zu Bedenken Anlass. Hirsch [3] kann man nicht beistimmen, wenn er Giselbert von Luxemburg zu einem Oheim Giselberts von Salm macht, dazu gibt er merkwürdigerweise beiden Giselbert einen Sohn Konrad. Und nun ist noch ein Gesichtspunkt zu betonen. Die nahe verwandtschaftliche Beziehung des Pfalzgrafen Heinrich von Laach zu den Söhnen des Grafen Friedrich von Luxemburg ergibt sich auch noch aus einer Stiftung, die uns das Comburger Schenkungsbuch überliefert. Pfalzgraf Heinrich schenkt « *uxoris sue venerande Adelheidis consensu* » drei Teile eines Gutes in Creglingen [4]. Als erster Zeuge wird genannt *Henricus comes, postea dux effectus*, es ist der Enkel des Friedrich von Gleiberg, Herzogs von Niederlothringen, der den vierten Teil inne hatte. Erinnert man sich an die oben erwähnte Verpfändung seiner Besitzungen in Creglingen und Rintbach durch Herzog Heinrich von Bayern im Jahre 1045, so ist der Zusammenhang klar.

Fasst man auf diese Gesichtspunkte hin die angeführten Tatsachen nochmals ins Auge, so tritt Pfalzgraf Heinrich II. v. Laach doch nicht so unvermittelt auf den Schauplatz der Geschichte, wie man gemeint hat [5]. Dass er bestimmt nicht dem Grafengeschlecht v. Are oder Hochstaden zuzuweisen ist, kann als gesichert gelten. Dagegen findet die Ansicht, wonach er dem Luxemburger

1. Giselbert von Salm kommt bereits in einer Urkunde vom Jahre 1035 vor (*Beyer*. UB. I 359).

2. Vgl. die Stammtafel.

3. *S. Hirsch*, Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich II., I Berlin 1862. Excurs XI 537.

4. Wirtemb. UB. I 394.

5. Vgl. z. B. seine Teilnahme und Stellung in der Schlacht an der Grune 1080 (MG. SS V 380).

Digitized by Google

Hause angehörte, in den Tatsachen ihre volle Bestätigung. Allerdings hat auch diese Herleitung eine Einschränkung zu erfahren, insofern Heinrich v. Laach nicht der Linie Luxemburg-Gleiberg, sondern Luxemburg-Salm zuzurechnen ist.

Schliesslich seien noch zwei ergänzende Bemerkungen nachgetragen, die in einigen Punkten das Dunkel erhellen werden, das über den ersten Jahrzehnten der Laacher Klostergeschichte lagert. Schon sehr frühe waren die Luxemburger Klostervögte von St Maximin in Trier, erst Herzog Heinrich († 1026), der Bruder des Grafen Friedrich v. Luxemburg († 1019), dann Herzog Heinrich v. Bayern und später sein Neffe Giselbert (1056), endlich wird 1065 noch Giselberts Sohn, Graf Konrad v. Luxemburg, als Vogt von St Maximin erwähnt [1]. Es war bis jetzt nicht ersichtlich, weshalb Pfalzgraf Heinrich die Neugründung am See den Mönchen von St Maximin in Trier zur Besiedelung übergab [2]. Wenn auch diese Abtei im 11. Jahrhundert der geistige Mittelpunkt fast des gesamten deutschen Klosterlebens geworden war, so lag es doch scheinbar für Heinrich nahe, die Gründermönche aus der Abtei Echternach zu rufen, deren Vogtei einige Luxemburger auch inne hatten. Ausschlaggebend aber war wohl für Heinrich gewesen, dass in seiner Familie die Vogtei über St Maximin seit den Tagen des Herzogs Heinrich v. Luxemburg, des Bruders der hl. Kaiserin Kunigundis, erblich und er selbst vielleicht auch Domvogt von Trier war.

Als seine Ehe mit Adelheid v. Orlamünde kinderlos blieb, adoptierte Pfalzgraf Heinrich kurz vor seinem Tode [3] den Sohn Adelheids aus ihrer ersten Ehe mit Adalbert v. Ballenstädt, Sigfrid v. Ballenstädt-Orlamünde [4] und hinterliess ihm seinen ganzen Allodialbesitz. Das Haus Luxemburg nahm daraus Anlass, sich gegen den Eindringling in seine Stammbesitzungen zu wehren [5]. Besonders Heinrich v. Limburg war Sigfrid gram ; 1109 hören wir, dass er gegen ihn bei Heinrich V. Anklage auf Hochverrat erhob [6].

---

1. Vgl. Hirsch III 275 Anm. 3.

2. Unstreitig kamen die ersten Mönche aus St Maximin, was sich aus der Bemerkung des Laacher Priors Butzbach ergibt : « *Claruit tempore Algeri monachi predicti ante abbatiam lacensem, quum scilicet primus adhuc sanctitatis ferror in fratribus de sancto Maximino huc locatis, non sub abbate sed priore aliquo optime riguit.* » Bonn, Univ. Biblioth. Hs. 356 fol. 138.

3. *Beyer*, UB. I 487 : *iam morte imminente.*

4. Soll der Beiname die Abkunft von einer bestimmten Familie bezeichnen, so muss Sigfrid den Namen v. Ballenstädt tragen. Da er aber selbst den Namen seiner Mutter führt, ist es wohl besser, ihm den Doppelnamen v. Ballenstädt-Orlamünde zu geben.

5. Möglicherweise sollte die Ehe Ottos v. Rheineck mit der Witwe Sigfrids, Gertrud v. Nordheim, eine Aussöhnung mit dem Hause Luxemburg anbahnen.

6. MG. SS VI 243.

Digitized by Google

Doch scheint die Sache für Sigfrid keine nachteiligen Folgen gehabt zu haben, da wir ihn bei der Belagerung Limburgs in der Umgebung des Kaisers finden. Indessen kurz vor seinem Tode geriet Sigfrid in einen erbitterten Kampf mit Heinrich V. und zwar wegen der Weimarschen Erbschaft, auf die kurz eingegangen werden muss [1]. Markgraf Poppo v. Weimar war durch seine Heirat mit Richardis, Tochter des Grafen Engelbert I. v. Spanheim, in ein schiefes Verhältnis zu Heinrich IV. gekommen und seine Nachkommen mussten es büssen. Nach seines Enkels Poppo Tode (1101), der kinderlos starb, folgte diesem nicht sein Bruder Ulrich v. Weimar, sondern ein eifriger Anhänger Heinrichs IV., Burchard v. Moosburg, in der Markgrafschaft. Als nun das Haus Weimar mit Ulrichs Tode (1112), der ohne männliche Erben starb, erlosch, wurde um die Erbschaft zwischen den Seitenerben und dem Kaiser ein scharfer Kampf geführt. Zu den Anwärtern auf die Weimarsche Allodialmasse zählte sich auch Pfalzgraf Sigfrid, der durch seine Grossmutter Adele v. Löwen [2], die in Brabant sehr begütert war, seine Ansprüche geltend machte. Das Verhältnis stellt sich so:

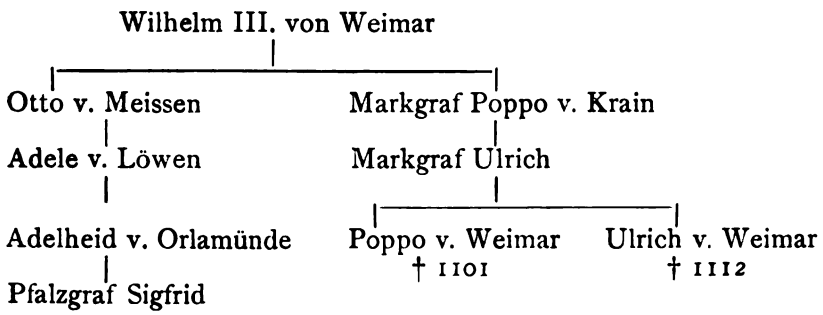

Sigfrid konnte sich nur auf die weibliche Erbfolge berufen, während der Kaiser die Weimarsche Erbschaft als erledigtes, herrenlos gewordenes Eigen beanspruchte.

Als Sigfrid das Erbe seines Stiefvaters antrat, übernahm er damit zugleich auch die Verpflichtung, den begonnenen Kirchen-und Klosterbau in Laach seiner Vollendung entgegenzuführen. Aber Sigfrid kam dieser Pflicht nicht nach. Lange Jahre stockte der Bau. Seine Mutter war tot [3] und lag in Echternach begraben.

1. Über die näheren Einzelheiten vgl. Witte 436 ff.

2. Adeles Vater, Otto v. Meissen, ist der Stammvater des Grafengeschlechtes v. Orlamünde (MG. SS VI 693).

3. Adelheid starb 1100 auf einer Romreise (MG. SS VI 733).

Digitized by Google

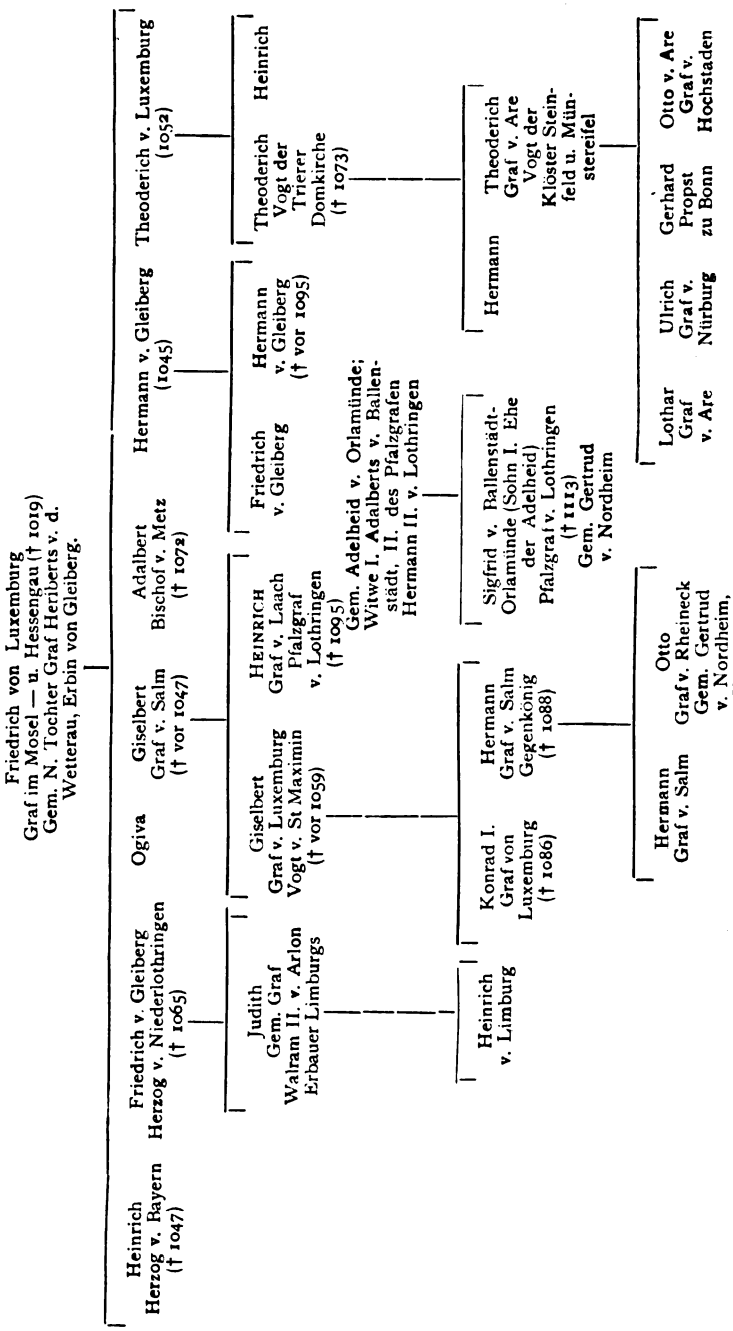

Digitized by Google

Sigfrid war in die Händel der grossen Politik verwickelt und vergass darüber seine Kindespflichten. Als er sich endlich seines Versprechens erinnerte, unterstellte er Laach der brabanter Abtei Afflighem, woher auch die zweite Gründerkolonie kam. Dazu schenkte er der Laacher Kirche noch die beiden Güter Hoverhof und Meylem in Brabant [1]. Dies ist nicht erstaunlich wegen Sigfrids Beziehungen zu Brabant [2], die von seiner Grossmutter Adele von Löwen herstammen, und ausserdem hatten sich mit ihm als dem Erben des Pfalzgrafen Heinrich seine Luxemburger Verwandten, die Klostervögte von St Maximin waren, überworfen. — So hat die Erbfolge der Pfalzgrafen Heinrich und Sigfrid Zusammenhänge, die unlösbar schienen, klar gelegt.

1. *Beyer*, UB. I 488.
2. Aus demselben Grunde, *quia uterque locus in suo allodio situs erat*, unterstellte Sigfrid das Benediktinerinnenkloster Seligenstadt bei Seck (Rgbz. Wiesbaden) dem Kloster Laach (Trier, Dombibliothek Ms. 279 F fol. 37).

Maria Laach. PAULUS VOLK.

LE NOMBRE DES MOINES A CLUNY

Nous possédons deux listes indiquant le nombre des religieux clunisiens. La première se trouve dans le manuscrit lat. 17717 de la Bibliothèque Nationale, à Paris, et donne le chiffre des moines dans les différentes maisons de l'ordre en 1377. Elle fut dressée à l'occasion du chapitre général, sur l'ordre de l'abbé de Cluny et devait servir à fixer le tribut annuel que les monastères avaient à payer à la maison-mère.

Si on fait le total des chiffres indiqués on arrive à 2351 ; il est à remarquer cependant que plusieurs postes sont laissés en blanc. Dans le texte qui suit nous avons, pour la facilité du lecteur, remplacé les chiffres romains par des chiffres arabes.

Digitized by Google

SEQUUNTUR ABBACIE ET PRIORATUS ORDINIS CLUNIACI CONVENTUALES ET QUOT MONACHI DEBENT IN QUOLIBET ESSE.

IN CAMERARIA CLUNIACENSI.

In ecclesia cluniacensi sunt		300 monachi
In prioratu de Paredo (Paray.)		26 m
In prioratu de Marcigniaco	50 moniales.	7 m
In prioratu de Careloco (Charlieu)		26 m
In prioratu de Amberta (Ambierle)		20 m
In prioratu de Pomeriis (Pommiers en Forez)		8 m
In prioratu sancti Marcelli (S Marcel de Châlon)		25 m
In decanatu de Vergeyo (doyenné de Vergy)		20 m
In prioratu de Gigniaci (Gigny)		25 m
In prioratu Castri subtus Salinis (Château-Salins)		8 m
In prioratu Nantuaci (Nantua)		25 m

IN CAMERARIA ALAMANIE.

In monasterio Balmensi (Baume)	40 m
In prioratu Romani monasterii (Roman-Moutiers.)	25 m
In prioratu Paterniaci (Payerne)	20 m
In prioratu de Vallibus (prieuré de Vaux)	16 m
In prioratu S. Albani (Bâle)	12 m
In prioratu Valpaci (Feldbach)	

IN CAMERARIA FRANCIE.

In abbacia Belli loci (Beaulieu)	20 m
In prioratu Caritatensi (La Charité)	80 m
In prioratu de Boniaco (Bony)	7 m
In prioratu de Rodolio (Reuil)	25 m
In prioratu de Longavilla (Longueville)	36 m
In prioratu beate Marie Senonensis (N D de Sens)	8 m
In prioratu sancti Stephani Nivernensis (S. Etienne, Nevers)	12 m
In prioratu sancti Reveriani (S. Révérien)	12 m
In prioratu de Prato (Donzy-le-Pré)	12 m
In prioratu de Sezanna (Sezanne)	8 m
In decanatu de Gaya (Doyenné de Gaye)	20 m
In prioratu sancte Margarite in Campania (Ste Marguerite de Champagne.)	8 m
In prioratu de Consiaco (Coincy)	36 m
In prioratu de Monte mirabili (Mont Mirel)	8 m
In prioratu de Crespeyo (Crépy)	28 m
In prioratu de Nantolio (Nanteuil-le-Haudoin)	12 m
In prioratu sancte Margarite in Helincuria (Alaincourt)	32 m
In prioratu de Valencenis (S. Sauvy, Valenciennes)	18 m
In prioratu Abbatis ville (Abbeville)	24 m
In decanatu de Lehuno (S Leu)	25 m
In decanatu de Nogento (Nogent-le-Rotrou)	20 m
In prioratu de Longo ponte (Longpont)	22 m

Digitized by Google

In prioratu sancti Martini de campis (S Martin des Champs)	60 m
In prioratu de Gornayo (Gournay)	25 m
In prioratu de Courtenayo (Courtenay)	8 m
In prioratu de Canis (Cannes Cant. Montereau)	8 m
In prioratu de Ancra (Ancre, Somme)	8 m

IN CAMERARIA TARENTASIA.

In prioratu de Contamina (Contamine, H^te Savoie)	12 m
In prioratu de Domena (Domène, Isère)	12 m
In prioratu S Victoris Gebenn. (S Victor, Genève)	12 m

IN PROVINCIA PROVINCIE.

In prioratu de Rompone (Rompon, Ardéche)	12 m
In prioratu S Marcelli de Sauzeto (S. Marcel de Sauzet, Drôme)	8 m
In prioratu S Marcelli de S Dya (S Marcel de Die) id.	12 m
In prioratu de Ganagobia (Ganagobie, H^tes Alpes)	12 m
In pr. de Fallifoco (Faillefeu)	12 m
In pr. S. Saturnini (Pont S. Esprit)	30 m
In pr. de Tornac (Tornac)	14 m

IN CAMERIA VASCONIE (GASCOGNE)

In abb. Moysiacensi (Moissac)	80 m
In abb. de Camporotundo, (Champrond)	13 m
In abb. Arùlarum (Arles)	20 m
In abb. Exiensi (Eysses)	32 m
In abb. Lesacensi (Lezat)	25 m
In abb. Figiacensi (Figeac)	40 n
In priorat de Fontibus (Fontaine, Ardéche)	20 n
In dec de Carennaco (Carennac)	13 m
In pr. de Medecino (Mezin)	12 m
In pr. de Aleyraco (Leyrac)	20 m
In pr. beate Marie Deaurate (N. D. la Daurade, Toulouse)	25 m
In pr. S. Oriencii (S. Orens d'Auch)	25 m

CAMERARIA PICTAVIE

In monasterio monasterii novi (Montierneuf)	40 m
In prieratu sancti Eutropii (S. Eutrope de Saintes)	20 m
In prioratu S. Martini de Insula (Ile d'Aix)	12 m
In prioratu de Berbezillo (Barbézieux)	7 m

IN CAMERARIA ALVERNIE (AUVERGNE)

In abbacia Mausiacensi (Mauzac)	40 m
In abbacia Tyernensi (Thiers)	12 m
In prioratu Silvigniaci (Souvigny)	40 m
In prioratu Celsinie (Sauxillanges)	40 m
In prioratu de Volta (La Voute)	24 moniales
In prioratu de Rivis (Ris)	20 m

Digitized by Google

IN CAMERARIA ANGLIE ET SCOCIE

In abbacia de Paseleto	36 m
In prioratu Levensi (Lewes)	36 m
In prioratu de Lentona	22 m
In prioratu de Monteacuto	24 m
In prioratu de Thefordia	21 m
In prioratu de Broholmo	16 m
In prioratu de Bermondseia	24 m
In prioratu de Vaneloch	40 n
In prioratu de Arenthona	8 m
In prioratu de Ponte fracto	22 m
In prioratu Castel acre	20 m
In prioratu de Mendham	9 m
In prioratu de Piroella	14 m
In prioratu de Farleya	20 m
In prioratu de Clifordi	11 m

IN ITALIA

In abbacia sancti Benedicti super Padum ?	
In prioratu S. Mayoli Papiensi	12 m
In prioratu de Pontida	43 m

IN CAMERARIA HISPANIE

In prioratu de Nagera (1)	25 m
In prioratu de Carrione	25 m
In prioratu S. Isidori-S. Isdi (S. Isidore, d. de Palencia)	12 m
In prioratu de Bodino (d. de Vich)	7 m
In prioratu de Casseriis (Cassera)	14 m
In prioratu beate Marie de Villafranca (d. d'Astorga)	

Est sciendum quod in ordine cluniacensi statutum est quod prior conventualis habens XII^{cim} socios duntaxat creationem non habeat monachorum et hoc statutum in provincia Francie communiter observatur. Attamen de Ganagobrà, de Rompone et de sancto Marcello Diensi, priores creant monachos indifferenter et asserunt se jure hujusmodi continue usos fuisse a tanto tempore citra quod de contrario memoria non existit.

La deuxième liste se trouve dans le manuscrit *nouv. acq. lat. 2263* et donne le chiffre des moines qui ont habité le Monastère de Cluny à différentes époques. Les sources utilisées par l'auteur sont à chaque fois expressément nommées « secundum visitacionem »; ce sont les rapports officiels des visites canoniques ; parfois il est dit « secundum relacionem et visitacionem » (1314), parfois « secundum relationem (1315) ; pour les années 1330 et 1380, la formule est omise, mais il est naturel de supposer que la source utilisée est la même. Quant au chiffre des moines sous Pierre le Vénérable on ne le connaissait pas.

1. Nagera, diocèse de Calahorra.

Digitized by Google

Nous condensons sous forme de tableau les renseignements donnés par le ms *n. a. l. 2263*. Outre le nombre de moines, on donne, à certaines années, le nombre de *missae ordinariae*. Il est bien entendu que ces chiffres ne permettent aucune conclusion sur le nombre de messes célébrées et encore moins sur le nombre de moines prêtres. Ils indiquent seulement le nombre de messes qui devaient être célébrées.

années	moines	messes de règle
ante 115 f.	400	
1302	205	
1303	212	
1312	270 et plus	
1314	260	20
1315	260	20
1316	260	17
1317	200	
1319	260	18
1322	280	18
1326	200	
1327	240	17
1329	175	

Paris. D. ANGER.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

Palaeographia Latina. Part II. Edited by Prof. W. M. Lindsay (St. Andrews University Publications, XVI). Oxford, University Press, 1923; 94 p. 8°. Prix : 5 sh.

There is much meat and variety in the collection of papers comprising the second issue of *Palaeographia Latina*. As in the first issue, [1] the bulk of the contributions is by the editor. For years Prof. Lindsay has called attention to the need of a palaeographical medium ; and thanks to his untiring energy and resourcefulness, a journal has at last been established, the main object of which is to make possible the publication of miscellaneous material to be used by the future writer of the great and definitive history of Latin palaeography — just as the *Archiv für lateinische Lexikographie* served as the foundation for the great *Thesaurus linguae latinae*. By serving this object faithfully, the journal is bound to become an outstanding influence in the development of Latin palaeography.

The five articles in Part II are as follows :

1) Collectanea varia, by Prof. Lindsay.

2) Ein Basler Fragment des Nordfranzösischen az-Typus, by Prof. Lehmann of Munich.

3) A Note on Berne MS 207, by Prof. Lindsay.

4) The Lyons Scriptorium, by the late Dr. Tafel ; edited by Prof. Lindsay.

5) Bibliographie der lateinischen Buchschrift (bis 1050) 1911-1922, by Prof. W. Weinberger.

Three plates accompany the issue, one illustrating the Bâle (Laon az) fragment, and two the Berne MS.

In his Collectanea varia, L. publishes notes covering a number of points in Latin manuscripts, and invites his readers to supplement them with observations of their own. It is to be hoped that this chapter will be a permanent feature of the journal, and that the headings and rubrics may, for the convenience of the investigator, be kept unchanged, as far as possible, from issue to issue ; and that at suitable intervals an index will be published, to facilitate a quick survey.

The first note deals with *explicit* and *finit*, and permits L. to draw the following conclusions : (p. 8)

> « First, that home Irish MSS usually shew *Finit*. Second, that most home English MSS shew *Explicit*. Third, that many home Spanish MSS shew *Finit*. Fourth, that (practically) all other Continental MSS (free from Insular influence) shew *Explicit*. »

That home Irish manuscripts and Spanish manuscripts should show the same usage as against other manuscripts, is a vastly interesting fact. Any

1. Reviewed by Dom De Bruyne in vol. XXXV (1923), p. 54 of this journal ; by the writer in *Classical Review*, XXXVII (1923) 135 sq.

Digitized by Google

conclusion as to direct influence of Spanish upon Insular or vice-versa, would, however, be premature. The key to the history of the use of *Explicit* and *Finit* will, I think, be found in a careful analysis of the usage in our oldest manuscripts in capitals, uncials and half-uncials.

The second note deals with corrections of manuscripts. L. says (p. 13) : « It is quite possible that investigation may find in these correction symbols a clue to the provenance of a MS (or archetype). » The present reviewer is fully convinced that it is difficult to exaggerate the importance of these significant details in tracing the history of a manuscript. But he must add that notes like L's can only become vitally useful if they are accompanied by reproductions of the symbols in question. At present, to be sure, the high cost of facsimiles renders this impossible. But a repertorium of illustrated critical signs must be retained as an ideal to be striven for.

In Note Three, dealing with 'aids to readers', special attention should be given to Paragraph D, on quotation-signs (p. 19 sq.), of which it may likewise be said, as of correction symbols, that differences of custom are observable in different schools ; so that if one encounters the use of, say, the Anglo-Saxon type of quotation-sign in a Visigothic manuscript, it can be assumed to come from the Anglo-Saxon original from which the Visigothic scribe copied [1].

Note Four is a supplement to Wattenbach's Chapter V of his *Schriftwesen*, and has new things to say on such fascinating topics as, illiteracy of scribes, fidelity, rate and distribution of transcription, conversational jottings, marginal prayers, dictation, and, lastly, *probationes pennae*. No experienced palaeographer need be apprised of the unusual interest that may attach to a *probatio pennae*. From the instances given by L. of the *probatio pennae* « si deus est animus nobis, ut carmina dicunt » (p. 29). it would seem to be particularly at home in Spain and France. And his remarks on the *probatio pennae* « rure morans quid agam », found in the bottom margin of fol. 76v of Autun 27, show what a delicate instrument a trivial pen-jotting may become in the hands of the connoisseur. As L. says : « Indeed the list above suggests that a clue to provenance may be furnished in these *probationes pennae* » (p. 30).

The longest section in the 'Collectanea' treats of the use of *i*-longa in a large number of MSS, chiefly minuscule. As raw material for a final history of *i*-longa, this section is, of course, of value. It would have been more valuable, if L. had arranged his data not by libraries but by schools, so as to bring out the significance of the evidence, where significance exists.

In a perfectly charming section called 'Transmission of Texts,' L. breaks a lance with a type of classical scholar, who justifies his emendations by his own feelings and sense of beauty, regardless of the evidence of well-authenticated and authoritative texts. It would be very hard for even the most redoubtable champion of the inspirational school of what calls 'feet-on-the-hob' emendators to refute the evidence in favour of the 'pedigreed manu-

1. A case in point is furnished by a Paris fragment of an unpublished Commentary on Matthew ; identified by Dom De Bruyne, which is to be illustrated in a forthcoming issue of this Revue.

Digitized by Google

scripts'. This section ends with the reminder that the best treatment of the transmission of ancient texts to modern times will be found in Traube's *Einleitung in die lateinische Philologie des Mittelalters* [1].

In the *Philological Quarterly* I(1922) 258 sqq., Prof. E. K. Rand published a fascinating paper entitled « A Vade mecum of Liberal Culture in a manuscript of Fleury. » The MS is Vossianus lat. Q 86 which Rand believes was copied from Berne MS207; and L. 'inspired by Rand's article, which reminds him of Traube, has given us a worthy sequel to it, in which he has essayed to reconstruct the history of the Corpus Grammaticorum in the Berne MS, and has thrown new light on its history and composition.

The University Library of Bâle possesses, in Volume III of its collected fragments, twenty-three leaves of a once beautiful MS of St. Augustine's *De civitate dei*. Heretofore it had passed for an Anglo-Saxon manuscript, but incorrectly. By striking the false colours under which the fragment was flying and hoisting its legitimate flag, Prof. Lehmann has added a sixth example to the five hitherto known of the peculiar French pre-caroline type which Lindsay had christened the 'Laon az type'. If Professor Lehmann is correct in thinking that the fragment is a direct copy of the well-known MS Paris lat. 122 14 [2] from Corbie, written in half-uncials of the 7th century, the importance of the Bâle fragment would be greatly enhanced, and a careful comparison between copy and exemplar should prove very instructive. It would, moreover, point to close relations between Corbie and this type of script. With proper scientific caution, however, Lehmann concludes by saying that it is still premature to decide whether the type was at home in Corbie or in Laon.

Dr S. Tafel was engaged on a history of the Lyons scriptorium, which, unfortunately, was left in unpublishable condition when he fell in the war. Lindsay's admirable resumé of the one of Dr. Tafel's papers which was the nearest of any to completion — « The Lyons Scriptorium » — gives an idea of the literary background which was to throw into relief the development of writing in this oldest of French schools of calligraphy. The paper makes delightful reading. One wonders whether the statement on page 69, that Beer has convincingly shown « that Verona took from Bobbio some old MSS, which Bobbio in its turn had taken from Cassiodore's famous library at Vivarium » is made on Dr. Tafel's authority or on the Editor's. To the reviewer, Beer's theory is far from proven, and a statement like the above seems to him to go beyond what is warranted by the evidence so far adduced [3]. In his second paper, entitled « The library of Ile Barbe » (the island on the Saône, the Insula Barbara mentioned by Gregory of Tours), Dr. Tafel tries to dispose of the legend that Charlemagne's library

1. *Vorlesungen und Abhandlungen* II, 121-137.

2. Part of the ms is St. Petrusburg Q I. 4. For facsimile see Delisle, *Cabinet des mss*, pl. VI, 1, 15-16 ; Chatelain, *Uncialis Scriptura*, pl. LXXXII.

3. My misgivings are based on the extremely weak palaeographical arguments used by Beer in support of his theory. It is reassuring to note that an authority like Dom Wilmart, whose knowledge of the ancient Latin manuscripts & patristic literature is surpassed by few, shares these doubts and rejects the theory in no uncertain terms *Recherches de sciences religieuses*, X (1919) 65, n. 4.

Digitized by Google

was lodged at Ile Barbe under Bishop Leidrad's care — a legend which appears to go back to the 16th century, and which was accepted by Delandine, to whom we owe the first modern catalogue of Lyons MSS. Without giving his authority for it, Delandine identifies the oldest MSS of the Cathedral of Lyons with the remains of the Ile Barbe Library. Dr. Tafel convincingly shows that this ascription has no foundation in fact.

The last chapter is a bibliography of Latin bookscript to A. D. 1050, for the period 1911-1922. A bibliographical chapter published at regular intervals is an indispensable part of a journal like this. It ought tobe one of the chief attractions, if it performs well its function of registering with precision the new works in palaeography, appraising them with discrimination, and pointing out their place in the literature of the subject. The present chapter is by Prof. W. Weinberger, known to scholars for his *Catalogus catalogorum* and other bibliographical essays. It would seem that the chapter was written in haste and under pressure, for it would be hard otherwise to explain its errors of detail and faults of method. In the present difficult conditions, it would be carping to complain of lacunae in this chapter [1]. But it is the reviewer's duty to call attention to faults that are avoidable.

If there is one thing in a bibliography, above all others, which should be clear, it is the references; and the student should not have his task made unnecessarily annoying by puzzling abbreviations. I give an illustration or two in the hope that this may be avoided in the future. In paragraph three, the reference to Traube III, 117, might prove baffling to one unacquainted with the third volume of the *Vorlesungun und Abhandlungen*. And when, in the same section, Traube, 79=472 is made to do duty for *Vorl. u. Abhandl.* Vol. III p. 79=Munich Sitzungsber. 1900, p. 472, it is clearly a case of gaining brevity at the expense of clarity. Again, most people would be puzzled by the reference " Vgl. James I in Paragraph 11, penultimate item. "James, Catal. Rylands " with a clear indication of volume, page and plate, would take but little more space.

In Par. 22, p. 87, the reference " Lowe (oben A2) 31 " is a fairly unrecognizable reference to *Stud. Pal.* p. 31, note 2. In the same paragraph, " Lindsay Notes, " is an unintelligible substitute for his *Palaeographical Notes on the Cathach of St. Columba.* Such misguided brevity seems the more strange in view of some unnecessarily long references in other places.

Brevity is, of course, essential and commendable. But I venture to

1. It may be useful to add one or two of the more important items omitted : § 2 : Complete reproduction of the Bobblio Missal (Paris lat. 13246)= *H. Bradshaw Society*, vol. LVII (1917); Perugi's " Fasti Consulares " (Verona LV) as part i *of Corpus Palimspestorum*, and his facs. edition of the famous Basilicanus of Hilary of A. D. 509-10. § 3 : Dom De Bruyne's " Scriptura Romana " in *Mélanges Charles Moeller* (1914) 1 321-327. § 12 : Oxy. Pap. 1813 and 1814 are particularly important additions. Altogether Traube's list may now be augmented by over 70 Mss or fragments. § 18 : H. M. Bannister. " Pagine scelte di due codici " in *Codd. e Vat. selecti*, Series minor II (1910) ; Bannisters " Monumenti Vaticani di Paleografia musicale Latina " in *Codd. e Vat. selecti.* XII (Leipsic 1913) is too important a collection to be overlooked.

Digitized by Google

think that it would be possible to cite all the references in fairly expanded and easily recognizable form, and yet reduce the size of the chapter by several pages, simply by cutting out obvious and useless remarks and discussions which are outside the scope of a bibliography. The theorizing in par. 13, about the Codices Vivarienses, which occupies a whole page, and the discussion of transition-scripts (par. 22) in which again a whole page is devoted to problems that seem out of place in a bibliography, are cases in point. When in par. 3 w. allows himself a new terminology, he seems to me to be undertaking a task which can only be adequately performed by a congress of scholars interested in this subject.

In his appraisal of different works, w. does not always lay stress on the essential. His observations often strike one as hap-hazard. His remarks on Zimmerman's works (par. 6) are very much to the point. Yet, curiously enough, he omits by far the most important and authoritative review of it [1]. Instead of correcting one or two minor errors, W. should have stated that Zimmermann's valuable work is marred by a great many inaccuracies, some of them of such importance as assigning a manuscript to the wrong library [2]. Again, in the case of Lindley R. Dean's Index (Par. 7, item 3) instead of calling attention to misprints, and telling us that British Museum will be found under B instead of under L (ondon), Professor Weinberger should have told his readers the more pertinent fact that the book is a mechanical piece of work, done by a person utterly ignorant of the subject, in which, for instance, MSS Paris N. A. lat. 1592, 1596, 1629 and 2334 are still described as Ashburnham MSS, as if Delisle had never lived, and a half-uncial hand is called Insular minuscule, and Beneventan and Corbie *ab*-scripts are called Lombardic, as if Traube had never existed.

There is a lack of uniformity in citing works, which produces confusion. For instance, Lehmann's *Konstanz Weingartner Propheten Fragmente* is indexed under the author's name, which is as it should be, even though it appeared in a series. Yet Cipolla's edition of Codex *k* of the Gospels and Bannister's edition of the Missale Gothicum are not indexed under the authors' names. Nor is Ruess' facsimile edition of the Cassel MS of Tironian Notes. The Index registers the minor reference (p. 80, par. 8), and altogether omits the major (par. 32). Dr. James's Catalogue of Rylands MSS is indexed under his name, but not A. S. Hunt's Catalogue of the Greek Papyri of the same library. It is not good method to place the key to the abbreviations in the middle of paragraph 2, its obvious place being the beginning; nor is it good method to include Turner's *Early Worcester MSS* among uncial MSS and not among Insular MSS as well, considering that two of the fragments are in uncial and two in Insular. Nor is it possible to see why an item in the uncial section should make

1. See A. Haseloff, " Die vorkarolingische Buchmalerei im Lichte der grossen Veröffentlichung des Deutschen Vereinu " in *Repertorium für Kunstwissenschaft*, XLII, 164-220.

2. His plate 85* reproduces Paris Nouv. Acq. lat. 2061, not a manuscript in the Pierpont Morgan Library.

Digitized by Google

mention of both Insular fragments and omit one of the two uncial fragments.

Inaccurate references are a disfigurement one does not expect to find repeatedly in a bibliography, least of all in one which gives space to pointing out such blemishes in the works it cites. It shakes one's confidence to find, for instance, in the first item of Par. 11, no less than three errors in the authors' names, one error in the title, and the wrong date [1]. The last error is of consequence, because the item refers to an article in a periodical. On page 82, l. 2, '2224 Amiatinus' should read 222*, 222**, Fig. 24. On p. 84, par. 16, l. 2, 'New Pal Soc. II, 5, 6' should be II, 57. On p. 89, par. 25, the first line should read : J. M. Burnam, Pal. Iberica, I. Paris 1912 ; and 'Hist. Rev.' (twice in this section) should be Engl. Hist. Rev. On p. 90, par. 26, l. 6, read Bordeaux 28 for 21. On p. 92, l. 2, read Z. 141 for T. 141. On p. 93, l. 2, for PBN read RBN *Il codice evangelico k* (par 12, p. 82) was published in 1913, not 1912. *A Sixth Century Fragment of the Letters of Pliny* (par. 14, p. 83) was published in 1922, not 1921. On p. 84, par. 15, read J. Th. Stud. XIV, 1913, 385 for 335. On p. 86, line 1, read pp. 397-407, instead of 403. The Index at the back will benefit by a careful revision.

But enough has been said to show that confusion is not wanting from these pages. Yet, despite it all, the bibliography serves a useful purpose. It could and should be made more useful.

Oxford. E. A. LOWE.

E. JÖRGENSEN. **Catalogus codicum latinorum medii aevi Bibliothecae regiae Hafniensis.** Fasc. I Copenhague Gyldendal 1923. In-8, 240 p.

C'est la première fois qu'on publie un catalogue complet des mss latins de la Bibliothèque royale à Copenhague. Le fasc. II contiendra les mss non théologiques et les tables. Une publication séparée donnera l'histoire de cette collection. Les mss sont groupés par matières, tout en conservant leurs cotes officielles. Les plus anciens mss décrits sont du IXe siècle. Je remarque un ms *De aleatoribus* (anc. roy. 4°, 1341) déjà renseigné par Hans v. Soden qui dit à tort que le traité suivant est *Adv. Judaeos*. La provenance des vulumes est très variée : beaucoup viennent de l'abbaye de Saint-Jean en Cismarie ; plusieurs sont arrivés de France, de Saint-Germain, du collège de Clermont à Paris, de Pontigny, etc. Parmi les mss belges, j'en remarque un de Lobbes (anc. roy. fol. 20) un d'Eename (nouv. roy. 4° 2878), un de Saint-Denis de Liége (nouv. roy. fol. 1865) où les historiens liégeois trouveront fol. 37-132, un nécrologe commencé au XIIIe siècle et continué jusqu'au XVe. Ce n'est pas sans mélancolie qu'on voit que ce ms a été acheté à Rome en 1922. Plusieurs livres d'heures paraissent venir de la Flandre. On dit que le ms anc. roy. 4° 1358 a appartenu à un couvent « in Herle prope Trajectum » parce qu'une note ancienne dit « post mortem meam erit ad regulares in Herlo » Comme il n'existe ni Herle, ni Herlo, je suppose qu'il faut lire « in Venlo ».

1. The item should read : O. Schissel von Fleschenberg und C. F. Lehmann-Haupt. 'Eine lat. Grabinschrift in Kapitalkursive,' *Klio*, XVII, etc.

Digitized by Google

Il y a, dans l'indication des anciens possesseurs, quelques répétitions qu'on aurait dû éviter. On a été bien inspiré de rédiger ce catalogue en latin, et il faut remercier Mlle Jörgensen d'avoir pris la peine d'écrire en une langue étrangère. Je lui ferai cependant remarquer que l'orthographe « Picture quarum nonnulle serico uelate atque littere. . splendidissime » p. 207) n'est pas correcte ; les copistes au Moyen-Age écrivaient ainsi, mais il ne faut pas les imiter. D. DE BRUYNE.

CH. F. JEAN. **Shumer et Akkad. Contribution à l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie.** Paris, Geuthner. In-8°, II, 164 p., 92 planches.

Dans l'introduction de 63 pages à son travail sur les 224 tablettes remontant partie au XXIVe, partie aux XXIIe-XXIe siècles avant J.-Ch. l'Auteur étudie d'abord les noms propres suméro-accadiens de l'époque. Il le fait en résumant et en commentant les enseignements des meilleurs assyriologues qui se sont occupés du sujet. Puis il traite des différentes espèces de bois et d'objets en bois, en métal, en pierres rares ou précieuses que mentionnent ses documents. Pour ce point encore, il profite largement des recherches antérieures, tout en y ajoutant ses considérations personnelles.

Abordant enfin le sujet spécial de sa publication, M. Jean énumère les 224 tablettes, les assigne aux différents règnes et en indique l'objet. Il donne ensuite la liste des noms propres de personnes, des noms de divinités, de villes, de champs, de fleuves.

Quant aux documents eux-mêmes ils fournissent plusieurs renseignements nouveaux. Ils contiennent maints noms propres non encore rencontrés jusqu'ici. L'un de ces textes a pour objet l'exploitation des dattiers, objet dont ne parlent que deux tablettes trouvées antérieurement. Un autre, malheureusement fort mutilé, aurait trait à un pensionnat de jeunes filles ou de fillettes.

Les fac-similés des tablettes sont particulièrement soignés, et l'on croit sans peine l'auteur lorsqu'il affirme qu'il s'est attaché à dessiner chaque signe tel qu'il se présentait sur l'original.

Au reste tout le travail est fait avec le même soin consciencieux et la même réserve scientifique. D. M. L.

H. HÖPFL, O. S. B. *Tractatus de Inspiratione Sacrae Scripturae et compendium hermeneuticae biblicae catholicae.* Romae 1923. Spithoever, in-8°, 279 p.

Pour l'utilité des étudiants dom H. Höpfl a joint un traité de l'Inspiration à son Introduction Générale. A l'heure où il paraît, cet ouvrage est intéressant. La discussion sur l'inspiration de l'Écriture et sur ses conséquences a été vive depuis trente ans. Les solutions proposées furent nombreuses et diverses. Il pouvait y avoir quelque difficulté voire quelque péril à choisir. Il est vrai que l'auteur y a été aidé par les nombreux décrets de la Commission Biblique qui n'ont cessé de préciser la doctrine reçue, mais il garde le mérite d'aborder de front les problèmes, de consulter avec calme ses auteurs, et de conclure avec prudence sans osciller à droite ni à gauche. Cette fermeté sera pour les élèves un soutien précieux.

Le traité d'herméneutique contient une liste fort complète des exégètes catholiques et une bibliographie riche jusqu'à en devenir touffue.

Digitized by Google

Ce volume, comme les précédents, se distingue par la solidité de l'érudition, la clarté de l'exposé, la sérénité du jugement, l'attachement à la doctrine traditionnelle et un amour fervent pour le « Livre des livres ». Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de figurer parmi les auditeurs du P. Höpfl y retrouveront avec plaisir la manière de ses leçons du Collége St Anselme. H. D.

J. HERBERT WILLAMS. *The divinity of Christ in the New Testament.* — Londres, Murray, 1923 ; VII-173 p. Sh. 5.

M. Willams explique dans sa préface ce qui l'engage à publier ce livre : familier avec le grec du N. T., il est aussi, dit-il, parfaitement au courant des « divagations de la théologie hérétique ». Cette théologie est celle des Unitariens. Le N. T., d'après eux, présenterait un Christ exclusivement humain, sans rien de surnaturel. « Les auteurs des Livres Saints ne croient pas encore à la divinité de Jésus. Pareille croyance est donc à rejeter comme une idéalisation tardive ».

Pardon ! s'écrie M. W., les textes protestent. C'est cette protestation qu'enregistre son volume, où l'on trouvera réunis — j'allais dire accumulés — les passages du N. T. qui parlent : 1) du *Fils de Dieu*, 2) du *Fils de l'Homme*, 3) du *Christ Seigneur*, 4) du *Caractère divin de la physionomie et de l'activité du Christ*, 5) de la *Divinité du Christ*.

On comprend que tant de choses n'ont pu être approfondies dans un petit ouvrage de vulgarisation. L'auteur, d'ailleurs, se défend de vouloir montrer le bien-fondé des affirmations scripturaires ; il se contente d'établir le fait de ce témoignage. Ce qui revient, si je ne me trompe, à la proposition suivante : la première génération chrétienne croyait à la divinité de Jésus.

Ayant ainsi limité son objet, M. W. peut, sans sérieux inconvénient, user, pêle-mêle, du IVe Évangile, des Synoptiques et des Épîtres ; il évite aussi les discussions sur le genre littéraire des écrits et sur l'autorité de leurs rédacteurs. Sans doute, le lecteur soucieux des nuances eût préféré plus de scrupule et désiré un classement, au moins sommaire, de documents dont certains sont distants de près de 50 ans : saint Jean ne parle pas exactement comme saint Paul Néanmoins le but de M. W. est atteint : l'affirmation incrédule, si audacieusement présentée comme une évidence, sort de l'épreuve fortement ébranlée, et les esprits sincères qu'elle avait trompés, se sentiront portés à étudier dans un esprit plus sympathique les fondements de cette vieille Foi chrétienne qu'elle avait prétendu détruire. D. B. C.

H. SCOTT HOLLAND. The Fourth Gospel. Londres. J. Murray, 1923, in-8°, XI-174 p., 6 sh.

Le regretté Dr Holland préparait un grand ouvrage sur le quatrième Évangile que la mort l'empêcha d'achever. Ses amis ont cru que les fragments de son œuvre méritaient d'être publiés. Telle est l'origine de ce livre, que le Dr Gore présente au public. Il se compose de deux Introductions au quatrième évangile, d'une note sur le Prologue et le premier chapitre, et de dix appendices explicatifs dont le plus intéressant est le deuxième, sur la foi et l'incrédulité dans St Jean. La thèse du Dr Holland est conservatrice. L'auteur du quatrième évangile est l'apôtre St Jean.

La première Introduction décrit l'insuffisance des synoptiques à dénouer l'énigme qu'ils ont posée en racontant la vie de Jésus. Quel est cet homme d'une autorité transcendante ? La résurrection doit fournir la réponse. Mais ici les synoptiques s'arrêtent, après avoir conduit Jésus vers la mort et vers la gloire, et la communauté primitive les a reçus comme les témoins de sa

Digitized by Google

préhistoire. Il fallait qu'un autre témoin survînt, qui en acceptant le récit synoptique y ajoutât des faits et des discours plus significatifs, racontât tout au long ce ministère à Jérusalem, réduit dans les premiers évangiles à un voyage unique, qui fut le dernier. Tel est l'exposé du Dr Holland. Il est subtil et les éditeurs l'ont senti puisqu'ils ont dressé pour cette partie de l'ouvrage une vraie table analytique. En voulant prouver que le quatrième évangile complète harmonieusement les trois premiers, un homme moins soucieux des nuances que le Dr Holland en arriverait à dire que ceux ci ont besoin de celui-là par insuffisance propre. L'auteur sous-entend fort bien ce que l'on doit aux synoptiques, mais c'est le danger de tout paradoxe qu'il accumule les ombres sur un aspect de la vérité pour mieux illuminer l'autre.

La seconde Introduction a une allure plus classique. L'auteur applique à l'évangile le canon du Dr Ramsay et prouve qu'il est « a genuine document ». Ces faits racontés sont le résultat d'une expérience vive et réelle; le Dr Holland en retient trois : l'épisode du sang et de l'eau, avec la double citation des prophètes, le symbole sacramentaire et l'application prophétique ont été amenés par le fait historique ; la course de Pierre et Jean au tombeau, dont le récit est entrecroisé de détails tout personnels ; l'épisode final du livre, qui est le redressement d'une tradition erronée au sujet du disciple, encore vivant.

Mais ces faits d'expérience personnelle ont un sous-jacent réel, un sous-sol historique. C'est le côté paradoxal du quatrième évangile que cette résurrection d'un passé définitivement mort et que ses lecteurs n'avaient pas connu. La meilleure explication en est que l'auteur était un témoin oculaire. L'argument est bon, et le Dr Holland s'en sert beaucoup et généralement fort bien, mais l'usage en est délicat et il arrive qu'il le fausse. On peut signaler au cours du récit des détails d'intérêt médiocre, comme certaines localisations des faits à Enon ou à Ophra, qui se sont imposés à un écrivain âgé à la manière de souvenirs liés en faisceaux et qu'il est devenu inhabile à défaire, mais quand il s'agit de traits comme celui de la cruche abandonnée par la Samaritaine, ou de la double silhouette de Marie et Marthe redisant la même exclamation dans un ton psychologique différent, on ne peut décider si l'on a affaire à un témoin qui a vu ou à un artiste qui trouve, et si — comme j'aime à le croire — c'est d'un témoin qu'il s'agit, il faut dire que c'était un témoin qui voyait comme un artiste.

Le témoin oculaire n'est pas un Alexandrin mais un Juif. Il n'a rien de l'esprit grec, il n'est ni discursif ni analytique, mais il appréhende et définit un objet par son action, comme un sémite. Partant il est réaliste et, le Dr Holland y insiste avec raison, les faits historiques commandent sa doctrine. Par dessus tout il est étranger au dualisme ; le problème grec est résolu pour lui : le Verbe s'est fait chair. La seule opposition qu'il connaisse à ce grand mystère est morale et vient de la libre volonté humaine. Le quatrième Évangile est moins l'Évangile de l'Esprit que l'Évangile de l'Incarnation.

L'autorité de ce témoin est singulière puisqu'elle va jusqu'à compléter

Digitized by Google

et peut-être corriger (le Dr Holland ne dit pas : peut-être) la tradition synoptique. Qui donc pourrait avoir écrit cet Évangile sinon l'Apôtre Jean?

Le Dr Gore a raison de protester contre le préjugé qui tend à refuser au Dr Holland une autorité scientifique. C'est une vraie injustice. Pour n'être pas livresque ni chicanière l'érudition du Dr Holland est réelle, et le souffle qui l'emporte à la recherche de la vérité ne peut déplaire qu'à ceux qui estiment que conclure dépasse les droits de l'esprit humain.

H. D.

F. Prat (s. j.) **La théologie de saint Paul**, 2me partie, 6me éd. — Paris, Beauchesne, 1923 ; VI-612 p., 8°. Fr. 24.

Le succès d'un ouvrage utile impose bientôt à son auteur l'aride travail de mise au point qui en prolongera l'utilité. Le P. Prat ne s'est pas soustrait à ce devoir : voici, refondu, son volume de synthèse sur la théologie de saint Paul.

Ce précieux manuel était trop bien fait, d'une pensée trop mûrie, pour que la revision dût en altérer le fond ni l'ordonnance générale. On a cherché à l'alléger de controverses vieillies : les systèmes de Baur et consorts sont définitivement relégués dans l'oubli. Certaines admirations se sont atténuées, et l'auteur a voulu modérer certaines critiques trop vives. Cessant ainsi d'être polémique, l'ouvrage a gagné en sérénité et s'approche de la forme définitive. Il n'est au reste pas désirable qu'il y atteigne jamais car de tels livres doivent faire une part à l'actualité. Aussi le P. Prat a-t-il introduit dans cette édition nouvelle des articles nouveaux répondant aux préoccupations de l'heure : sur la question Paul et Jésus (p. 25-32), sur les influences étrangères subies par saint Paul (p. 43-52), sur les mystères païens dans leurs rapports avec la doctrine de l'Apôtre (p. 469-475), etc. Ces aperçus restent généraux ; ils auraient été heureusement complétés par des notes techniques, semées dans l'ouvrage, aux endroits voulus. L'attention à donner aux idées courantes ne se mesure pas à leur valeur mais à leur influence. Or il est clair que le point de vue « religionsgeschichtliche » est aujourd'hui influent.

Je ne veux pas chicaner un auteur si au courant de son sujet, de ce que sa documentation n'est pas partout à jour (p. ex. pour le sens de κύριος, la controverse Rivière-Pesch, l'appréciation des idées de M. Tobac). Il semble, en effet, que le volume, imprimé en 1913, n'a pu être modifié que çà et là. Il eût été bon de le déclarer franchement.

Une des notes ajoutées mérite mention spéciale : celle sur l'usage de *sacramentum* et *mysterium* dans l'ancienne latine, la Vulgate et s. Jérôme (p. 468). Elle est visiblement un écho — oh ! volontairement très discret — de controverses récentes Le P. Prat constate que, dans son commentaire aux Éphésiens, Jérôme écrit *mysterium*, tandis que la Vulgate porte *sacramentum*. Cette contradiction lui paraît « curieuse ». *Sacramentum*, dit-il, fut introduit par Jérôme car « l'ancienne version latine avait partout (pour le N T) *mysterium* ». C'est inexact : quelle qu'ait été la version européenne, l'africaine portait évidemment *sacramentum* (cf. *e* Lc 8^{10}, *h* Apoc. 1^{20}, *Cy*. Eph. 5^{32}, *de Mont.* Mc 4^{11}, *Prim.* Apoc. 1^{20}, 10^{7}, 17^{5-7}, cités par Hans von Soden p. 192 ; de plus, *Tertullien* [Eph. $1^{9}3^{9}$], *Hilaire* [Eph.

Digitized by Google

1°3°, Col 1²⁷, 1 Tim 3¹⁶], *Augustin* [Eph. 3°, 1 Tim 3¹⁶]). Au reste, quelle aurait bien pu être la raison, pour Jérôme, de changer *mysterium* en *sacramentum* puisque, de l'aveu du P. Prat, il n'est pas « possible de justifier cette différence de traduction par une différence du sens » et qu'au surplus, la Vulgate elle-même porte parfois *mysterium* ? Jérôme aurait-il manqué de logique ? La question est insoluble dans la thèse implicitement admise par le P. Prat sur les origines de la Vulgate des Epîtres.

Laissons ces détails. La riche matière condensée par le savant théologien dans ce volume sera longtemps exploitée : nulle part on ne trouve exposée en termes aussi précis, nets et concrets l'exégèse philologique.

D. B. CAPELLE.

D. M. PRÜMMER, O. Pr. **Manuale Theologiae moralis. Tom. II.** Ed. 2 et 3. Fribourg, Herder, 1923. In-8°, x-538 pp. Prix : 52 fr. (belges).

Nous avons annoncé dans la *Revue bénédictine* (1920, p. 80 sq.) la première édition de ce manuel de Théologie morale, datée de 1915, antérieure par conséquent au Code de Droit. La nouvelle édition a l'avantage d'être entièrement mise au courant de la législation canonique actuelle. Elle n'est d'ailleurs pas supérieure à la précédente par le nombre de pages, mais bien par le prix, qui pour la Belgique est devenu huit fois ce qu'il était en 1915. Cette circonstance n'est pas de nature à favoriser la diffusion de l'ouvrage dans notre pays, malgré les qualités de doctrine et de méthode qui le recommandent, ainsi que nous l'avons dit antérieurement. L'étude approfondie des principes, préférée au développement exagéré de la casuistique, en sont un des mérites principaux, que les juges compétents ont été unanimes à relever.

D. R. PROOST.

J. B. RAUS, C. SS. R. *De sacrae obedientiae virtute et voto, sec. doctrinam divi Thomae et s. Alphonsi.* Tractatus canonico-moralis. Lyon, E. Vitte, 1923. In-8°, XX-308 p. Prix : 16 frs.

Aux monographies récentes sur les vertus morales, parmi lesquelles il convient de signaler Vermeersch (De castitate) et Dignant (De virtute religionis), le R. P. Raus, rédemptoriste luxembourgeois, vient d'ajouter une étude détaillée, fort bien documentée, sur l'obéissance, travail scientifique à la fois et pratique.

Le plan de l'ouvrage est clair et simple : Dans la 1ʳᵉ partie, l'auteur étudie l'obéissance comme vertu, dans la 2ᵉ, l'obéissance comme vœu, dans la 3ᵉ, les relations mutuelles de la vertu et du vœu. En appendice, le résumé de la doctrine de S. Alphonse sur l'obéissance.

Connaissant les divergences profondes qui divisent les meilleurs théologiens sur cette matière si difficile et si délicate, spécialement sur la nature et la portée du vœu, R. s'est mis à l'école des plus grands maîtres, tels que S. Thomas, Suarez et S. Alphonse qu'il appelle « l'ardent amateur et promoteur de l'obéissance parfaite ». Toutes les questions se rapportant à l'obéissance, l'auteur les aborde et les examine soigneusement sous tous leurs aspects, théologique, canonique, ascétique et historique, nous fournissant ainsi un traité vraiment complet sur cette matière importante.

Avec un intérêt particulier, le prêtre séculier lira le chapitre sur l'obéissance canonique, le religieux les articles sur l'obéissance parfaite et aveugle, sur les conditions requises pour avoir le mérite du vœu etc., le moraliste s'attachera

Digitized by Google

surtout à l'étude sur le degré d'obligation du vœu, l'historien à l'exposé des origines et développements du vœu d'obéissance au cours des siècles.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des thèses défendues par l'auteur ; à titre d'exemple, signalons seulement, parmi les questions controversées, la suivante : Qu'est-ce qui crée, dans le commandement du supérieur, l'obligation d'obéir en vertu du vœu ? — Seul l'appel direct au vœu, (p. ex. « en vertu de la sainte obéissance», «au nom de N.S. Jésus-Christ») ainsi affirment certains auteurs modernes comme Battandier, Gautrelet, Choupin. — Non, répond R. appuyé sur des citations tirées de S. Thomas et de Suarez : Tout précepte formel du supérieur engage le vœu d'obéissance ; la nécessité de faire un appel direct au vœu en recourant à une formule particulière, résulte uniquement des constitutions ; *per se*, pareille formule ne sert qu'à imposer — en matière grave — une obligation sous peine de péché mortel. Cette doctrine semble bien être celle de la scolastique, adoptée plus tard par S. Alphonse et enseignée par les auteurs de renom. Le code n'a pas tranché la question.

On pourrait souhaiter que dans l'exposé des opinions des grands théologiens et canonistes choisis comme guides, l'auteur eût substitué parfois des synthèses plus originales aux longues citations presque littérales qui foisonnent dans ces pages.

Sauf disposition contraire des constitutions, nous ne croyons pas (p. 81) que dans l'ordre bénédictin le prieur claustral puisse être appelé supérieur au sens strict et canonique du mot (c. 501, § 1) ; il n'est certainement pas compris au nombre des supérieurs visés par le c. 518 § 2 et peut donc, *servatis servandis*, entendre habituellement les confessions des religieux de la maison, comme l'a confirmé d'ailleurs une réponse privée de la commission pontificale d'interprétation du code.

D. A. SANDT.

L. CHOUPIN, S. J. *Nature et Obligations de l'état religieux. Discipline actuelle.* Paris, Beauchesne, 1923. In-12°, X-581 p. Prix : 14 frs.

Voici, entièrement refondu et accommodé à la législation actuelle, le traités justement apprécié du P. Gautrelet, S. J., sur l'état religieux.

Bien que fidèle à l'ordre du code, le présent volume n'en est pas à proprement parler un commentaire méthodique. Souvent les canons correspondants, reproduits tantôt en latin, tantôt en français, ne viennent que s'encadrer dans les développements de l'auteur, sans recevoir toujours une interprétation canonique complète : c'est que le P. Choupin a voulu que l'ouvrage restât ce qu'il devait être dans la pensée de son prédécesseur : un traité ascétique de la vie religieuse ; aussi s'est-il efforcé de garder, en les mettant simplement au point, les chapitres particulièrement intéressants du livre du P. Gautrelet sur la vie en communauté, sur la clôture, la pratique et les effets des vœux, etc.

Nous croyons avec l'auteur que cet ouvrage sera profitable non seulement aux religieux et religieuses, mais encore à tous ceux qui sont appelés à les diriger. Tous enfin, à la lecture de ces pages, sauront mieux comprendre et apprécier la dignité, l'excellence et les avantages de l'état religieux.

D. A. S.

Dr M. WITTMANN. **Ethik.** (Band VII der philos. Handbibliothek). Kempten, J. Kösel u. Fr. Pustet. 8°, X-398 p.

L'auteur de ce livre s'est déjà fait connaître précédemment par un travail relatif aux fondements de la morale (Grundfragen der Ethik) et par un exposé de la morale d'Aristote. Dans le présent ouvrage il donne de plus amples développements aux principes de la philosophie morale. Son point de vue est celui d'Aristote et des philosophes scolastiques ; il n'entend pas rassembler seulement, à la manière des psychologues, des expériences

Digitized by Google

concernant l'ordre moral, mais il en veut atteindre les premiers principes. Pour ce qui est de la méthode, il tient compte des exigences modernes : au lieu de prendre son point de départ dans la métaphysique, il veut s'appuyer sur des faits d'expérience, admis de tous, pour en déduire ses conclusions, qui d'ailleurs aboutiront à une morale religieuse, par conséquent aussi à une *Weltanschauung* ou philosophie générale. La méthode est en même temps historique : les solutions proposées par les philosophes modernes, à partir de Kant surtout, sont soumises à une critique détaillée.

Le positivisme moral, qui dénie à la loi morale son caractère de nécessité, est exclu par le fait seul que la raison cherche une norme suprême de moralité (p. 32), l'eudémonisme s'il est synonime de morale égoïste est rejeté à bon droit, le désir d'un bonheur quelconque ou de la délectation ne peut être une norme de moralité ; mais que la pensée eudémoniste ne puisse être entendue dans un bon sens, en tant que désir d'atteindre l'objet suprême de la volonté, le souverain Bien, c'est ce que l'A. a le tort de ne pas accorder explicitement : il identifie trop aisément (p. 108 et passim) la béatitude (Glückseligkeit) et la délectation (Lust). Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point.

La morale intuitive des Anglais (p. 115) manque évidemment de fond, la morale du progrès social, à laquelle est consacré un aperçu intéressant, manque de finalité. C'est le caractère finaliste de la loi morale (p. 137) qui déterminera le véritable système de l'éthique, l'A. le dit fort bien, mais la fin dernière, il ne veut pas qu'on la conçoive comme béatitude, mais comme la perfection de la personnalité, comme la réalisation d'une tâche éminente (höchste Aufgabe).

L'étude des systèmes basés sur l'impératif Kantien est traitée avec un soin particulier ; non seulement Kant, mais aussi ses successeurs Herbart, Cohen, Natorp, Windelband sont passés en revue ; l'exploration toutefois ne s'étend guère en dehors de l'école allemande. L'impératif catégorique a principalement pour effet, semble-t-il, d'assurer le caractère obligatoire de la loi morale ; l'A. est donc amené à discuter attentivement l'origine de l'obligation. Pour lui, comme pour beaucoup de scolastiques postérieurs à Kant, c'est le commandement divin qui prend la place de l'impératif. En même temps que l'esprit prend conscience de la loi naturelle, il y reconnaît immédiatement la volonté du législateur (p. 288) et ainsi la morale nous introduit dans la métaphysique, elle devient une morale religieuse. La méthode expérimentale de l'A. est pour quelque chose, sans doute, dans cette conception des principes de l'éthique, la méthode ancienne basée sur la métaphysique conduit au contraire à faire dériver tout l'ordre moral, contenu et obligation, de la fin dernière, comme de son premier principe. En procédant ainsi on répond plus aisément aux objections des modernes, tout en s'éloignant davantage de leurs opinions, et notamment de l'impératif Kantien.

D'ailleurs si l'A. n'est pas partisan de la morale du bonheur, il consacre un chapitre tout spécial à prouver que le désir du bonheur n'est pas illicite, mais que ce désir entre nécessairement dans l'exercice des actes moraux ; on doit 'ouer aussi le chapitre final, démontrant que le libre arbitre est

Digitized by Google

la base psychologique indispensable de l'acte moral et du concept d'obligation.

Quant à la forme, on peut lui reprocher certaines longueurs, mais d'autre part on doit lui reconnaître le mérite d'un style toujours limpide dans l'exposé et l'argumentation. D. RAPHAEL PROOST.

W. L. LORIMER, M. A. *The text tradition of pseudo-Aristotle « De mundo »*. — Oxford, Milford, 1924. In-12, XI-95 p. Prix : 3 sh. 6.

Les historiens ont mis plus de trois siècles à s'entendre sur l'origine de ce fameux traité. Tandis que les uns, à la suite de l'Antiquité et du Moyen-âge, s'obstinaient à le ranger parmi les écrits authentiques du Stagyrite, d'autres en faisaient une œuvre avant tout stoïcienne. Il eut successivement pour patron Aristote, Apulée de Madaure qui n'en fit jamais qu'une paraphrase latine, et plusieurs philosophes stoïciens, comme Chrysippe ou Posidonius. A présent, la lumière est faite : l'auteur du *De mundo* est décidément un écrivain grec inconnu que l'on appellera comme tant d'autres, un « pseudo-Aristote ». — M. L., professeur à l'université de St-André (Écosse) — sans entrer en aucune manière dans ces discussions d'histoire — se place, dans son travail, au point de vue de la critique du texte : il nous promet pour cette année même, une édition de cet opuscule. La présente étude n'est qu'une introduction et un ensemble de notes complémentaires à cette publication prochaine. L'auteur a pris a peine de collationner lui-même un très grand nombre de mss. Il s'est aidé, dans son travail de reconstruction, de la version d'Apulée signalée plus haut, d'anciennes versions arménienne et syriaque, et enfin de deux traductions latines médiévales : l'une anonyme « Manfrediana », l'autre de Nicolas Siculus, dont se sont servis les premiers éditeurs vénitiens (1496) des œuvres du Stagyrite. Elles sont toutes deux reproduites en appendice du présent travail, munies d'un double apparat donnant l'un les variantes et l'autre les gloses des mss. Nous souhaitons à la prochaine édition grecque du *De mundo*, une exactitude aussi minutieuse que celle dont l'auteur a fait preuve dans ces deux traductions.

D. O. ROUSSEAU.

M. CHOSSAT, S. J. **La Somme des Sentences, œuvre de Hugues de Mortagne vers 1155.** Avec préface et introduction par J. de Ghellinck, S. J. — Louvain, Spicilegium sacrum, 1923. In-8°, VI-212 p.

La *Summa Sententiarum*, attribuée pendant des siècles à Hugues de S. Victor, a récemment (Portalié, 1899) fait l'objet de travaux qui ont sérieusement mis en doute cette attribution. Depuis lors cependant des efforts ont été faits, p. ex. par Grabmann, pour maintenir la tradition ancienne, si bien que les partisans de l'opinion opposée à Hugues de S. Victor, étaient devenus relativement les moins nombreux. Ces derniers cependant virent bientôt leurs positions rétablies : les études notamment du P. de Ghellinck combattaient l'attribution de la *Summa* au Victorin, tout en lui assignant une date assez voisine du temps où écrivait Hugues. Il faisait remarquer en outre l'affinité entre les *Sentences* de Pierre Lombard et la *Summa* et concluait que cette dernière avait servi de modèle au Maître des Sentences. L'étude du P. Chossat, écrit le P. de Ghellinck dans l'introduction, abandonne une partie des positions considérées jusqu'ici comme acquises : « la thèse négative opposée à l'origine victorine de la *Somme*, se double maintenant d'une thèse positive, qui présente l'auteur

Digitized by Google

du traité dans la personne de Hugues de Mortagne. Mais la solution proposée va plus loin encore : sans que la thèse positive ait besoin strictement de cet appui pour subsister, elle introduit dans la chronologie traditionnelle un changement radical en plaçant la composition de la *Somme* vers l'année 1155. C'est dire qu'elle lui assigne une date postérieure à celle du *Livre des Sentences* de Pierre Lombard et qu'elle fait dépendre du *Magister Sententiarum* l'auteur de la *Somme.* » (p. 13).

Les découvertes heureuses qu'a faites l'auteur dans les sources manuscrites, la méthode de comparaison de textes qu'il manie si habilement, la connexion entre ses arguments qui s'ajustent à merveille entre eux, doit nous faire conclure avec le P. de Gh. que la recevabilité, tout au moins, de la thèse nouvelle ne peut être niée, qu'elle a le droit de s'imposer à l'attention (p. 18). Ce n'est pas trop dire : si l'on suit l'auteur dans le développement des recherches qu'il a faites pour parvenir à son but, bien des fois on sera obligé de se rendre à ses raisons, on doutera quelquefois, mais sans pour cela pouvoir réfuter sa position. Voici, très en abrégé, l'ordre de sa démonstration : La *Somme* est d'un certain Maître Hugues, plusieurs manuscrits en font foi, mais deux seulement, et parmi les plus récents nomment Hugues de S. Victor. Cette dernière attribution est ensuite exclue absolument par l'époque où fut composée la *Somme*, entre 1138 et 1158. La fixation de la limite supérieure résulte de la dépendance de la *Somme* à l'égard des écrits d'Abélard, les plus importants de ceux-ci ne furent publiés qu'en 1138 : l'objection qu'on pourrait présenter ici, c'est que l'auteur de la *Somme* a pu connaître suffisamment la doctrine d'Abélard avant la publication de 1138. Après avoir ainsi situé son « Maître Hugues » dans le temps, il s'agit de le fixer dans l'espace ; il existe à l'époque indiquée trois grands centres d'étude en France : Paris, Chartres, Laon : pas de trace de Hugues, à Chartres ni à Paris, à Laon au contraire il y a des indices (p. 70, sv). : la *Somme* accuse des relations avec les écrits des maîtres laonnais. Avec ces données, on pourrait déjà aller à la recherche de Maître Hugues, mais pour fixer mieux encore l'époque de la *Somme*, il y a des renseignements à tirer de ses relations avec les doctrines de Gilbert de la Porrée et de ses adhérents, discussion subtile, mais bien conduite ; enfin ce qui est de plus d'importance c'est l'étude de la dépendance mutuelle entre Pierre Lombard et la *Somme.* Les rapprochements de textes ne permettent pas tous de conclure à l'antériorité des *Sentences*, l'auteur en convient, et même parmi ceux qu'il juge favorables à sa thèse, on pourra en contester l'un ou l'autre, p. ex. p. 137 : « Si quis hanc quaestionem convenientius potest solvere, ego nulli praejudico » écrit par l'auteur de la *Somme*, accuse chez lui, dit le P. Chossat, la connaissance d'une autre solution : (celle du Lombard) nous ne le pensons pas, il suffit pour justifier cette locution, qu'il ne regarde pas sa solution comme irréformable. Mais en tout cas, la réflexion que fait l'auteur, p. 114, est juste : « Si la Somme est antérieure aux Sentences, le Maître Hugues qui l'a écrite est un des princes de la pensée théologique du monde chrétien. Si elle est plus récente, son auteur n'est guère plus qu'un bon écolâtre, compilateur intelligent ». En outre il y a des arguments auquel il serait difficile de

Digitized by Google

répondre : Tel celui des citations de Roland, le Lombard n'en a pas une seule, alors que la *Somme* en compte un très grand nombre : l'auteur de celle-ci est donc plus récent (p. 164) ; d'autre part l'auteur rend compte du fait, étrange sans doute, que le Maître des Sentences cite 27 fois S. Jean Damascène, alors que la *Somme* semble l'ignorer. C'était un des arguments qui avaient fait conclure le P. de Ghellinck à l'antériorité de la *Somme*.

Ce qui d'ailleurs couronne le travail du P. Chossat et constitue comme la récompense de ses investigations, c'est la découverte de Maître Hugues, dont la place dans le temps et l'espace avaient été situés comme *a priori* : Le nom de Hugues de Mortagne, bénédictin, prieur de s. Martin de Seez, fut assez vite trouvé, mais était-il l'auteur de la *Somme* ? Nouvelle découverte : un manuscrit de s. Martin de Seez, actuellement perdu, mais suffisamment décrit par des témoins, attribue la *Somme* à Hugues de Mortagne. Il est vrai : l'auteur du manuscrit unique a pu se tromper dans le titre ; néanmoins il y a une telle concordance dans l'ensemble des résultats obtenus par le P. Chossat, que pour le moment, le dernier mot lui appartient.

D. RAPHAEL PROOST.

P. M. LAHORGUE. **Le Réalisme de Pascal**, *essai de synthèse philosophique, apologétique et mystique.* Paris, Beauchesne, 1923. In 8°, VIII-317 p. Prix : 20 fr.

Ce titre pourrait paraître énigmatique un peu, mais l'auteur ne tarde pas à s'expliquer : « Pascal veut nous unir à Dieu et il ne veut que cela ; le reste n'est que vaine spéculation. Tout ce qui dans son système, s'étend entre le point de départ et le point d'arrivée vise à cet unique nécessaire : la charité. »

Tout l'ouvrage de M. Lahorgue tend à nous prouver cet aspect fondamental de la philosophie de Pascal. Elle commence, cette philosophie, là où s'arrête celle de son illustre contemporain, Descartes. Et elle s'affirme « réaliste » non seulement dans sa fin mais aussi dans son point de départ et ses procédés. L'âme humaine y est étudiée complètement, sans en rien négliger : dans ses désirs et ses haines, ses capacités et ses impuissances, dans toute son activité enfin.

Cette note de « réalisme », l'auteur la dégage non seulement de la philosophie proprement dite de l'auteur des « Pensées », mais aussi de son apologétique. — Pascal, en effet, veut nous donner une chose, non pas uniquement une vérité, « Le Souverain Bien ». Ce Souverain Bien, il l'affirme, se trouve dans la religion catholique, et pour le prouver il emploiera les moyens les plus efficaces. — Quant à sa mystique, elle s'imprègne davantage encore de préoccupations d'ordre « réaliste ».

Ce livre, d'une méthode sûre, clair dans son exposé et de plus se tenant à un terrain purement objectif, bien circonscrit, avec de rares digressions seulement, apporte une contribution de plus à cette littérature toujours plus fournie qui se développe autour du grand penseur. On voit mieux maintenant, à l'aide de la robuste synthèse de M. Lahorgue, ce que nous entrevoyions, le côté foncièrement « réaliste » de l'œuvre de Pascal.

D. H. M.

Digitized by Google

E. JOVY. *Pascal et Saint Ignace.* Paris, Champion, 1923, In-8° 57 pp. Prix : 3.50 fr.

« Nous ne voulons rien affirmer, nous voulons seulement appeler l'attention des érudits et des chercheurs sur ce point de l'influence de Saint Ignace et de ses disciples sur l'esprit de Pascal. Nous désirons seulement que par l'ensemble des textes que nous apportons, il puisse paraître vraisemblable que Pascal n'a pas pu manquer de lire le livre capital, élémentaire, qui se rattachait à la question qu'il traitait, à la polémique — qu'il a jadis soutenue, — et qu'il n'a pas laissé d'être influencé par les Exercices spirituels dont il a exprimé un grand nombre d'idées, dont il a adopté et fait passer dans sa vie un grand nombre de pratiques. »

Telle est la conclusion d'une petite étude, serrée, qui pourra paraître paradoxale, mais à laquelle, il n'y a pas à dire, M. Jovy apporte l'appoint de rapprochements excessivement curieux et inattendus. Thèse en tous cas très intéressante et dont il pourrait rester quelque chose, en admettant même que l'auteur ait été un peu loin. — Mais où s'arrêter en pareil chemin? — Il paraît certain cependant, et ceci sera maintenant hors de conteste, que vers la fin de sa vie, détaché tout à fait de Port Royal, l'auteur des célèbres Provinciales a été atteint lui-même, quelque peu, par l'esprit qui se dégageait de la littérature des Pères de la Compagnie de Jésus. D. H. M.

E. JOVY. *Pascal n'a pas inventé le Haquet.* Paris, Champion, 1923. In-8°, 14 pp. Prix : 2 fr.

Pascal n'est pas l'inventeur du « haquet » pas plus que de la « brouette », telle est la thèse développée ici par M. Ernest Jovy. La charette longue, étroite et sans ridelles, qui sert à voiturer du vin, des ballots, etc... se trouve être antérieur à Pascal et son nom de « haquet » remonte au moins à 1564. Jean Nicol, dans son dictionnaire qui parut à Paris en 1606, nous en fait la description. D. H. M.

VIDGRAIN (J.). I. **Le Christianisme dans la philosophie de Malebranche.** Collect. historiq. des gr. philosophes. Paris, Alcan, [s. d.] 1923, gr. in-8, XXX-426, prix 15 fr. — II. **Malebranche. Fragments philosophiques inédits et correspondance.** ib. in-8, III-123, prix net 8 fr.

I. Malebranche consacre ses efforts à refaire — à sa manière — entre la philosophie et la théologie l'union que Descartes et Pascal ont brisée. M. V. se propose d'étudier comment s'est réalisée, dans l'œuvre de l'oratorien, l'association progressive de la raison cartésienne et de la foi chrétienne.

Une *Introduction* assez développée retrace les antécédents et la formation de M. : piété de l'enfant, aversion de l'étudiant pour la scolastique, emprise profonde que la spiritualité Bérullienne (le Verbe, les Personnes Divines) exerce sur le jeune religieux. Foncièrement méditatif, celui-ci apprend à « se complai(re).... dans cette pensée qui résume déjà toute sa philosophie future : Dieu est seul maître et propriétaire de notre esprit, de notre fonction et de notre science ; et notre être est comme émanant de Dieu » (p. 7). Une rencontre fortuite avec un ouvrage de Descartes lui révèle à lui-même son génie de géomètre métaphysicien. Disciple, mais disciple très indépendant, il conçoit l'œuvre à laquelle il emploiera sa vie : corriger partiellement, compléter le cartésianisme par la théologie de S. Augustin, et construire ainsi une synthèse de raison et de foi qui conduira les hommes

Digitized by Google

à la vraie religion et à l'amour de Dieu. « Descartes, Docteur de la Nature et Augustin, Docteur de la Grâce, sont les maîtres de la pensée (de M.) ; leur enseignement,... (estime-t-il), se complète et s'harmonise admirablement » (19). M. V. note d'ailleurs les autres influences (Platon ; les Pères) qui agirent sur l'oratorien : celle de Platon ne lui serait arrivée que médiatement.

Le *Livre I* expose la manière dont M. entend les rapports généraux de la raison et de la foi ; sa conception de l'apologétique ; le rôle qu'il prête à la foi pour nous faire connaître le monde physique (son existence ; les règles de l'action divine, etc.), et les conditions de notre vie morale (péché originel, délectation prévenante). — L'A. s'arrête assez longuement sur l'idéalisme de M. Le recours à la foi, censée par lui « seule capable de nous prouver.... l'existence des corps », n'a guère trouvé depuis le XVIIe siècle qu'une opposition dédaigneuse. MM. Pillon et Lyon, les premiers, ont cru pouvoir soutenir que, dans l'intention véritable de M., l'argument n'était pas, du moins, dépourvu de sens. M. V. complète ce plaidoyer.

Le *Livre II* montre dans le dogme de la Trinité « le centre de la philosophie de M. » : la théorie de la vision en Dieu se suspend au Verbe, source de toute raison, de toute science ; l'occasionalisme, au Père, seule puissance et seule cause ; enfin le principe de tout amour, le ressort intime de la volonté créée et de ses infinis désirs réside dans l'Esprit-Saint. A cette trilogie s'ajoute un dernier chapitre qui analyse de très près le mysticisme de l'oratorien. —— La genèse du système se dessine très clairement. Celui-ci procède de deux principes organisateurs et est l'intégration de deux éléments : philosophie et foi. Quant à la méthode, elle consiste à prendre les données du cartésianisme, puis à les corriger, à les compléter et à les couronner, dans le sens du transcendant divin, grâce à la théologie augustinienne. « Descartes.... a bien vu la nature des idées, (mais) n'a pas su en trouver l'origine ». Entre les mains de M., « l'idée claire et distincte.... progressivement s'est enrichie, a acquis une valeur plus grande, est devenue le type des choses ; (finalement elle est métamorphosée en).... un aspect de la pensée divine » (29 ; 360). Un processus logique analogue conduit du mécanisme et de l'automatisme cartésiens, d'abord à l'occasionalisme, ensuite à l'attribution à Dieu le Père de toutes les activités (240 ss.). Sans doute c'est du Docteur d'Hippone que proprement s'inspire la doctrine faisant de l'Esprit-Saint le principe de tout mouvement de la volonté vers le bonheur ; mais là encore vient s'apposer sur la spéculation l'empreinte cartésienne : M. n'a-t-il pas l'idée curieuse d'appliquer à la vie morale la théorie mécanique de « la quantité de mouvement » (282) ? —— L'unité d'architecture est donc très frappante. Partout le système invoque ou suppose, en particulier, la thèse de l'inefficace de la créature (250).

Les occasions sont fréquentes de confronter l'oratorien avec ses grands contemporains : contraste avec Pascal ; parallélisme partiel avec Spinoza (58 ss.) ; parenté d'âme et d'esprit, à traits multiples, avec Leibniz (86 ss.; 162 ss. ; 225), « le philosophe de son temps avec lequel M. a le plus d'affinité » (334 ss.). — L'analyse de la discussion entre M. et Dom F. Lamy, un partisan de Fénelon, nous manifeste dans l'oratorien un

Digitized by Google

adversaire de « l'amour pur des quiétistes. » — Homme de prière et ascète, il est animé d'un amour ardent pour le Verbe Incarné. Mais son mysticisme est en marge du véritable mysticisme chrétien ; dans son fond, il est intellectuel, philosophique, il manque de surnaturel (346-363) : c'est, dirons-nous, une contemplation platonicienne passionnée.

L'étude extrêmement attentive de son sujet, l'habile maniement d'une très riche documentation, un savoir peu commun qui a permis à l'A. d'aborder des questions d'un ordre très élevé et très-spécial, enfin la limpidité du style feront priser son livre de tous ceux qui s'intéressent au mouvement de la pensée philosophique et chrétienne du XVIIe s.

Et cependant, très bon historien d'une doctrine, M. V. en a-t-il toujours été le critique parfaitement expert ? Nous n'oserions l'affirmer. Dans l'abondance de ses références ne remarque-t-on pas quelques lacunes parmi les sources consultées ? Et cela n'expliquerait-il pas l'interprétation, moins sûre, de tel texte théologique ; et aussi ce fait singulier, que, après avoir rencontré dans l'ouvrage tous les éléments, et même lu souvent l'expression, de l'appréciation la plus juste, on n'y trouve nulle part, et surtout pas à la *Conclusion*, la synthèse de la critique, entièrement achevée ? — M. se place sur le terrain du catholicisme ; dès lors c'est en fonction du catholicisme authentique qu'il faut le juger. Convenons donc que, comme Leibniz (la « continuité » leibnizienne), il a, en dépit de ses excellentes intentions, porté atteinte au dogme de *l'hétérogénéité essentielle et irréductible* de la nature et du surnaturel ; d'où une foule de conséquences, dont l'une des plus saisissantes est qu'il conçoit la vision béatifique comme le triomphe suprême de la Raison, parfaitement restaurée et donc dégagée des lisières de la grâce

Aussi ne saurait-on accepter toutes les solidarités que M. V. établit entre M. et S. Augustin, ni lui accorder que le métaphysicien de l'oratoire « a su fondre en un tout homogène les principes de la nouvelle philosophie et les dogmes de la foi » (409 ; cf. 85). Nouvelle ou ancienne, peu importe : il n'est point de philosophie qui, amalgamée avec du dogme, fasse de l'homogène. S. Thomas et toute sa lignée intellectuelle avaient distingué à merveille (les bévues de la basse Scolastique n'y changent rien) les *objets formels* respectifs de la raison et de la foi. M., lui, n'a pu trouver l'équilibre de sa pensée, parce que, entre la raison et la foi, il rêvait d'une *union* qui serait autre chose que, et plus que, le parfait *accord* dans une très nette *distinction*. — Que d'ailleurs son œuvre présente, en dépit de contradictions, une remarquable unité *de système*, cela n'est pas contestable ; mais l'unité de système n'emporte aucunement l'unité *de cohérence véritable* dans la doctrine.

M V est sensiblement d'accord avec M. Maurice Blondel pour estimer (411 ss.) qu'il existe « une opposition radicale » entre M. et Descartes. Soit ! Pourvu qu'il soit bien entendu que cette « opposition » laisse intacte la parenté profonde des deux *intelligences*, comme telles, des deux formes d'esprit, des deux rationalités. — « M. a étudié les écrits de S. Thomas et subi son influence » (273 ; cf. 27). On est curieux de précisions. — « Les rationalistes n'ont point pardonné... (à M.) d'accorder à la foi une place

Digitized by Google

trop importante à leur gré » (420). Ils ne sont pas les seuls ! Les droits légitimes de la raison et les pouvoirs véritables de la nature n'ont pas de défenseurs plus déterminés que les docteurs catholiques. Seulement ceux-ci se sont trouvés avoir simultanément des griefs opposés contre un esprit qui à du fidéisme mêlait du rationalisme [1].

II. Le même A. a vu sa quête de documents originaux couronnée de succès. Il nous donne douze fragments philosophiques, inédits, de M. A leur suite, une série de lettres, déjà publiées antérieurement pour la plupart, mais alors d'une façon fautive ou incomplète : trois de M., quatorze de ses correspondants. Outre l'intérêt de toute trouvaille, plusieurs de ces pièces méritent attention — soit quant à la doctrine, soit quant à la personne de l'illustre oratorien.

D. MAURICE FESTUGIÈRE.

E. PREUSCHEN et G. KRÜGER. **Handbuch der Kirchengeschichte. I Theil : Das Altertum.** 2e éd. Tübingen, Mohr, 1923 ; XII-292 p. 8°.

Si remanié que paraisse le manuel de Preuschen, il a conservé, pour les idées générales, son orientation première. Comme son devancier, M. Krüger se place au point de vue du protestantisme libéral. Nous avons donc, avant toute autre appréciation, à faire les réserves graves qu'impose le point de vue catholique.

M. K. nous pardonnera de n'accepter pas cette simplification du point de départ du Christianisme : « Le Baptême fut pour Jésus d'une décisive importance. Par une vision il lui devint manifeste qu'il était appelé à quelque chose d'extraordinaire, que Dieu le destinait à mettre en lumière le Royaume des cieux. Un temps de recueillement lui permit de voir nettement son but et les moyens de l'atteindre » (p. 35). Ce roman d'un visionnaire ne répond pas, croyons-nous, à l'Évangile et rend inexplicable sa définitive emprise sur l'Humanité. De même, il nous paraît que seul un préjugé peut arriver à voiler la vérité au point que, décrivant la foi de l'Église apostolique (p. 51), on ne fasse même pas mention de la mort rédemptrice du Sauveur. Il est superflu de poursuivre : on sait assez que pareille philosophie religieuse est à l'opposé de la foi catholique, et nous n'avons pas à rechercher ici laquelle des deux attitudes est la plus respectueuse de l'histoire. Il a suffi de marquer les distances en sorte qu'on ne se méprenne pas sur la portée des éloges que nous avons à donner au livre de M. Krüger.

Il en mérite vraiment beaucoup. D'abord, par son souci constant de mesure dans les jugements [1]. Ensuite, par l'heureuse disposition du texte, distinguant l'essentiel, donné en quelques phrases claires, et les développements, présentés sous forme de notes plus techniques. Enfin — et ceci apparaît comme mérite propre de ce manuel — la documentation est

1. M. V. me permettra d'allonger la liste de ses errata : p. 10, n. 2 ; 25, n. 2 ; 65, l. 2-4 ; 273, l. 1 ; 347, l. 17, etc.

1. On retiendra comme particulièrement intéressantes les lignes suivantes : « On ne peut plus contester que la venue de l'apôtre [Pierre] à Rome et son martyre n'appartiennent à l'histoire » (p. 41).

Digitized by Google

scrupuleusement à jour et parfaitement choisie. M. Krüger est un vétéran de la bibliographie. Avec un tact parfait il réussit à en fournir tout l'essentiel et rien autre. Il échappe aussi au reproche si souvent justifié de ne donner que la littérature allemande et protestante. Par ces qualités, ce manuel se classe comme le plus pratique des répertoires.

D. B. CAPELLE.

PEARCE (ERNEST HAROLD). **Thomas de Cobham, bishop of Worcester 1317-1327.** Some studies drawn from his register with an account of his life. Londres, S. P. C. K., 1923, 8°, XI-274 pp., 15 sh.

Le fait de voir l'évêque anglican actuel étudier la carrière épiscopale de son prédécesseur catholique du XIVe siècle ne manque pas de piquant, mais comme le Dr Pearce est un homme de science, il nous a donné un tableau véridique et intéressant de la vie et de l'activité épiscopale de Thomas de Cobham, décédé en 1327.

Cobham était un clerc distingué par sa science et par son caractère ; il entra au service du roi et fut chargé de plusieurs missions importantes et doté de plusieurs benéfices. Élu archevêque de Cantorbéry par le chapitre bénédictin, il fut évincé par le candidat pontifical, mais, quatre ans plus tard, Jean XXII le pourvut du siège de Worcester, qu'il garda dix ans. Le Dr Pearce comble une lacune en étudiant de près sa vie et son action à Worcester. Grâce à une étude minutieuse et attentive de son registre, on peut le voir à l'œuvre dans le choix de son entourage pour l'administration du diocèse, dans les ordinations de clercs, dans la nomination ou promotion aux bénéfices, dans l'organisation des paroisses et la solution des difficultés de tous genres que la vie journalière peut engendrer. La course aux bénéfices était une plaie de l'époque, développée par les grâces d'expectative ; les falsifications de lettres pontificales, la non-résidence de bénéficiers pour raison de séjour à un « studium generale », l'appointement du suppléant en cas d'infirmité ou d'absence, les différends entre patrons, et surtout les difficultés au sujet d'églises appropriées avec les maisons religieuses, la vie journalière du bon évêque, du « bon clerc », comme on l'appelait, se reflètent dans son registre. La moralité du milieu social s'y dépeint dans les pièces d'ordre judiciaire : accrocs à la morale, actes de violence ; de même que la vie religieuse de son troupeau dans les demandes d'ordre spirituel, fondations pieuses, etc.

L'évêque de Worcester avait un chapitre monastique ; Thomas de Cobham sut rester en bons termes avec le prieur et les moines, et on suit avec intérêt les rapports de l'évêque avec le chapitre dans une série de menus faits de la vie monastique et ecclésiastique, menus faits en eux-mêmes, mais d'importance parfois en vertu du droit coutumier et des revendications des parties. Thomas de Cobham exerça consciencieusement son droit de visite des monastères ; on n'y relève rien de bien extraordinaire. Les menus détails de la vie économique n'échappent pas à l'attention de l'auteur, tel, p. ex., le curé braconnier de Hartlebury, qui avait outrepassé la permission de prendre six lièvres sur la chasse épiscopale, ses gracieux envois au pape et aux cardinaux.

Cobham légua sa bibliothèque « pauperum scholarium usui » à Ste Marie

Digitized by Google

d'Oxford ; elle fut, avec celle du duc de Ghucester, le noyau de la Bodléenne.

En appendice l'auteur a donné la statistique des ordinations faites par Cobham, son itinéraire, une note sur sa tombe. Un excellent index termine ce livre qui peint fort bien la figure d'un évêque remarquable du XIVe siècle et le replace dans son vrai milieu.

D. U. BERLIÈRE.

Les classiques de l'histoire de France au moyen-âge fasc. 2. *Le dossier de l'Affaire des Templiers*, édité et traduit par G. Lizerand, Paris, Champion, 1923, in-16, XXIV-229 pages. Prix : 12 fr. 50.

Le procès et la condamnation des Templiers furent une des grandes iniquités de l'histoire. Voulue par Philipe le Bel, qui convoitait leurs biens, avec l'aide de ses légistes Guillaume de Nogaret et Pierre Dubois, la perte des Templiers fut obtenue par une excitation directe de l'opinion publique, par une pression morale sur la cour romaine et arrachée à la faiblesse de Clément V ; celui-ci ne condamna pas, il supprima pour motif de discipline, par provision ; le roi fit le reste. La cause des Templiers est aujourd'hui gagnée ; il put y avoir des fautes d'individus, l'ordre ne répondait plus à son but primitif, mais la mauvaise foi des accusateurs, les aveux extorqués par la torture, le déni de défense aux accusés, sont aujourd'hui connus et jugés. Il était intéressant de mettre aux mains des historiens et de ceux qui veulent se familiariser avec les sources et la méthode de l'histoire les pièces principales du dossier.

L'éditeur distingue trois périodes dans le procès ; l'accusation et les arrestations ; l'intervention des agents du roi ; l'évocation du procès devant des commissions pontificales, dont les travaux furent influencés et troublés par les interventions royales. Les pièces publiées permettent de suivre la marche du procès L'introduction oriente le lecteur sur le procès et sur les documents qui s'y rapportent. L'annotation est sobre. P. 159, note 1, les frères et sœurs doivent être les personnes séculières reçues à la confraternité de l'ordre, une sorte de tertiaires.

D. U. BERLIÈRE.

The Lindisfarne Gospels. introd. par E. G. Millar, Londres, Brit. Mus. 1923. In-fol. 56 p. 3 pl. en couleur, 36 pl. en collotypie Prix : 2 L. 10 sh.

Dans l'Évangéliaire de Lindisfarne (Brit. Mus. Cotton Nero D iv.) M.M., adjoint au département des manuscrits, a choisi les pages et les détails les plus intéressants principalement au point de vue décoratif. L'histoire du monastère anglo-celtique et du ms., la description du texte, de la glose, de l'écriture occupent dans l'introduction une place très restreinte [1] en comparaison de celle réservée à l'étude minutieuse de la décoration. L'évangéliaire en vaut d'ailleurs la peine. Il est avec le *Book of Kells* le plus célèbre et le plus remarquable des mss. celtiques ; il a toutefois sur ce dernier une grande supériorité : il est d'un coloris plus riche, d'un goût plus pur, d'un style plus noble, surtout dans les figures d'évangélistes plus rapprochées des modèles classiques.

Alors que la tradition irlandaise s'y conserve toute pure dans la décoration linéaire: spirale divergente, treillis, entrelacs, dessin pointillé, dans ce

1. Une erreur s'est glissée dans la discussion des notes liturgiques p. 11 : *natale s. Januarii* ne signifie pas la nativité de s. Janvier, mais sa mort.

Digitized by Google

parti-pris enfin d'éliminer tout ce qui ressemblerait à la vie, le ms. de Lindisfarne s'écarte de la conception habituelle pour ce qui est des figures, — que la tradition celtique pure (Book of Kells à Dublin, Évangiles de St Ceadda à Lichfield) n'admet que rarement ou dans lesquelles elle ne voit que prétexte à décoration. A part le visage et les cheveux en spirale manifestement celtiques, les évangélistes y trahissent à première vue une origine byzantine. De plus l'inscription d'un grec latinisé : « O agius Marcus », « O agios Iohannes » induirait encore à le croire, si l'emblème de l'évangéliste n'était inconnu des Byzantins à cette époque, et si le titre de cet emblème : « imago leonis », « imago aequilae » ne faisait songer plutôt à un intermédiaire latin. L'originalité est d'avoir combiné les deux éléments : portrait (grec) et emblème (latin). Où cela se fit-il ? En Northumbrie, ou en Italie ? On a retrouvé le sujet traité sur des mosaïques à Rome, à Capoue, à Naples.

Dans le milieu anglo-saxon de Lindisfarne (à l'est de l'Angleterre) le terrain — par suite de sa situation et de l'ancienne culture romaine — était mieux préparé que l'Irlande à recevoir l'influence des modèles classiques. Il existe en effet entre le St Matthieu du ms. de L. et l'Esdras du cod. Amiatinus une ressemblance si évidente qu'il y a dépendance de l'un ou de l'autre, ou plutôt double dépendance du *Codex grandior* de Cassiodore qui fut certainement apporté en Angleterre: Bède atteste avoir vu ses miniatures. Aussi quelle différence avec la tradition celtique ! Prenez par ex., un évangéliste des *Gospels of St Chad* — si voisins pour le reste — et une figure du ms. de L., comparez les doigts de poupée de son de celui-là avec la main élégante, finement et vivement découpée de celui-ci et vous saisirez l'immense progrès réalisé : le naturel et l'art transformant la représentation de la figure humaine.

Mais ce qui fait le principal intérêt de la présente édition, ce sont les trois planches en couleurs et les nombreux collotypes de la partie spécifiquement celtiqne. Ces moines étaient des maîtres décorateurs, d'une virtuosité surprenante qu'attestent surtout les 16 Canons d'Eusèbe décorés avec une profusion d'entrelacs toujours renouvelés. Les ff. 13 *b* et 14, 15 *b* et 16 sont remarquables par leur distinction et leur sobriété toutes modernes.

Les motifs décoratifs ne sont pas originaux, à coup sûr. Les enlumineurs n'ont fait que reproduire sur parchemin le travail de leurs confrères orfèvres. Plus d'une page n'est que spirales de métal cloisonnant des émaux ou sertissant des pierres précieuses. Ces orfèvres répétaient à leur tour, mais avec plus de richesse, les motifs laissés par leurs ancêtres païens. Et ceux-ci tenaient peut-être leur première initiation d'un peuple commerçant en quête de gisements de cuivre et d'étain à la fois riches et facilement accessibles.

Ces navigateurs semblent être les Crétois. Au second millénaire avant J.-C., ce sont les flottes de la Crète qui sillonnent la mer Egée, colonisent les îles, répandent partout une civilisation admirable, où la part de l'Orient (Phénicie et Egypte) est presque nulle, et où toute la beauté de l'art athénien classique se trouve déjà en germe. Depuis 1900 les fouilles faites en Crète et dans les îles voisines (Rhodes surtout) ont mis au jour des vases,

Digitized by Google

des rondelles d'or dont les motifs décoratifs ressemblent étrangement à ceux de l'Irlande : spirale simple ou divergente, points cernant le dessin, etc.

Nous nous trouverions ainsi en Northumbrie au point de contact de deux courants différents partis du même centre.

D'autre part il est non moins suggestif de comparer l'élément le plus simple de l'art de ces deux peuples : la ligne. Eux seuls ont su en développer la valeur expressive dans toutes ses combinaisons, et quelquefois sans recourir à d'autres moyens, pour produire le beau. On ne peut donc pas s'attendre, surtout chez les Celtes, à ce qu'une race douée d'une telle tendance vers la création linéaire ait pu trouver beaucoup d'intérêt à l'imitation des formes naturelles, avant une époque relativement récente de son histoire. C'est par le sens de la ligne et de tous ses dérivés que l'art celtique se classe à part et rejoint l'art égéen.

Avec une habileté d'autant plus merveilleuse que ses principes sont d'une régularité uniforme, l'art irlandais se livre aux plus déconcertantes fantaisies. Il atteint à une variété infinie par la combinaison inépuisable de motifs pourtant limités en nombre. Malgré son côté parfois grotesque, il a le sens décoratif à un degré rarement égalé.

M.M., s'attache dans une description minutieuse à relever la couleur du moindre détail, les particularités du dessin, les ressemblances avec d'autres mss. celtiques, étude patiente et laborieuse qui se soutient pour les 36 planches du volume. La collotypie est d'une clarté et d'une netteté remarquables, sans ombre aucune, facilitant ainsi une étude fouillée. La merveilleuse conservation du ms. y est pour quelque chose. Trois planches documentaires, l'une extraite du Cod. Amiatinus, les deux autres des *Gospels of St Chad* de Lichfield, permettent la confrontation avec les planches semblables de l'Évangéliaire de Lindisfarne.

D. C. NEYBERGH.

D. B. CAMM. **Pelgrim Paths in Latin Lands.** London, Macdonald 1923, in 4°, xiij-277 p. Prix 30 sh.

Parallèlement à *Forgotten Shrines* publié antérieurement, D. B. C. nous donne ici la relation de quelques pèlerinages faits à des sanctuaires chers à son cœur de moine, d'artiste et d'Anglais. Subiaco, berceau non seulement de la vie bénédictine, mais aussi de l'architecture ogivale, de la peinture et de l'imprimerie italiennes, ouvre le volume, qui se referme sur un autre berceau, glorieux entre tous, celui du Christ. Entre les deux il y a de nombreuses étapes. J'en nomme quelques unes : le Mont-Cassin, ce Sinaï bénédictin ; et aux alentours du Cassin, la Madonne vénérée de Canneto, et St Gérard de Gallinaro, qui fut convers, ermite ou croisé anglais ; un peu plus loin, en Campanie, l'attire St Fulk, un autre compatriote et pèlerin du VIIe siècle. En France, citons N. D. de Rocamadour, dans le Languedoc, le plus ancien pèlerinage de la Vierge, et surtout Ste Foy de Conques en Rouergue, au trésor artistique incomparable. L'abbaye de profession de l'auteur lui inspire un des meilleurs articles qui aient été écrits sur Maredsous.

Enfin en qualité d'aumônier de l'*Egyptian Expedition Force*, D. B. C. eut le bonheur de visiter Jérusalem et Bethléem.

Digitized by Google

D. B. C. ne nous ressasse pas de vieilles histoires. Il a le don de conter agréablement, en une belle langue, des choses dénuées, semble-t-il à première vue, de toute érudition, mais la copieuse table analytique est là pour prouver que si la présentation est intéressante, la documentation n'est pas moins sérieuse. En outre le texte est rehaussé de 65 hors-texte, dont plusieurs beaux crayons de M. Joseph Pike. Les photographies surtout, sortent de la banalité. D. C. NEYBERGH.

LIVRES REÇUS.

M. GRABMAN. *Die Kulturwerte der deutschen Mystik des Mittelalters.* Augsburg, 1923 ; 63 p.

H. WILMS, O. P. *Das Beten der Mystikerinnen.* Freiburg, Herder, 1923 ; 234 p. Fr. 13.60.

L. JAUD. *Œuvres du P. Faber.* Abrégé textuel. T. I. Paris, Téqui. 1923 ; 450 p. Fr. 7.50.

J. BIARD. *Les vertus théologales d'après s. Paul.* Paris, Gabalda, 1924 ; 235 p. Fr. 7.

P. JEANROY. *Mois des âmes du Purgatoire.* Paris, Bonne Presse, 1923 ; 150 p.

H. BRUN. *La Cité chrétienne, d'après les enseignements pontificaux.* Paris, Bonne Presse, 1923, 500 p.

P. BIHLMEYER, O. S. B. *Römisches Sonntagsmessbuch.* Freiburg, Herder, 1924 ; 556 p.

P. CHARLES, S. J. *La prière de toutes les heures.* 3e série. Bruges, Beyaert, 1924 ; 166 p. Fr. 5.

A. MICHELIN. *Conseils aux aînés de mon patronage.* II. Paris, Bonne Presse, 1922 ; 180 p.

Mgr IZART. *Le sacerdoce et le recrutement des vocations sacerdotales.* Paris, Bonne Presse ; 48 p.

A. EYMIEU. *Deux arguments pour le catholicisme.* Paris, Éditions Spes, 1923 ; 250 p. Fr. 7.

V. FACCHINETTI, O. F. M. *Soyez joyeux* (trad. MAZOYER). Paris, Lethielleux, 1923 ; 300 p. Fr. 7.50.

F. GUILLORÉ. *Les secrets de la vie spirituelle.* Paris, Lethielleux, 1922 ; 560 p. Fr. 10.

C. GRIMAUD. *Futurs prêtres.* Paris, Téqui, 1924 ; 325 p. Fr. 5.

Mgr DE LA PORTE. *M. Bosco.* Paris, Téqui, 1923 ; 30 p. Fr. 1.

J. M. TEXIER. *L'oraison et la Messe avec Marie.* Paris, Téqui, 1923 ; 385 p. Fr. 7.50.

J. LEDAY. *Initiation au catéchisme.* Paris, Téqui, 1924 ; 105 p. Fr. 3.50.

L. PEETERS, S. J. *Vers l'union divine par les Exercices de s. Ignace.* Bruges, Beyaert, 1924 ; 140 p. Fr. 3.50.

M. DE LAVAL. *Le Bn F. d'Yvoire.* Paris, Téqui ; 380 p. Fr. 7.

R. P. HÉBERT, O. P. *Sous le joug des Césars.* Paris, Téqui, 1924 ; 290 p. Fr. 7.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS
SOMMAIRE

W. M. Lindsay. *Palaeographia Latina II* (E. A. Lowe) ... 272

E. Jörgensen. *Catalogus codd. Lat. Hafniensium* (D. De Bruyne) 277

C. F. Jean. *Shumer et Akkad* (D. M. L.) 278

D. H. Höpfl. *De Inspiratione S. S.* (H. D.) 278

J. Herb. Willams. *Divinity of Christ in N. T.* (D. B. C). 279

H. Scott Holland. *The fourth Gospel* (D. H. D.) 279

F. Prat. *La Théologie de s. Paul, II* (D. B. Capelle) 281

D. M. Prümmer. *Manuale theologiae mor. II.* (D. R. Proost) 282

J. B. Raus. *De sacra obedientia* (D. A. Sandt) 282

L. Choupin. *Nature et obligations de l'état religieux* (D. A. S.) 283

M. Wittmann. *Ethik* (D. R. Proost) 283

W. L. Lorimer. *Pseudo-Aristotle « de mundo »* (D. O. Rousseau) 285

M. Chossat. *Somme des sentences* (D. R. Proost) ... 285

P. M. Lahorgue. *Le réalisme de Pascal* (D. H. M.) ... 287

E. Jovy. *Pascal et s. Ignace* (D. H. M.) 288

E. Jovy. *Pascal et le Haquet* (D. H. M.) 288

Vidgrain. *Malebranche* (D. M. Festugière) 288

Preuschen-Krüger. *Kirchengeschichte I* (D. B. Capelle) 291

E. H. Pearce. *Thomas de Cobham* (D. U. Berlière) ... 292

G. Lizerand. *Affaire des Templiers* (D. U. Berlière) ... 293

E. G. Millar. *The Lindisfarne Gospels* (D. C. Neybergh) 293

D. B. Camm. *Pelgrim Paths in Latin Lands* (D. C. Neyberg) 295

Digitized by Google

Les Fragments de Freising
(épîtres de S. Paul et épîtres catholiques)

ÉDITÉS

par D. Donatien DE BRUYNE

BÉNÉDICTIN DE MAREDSOUS

Gr. in-8°, de XLVIII-68 pages, avec 3 pl. phototypiques

Prix : 12 fr.

COLLECTION " PAX "

Ascèse, mystique et histoire bénédictines et monastiques

Précédemment parus :

MÉDITATIONS ET PRIÈRES
DE S. ANSELME

Traduites par D. A. CASTEL, de l'abbaye de Ligugé

Introduction par D. A. WILMART de l'abbaye de Farnborough

Un vol. in-12, LXIV-240 pages. Prix : 6 fr. 50

MARGUERITE D'ARBOUZE

ABBESSE DU VAL DE GRACE

par M. H. DELSART

Un vol. in-16, XII-350 pages. Prix : 7 fr. 50

LA CONCEPTION IMMACULÉE
DE LA Bse VIERGE MARIE

par EADMER

MOINE DE CANTORBÉRY

Traduit par D. B. DEL MARMOL, de Maredsous

Un vol. in-16, XII-80 pages. Prix : 2 fr. 50

Vient de paraître :

UN PROMOTEUR DE L'ÉRUDITION FRANÇAISE BÉNÉDICTINE

DOM GRÉGOIRE TARRISSE

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE ST-MAUR

par F. ROUSSEAU

Un vol. in-16, XII-240 pages. Prix : 2 fr. 50

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

+5

XXXVIe Année. N° 4. Octobre 1924

REVUE BÉNÉDICTINE

SOMMAIRE

A. Van Hoonacker. Deux passages obscurs dans le chap. XIX d'Isaïe (℣℣. 11, 18). 297

D. A. Dold. Le texte de la « Missa catechumenorum » du cod. Sangall. 908. 307

D. A. Wilmart. Un lecteur ennemi d'Amalaire. 317

W. B. Sedgwick. The origin of Rhyme. 330

L. F. Smith. A note on the Codex Toletanus. 347

D. Anger. Les préséances dans l'ordre de Cluny. 347

COMPTES RENDUS (*sommaire* à la 3e page de la couverture). 351

D. B. Capelle. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine. [113]-[160]

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Dépositaire :
PARIS IVe
H. CHAMPION
5, Rue Malaquais

Dépositaire :
FRIBOURG en Brisgau
HERDER et Cie

Digitized by Google

AVIS

Le prix d'abonnement pour 1925 est fixé
pour la Belgique, à 1 *dollar et demi, ou l'équivalent,*
pour l'étranger à 1.8 *dollar, ou l'équivalent.*

Compte chèques postaux :
Librairie de Maredsous :
Bruxelles 32352. — *Paris* 32340.

VIENT DE PARAITRE :

Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, publiés par le Chanoine J. SCHMITZ, secrétaire de l'Évêché de Namur, et D. Norbert NIEUWLAND, de l'Abbaye de Maredsous.

Ouvrage couronné par l'Académie française

SIXIÈME PARTIE (TOME VII)

La Bataille de Neufchâteau et de Maissin

Volume in-4° de 302 pages et 85 illustrations (VAN OEST et Cie)

Sept volumes ont déjà paru, à savoir :

I.	Les premières journées de l'invasion (2e édit.)	15 frs
II.	Le siège de Namur	27 frs 50
III.	Tamines et la bataille de la Sambre . .	22 frs 50
IV.	Le combat de Dinant : la conquête de la Meuse	22 frs 50
V.	id. id. Le sac de la ville . . .	30 frs
VI.	L'Entre-Sambre-et-Meuse	22 frs 50
VII.	La Bataille de Neufchâteau et de Maissin.	27 frs 50

Aux nouveaux *souscripteurs à tout l'ouvrage,* ces sept volumes sont laissés au prix de 125 frs.

Le dernier volume est sous presse et paraîtra au début de 1925 : La Bataille de la Semois et de Virton.

Digitized by Google

DEUX PASSAGES OBSCURS DANS LE CHAP. XIX D'ISAÏE (vv. 11, 18).

Le texte biblique, dans la forme traditionnelle où il nous est parvenu, donne souvent lieu à des questions qu'il n'est pas possible de résoudre avec certitude, faute de données documentaires suffisantes. Parfois l'accord règne entre les différents témoins d'un texte, pourtant affecté d'un défaut manifeste au point de vue du sens. Il doit y avoir eu un dérangement, — le fait d'un copiste négligent ou d'un correcteur malavisé, — qui avait déjà infecté les exemplaires d'où dérivent les plus anciennes versions. D'autres fois on constate des variantes entre les témoins du texte, mais dans des conditions qui ne sont pas faites pour dissiper l'embarras. On est réduit à faire des conjectures. L'essentiel sera de n'en user qu'avec réserve et prudence.

L'oracle contre l'Égypte au chap. XIX d'*Isaïe* offre de chacun des deux cas un exemple intéressant.

Le premier mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention, que les commentaires, autant que nous sachions, n'y prennent pas garde du tout. Le passage 11-15, où le prophète s'attaque en particulier aux dirigeants responsables du gouvernement du pays, débute ainsi : « 11 Les princes de Tsoan ne sont que des insensés ! Les plus sages conseillers de Pharaon sont un conseil stupide ! *Comment dites-vous à Pharaon :* Je suis, moi, fils des sages, fils des rois antiques ! 12 Où donc sont tes sages ? Qu'ils t'apprennent donc, qu'ils reconnaissent le conseil que Jahvé des Armées a formé contre l'Égypte... »

Le texte massorétique aussi bien que les versions portent en effet au v. 11 איך תאמרו אל־פרעה ; πῶς ἐρεῖτε τῷ βασιλεῖ ; *quomodo dicetis* (dicitis) *Pharaoni*... Pourtant, malgré la docilité avec laquelle les exégètes adoptent les termes de cette interpellation, nous ne pouvons nous défendre de l'impression qu'ils ne répondent nullement au contexte. On est frappé tout d'abord de l'emploi du singulier dans le discours attribué aux sages conseillers : « *Je suis* fils des sages... » On pourrait admettre le singulier au sens distri-

Digitized by Google

butif s'il s'agissait d'une formule stéréotypée dont les conseillers eussent l'habitude de se servir, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il est si vrai que cette forme du discours ne convient pas à l'attribution qui en est faite, qu'ici les LXX s'écartent du texte et mettent simplement le pluriel : (πῶς ἐρεῖτε τῷ βασιλεῖ) υἱοὶ συνετῶν ἡμεῖς, υἱοὶ βασιλέων τῶν ἐξ ἀρχῆς. Mais le texte massorétique représente sans aucun doute à cet égard la leçon primitive ; on s'explique aisément le changement introduit par le traducteur grec comme une adaptation au contexte, tandis qu'il serait impossible de rendre raison du changement en sens inverse dans le texte hébreu. D'ailleurs au point de vue même de leur teneur, les paroles alléguées ne conviennent pas dans la bouche des conseillers. On s'attendrait de la part des courtisans à quelque propos de louange à l'adresse du roi ; mais leur rôle se borne à vanter simplement devant leur maître leur propre origine royale. Sans doute peut-on admettre qu'ils tiraient gloire de leur antique et illustre extraction ; mais il n'y avait pas lieu de leur faire dire ces choses au Pharaon. Ce n'était certes pas à raison de leur inexpérience dans l'art de la flatterie que le prophète les traite de fous. Enfin ce qui doit achever de nous convaincre que ce ne sont pas les « sages conseillers » dont les paroles viennent d'être rapportées, c'est la riposte du prophète au v. 12 : « *Où donc sont tes sages ? Qu'ils t'apprennent...* le dessein de Jahvé des Armées sur l'Égypte ! » Cette apostrophe, en réponse à la vantardise qui précède, s'adresse manifestement, non pas aux sages, mais au Pharaon lui-même. C'était donc le Pharaon que le prophète avait mis en scène comme se glorifiant d'être fils des sages, fils des rois antiques. En se disant « fils des sages », le Pharaon avait proclamé son titre ou son privilège de favori des sages ; c'est ce qui explique le défi ironique qui lui est lancé : Où donc sont tes sages ?..... D'où il faut conclure que l'interpellation au v. 11 était adressée au Pharaon et qu'au lieu de la leçon : Comment *dites-vous au* Pharaon, le texte primitif doit avoir porté en termes équivalents : Comment *dis-tu...* Pharaon.

A présent se pose la question de savoir quelle aura été l'occasion ou la raison du changement constaté. Il n'est guère admissible que nous soyons en présence d'une substitution purement arbitraire d'une formule plus compliquée à une autre plus simple. Si le texte primitif avait porté sans plus : « Comment dis-tu, ô Pharaon... », on ne comprendrait point que cette interrogation, en parfaite harmonie avec le contexte, eût été modifiée de façon à amener l'incohérence qui vient d'être signalée.

Digitized by Google

La considération des éléments matériels du texte nous suggère deux hypothèses possibles.

L'on pourrait supposer que dans le texte primitif le mot אֻוֹל figurait avant le nom « Pharaon ». L'écriture défective, pour אויל, serait conforme à l'orthographe suivie dans אֱוִלִים « insensés » au commencement du v. 11. Et le mot en question se trouvant employé comme substantif, non comme adjectif, on s'expliquerait aussi sa place avant le nom propre. On aurait donc à lire איך תאמר אֻוֹל פרעה : « Comment dis-tu, insensé que tu es, Pharaon... » Il aurait suffi de la transposition du ו de אול avant le א pour donner lieu à la leçon actuelle, le en question se trouvant désormais rattaché au verbe qui précède comme terminaison du pluriel (תאמרו) et les deux lettres restantes (אל) formant la préposition אל. La transposition du ו pourrait avoir été purement accidentelle. Il ne serait pas impossible non plus qu'elle eût été favorisée par le fait que l'orthographe אול pour אויל rendait la portée de l'expression moins claire, ce qui était de nature à favoriser la méprise du copiste. On se rappellera aussi l'affinité de אויל avec la racine verbale יאל (ואל) = *être fou, insensé,* dont la forme *niphal* (נאלו) figure dans le contexte (v. 13) : *Stulti facti sunt* principes Taneos...

Une autre hypothèse, que l'on trouvera plus recherchée à certains égards quoique plus simple en apparence, serait de lire, au lieu de la préposition אֶל (dans אל-פרעה), le nom אֵל (*dieu*). On sait que le Pharaon portait à l'égal des dieux l'insigne de l'*uraeus*, qu'il était l'objet d'un véritable culte, qu'il se faisait construire des temples et établissait des prêtres chargés de lui rendre les honneurs divins. Le prophète aurait ironiquement fait allusion à cette absurde superstition en interpellant le Pharaon en sa prétendue qualité de *dieu :* איך תאמר אֵל פרעה « Comment dis-tu, dieu Pharaon... ». Pour les lecteurs hébreux plus récents cette application du titre de *dieu* au roi mortel pouvait paraître choquante et pas suffisamment justifiée par la portée manifestement satirique du morceau et en particulier de l'expression en question elle-même. De là la lecture : אֶל-פרעה (תאמרו =) איך תאמֹר « Comment *dites-vous au* Pharaon... ».

***

La seconde partie de l'oracle concernant l'Égypte au même chapitre, à partir du v. 16 (quelques-uns disent à partir du v. 18), est un appendice où l'on ne retrouve aucune trace des sentiments d'hostilité qui animent le discours précédent. C'est en somme une bénédiction, l'annonce de la faveur de Jahvé à l'avenir. Au v. 18

Digitized by Google

se lit le passage bien connu que la Vulgate reproduit ainsi : In die illa erunt quinque civitates in terra Ægypti loquentes lingua Chanaan et jurantes per Dominum exercituum ; *civitas solis vocabitur una...* Cette version répond à une leçon, attestée encore par d'autres autorités, qui lit l'appellation en question עיר החרס, où l'on s'accorde généralement à voir l'équivalent du nom d' « Héliopolis », *ville du Soleil.* Cependant notre texte massorétique s'écarte de cette lecture et porte עיר ההרס dont le sens serait *ville de la destruction.* Quelques exemplaires donnent : עיר החרם = *ville de l'anathème.* — En regard de ces variantes qui se ressemblent par la forme matérielle du mot écrit, la version alexandrine met en cause une leçon qui en diffère totalement même à ce point de vue : πόλις ἀσεδὲκ κληθήσεται ἡ μία πόλις, où le terme ἀσεδὲκ représente manifestement une transcription de l'hébreu. Les exemplaires d'où dérive la version alexandrine lisaient עיר הצדק *ville de la justice.*

La différence entre les trois leçons précitées et celle suivie par la version des LXX, ne s'explique pas par un accident de lecture ; elle accuse un écart voulu en un sens ou dans l'autre.

Il importe de prendre note avant tout de la teneur du discours aux vv. 16-25. Aux vv. 16-17 nous lisons qu' « en ce jour-là » Jahvé des Armées et Juda seront revêtus d'un prestige terrifiant aux yeux de l'Égypte. [18] « En ce jour-là » il y aura cinq villes en Égypte parlant la langue de Canaan (= *l'hébreu*) et prêtant serment de fidélité à Jahvé : *civitas solis* (?) *vocabitur una.* [19] « En ce jour-là » il y aura un autel élevé à Jahvé au milieu de l'Égypte et une stèle de Jahvé près de ses frontières : [20] ce sera un monument et un témoignage pour Jahvé des Armées dans la terre d'Égypte. Les fidèles de Jahvé seront dans la tribulation, mais il leur enverra un sauveur. [21] Les Égyptiens connaîtront Jahvé « en ce jour-là » et célébreront son culte par des sacrifices et offrandes. [22] Jahvé frappera l'Égypte, mais pour la guérir ; les Égyptiens se convertiront à Jahvé. [23-25] « En ce jour-là » Égyptiens et Assyriens serviront Jahvé ensemble ; Israël remplira à leur égard le rôle privilégié de tiers intermédiaire ou d'agent de salut. Tous les trois seront l'objet de la bénédiction divine.

C'est à tort que certains ont voulu voir dans ce morceau une glorification des établissements Juifs de la διασπορά, en Égypte et en Syrie. Il est bien vrai que les LXX au v. 25 semblent favoriser une vue de ce genre, ce qui s'expliquerait par les influences du milieu où cette version a été composée. Mais ils n'ont pu risquer

Digitized by Google

la suggestion en question que moyennant une modification du texte qui, si telle en était réellement la portée, y introduirait en même temps une véritable incohérence : Εὐλογημένος ὁ λαός μου ὁ ἐν Αἰγύπτῳ καὶ ὁ ἐν Ἀσσυρίοις..., tandis que l'hébreu porte : « Béni soit mon peuple l'Égypte (ou les Égyptiens), et l'œuvre de mes mains Assur » ; ce qui est complété par le troisième terme : « *...et mon héritage Israël* ». Il est évident qu'*Israël*, comme héritage de Jahvé, réunit ici tous les éléments du peuple élu et devrait donc éventuellement comprendre les Juifs de la *diaspora ;* « l'Égypte » et « Assur » en regard desquels Israël figure comme « tiers » (v. 24), ne sauraient donc être identifiés avec « les Juifs établis en Égypte et en Syrie ». C'est d'ailleurs une exégèse d'une extrême violence que de voir dans les « Égyptiens » et les « Assyriens » des vv. 21, 23..., les Juifs d'Égypte et d'Assyrie ou de Syrie. Déjà au v. 17, Juda est mis nettement en opposition avec l'Égypte païenne, pour laquelle il sera une cause de terreur ; c'est donc aussi de l'Égypte jusque-là païenne qu'il s'agit dans la suite. Et l'on cherche en vain à esquiver cette conclusion en rattachant les vv. 16-17 au discours précédent. La formule : « En ce jour-là » par laquelle s'ouvre le v. 16 et qui revient vv. 18, 19, 21, 23, 24, montre clairement que les vv. 16-17 forment le début de ce discours. Le triomphe de Jahvé commence par la crainte qu'il inspire ; il se poursuit par l'établissement de centres de serviteurs de Jahvé au sein même de la nation Égyptienne ; il s'affermit par la protection dont Jahvé couvre ses fidèles persécutés ; il s'achève par la conversion de l'Égypte.

Ces considérations nous conduisent à constater que les vv. 16-25 sont un discours messianique, annonçant la conversion des peuples païens, — représentés en particulier par l'Égypte et l'Assyrie, — au culte de Jahvé, à la fin des temps, « en ce jour-là ».

Dans ces conditions on ne saurait songer à voir dans l' « autel qui s'élèvera au milieu de l'Égypte » (v. 19), une allusion à l'autel du temple de Léontopolis ou à celui d'Éléphantine. La colonie Judéo-Araméenne d'Éléphantine-Syène s'était bâti son temple de Jahô déjà avant la conquête de l'Égypte par Cambyse. Et le fameux temple de Léontopolis, dû à l'initiative d'Onias IV sous le règne de Philométor, remontait à 165-160 av. J. C. Outre que, pour ce dernier surtout, l'identification avec l'autel de notre prophétie nous obligerait à ramener la date de celle-ci à une époque par trop basse, à laquelle on ne parlait plus la langue de Canaan, c'est-à-dire l'hébreu, même en Judée ; outre qu'on ne s'expliquerait point

Digitized by Google

l'insertion dans le Canon d'une « prophétie » consacrée à la glorification de sanctuaires que les Juifs de Jérusalem détestaient, il y a lieu de considérer qu'en aucun des deux endroits mentionnés « les Égyptiens » n'adressaient leurs hommages à Jahvé. Et c'est d'un culte célébré par les « Égyptiens » qu'il s'agit en notre passage. Le temple d'Éléphantine fut au contraire détruit par les Égyptiens en l'an 411 av. J. C. — Tout comme les sacrifices et offrandes du v. 21, l'« autel » du v. 19, entendu au sens propre du lieu où s'offrent les sacrifices, pourrait être compris comme un effet et un signe du bouleversement religieux qui marquera l'inauguration du règne messianique. Ailleurs les temps messianiques sont caractérisés par le concours de tous les peuples apportant leurs dons à la montagne de Sion (par ex. *Is.* II, 2 ss.) ; l'autel s'élevant en Égypte pourrait n'être qu'une autre image représentant cette même idée de la conversion de tous les peuples. Mais le contexte au v. 19 nous semble plaider pour une autre interprétation. Le mot מזבח (= *autel*) pouvait s'employer aussi en un sens dérivé pour désigner un monument commémoratif ou votif (*Jos.* XXII, 26 ss. ; *Gen.* XXXII, 20 ; *Ex.* XVII, 15 ; 2 *Rois* XII, 10 [*Vulg.* 9]). Dans notre passage d'*Isaïe* il semble que le מזבח (l'« *autel* ») et la מצבה (*la stèle*) soient un seul et même objet. Il est vrai que la stèle sera dressée « près de la frontière » et qu'il est dit de l'« autel » qu'il s'élèvera « au milieu de » la terre d'Égypte. Mais la particule בתוך (*au milieu de...*) s'emploie couramment comme équivalente à la prép. ב (*dans*). Voir par ex. *Mich.* III, 3 où il est question de viandes cuites « au milieu du pot ». Dans notre passage d'*Isaïe* la signification de l'*autel* de Jahvé en terre Égyptienne est déterminée par la correspondance avec la *stèle* dans le membre parallèle suivant. La destination de l'autel-stèle est aussitôt exposée au v. 20 : « Ce sera un signe et un témoignage pour Jahvé des Armées dans la terre d'Égypte », où le parallélisme sera peut-être à rétablir moyennant la transposition de ולאות :

Ce sera un signe pour Jahvé des Armées
et un témoignage dans la terre d'Égypte.

Ce ne serait donc pas sur l'autel du v. 19 que les sacrifices du v. 21 seraient censés devoir s'offrir. Aussi bien que les offrandes des Éthiopiens (XVIII, 7), celles des Égyptiens de l'avenir garderaient comme leur lieu de destination la montagne de Sion.

A présent nous pouvons porter notre attention sur les variantes signalées plus haut au v. 18. La faveur de la plupart des critiques

Digitized by Google

va à la leçon représentée par la Vulgate עיר החרס ; cette leçon est également suivie dans la version grecque de Symmaque et figure dans une quinzaine de manuscrits. Il ne saurait être question d'interpréter cette appellation comme signifiant *ville de la protection*. Sans compter d'autres difficultés, ce serait un procédé purement arbitraire d'introduire ici le sens d'un mot arabe qui reste sans analogie en hébreu. « Ville *du tesson* » serait une désignation inintelligible. On s'arrête donc à la signification *ville du soleil*. Le mot חרס se lit en effet *Job* IX, 7, au sens de « soleil ». Ce serait la ville d'On, Héliopolis, célèbre par son culte du Soleil, qui aurait été visée dans le texte primitif.

Vu le caractère idéaliste et nettement eschatologique de la prophétie, il nous semble extrêmement difficile d'admettre que, dans l'intention de l'auteur, il ait pu être question ici d'une ville déterminée, signalée spécialement à l'attention sous son nom historique, ou sous une appellation rappelant simplement ce nom. Quel intérêt pouvait-il y avoir, au point de vue de l'objet général du discours, à proclamer que l'une des cinq villes, vaguement désignées comme devant « en ce jour-là » adopter la langue de Canaan, etc., serait Héliopolis ? C'était, dit-on, une ville célèbre dans l'histoire religieuse de l'Égypte. Mais à ce point de vue il convient de remarquer que le nom avait une signification païenne. Est-il admissible que le prophète aurait annoncé avec emphase qu'à l'époque messianique la principale des villes converties au service de Jahvé s'appellerait « *ville du* (*dieu*) *Soleil* » ? Ce que le contexte permet d'attendre, ce ne peut être qu'un nom symbolique signifiant la rénovation spirituelle opérée par la conquête religieuse de l'Égypte au culte de Jahvé. Les termes mêmes dans lesquels la prédiction est énoncée, laissent d'ailleurs entendre clairement qu'il s'agit d'un *nom ou d'un surnom nouveau* sous lequel la ville en question sera connue, en conséquence de sa conversion : *On dira d'elle* (ou : *on lui dira*) : *Ville de.....* Nous voici logiquement amenés à adopter, comme la plus satisfaisante, la leçon représentée par la version alexandrine : עיר הצדק, *ville de la Justice*.

Cette conclusion se trouve aussitôt confirmée par une sorte de contre-épreuve. Car aussi difficile qu'il serait d'expliquer le changement de חרס en צדק dans le nom donné à la ville, aussi aisément se rendra-t-on compte du motif qui aura fait éliminer צדק des exemplaires manipulés par les rédacteurs ou copistes L'on dit, il est vrai, que עיר החרס aura été remplacé par עיר הצדק sous l'influence des préjugés qui régnaient dans les milieux Juifs en Égypte ; les

Digitized by Google

Juifs d'Égypte auraient, par ce nom de *ville de la Justice*, voulu glorifier l'endroit rendu célèbre par le temple d'Onias, qui leur était cher. Mais l'on ne voit pas, tout d'abord, comment ce souci les aurait amenés à substituer une appellation abstraite et que le contexte rendait superflue, à une désignation précise qu'il leur aurait été facile d'appliquer à Léontopolis ; car Léontopolis était située dans le nome d'Héliopolis et à proximité de la ville de ce nom. Ensuite, si les Juifs d'Égypte avaient usé, à l'égard de notre texte, de la liberté qu'on leur prête, ils n'auraient pas manqué de mettre un peu mieux leur propre correction à profit ; ils auraient traduit dans leur version grecque πόλις δικαιοσύνης, comme *Is.* I, 26, au lieu de se contenter de transcrire le mot hébreu πόλις ἀσεδὲκ, au risque de n'être compris de personne : nescio quid volentes LXX interpretati sunt *asedec*, disait S. Jérôme. La prétendue origine égyptienne de la variante en question est une hypothèse invraisemblable. — On n'aura d'autre part aucune peine à comprendre qu'à Jérusalem ou dans les écoles judaïsantes, les docteurs et scribes aient été offusqués par ce nom de *ville de la Justice*, appliqué à une ville égyptienne ou à des villes égyptiennes, vu surtout les prétentions des Juifs d'Alexandrie. Isaïe avait solennellement proclamé (I, 26) que Jérusalem, au jour de la grande rénovation, s'appellerait עיר הצדק *la ville de la Justice* ; ce titre devait rester l'apanage de la ville sainte ! C'est par l'effet de cette susceptibilité que la leçon authentique, encore conservée dans la version des LXX, disparut peu à peu des exemplaires hébreux. Ce que nous avons à ajouter aussitôt ne fera qu'appuyer davantage cette appréciation.

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de la leçon du texte massorétique, עיר ההרס. Elle n'a en effet aucune chance d'appartenir au texte primitif. L'on a bien essayé d'interpréter ce nom comme l'équivalent de Léontopolis, *ville du lion*, en faisant valoir qu'en arabe le lion s'appelle aussi le *dévoreur* ou le *vorace* ; mais, pour ne plus revenir sur les raisons qui plaident contre la « ville du Soleil » et qui seraient également applicables ici, nous ferons simplement remarquer que si la racine *harasa* signifie « dévorer » en arabe, le verbe *haras* n'a pas ce sens en hébreu. Et il n'y a aucune apparence que le lion ait pu être appelé en hébreu d'un nom dérivé de ce verbe. Pour עיר ההרס il n'y a qu'un sens possible : *ville de la destruction* ; et c'est peine perdue de chercher à entendre cette signification comme se rapportant à la destruction des emblèmes idolâtriques. La « ville de la destruction » c'est « la ville vouée à la destruction ». La leçon עיר החרם, « ville de l'anathème », qu'offrent

Digitized by Google

certains manuscrits, montre d'ailleurs que la satire des scribes Juifs s'est effectivement exercée dans cette direction. Seulement si la leçon massorétique n'est pas l'authentique, — il va sans dire en effet que notre texte, tout à la louange des cinq villes égyptiennes assermentées envers Jahvé, ne peut s'accommoder d'un nom exprimant une malédiction, — elle n'en est pas moins propre à nous rendre un réel service.

Les deux leçons עיר החרס suivie par la Vulgate, et עיר ההרס du texte massorétique se ressemblent matériellement très fort. Laquelle des deux a le plus de chance de précéder l'autre ? Nous n'hésitons pas, à ce point de vue d'intérêt relatif, à accorder la préférence à la leçon massorétique. L'on n'a nul besoin de passer par la leçon חרס pour rendre raison de l'introduction de הרס ; mais l'inverse ne pourrait s'affirmer avec la même assurance. A supposer que par עיר החרס on voulût signifier « la ville *du Soleil* », en désignant Héliopolis, pourquoi l'auteur de la formule aurait-il eu recours, pour signifier le « soleil », au nom extraordinaire חרס qui ne se rencontre guère en ce sens que *Job* IX, 7, au lieu de se servir du terme usuel שמש ? Il n'est guère probable que l'emploi de חרס en notre passage ait eu lieu dans des conditions de parfaite indépendance. Et cette considération est à ajouter à celles que nous avons alléguées plus haut contre l'hypothèse que cette leçon serait celle du texte primitif. Pour ce qui est de l'origine de la leçon עיר ההרס « ville *de la destruction* », rappelons-nous tout d'abord qu'au rapport de Josèphe (*Ant.* XIII, 3, 1) Onias en avait appelé, dans sa requête à Philométor, à *Is.* XIX, 19, pour justifier son projet d'établir un temple et un autel de Jahvé en Égypte. Il y a là un indice manifeste que les Juifs d'Égypte aimaient à voir dans l'oracle d'*Isaïe*, y compris sans aucun doute le v. 18, une prédiction relative à leur temple d'Onias et à la ville où il s'élevait. Bien qu'il serait plus qu'arbitraire, comme il a été dit plus haut, de leur imputer à ce propos une déformation du texte, il n'est point douteux qu'à leurs yeux la « ville de la Justice » ne fût Léontopolis. C'était d'une exégèse certainement erronée. Mais le fait que cette vue régnait parmi leurs coreligionnaires des bords du Nil et pouvait se prévaloir de certaines apparences de plausibilité, ne faisait qu'attiser l'hostilité des Juifs de Jérusalem contre « la maison d'Onias », et amena les scribes à exprimer leur aversion dans le texte biblique même dont les partisans de cette institution se prévalaient. Ainsi la « ville de la Justice » fut transformée en « ville de la destruction » ou encore en « ville de l'anathème ». Une fois que la première de ces deux

Digitized by Google

leçons était entrée dans le texte elle pouvait aisément, par le changement du ה en ח, occasionner la variante représentée par notre Vulgate. Il se pourrait qu'il n'y eût là à l'origine qu'une méprise de copiste. Mais il est bien plus probable que la « ville *du Soleil* » fut substituée de propos délibéré à la « ville *de la destruction* ». C'était moins ouvertement contraire au contexte ; et comme la destinée d'« Héliopolis » impliquait celle de la localité voisine où s'élevait le temple d'Onias, la portée du passage remanié, au point de vue polémique, n'était pas perdue ; car Jérémie, dans une prophétie contre l'Égypte, avait prédit que Jahvé « briserait les stèles de Bêth-Shemesh » (XLIII, 13). Aussi le Targum, combinant les deux variantes, donne-t-il dans notre passage d'Isaïe la paraphrase : «... *la ville du Soleil qui sera détruite* ». Jérémie avait désigné Héliopolis sous le nom *Bêth-Shemesh*. Le nom חרס, que quelques témoins lisent *Is.* XIX. 18 au lieu du terme d'usage courant שמש, est dû à l'influence de la variante הרס *(destruction)* à laquelle il a été substitué.

Il nous reste à faire une dernière remarque touchant le sens de l'incise que nous venons d'envisager au point de vue de l'histoire du texte. Pour ne pas compliquer la discussion nous nous sommes rangé provisoirement à la traduction : «... *de l'une d'elles on dira :* ville de la Justice ». Il n'y avait pas lieu de restreindre cette formule congratulatoire à l'une seulement des cinq villes. Rappelons que האחד s'emploie tout aussi bien au sens de *chacun* (*Ex.* XXXVI, 30 ; *Nombres* VII, 3,85 ; XXVIII, 21 ; 1 *Rois* IV, 7 ; 2 *Rois* XV, 20 etc.), et ce sens va beaucoup mieux au contexte en notre endroit. Quand on objecte à cette interprétation que chacune des villes considérées devait avoir son nom propre à elle, on oublie qu'il ne s'agit pas à proprement parler ici du nom propre de la ville, mais d'un titre ou d'un surnom qu'elle méritera de porter et qui lui sera donné. L'intention d'Isaïe I, 26 n'est évidemment pas de dire que Jérusalem après sa conversion cessera de s'appeler de ce nom et que l'appellation *ville de la Justice* y sera substituée. C'est une épithète qui sera donnée à la ville sainte. Il en est de même *Is.* XIX, 18 : « En ce jour-là il y aura cinq villes en Égypte parlant la langue de Canaan.... ; *de chacune d'elles on dira : Ville de la Justice* ».

A. VAN HOONACKER.

Digitized by Google

LE TEXTE DE LA "MISSA CATECHUMENORUM" DU COD. SANGALL. 908.

La *Revue bénédictine* publiait en 1910 (t. XXVII, p. 109-113) sous le titre « Missa Catechumenorum » un intéressant article de Dom Wilmart. Il s'agissait d'importants textes liturgiques, inobservés jusqu'alors, couvrant 4 feuillets (aujourd'hui p. 157/158, 161/162, 163/164, 167/168) du cod. 908 palimpseste de Saint-Gall. Caché sous l'écriture supérieure (un assez banal vocabulaire), le fragment est en piteux état. L'ancien bibliothécaire de Saint-Gall, Ildefons von Arx, l'attribuait au VIe s. mais l'opinion de Wilmart qui y reconnaît une onciale du VIIe paraît préférable.

Ce n'est qu'après une laborieuse étude du document et un long apprentissage sur un ensemble de 9 manuscrits palimpsestes, dont les feuillets après raclage furent réunis dans le présent volume [1], que nous tentons de fixer, dans la mesure du possible, le texte de ce fragment liturgique, baptisé par von Arx : « Missa catechumenorum » ou « Avant-Messe ». Précieux nous fut l'emploi du procédé photographique, mais là où l'on avait précédemment usé du système des réactifs de manière barbare, il fallut en venir au déchiffrement direct, lent et pénible.

Certes l'étude de Dom Wilmart avait déjà renseigné sommaire-

1. Dans une note (3) de l'article cité, Dom Wilmart mentionnait encore les fragments palimpsestes de Zurich C 79^b 5° f. 16-19 (maintenant conservés dans la Zentralbibliothek), assurant qu'ils appartenaient autrefois au cod. 908 de Saint-Gall. Je me suis donc fait envoyer ces fragments, dans l'espoir qu'ils pourraient compléter l'un ou l'autre des neuf susdits palimpsestes, peut-être même le texte de notre « Missa Catechumenorum ». Cette dernière conjecture ne s'est pas réalisée, mais un minutieux examen de ces documents a permis de constater : d'abord qu'ils appartiennent en effet au Cod. 908 ; ensuite que *l'un* des feuillets (16+19), en semi-onciale du VIe (?) siècle, contenait comme écriture ancienne — mais pas principale, car en plusieures places on voit des lettres onciales identiques à celles qu'on lit dans notre codex sous l'écriture palimpseste des Épîtres de St Paul — des parties (f. 16^{r+v} Ps 44 [finis] + Ps 45, f. 19^{r+v} Ps 50, 11 [manquent v. 13+14] — Ps 51, 9) du psautier même, dont trois feuillets (75/76, 89/90, 95/96, 101/102) nous sont conservés dans le Codex 908. Enfin *le second* feuillet de Zurich (17+18) porte en onciale assez remarquable du Ve siècle (trois colonnes par page) un extrait de S. Ambroise (Expos. Ev. sec. Luc. lb. VI 86-91 [Migne P. L. 15, col. 1691 C — 1692 C 13].)Il y avait donc autrefois *dix* manuscrits anciens employés dans le « roi des palimpsestes », le Codex 908.

Digitized by Google

ment sur le contenu des quatre feuillets ; mais l'importance du fragment, unique pour l'histoire liturgique, justifie et exige même sa publication intégrale. On verra que ce nouvel effort a permis d'assurer plus d'une leçon douteuse et de faciliter ainsi l'appréciation et l'interprétation du texte.

Un quaternion entier de l'ancien manuscrit a servi pour les 4 feuillets du codex postérieur, de format presque double. Le schéma suivant montre clairement comment se fit l'adaptation :

P. 163 sup. = *olim* Fol. 1r (p. 1)	1	Quaternio I Missae Catechumenorum
P. 164 sup. = *olim* Fol. 1v (p. 2)		
P. 167 inf. = *olim* Fol. 2r (p. 3)	2	
P. 168 inf. = *olim* Fol. 2v (p. 4)		
P. 162 sup. = *olim* Fol. 3r (p. 5)	3	
P. 161 sup. = *olim* Fol. 3v (p. 6)		
P. 158 inf. = *olim* Fol. 4r (p. 7)	4	
P. 157 inf. = *olim* Fol. 4v (p. 8)		
P. 157 sup. = *olim* Fol. 5r (p. 9)	5	
P. 158 sup. = *olim* Fol. 5v (p. 10)		
P. 161 inf. = *olim* Fol. 6r (p. 11)	6	
P. 162 inf. = *olim* Fol. 6v (p. 12)		
P. 168 sup. = *olim* Fol. 7r (p. 13)	7	
P. 167 sup. = *olim* Fol. 7v (p. 14)		
P. 164 inf. = *olim* Fol. 8r (p. 15)	8	
P. 163 inf. = *olim* Fol. 8v (p. 16)		

Un plein feuillet (4 pages) de l'ancien codex, déplié puis raccourci de 2 ou 3 centimètres, a donc fourni un demi-feuillet (2 pages) approprié au nouvel usage. En collant ensemble deux de ces demi-feuillets on obtint l'équivalent d'un feuillet complet. Ainsi s'est-il fait que l'écriture récente croise l'ancienne et qu'une page de celle-ci occupe tantôt le haut tantôt le bas du codex actuel.

La *Missa* commence exactement au f. 3r.

D'abord le *Gloria*, auquel fait suite le *Quiriaeleison*, maintenant sûrement reconnu. Nous sommes donc indubitablement dans la liturgie milanaise.

Viennent en troisième lieu les 4 péricopes évangéliques [1] aux-

1. Sur le terminus technicus liturgique « dns ihs » au lieu de « ihs » seul, qui se lit à deux places (Mt 8, 23 et Jo 8, 3), voycz A. DOLD : *Konstanzer altlateinische Propheten- und Evangelienbruchstücke mit Glossen* (= Texte und Arbeiten H. 7-9 [Kunstverlag Beuron (en Allemagne), 1923]) p. 203. Son usage oriente aussi vers Milan.

Digitized by Google

quelles se soudent les 4 Collectes à peine lisibles et qui sont prises de la *Missa quotidiana*. Avec la dernière interrompue, finit notre fragment.

Cependant 2 feuillets précèdent le *Gloria*. Le premier, feuille de garde, est resté en blanc. La face antérieure du second est pareillement blanche. Le f. 2ᵛ au contraire, portait, en grandes lettres, le titre du livre ; il reste quelques traces d'une décoration en treillis encadrant les lettres : un arc reposant sur deux colonnes. Comme en d'autres endroits du ms, on a jadis essayé de lire le titre au moyen de réactifs ; le plus clair résultat de ce procédé fut de tout ronger et de rendre inefficace la méthode photographique si heureusement employée aujourd'hui. On devine encore çà et là au f. 2ᵛ la présence de lettres, mais les traits sont trop insignifiants pour permettre une reconstitution.

Nous nous bornons à reproduire ici les parties du texte qui ont pu être fixées [1].

Les lettres encore discernables sont en petites capitales, les suppléées en italiques.

Pour le reste nous nous reportons à l'article de Dom Wilmart.

TEXTE

1

p. 163 sup. — *olim* f. 1ʳ. Page blanche

2

p. 164 sup. — *olim* f. 1ᵛ. Page blanche

3

p. 167 inf. — *olim* f. 2ʳ. Page blanche, (peut-être jadis ornée de peintures ?).

4

p. 168 inf. = *olim* f. 2ᵛ. Décoration (arc supporté par deux colonnes). Contenait, en grandes lettres, le titre. Rien n'est discernable. D. Wilmart a conjecturé le mot *Ordo*, mais le signe qu'il interprète *O* n'a pas la boucle fermée.

---

1. L'orthographe est exactement celle du manuscrit. L'abréviation de l'*m* final n'étant plus visible, la lettre a été suppléée en italique.

Digitized by Google

5

(p. 162 sup. — *olim* f. 3[r])

1 *)

G*loria in excel*
SIS DO ET IN TERRA
PAX HOMENIB :
5 BONAE UOLONTA
TIS · LAUDAMUS
TE BENEDICEMUS TE
ADORAMUS TE GLORI
*fic*AMUS TE GRATIAS
10 AGIMUS TIBI PROPTER
MAGNA*m* GLORIA*m* TUA*m*
DNE DS REX CELESTES
DS PATER OMNIPO
TENS DNE FILI UNIGE
15 NITE IHS (sic!) XPE DNE DS
AGNUS DI FILIUS PATRIS
QUI TOLLIS PECCATA
MUNDI MISERERE NO

6

(p. 161 sup. — *olim* f. 3[v])

1 *bis qui tollis peccata*
mundi suscipe depre
CATIONEM NOSTRAM
QUI SEDES AD DEXTRA*m*
5 PATRIS MISERERE NO
bis qm TU S*o*LUS S*cs*
tu solus dns tu so
*lus a*LTISS*i*MUS *ihu*
xpe cum sco spu in
10 *g*LORIA *di patris*
QUIRIAELEI*so*N
*)

IN ILLO TEMPOR*e* AS*ce*N — Mt 8, 23-26
DENTE *d*NO IHU IN NAUI
15 *cu*LA*m* *se*CUTI SUNT EU*m*
discipuli EIUS †ET EC — 24
*c*E *motus m*AGNU*s* FA*c*
TU*s* *est* IN *mari it*A

Digitized by Google

7

(p. 158 inf. — *olim* f. 4[r])

1 UT NAUICULA OPERIRE
TUR *fl*UCTIBUS IPSE
UERO DORM*i*E*b*AT †ET 25
accesserunt ET SUS
5 *ci*TAUER*u*NT EU*m* DICEN
TES DNE *salua n*OS PE
RIMUS- †ET AIT ILLIS IHS 26
QUID TIMIDI ESTIS MO
*d*ICE FIDEI TUNC SUR
10 GENS IMPERAUIT UEN
T*i*S ET MARI *et* FACTA
EST TRANQUI*ll*ITAS
MAGNA FI
*)
15 IN ILLO TEMPORE EGRES Mt 15, 21-28.
SUS IN*de ihs* SUCCESSIT
in partes tyri et si
donis †*et ecce mulier* 22

8

(p. 157 inf. — *olim* f. 4[v])

1 C*a*NAN*ea a finibus* *i*LLIS
EGRE*s*S*a clamauit* DI
CENS EI M*i*SERERE MEI
D*ne fili* DAUID FILIA MEA
5 MAL*e* A DEMONIO UEXA
TUR †QUI NON RESPON 23
DIT E*i* UERBUM ET AC
CE*den*TES *d*I*s*CIPOLI
EIUS ROG*a*BANT *eum di*
10 CE*ntes dimitte eam*
QUIA *cl*AMAT *p*O*s*T N*o*S
†IHS AUT*em re*S*p*ONDEN*s* 24
AIT NON *su*M MISSUS
NISI AD O*ues* QUE PERI*e*
15 RUNT DO*m*US ISL
†AD ILLA *uenit et ador*A 25
uit eum dicens dne ad
iuua me †*qui respon* 26

Digitized by Google

9

(p. 157 sup. — *olim* f. 5[r])

1 DENS AIT NON EST BO
NUM S*u*MERE PANEM
FILIORUM ET MITTE
RE CANIBUS †AD ILLA 27
5 DIXIT· ETIAM DN̄E NA̅·
ET C*a*T*e*LLI *e*DUNT DE
MICIS QUE CADUNT DE
MINSA DOMINO*rum*
*suoru*M †*t*UNC RES 28
10 PONDENS *ihs* AIT ILLI
O MULIER MAGNA EST
FID*es tua* FIAT TIBI
SIC*u*T TU U*i*S ET SANA
TA EST FILIA EIUS EX
15 ILLA HORA
*)

In illo tempore ihs as Mt 9, 1-8.
cendens in nauiculam

10

(p. 158 sup. — *olim* f. 5[v])

1 TRANSFRETAUIT ET UE
NIT IN CIUITATEM SUA*m*
†ET ECCE OFFEREUANT EI 2
PARALITICUM IN LEC
5 TO IACENTEM ET UE
DENS IHS FEDEM ILLORU*m*
DIXIT PARALITICO
CONFIDE FILI REMIT
TUNTUR TIBI PECCA
10 TA TUA †ET ECCE QU*i* 3
DAM DE SCRIUIS *d*IXE
*r*UNT I*nt*RA *se* HIC
BLASPHEMAT †ET CUM 4
UIDESSIT IHS COGITA
15 TIONIS EORUM DIXIT
U*t quid cogitatis* MA
la in cordibus ues
tris †*quid est facilius* 5

Digitized by Google

11

(p. 161 inf. — *olim* f. 6r)

1 *dicere dimittuntur ti*
bi peccata tua aut di
cere SuRGE Et AMbula
† *ut* scIATIS AUTEM 6
5 *qm fi*LiuS HOMINIS HA
bet Potest*A*TEM IN
terra dimittendi PEC
*cata t*UNc A*it para*
litico surge tolle
10 *lectum tuum et* UA
*de in dom*UM T*u*AM
† ET SURREXIT ET HA 7
BIIT IN DOMUM SUAM
† UIDENTES AUTEM TUR
15 BE TIMUERUNT ET
GLORIFICA*uer*UNT DM
QUI DE*dit potesta*TE*m*
TALEM HOMINIB: FI

12

(p. 162 inf. — *olim* f. 6v)

1 *)
In illo tempore addu Io 8, 3-11.
CUNT AD DM IHM SCRIBE
ET FARISEI MULIEREM
5 IN ADULTERIO DEPRE
HINSAM *et* STATUE
RUNT EAM IN MEDIO † ET 4
DIXERUNT EI MAG*is*
TER H*e*C MULIER M*o*
10 DO DEPREHINSA EST
IN ADULTERIO † IN LE*ge* 5
AUTEM MO*i*SIS MAN
DABIT NOBIS HUIUSMO
DI LAPIDARE TU ERGO
15 QUID DIC*i*S † HEC AUTE 6
DICEBANT TEMPTAN
TIS *e*UM UT POSSINT
ACCUSARE EUM *ihs*

Digitized by Google

13

(p. 168 sup. — *olim* f. 7[r])

1 *autem inclinans se*
deorsum digito scri

UEBAT IN TERRAM
†CUM AUTEM PERSEUERA 7
5 *r*ENT INTERROGANTES
*eu*M EREXIT *se et d*IXIT
eis qui sine peccato
*est uest*RUM PRIMUS
*in ill*AM *la*PIDEM MIT
10 *tat* †*et* ITERUM SE IN 8
*clinans scr*IBEBAT IN
terra †*audie*NTIS
*au*T*em* UNUS POST UNU*m*
*exib*A*n*T IN*c*IPI*en*
15 *t*IS *a s*ENIOR*i*BUS ET RE
*mans*IT SOL*us et mu*
lier IN M*edio* STANS
†ERI*gen*S *aute*M SE IHS 10

14

(p. 167 sup. — *olim* f. 7[v])

1 *dixit ei mulier*
ubi sunt nemo

TE CONDEMNAUIT †Q; 11
DIXIT NEMO DNE DI
5 XIT A*utem ihs nec e*
go te CO*ndemnabo*
*uade et ampli*US N*o*
li peccare

10 MISSA
*)

ECCL*esie* *)
*uo*CIS *p*LA*ca*TUS *ad*
M*itte* U*t des*TR*uctis*
15 *aduersitatibus* UNI
*uersis secura t*IBI
*ser*UIAT LIBERTATE
*p*ER *dnm nrm ihm* XP*m*

Digitized by Google

15

(p. 164 inf. — *olim* f. 8r)

1 *)

EXAU*di* DNE *uoc*EM
T*i*BI SUPPLICANTIS
*ecc*LES*i*A*e* *quae* IN
5 MODOM *uineae* FILII TUI
propagata cultori
bus firmis in te ni
titur stare radicibus
ut praesentis saeculi
10 *flu*CTIBUS ALIENA PO
*lul*ANTES IN SE *p*OPULI
*nat*IUIT*ate ditata*
*u*BERTATIS SUAE FRUC
*t*IBUS GLORAETUR (sic !)
15 ITE*m* AL*i*A
DS QUI ECCLESIAM TUA·
noua semper prole
foecundas

16

(p. 163 inf. — *olim* f. 8v)

1 AUG*e* EAM COT*tidiae* CRE
DEN*tium* P*u*RITATE ET
DIUINE GRATIAE T*u*AE
INFUSIONE MULTIPLI*ca*
5 UT REPULSA INPUGNA*ti*
ONE MALORUM OMNI
UM IN TRANQUILLIT*at*E
PACIS ET *f*IDEI IN
TUO *s*E*mp*E*r* *munere*
10 GLORIETUR P *d*
*)

PORRIGE D*e*X*teram tuam*
QS DNE PLEBI TUAE
MISERICORDIA*m* POS
15 TOLANTI PER QUAM
ET TERRURIS DECLI
net humanos et sola
tia uitae immortalis ...

Digitized by Google

Le texte ci-dessus ne demande que quelques éclaircissements :

1) La ligne en pointillé marque, à chaque page l'endroit où le parchemin a été coupé pour être adapté au nouvel usage.

2) les lignes vides marquées d'un astérisque [*)] portaient des rubriques.

3) p. 7, 13 : FI = FINIS. On retrouve la même indication à la fin de la 3me péricope. Pareille manière de terminer une lecture liturgique n'a pas encore été, que je sache, observée.

4) p. 12, 3 : $\overline{\text{DM}}$ a été corrigé en $\text{D}\overline{\text{N}}\text{M}$.

5) p. 16, 18 : l'oraison s'achève ainsi : « *accipiat et sempiterna gaudia comprehendat.* »

Voici enfin l'attestation critique des variantes du texte dans les quatre péricopes bibliques :

Ie péricope.

Mt 8, 25 : *accesserunt* (om *ad eum disc. eius) et suscitauerunt* a, c, t [1]), ff[1], k, l, aur, Vulg (la plupart des mss).

Mt 8, 26 : *ait illis* (Vulg : *dicit eis*) a, b. c, q (praem. *et*), γ, AN Mt hom. 23.

IIe péricope.

Mt 15, 24 : « *Ihs* » (Vulg : *ipse*) f seul.

Mt 15, 25 : *ad* a, b, ff[2], C, O.

Mt 15, 27 : *ad* a, b, ff[1] ff[2], r, C, O.

Mt 15, 28 : *sicut tu uis* e, J, L.

IIIe péricope.

Mt 9, 2 : *in lecto iacentem* (Vulg : ⟵) d, g[1], δ, B, K, V, X, Z, Ept, Mart.

Mt 9, 6 : *quoniam* b, c, f, ff[1], g[1], h, l, aur, gat, Vulg (la plupart des mss).

IVe péricope.

Io 8, 6 : *in terram* d, ff[2], gat, Ps-Prosp., de Vocat. (1, 8), C, D, E, O, Q, R, Z, Ben, Ept, Mart.

Io 8, 10 : om *qui te accusabant* [2]) c, d, e, A, Δ, M*, S, Z, Ben.

Io 8, 11 : om *iam* [3]) e, aur, Aug (in Jo, 33), Cass (in ps 31, 2), Leo M. (serm. 62, 4) G, K, O*, R, T, V, W, Z.

Beuron.

D. ALBAN DOLD.

1. t= Liber comicus toletanus (ed. Morin).
2. A déduire au moins avec probabilité, de la longueur des lignes.
3. Pour le même motif.

Digitized by Google

UN LECTEUR ENNEMI D'AMALAIRE.

Les œuvres liturgiques d'Amalaire nous impatientent parfois, tout en nous instruisant. Elles causèrent, en leur temps, des mécontentements ; pire que cela, elles donnèrent lieu à des violences et à des injures que l'on n'a plus le moyen d'expliquer exactement. Si les écrits avaient été seuls en cause, tant de fureur probablement ne se serait pas donné cours pour si peu. Du moins, nous pouvons prendre acte, et suivre de loin les phases de la querelle [1].

Aux faits déjà connus, il ne sera pas inutile d'ajouter les curieuses notes qui couvrent les marges d'un exemplaire du *De officiis ecclesiasticis* provenant de Cluny. Le texte a été souvent mutilé par le couteau du relieur, à l'époque moderne; mais on en lit assez pour saisir l'intention. L'évêque intérimaire de Lyon avait réussi à se créer des ennemis qui ne redoutaient point d'employer l'invective ni les gros mots, et dont les sentiments étaient si exaltés que les plus innocentes remarques de l'adversaire se trouvaient tout de suite transformées en perfidies impardonnables. L'âpreté du ton suffirait à nous intéresser à cette littérature polémique. On sourit avec indulgence en voyant quelles passions pouvaient agiter les hommes d'église du IXe siècle, tout embrumés d'ordinaire par suite du recul des temps.

L. Delisle a décrit, d'une manière insuffisante à vrai dire, le manuscrit *329* des Acquisitions latines de la Bibliothèque Nationale [2]. C'est un volume de moyen format qui renferme, en 157 feuillets, les trois premiers livres de l'*Officialis* d'Amalaire ; c'est-à-dire la première édition, publiée vers l'an 821, incomplète ici toutefois, puisqu'elle n'offre qu'une seule des pièces de l'appendice [3]. Quand on passe en revue la fortune du traité d'Amalaire, on est d'abord

---

1. Cf. R. MOENCHEMEIER, *Amalar von Metz*, 1893, Münster, p. 30-62, 235-252. De plus, nous avons maintenant d'excellents textes des pièces relatives au concile de Kiersy ; cf. E. DUEMMLER. *Epistolae Karolini aevi*, 1899, t. III, p. 267-273 ; A. WERMINGHOFF, *Concilia aevi Karolini*, 1906 [1908], t. I, p. 769-782.

2. *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque Nationale : Fonds de Cluny*, 1884, p. 6.

3. Cf. E. DUEMMLER, *op. l.*, p. 259-267 (nos 8-11). C'est la lettre à Rantgaire de Noyon (no 9) que le manuscrit *329* a conservée, et celui-ci, en l'occasion, fait figure d'excellent témoin. On le retrouve encore dans l'édition de Berlin avec l'adresse à Louis le Pieux : *ib.*, p. 257-259 (no 7 : *P. L.*, t. CV, col. 985-988).

Digitized by Google

assez surpris de constater que la première édition offre un nombre beaucoup plus considérable de représentants que la seconde en quatre livres, parue une dizaine d'années plus tard. Malheureusement, notre texte usuel [1] confond déplorablement les deux recensions, et il serait grand temps que quelqu'un songeât à nous en faire lire un meilleur, qu'il serait d'ailleurs assez aisé d'établir d'une manière à peu près définitive. Au contraire, le *De ordine antiphonarii* paraît n'avoir eu que peu de succès, peut-être par suite de la campagne entreprise contre lui ; c'est à peine si l'on en peut citer encore un manuscrit.

Le manuscrit *329* nous a donc été conservé dans le fonds de Cluny. Il n'est pas moins antérieur à la fondation de la célèbre abbaye et à la mise en train de son *scriptorium ;* ce pourrait donc être un des livres apportés par saint Odon, mais rien n'indique qu'il ait été composé à Tours. En outre, je le crois plus ancien, notablement, qu'on ne le fait. Delisle assure qu'il est « de la fin du IXe ou du commencement du Xe siècle ». C'est là, me semble-t-il, une impression de première vue que l'examen paléographique ne justifie pas. Je n'hésite guère pour ma part [2], à vieillir le volume d'une cinquantaine d'années [3], indépendamment de l'argument fourni par les notes marginales. Celles-ci, d'une main fine et soignée, ne peuvent être que contemporaines [4] ; rien non plus dans leur forme graphique ne contrarie la date proposée, tout au contraire [5]. L'ensemble peut être rapporté avec confiance au milieu du IXe siècle.

Il y a lieu, toutefois, de dissiper une illusion au sujet des notes marginales et, heureusement, l'on en a, je crois, le moyen.

Nous n'avons pas sous les yeux la rédaction originale, un autographe ; mais seulement, à mon avis, une mise au net, le travail appliqué d'un scribe. A première vue sans doute, il est simple

1. *P. L., ib.*, col. 985-1242 (d'après l'édition de Michel Hittorp, Cologne 1568 [et Paris 1610, 1624], dont les notes ont été très fâcheusement omises).

2. Le collaborateur de Dümmler, K. Hampe, admet aussi la date « s. IX » ; cf. *Epistolae Karolini aevi*, p. 257, 260.

3. On pourrait rapprocher les scolies, d'un caractère tout semblable (j'entends au point de vue du style calligraphique), qui ornent les marges d'un manuscrit de Jean Scot, conservé à la Bibliothèque Mazarine sous le n° *561*. Les deux volumes appartiennent certainement à la même époque ; celui de Scot, demeuré intact, étale d'admirables marges qui lui donnent un aspect sensiblement carré. Mais il y a une différence extérieure assez notable, outre la différence littéraire : les scolies ont été tracées par la même main qui a transcrit le texte principal, avec la même application et selon les mêmes procédés ; c'est-à-dire que le texte est plus gros et que les scolies sont plus menues sans autre changement de style.

4. Il suffit d'indiquer l'*a* ouvert, le *n* oncial et la ligature *ra*.

5. A noter l'emploi constant de *i* « longa ».

Digitized by Google

d'admettre que ces notes ont été tracées, telles que nous les avons, par un lecteur du manuscrit. Mais, à la réflexion, on s'étonne un peu que des sentiments aussi vibrants que ceux qui sont exprimés au long des marges puissent s'accorder avec une écriture paisible et impersonnelle, proprement « posée ». Quoi décider ? Comment expliquer la composition du manuscrit ? — La réalité apparaît clairement, à l'occasion d'une remarque qui porte sur les derniers mots du chapitre relatif aux sous-diacres (l. II, 11). C'est l'un des passages qu'Amalaire a cru bon de changer dans la seconde édition. Or, le texte du manuscrit *329*, en cet endroit, donne correctement la première édition, qui n'a point encore été publiée, que je sache [1]. La glose, au contraire, s'applique, sans discussion possible, à la rédaction définitive d'Amalaire, celle-là même qui a été imprimée par Hittorp [2]. La disparité est ici flagrante, et il en résulte nécessairement que le manuscrit *329* est une œuvre plus ou moins factice. Je ne crois pas pourtant qu'il faille exagérer les choses, jusqu'à supposer, par exemple, que le texte et l'annotation vont à part l'un de l'autre et procèdent d'archétypes distincts, à savoir un exemplaire de la première édition pour le texte, un exemplaire de la seconde pour les notes. Car, en dépit de l'anomalie signalée, les notes sont disposées à leur juste place dans la marge, en regard du texte qu'elles concernent. Il est donc plus probable qu'un seul et même manuscrit a été employé, déjà pourvu de ses notes, le nôtre n'étant ainsi qu'une copie soignée faite par deux mains [3]. Pour expliquer la difficulté du chapitre sur les sous-diacres, il suffit d'imaginer que le modèle présentait dans la marge la variante de la seconde édition, puis que cet extrait fut négligé ou simplement oublié lors de la transcription.

Cette question délicate réglée de quelque manière, on peut raisonner sur les notes marginales du manuscrit *329* comme sur l'original lui-même ; elles en sont une image fidèle vraisemblablement et ne doivent pas être beaucoup postérieures. L'annotateur a

---

1. Après les mots... *quae aguntur circa altaris officia* (*P. L.* 1086 *b* l. 7), elle fait lire (j'emploie le ms. *329* lui-même) : *Lector et ex ethimologia nominis et ex sua consecratione ministerium habet legendi. Etenim dominus lector dicitur qui librum Esaiae prophetae aperuit et legit in synagogi Iudaeorum.*

2. A savoir (*P. L.*, *ib.*, l. 8-12) : *Nam primaevo tempore diaconus non legebat euangelium quod nondum erat scriptum. Sed postquam* [*statutum est a patribus nostris*] *ut diaconus legeret euangelium, statuerunt ut et subdiaconus legeret epistolam sive lectionem.* — Pour les mots entre crochets, les manuscrits que j'ai pu consulter de la seconde édition donnent : *statuerunt patres nostri.*

3. Il me paraît à peu près certain que les notes ont été écrites par le réviseur qui a corrigé plusieurs passages du texte, par exemple fol. 97 (4 lignes).

Digitized by Google

peut-être voulu que son travail fût aussitôt reproduit ; ou bien encore, un ami s'est soucié d'en prendre copie.

Quel a été au juste le dessein de l'annotateur ? — Apparemment, de traduire, séance tenante, ses pensées à la lecture des pages d'Amalaire, pour garder mémoire des unes et des autres. Ces remarques pouvaient devenir ensuite le point d'appui d'une discussion ou d'un traité. En tout cas, nous sommes initiés, en les déchiffrant, aux sentiments intimes d'un lecteur qui professe pour l'homme de Metz une cordiale détestation.

J'ai compté au total cent vingt-trois textes : cinquante environ dans le premier livre, autant — c'est simple hasard — dans le second, quatorze seulement dans le troisième, lequel, cependant, prêtait davantage à réflexion. Il semble que le travail, accompli en plusieurs fois, n'ait pas été poursuivi jusqu'au terme. D'ailleurs, on y observe des différences sensibles. Les remarques qui encadrent les chapitres du premier livre ne sont, à part cinq ou six, que de brèves notules, le témoignage d'une fureur concentrée qui se décharge à petits coups. Le second livre, au contraire, donne lieu presque toujours à une sorte de commentaire développé. On regrettera d'autant plus de ne pouvoir lire ces morceaux sans tenir compte de nombreuses lacunes. Pour l'éditeur surtout, c'est une tâche fort désagréable que d'avoir à indiquer la place des syllabes qui font défaut et, d'occasion, à recomposer des phrases entières. Mais le moyen de procéder autrement [1] ? Dans tous les cas, j'ose l'espérer, ces petites conjectures sans prétention aideront à rétablir la physionomie du texte original [2].

* * *

I

I. *993 c 11.* Inconueniens. — *994 c 2.* [Mentis] alienatio. — *995 a 1.* [Non pulch]errime dictum. — *995 c 2.* Insania. — *996 c 15.* [V]agus et rabidus [3].

III. *999 b 12.* Sic loqui cogit me[ndacii] insania. — *1000 d 2.* Bene Beda intel[legit] in illis regres[sam] de captiuitate [Babilonis] primitiuam a[postolorum] ecclesiam non s[ane] deliramenta [tua].

1. Il se s'agit ordinairement que de deux ou trois syllabes, parfois moins. Pourtant, il est des cas embarrassants et je n'ai point cherché à les dissimuler.

2. Je me suis astreint à donner les références précises de tous les passages annotés. Dans les trois sections, le chiffre romain est celui du chapitre ; les autres renvoient aux colonnes et lignes de *P. L.*, t. CV.

3. Le chapitre II (fol. 8v-10r) avait peut-être aussi ses notules ; la marge extérieure du fol. 9 a été découpée tout entière.

Digitized by Google

IV. *1002 a 5.* [Van]um (?).

V. *1002 c 1.* Laudabilis disp[utatio] Augustini de qu[adra]gesima ad quam [non per]tinet tua.

VII. *1003 c 1.* Vanus labor.

XII. *1016 d 12.* Insania. — *1018 b 11.* Miru[m]. — *1019 a 8.* [Non] hoc religionis [sed su]perstitionis. — *1019 a 13.* [Va]nitas. — *1019 c 1.* Omni despe[ctione] dignum.

XIII. *1024 c 7.* Mal[e]. — *1024 d 12.* Mira uanitas. — *1025 a 9.* [Q]uam tuam imita[tio]nem. — *1025 b 1.* Vane. — *1025 d 1.* Nihil haec pert[inent] ad tuam uesan[iam]. — *1026 a 5.* Insana dictio. — *1027 c 15.* Prauo sens[u ment]iris. — *1027 d 6.* Insanum menda[cium].

XIV. *1029 a 5.* Rabida locutio. — *1029 a 13.* Sic loquit[ur] natio men[dax]. — *1030 a 4.* [Dic]tio uaga. — *1030 d 11.* [Va]ga leuicula. — *1031 a 8.* Indigna locutio. — *1031 c 10.* Hoc est iter deuium.

XVII. *1033 c 2.* [Va]ga insania [te] rogo porti<ci per>quos [Roma]ni in ecclesia sancti Petri [ince]dunt quid significant. — *1033 c 10.* [Menda]cissima mens illa [qua ag]nus in pascha immolatus [per agn]um de cera formatum [ad me]moriam reducitur.

XVIII. *1034 c 10.* Exiguissimi sen[sus] uerba.

XIX. *1035 a 13.* [Ra]bida locutio. — *1035 a 2.* Insanae mentis locu[tio]. — *1037 d 2.* Vaga et infru[nita] locutio.

XXII. *1040 a 11.* Omnia inania.

XXVII. *1048 d 12.* Non bene intellegis. — *1049 c 9.* Nimis inepte apertum mendacium. — *1051 d 6.* Vanissim[a lo]quacitas. — *1052 b 10.* Locutio ista labor et dolor. — *1052 c 9.* Stultissimum mendacium. — *1053 b 7.* [Pul]cra (?) insania.

XXIX. *1052 c 7.* [Qui]d uanius.

XXXI. *1056 c 11.* Mendacium. — *1057 c 5.* Multi[plex] uani[tas]. — *1058 b 9.* Multiplex uanita[s].

XXXII. *1060 a 6.* [Imp]udica prae[sum]ptio. — *1060 b 10.* [Mod]o nihil in [praeposte]ro inuenimus [usque ad] finem cap. huius.

XXXV. *1064 a 8.* Quis idone[us erit] ad intellege[ndum].

XXXVI. *1065 d 11.* Hoc fuit heretic[orum]. — *1066 c 4.* [Hoc] modo ut tu astruis [et a]gis ad detrimentum pertinet [non] ad lucrum. eo quod [her]etici in nullo [sequ]endi sunt.

XXXVII. *1068 a 7.* Insanissima fal[sitas] quae multum aber[rat] a ueritate euan[gelica].

XXXVIII. *1068 e 4.* [E]rror non tenet [a]rtam uiam. — *1069 b 12.* Vanitas. — *1069 c 10.* Vanitas uaga. — *1070 c 3.* Apertissimum mendacium.

XL. *1071 a 12.* Mira uanita[s] et execrabilis dementia. — *1071 d 4.* Dic ergo [inquam] in uento [uehementi] si adhuc discus[surus] erat ab apostolis [cupi]ditates terre[nas] quando hec fec[erit] numquid non i[lli] reliquerant [omnia] et secuti fuer[ant] dominum. — *1072 c 5.* Vanissima doctrina.

Digitized by Google

II

I. *1076 a 15.* Sic loquitur confusa rabies. — *1076 c 1.* Doemonica loc[utio].

II. *1077 b 11.* Rabida uagati d[ictio]. — *1078 c 1.* Si ut tu deliras p[ropte]rea quarta feria ie[iunandum] quia eodem die consili[auerunt] Iudaei aduersus domin[um] ergo et quinta feria i[eiunan]dum est quia ipsa di[e tra]ditus est dominus. et omn[i tempore] debent fieri ista ieiunia quia omni ebdom[ade] istae feriae. sed [quid] diceres si dixiss[et Augustinus] ante natiuitatem d[omini] secundum carnem [morem] fuisse Iudaeorum [ieiu]nare quarta et [sexta] feria sicut superbus ph[arisae]us dicit in templ[o ego] ieiuno bis in sab[bato]. — *1078 d 10.* [Sa]ne beatus Augustinus de sanctificatione [die]i septimi sed ille non dixit [de] consecratione ut tu mentiris.

III. *1079 a 3.* [No]n sunt ipsae lectiones una [de le]ge Moysi et altera [I]ohelis. sed et euangelii [lecti]o tertia est. Tu laboras [ut] illa sit communio ueteris [et n]oui testamenti. tamen omnes [qui ad] sacrum ordinem transeunt [ante]quam ad hoc ueniant [debe]nt adipisci notitiam [legi]s et prophetarum [atque e]uangelii sicut et omnes [christia]ni. Tu dicis. In quarta [aetate] uiguisse legem et pro[pheta]s. quod ecclesia credit et [in te]rtia et quinta et [credit] magis in sexta. [Quia] et lex et prophetae [usque] ad Iohannem. Tamen inci[dent]e sexta aetate omnia [legis] et prophetarum mys[teria] impleta sunt sicut [dominus p]ost resurrectionem [suam d]iscipulis ait. Opor[tet i]mpleri omnia quae scripta sunt in lege Moysi et prophetis et psalmis de me. Quia et ualde absurdum est si ante impletionem [uigui]t et post impletionem elanguit. — *1079 b 3.* Bene omnia dic[ta] contra Amal[arium]. — *1079 b 15.* Satis bene dic[ta] contra eunde[m]. — *1079 c 7.* Nimis tard[ius] facis ordina[ndum ad] notitiam legi[s et pro]phetarum qu[i sex]ta die ordin[atur]. — *1079 c 11.* Non solum euangelium legitur in sexta aetate sed et lex et prophetae. — *1079 c 14.* Putas inqu[am] reseruas re[sponsorios] in extrema [aetate] an in futuro. — *1079 d 7.* [Isti] quattuor ordines [bene] dicentium dominum sunt [ordines b]enedicendorum cleri[corum] quia nec populi sunt [nec] praepositi sed tantum [mini]stri. — *1079 d 13.* Non te hoc docuit [be]atus Augustinus. — *1080 a 7.* [Parum l]enis et inmo[dest]a locutio et nullum [pro]dens finem cum pro[fer]as de gratia noui [testa]menti stulta super[fluit]ate ad libitum [quae d]eseruire com[parent]. — *1080 b 9.* Vanus sens[us] uagam et er[e]ticam locutio[nem] spargit. — *1080 c 8.* Rogo si grau[itas] ad solos quos t[u dicis] sacratos pertin[et quid] facit generalis [sententia] quae dicit. In p[opulo] graui lauda[bo te.] Et quia tempus esse [dicis] humilitatis [num] umquam est t[empus] elationis. A[t illam hu]militatem pr[aesumpti]one posuisti [quod] non est tempus sp[iritus tri]bulati et cor[dis con]triti et hu[miliati]. — *1080 c 15.* Neque hoc sinceriter conuenit ueritati.

IV. *1081 a 12.* [1] [Ben]e omnia beatus Hiero[nimu]s de clericis

1. La dernière phrase qui est une réflexion d'Amalaire doit être lue d'après les manuscrits : *Siue comatus siue papa sit, si non habuerit aliquid praeter dominum clericus est.*

Digitized by Google

de[finit cle]rum sorte tu [uell]es secundum tun (?) [.....] Hieronimum [cunc]ta possides [et dominu]m immo et [extr]a dominum.

V. *1081 b 8.* [Sensus i]ste multum ab[erra]t a sensibus beati [Gre gor]ii et Augustini. — *1081 c 6.* Furore diabol[ico et]rabida mente [loque]ris. Nam beatus Au[gustinus] in libro a te me[morato] de trinitate q[uidem] disputat et de [homine] ad imaginem sua[m creato] non de rasura [neque de] tonsura corp[oralis ca]pitis. simili[ter in] libro de quan[titate] animae agit [de] sapiente uiro [non] de cedendo cap[ite.] Beatus quoque Gr[egorius] de Nazareis [et prophe]tis tractat q[uibus uetus]ta lex praecipit [.....]ca et interna qui[d ualet] ad modernam t[onsuram] harum regionum [. Sed] quid dicturus [es de] multis region[ibus] quibus non est usus t[onsurae] aut rasurae in [capite]. — *1081 d 6.* Si capilli superflui superfluas cogitationes significant et ideo tonderi aut radi debent. multum tibi necesse erat ut non solum caput corporis sed etiam mentem raderes. unde tanta superflua prodeunt. — *1082 a 6.* [Stul]te stultissime [tra]his de beato [Gre]gorio qui nihil [nostri] moris ton[surae] agebat cum [de Na]zareis dis[put]aret. — *1082 a 13.* Bene beatus Gregorius de Nazareorum capillis atque tonsura uel oblationibus exponit cui tu non consonas sed multum dissonas. — *1082 b 3.* Non stupeat tam [pi]um sensum cum dicis [pias co]gitationes aliquan[do rad]endas antequam [perducan]t fragilitatem nostram [ad aliqu]am periculosam praesump[tionem] si fuerit umquam [qui te cor]rigere studeat [. Raden]dus es ut dicis [etsi nu]mquam audieris [piis] cogitationibus [ad] perniciosam praesump[ti]onem perductum. — *1082 c 7.* Auscultandum t[ibi] fuerat quod scrip[sit] de re quae te non [mo]lestat ne certe[s].

VI. *1082 d 1.* Dic rogo si nost[i] in ecclesia qui[bus] uti possit igna[ra] sine sacerdote [obla]tio ad altare n[um potest] caelebrari. quod [apostoli] norunt otiosa [sine tua] doctrina. — *1083 b 10.* Dic rogo inqua[m] in qua ecclesia fuit [Christus] ostiarius. uere [tantum] distas a sensu eu[angelii] uel Augustini qua[ntum] differunt tenebrae [a luce] quod dominus loquitur [atque] Augustinus expon[it] diuina sunt myster[ia non] terrena ministeria.

VII. *1084 a 2.* [Er]go si in domo domini cons[titu]ti sunt ianitores [ut no]n permitterent ingredi [dom]um domini immundos [in omn]i tempore. tu quare [ad]mittis immundis [cum animi]s Iudaeos ad sacra[menta i]d est altare domini. ita ut [me praes]ente in presbiterio [turb]a Iudaeorum tanta tibi [circumd]et ut altare dorsis suis [tegentes] iter paene impel[lant]. — *1084 b 6.* [Hoc] est proprium spiritus [scism]atici.

VIII. *1084 c 1.* Eszras scriba uel o[rator] in lege domini sacerdos [et] legis doctor erudit[ione] caelesti magisterio[que] quominus dignum c[alumniari ut] adtemptas. — *1084 d 4.* Omnia tibi lice[nt] sed nihil aedific[at].

IX. *1085 a 3.* Audimus secundum modum fidei. putas si est tercius [a]ut quartus.

X. *1085 b 10.* [Am]pla uia est erroris [si ince]rtis terminis [res u]astatur.

XI. *1085 d 4.* Filii Isai filii Sus[an] qui ergo habet aur[es] audiendi aud[iat]. — *1086 a 14.* [Tibi] laudes quia inuenisti [unde] mireris. Nam

Digitized by Google

cetera omnia [parum m]iraris. — *(1086 b 7)*. [Rog]o si primeuo tempore [ut dicis] diaconus non lege[bat] euangelium quia [nondum] erat scriptum [non erat] opus diac(oni) un<i>us [ad praedication]em. unde postquam [dominus euang]elizauit eu[angelium] euangeli[zauit ipse] etiam ciuitatibus [Israelitici]s donec ueniret [in Iud]eam.

XII. *1087 c 11*. Haec uerba Ama[larii] latissimi error[is et] omni dispectio[ne ple]na. Nam libellus [iste de] sacris ordinibus. u[bi dicitur] diaconus cum ordinat[ur] episcopus qui eum benedici[t ma]num super caput illi[us non ponit] quia non ad sacerdoci[um sed] ad ministerium co[nsecra]tur. CCXIIII ep[iscoporum est] qui fuerunt congregat[i apud] Cartaginem prop[ter sanc]tas et diuersas c[ausas] definiendas qui o[mnes te] sanctiores et s[apien]tiores fuerunt an[imo] et secundum eorum de[finiti]onem tenuerunt sen[sus cunc]tae ecclesiae. — *1088 a 1*. Si umbra fuerunt futurorum ueniente ueritate cessabit umbra. tu autem semper uis esse in umbra. — *1088 a 7*. Digitorum crebra flexio demonstrat sollicitam discretionem. quae in omnibus omnino rebus necessaria est. et non pertinet ad ista quae tu inaniter fingis. — *1088 b 10*. [Imp]ium stultissime dictum [forte] is qui ordinatur ditior [est spirit]u dei bono quam aliqui [eorum] quos tu uis ut orent [spiritum] eorum dari ordinan[do]. — *1088 c 6*. [Sed] aliter quam tu [dicis] beatus Gregorius [scribit][1] sicut is qui inui[tatus ren]nuit quaesitus [refugi]t sacris est altaribus [admon]endus. sic qui ultro ambit uel inportune se ingerit proculdubio repellendus. et cetera quae multipliciter dicit [de ordin]atione. — *1089 d 5*. Numquid omnes diaconi [possunt] tales esse ut tu rabido o[re] latras. quid si de illi[s e]rit de quibus beatus Gre[gorius] eleganter loquitur dice[ns.][2] Dum non attenditur quod [diuina] uoce praecipitur gratis ac[cepistis] gratis date. auget[ur ut] crescat et geminata [fiat] in unum idemque delic[tum] conditio ementis sc[ilicet] et uendentis. et cu[m li]queat hanc heresim [ante] omnes radice pestifer[a sub]repsisse atque in ips[a sua] origine apostolica [esse de]testatione damnatam [cur] non cauetur cur no[n perpen]ditur quia benedictio i[lli in] maledicto conuertit[ur qui] ad hoc <ut> fiat heretic[us pro]mouetur.

XIII. *1089 a 7*. Rogo si oleum sanctum in [manibus] filiorum Aaron sign[ificat] gratiam curationis [aut cari]tatem dilectionis. q[uod sig]nificat in altari et mensa et [omnibus] uasis. sed et hoc ro[go] ut dicas quid differ[at inter] caritatem et dilectio[nem.] Aut si est caritas dilection[is, potest] esse et dilectio caritatis. — *1090 d 3*. Male agis aduersu[m Ambro]sium accusans eum et [asserens eum] dixisse quod non dixit. — *1090 d 10*. Sequendo falsum A[mbrosium] id est qui non fuit ma[le imagi]natus Ambrosius i[ta in tris]tia incidisti ut a[sseras] presbyteros moderni tem[poris] nequaquam stude[re pietati]. — *1091 a 8*. Ex ipsa locutione [mons]tratur non esse hae[c dicta] illius magni et r[ectissimi Ambrosi[i]. — *1091 b 9*. [Ment]imur si est ullus [qui cogno]uerit quid sit [ille tract]atus super

1. Voir le registre de s. Grégoire : *Epist. IX, 218* (éd. Ewald-Hartmann II, 206, 12 sqq. [*P. L.* LXXVII, 1029 : *Ep. IX, 106*]).

2. Ib., 206, 25 sqq. La leçon *augetur* de l'annotateur, au lieu de *agitur*, est remarquable ; les éditeurs ne la signalent que dans un manuscrit de Chartres.

Digitized by Google

Titum. — *1091 c 8.* [Rogo] si presbyter male con[uersa]tionis fuerit perti[net] opus eius ad spiritum [sapien]tiae ?

XIV. *1091 d 4.* Quamquam Ambros[ius] et Hieronimus ca[tho]lici fuerint doc[tores] et spiritu<s> sancti dono e[ruditi] neuter tamen eorum [dice]re potuit An ex[peri]mentum quaeritis [eius] qui in me loquit[ur] Christi et ideo non sunt [aequa]lis cum Paulo auc[tori]tatis. — *1092 b 1.* [Si]cut Beda eodem modo [non] intellegis. — *1092 c 7.* [An soli] episcopi ueraciter possunt [dicere] imitatores mei [estote] sicut et ego Christi.

III

V. *1108 b 11.* [Rog]andum si fuit [umqu]am ullus homi[num cun]ctorum qui tales [definitione]s adinuenire [perhib]etur. — *1109 c 5.* [Si d]e omni sermone [otio]so redditurus est [quisque domi]no rationem in di[e iu]dicii hoc et tu factu[rus] es de omnibus [his quae] dicis. qui licet uerba [scri]pturarum conuol[uas] et sanctorum doctorum [loca o]mni aedificatione [praebes] uacua ut merito [otio]sa computentur. — *1110 c 8.* O praesumpti[o uanis]sima und[e sacrilegus] es. — *1110 c 11.* Si liber Actu[s aposto]lorum epistola [uocatur quia] uni homin[i Theophi]lo scribitur. [quare non] ergo et eua[ngelium] secundum lucam [missum] ad eundem. — *1110 d 12.* [Sicut] uiolentus tirannus [om]nes scripturas ueteris [et noui] testamenti ad tu[um argumen]tum seruire compellis. — *1111 b 2.* [Non] omnes subdiaconi [sunt] sapientes quia [aliqui] eorum neque omnes simul [sunt] sapientia. — *1111 b 15.* Aperta blasph[emia] et scelestum me[ndacium.] frequentissi[me dicunt] ipsi cantore[s in psal]mis unum deum [non] in tribus person[is]. — *1111 d 4.* Non tam admira[bilis sci]entia tua quam di[cis]. — *1112 a 6.* [Tuo] rabido ore inextri[cabili]a uincula conaris [tex]ere ceruicibus sim[plicium].

VII. *1114 c 4.* [Si] ad tantam humilita[tem ue]nisses ut te recognos[ceres ci]nerem et puluerem [is]tam ingredereris [pri]or.

VIII. *1115 b 12.* Ille uertit [tergum] ad deum qui con[scius] est prece[s negligere.] Nam corpo[ris ter]gum ne[gare aut] uertere ad [deum] non est locali[s motus].

X. *1117 c 13.* Numquid o[mnis episcopis ?]

XI. *1118 b 6.* [N]on hoc dicit ille [Am]brosius omni [ecclesi]ae notissimus [doc]tor. — *1120 c 12.* [Va]ga leuicula [fu]tilia fragilia [tua] adamat animula [sic] lis eis erit.

La malveillance constante de ces notes de lecture et surtout la vivacité de leur ton, acerbe jusqu'à la grossièreté [1], en révèlent suffisamment l'origine. On remarque en effet les mêmes dispositions à l'égard d'Amalaire, avec les mêmes excès de langage, dans un

1. Voir par exemple II, v, 1081 d 6.

Digitized by Google

groupe d'écrits qui se rapportent aux années 835-839 et auxquels sont attachés les noms d'Agobard archevêque de Lyon (816-840), et de Florus, le diacre bien connu († v. 860). Il n'est guère d'injures que ces auteurs, dans leur emportement, ne déversent sur la tête de leur victime : — Bavard, sot, insensé, furieux, malhonnête, pervers, novateur, menteur, calomniateur, blasphémateur, hérétique, païen, agent du diable...; et il s'en faut que cette litanie soit complète [1]. Les moindres paroles du malheureux liturgiste sont prises au pied de la lettre ou bien, au contraire, détournées de leur sens obvie. Par suite, quoi qu'il puisse dire, il a tort et il a tous les torts ; en le dénonçant et l'accablant d'injures, on sauve la vérité catholique. Cette offensive furibonde aboutit à la condamnation de Kiersy (838), grâce à la ténacité de Florus. Agobard put reprendre possession de son siège. Leur inimitié ne désarma pas encore. Elle n'empêcha point, cependant, le *De officiis ecclesiasticis* d'avoir une belle fortune.

On ne voit pas qu'Amalaire ni son livre aient donné lieu à d'autres attaques ni même excité l'opinion, laquelle assurément ils ne bravaient pas. Toutes les batteries font feu du même endroit. C'est une raison de plus d'admettre que les annotations conservées dans le manuscrit *329* procèdent du clan lyonnais. Il me semble même qu'il faille préciser davantage et attribuer à Florus, ces annotations comprises, l'ensemble des témoignages qui ont pour objet la personnalité d'Amalaire.

Cette littérature un peu éparse, et dont la tradition au surplus est assez mauvaise, mérite d'être passée en revue et bien classée. Nous avons d'abord, provenant certainement de Florus, quatre écrits :

(1.) 'L'Invective' du manuscrit de Saint-Gall, éditée par Mönchemeier [2]. — Ce ne sont, à vrai dire, que des fragments, et je crois que les dernières pages n'en font pas partie, à moins qu'on ne regarde celles-ci comme les pièces annexes d'un dossier que

1. J'énumère plus loin, en les classant, les écrits en question où l'on trouve ces accusations. On pourra les relire ; les injures y abondent, les mêmes qui remplissent les marges du ms. *329*. Il m'est impossible ici d'entrer dans plus de détails ; les citations dont j'ai pris une liste seraient infinies. Comme procédé littéraire commun de part et d'autre, j'indiquerais la formule interrogative : *Dic rogo...* A part cela, je ne vois à signaler qu'un seul rapprochement qui soit vraiment notable : l'expression *omni despectione dignus* (ci-dessus I, XII, 1019 c I [cf. II, XII, 1087 c II] ; — *Contra libros IV* 17 : *P. L.* CIV, 348 c 6).

2. *Op. l.*, p. 235-254, et cf. p. 37-41. — Ce ms. de St. Gall n° *681* est du XIe siècle ; le morceau porte ce titre, en partie factice : '*Inuectio canonica Martini papae in Amalarium officiographum*' (p. 6 sqq.).

Digitized by Google

Florus aurait constitué '*De profanis et inaniloquiis*'; ce qui n'est pas improbable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage original a dû être écrit au temps où Amalaire avait la charge de l'Église de Lyon; soit vers 837. —

(2.) La lettre aux évêques '*contra falsiloquas adinuentiones Amalarii*' [1]. — Ce document est la première pièce du synode de Kiersy, l'acte d'accusation : 838. —

(3.) Le discours de Florus au susdit synode : septembre 838. — La teneur en a été rétablie depuis les sagaces observations de Mönchemeier [2]. —

(4.) Un procès-verbal officieux du synode [3] : 838.

Mönchemeier a proposé avec raison de rendre à Florus un autre morceau [4], imprimé parmi les œuvres d'Agobard :

(5.) Le *De diuina psalmodia* [5]; à dater v. 838-840. — La fin paraît faire défaut.

J'estime qu'il faut prendre le même parti au sujet d'un morceau analogue :

(6.) Le *Liber contra libros IV Amalarii abbatis* [6]. — Il nous a été conservé dans un manuscrit de Bonneveaux, qui remonte au XIIe siècle [7], à la suite d'une lettre authentique d'Agobard [8], et c'est vraisemblablement la raison pourquoi il a été placé sous le patronage d'Agobard. Nous n'avons cette fois ni début ni conclusion. La méthode est exactement celle de 'l'Invective' (n° 1); je rapporterais les deux écrits au même temps.

Reste seulement et strictement pour Agobard le dernier écrit du groupe :

(7.) La lettre au clergé de Lyon [9], publiée vers 839 pour servir

---

1. *P. L.* CXIX, 71-80; DUEMMLER *op. l.*, 267-273 (parmi les lettres d'Amalaire n° 13) Elle est conservée dans l'unique manuscrit de Paris, B. N. *13371* Xe s.

2. WERMINGHOFF, *op. l.*, p. 769-778. Le texte de *P. L.*, *ib.*, doit être lu comme suit : 94-96 (III), 85-94 (II, 7-22 depuis les mots *Dominus enim noster*... [85 *a* 10]). — Cf. MÖNCHEMEIER, *op. l.*, p. 44-49. — Ce texte et le suivant proviennent du même manuscrit B. N. *13371*.

3. *P. L.*, *ib.*, 80-85 (II 1-7 : ... *inquietus oberrat*); WERMINGHOFF, p. 778-782.

4. *Op. l.*, p. 60-62, et cf. DUEMMLER, *op. l.*, p. 151.

5. *P. L.*, CIV, 325-330; d'après l'unique manuscrit de Paris B. N. *2853* fol. 213-216 (portion de Xe s.); cf. DUEMMLER, *ib.*, p. 150 sq.

6. *P. L.*, *ib.*, 339-350.

7. Bibliothèque de Lyon n° *618*, fol. 199-206 (dernier article), sous le titre évidemment suspect : *Incipit liber uenerabilis Agobardi archiepiscopi Lugdunensis contra etc. abbatis*. L'ancien catalogue de la bibliothèque de Cluny (n° *417*) a précisément une notice qui paraît devoir être lue : « *Florus contra Amalarium* ».

8. *P. L.*, *ib.*, 127 sqq. (n° 11 de DUEMMLER, p. 203 sqq.),

9. *P. L.*, *ib.*, 329-340; DUEMMLER, p. 232-238 (n° 18); à la suite du *De divina psalmodia* dans le ms. cité, fol. 216-230.

Digitized by Google

de préface à un nouvel antiphonaire [1]. C'est entendu ; cette lettre porte le nom d'Agobard et il en a pris la responsabilité. Mais rien n'empêche de supposer que Florus dont elle exprime les idées et dont elle continue la polémique ait été sinon le rédacteur, du moins le secrétaire qui a réuni la documentation et préparé l'argumentation.

C'est donc à cette série '*antiamalarienne*', si l'on peut dire, que viennent s'adjoindre les notes éditées ci-dessus, et l'on est capable maintenant de les mieux entendre. J'estime qu'elles doivent occuper la première place, dans l'ordre chronologique. Elles réprésentent sans doute les impressions toutes fraîches du savant diacre [2], quand le *De officiis ecclesiasticis* lui parvint entre les mains.

De ce point de vue, l'on est fondé à croire, que le manuscrit de Cluny dérive directement d'un archétype lyonnais, rédigé peu de temps après la publication définitive de l'ouvrage d'Amalaire. Or cette publication a été faite vers 832. D'autre part, Amalaire vint à Lyon en 835. Ainsi, c'est soit avant soit après cette dernière date que Florus a dû annoter le volume. Une des notes signifie précisément, selon moi, que ce fut pendant la gestion même d'Amalaire que Florus fit sa lecture. A ce compte, l'examen minutieux et partial auquel il se livra en cette occasion servit à préparer la rédaction tant de 'l'Invective' que du *Liber contra libros IV*.

Amalaire traitant des portiers, son ennemi lui décoche un trait inattendu pour nous, mais aussi direct et personnel que possible, le seul, malheureusement, de cette espèce que l'on ait à relever. Le texte a en outre beaucoup d'intérêt, si l'on songe qu'à cette époque les Juifs n'étaient point aimés à Lyon [3]. Pour ces raisons, je demande la permission de le reproduire de nouveau, hors de son contexte [4].

> *Er*go, si in domo Domini con*stitu*ti sunt ianitores, *ut non* permitterent ingredi *dom*um Domini immundos *in omn*i tempore, tu quare *ad*mittis immundis *cum animi*s Iudaeos ad sacra*menta i*d est

1. Cf. MÖNCHEMEIER, *op. l.*, p. 55-58.

2. On remarquera les préoccupations de l'érudit, qui se manifestent à diverses reprises à propos des textes cités par Amalaire. Ceci suffirait à faire reconnaître la main de Florus. Voir en particulier les notes relatives au pseudo-Ambroise : II, XIII, 1090-1091.

3. Voir les quatre ouvrages d'Agobard relatifs aux Juifs : *P. L.*, *ib.*, 69-106, et la petite collection canonique de Florus *P. L.*, CXIX, 419, 422.

4. Voir ci-dessus II VII 1084 a 2. J'indique ici par l'italique les parties restituées.

Digitized by Google

altare Domini, ita ut *me praes*ente in presbiterio *turb*a Iudaeorum tanta tibi *circumd*et ut altare dorsis suis *tegentes* iter paene impel*lant*?

Conjectures à part, il reste que l'auteur de ces lignes prétend avoir vu lui-même Amalaire au milieu de Juifs pendant un office solennel. Ce sens n'étant pas discutable, les notes ont été prises au temps même de l'épiscopat d'Amalaire à Lyon, c'est-à-dire durant la période 835-838.

ANDRÉ WILMART.

Digitized by Google

THE ORIGIN OF RHYME

My apology for plunging into this thorny subject, where even a specialist might well fear to tread, is that in dealing with it the specialist in one branch is apt to appeal to the specialist in another, and so *ad infinitum* — each in the last resort finding the solution in some branch where he can only speak as a layman. So the Mediaevalist will find the origin of rhyme in Syriac, the Romance or Teutonic scholar in Latin, the Orientalist in some European vernacular, while perhaps the majority of students of Early European literature find it in Arabic. What I conceive to be the essential factor, namely music, has been almost entirely overlooked. I hope to show that the vicissitudes of the history of rhyme can all be explained from corresponding vicissitudes in the history of music. Indeed it would be strange if this were not so : lyric poetry originated in music, and has flourished side by side with music : lyric poetry is essentially song, and we shall not have a really satisfactory treatment of lyric metres and rhyme, till it is provided by a competent musician, who is also a good classical scholar, with a thorough knowledge of mediaeval verse, Latin and vernacular. It is not to be wondered at if none such has yet appeared.

We must distinguish rhyme proper from

(1) Assonance,

(2) From mere identity of end syllables
(fluminaque antiquos subterlabentia muros)

(3) From the classical homoeoteleuton.
(domus tibi deerat ; | at habebas. || Pecunia superabat ; | at egebas).

although it is not denied that any or all of these may have contributed to the finished product.

We may now examine some of the leading theories.

(1) W. Meyer, followed by Traube [1] (perhaps the two greatest Mediaeval scholars) trace rhyme to Oriental influence, through the Syriac, on the early Greek hymn, a plausible theory to those who recognise how deeply indebted was early Christianity to the Syriac

1. *Vorlesungen* & c. II. 114. (with references to Meyer).

Digitized by Google

Church for its art forms [1]. But unfortunately for this theory, Syriac specialists deny absolutely any such influence [2]. Further, even if this theory were sound it is still unlikely that the rhyme of the early Greek hymn was in any way responsible for the rhyme of the Middle ages, nor is rhyme in the Greek hymn, such as it was, earlier than in Latin. As a matter of fact, rhyme was never characteristic of the Greek hymnology at all. Finally if rhyme had been simply imported from Syriac, its appearance would not be so gradual, tentative and sporadic.

(2) The theory of an Arabic origin was widely held in the 19 th. Century. This in any case would only take us back to the later Middle Ages. When we examine the dates we find that the operation of this Arabic influence is placed in Sicily in the reign of Frederic II (first half of the XIII century). Now this rhyme was closely bound up with music, and it is incredible that the Arabs introduced at the court of Frederic a revolution in both poetry and music, which instantaneously spread over all W. Europe—invading even the Latin poetry, secular and ecclesiastical. We may add that there is no record of any such influence ; if it really existed, we should expect to find traces also in Spain where the Arabian influence was at least equally strong [3], whereas it is notorious that for long after this date Spanish poetry was assonanced. It is in fact doubtful whether Arabic poetry influenced European at all [4].

(3) It is difficult to state Norden's theory fairly in a few words ; it is a corollary of the main thesis of his *Antike Kunstprosa*, that the ancient rhetorical theory and practice, through the medium of the second sophistic, pervaded all Greek and Latin Christian ' art-prose '. Rhyme came into the Church through the sermons which were delivered in a sort of singsong (gesangston) with musical modulations — Cicero's *cantus obscurior* (Or. 57) — in accordance with the practice of ancient rhetoric. Gregorian music originated in the recitative-like intoning of the liturgy, which is comparable to the musical modulation of rhetoric ; he compares the use of the name ' prosa ' for the texts to which the final — a of Alleluia was sung. In other words, there was no essential

1. Brit. Museum Guide to Christian Antiquities, passim.

2. Cf. Norden, *Antike Kunstprosa*, Nachtrag zu s. 810 ff.

3. e. g. in the school of translators at Toledo, 1150-1250 : so, too, Spanish dances show Arabian influence.

4. Renan (*Averroès* 330. n. 1. quoted by Courthorpe) doubts Petrarch's knowledge of the Arabic poetry he condemns. Burton (*Vikrama and the Vampire*, Preface) thinks Arabic influenced rhyme, though it did not originate it.

Digitized by Google

difference between the elaborately artificial sermon, with its rhetorical homoeoteleuta, and the rhymed hymn.

This theory is attractive and supported by much learning, and contains an element of truth. But it is open to grave objections. (a) It develops the hymn from the sermon : but there were hymns with 'rhetorical' embellishments long before Greek rhetoric began to influence the sermon [1]; Norden himself quotes a case from the 1st Epistle to Timothy III. 14, and there are other very early hymns of this character extant, chiefly composed by heretical and other 'unauthorised' writers, (e. g. in the Apocryphal Gospels), neither more nor less rhymed than the later. (cf. Norden 850 ff, 811[2]). Nor do we find that the development of the rhetorical sermon was marked by any corresponding development or rhyme in hymns.

(b) The rhetorical sermon is far more developed in Greek than in Latin, yet rhyme in our sense was never an essential part of the Greek hymn ; Krumbacher is very explicit on this (Byz. Lit[2] 700) [2].

(c) Norden ignores the continuity of the Hebrew and the Christian Church. Both liturgy, hymn and sermon in the early Church would be originally indistinguishable from those of the Synagogue, so that many of Norden's phenomena are more properly derived from Hebrew poetry than from Greek rhetoric. It was this neglect of the Hebrew element which led Norden into what has been described as the elaborate 'mare's nest' of *Agnostos Theos*. [The following considerations seem to point to the influence of Hebrew on the Greek hymn [3], (1) the Abecedarian arrangement, (2) the name *Oikos* for strophe (as in Hebr. beth, i. e. 'house' means 'verse'), (3) the Refrain (hypopsalma, ἐφύμνιον), (4) the failure to distinguish the hymn from prose — it is called πέζος λογος The name μελῷδος was reserved for those who composed the music for their hymns].

(d) The rhyme of the earliest Latin hymns (an independent. growth, and much later than the Greek) though imperfect, is essentially different from that of the Latin sermons (of which the five of Augustine's printed in Lietzmann's *Kleine Texte* are typical).

---

1. Pliny Ep. x. 96. 7 proves they were antiphonal, i. e. of the Hebrew type, not like the later Latin hymn of Ambrose &c.

2. He points out that rhyme proper was first borrowed by the Greeks from Romance poetry in the 15th. century.

3. Cf. Krumbacher. 696 ff.

Digitized by Google

(e) The 'prose' was not so called because its loose verse structure was akin to exalted prose, but because in the beginning it *was* prose pure and simple. When it developed into verse, the name was retained with 'sequence' as an alternative.

(f) Even if Norden be thought to have made out his case for the Greek hymn, he certainly does not, any more than Meyer, show any continuity between the Greek hymn and modern European rhyme.

As it is generally admitted that the problem centres round the Christian hymn, we will begin our enquiry with an examination of the genesis of the hymn. We note that the Latin hymn flourished chiefly at two periods, first the classical, from Hilary to Venantius Fortunatus, second the Mediaeval, from Notker to the 13th. century. (In both cases discussion is complicated by extreme uncertainty both of chronology and authorship). From the beginning it was a *popular* product [1], and intended for congregational use, that is for singing, unlike the learned and usually elaborate lyrics of a Prudentius. This distinction, which is essential, arises naturally from the circumstances under which the hymn grew.

Of all branches of Latin literature, the lyric was the most unsuccessful. When taken over by the Romans it was already dead in Greek; in Roman hands it became a 'tour de force' — an amusement for *dilettanti*. The unerring ear of Catullus, which led him back from the Alexandrian models of his contemporaries to the fountainhead in Sappho, enabled him 'to recapture that first fine careless rapture', and could make a brilliant success even of the difficult Galliambic, rare even in Greek; but Lyric metres were in Catullus still Greek rather than Roman. Horace romanised them — but how? He standardised them by rule of thumb,

1. This is shown, e. g. by Augustine, Retr. 1. 19 (about his hymn), Conf. 9. 7 (about Ambrose: v. inf. p. 337), Ambr. Serm. c. Auxent. 34 'totius populi ore' (cf. Athanasius at Alexandria). How long the singing remained congregational, I cannot say. Julian's *Dict. of Hymnology*, says the practice (in the middle ages?) was for the clergy to sing one verse, the people responding with the same or the next (p. 654 a). Latin in parts seems to have long been understood by the people; songs like 'O Roma nobilis' 'O tu qui servas' which seem clearly popular take us up to about 900. The existence of vernacular translations of hymns in the rhythms of the Latin also seems to point to the participation of the laity: but we see from Chaucer (C. Tales, B 1706 — *Alma Redemptoris mater*) how they picked up even Latin hymns [According to Milman (Lat. Xty. XIV. 4) Ambrosian hymns were translated into German as early as the IX Cent. He seems to refer to the old German MS. of Fr. Junius, printed by J. Grimm, Göttingen 1830. Julian. p. 26]. The Macaronic hymns (E. g. 'in dulci jubilo', German-Latin) seem to point the same way, as does the fact that hymns were adapted to popular secular tunes, just like the sportive 'modus florum' etc. (see below).

Digitized by Google

e. g. by fixed caesuras and obligatory spondees, and careful attention to the incidence of spoken accent. 'Integer vítae scélerisque purus' is half-way to the middle ages [1] (see below). [He learned better in his old age; the 4th book of the odes is much freer than the first three — but it was too late].

Now between the classical Greek period and the beginning of Christian hymnody two things happened.

(1) *The original music was lost;* none of our many lyric papyri contains the musical notation; this is important, for without music a song is useless for singing; had the ancient lyric been a living thing we should surely have had *some* musical papyri. The one exception proves the rule, — the musical fragment of the *Orestes*; for we know that Greek plays were still performed — even in Parthia, witness the story of Crassus' death. This is borne out by documentary evidence. Norden, after Volkmann, quotes from Dio Chrysostom (I cent. A. D.) and others explicit statements that the ancient music was lost (A. K. p. 842 f.). And when we turn to the Greek writers on music we find that their interest is entirely theoretical; of the actual practice of the ancients they probably knew as little as ourselves [2].

(2) *The influence of accent was showing itself ever more strongly in Greek.* It is probably active as early as Herondas, certainly in Babrius (ca. 200 A. D.). It is clear in the interesting little papyrus fragment σύγκρισις ἀνέμων (III cent. A. D.) of which the scheme is ⏑⏑- ⏑⏑- ⏑⏑⏑́— with the ending always paroxytone. (Pap. Oxy. 425 : cf. 1383, of the same date). In the two Christian poems of the IV cent. (Pap.Amh. 2, B. K. T.VI. 6. 8 — miuric paroemiacs, always paroxytone) we see quantity gradually succumbing to accent. The miuric Hexameters in P. Oxy. 15 and 1795 (I cent. A. D.) almost

1. And not far from '*I* give thee sixpence'; the traditional mediaeval scansion is reproduced in Flemming's well-known tune. They could not have done this with Sappho. We have really an iambic trimeter catalectic with strong accent on the first syllable. Cf. Myers' 'St. Paul' and Meredith's 'Love in the Valley' (Meredith got the metre from Darnley).

The process was as follows: — ⏑ | — — | — || ⏑⏑ | — ⏑ | — ⏑ with the 4 th syllable long, and obligatory caesura after the 5 th, caused a) the (spoken) accent always to fall on the 4 th syllable, and b) a new start at the 6 th: hence the tendency to read 'Integer vítae || scélerisque purus' (I am not sure that Hor. himself did not so read it): this became standard among mediaeval students, hence Flemming's tune (as students song) and Southey's sapphics, parodied by Canning. The C. S, certainly sung, reverts to the Greek form — because of the music? — and later, Odes IV.

2. *Contemporary* lyrics were published with the music, e. g. the papyrus edited by Schubart in *Sitzungsber. Preus. Akad.* 1918, p. 763, Reinach, *Rev. Archéol.*, 1919, pp. 11-27.

Digitized by Google

all end with paroxytone — *none* with proparoxytone words. If we turn to the actual melodies extant (collected by Jan) we find that in poetry of the decadence, the music rises in pitch with the acute accent. (i. e. in the two Delphian Hymns, the Epitaph of Seikelos, and the Hymn to the Muse, attributed to Mesomedes). This is not the case with the Orestes fragment, nor with the two hymns really by Mesomedes. The inference seems obvious; in Euripides accent influences neither verse nor music; later it affects the music, but is still a tonic accent; later still, in Mesomedes, it has become, as in Byzantine and modern Greek, a stress accent, and naturally no longer influences melody, though it was soon to influence the verse [1].

As long as stress was ignored in verse, modern rhyme, which depends on it, was obviously impossible; it is recurrence of stress, not of verse-ictus which causes rhyme. In Latin, in which stress almost invariably influenced verse-structure, it was from the beginning not uncommon, though we must distinguish two streams. The popular trochaic tetrameter, which was strongly accentual, called for rhyme; had there existed a properly developed native music adapted to accentual verse, the advent of rhyme might have been antedated by centuries. As it is there is already a tendency to it in the trochaics of Plautus [2].

In the learned hexameter and pentameter the origin may be due to Roman imitation of Alexandrian refinements. In the first seven pentameters of the long fragment of Hermesianax (300 B. C.) each has an adjective at the caesura and its noun at the end: hence in two cases of the seven we get accidental rhyme. This never developed in Greek to the Leonine, but in Latin the tendency towards it is already somewhat marked as early as Ovid; the difference is owing to the greater prominence of accent in Latin verse. Similarly in the hexameter the occasional rhyme is partly at least due to the predilection for rhetorical balance, as in the 'Golden' line — fluminaque antiquos subter-labentia muros [3].

---

1. Pap. Oxy. 1786 (the earliest Christian music) seems to occupy en intermediate position, but the tune published never *descends* to an acute accent. I am sorry I have not seen the tune published by Schubart (rather earlier than P. Oxy. 1786, but using similar notation).

2. Lorenz, *Pseud.* Pref. p. 39. There are 4 cases in Ps. 688-698.

3. We see clearly the tendency towards Leonines in Paulin: Vit. Mart. (ca. 475): in 3727 lines there are 937 Leonines + 446 otherwise rhymed: they tend to come in groups, generally with an adjective at the caesura, and its noun at the end: e. g. in I. 1-10 there are 7 of this kind; 22-25 all: 56-58 all: II. 3-7, 4 (the 5th also rhymes). This is

Digitized by Google

However most learned metres were inherently unsuited for real rhyme, because end-rhyme requires end-accent; this is only to be found in the pentameter, but of all Latin metres the pentameter most flagrantly violated spoken accent at the critical point.

Hence rhymes like

ut queant laxís | resonare fíbris
mira gestorúm | famuli tuórum

and O monachí, vestri stomachí sunt amfora Bácchi;
Vos estís, Deus est testís, teterrima péstis.

and daemon languebát, monachus tunc esse volébat.

are rhymes only to the eye, not to the ear. In fact, of the dactylic metres, the hexameter rhymes satisfactorily only in the 'leonini cristati trilices dactylici' (!) as in Bernard of Morlaix's 'De contemptu mundi'.

Hora novissima, tempora pessima sunt, vigilemus!

This could lead nowhere; its immense difficulty (attested by Bernard himself) would alone condemn it as a popular metre. [Another possibility is suggested by lines like 'Aut gelid*as* hibernus aqu*as*' (Tib.) and 'Matern*is* laudor lacrim*is*' (Prop.) but this rhyme, though easier than Bernard's, did not commend itself.] The pentameter is dealt with above, and in any case we could not have a poem all pentameters. The dactylic tetrameter catalectic which is probably only a Latinised form of the impossible anapaestic dimeter [1], was a favourite metre of the early hymn-writers (martyris ecce dies Agathae), and actually led to a sporadic and half-hearted single rhyme, but one which violated spoken accent; hence it was replaced in the Middle Ages by the acatalectic form (—⏑⏑—⏑⏑—⏑⏑—⏑⏑) with antepenultimate rhyme, common, for instance in the Goliardic poems.

The favourite metres, however, were not dactylic, for which modern languages, and even spoken Latin were not well suited, but (1) Iambic Senarius, (2) the Popular trochaic tetrameter.

1. The Senarius may have come in through the schools, where Phaedrus was much read; at any rate we find it at the earliest period of the Middle Ages in the school poems printed by Traube (*Vorlesungen* etc. Vol. III). It had not been rare among the

clearly due to the rhetorical rule (Norden 758-9) which recommends that a noun should always be separated from its adjective.

1. Probably a similar transformation is to be seen in the way in which the stereotyped ionics of the Anacreontea, μεσονυκτίαις ποθ' ὥραις suggested trochaic dimeters (accentual, +⏑+⏑+⏑+⏑) cf. the hymn of Greg. Naz. ἄτερ ἀρχῆς ἀπέραντον.

Digitized by Google

common people in the days of the empire (perhaps through the influence of the mime), — as is shown by its use in epitaphs. But apparently about the 9th century a change took place — the caesura was transferred from the middle, to the end, of the third foot. If we read the famous 'O Roma nobilis, orbis et domina | cunctarum urbium excellentissima' we are struck with the fact that while quantitively it is no doubt intended to be Iambic, accentually it is dactylic [1], and this is perhaps the origin of the Dactylic tetrameters acatalectic above mentioned. (The tendency is not nearly so marked in the almost contemporary Carmen Mutinense, A. D. 892. O tu qui servas armis ista moenia | noli dormire, moneo sed vigila).

2. Much could be written about the trochaic tetrameter [2], but it must suffice to point out how by division into two halves, by repetition of the first half, and similar slight changes we get such typical mediaeval metres as

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa
Dum pendebat filius
and meum est propositum
in taberna mori

On the whole it pervades the Latin hymn from Augustine's 'Carmen adversus Donatistas' and Prudentius' 'A et Ω cognominatus' down to the 'Stabat mater' and 'Dies irae' [3].

It will be seen then that the victory of the accentual hymn was in the nature of things; yet it did not win without a struggle. It was associated with the heretics, and their shameless appeals to the taste of the mob, as in Arius' Sotadeans (Athan. *Or. c. Arian*, 1, 4). Ambrose himself was accused of heretical tendency (but by the Arians) when he introduced the Eastern custom of singing hymns and psalms ('secundum morem orientalium partium.'

1. Cf. the contemporary (?) 'O admirabile Veneris idŏlum'.

2. There are some good remarks in Ker '*Dark Ages*' p. 203 ff.

3. Perhaps room can be found in a note for 2 suggestions.

(1) In the proverb quoted by Augustine, Enarr. Ps. 51.9.14, 'quantum habebis tanti eris; frange lunam et fac fortunam' by inversion we get a rhymed tetrameter 'frange lunam (et) fac fortunam, quantum habebis tanti eris'.

(2) The tetrameter was a popular metre even in Greece; Aristotle tells us it was the original metre of tragedy. The trochaic sung by Sulla's army συκάμινόν ἐσθ' ὁ Σύλλας ἀλφίτῳ πεπασμένον is accentually nothing but a Versus Politicus. Those in mockery of the Emp. Mauricius (600 A. D.) in Krumbacher, Byz. Lit.², 792 similarly waver between the two.

Digitized by Google

Aug. *Conf.* 9, 7) [1]. After the adoption of the sung accentual hymn, the advent of rhyme was only a matter of time, for if accent suggests rhyme, music compels it. For the first time for some 600 years, we now get a living lyric poetry, a free and spontaneous development, in which the lyric was re-associated with its natural companion, music. As their severance had precipitated the decline of both, so now their union had far-reaching and unforeseen consequences. The question naturally arises, why in similar circumstances, the Greek hymn did not similarly develope rhyme — except as an adventitious ornament akin to the rhetorical use of homoeoteleuton.

The answer is not easy : we may suggest

(1) That the Greek hymn was never so popular in tone as the Latin ; it was more philosophical, doctrinal, and reflective. It was also nearer to rhymeless oriental models owing to the continuity of the Greek liturgy with that of the Synagogue, and its closer connection with the East.

(2) Throughout Greek poetry rhyme is rarer than in Latin. (It seems clear that such rhetorical devices as the ending of successive iambics with — μενον, or — ομεν have no connection whatever with rhyme proper).

(3) At first accent was ignored in Greek poetry ; when it began to count, there was never any rule that it was not to conflict with the ictus. Byzantine accent was no doubt a stress accent, but it coincided in its incidence with the classical accentuation ; the tonic simply became a stress accent. Obviously this was of no use for rhyming purposes ; the rhyming languages with all their differences have substantially the same (i. e. the Latin) system of accent. What could be done with a language, which accents ἔλυσα, πεφασμένος ? (When Greek words were borrowed by Latin something had to go ; as a matter of fact it was quantity — Euripīdes, idŏlum, sophīa ; so Modern Greeks pronounce ἄνθροπος).

(4) Possibly the Greek music was nearer the classical tradition and so less suited for rhyme. We note that Russian folk songs which were composed under Byzantine musical influence are lacking in rhyme. (Grove's Dict. of Music, s. v. Song).

So then rhyme was the outcome of the influence of music added to that of accent. But in the 4th century it was only occasional,

1. On the other hand Hilary and Chrysostom are said to have written *Anti*-arian hymns — clearly for popular singing.

Digitized by Google

and very rarely indeed do we find unmistakable double rhyme; the Ambrosian music was still ancient music, though no doubt modified and popularised. The rhythmical movement was not strong, and such as it was, it was more and more obscured by gradual elaboration, culminating in the complicated flourish (jubilum) on the final-a of Alleluia in the Gradual. So for 400 years we see little development of rhyme; the chief tendency was to a monorhyme (perhaps better called merely an assonance) on the final-a of each line, e.g. in the sequences of Notker (830-912) and the Carmen Mutinense (892) which has 42 lines all ending in-a [1].

But the development was accelerated by two new factors. (1) The influx of barbarism caused Latin to become the language of *culture;* this affected Latin verse; it became more and more the amusement of the learned; hence rhyme took the form of the learned trifling known as Leonines. (It may here be said that neither the Celtic nor the Teutonic languages seem to have had rhyme originally; wherever it appears it is due to Latin influence. This seems now to be generally admitted. A case might possibly be made out for Irish; but 'scholars non roundly declare that the oldest Irish (poetry) we have is based upon accentual Latin' [2].) (2) The other factor is the Gregorian 'reform' of music (not by Gregory), by which the Church, not for the last time, tried to check the natural development of music by an antiquarian revival.

These two considerations together mean that popular poetry was now free to go its way once more; the contrast between learned and popular music is marked by the division of Church music into the *hymn*, popular, strongly rhythmical (barred, as we should now say), always leaning to rhyme; and the *Antiphon*, learned, freely moving, without recurrent rhythm (unbarred). The learned music took till about 1500 to develop, but the popular, including (or drawing after it) the hymn, kept its vitality, since it developed

1. The most striking rhymes of this period are in one or two poems, of Gottschalk — though even here they are of the type filiôle — pusiôle. "Sancte sator, suffragator" (anon) reminds one of "frange lunam, fac fortunam." The 'Irish Exile' at the court of Charlemagne has some good rhymes (Ker. p. 216).

[Prof. Burkitt has kindly pointed out to me the frequency and richness of the rhymes, Irish and Latin, in the Dublin "*Liber Hymnorum*" — some going back to ca. 700. The proficiency of the Irish is indeed remarkable, surpassing anything I know for centuries later. Prof. Burkitt suggests that their influence may have spread through such centres as St. Gall. I would not deny the possibility of this, through in my own limited reading I have found no trace of such influence in Latin poetry. The Irish productions seem an isolated phenomenon; other poetry continued the old undeveloped form of rhyme.]

2. Saintsbury, *Hist. Pros.* I. 24 (and so for Welsh, ibid.). Cf. Ker *l. c.*, p. 320, from Thurneysen. [See last note.].

Digitized by Google

spontaneously, and was miles ahead; the outstanding example is *Sumer is icumen in* — a wonder to musician and metrician alike; it is now certain that it was composed about 1220-1230.

What had happened to music in the Dark Ages is obscure. The old musical theory, according to Wooldridge, was lost between Cassiodorus and Isidore (say 500-600). Towards 900 an entirely new system, probably originating in Italy, took its place. The old plain-song had had a distinct rhythmical movement, but this was deliberately obliterated by the theorists (Walker: *Hist. of Eng. Music*). A good example will be found on p. 93 of the Oxford History of Music, Vol. I. of a perfectly good folk-like tune, of which the rhythm has been carefully obscured. We must not be misled by the name '*cantus mensurabilis*' which was pedantic and theoretic, and at least before 1100 bore little relation to true rhythm (Bars are said to have been introduced by Franco about 1200). Unfortunately the development of literature during these centuries was arrested by the confusion consequent on the weakness of Charlemagne's successors and the break up of his empire — perhaps aggravated by the expectation of the coming millennium. About the year 1000 there was everywhere indecision and lack of direction.

But soon a change appeared; a gradual settling and consolidation set in; all over Europe there was a stabilisation of society, bringing with it a growth of national sentiment. This was marked by the quickening of men's intellectual faculties; and the period 1100-1300 has well been called an anticipation of the Renaissance. Several factors tended to the growth of Lyric Poetry — the intellectual stimulus, the rise of a new, stable, and characteristic civilisation; but above all the growth of mutual intercourse, exemplified in the crusades, the students who wandered from one to another of the newly-founded universities, the new orders of itinerant friars, the jongleurs who travelled about to supply the growing demand for amusement, and the pilgrims who took advantage of the increased security of the main roads; never has there been such a thronging, teeming, wayfaring life as in the later Middle Ages. We no longer find the old tendency of men to congregate in small selfsufficing communities, but there is now the freest mutual intercourse and intercommunication of ideas. Thé preponderating note of this new society was distinctly popular — as we can see, for instance, in Chaucer's pilgrims. The friar and the scholar were equally at home in Latin and in the vernacular; the

Digitized by Google

jongleurs, minstrels, &c. were intermediaries between the monasteries on the one hand and the pilgrims and general laity on the other, as has been shown by M. Bédier in *Les Légendes Epiques.*

All these elements contributed towards the development of the new poetry. In the preceding centuries (1000-1200) there had been three main types of poetry: (1) the Hymn, (2) the learned Latin poetry, (3) the vernacular Epic. Of these the Latin poetry had always been out of touch with life, and can be ignored. The epic was now at its height, and in the most forward European tongues a mature poetical language was ready to hand. The Hymn was enjoying a new lease of life in the Sequence. It is unnecessary to show how the sequence had developed from Notker to Adam of St. Victor, words hand in hand with music, each reacting on the other, but music from the beginning leading the way; this has been well done by Taylor in *The Mediaeval Mind.* But even in Adam the rhymes are very imperfect, and the rhythms too complicated and irregular to be of much use to the vernacular [1].

In the years round 1200 all was changed; by 1250 the change was complete; everywhere through W. Europe modern lyric had started. The change is due to nothing else than the popularisation of music; the voice of the people at last makes itself heard, from the King (e. g. Thibaut of Navarre, Richard I. of England) to the *petit bourgeois* (e. g. Adam de la Halle). The beginning of modern lyric is the beginning of modern music. The close connection of the two is shown by the large number of musical MSS. of these times [2].

Examples are *Sumer is icumen in,* the songs of Adam de la Halle, those in *Aucassin and Nicolette,* and those of many old French, German and Provençal poets of the XII-XIII centuries. [Among older Latin poems preserved in musical MSS. are the *Carmen Mutinense, O Roma nobilis, O admirabile Veneris idolum.*]

Why the music of the time suddenly emerges so modern, fresh

1. Perhaps the greatest contribution of any one man to the metrical development of the hymn was Abelard's. But he had had plenty of practice in his love-songs which were *sung* all over the country. Can we doubt that his metrical proficiency was stimulated by contact with the popular music? Compare the instances given below.

2. The transmission of mediaeval music is due to utilitarian reasons: Songs are useless without the music. Hence the music was preserved (a) by actors (Adam de la Halle) (b) by jongleurs, troubadours &c. (c) by the Church: it is perhaps to the *Latin* text that we owe the preservation of '*Sumer is icumen in*'. It is notorious that many old tunes are preserved as *canti fermi:* nobody cared to preserve folk-music.

Digitized by Google

and clearly articulated is obscure, but certain considerations suggest themselves. Hitherto the music of the people had been inarticulate, swamped by reforming ecclesiastics and pedantic theorists — though not without leaving its mark ; it is no doubt owing to the influence of popular music that the favourite ecclesiastical modes were the Aeolian (descending minor) and Iastian (nearly our Major), while the harsh tritones of the ancient music were avoided [1]. But now music had got into lay hands ; old rules and restrictions were forgotten ; a breath of fresh air seems to clear the atmosphere, and lo ! the sky had been full of singing birds, but men had shut their ears. Now the knight, the student, the soldier, the bourgeois, the peasant had their own songs, their own singers. The volume of this early lyric must have been enormous ; even that extant is not inconsiderable, though the English reader is apt to overlook the fact, as our contribution was small in bulk, if not in achievement.

Another cause of the lilt, the balance and clear rhythm of these lyrics is to be found in the dance ; dancing in our sense was of course unknown to the Greeks, who would no doubt have stigmatised it as χορδακικώτερον ; native Italian dancing was probably a rough rhythmical leaping, *tripudiatio* — But the graceful round-dances, country dances, etc. — *with singing* — of the peasants of W. Europe could hardly fail to evolve some sort of lyric forms, with a scheme of rhyme and metre derived from the movement of dance and song. This is borne out by such verse forms as ballata (contrasted with *sonata* — *sonnet*, and *cantata* — *chanson*) roundelay, rundgesang, rondeau (or rondo : see Grove s. vv.). I have often thought that the origin of song can well be studied in children's singing games, in which we can trace the development from incoherent rhythmical cries, through rudimentary rhyme and melody, to the finished product, in which we see incipient folk-song; they verge imperceptibly into such things as the morris dance of Lancashire, in which we see verse, music and dance moulding and perfecting each other.

Thus we have the genesis of verse proceeding before our eyes ; we see how the insistent call of rhythm leads to dance, dance to song, song to verse — and not only verse, but rhyme. (The dance

1. It is interesting to note how this avoidance of the tritone has left its mark on musical nomenclature, by giving rise to the signs ♭ and ♮ (round and square b), the German Be (= flat), B for B ♭, the French bémol (Grove, s. v. Accidental).

Digitized by Google

is not, of course, essential, but when present, as in the Morris-dance, is perhaps the predominating factor) [1].

When we consider how children inevitably gravitate to rhyme, owing to their natural instinct for song (a simple but sufficient example is 'Tell-tale-tit, your tongue shall be slit' — *always sung*) the wonder is that rhyme is so late in appearing in literature ; I can only suggest that as soon as song comes to be written, it tends to fall into the hands of the professional, and it is astonishing how the professional inevitably gravitates back again away from nature. So in the Middle Ages it took centuries for nature to assert itself in lyric poetry ; it took about fifty years for the professional to get it back again to convention : hence the exceedingly short bloom of early English, for instance, and Provençal lyric. It is the naturalness of rhyme which accounts for the fact that rhyme is common enough in proverbial and popular sayings even among those nations who do not employ it in literature. (Examples in several languages, which could easily be multiplied, will be found in Norden, pp. 814 ff. 821 ff.).

If it is asked what is the evidence for the interaction of music and verse thus producing rhyme, the best answer is an appeal to the ear — the final arbiter in a question of this kind. Let anyone *sing Sumer is icumen in* to the extant music ; he will see how the verse and rhyme schemes grow naturally from the musical balance; the impulse to rhyme is irresistible — for example at the words "Bullock sterteth, buckë verteth". But this is not all ; the English words are accompanied by a Latin text (a hymn) to the same tune, and obviously suggested by it ; once more the music compels rhyme — "qui captivos semivivos". One feels at once that here we have something different from homoeteleuton, yet at the same time no mere development from assonance [2].

These had had their day and done their work, but now we feel

1. An interesting book might be written in support of the thesis that nursery rhymes and popular songs provide examples of every ancient metre from the Saturnian to the Dochmiac. The words, compared with the music, of 'Clementine' show how natural is anaclasis in the ionic *à minore* and how this tends to produce trochaics (μεσονυκτίαις ποθ' ὥραις) 'Hearts of Oak' is an interesting case of pure dochmiacs, followed by cretics. ('Your tongue shall be slit', by the way, is an excellent dochmiac). The Schmidtian scansion of choral logaoedies was illustrated by White from 'Sweet and Low' (compare Barnby's tune). [Whether 'ischiorrhogic' rhythms ever existed in Greek may be doubted, but when we consider the spavined metre of certain popular ballads — we "thank the Greeks for teaching us that word ! "]

2. It is possible that assonance itself was debased rhyme, springing from the tendency of Latin, as it approximated to Romance, to slur over the final syllables. Cf. remarks on Sedulius *A Solis Ortus* in Teuffel III[6] 473.4.

Digitized by Google

that the rhyme is not subsidiary but essential, not a servant but an equal. We see now how the new music, eminently national and popular, has definitely freed itself from all trammels of theory, — "knowledge falsely so called" — and is able to sweep into its course even the Latin of the hymn [1]. But there is documentary evidence in the oft-quoted passage of William of Malmesbury (e. g. in Chaytor, "Troubadours in England" p. 11) about Thomas of Bayeux, Archbishop of York under William I "si quis in auditu ejus arte jocularia aliquid vocale sonaret, statim illud in divinas laudes effigiabat". Chaytor also refers to the song of the Oxford scholar in the Miller's Tale, *Angelus ad Virginem* — in English *Gabriel from evene King* — pointing out its similarity to a Provençal rhyme-scheme [2]. Another bilingual case is found in the lyrics of St. Godric (before 1170) considered by Prof. Saintsbury of such importance in the history of English prosody that he gives a facsimile of the MS. as frontispiece to his first volume. A reference to this will show that once more the music and English words are accompanied by a Latin text [3]. The best example, however, is the Red Book of Ossory, Latin hymns compiled from *Carmina theatralia* by the bishop (1318-1360). The originals were "Sweetest of all, sing," "Good day, my leman dear," etc. We may add that the oldest French lyric, the song of St. Eulalia is accompanied in the same way by a Latin hymn on the same subject, to the same music [4].

It does not seem necessary to assume foreign (Provençal [5])

---

1. Not to mention other Latin, particularly the German "modi" (x cent.), Latin songs written to popular tunes as *modus florum*, *modus liebino* (in Ulrich, *Lat. Novellistik der M. A.*). There is little rhyme, no doubt because the music was at that time undeveloped. We may add that most Greek hymns were written to existing tunes.

2. English and Latin are printed in full in Hulton's *Clerk of Oxford in Fiction*, from a MS. of ca. 1250.

3. A translation of the English, but whether of the same metrical structure I cannot say for certain, as it is not very legible : I think it is.

4. Reference may here be made to the curious mixture of German and Latin poems, 43 of them with musical notes, but all written as prose, in the "Carmina Burana".

5. Many forms which might seem to be Provençal inventions, are really part of the classical inheritance, or at least found in classical literature. The *tenson* (contentio) was a favourite form in mediaeval Latin (e. g. Judicium Coqui et Pistoris) ; the allegory is well-known to descend directly from Prudentius' *Psychomachia* ; the *alba* is as old as Athenaeus' Λοχριτικὸν ᾆσμα. The origin of many, if not most, of the simplest rhyme-schemes (aab ccb, etc.) is to be found in the extension and variation of the Latin iambo-trochaic rhythms (*stabat mater*, *dies irae*, *etc.*) under musical influence. A more complicated system began with the introduction of the *refrain* from the dance, in which solo and chorus alternate : hence by various extensions and combinations, the rondeau, ballata etc. A certain residue will be due to Provençal ingenuity — or per-

Digitized by Google

influence to account for the origins of modern English lyric ; such things as *Sumer* and *Blow, northern wind* are English to the core : the essential influence is the music, which as we saw was typically English. So in France the words and music of the songs of Adam de la Halle are typical of the French chanson — in fact ' Robin m'aime ' is still sung. (Grove s. v. Song). The movement was by this time European in its scope : Provençal poetry, itself the product of musicians, was decaying, and tended more and more to formalism, the *damnosa hereditas* of the professional [1]. It may have helped to give form and conciseness, but in the end its influence was fatal to pure lyric. In England at any rate, the lyric note of the XIII century was never recaptured till the time of Elizabeth (Chambers' Cycl. of Eng. Lit.) — a time of widespread musical culture ; the few lyrics between 1300 and 1550 are artificial, and lack the ' lyric cry ' ; only when music and words go together, do we get the real lyric ; in early and popular poetry one or the other is apt to suffer ; the large percentage of successes in mediaeval, as in Elizabethan lyric, is evidence of high artistic development on both sides [2].

The results of this enquiry may be summed up in tabular form as follows :

Approx : Date.		
Cent. III B. C. to III A. D.	Loss of ancient Greek Musical tradition. Influence of tonic accent on verse.	Greek metres in Latin, Influence of accent. Tendency to ' Leonines '.
III A. D.	Greek tonic tends to become stress accent. Hymns of Greek Church under Oriental influence.	Accentual Latin verse begins to appear in inscriptions and in Literature (Commodian ?).
IV-V.	Development of Greek hymn — still under Oriental influence. Transformation of metres.	Introduction of Latin (Ambrosian) hymn, influenced by (a) accent, (b) music ; occasional rhyme.

versity — possibly with suggestions from the Arabic. How readily new metrical forms pring up may easily be seen in the history of the variations of the sonnet-form, or of the Spenserian stanza.

1. So in Germany, the *minnesinger*, ever too much influenced by ecclesiastical music, gave way to the *meistersinger*.

2. For a general consideration of the connection between music and lyric, I may perhaps be allowed to refer to my paper in *Music & Letters* Apr. 1924.

Digitized by Google

VI-VIII.	Culmination of Greek hymn (Romanos). Rhyme only as rhetorical ornament (*homoeoteleuton*).	Decline (on the whole) of Latin hymn, Chaotic state of music. Rhyme still rare (Leonines in learned poetry).
IX-XI.	'Gregorian' reform of music, i. e. divorce of learned from popular music. Growth of Sequence — unrhymed at first, then assonanced, finally with rudimentary rhyme — entirely dependent on music.	Popular Latin songs to popular music (carmen Mutinense, *o Roma nobilis*, modi, etc.). Transformation of rhythms. Beginnings of vernacular poetry.
XI-XIII.	Rhymed hymns and Goliardic songs, *modelled on Vernacular poetry and music.* Learned music lags behind.	Growth of national feeling, freer intercourse. Popular music finally emancipated and developed — influence of dance. Hence triumph of rhyme ; new metrical schemes ; beginning of modern European lyric.

W. B. SEDGWICK.

Digitized by Google

A NOTE ON THE CODEX TOLETANUS.

In a recent article in the *Rev. Bén.* [1] the new date suggested by Dom Quentin for the Codex Toletanus of the Bible comes under discussion. On a recent visit to Madrid I had the opportunity or examining this manuscript and, though this examination was unfortunately somewhat cursory, it represents an independent inspection and may therefore prove of interest to scholars.

Briefly, the result of this examination favours the accepted date of the Toletanus as against Dom Quentin's much later date, and confirms the explanation given by Dr Lowe to reconcile Dom Quentin's palaeographical observations with the hitherto accepted date.

Most of the codex is written in a Visigothic script which lacks the *ti*-distinction and has the other characteristics of the early period noted by Dr Lowe. There are, however, parts written in a somewhat later hand, which makes the *ti*-distinction. I have noted one example on fol. 158R. Moreover, as Dom Quentin observed, there are found rubrics written in curious Capitals, undoubtedly by the same hand as that of the dated subscription. But the ordinary writing of the pages, on which these rubrics occur, seemed distinctly of an earlier period than the Capitals. These Capitals occur towards the end of the codex, just where rubrics would most likely have been omitted at the early period when the book was written. This being so, Dr Lowe's explanation of « compte perfectum » as referring to a later insertion of rubrics where they had previously been omitted, seems eminently acceptable.

Oxford. L. F. SMITH.

LES PRÉSÉANCES DANS L'ORDRE DE CLUNY.

Le manuscrit lat. 13873 de la Bibliothèque Nationale à Paris contient f. 207-209 un règlement très précis au sujet des pré-

1. *Revue Bénédictine*, 35 (1923, p. 267-271).

Digitized by Google

séances à observer dans l'ordre clunisien. Par le titre on voit que ce règlement est copié « des manuscrits du prieur de R.... »

ORDO ABBATUM, PRIORUM, OFFICIARIORUM, RELIGIOSORUM, CLUNIACENSIUM, TAM IN SESSIONIBUS, QUAM IN PROCESSIONIBUS, PER ET PRIUS ET POSTERIUS CONFORMITER AD ORDINATIONES PREDECESSORUM EXCERPTUS EX MANUSCRIPTIS D. PRIORIS MAJORIS DE RIVO.

Reverendissimus dominus abbas cluniacensis
Abbas Moysiacensis
Abbas Figiacensis
Abbas Figiaciensis
Abbas Balmensis
Abbas Monasterii novi
Abbas Mosacensis
Abbas Thierni
Abbas Belli loci
Abbas de Pasleto (Angleterre)
Abbas Crossraguel id.
Abbas Paterniaci
Abbas monasterii Exeacensis (Eysse)
Abbas Amillani ?
Abbas campirotundi (Catalogne)
Priores qui dicuntur priores quinque filiarum, sed hi duo prius annumerantur :
Prior major cluniacensis
Prior claustralis cluniacensis
Prior de Charitate, qui solus sedet in fundochori, a parte prioris majoris, instar abbatum, alii vero, ad latera sedent a dextris et sinistris, videlicet :
Prior sancti Pancratii, in Anglia, in parte chori abbatis post priorem claustralem ;
Prior S. Martini de campis, a parte chori abbatis
Prior Silvigniaci, a parte chori majoris prioris
Prior Selciniarum, a parte chori abbatis
Notandum est quod prior major in omnibus prioratibus filiam predictam habentibus, debet sedere in sede abbatis, etiam presentibus prioribus predictorum prioratuum et exercere officium predictorum priorum. Non dicitur idem de priore claustrali in predictis quinque prioratibus.
Si vero contingat aliquem ex istis quinque declinare in aliquo quinque prioratuum, prior loci non mutabit locum suum. In absentia autem prioris dictorum locorum tenebit locum prioris absentis. Verum in aliis prioratibus, præfati quinque priores præcedunt priores locorum, at in ordine priorum quinque filias habentium, servabitur statutum domini Bertrandi super hoc editum, excepto quod dictum est de majori et claustrali prioribus.

Digitized by Google

Post priores predictos quinque filiarum veniunt doctores in theologia et decretorum, secundum antiquitates suas et in refectorio doctores in theologia sede sedent in mensa prioris majoris et alii in mensa prioris claustralis.

Post doctores ordinantur alii priores, decani conventuales, triplices, scilicet qui habent triginta religiosos ad minus.

Triplices conventuales

Prior Marcigniaci
Prior de Gigniaco
Prior de Cariloco
Prior Saturnini de Portu
Prior beatæ Mariæ de Nazareto in Hispania
Decanus de Lehuno in sanguine terso
Prior Abbatis villæ
Prior Lupi de Asserento
Prior S. Arnulphi de Crispeio
Prior ad Valancenam
Prior de Volta.

Duplices conventuales

qui debent habere viginti quinque religiosos vel circa

Decanus de Paredo qui unitus est mensæ abbatis Cluniacensis
Prior Nantuaci
Prior Marcelli Cabillonensis
Prior beate Marie deauratæ
Decanus do gaya
Prior de Longo ponte
Prior de Vallibus supra Poligniacum
Prior de Rivis
Prior de Longavilla
Prior de Radolio
Prior de Gornayo
Prior S. Milburgis
Decanus de Vergeyo
Decanus de Conciaco
Prior Romani monasterii
Prior S. Orientis (Auch ?)
Prior S. Jacobi de Pontida in Italia
Prior Montis Acuti (Angl
Prior de Arenthona (Angl)
Prior de Ponto fracto ? (Angl
Prior de Castelacra

Postea veniunt priores conventuales, scilicet duodecim religiosorum

Prior de Amberta
Prior de Nogento Retrodi
Prior S. Margaretæ de Helincuria
Prior S. Stephani Nivernensis
Prior S. Reveriani
Prior de Prato
Prior de Nantholio Hauduini
Prior Montis desiderii
Prior de Aregrandis
Prior de Rampone
Prior S. Marcelli Diensis
Prior Ganagobiæ
Prior Fallifoco (unitus collegio Avenionensi)
Prior de Tornaco
Prior de Contamino
Prior de Domeno
Prior S. Eutropii
Prior Insulæ aquensis
Prior de Barbesilio
Prior S. Albani Basiliensis
Prior de Aleraco
Decanus de Carenaco

Digitized by Google

POSTMODUM ACCEDUNT CONVENTUALES DE OCTO RELIGIOSIS

Prior de Medicino
Prior Ste Margaretæ in Campania
Prior de S. Marcello de Sauzeto
Decan de Roncenaco
Prior de Sezanna
Prior S. Mariæ Senonensis
Prior S. Nicolai Silvanectensis
Prior de Canis
Prior de Ancra.

Duo priores dependent a prioratu de Charitate et 5 de Sancto Martino. Illi priores habent locum cum alüs prioribus conventualibus.

Veniunt postea obedientiarii monasterii Cluniacensis, nimirum: 4 obedientiarii.

Sacrista, decanus, elemosinarius, archidiaconus.

Nota quod quatuor debent esse inter conventuales de duodecim et conventuales de octo.

Postmodum veniunt licentiati in theologia et licentiati in decretis. Deinde sequuntur alii officiarii Cluniacenses, nimirum : cantor, infirmarius, magister novitiorum, magister puerorum, thesaurarius Domini, thesaurarius ecclesie, hostellarius.

Ceteri vero tam bacchalaurei, quam priores non conventuales et alii officiarii ordinantur secundum tempus eorum conversionis in ordine, nisi ex gratia et expressa ordinatione domini Reverendissimi seu prioris majoris aut prioris claustralis, secundum vitæ meritum, aut alias visum fuerit, ut in regula, cap. 65, de ordine congregationis cavetur.

— Similiter et religiosi cujuscumque alterius religionis locum debent habere, si sint sacerdotes, postreligiosos monasterii Cluniacensis.

Nota quod abbates alterius ordinis venientes apud Cluniacum, habentes in commendam beneficia ordinis, vel etiam non habentes, habent locum post abbates ordinis nisi Reverendissimus aliud de speciali gratia duxerit ordinandum.

D. ANGER.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

F. Stummer **Sumerisch akkadische Parallelen zum Aufbau alttestamentlicher Psalmen.** Paderborn, F. Schöningh, 1922. In 8°, X-190 p. Prix : 4 Mk.

L'auteur établit d'abord le schéma typique d'un hymne privé babylonien. Celui-ci comprend : 1° l'invocation de la divinité par l'orant ; 2° son exaltation ; 3° l'introduction de la propre personne de l'orant auprès de la divinité ; 4° l'exposé de sa misère ou complainte ; 5° la prière proprement dite et 6° la conclusion. Chez les Babyloniens aussi bien que chez les Israélites, chacun de ces six éléments se présente sous différents aspects :

L'invocation, comprenant d'ordinaire le nom de la divinité, accompagné de titres honorifiques, se combine souvent avec des formules de présentation de la personne de l'orant, ou avec la mise en relief des avantages de la louange. D'autres fois, elle prend la forme de prière ou d'interrogation.

Quant à l'exaltation, elle magnifie la divinité. Elle affecte souvent la forme : Nom de la divinité — de termination de temps — proposition principale. (V. Cantique de Débora, Juges 5, 4-5 ; ps. 68, 8-15). Une autre construction commence par les formules : C'est toi, à toi est. Étant d'origine sumérienne, ainsi que, du reste, la précédente, elle met hors de doute la dépendance des psaumes de l'A. T. par rapport aux hymnes suméro-babyloniennes. Ici, comme ailleurs, l'interrogation vient donner plus de vie au style. Invocation et exaltation peuvent s'entremêler.

Ce n'est qu'après avoir invoqué et exalté la divinité, que l'orant en vient à parler de sa propre personne, dont il expose d'abord la misère et ensuite la prière. Souvent la méchanceté de ses ennemis lui fournit le sujet de sa plainte. Chez l'orant hébreu, il s'y mêle aussi le souvenir mélancolique d'un meilleur passé. A propos du psaume 109, l'auteur met sur les lèvres des insulteurs de l'orant les célèbres malédictions des versets 6-19. Pour lui, elles forment partie intégrante de la plainte. Enfin l'interrogation ne manque pas plus dans la complainte que dans la glorification. Le mati babylonien signifie, à l'occasion « enfin ». Il en est de même de l'hébreu mâtai et àd mâtai. (Ps. 94,8 ; 90,13). Cette particularité remonte, en dernière analyse, au sumérien, nouvelle preuve de la connaissance qu'ont dû avoir les poètes religieux israélites de modèles babyloniens sinon sumériens.

De la plainte l'orant passe à la prière, invitant la divinité à voler à son secours. Il s'attend à ce qu'elle agisse à son égard autrement que ses adversaires. Pour être exaucé plus sûrement, l'orant finit par la promesse de louer et de glorifier la divinité « sans cesse » « devant les hommes ». (Ps. 71, 22-24 ; 79, 13 ; 22,23 etc). Cette promesse peut cependant manquer et la poésie religieuse se termine par la prière ou par un souhait. Une espèce de complément vient s'ajouter parfois à l'hymne ou au psaume :

Digitized by Google

l'épiphonème. Il est récité par l'officiant après la prière de l'orant qu'il appuie et corrobore.

Plus d'une fois, l'auteur constate le déplacement des différents éléments constitutifs de la poésie religieuse tant chez les Babyloniens que chez les Israélites. D'autre part les psaumes hébreux privés peuvent être adaptés à la prière publique et devenir ainsi liturgiques. (Ps. 80). De même le psaume privé peut subir l'influence du psaume liturgique. (Ps. 42-43). Telles sont les caractéristiques de la poésie religieuse privée. Les liturgies présentent, à leur tour, quelques particularités distinctives.

Partout les Israélites montrent la plus grande indépendance et liberté dans l'application du modèle de l'hymne-type. Plus encore que les Babyloniens, ils devaient à la longue renoncer à la rigidité de sa structure primitive et plusieurs psaumes ne s'y conforment guère. Il faut aussi compter avec les influences égyptiennes encore peu connues mais certaines.

Le livre savant et judicieux de M. S. fera mieux comprendre les psaumes et intéresse un public bien plus nombreux que celui, plutôt restreint, des Orientalistes. D. M. LANG.

J. A. MONTGOMERY. *The Origin of the Gospel according to St John.* — Philadelphia (1923) Winston ; 30 p. 8°. Prix : 50 cents.

L'Évangile selon S. Jean est l'œuvre d'un Juif, non d'un Pharisien, fort au courant de la vie palestinienne de la première moitié du premier siècle, et dont la langue maternelle était l'araméen. Telle est la thèse présentée par M. Montgomery ; elle paraîtra nouvelle et hardie à force d'être ancienne, mais c'est moins de défendre une thèse que l'auteur a pris souci que d'apporter au débat son témoignage de palestinologue expérimenté. Il énumère simplement les mêmes faits observés par lui et qui trahissent une origine palestinienne. Ils défilent, présentés après un contrôle sévère, dans une attitude modeste, et le soin de conclure est abandonné au lecteur. La lecture de cette brochure qui semble ne vouloir être qu'un répertoire et est en réalité très suggestive par sa réserve même, prouve qu'on n'a pas dit grand'chose sur l'Évangile selon S. Jean en le classant parmi les œuvres d'inspiration alexandrine et dans le genre allégorique. D. H. D.

J. M. WILSON. *The Acts of the Apostles*, translated from the Cod. Bezae, with an Introduction on its lucan origin and importance. — S. P. C. K. 1923 ; 96 p. Sh. 3,6.

Le chanoine Wilson a voulu initier le lecteur profane au problème ardu du texte « occidental » des Actes. Il l'a fait de la façon la plus concrète en traduisant le cod. Bezae (sigle D) qui représente excellemment ce texte. Un artifice typographique très simple et très clair permet de reconnaître aussitôt les différences entre D et la *Revised Version*. Une introduction en 25 chapitres bien gradués précise non seulement le problème mais la solution qu'adopte M. W : celle de Blass, les deux éditions de Luc. Les lecteurs ordinaires, tentés de croire que la question est simple, et qu'ils ont dans ce volume la documentation suffisante pour la résoudre, sont détrompés par M. W. qui les avertit à plusieurs reprises des limites qu'il s'est imposées. Réduit ainsi au rôle modeste d'initiateur partiel, le volume le remplit parfaitement, et de la manière la plus aisée et la plus agréable. D. B. C.

Haut Commissariat de la République Française en Syrie et au Liban. Service des antiquités et des Beaux Arts. Bibliothèque archéologique et historique. Paris, Librairie Orientaliste PAUL GEUTHNER.

Digitized by Google

La création d'un service des Antiquités en Syrie est une des plus heureuses innovations du gouvernement français. Rien de plus ingrat qu'une entreprise de fouilles aux temps du régime turc, et les monuments d'un passé trois ou quatre fois millénaire restaient exposés sans défense à toutes les déprédations. L'activité du service des antiquités s'est déjà manifestée aux fouilles de Byblos, de Tyr, de Damas, et sur les bords de l'Euphrate. La Revue Syria qui paraît sous son patronage constitue un important recueil d'études intéressantes. La librairie orientaliste y ajoute la création d'une bibliothèque archéologique et historique dont nous avons reçu les numéros suivants.

Tome II. G. CONTENAU. *La Glyptique Syro-Hittite*, in-8°, XII-217 p., avec 48 planches hors texte, 1922.

Monsieur G. Contenau a consacré à la glyptique syro-hittite un ouvrage considérable qu'illustre la reproduction de plus de trois cents spécimens de cachets ou de cylindres taillés. Dans une brève entrée en matière l'auteur établit la différence entre l'art hittite et l'art assyrien et fait une description sommaire des cylindres et des cachets. Il fait mémoire des publications, encore fort rares, qui traitent le même sujet et justifie sa terminologie. Le chapitre second étudie les caractères propres au groupe syro-hittite, la langue et l'écriture, le costume, l'armement et les représentations des divinités. C'est de tous — avec le chapitre sixième qui s'occupe de placer la glyptique syro-hittite dans l'art oriental ancien — le chapitre qui a le plus de portée pour l'histoire de l'archéologie générale. Les chapitres intermédiaires étudient, en les classant par période, les différents spécimens. Deux *indices* l'un alphabétique, l'autre des illustrations, une table des références et une table chronologique des illustrations complètent cette importante publication qui mériterait l'étude approfondie et l'approbation compétente d'un spécialiste. H. D.

TOME III. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *La Syrie à l'époque des Mamelouks* d'après les auteurs arabes. 8°, CXIX-288 p., 1923.

Les auteurs arabes sur lesquels s'appuie M. G. D. sont avant tout Qalqachandi (*XIV*e s.) et ses sources. Il en traduit les passages qui traitent de la géographie de la Syrie, des fonctionnaires principaux, de leurs attributs, des circonscriptions sur lesquelles s'exerce leur autorité. De la sorte, il espère compléter les renseignements que Guy le Strange a puisés dans les auteurs arabes sur la géographie physique, politique et religieuse de la Syrie et de la Palestine. Le service inappréciable rendu aux historiens occidentaux du Moyen-Age par l'éminent arabisant anglais a convaincu M. G. D. de l'utilité incontestable de pareil travail.

Comme à l'époque des Mamelouks (*XIII*e et *XIV*e s.) la Syrie dépendait de l'Égypte, l'auteur juge utile, sinon nécessaire, de faire précéder la description qu'en donne Qalqachandi, d'une courte introduction résumant les indications du même écrivain sur l'organisation de l'Égypte aux *XIV*e et *XV*e siècles.

Quant à la description de la Syrie due à Qalqachandi et traduite par l'A., elle n'est pas entièrement neuve, mais offre un ensemble systématique d'informations sur l'organisation administrative, nouvelles même en partie, et qui sont exposées à l'arabe, avec une variété amusante de petits faits. Afin d'en rendre l'utilisation aussi facile que possible aux historiens de dictionnaires et de répertoires, M. G. D. y joint trois index donnant respectivement les noms de lieux, les noms des personnes et de tribus, les mots arabes, persans et turcs.

Une annotation excessivement discrète et suggestive commente la traduction. Celle-ci est claire et d'une lecture facile.

L'auteur ne veut que fournir un recueil de documents pouvant servir à l'étude de la Syrie ; il n'entend pas exposer des vues d'ensemble. Une seule fois, au bout de l'introduction, il tente une comparaison entre l'Empire mamelouk et les États

Digitized by Google

féodaux de l'Europe occidentale du Moyen-Age. Il en montre les ressemblances frappantes, tout en tâchant de mettre en relief les divergences, plus nombreuses et plus profondes. Oser davantage lui paraît impossible sans plus amples études préliminaires.

Puisqu'il accepte, sans défense, toutes les critiques des arabisants par rapport à l'absence de méthode dans la transcription des noms étrangers, il semble inutile de s'y arrêter, si ce n'est pour regretter que les savants français n'aient pas encore pu s'entendre sur ce point. D. M. L.

P. M. BOUYGES, S. J. *Notes sur les philosophes arabes connus des latins au Moyen-âge.* (Extraits des Mélanges de la faculté orientale de l'Université de Beyrouth). Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1921, 1922 et 1923 3 fascicules in-8°, 10 + 54 + 53 p.

(1er fasc.) : I. Le *Maqâçid* d'Algazel, intégralement édité pour la première fois au Caire. — II. Le *Tahâfot* d'Averroès, en partie traduit par Horten. — III. L'*Epitome de Métaphysique* d'Averroès, deux fois édité en Arabe et traduit. — IV. C'est du *Maqâçid* que l'on a extrait les *Algazelis errores praecipui.*

(2me fasc.) : V. Inventaire des textes arabes d'Averroès.

(3me fasc.) : VI. Inventaire des textes arabes d'Averroès (*suite*). — Additions et corrections à la *Note V.* — VII. Sur le *de Scientiis* d'Alfarabi, récemment édité en arabe à Saïda, et sur le *de Divisione Philosophiae* de Gundissalinus. — VIII. Sur le *de Plantis* d'Aristote-Nicolas, à propos d'un ms arabe de Constantinople.

Ces quelques notes « rédigées au hasard des circonstances... groupées sans ordre logique et inégalement développées » ont néanmoins un caractère d'homogénéité. Les trois premières études ne sont que de petits comptes rendus, où l'auteur se félicite des acquisitions nouvelles que vient de faire la science, et a l'occasion de constater que les éditeurs ou traducteurs modernes des philosophes arabes médiévaux (notamment MM. Horten et Quirós), ont, malgré leur zèle, encore beaucoup à gagner. Aussi bien, c'est pour leur faciliter désormais la tâche que le R. P. B. a bien voulu livrer au public une série de renseignements très précieux par lui recueillis sur les manuscrits arabes d'Averroès. Il n'y a qu'un siècle, on les croyait encore entièrement perdus. L'étude des vieux fonds de bibliothèques et la publication de nombreux catalogues en ont heureusement révélé l'existence. L'auteur ne s'est pas servi toujours pour dresser son inventaire, des ouvrages qu'il renseigne. Car pour arriver à faire ce travail avec la plus scrupuleuse diligence, « il eût fallu, nous dit-il, voyager en Espagne, au Maroc, en Tunisie, aux Indes, à Constantinople, en Russie, etc. Personne ne s'étonnera que cela n'ait pas été fait ». Nous comprenons parfaitement ces raisons. Si une pareille liste peut avoir des lacunes, une documentation ultérieure ne manquera pas de les combler peu à peu. Le « supplément » du 3me fascicule nous démontre qu'en un an, les matériaux ont fait des progrès considérables ; les renseignements y sont présentés avec un nouveau souci d'exactitude. — Quant aux trois autres études qui sont des dissertations critiques, signalons l'intérêt tout particulier des deux dernières qui font preuve d'un effort personnel intéressant ainsi que d'une recherche laborieusement acquise et patiemment utilisée. Elles ont toutes deux l'avantage d'appuyer leurs conclusions sur des documents nouvellement connus. — La philosophie arabe est un labyrinthe très peu exploré. Aussi, y a-t-il lieu de se réjouir de ce que, parmi les rares spécialistes qui s'y adonnent, l'un ou l'autre entreprenne les ardues préparations d'un défrichement à peine entamé jusqu'aujourd'hui.

D. O. ROUSSEAU.

Digitized by Google

F. Marin-Sola O. P. **La Evolución homogénea del Dogma católico.** — Madrid, la Ciencia Tomista, Claudio Coello, 114. — 1923. In-8, 600 pp. Prix : 22 pesetas.

Ce magnifique volume est le premier d'une «Bibliothèque de thomistes espagnols» dont les Dominicains d'Espagne ont entrepris la publication. Ils nous promettent un volume par an, ou à peu près : ce seront successivement : « La preuve par le mouvement et l'existence de Dieu» — «la quiddité de l'Incarnation » — « les 24 thèses du thomisme officiel » — des œuvres inédites de Maluenda, de Bannez, de Soto, etc. On ne saurait présenter de programme plus alléchant à tous les vrais amis du thomisme.

Le P. Marin-Sola, professeur à l'Université de Fribourg, ouvre vaillamment la série. C'est un thomiste « de verdadera cepa », de la forte race des Bannez et Jean de S. Thomas. L'évolution du dogme, qui constitue son sujet, nous présente un exemple d'une question actuelle, très moderne, résolue par les principes de l'école thomiste, sans recours aux expédients imaginés par les théologiens plus récents. L'A. a parfaitement réussi, pensons-nous, à faire voir quelle est, sur le point essentiel de sa thèse, la doctrine traditionnelle, combien la solution qu'elle nous offre est lumineuse, et résiste victorieusement aux difficultés qu'on peut lui opposer. En voici l'idée fondamentale. L'évolution du dogme est une évolution homogène « *in eodem sensu* » (Vincent de Lérins), la substance de la vérité révélée reste immuable, il n'y a pas de transformisme comme le disent les modernistes, mais il y a développement de la vérité contenue implicitement dans la révélation. C'est donc un développement intrinsèque, sans addition d'éléments étrangers, mais grâce auquel beaucoup de concepts dogmatiques d'abord restés latents (*quoad nos*) sont explicités soit par la voie spéculative de la théologie, soit par la voie affective du sentiment des fidèles, ou par ces deux moyens ensemble. Comme le dit S. Thomas (III Sent., dist. 25) « *Potest fides quotidie explicari et per studium sanctorum magis ac magis explicatur* ». Toutes les notions implicites que la théologie découvre dans une vérité révélée, et qui en dérivent par une conséquence évidente, absolument nécessaire, comme les propriétés *métaphysiques* découlent de l'essence de leur sujet, constituent ce que le langage traditionnel des thomistes appelle le *virtuel implicite*, opposé d'une part au révélé formel ou explicite (telles les vérités explicitement énoncées dans l'Écriture), d'autre part au virtuel *extrinsèque*, qui n'est pas en connexion nécessaire avec le révélé et n'en découle qu'à l'instar de propriétés *physiques*, absolument parlant séparables de leur sujet.

Qu'il faille admettre une certaine évolution dans le dogme, un passage de l'implicite à l'explicite, dû à la réflexion théologique et au sens des fidèles, c'est un fait que la plupart des théologiens ont toujours admis et dont l'histoire du dogme ne permet pas de douter.

L'A. retrace d'abord en abrégé l'historique de la question (nos 60-88), plus loin il analyse dix exemples (nos 201-213) de dogmes importants ayant procédé par voie spéculative, et dans une section ultérieure de l'ouvrage (nos 352-448) il passe en revue toute la série de théologiens de quelque importance, depuis les Pères jusqu'à nos jours : cette étude historique est des

Digitized by Google

plus remarquables par l'accord qu'elle fait ressortir concernant la théorie de l'évolution homogène. Cet accord, en effet, existait jusqu'au XVIIe siècle plus ou moins explicite ; la formule qui l'énonce peut se rendre par la phras, de Bannez : « *Ecclesia nihil hactenus.... definivit quod non contineretur in S. Litteris aut apostolorum Traditionibus expressum aut virtualiter contentum ita ut inde per evidentem consequentiam deduceretur* » (cité n° 297) : C'est l'Église qui a le pouvoir de définir comme dogme ce qui n'est que virtuellement contenu dans la révélation. Mais ensuite, des divergences de vue se font jour : Vasquez estime que les conclusions théologiques dont la conséquence est évidente sont *ipso facto* vérités de foi. Molina, à l'opposé soutient que les conclusions théologiques ne peuvent jamais devenir vérité de foi ; Suarez et Lugo, plus attentifs au témoignage de l'histoire, admettent une solution intermédiaire et concèdent à l'Église le pouvoir de définir des dogmes nouveaux, pouvoir qui équivaut à une révélation nouvelle. Toutefois Suarez limite notablement le nombre de dogmes qui résulteraient de la définition de l'Église en imaginant une division du révélé inconnue jusqu'alors : le *formel confus*, et le *virtuel* (*virtuale tantum*) : le formel confus comprend outre le formel implicite le virtuel implicite des thomistes, dès lors le virtuel implicite, ainsi classé dans le formel, est vérité de foi sans définition de l'Église ; le virtuel pur et simple comprend les conclusions dont la connexion avec le révélé n'est pas essentielle mais accidentelle, et ce sont ces dernières qui selon Suarez et Lugo constituent les vraies conclusions théologiques, l'objet propre de la théologie (n°s 86,486). Cette nomenclature nouvelle a exercé son influence même sur des thomistes de premier ordre, les Salmanticiens notamment posent en thèse : « *Ecclesia numquam definit ut dogma fidei quod non praesupponatur ejus definitioni revelatum formaliter* » et les mêmes confusions de termes se retrouvent dans nombre de manuels contemporains, où la vraie notion du virtuel implicite est souvent mal comprise. (n°s 80, 81).

Le P. Marin-Sola, lui, n'est pas de ces « esprits concordistes et éclectiques » qui malgré leurs bonnes intentions « n'accommodent rien et embrouillent tout » (n° 70). La thèse qu'il défend au nom de la tradition thomiste, est claire et précise. Les conclusions théologiques de virtualité implicite, sont définissables comme dogmes de foi. Avant la définition, aucune conclusion n'est vérité de foi, quelque bien prouvée que soit son inclusion réelle dans le donné révélé, après la définition de l'Église, au contraire, elle est vérité de foi au même titre que les articles de foi explicites (n° 86, sv). Comment se fait le passage de la vérité scientifiquement déduite à la vérité de foi ? De par la définition, que l'Église prononce sous l'assistance du Saint-Esprit, la raison formelle de l'assentiment dû à la conclusion théologique a changé : auparavant on percevait la conséquence par la raison, après on accepte la vérité de la conclusion « propter auctoritatem revelantis ». Cette doctrine, remarque justement l'A., relève la dignité de la science théologique en lui donnant pour objet des conclusions scientifiques, certaines, elle relève aussi le pouvoir de l'Église en statuant que toute vérité de foi doit, dans l'économie présente, nous être proposée par son ministère.

La thèse nous semble bien prouvée, des théologiens compétents y ont

Digitized by Google

donné leur assentiment, il ne nous reste que des difficultés de détail. Si une conclusion est déduite par un raisonnement *évident* d'une vérité révélée, demanderons-nous, faut-il encore la définition de l'Église ? Oui, nous dira le P. M. S. (n° 132), aucune connaissance acquise par le raisonnement n'est absolument infaillible, surtout si ce raisonnement porte sur les choses divines ; la garantie d'infaillibilité ne peut venir que de l'autorité de l'Église. Pour notre part, nous préférerions nous en tenir au fait que la raison formelle de l'assentiment est autre après la définition, car il est difficile d'admettre qu'une déduction rigoureuse, jouissant d'une plus haute certitude que celle des conclusions mathématiques (n°s 106, 110, 126) puisse se trouver jamais en défaut. Il nous suffira que, malgré leur certitude métaphysique, les conclusions théologiques n'aient pas atteint le degré suprême de certitude qui revient à la vérité de foi, pour que la définition reste nécessaire. — Plus loin, l'A. explique que les définitions émanées de l'Église ne dépendent pas des raisonnements qui les ont précédées, que même si ces raisonnements étaient douteux ou faux, cela ne porterait aucune atteinte aux définitions qui les ont suivis. Tout en concédant l'indépendance formelle, nous estimons qu'il ne faut pas faire l'hypothèse de la fausseté des raisonnements. Le P. M. S. en effet nous explique fort bien, avec Jean de S. Thomas (n° 210), que la raison en vertu de la quelle l'Église définit tel ou tel dogme est-elle même affirmée par l'autorité qui définit. Plus loin il écrit (n° 320) : « l'assistance divine n'est autre chose que la préservation infaillible d'erreur dans l'usage des moyens humains, d'où il suit qu'aucune vérité n'est prochainement définissable tant que son inclusion dans le dépôt révélé n'est connue avec certitude par quelque moyen humain ». Un thomiste insigne, Gonzalez de Albeda (cité n° 403), nous dira : « propositio definita, quoad omnia a quibus dependet, innititur testimonio Dei, nam principia sunt supernaturalia et discursus regulatur per motionem et assistentiam Spiritus Sancti dirigentis infallibiliter Pontificem » ; un autre, approuvé par l'A. (n° 437) « ratiocinium Ecclesiae procedit infallibiliter. » C'est bien là, nous semble-t-il, exclure la possibilité d'erreur dans le travail de raison qui précède la définition de l'Église.

Après avoir développé la question principale de l'évolution du dogme, l'A. consacre une étude très intéressante aux faits dogmatiques, et cette partie de son livre n'est pas la moins réussie. Il fait d'abord le procès de la « foi ecclésiastique » inconnue avant le XVIIe siècle, il en recherche les origines : c'est Péréfixe, archevêque de Paris, qui a inventé l'appellation, mais le concept est déjà chez Molina. Ensuite, il en prouve la complète inutilité : il n'y a pas d'intermédiaire entre la foi divine et la foi humaine. « L'Église est infaillible dans *tout* ce qui est nécessairement connexe avec le dépôt révélé, » tel est le principe, de foi divine, qui implique l'infaillibilité de l'Église par rapport aux faits dogmatiques. Très justement aussi, à propos de la distinction janséniste entre question de fait et de droit, est mis en lumière le pouvoir infaillible de *confrontation* dont jouit l'Église pour décider si la doctrine de tel livre (p. ex. celui de Jansenius) est conforme ou non à la doctrine catholique (n° 266).

Sur la question des faits dogmatiques, il faut remarquer d'ailleurs le

Digitized by Google

progrès qu'a fait la théologie depuis S. Thomas, qui ne pensait pas que l'infaillibilité de l'Église dans les canonisations de Saints fût une vérité de foi divine : c'est le travail des théologiens postérieurs qui en a reconnu la connexion avec la vérité révélée et préparé ainsi la proposition contenue dans le schema du Concile du Vatican, mais non encore formellement définie, par suite de l'interruption du Concile (n° 285).

On a fait aux théories du P. M. S. (lors de leur première apparition dans la *Ciencia tomista* de Madrid) des objections de tendances diverses, quelques-uns ont prétendu qu'il limite indûment le pouvoir de l'Église en restreignant la définibilité au virtuel implicite, d'autres l'accusent d'ouvrir le champ trop large à la définibilité. Il répond sans hésiter aux uns comme aux autres. On a dit que son système permettait d'ériger en vérité de foi les mathématiques, la métaphysique, toute la Somme de S. Thomas (n° 518). Exagération manifeste, mais dans laquelle il y a ce fond de vérité, que sans élargir trop, en principe, les limites de la définibilité, il range parfois dans le virtuel implicite des conclusions dont la connexion nécessaire avec le révélé prête à controverse. C'est ainsi notamment qu'il regarde comme définissable la distinction réelle entre l'essence et l'existence, en tant que doctrine nécessairement connexe avec l'union personnelle des deux natures du Christ, et cite en sa faveur le Card. Billot, sans faire remarquer que ce dernier arrive à statuer cette connexion nécessaire en identifiant l'existence et la subsistance, ce que généralement les thomistes n'admettent pas (n° 318).

Plus loin (n° 321) il nous dit encore, que s'il avait plu à Dieu de nous expliquer davantage les mystères de la foi, nous eussions eu, en fait de révélation, la *Somme théologique*, non pas dans son intégrité matérielle, mais dans ses doctrines strictement théologiques.

Entre vrais thomistes, nous conseillerions à l'A. de ne pas expliciter de semblables conséquences qui sont de nature à frapper tout d'abord les esprits prévenus ou superficiels, et pourront faire suspecter sa thèse — bien à tort — d'exagération et d'esprit de système.

Au point de vue méthodique, le P. M. S. est d'une richesse de documentation et d'argumentation incomparables : parfois cependant il s'étend trop et répète fréquemment les mêmes principes : en résolvant des objections notamment, il reproduit et complète l'exposé de la doctrine, comme on le fait dans les disputes scolastiques.

Remarquons pour finir, que le livre est écrit dans une langue admirablement claire, personne ne peut alléguer l'ignorance de la langue espagnole pour se dispenser d'en prendre connaissance : après quelques heures d'exercice, quiconque possède le latin et le français, suivra sans peine cet exposé si théologique où la netteté des idées guide le lecteur, même parmi les termes et les tours de la langue castillane, dont les sons énergiques et harmonieux se fixent d'ailleurs rapidement dans la mémoire.

D. RAPHAEL PROOST.

P. GALTIER, S. J. **De Paenitentia.** Tract. dogmatico-historicus, Paris, Beauchesne; 1923 ; 480 p. In-8, Prix : 20 fr.

La doctrine de la Pénitence, et spécialement du sacrement de pénitence

Digitized by Google

est, chacun le sait, une de celles qui présente le plus de difficultés sous le rapport historique. En aucun point de discipline, peut-être, l'évolution ne s'accuse aussi fort, tout en supposant un fond immuable doctrinal et pratique. C'est là ce que l'A. a particulièrement bien développé. Dans une série de thèses aussi remarquables par l'amplitude de l'érudition que par la sagacité de la critique, il prouve d'abord que dès l'origine, l'Église affirmait son pouvoir de remettre les péchés, tous les péchés, dans le for intérieur comme dans le for extérieur. Ensuite il discute la mesure dans la quelle l'Église a usé de ce pouvoir : A t-elle à certaines époques refusé l'absolution à certaines catégories de pécheurs ? La discussion des documents fameux relatifs à cette question, l'édit de S. Callixte, la lettre de S. Cyprien ne donnent pas le droit de conclure à un changement de discipline, comme si auparavant l'absolution était toujours réfusée à certaines classes de pécheurs. Les textes de l'Écriture ne permettent pas non plus de déclarer certains péchés irrémissibles, mais seulement, c'est l'opinion de l'A., irrémissibles par la discipline pénitentielle ordinaire. Il établit aussi, par des raisons très solides, que la pénitence privée a toujours existé dans l'Église, avec la confession ; mais il ne va pas jusqu'à prétendre que régulièrement la confession secrète précédait la pénitence publique.

Tout en reconnaissant la compétence avec laquelle l'Auteur explique la pensée des Pères et réfute les opinions des protestants relatives à la matière, on éprouvera, pensons-nous, que l'exposé n'est pas toujours facile à suivre, la multitude des points de vue à discuter, des nuances à distinguer sont la cause première de cette difficulté : la méthode d'exposé eût-elle pu l'aplanir un peu davantage ? peut-être bien.

Toutes les questions dogmatiques relatives à la pénitence et au sacrement, telles qu'elles sont proposées par les théologiens : parties du sacrement, contrition et attrition, confession et satisfaction, sont aussi l'objet d'une étude attentive et précise. On se trouve là en terrain plus classique, suivant les opinions qu'on professera sur la nature et le constitutif de la pénitence, on pourra quelquefois penser autrement que l'A. mais ces divergences n'auront pas de conséquence fort importante.

Nous n'avons pas en ce peu de lignes, pensé à faire l'analyse méthodique du contenu de l'ouvrage, toutefois il nous faut ajouter qu'il est très complet, sous tous les rapports ; aucune des questions qui constituent le traité classique de la pénitence n'y fait défaut, il contient en outre, en appendice, quatre chapitres sur la nature, l'utilité et les conditions des indulgences.

Les étudiants en théologie et les prêtres ne sauraient désirer de meilleur manuel, surtout, comme nous disions en commençant, pour se mettre au courant des questions historiques si complexes et si importantes concernant les origines et le développement de la discipline pénitentiaire.

D. RAPHAEL PROOST.

E. Muller. *Theologia moralis*, ed. 10ª. Recognoverunt et auxerunt J. Seipel et J. Ujcic. Liber I. Ratisbonae, F. Pustet, 1923 ; in 8°, XVI-506 p. Prix : 6,75 frs suisses.

Ce qui fait la caractéristique de cet excellent manuel, c'est, outre la méthode nettement thomiste, la richesse et la variété des applications pratiques et surtout

Digitized by Google

la part importante accordée aux considérations d'ordre ascétique. Ici se trahit l'idée que M. se fait de la tâche du moraliste. Celle-ci, d'après lui, ne consiste pas uniquement à construire la barrière qui nous sépare du précipice de la mort spirituelle, mais encore et surtout à nous tracer une règle de vie.

Cette nouvelle et 10e édition, dont nous présentons le 1er des trois tomes, est due à l'éminent chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, professeur honoraire de l'université de Vienne, ainsi qu'à son collègue Mr Ujcic, professeur à l'université de Laibach. Les modifications nécessitées par le nouveau code ecclésiastique y sont soigneusement notées, l'exposé historique de la morale a reçu un développement plus large et plus approfondi, la bibliographie est bien mise à jour. Les erreurs modernes, surtout celles de la philosophie allemande, sont brièvement signalées et clairement réfutées. Au traité de la conscience (§ 81), où l'A. se déclare partisan de l'équiprobabilisme, les éditeurs actuels ont ajouté un paragraphe spécial (§ 82), où ils prennent nettement parti pour le probabilisme, qu'ils défendent par des arguments solides contre le reproche de laxisme.

Cet ouvrage, remarquable par la clarté et la solidité de la doctrine non moins que par l'union si heureuse de la science et de la piété, a reçu, dès sa 1re apparition, les éloges unanimes des évêques et des théologiens.

D. Albert Sandt.

T. SCHAEFER, O. M. C. *Das Ordensrecht* nach dem Codex I. C. Münster i. W, Aschendorff, 1923 ; in-8°, XVI-406 p. Prix : 5,25 frs. suisses.

Le R. P. Sch. nous donne ici un commentaire assez détaillé de la partie du code relative aux instituts religieux. Prenant pour base le traité « de religiosis » contenu dans les canons 487-681, l'A. groupe en une belle synthèse les matières diverses disséminées dans le code sur la vie religieuse. En appendice, deux chapitres sur les associations de laïcs reconnues par l'Église, cc. 682-725.

Les qualités qui distinguent les ouvrages précédents de Sch., se retrouvent dans celui-ci : ordre, clarté, exactitude de la doctrine, souci constant de suivre pas à pas le code, dont l'A. fait bien ressortir l'enchaînement logique. On voit que le R. P. est bien au courant des multiples questions soulevées par le droit des religieux depuis la promulgation du code. Les principaux commentaires sont avantageusement mis à profit, notamment celui de Vermeersch-Creusen. Le côté historique n'est pas négligé. Des références bien choisies orientent le lecteur vers une étude plus approfondie. Une heureuse disposition typographique met en évidence l'importance relative des différents textes, et une bonne table facilite les recherches. — Par un excès de modestie, l'A. s'efface parfois un peu trop derrière les diverses opinions des canonistes, qu'il signale avec soin sans révéler son avis personnel.

Parmi les commentaires allemands du droit des religieux celui de Sch. est un des plus complets et des meilleurs. D. A. S.

F. CAPPELLO, S. J. *Summa Juris publici ecclesiastici*, ad normam Codicis Juris canonici. Romae, apud aedes Universitatis Gregorianae, via del Seminario 120, 1923, in-8°, XVIII-561 p. Prix : 18 frs.

Le volume s'ouvre par une liste bien fournie des auteurs et comprend trois livres : Le 1er contient les notions fondamentales sur le droit en général, le droit de l'Église, la société, ses éléments constitutifs et son triple pouvoir, les relations juridiques entre les sociétés parfaites. — Le second livre, qui absorbe les deux tiers du volume, a comme objet la nature et le pouvoir de l'Église, les relations entre l'Église et l'État catholique ou acatholique ; suit un aperçu historique sur les rapports mutuels de l'Église et de la société civile et, pour finir, un chapitre sur les concordats. — Le 3me livre étudie en cinq chapitres le sujet du pouvoir dans l'Église quant aux écoles, à l'administration des sacrements et à l'organisation du Culte.

Digitized by Google

Signalons quelques points de doctrine assez controversés :

1. L'Église peut directement imposer des actes purement internes, n. 173 ss. (Dans son « De sacramentis », I n. 696, 3 l'A. était partisan de l'opinion contraire.)

2. Les acatholiques baptisés sont soumis à toutes les lois ecclésiastiques même celles qui concernent directement le bien particulier ou la sanctification personnelle (comme la loi du jeûne et de l'abstinence). n. 266.

3. Le pape peut toujours validement nommer son successeur, n. 339.

4. Les évêques tiennent leur juridiction immédiatement du pape, n. 340.

5. Le pape, indépendant de toute autorité humaine, n'est lié, ni « coactive » ni « praeceptive » par la loi civile comme telle, n. 374.

La doctrine exposée dans cet ouvrage remarquable par toutes les qualités d'un bon résumé, fait l'objet d'une étude plus approfondie dans les « Institutiones juris publici ecclesiastici » du même auteur ; la 3e édition, augmentée et adaptée — comme le présent sommaire — au code canonique, paraîtra sous peu.

D. A. S.

CH. FILLIATRE. **La Philosophie de S. Anselme.** Paris, Alcan, 1920. 473 p. In-8°. Prix : 14 fr.

La philosophie de S. Anselme a fait l'objet d'études nombreuses, notamment en ces dernières années. L'ouvrage de M. Filliatre cependant ne fait pas double emploi avec ceux qui l'ont précédé. Il se distingue en effet par le point de vue auquel il se place, il tâche de découvrir et de caractériser dans la philosophie de S. Anselme un système psychologique et idéologique assez complet, dépendant de S. Augustin et du néoplatonisme. Il le considère souvent aussi en relation avec la philosophie du XVIIe siècle, avec Descartes et Malebranche. Si on juge la doctrine de S. Anselme du point de vue scolastique, pense l'A., on se méprendra sur le sens de plus d'une de ses théories; sur plusieurs questions, en effet, nous en convenons: la doctrine des universaux p. ex. telle qu'elle a été expliquée au XIIIe siècle ne peut pas autoriser à classer S. A. parmi les réalistes exagérés, de même l'argument ontologique, au point de vue de la psychologie de S. Thomas, ne peut être regardé que comme un paralogisme grossier : S. A., au contraire, y découvre une certaine intuition de l'être suprême. D'autres notions cependant, à notre avis, concordent avec celles des scolastiques, telle celle du verbe, qui comme chez S. Augustin est bien le concept ; et plus d'une fois sans doute, l'étude de M. F. trouve dans les indications assez primitives que fournissent les écrits de S. A., des notions qui nous paraissent plus subtiles qu'elles ne l'étaient dans la pensée du saint. L'influence néoplatonicienne et celle de Scot Érigène sur lesquelles il insiste beaucoup [1], le font pencher vers une appréciation opposée à l'excès de celle des interprètes scolastiques de S. Anselme.

L'ouvrage dénote une grande érudition, une connaissance très minutieuse des écrits de S. Anselme, et des écrivains qui ont traité le même sujet. Il place très haut la personnalité philosophique du grand Docteur, ce en quoi nous ne pouvons qu'applaudir à sa conclusion, tout en ne souscrivant pas à toutes les prémisses qui l'y ont conduit.

D. R. P.

1. S. Paul même aurait subi l'influence de l'école néoplatonicienne, p. 21.

Digitized by Google

La Tradition philosophique et la Pensée française. Leçons professées à l'École des Hautes Études Sociales par Mme L. PRENANT, MM. A. BERTHOD, E. BRÉHIER, L. BRUNSCHVICG, R. GILLOUIN, R. LENOIR, L. LÉVY-BRUHL, D. PARODI, J. POMMIER, TH. RUYSSEN. Paris, Alcan, 1922 ; in-8°, II-358 pp., prix 20 francs.

Un *Avant-Propos* nous dit le dessein d'après lequel le programme de ces leçons a été tracé, au lendemain de la guerre. Constatons que la particule « et » du titre — celui-ci un peu énigmatique — est sans intention de liaison formelle.

I. *La Tradition philosophique* est représentée par quatre leçons. Avec son habituel talent et dans un style très littéraire, M. Th. Ruyssen esquisse les fortunes parallèles de l'*Épicurisme* et du *Stoïcisme* à travers les siècles. Il insiste à juste titre sur les divergences profondes de ces deux naturalismes à dominante morale, mais non sans indiquer comment, dans leurs conséquences, les deux disciplines se sont, de plusieurs manières, rejointes. Quelque loin que M. R. soit du Christianisme, il sait rendre hommage, en bons termes, à la supériorité singulière du « saint » sur le « sage » du Portique. Je lui demanderais seulement de ne jamais prononcer sans correctif le mot de « pessimisme chrétien » (p. 32). Le Christianisme est, dans sa moelle, un magnifique optimisme. Qu'il nous suffise d'en prendre pour garants ses réalisations les plus authentiques : une Jeanne d'Arc, un Vincent de Paul.

Familier avec les écoles d'Alexandrie, M. E. Bréhier reprend sommairement le problème obscur de l'élaboration du *Néo-Platonisme*. Pour quelles raisons une doctrine d'inspiration religieuse et mystique est-elle devenue chez Plotin un système philosophique attirant à soi la substance de toute la pensée grecque (Platon-stoïciens) ? Il permettra à son lecteur une extrême défiance à l'égard de certaines théories, de vogue récente, qui voudraient trouver dans « la distinction entre le pur et l'impur, ou le sacré et le profane... l'idée religieuse par excellence » (36, 40). L'idée et le sentiment religieux tiennent d'une manière autrement intime et « nouménale » à la nature humaine [1].

M. L. Brunschvicg établit assez ingénieusement que la relation de *Descartes* à Montaigne n'est pas sans analogie avec celle de Platon à Socrate. « A Montaigne comme jadis à Socrate il manque des « points d'appui. » .... (Ceux-ci), Descartes les apportera ....Il fut un disciple de M. jusqu'à cet hiver de 1619, etc. » (48, 49). Bien entendu, M. B. exalte chez Descartes le mathématisme, tous les ferments d'idéalisme. Pour lui D. (on en dirait autant de Kant) est un timide : il vaut dans la mesure où il devait être dépassé. — Aussi bien une deuxième conférence nous enseigne l'immense progrès que *Spinoza* fait sur son chef de file. La priorité de la cause est essentiellement abolie ; et, avec elle, le Dieu transcendant. Mais écoutez ceci : « (Spinoza a su) se place(r) au centre (de la doctrine) dans le *Cogito*, pour suivre le déplacement ininterrompu d'activité qui égale le *Cogito* à l'infinité de la *Cogitatio* etc. » (60). Vous sentez bien que ce n'est

1. Une faiblesse de style, p. 41 : « Quel est donc le mode de production du premier principe ? », au lieu de « mode de *fécondité*. »

Digitized by Google

même plus de Spinoza qu'il s'agit. M. B. appartient à la classe des historiens qui plaident ; et comme il est lui-même philosophe, et pas banal, il plaide *pro domo*. Sa manière c'est d'affirmer ; et, ses thèses, on perçoit à quel degré il les « veut ». Resterait à savoir, — et quelle que soit la vigueur d'un esprit, — si c'est là pour lui un avantage, en face des suprêmes problèmes.

II. *Quelques Aspects de la Pensée française au XIXe s.* — M. Lenoir nous introduit dans cette galerie par une étude sur *Maine de Biran*. Dans un autre entretien il associe deux noms qui volontiers fraternisent et qui ont toujours attiré universellement le respect et la sympathie, ceux de *Ravaisson* et de *Boutroux :* penseurs de la même lignée spiritualiste, âmes également nobles, différant d'ailleurs fortement par le tempérament et aussi par l'époque, — le premier, plus original, très émotif, tout épris d'art, optimiste ; le second, laborieux, soucieux de science, historien d'une admirable conscience, préoccupé des problèmes moraux et religieux. J'ajouterai : très marqués l'un et l'autre, au fond d'eux-mêmes, de Christianisme, bien que disputés à la métaphysique véritable du monothéisme par des influences intellectuelles opposées. On eût souhaité que M. L. discutât les conceptions caractéristiques de Boutroux (nécessité, déterminisme, contingence) ; qu'il n'omît pas de faire toucher le fil qui, de la contingence de Boutroux et surtout des vues de Ravaisson sur l'expérience, la liberté, l'habitude et la nature, guide vers l'intuition et l'évolution créatrice de M. Bergson. D'autant que celui-ci s'est plu, un jour, à indiquer à mots couverts ses affinités avec Ravaisson.

A Mme Prenant est échu le sujet abstrus du néo-criticisme. Elle le traite avec aisance et clarté, en se limitant au moment principal de la pensée de *Renouvier*. Vu de son centre et dans son rayonnement, le n. c. apparaît comme « une philosophie de la liberté. » Il faut — quelques réflexions qu'on ait à faire soi-même sur cette question émouvante — la louer d'avoir dit fidèlement le caractère que la recherche philosophique a pris dans la vie de l'homme : celui-ci toujours hanté de l'idée de la mort, et quêtant une réponse au problème de sa propre destinée. — De l'intellectualisme de R., Mme P. passe à celui, fort différent, de *Cournot*. Chez ce mathématicien c'est « progressivement, au contact même des exemples tirés des sciences, (que...s'élabore) une vue d'ensemble sur le monde et (la connaissance) » (127). Avec raison elle critique le finalisme de Cournot, sa philosophie biologique, sa conception réaliste du hasard, son probabilisme objectif. Que ne nous a-t elle pas dessiné les analogies qui rapprochent cette philosophie du hasard des philosophies de la contingence ?

Dans une conférence consacrée aux *Écrivains sociaux*, M. Berthod groupe sous ces trois noms : *Saint-Simon*, *Fourier*, *Proudhon*, les doctrines sociales qui ont foisonné en France dans les temps de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. — A sa leçon sur *Aug. Comte*, M. Lévy-Bruhl est obligé, par une circonstance fortuite, de laisser substituer la reproduction d'une étude publiée jadis, pour le centenaire du maître : étude assurément très remarquable, mais qui date singulièrement. C'est que l'étoile du Positivisme a tout de même bien pâli, depuis le moment où M. L.-B écrivait :

Digitized by Google

1898. Aujourd'hui tout le monde est d'accord — y compris les savants dont le réalisme très décidé se cache sous l'étiquette de la « relativité » d'Einstein — pour juger que le Comtisme est bien court, borné et insuffisant.

Les historiens de l'Esprit humain : Michelet, Renan, Taine fournissent le thème d'un exposé très brillant, captivant même, de M. Pommier. Mais j'ai le regret d'observer que l'auteur de la *Vie de Jésus* a fâcheusement déteint sur son historien. Celui-ci paraît tout ignorer des faiblesses de Renan : lacunes de l'érudition, manque de sérieux scientifique, irrespect à l'égard de la vérité, inconvenance de certains badinages. Je le renvoie au P. Lagrange.

M. Lenoir reprend la parole avec : un *Ribot*, un *Espinas*, un *Durkheim*. Le premier a p u d'originalité ; le second en a beaucoup, mais peu d'influence ; le troisième, personnalité vigoureuse, a fait école. M. L. nous dépeint le regard de Durkheim exclusivement « tourné vers le dehors », nous vante ses ambitions intellectuelles jointes aux aptitudes pour « l'action enthousiaste », son énorme labeur, son intrépidité à systématiser les faits. « A l'École Normale, pour ses camarades, Durkheim est « le métaphysicien », et il se révèle déjà entraîneur d'hommes. — Tous ces traits, je m'empresse de le reconnaître, présagent ou caractérisent une carrière exceptionnelle. Mais on voudrait être renseigné sur la qualité de l'inspiration « métaphysique » et sur la valeur proprement philosophique du système élaboré. Or, sur ces points capitaux M. L. est silencieux. Évidemment il s'est expliqué ailleurs. Je me contente de rappeler que les penseurs catholiques ne sont probablement pas ceux qui ont prononcé les jugements les plus durs sur le dogmatisme pesant de l'École sociologique.

L'audacieuse métaphysique d'*Hamelin* trouve en M. Parodi un excellent interprète. C'est l'influence de Lachelier, discerne-t-il, qui a acheminé le disciple de Renouvier du phénoménisme à un idéalisme intégral. « Le néo-criticisme (en effet) fut une école, il n'est pas proprement un système. » De cette école H. tire toutefois de nombreux éléments de sa synthèse, et spécialement l'idée de choisir la catégorie de relation pour y suspendre la chaîne de ses déductions, renouvelée de Hégel. Partant de la notion posée comme la plus générale et la plus vide, celle de rapport, le rythme du bercement ternaire est censé aboutir finalement à la « conscience », c'est-à-dire au concret, à l'existant, à la pleine actualité. — Avec méthode, M. P. passe de l'exposé à la discussion. Il réfute, très pertinemment à mon avis, les griefs que M. Brunschvicg a accumulés contre H., et en particulier la fameuse revendication de « la liberté illimitée de l'esprit ». « Mais enfin, se demande-t-il,... H. a t il réussi ? » Et il avoue que l'œuvre de ce dernier est singulièrement artificielle et paradoxale. — Il y a une question toutefois que M. P. n'ose pas formuler ; et pourtant c'est celle qui essentiellement domine tout le débat. Sur quelles bases repose le dogme de l'idéalisme intégral : « esse est cognosci » ? J'entends bien les dédains, les fins de non-recevoir qu'on oppose au réalisme : je cherche les arguments. Ne comprend-on donc pas que, tant qu'on ne l'a pas *expugné*, il reste *en possession* [1] ?

1. Au bas de la p. 371, une phrase, dans sa teneur, est inintelligible.

Digitized by Google

Le volume se termine par une leçon, vivement conduite, sur *Bergson*. Elle est due à un disciple et admirateur ardent, M. Gillouin.

Des maîtres fort distingués se sont succédé dans la chaire de l'École des H. E. S. C'est dommage que certaines de leurs conférences n'aient pas été publiées. Destiné à éveiller des intelligences, leur enseignement pique et retient, par sa variété même, la curiosité du lecteur. Par contre celui-ci ne cherchera pas dans le recueil — je songe surtout à la seconde partie — des chapitres classiques d'une histoire de la philosophie. D'un morceau à l'autre, le point de vue de l'historien et du critique se déplace, le plan et la manière changent librement.

L'esprit qui règne à travers tout le livre est, comme on a pu le voir, celui de l'orthodoxie « laïque ». D. M. FESTUGIÈRE.

LEMAIRE (J.). **Notes complémentaires sur une Théorie de la Connaissance sensible.** Bruges, Desclée, De Brouwer, 1923, 28 p.

La publication antérieure, à laquelle ces *Notes* se rattachent, a été analysée ici : 1922, p. 300.

M. L. maintient ses positions. Il insiste sur sa conception d'une « *action directrice* » physico-physiologique, par laquelle l'objet serait supposé déterminer la faculté sensible à accomplir la connaissance dite « par équivalence ». — Si la thèse du semi-idéalisme tempéré (c.-à-d. restreint aux qualités *secondes* [1], ou sensibles propres) était établie, cet essai d'explication aurait sa valeur ; mais elle continue à ne nous paraître qu'un préjugé, communément accepté depuis Descartes. Nous croyons donc devoir écarter la notion d'*action directrice*, conserver celles d'*espèce sensible* et d'*objet formel propre*, repousser absolument le *processus d'objectivation* qui implique négation du caractère essentiel et primitif de la connaissance intuitive, et confirmer entièrement la distance mise par S. Thomas entre les deux sens supérieurs et les sens inférieurs : au reste, *sentir* est un genre comportant des espèces très différentes.

La brochure est d'ailleurs semée d'analyses et de remarques intéressantes et originales [2]. D. M. FESTUGIÈRE.

J. HOH. *Die Lehre des Hl. Irenäus über das Neue Testament.* — Münster (1919) Aschendorff. XI-208 p. 8°.

Hoh expose d'abord quel était le N. T. d'Irénée. Il en dénombre les livres, et il recherche quels étaient d'après Irénée leurs auteurs et leur ordre de composition. La seconde partie du livre traite des questions de doctrine. Quelle valeur avait pour Irénée le N. T. en regard de l'Ancien et quelle fut la méthode d'exégèse de l'évêque de Lyon? de quels critères enfin se servit-il pour fixer son

---

1. On se demande pourquoi l'A. les nomme *premières*, contrairement à l'usage.

2. Certaines allusions, notes, et toutes les dernières pages sont des critiques contre les écrits de M. Noël. Celles-ci se trompent manifestement d'adresse.

Désireux de trouver un objet aux blâmes, plutôt énigmatiques, que M. L. faisait, en 1921, d'un certain « immédiatisme exagéré », nous avions voulu croire et dire (*Rev. Bénéd.*, 1922, p. 301), qu'ils visaient le Bergsonisme, dont on sait les formules : « ma sensation est *dans* Sirius », « les choses sont *des images* ». L'idée ne nous était même pas venue que fussent mis en cause les exposés, d'inspiration purement thomiste, du distingué professeur de Louvain.

Digitized by Google

canon du N. T.? L'auteur termine son livre par une enquête sur l'autorité du témoignage d'Irénée.

Cette monographie dont le plan est fort complet se distingue par de réelles qualités. L'exposé en est clair et démonstratif. Hoh laisse parler son auteur, et n'intervient qu'avec discrétion. C'est bien le témoignage d'Irénée qu'on lit à chaque page. Hoh n'apporte pas de solutions bien neuves mais il a su choisir les plus justes. C'est avec un calme qui confine à la patience qu'il résume et juge les thèses qu'en fin de compte il rejette. En tenant compte que l'auteur a paru avant l'ouvrage capital de Sanday, on peut être assuré de trouver dans ce livre, solide en dépit de ses apparences menues, une somme de renseignements exacts, soigneusement triés, sur toutes les questions qui touchent au N. T. d'Irénée. D. H. D.

G. Bardy. **Paul de Samosate.** *Étude historique* (Spic. s. lov. 4). — Louvain, 1923; x-581 p. 8°;

F. Loofs. **Paulus von Samosata.** (Texte u. Unters. 44, 5). — Leipzig, Hinrichs, 1924; xx-346 p., 8°. Prix: 19,50 fr. suisses.

Simultanément, un vétéran de la patristique grecque et un jeune travailleur déjà connu par d'intéressantes et délicates recherches dans le même domaine, se sont attachés à percer le mystère qui couvre encore l'énigmatique figure de Paul de Samosate. Il était impossible que ce fût sans profit, encore que MM. Loofs et Bardy aboutissent à des conclusions diamétralement opposées. Cela même invite à affronter les deux méthodes pour découvrir en quoi elles s'opposent. Peut-être alors pourra-t-on se risquer à les juger.

Je passe les considérations purement formelles: Loofs est très dur à lire, Bardy trop long parfois et moins strictement limité au sujet. Le plan de L. paraît meilleur: en traitant dès l'abord de toutes les sources, cherchant à les départir avant d'avoir dégagé la doctrine de Paul, B. s'est condamné à des solutions provisoires reprises plus loin non sans redites. Le texte même des sources a été minutieusement examiné par L. qui soumet à une sévère critique les fragments de la Synodale et de la *Disputatio*, relève mieux que B. les corrections arbitraires de l'édition de Martin (L. p. 88), donne les variantes utiles de la *Contestatio* (p. 69) [1]. De son côté, Bardy a pu, grâce à M. J. Lebon, utiliser quelques fragments inédits conservés par Sévère d'Antioche; il a aussi tenu compte des citations de Timothée Aelure, omises on ne sait pourquoi par L. Dans l'appréciation des documents contestés, L. et B. diffèrent sur un point important: B. est de plus en plus convaincu que la lettre des 6 évêques, encore qu'utile, n'est pas authentique (p. 97-116); L. n'hésite pas à la recevoir (p. 265-283). Par contre, ils s'accordent à ne pas refuser toute valeur aux fragments à Sabinus. Pratiquement, ces divergences n'ont pas influé sur l'interprétation des doctrines de Paul, basée de part et d'autre sur les seuls documents incontestés.

Profond est ici le désaccord entre les deux critiques. Suivant M. Bardy, l'enseignement du Samosatéen était assez simple. Théorie monarchienne

1. Pourquoi le fragment Συνῆλθεν ὁ λόγος est-il écourté p. 334 tandis qu'il est complet p. 86? (Cf. B. 307).

Digitized by Google

en 2 articles : « un Dieu unique, qui possède parmi ses attributs la Sagesse ou la Raison (λόγος) ; le Christ Jésus, homme semblable aux autres, à qui a été communiquée en surabondance la Sagesse divine. Cela est du rationalisme pur. » (p. 380) De ces deux articles le second est, je crois, évident ; ce fut, d'ailleurs, la christologie de Paul qu'on examina et condamna à Antioche. Sa doctrine trinitaire au contraire s'établit surtout par déduction. Les textes donnent-ils tous la note modaliste que fait sonner M. B. ? Le plus important (p. 307) est ainsi traduit par lui : « le Verbe, Dieu l'a engendré sans la Vierge et sans aucun autre que Dieu [1] ; et c'est ainsi que le Verbe a pris une hypostase (ὑπέστη). » Est-ce là la description d'un simple attribut de Dieu ? Il est vrai qu'une des caractéristiques, partout signalée, de cette doctrine, est de n'appeler Fils que le pur homme (cf. B. p. 367). Tout n'est donc pas clair, mais on a l'impression que pour Paul, la Trinité était moins verbale que M. B. ne le donne à entendre. Ce réalisme lui était sans doute imposé par la tradition.

A ces vues classiques et conservatrices, M. Loofs oppose une synthèse radicale. Non seulement Paul aurait conçu la Trinité de façon réaliste, mais son concept peut être exactement défini comme un « monothéisme métaphysico-économico-trinitaire » (p. 230-257). Ceci veut dire : un seul Dieu qui se développe successivement, par son Verbe en agissant, et par son Esprit (σοφία) en opérant dans la communauté des croyants (p. 229). La preuve se trouverait difficilement dans les rares fragments de Paul. Aussi va-t-on recourir à la méthode comparative : Marcel d'Ancyre et Tertullien fournissent à M. Loofs des parallèles frappants : l'un et l'autre professeraient le même monothéisme évolutif.

Disons-le aussitôt : rien n'est moins prouvé [2]. Pour ne parler que de Tertullien, L. n'échappe aux décisifs témoignages de l'*adv. Prax.* en faveur de la pluralité des Personnes divines, qu en imaginant un double courant, le pluraliste et l'économico-trinitaire, mal harmonisés dans le cerveau du grand africain. Soutien bien fragile qui implique une si invraisemblable hypothèse! Ce qui achève de donner l'impression de l'irréel, c'est que ce monothéisme agissant serait inconséquent avec lui-même en s'appliquant à la christologie, laquelle se teinterait chez Paul de « monarchianisme dynamique » (p. 256), chez Marcel de « modalisme monarchien » (p. 257), chez Tertullien de « pluralisme apologétique » (p. 237). Tout cela est inconsistant et condamne la méthode. Au reste l' « habitation » du Verbe dans le Christ n'est pas, comme le prétend Loofs — conduit par la logique de ses prémisses — une simple ἐνοίκησις κατ' ἐνέργειαν (p. 248-253) mais une permanence de la Divinité elle-même. Paul est explicite, ses affirmations claires n'ont jamais été comprises comme les comprend L. Peut-être eût-il été détrompé s'il avait examiné ce simple texte cité par Timothée Aelure (Bardy, p. 314) : « Habitavit [Sapientia] in homine illo,

1. M. L. a sans doute raison de rejeter ce sens et de ponctuer le texte ainsi : ἄνευ τινός, οὐδενὸς ὄντος πλὴν τοῦ Θεοῦ, ce qui exclut l'éternité du Verbe (p. 206).

2. Cependant les pages (218 et suiv.) où L. s'efforce de montrer que λόγος et σοφία ne sont pas synonymes et découvre dans ce dernier terme la désignation du St Esprit m'ont paru dignes d'attention. B. est très hésitant sur ce point. Cf. B. p. 369-370.

Digitized by Google

implendo illum omni modo, et habitavit sicut in nullis umquam erat. » Il y a donc plus de sagesse à se contenter, en si obscure matière, d'examiner consciencieusement, comme Bardy, les sources directes, qu'à se lancer dans le fouillis enchevêtré des rapprochements : le contact de deux obscurités procure difficilement la lumière !

S'étant ainsi éloignés l'un de l'autre dans l'exégèse des textes théologiques, il était impossible que MM. Loofs et Bardy fussent d'accord dans l'appréciation générale du rôle de Paul de Samosate. En fait, ils sont aux antipodes. Pour M. Bardy, Paul est un isolé : sa doctrine n'a pas d'attaches dans la tradition théologique d'Antioche [1] et, si étrange que cela paraisse, elle n'a pas eu d'influence, pas même sur Théodore de Mopsueste et sur Nestorius. Ce dernier jugement me paraît excessif [2], mais le premier est parfaitement exact. Au contraire, pour M. Loofs, Paul de Samosate est un traditionnel, voire un archaïsant. Son « titre de gloire » est « d'avoir remonté le courant néoplatonicien — lisez d'avoir combattu la croyance « pluraliste » à trois Personnes distinctes — issu d'Origène, qui envahissait l'Église, submergeant les vieilles traditions » (p. 322). Il a malheureusement gâté son œuvre en admettant l'idée stoïcienne de la Divinité qui se développe. Pour être tout à fait « traditionnel » il aurait dû se contenter du christianisme primitif (*uralt*), lequel s'exprimait ainsi : « Un Dieu, créateur du monde, qui, par J. C., a parlé aux hommes d'une manière définitive dépassant toutes les révélations passées, car il s'est rapproché de l'Humanité ; enfin, par son Esprit — l'Esprit de J. C. — ayant versé ses dons sur la communauté des chrétiens. » (p. 320).

Arrêtons-nous ici car, si je ne me trompe, nous touchons la *working hypothesis* qui a commandé tout le travail de M. Loofs et, croyons-nous, l'a vicié : l'idée rationaliste sur l'essence du christianisme. Au fond, ses analyses et la synthèse historique qui les couronne sont autant d'efforts pour retrouver, dans la succession des théories théologiques, les dégradations successives de ce donné primitif. Méthode stérile parce qu'entachée d'apriorisme et, plus encore, parce que son point de départ est faux. En fait, la Tradition primitive n'est pas l'Unitarisme décrit par Loofs. Tous les éléments de la foi trinitaire catholique sont déjà dans le Nouveau Testa-

1. Dans une recension anonyme — soignée mais sèche et presqu'hostile — du livre de B., parue dans l'*Ami du Clergé* (15 mai 1924, p. 308-312) on semble n'avoir pas compris l'importance de ce point pour la défense de la tradition catholique. L'auteur est près de se scandaliser (p. 309) de voir Théophile et surtout Sérapion traités de théologiens sans originalité ; le texte de Sérapion cité par Eusèbe (VI, 12, 3-4) montre bien cependant que l'évêque était « un brave homme un peu naïf » et qu'il n'a qu'un souci, conserver le dépôt de la foi. Ce souci est absent de Paul de Samosate, d'où sa brisure avec le passé. L'ouvrage de Loofs suffit à montrer combien il était opportun de la dénoncer.

2. Inutile cependant de tirer les grands registres, comme si B. avait innocenté Nestorius ! Les divergences qu'il note soigneusement (p. 450) entre les deux hérétiques sont réelles. Au reste B. n'a pas contesté que certains points de la doctrine de Paul correspondissent à l'enseignement de Nestorius ; il se refuse seulement à y voir une *dépendance*. Voyez p. 156 les considérations sur Bérylle. La fougue de l'*Ami du Clergé* p. 310-311 est donc injustifiée. Quand B. remarque que la christologie de Nestorius « a de profondes racines dans l'enseignement traditionnel » il l'oppose, *dans ses parties saines*, au radicalisme rationaliste du Samosatéen.

Digitized by Google

ment. Il fallait les dégager et les coordonner, travail délicat, qui ne se fit que graduellement, mais sans déviation essentielle, au moins dans la grande Église. C'est pour ne l'avoir pas compris que M. Loofs s'est trompé sur le rôle de Paul de Samosate. Son erreur rend plus précieuse et plus opportune la contribution qu'apporte l'ouvrage de M. Bardy à la défense de la vérité catholique [1].

D. B. CAPELLE.

V. CREMERS (S. J.). **De Verlossingsidee bij Athanasius den Groote.** Proeve eener wijsgeerig-theologische Synthese. (Bijdragen tot de Geschiedenis van het Dogma onder redactie van V. Cremers, S. J.) Turnhout, Brepols, 1921, 232 p. 8°.

Le titre de l'ouvrage qui nous est présenté devrait se lire : « *Essai d'une synthèse philosophique et théologique du concept de Rédemption, à propos d'une étude de saint Athanase.* » « L'idée principale de la doctrine du salut chez saint Athanase est que toute notre sanctification intérieure est fondée sur notre communion intérieure de nature avec le Sauveur. » (p. 22) Nous existons idéalement dans le Verbe en qui l'humanité du Christ existe réellement. « Le Christ n'est donc pas notre représentant au sens juridique, et comme par une application arbitraire de ses actes à l'humanité, mais il l'est en vertu même de son être divino-humain... Tous les hommes sont compris idéalement dans son activité humaine, non pas directement par son humanité, mais directement par le Verbe. » (p. 188. 189). Cependant « par la mort du Christ l'économie du salut sort du domaine idéal pour entrer dans le domaine du réel ou du personnel. » (p. 205). « Cette transmission juridique du mérite a pour fondement la transmission juridique de notre peine sur le Christ. » (p. 214). Et c'est ainsi, conclut l'Auteur, que « la théorie métaphysique et la théorie juridique ne sont ni opposées, ni hétérogènes. Chacune d'elles considère un aspect objectif de l'œuvre du salut. » (p. 228).

Lorsqu'on considère que tous les « riches éléments » (p. 232) que le R. P. Cremers trouve dans saint Athanase, nous les rencontrons aussi chez nos meilleurs théologiens modernes, on comprendra que le R. P. n'ait même pas pu manifester l'intention de renouveler la théologie de la Rédemption, et que la seule question qui puisse se poser soit celle de la coordination de tous ces éléments en une synthèse ; mais ici la réponse dépendra directement de la valeur qu'on peut attribuer à la mentalité philosophique d'après laquelle cette synthèse sera élaborée. L'essai du R. P. Cremers aura certes contribué à faciliter ce jugement, mais pour un grand nombre, nous le craignons, dans un sens opposé à celui de l'auteur. Ce ne sera donc que sous le bénéfice de ces réserves concernant la valeur objec-

1. Je regrette d'avoir encore à signaler une méprise de l'*Ami du Clergé* qui, à propos de la condamnation de Paul par le concile d'Antioche, insinue (p. 311-312) que M. Bardy ne donne pas la note juste sur l'importance reconnue alors à l'évêque de Rome. L'appréciation d'Aurélien est celle d'un païen. C'est à ses yeux, non aux yeux des chrétiens, que « le christianisme était une fédération d'Églises », c'est lui qui ne considérait la prééminence du siège romain que comme un « fait ». M. Bardy me paraît avoir interprété avec beaucoup de finesse sa pensée et l'appoint que ce témoignage extérieur apporte *pro temporum ratione* à la thèse catholique de la primauté romaine.

Digitized by Google

tive tant de la doctrine d'Athanase que de l'interprétation qu'en donne l'auteur, qu'on pourra rechercher, en compagnie du R. P., ce que saint Athanase aurait dit, s'il avait dit toute sa pensée.

Chemin faisant, l'auteur signale plusieurs divergences entre la théologie de saint Athanase et la scolastique dont le mérite fut d'aller spéculer, par besoin de clarté, sur toutes les suppositions et complications possibles, en dehors de la réalité. (p. 73). Il semble bien que l'auteur veuille parler de « la décadence du système de philosophie aristotélico-thomiste », comme on peut le voir plus loin. (p. 190). Mais de quel droit semble-t-on attribuer à la théologie moderne, sans distinction, toutes les inexactitudes que l'on croit pouvoir mettre sur le compte de cette soi-disant scolastique ?

L'éditeur pourrait être félicité sans réserve, si d'assez nombreuses fautes d'impression ne s'étaient glissées dans le texte. D. A. STOELEN.

P. MINGES O. M. *Uber Väterzitate bei den Scholastikern.* — Ratisbonne, Pustet et Kösel, 1923, 12 p., 8°.

Il n'est pas un théologien soucieux de vérifier les sources des docteurs scolastiques, qui n'ait été arrêté par leur façon de citer les Pères. Le P. Minges donne dans cette plaquette la clef des plus fréquentes citations, trouvées dans s. Bonaventure et dans Alexandre de Halès. Cet essai fait souhaiter un relevé complet : plus large base et présentation systématique. En attendant que le P. Minges nous le donne, sa brochure, qui contient l'essentiel, sera d'une très appréciable utilité. D. B. C.

G. DIRHEIMER. *Anne-Cath. Emmerich et Clément Brentano. Étude sur l'authenticité des visions.* Paris, P. Tequi, 1923. In-12, XVI-240 p. Prix : 5 fr.

Il y a depuis longtemps, surtout en Allemagne, une question Emmerich. Il ne s'agit pas de la vertu et de la sincérité de Catherine, mais de la valeur de ses révélations M. D. défend la loyauté de la visionnaire et de son secrétaire. On peut concéder cela, bien que certains arguments soient un peu forcés. Il promet un autre volume où il montrera que ces visions sont remplies d'une science merveilleuse qui a devancé de quatre-vingts ans les découvertes palestiniennes. Nous attendrons, sans impatience, cette démonstration.

A ce sujet indiquons aux lecteurs qui s'intéresseraient à cette question deux volumes publiés simultanément en Allemagne : le P. W. Hümpfner *Clemens Brentanos Glaubwürdigkeit in seinen Emmerich-Aufzeichnungen* veut sauver la sainteté de Catherine en faisant passer les visions comme une mystification de Brentano ; Mgr Richen dans les *Bibl. Studien*, t. XXI, fasc. 1, croit que Brentano a fidèlement rendu ce que Catherine lui a communiqué, mais il admet que les visions sont remplies d'erreurs. Le P. Thurston dans *The Month* 1921-1924, s'est beaucoup occupé de ce cas ; d'après lui, Brentano aurait arrangé quelques récits et comblé quelques lacunes ; pour le reste Catherine aurait été victime de son imagination. Je suis entièrement de l'avis du P. Thurston.

D. DE BRUYNE.

NÈVE (Franz). **Deux mille ans de l'histoire des Belges.** t. II. Bruxelles, De Lannoy, 1923, 8°. IV + IV + 323 pp.

Rappeler nos multiples gloires nationales dans le cadre de notre histoire, tel est le but patriotique de l'auteur. En dépit de certaines lacunes, l'exposé est généralement clair, correct et suffisant, les jugements équitables. L'auteur s'arrête avec prédilection sur nos gloires : civilisateurs dans l'ordre religieux, artistique et économique. Quelle pléiade d'artistes au dedans et au dehors de la Belgique ; quelle expansion mondiale du nom belge par nos

Digitized by Google

artistes, nos Gardes Wallonnes, nos commerçants! Vraiment une lecture réconfortante qui apprendra beaucoup en peu de pages. D. U. B.

E. Gasc-Desfossés. **L'Agonie de l'Ancien Régime** (*La révolution française, I*). — Paris, Beauchesne, 1923; 452 p. 8°; Prix: 12 fr.

Mr E. Gasc-Desfossés vient de publier sous le titre: « L'Agonie de l'Ancien Régime » le premier volume d'une nouvelle histoire de la Révolution Française.

En réalité ce n'est pas seulement l'agonie, mais l'histoire même de l'Ancien Régime qu'il nous présente. Deux livres sur trois traitent respectivement du gouvernement et des trois ordres: clergé, noblesse, tiers état. L'auteur y décrit avec autant de concision que de précision les institutions et l'état social de la France monarchique avant la révolution.

La précision et la concision sont bien les qualités maîtresses du travail de Mr Gasc-Desfossés. Je ne citerai qu'un exemple: en 25 pages il fait voir dans tous ses détails importants, le mécanisme de l'administration judiciaire et ses transformations depuis Hugues Capet jusque Louis XVI. Nous retrouvons les mêmes qualités d'exposition dans les chapitres qui traitent des trois ordres, dans l'explication des privilèges, de leurs raisons d'être, des abus criants qu'ils ont engendrés.

Comparée à « l'*Ancien Régime* » de Taine, que Mr Gasc-Desfossés cite souvent, l'*Agonie de l'Ancien Régime* est un ouvrage surtout technique, moins captivant que les récits des *Origines de la France contemporaine*; mais essentiellement précieux pour quiconque veut acquérir une connaissance rapide et précise de l'état de la France avant sa révolution.

Dans un chapitre préliminaire, ainsi que dans le chapitre IV du troisième livre qui traite spécialement de l'agonie, l'auteur met en pleine lumière le rôle important et néfaste que jouèrent, à l'aurore de la révolution, la philosophie impie du XVIIIe siècle et la franc-maçonnerie. Quelles que puissent être les convictions des lecteurs de ces chapitres, ils devront reconnaître que les affirmations de Mr Gasc-Desfossés sont étayées par des preuves irréfutables. D. D. DE GRUNNE.

Etchegoyen (Gaston). — **L'amour divin. — Essai sur les sources de Sainte Thérèse.** (Bibl. des hautes études hispaniques, vol. IV), Bordeaux-Féret 1923. 377 p. Prix: 20 frs.

Cet essai dont vient de s'enrichir la bibliothèque des hautes études hispaniques ne manquera pas d'exciter l'attention de quiconque s'intéresse à la genèse des œuvres de Ste Thérèse. — C'est un travail de probe et solide érudition que son auteur destinait à la soutenance publique pour l'obtention du doctorat. La mort vint frapper celui-ci avant qu'il ait pu mettre la dernière main à son œuvre. — C'est à l'intelligente sympathie de quelques amis que nous sommes redevables de sa publication. M. E. s'est attaché à déterminer ce qui dans l'œuvre de la Sainte revient en propre à son génie — et ce qui au contraire n'y fut introduit que par voie d'emprunt ou surtout par l'effet d'assimilations plus ou moins conscientes. Averti par de patientes recherches dans les ouvrages où la Réformatrice nourrit son intelligence et sa dévotion, l'auteur est amené à s'inscrire en

Digitized by Google

faux contre « l'illusion commune à la plupart des Thérèsiens » et qui les porte à accuser par trop dans le génie de la Sainte la note d'originalité. — D'aucuns voudraient dénier aux écrits de Thérèse toute dépendance vis-à-vis de son ambiance littéraire ; prétention erronée, comme le prouvent à l'évidence les nombreuses confrontations, les rapprochements suggestifs que provoque M. E. entre la carmélite et les écrivains spirituels qui eurent ses préférences. D'intelligence ouverte et fort avide de « buenos libros » elle se pénètre de leur doctrine — et fort souvent même des images qu'ils utilisent pour la formuler ; aussi plus tard, « n'oubliant rien de ce qu'elle a appris, elle transmet au siècle classique le testament spirituel de l'Espagne médiévale ».

Cet essai n'embrasse pas l'Œuvre de Thérèse dans sa généralité ; son auteur le restreint à un sujet bien délimité « l'amour divin » : étudiant d'abord les règles de « l'art d'aimer » formulées par les mystiques de l'époque et par la Sainte, il passe ensuite à l'analyse des expériences de cet amour divin — établissant d'intéressants rapprochements entre les expressions, métaphores et allégories qui chez elle et chez ses maîtres servent à le traduire. — Thérèse sans doute emprunte beaucoup, mais n'a garde de se contenter d'applications banales ; sous sa plume la terminologie fort vague se précise, des images à peine ébauchées se développent, toute sa personnalité perce et se trahit dans l'usage qu'elle fait de tous les éléments assimilés.

Pareille étude est très suggestive et contribue à dégager de plus en plus la physionomie captivante de la grande mystique.

L'œuvre de M. E., encore que fragmentaire, est toutefois fort importante puisqu'elle étudie un des éléments principaux de la mystique Thérèsienne. — Il est à regretter qu'il n'ait pu apporter plus de fini à l'élaboration de cette thèse ; la clarté de l'exposition — comme aussi la composition de quelques chapitres y eussent certainement gagné. — Remercions néanmoins ceux dont la pieuse initiative a fourni aux hispanisants ce précieux instrument de travail. D. B. D.

LIVRES REÇUS.

A. MILET. *La divine eucharistie.* — Paris, Lethielleux, 1924 ; 476 p. 8°. Prix : 10 fr.

Dom E. FLICOTEAUX. *Le culte du saint précurseur.* — Esschen, 1924 ; 68 p. 8°. Prix : 2 fr.

H. LANIER. *Sur les pas de l'Immaculée.* — Paris, Tequi, 1924 ; 93 p. in-16. Prix : 1 fr.

L. ROUZIC. *Pour être un caractère.* — Paris, Lethielleux, 1923 ; 268 p. 8°. Prix : 7 fr.

Les petites fleurs de s. François d'Assise, traduction OZANAM. — Paris, Payot, 1924 ; 158 p. in-16. Prix. 3 fr.

E. PASCAL. *Jeanne d'Arc à Chinon.* — Chinon, Bossard, 1924 ; 65 p. 8°. Prix : 2 fr.

Famille, travail, épargne. I Hygiène sociale. — Paris, ed. Spes. 1924 ; 51 p. 8°.

P. HICKEY, O. S. B. *Dix minutes en chaire.* — Paris, Beauchesne, 1924 ; 370 p. 8°. Prix : 12 fr.

L. ROELANDTS, c. ss. r. *La vigne, les sarments.* (Les sacrements). — Esschen, 1924 ; 147 p. 8°. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

ANGER (D.)	Le nombre des moines à Cluny...	267
»	Les préséances dans l'Ordre de Cluny	347
BURKITT (F. C.)	La critique de la Vulgate	158
CALLEWAERT (C.)	La semaine *mediana* dans l'ancien carême romain et les Quatre-Temps...	200
CAPELLE (D. B.)	Sermon de S. Jérôme pour l'Épiphanie	165
CHAPMAN (D. J.)	Did the translator of St Irenaeus use a latin N. T. ?	34
DE BRUYNE (D. D.)	Manuscrits wisigothiques	5
»	*Membra disiecta*	121
»	La critique de la Vulgate	150
DOLD (D. A.)	Ein « Corpus fidei catholicae » im St Galler Palimpsest codex 908...	248
»	Le texte de la « Missa Catechumenorum » du cod. Sangall. 908.	307
MORIN (D. G.)	Les *Exceptiones moralium* de Walter d'Aversa ...	90
»	Deux nouveaux sermons retrouvés de St Augustin.	181
QUENTIN (D. H.)	La critique de la Vulgate	137
SEDGWICK (W. B.)	The origin of rhyme	330
SMITH (L. F.)	A note on the Codex Toletanus...	347
VAN HOONACKER (A)	Deux passages obscurs dans le chap. XIX d'Isaïe (vv. II, 18)	297
VOGELS (H. J)	Der Evangelientext der hl. Irenaeus...	21
VOLK (D. P.)	Nécrologe de l'abbaye de Neustadt-sur-le-Mein ...	72
WILMART (D. A.)	La tradition des prières de S. Anselme. Tables et notes	52
»	*Membra disiecta*	131
»	La préface de la lettre aux frères du Mont-Dieu ...	229
»	Un lecteur ennemi d'Amalaire	317

A ce tome 36 de la Revue bénédictine étaient joints avec pagination spéciale :

BERLIÈRE (D. U.)	Bulletin d'histoire bénédictine...	1*-48*
CAPELLE (D. B.)	Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine	[81]-[160]

Digitized by Google

II. COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

A. ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

A descriptive catalogue of the library of S. Pepys. P. III ... 98
BARDY. *Paul de Samosate*... ... 366
BASTIEN. *Directoire canonique à l'usage des Congrégations à vœux simples* 107
BOUYGES. *Notes sur les philosophes arabes*... 354
BROU. *Le dix-huitième siècle littéraire*... 117
BURY. *History of the later Roman Empire* 112
CAMM. *Pelgrim Paths in Latin Lands*... 295
CAPPELLO. *Summa iuris publ. eccl.* 360
Catal. of miniatures, leaves, and cuttings from illuminated Mss. 98
CHARLES. *La robe sans couture.* 116
CHOSSAT. *Somme des sentences.* 285
CHOUPIN. *Nature et obligations de l'état religieux* 283
CONTENAU. *Glyptique syro-hittite.* 353
CREMERS. *Verlossingsidee [bij Athanasius*.. 369
DIRHEIMER. *C. Emmerich et Cl. Brentano* 370
ETCHEGOYEN. *Sources de sainte Thérèse.* 371
FILLIATRE. *Philosophie de saint Anselme* 361
GADD. *The fall of Nineveh. The newly discovered babylonian chronicle* 98
GALTIER. *De Paenitentia* 358
GASC-DESFOSSÉS. *Agonie de l'ancien régime*.. 371
GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Syrie à l'époque des Mamelouks.* 353
GRANDMAISON (G. de) et VEUILLOT. *L'aumônerie militaire pendant la guerre 1914-1918*... 114
HEADLAM. *The life and teaching of Jesus the Christ* 100
HOH. *Irenaeus über das N. T.* 365
HÖPFL. *De inspiratione S. S.* ... 278
JEAN DE CASTEL. *De l'union avec Dieu* 106
JEAN C. F. *Shumer et Akkad* ... 278
JEAN CH. *Le milieu biblique avant Jésus-Christ*, t. I 100
JÖRGENSEN. *Catalogus codd. lat. Hafniensium* 277
JOVY. *Pascal et le haquet* 288
» *Pascal et S. Ignace*... ... 288
KLIMKE. *Institutiones historiae philosophiae* 108
KEPPLER. *Aus Kunst und Leben.* 118
LAHORGUE. *Le réalisme de Pascal.* 287
La Tradition philosophique et la pensée française... 362
LEMAIRE. *Notes sur la connaissance sensible* 365
LEYNAUD. *Les catacombes africaines*... 111
LIETZMANN. *An die Korinther I, II. An die Galater.* 102
LINDSAY. *Palaeographia latina II*... 272
LIZERAND. *Affaire des Templiers.* 293
LOOFS. *Paulus von Samosata* ... 366
LORIMER. *Pseudo-Aristotle « de mundo »* 285
LOUIS DE BLOIS. *Œuvres spirituelles*, t. III 107

Digitized by Google

LOUISMET. *La contemplation chrétienne* 106
MARIN-SOLA. *Evolución homogenea ad Dogma* 355
MEISTERMANN. *Guide de Terre Sainte*... 110
Mélanges thomistes 105
MILLAR. *The Lindisfarne Gospels* 293
MINGES. *Väterzitate bei Scholastikern* 370
MONTGOMERY. *Origin of the Gospel of St John* 352
MULLER. *Theologia moralis*, t. I. 359
NÈVE. *Histoire des Belges*, t. II. 370
PEARCE. *Thomas de Cobham* ... 292
PRAT. *La Théologie de S. Paul, II*... 281
PREUSCHEN-KRÜGER. *Kirchengeschichte I.* 291
PRÜMMER. *Manuale Theologiae mor. II* 282
RAUER. *Die Schwachen in Korinth und Rom*... 103
RAUGEL. *Les orgues de l'abbaye de Saint-Mihiel*... 119
RAUS. *De sacra obœdientia* ... 282
ROURE. *Le spiritisme d'aujourd'hui et d'hier* 119
RUCKER. *Die syrische Jacobsanaphora* 104
SCHAEFER. *Das Ordensrecht* ... 360
SCOTT HOLLAND. *The fourth Gospel*... 279
STUMMER. *Sumerich Parallelen 3. Psalmen* 351
THÉODORE. *Essai sur l'oraison selon l'École carmélitaine* ... 106
VIDGRAIN. *Malebranche* 288
WILLAMS. *Divinity of Christ in N. T*.... 279
WILSON. *Acts of the Apostles* ... 352
WITTMANN. *Ethik* 283

Digitized by Google

B. ORDRE LOGIQUE DES MATIÈRES.

Pour trouver le titre de l'ouvrage et l'indication de la page, se reporter à la table précédente.

Bibliographies, Encyclopédies, Répertoires.

Catal. of S. Pepys, Catal. of miniatures, Jörgensen, Lindsay.

Écriture Sainte.

Gadd, Headlam, Holland, Höpfl, Jean, Lietzmann, Montgomery, Prat, Rauer, Willams, Wilson.

Liturgie.

Rucker.

Ancienne littérature chrétienne.

Bardy, Cremers, Hoh, Loofs.

Théologie.

a) *dogmatique :* Chossat, Galtier, Marin-Sola, Mélanges thomistes, Minges.
b) *morale, droit canonique :* Bastien, Cappello, Choupin, Muller, Prümmer, Raus, Schäfer, Wittmann.
c) *mystique :* Etchegoyen, Jean de Castel, Louis de Blois, Louismet.

Philosophie.

Filliatre, Jovy, Klimke, Lahorgue, La tradition philosophique, Lemaire, Lorimer, Roure, Vidgrain.

Orientalia.

Contenau, Gaudefroy, Meistermann.

Histoire.

Bury, Charles, Dirheimer, Gasc-Desfossés, Grandmaison, Lizerand, Nève, Preuschen-Krüger.

Beaux-Arts.

Brou, Keppler, Millar, Rauguel.

Varia.

Camm.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

COMPTES RENDUS
SOMMAIRE

F. STUMMER. *Sumerisch Parallelen z. Psalmen* (D. M. Lang) 351
J. A. MONTGOMERY. *Origin of the Gospel of St John* (D. H. D.) 352
J. M. WILSON. *Acts of the Apostles* (D. B. C.) 352
G. CONTENAU. *Glyptique Syro-Hittite* (H. D.) 353
GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Syrie à l'époque des Mamelouks* (D. M. L.) 353
P. M. BOUYGES. *Notes sur les philosophes arabes* (D. O. Rousseau) 354
F. MARIN-SOLA. *Evolución homogénea del Dogma* (D. R. Proost) 355
P. GALTIER. *De Paenitentia* (D. R. Proost) 358
E. MULLER *Theologia moralis.* T. I (D. A. Sandt) 359
T. SCHAEFER. *Das Ordensrecht* (D. A. S.)... 360
F. CAPPELLO. *Summa Juris publ. eccl.* (D. A. S.) ... 360
C. FILLIATRE. *Philosophie de S. Anselme* (D. R. P.) ... 361
La tradition philosophique et la pensée française (D. M. Festugière) 362
J. LEMAIRE. *Notes sur la connaissance sensible* (D. F. Festugière) 365
J. HOH. *Irenaeus über das N. T.* (D. H. D.) 365
J. BARDY. *Paul de Samosate* (D. B. Capelle) 366
F. LOOFS. *Paulus von Samosata* (D. B. Capelle) 366
V. CREMERS. *Verlossingsidee bij Athanasius* (D. A. Stoelen) 369
P. MINGES. *Väterzitate bei Scholastikern* (D. B. C.)... ... 370
G. DIRHEIMER. *C. Emmerich et Cl. Brentano* (D. De Bruyne) 370
F. NÈVE. *Histoire des Belges.* T. II (D. U. B.) 370
E. GASC-DESFOSSÉS. *Agonie de l'ancien régime* (D. D. De Grunne) 371
G. ETCHEGOYEN. *Sources de Ste Thérèse* (D. B. D.) 351

Les Fragments de Freising
(épîtres de S. Paul et épîtres catholiques)
ÉDITÉS
par D. Donatien DE BRUYNE
BÉNÉDICTIN DE MAREDSOUS
Gr. in-8°, de XLVIII-68 pages, avec 3 pl. phototypiques
Prix : 12 fr.

Digitized by Google

COLLECTION " PAX "

Ascèse, mystique et histoire bénédictines et monastiques

Vient de paraître :

Essai sur la physionomie morale
DE SAINT BENOÎT

par D. F. RYELANDT

Un vol. in-16, X-96 pages. Prix : 3 fr.

ENTRETIENS SPIRITUELS
DE SAINT ANSELME

Traduit par les moniales de Ste Croix de Poitiers

Un vol. in-16, XL-214 pages. Prix : 6 fr.

Précédemment parus :

L'ORDRE DE SAINT BENOÎT

par D. JEAN DE HEMPTINNE

Un vol. in-16, 128 pages, orné de dix phototypies hors-texte

Prix : 4 fr. 50

UN PROMOTEUR DE L'ÉRUDITION FRANÇAISE BÉNÉDICTINE

DOM GRÉGOIRE TARRISSE

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE ST-MAUR

par F. ROUSSEAU

Un vol. in-16, XII-240 pages. Prix : 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française

(Prix Thérouanne)

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google